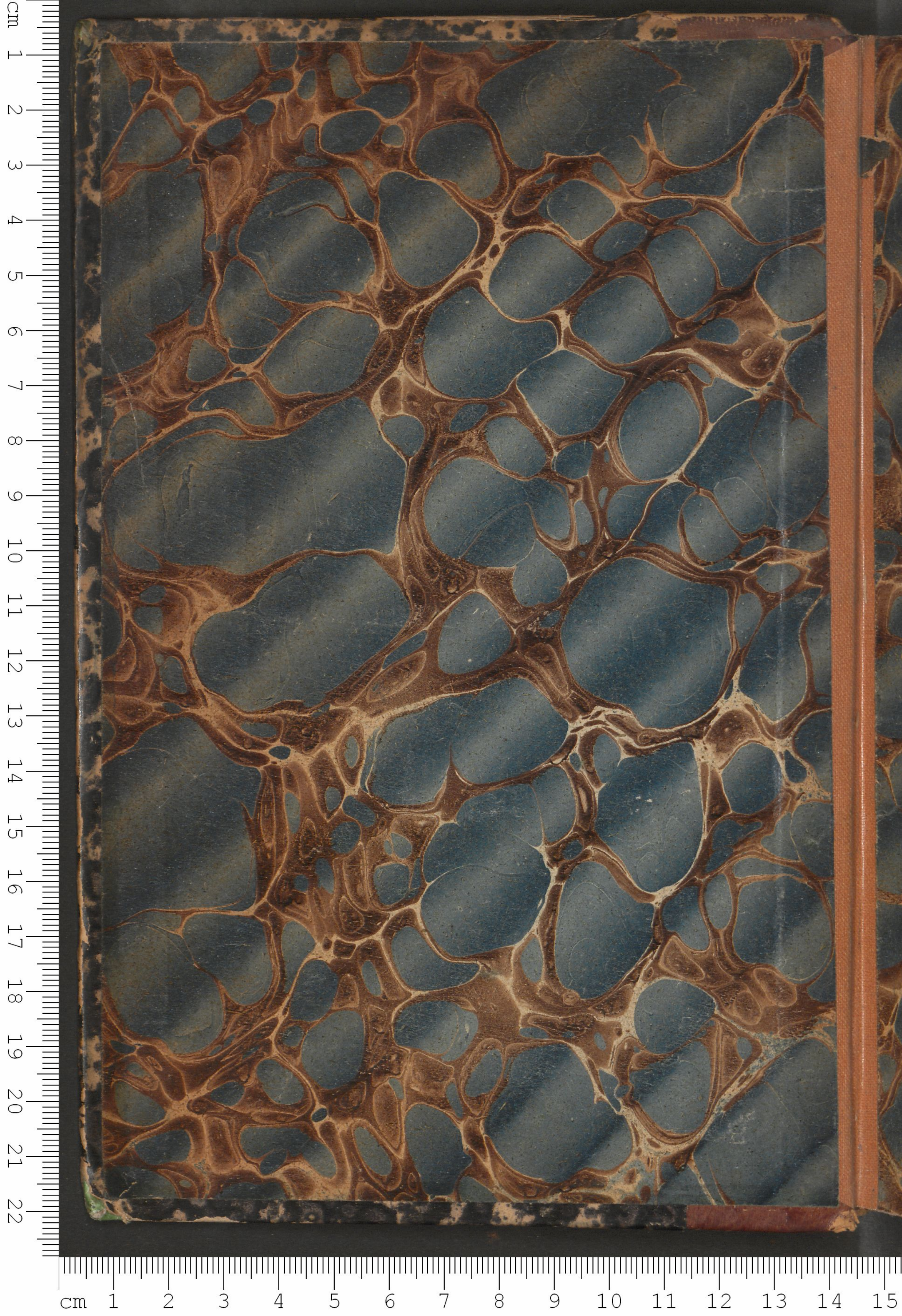
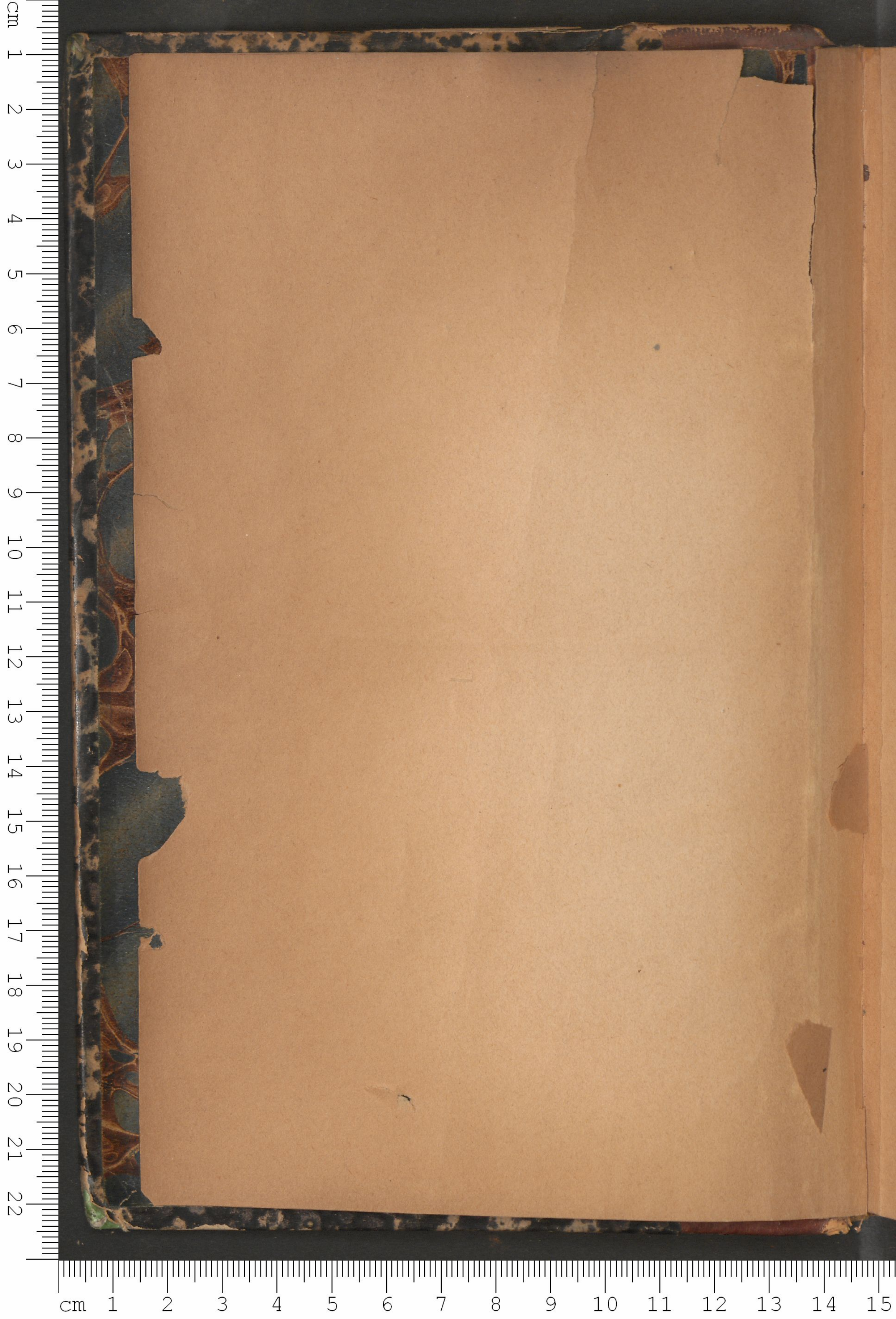

3895
DESCRIPTION
DU
DEPARTEMENT
DE LA SOMME
2
L
764

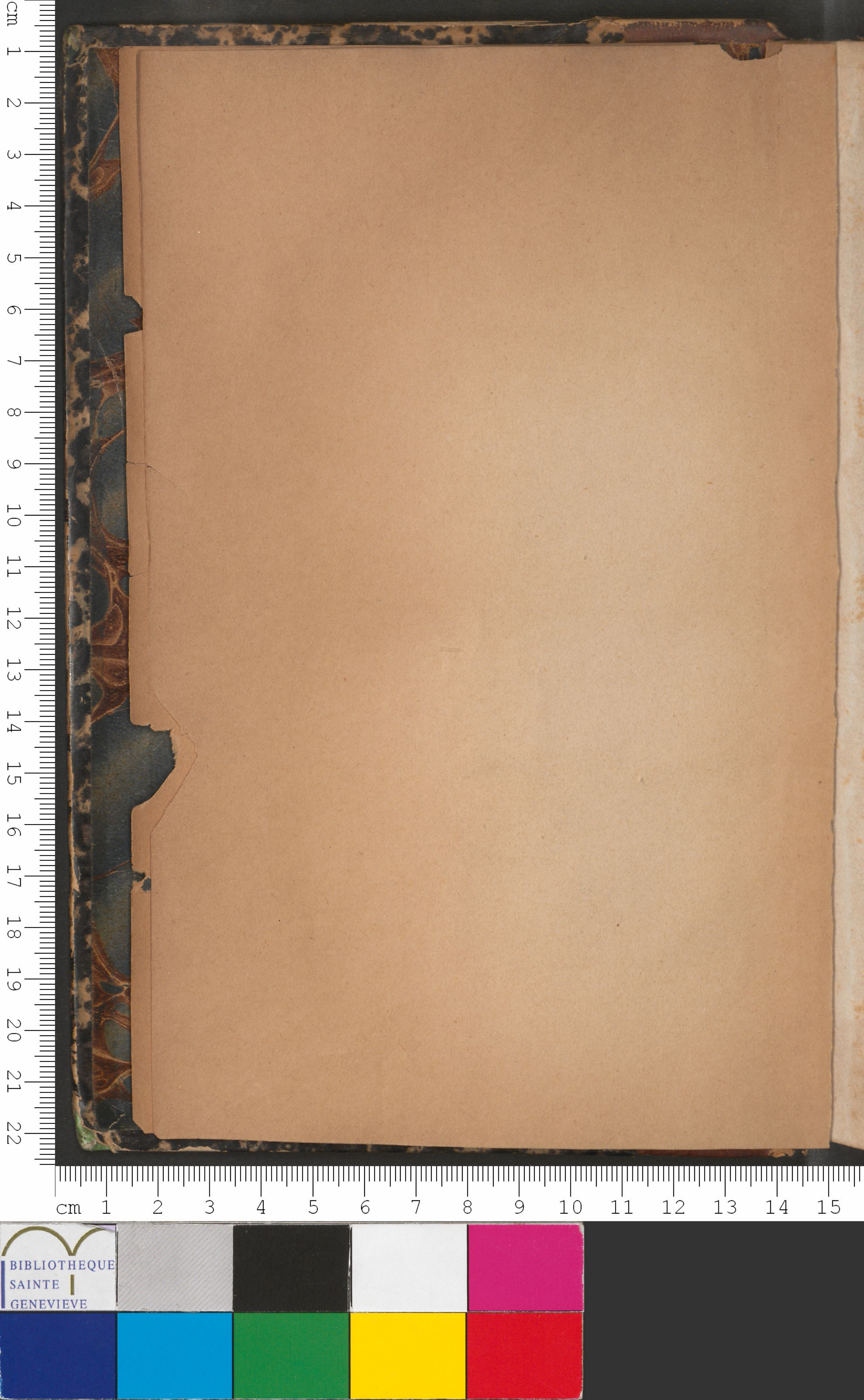


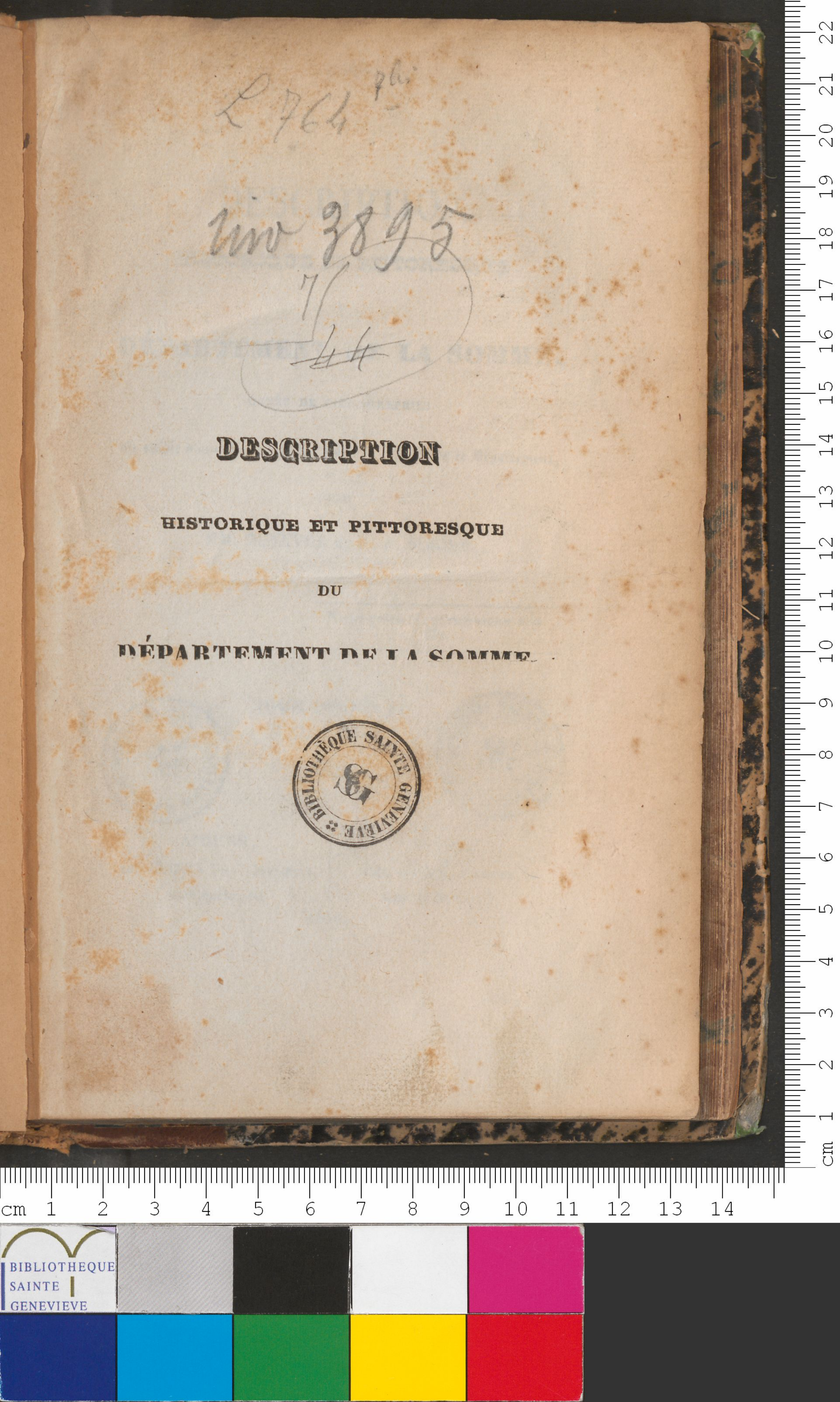

895











DESCRIPTION

HISTORIQUE ET PITTORESQUE

DU

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.



DESCRIPTION

HISTORIQUE ET PITTORESQUE

DU

DÉPARTEMENT DE LA SOMME,

ORNÉE DE LITHOGRAPHIES

Et suivie d'une Biographie des Hommes célèbres de ce Département,

PAR

MM. DUSEVEL ET P.-A. SCRIBE.

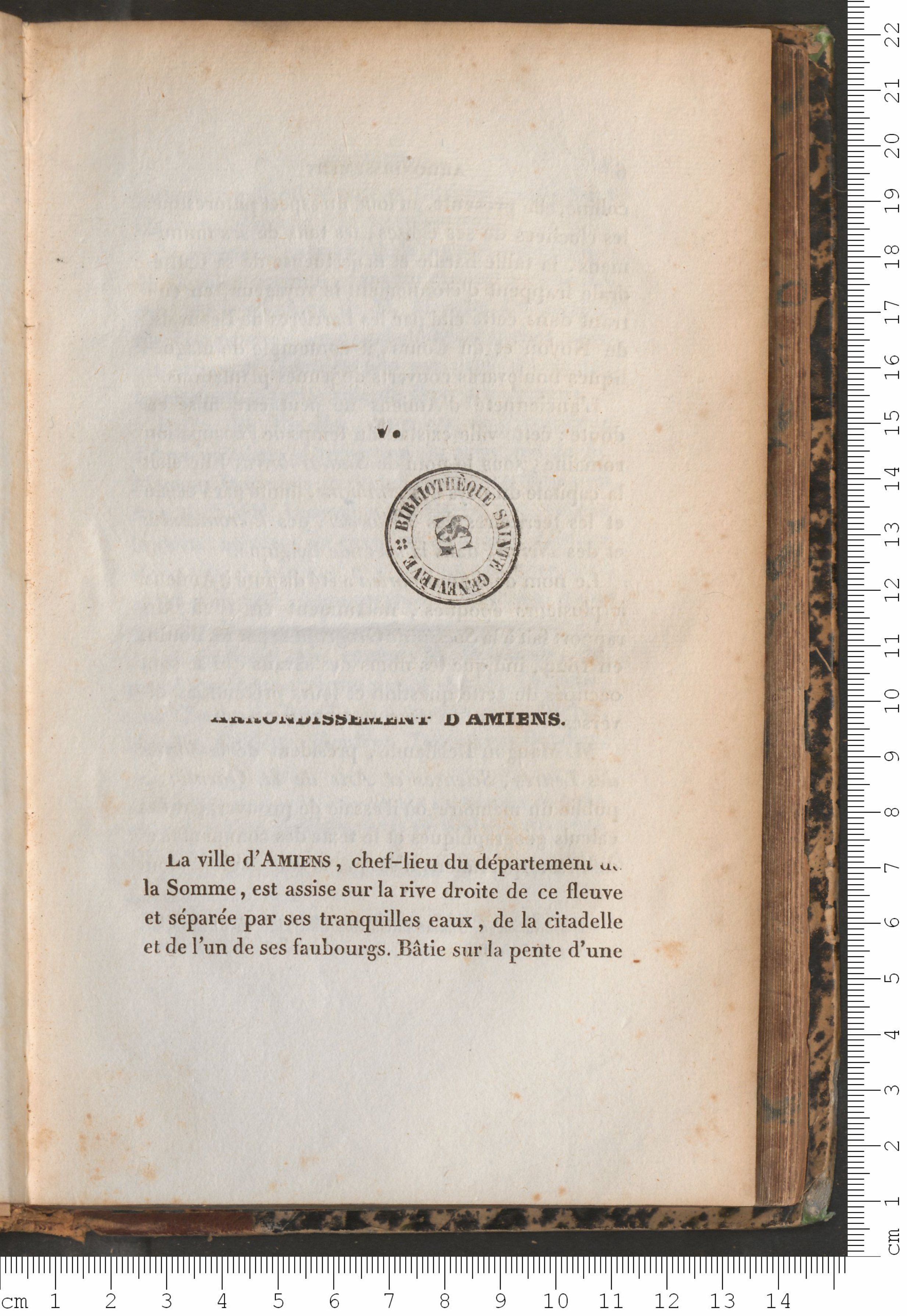
Nosce patriam, posteà viator eris.
Cic.

TOME DEUXIÈME.

AMIENS,
CHEZ LEDIEN FILS, IMPRIMEUR,
rue Royale, 10.

PARIS,
CHEZ LANCE, LIBRAIRE,
Rue du Bouloy, 7.

1836.



V.

ARRONDISSEMENT D'AMIENS.

La ville d'AMIENS, chef-lieu du département de la Somme, est assise sur la rive droite de ce fleuve et séparée par ses tranquilles eaux, de la citadelle et de l'un de ses faubourgs. Bâtie sur la pente d'une

colline, elle présente, au loin, un aspect pittoresque: les clochers de ses églises, les toîts de ses monumens, la taille hardie et majestueuse de sa Cathédrale frappent d'étonnement le voyageur; en entrant dans cette cité par les barrières de Beauvais, de Noyon et du Cours, il contemple de magnifiques boulevards couverts de jeunes plantations.

L'ancienneté d'Amiens ne peut être mise en doute : cette ville existait du temps de l'occupation romaine, sous le nom de *Samarobriva*. Elle était la capitale du pays des *Ambiani*, limité par l'océan et les territoires des *Bellovaci*, des *Veromandui* et des *Nervii*, dans la seconde Belgique.

Le nom de *Samarobriva* a été disputé à Amiens à plusieurs époques, notamment en 1825. Un rapport fait à la *Société de Géographie* par M. Bottin, en 1829, indique les noms des savans qui se sont occupés de cette question et leurs prétentions diverses.

M. Mangon Delalande, président de la *Société des Lettres, Sciences et Arts de St. Quentin*, a publié un mémoire[1] où il essaie de prouver, par des calculs géographiques et le texte des commentaires de César, qu'Amiens n'est pas la ville gauloise dont

[1] *Dissertation sur Samarobriva, ancienne ville de la Gaule*, St. Quentin 1825, in-8.

parlent ce général romain et Cicéron, mais Saint Quentin, *Augusta Viromanduorum*.

M. Bruneau, membre de la Société académique de Douai, a soutenu, dans un rapport à cette Société sur le mémoire de M. Mangon Delalande,[1] que l'on pourrait, avec probabilité, chercher l'emplacement de *Samarobriva* sur celui qu'occupe maintenant la petite ville de Bray-sur-Somme.

Enfin, M. Rigollot, membre de l'Académie d'Amiens, dans sa réfutation du mémoire de M. Mangon Delalande, prétend que Samarobriva est Amiens ;[2] MM. Dusevel et De Cayrol ont soutenu la même opinion ; le premier, dans son *Histoire de la ville d'Amiens*,[3] et le second, dans un écrit ayant pour titre : *Samarobriva* ou *Examen d'une question de géographie ancienne*.[4]

Les écrivains qui, comme M. Delalande, ont pensé que *Samarobriva* devait être *St. Quentin*, sont Charles de Bovelle, né en cette ville, Meyer, Héméré, Colliette, Hordret, Delafons et Bendier,

1 *Rapport sur Samarobriva*, inséré dans les Mémoires de la Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, séant à Douai.

2 *Mémoire sur l'ancienne ville des Gaules* qui a porté le nom de *Samarobriva*, Amiens 1827, in-8.

3 In-8, Amiens 1832, tom. 1, pag. 11 et 12 ; tom. 2, pag. 501.

4 Amiens 1832, in-8.

ces trois derniers, annotateurs des commentaires de César.

L'opinion favorable à Amiens s'appuie sur l'autorité de Sanson, de De Thou, de l'abbé De Fontenu, de Wastelain et de D'Anville, autorités au moins aussi imposantes que celle des écrivains qui se sont déclarés pour St. Quentin.

M. Mangon Delalande se fonde uniquement sur les commentaires de César; MM. Rigollot, Dusevel et De Cayrol se prévalent, à la fois, de ces commentaires et de la *Géographie de Ptolémée*;[1] de l'*Itinéraire d'Antonin*,[2] de la *Carte de Peutinger*[3] et de la *Chronique des Normands* qui date du neuvième siècle.[4]

M. Delalande avoue que Ptolémée est le plus ancien géographe qui ait parlé de Samarobriva; mais il ajoute qu'il est celui qui a le moins vu par lui-même et qui a commis le plus d'erreurs. Suivant lui, l'itinéraire et la carte de Peutinger ont été dressés sur le texte de Ptolémée: c'est pourquoi il écarte ces autorités et se renferme dans le texte

[1] *Ptolomæi Geographiæ libri octo*, Lugduni, Treschel 1535, in-fol. fig.

[2] *Antonini itinerarium* cum notis variorum curante Petro Wesselingio. Amstel. 1735, in-4°.

[3] *Peutingeriana tabula itineraria*, adcuratè exscripta à Francisco-Christoph. De Scheyb, Vindobonæ, 1735, in-fol- fig.

[4] *Recueil des Historiens de France*, in-fol. Paris 1636, tom. 3.

même des commentaires. Nous le suivrons sur ce terrein.

. . . . . A son retour de sa seconde expédition en Angleterre, César, ayant mis ses vaisseaux à sec, vint à *Samarobriva* où, après avoir tenu l'assemblée générale des Gaules, il répartit ses légions dans leurs quartiers d'hiver dont il étendit le rayon à cause de la disette de subsistances, occasionnée par la sécheresse : ces légions *étaient renfermées dans un espace de cent mille pas.*[1]

. . . . . Après la défaite des Nerviens, César se rendit pour la seconde fois à *Samarobriva* avec trois légions qu'il mit dans trois camps, *autour de cette cité.*[2]

M. Delalande place ces trois camps à Vermand (*8 kilomètres, ouest, de St. Quentin*), à Castres (8 kilomètres, sud, de la même ville), et à l'ancien castel de Ribemont.

Les savans qui se sont occupés de déterminer l'emplacement de *Samarobriva*, conviennent que le texte de César ne doit pas s'interprêter en ce sens que les campemens des légions romaines auraient été renfermés dans un espace de *cent mille pas*, mais que, de *Samarobriva*, considérée comme

[1] Harum tamen legionum hiberna. . . . . millibus centum continebantur. *Cœsar, Comment.* lib. V, § XXIV.

[2] Circùm Samarobrivam, *ibid.* § LIII.

centre, à la légion la plus éloignée, il y avait *cent mille pas*. De son côté, M. le comte d'Allonville, ancien préfet du département de la Somme et auteur d'une *Dissertation sur les camps romains de ce département*,[1] pense que deux des camps dont il s'agit, sont ceux, généralement reconnus pour *Etablissemens romains*, de l'Etoile, à 3 myriamètres d'Amiens; de Tirancourt, à 1 myriamètre 6 kilomètres de la même ville, et que le troisième était à l'endroit où existe aujourd'hui la citadelle. Un escarpement qu'il a remarqué sur la rive gauche de la Somme lui a paru un retranchement ainsi que les déclivités qui se voient à droite et à gauche, et vont en s'élevant vers les moulins de la route d'Amiens à Doullens.[2]

Nous sommes convaincus que M. d'Allonville est tombé dans l'erreur. Les camps de L'Etoile et de Tirancourt sont placés sur une ligne *presque droite* et non pas *circùm Samarobrivam*, à l'est et non à l'ouest, au nord et au sud, comme l'indique César. Quant à celui qui aurait occupé l'emplacement de la citadelle, ce lieu n'offre aucun des signes qui distinguent les campemens romains, aucun travail de l'espèce de ceux signalés par Polybe dans sa

[1] *Dissertation sur les camps romains de la Somme*, Clermont-Ferrand, 1828, in-4.
[2] *Id.* pag. 58.

Castramétation romaine,[1] et Végèce dans son *Traité de l'art militaire*.[2] L'escarpement et les déclivités signalés par M. d'Allonville sont des accidens du sol qui s'expliquent par des extractions de pierre, la formation du chemin vicinal qui va d'Amiens aux communes voisines et l'abaissement des terres vers la rivière de Somme qui coule à peu de distance.

Ces considérations, qui ne sont pas sans force, nous ont porté à recueillir une tradition locale qui, si elle était prouvée par des constructions ou des terrassemens d'origine romaine, serait d'un grand poids dans l'opinion qui donne à Amiens le nom de *Samarobrive*: on montre aux terroirs de Camon et de Cagny, petites communes à 5 kilomètres *est* et *sud* d'Amiens, deux camps qu'on prétend avoir servi aux légions romaines ;[3] le troisième aurait existé, comme le prétend M. d'Allonvllle, sur l'emplacement de la citadelle. Si l'on admet cette tradition, ces expressions des Commentaires, *circùm Samarobrivam*, se trouveraient parfaitement justifiées.

[1] *Polybii historiarum libri qui supersunt grecè.* Parisiis 1609, Drouardus, in-fol. Lib. VI § 25.

[2] Flav. Vegetius, *De re militari*, liv. 1, c. 23; Bononiæ, 1496, in-fol.

[3] *Notice sur l'Histoire de Picardie*, par Dom Grenier, M. S. de la bibliothèque royale. — *Histoire de la ville d'Amiens*, par M. H. Dusevel, tom. 2, p. 501,

Nous n'hésitons pas à penser qu'Amiens soit la *Samarobriva* dont a parlé César, et nous nous serions bornés à énoncer cette opinion, à l'exemple de *Piganiol de Laforce*,[1] de Lamartinière [2] et de plusieurs autres auteurs, si la manie de discuter n'eût élevé de nouveaux doutes sur une question qui paraissait résolue depuis long-temps.

Nous allons parler rapidement de l'origine d'Amiens, de ses institutions et de ses monumens anciens. Il appartient à l'historien d'entrer dans le le détail des faits particuliers dont la réunion forme la vie individuelle des villes.

Suivant Sigebert, *Samarobriva* aurait été fondée par Antonin *le Pieux* et Marc-Aurèle, son fils,[3] qui l'auraient ainsi nommée à cause du voisinage de la Somme. Cette opinion est contredite par César et Cicéron, qui vivaient environ deux siècles avant Antonin *le Pieux* et son fils qui cependant parlent de cette cité.[4]

Samarobriva était au centre de *Belgium* et capitale des *Ambiani*.[5] Comme ses voisins, le peu-

[1] *Description de la France*, tom. 2, pag. 108.

[2] *Dictionnaire géographique et critique*, tom. I, pag. 266.

[3] Civitatem quam Antonius pius cum Aurelio condidit, etc.

[4] Voy. César, *De bello gallico*, lib. V. — Cicéron, *Epist. ad Trebat.*, lib. VII.

[5] *Histoire de la ville d'Amiens*, par H. Dusevel, tom. I, pag. 12.

ple de cette contrée était brave et intrépide ; il appartenait à la seconde Belgique : c'est pour cette raison que l'évêque d'Amiens est suffragant de l'archevêque de Rheims. La seigneurie temporelle de la ville avait été donnée par les rois de France aux évêques d'Amiens, qui la cédèrent aux seigneurs de la maison de Boves ; ceux-ci en furent dépossédés par Raoul comte de Vermandois, dont la fille épousa Philippe d'Alsace, comte de Flandre qui céda, l'an 1185, le comté d'Amiens, à Philippe-Auguste. Huit ans plus tard, Thibault, évêque d'Amiens, abandonna au roi et à sa couronne l'hommage de ce comté qui lui appartenait et à son église.

Par le traité d'Arras de 1435, Charles VII engagea Amiens et les autres places sur la Somme à Philippe, duc de Bourgogne. Louis XI les racheta, mais le traité de Conflans l'obligea à le céder de nouveau, et il fut stipulé qu'il ne pourrait retirer Amiens, les autres villes sur la Somme et le comté de Ponthieu qu'à la mort de Charles de Bourgogne, dont les héritiers, sans distinction de sexe, jouiraient de ces places et de leurs dépendances jusqu'au rachat que le roi de France et ses successeurs pourraient en faire, moyennant la somme de deux cent mille écus d'or. La guerre ayant recommencé entre les Français et les Bour-

guignons, Louis XI reprit Amiens, et réunit, pour toujours, cette ville à la couronne de France.[1]

Saint Firmin fut le premier évêque d'Amiens; il vint dans cette cité, vers la fin du troisième siècle, pour y prêcher la Religion chrétienne et y mourut martyr.

Un revenu de vingt mille livres et un titre d'honneur remarquable étaient l'apanage des anciens évêques d'Amiens; les comtes de cette ville relevaient immédiatement par foi et hommage de l'évêque. Après la cession de ce droit à la couronne, Philippe-Auguste remit à l'évêque, pour en tenir lieu, son droit de procuration, c'est-à-dire celui qu'avaient les rois de France d'être défrayés par les évêques d'Amiens *lorsqu'ils se trouvaient dans cette ville*. La charte qui régla cette convention portait que si le comté d'Amiens était séparé de la couronne, le roi reprendrait son droit de procuration, et l'évêque celui d'exiger la foi et l'hommage des comtes.[2]

Le chapitre d'Amiens comptait anciennement neuf dignitaires : le doyen, le prévôt, le chancelier du chapitre, l'archidiacre d'Amiens, l'archidiacre

[1] *Histoire de la ville d'Amiens*, par M. H. Dusevel, tom. I, pag. 402.

[2] Ducange. Hist. manusc. des Comtes d'Amiens, liv. V.

de Ponthieu, le préchantre, le chantre, l'écolâtre et le pénitencier. Il y avait aussi quarante-trois chanoines prébendés, deux chanoines-vicariaux, deux chanoines réguliers de saint Augustin dont les prébendes furent unies, l'une à l'abbaye de St-Acheul en 1093, et l'autre à l'abbaye de Saint-Martin, en 1148; 72 chapelains et 10 enfans de chœur.

Le doyen était élu par le chapitre, et l'archevêque de Rheims approuvait son élection. L'évêque conférait toutes les autres dignités et les canonicats. Le chapitre avait juridiction sur les ecclésiastiques et bénéficiers de sa dépendance; elle était exercée par un chanoine, et les appels des sentences étaient portés à l'officialité métropolitaine de Rheims.

L'église collégiale de Saint-Firmin, *fondée par* saint Salve dès le septième siècle, existait dans l'intérieur de la ville; son chapitre était composé de six chanoines et de six chapelains.

Le chapitre de Saint-Nicolas, créé en 1078 par Dreux, évêque de Thérouane, pour huit chanoines et chapelains, était aussi dans la ville.

Des chanoines réguliers de Saint-Augustin de la congrégation de sainte Géneviève possédaient l'abbaye de Saint-Acheul.

L'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, était du même ordre que celle de Saint-Acheul. Suivant une tradition populaire, elle avait été bâtie à l'en-

droit où saint Martin donna la moitié de son manteau à un pauvre.[1]

Il y avait dans le diocèse d'Amiens, outre l'église cathédrale, douze collégiales, vingt abbayes d'hommes, six de filles, cinquante-cinq prieurés, sept cent quatre-vingt cures, cent trois annèxes, vingt-six communautés d'hommes, vingt-deux de filles, six colléges, deux hôpitaux généraux, dix hôtels-dieu pour les malades, et une maison de repentir, autrement dit *de filles pénitentes*.

Amiens avait dix paroisses dans son enceinte : une dans le faubourg Saint-Pierre et trois dans la banlieue ; un séminaire dirigé par les prêtres de la *mission*, dits de *saint Lazarre ;* un collége tenu par les jésuites qui y enseignaient les humanités, la philosophie et la théologie, et plusieurs couvens d'hommes et de filles. Au nombre de ces derniers, était l'abbaye du *Paraclet* de l'ordre de Citeaux, fondée à deux lieues d'Amiens, en 1218, par Enguerrand de Boves, et transférée dans la ville au commencement du dix-huitième siècle; un hôpital général régi par seize administrateurs, dont deux chanoines de la cathédrale, un curé de la ville, un

[1] *Antiquitez de la ville d'Amiens*, par Delamorlière, in-fol. Paris 1642, liv. I, pag. 110. — *Histoire de la ville d'Amiens*, par le P. Daire, 1757, in-4°, tom. II, pag. 226. — *Id.* par M. H. Dusevel, tom. I, pag. 84 et 162.

officier du présidial, un avocat, les autres étaient choisis parmi les bourgeois les plus notables. L'Hôtel-Dieu de la ville était sous l'inspection immédiate de l'évêque et déservi par trente-cinq religieuses de l'ordre de saint Augustin.

Les institutions municipales de la ville d'Amiens seront exposées plus loin ; celles judiciaires se composaient d'un présidial, d'un baillage et d'une généralité.

Le présidial avait été créé par édit de 1551 : il était composé de deux présidens, d'un lieutenant criminel et d'un lieutenant particulier ; d'un assesseur criminel, d'un chevalier d'honneur créé en 1691, de dix-sept conseillers honoraires institués en 1690, d'un conseiller garde-scel créé en 1696, de deux avocats, d'un procureur du roi, d'un substitut et d'un greffier.

Les officiers du baillage étaient un bailli d'épée, deux présidens au présidial, un lieutenant général civil, un lieutenant criminel, seize conseillers, deux avocats du roi, un procureur du roi, un substitut, un greffier civil, un greffier criminel, trois commissaires enquêteurs et examinateurs, et un receveur des consignations.

La généralité d'Amiens était la seule qui existât dans le gouvernement de Picardie, car l'Artois était un pays d'état où le don gratuit était perçu d'une manière particulière.

Amiens avait aussi un bureau des finances établi en 1578; il n'y avait d'abord qu'un trésorier qui se qualifiait *commissaire général des vivres et avitaillemens de Picardie*, *Lorraine*, *Champagne et Brie;* il y eut ensuite quatre trésoriers généraux des finances dont le nombre s'accrut successivement. Vers la fin du dix-huitième siècle, il était composé de trente officiers se qualifiant tous présidens.

La généralité d'Amiens était formée de six élections, deux recettes générales et six recettes particulières. Les élections étaient Amiens, Abbeville, Doullens, Péronne, St-Quentin et Montdidier. Celle d'Amiens avait un président, un lieutenant criminel, huit élus, un procureur du roi et un greffier.

Il y avait de plus à Amiens, prévôté, vidamie, hôtel des monnaies, grenier à sel, juridiction consulaire et maîtrise particulière des eaux et forêts.

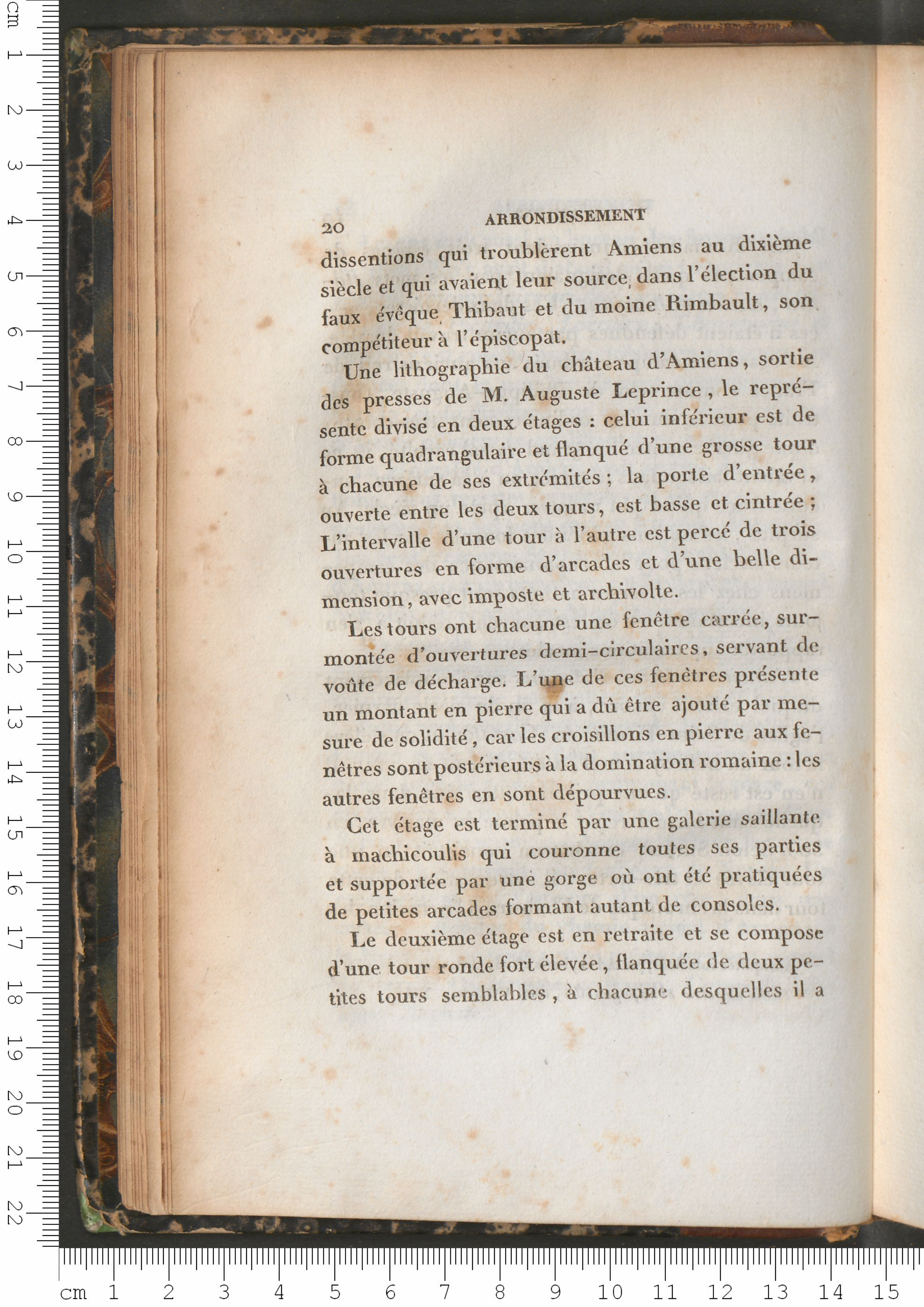
Nous avons parlé des camps de la citadelle, de Camon et de Cagny, dont aucune ruine, aucun travail humain n'indique maintenant la place, on en montre un troisième à l'endroit nommé le *Plein Seau*, situé au nord-est d'Amiens, près de la grande route, à l'extrémité du faubourg de Noyon. Un escarpement qui l'entoure d'un côté, dans une certaine étendue du chemin vicinal d'Amiens à la Neuville, ne nous a paru qu'un accident naturel du terrain. On nomme ce camp, *Camp de Philippe-Auguste.*

Les Romains connaissaient trois espèces de campemens qu'ils désignaient par les mots *stativa*, *œstiva* et *hiberna*. [1] Ces deux dernières espèces n'étaient défendues par aucun travail durable. A l'égard des camps attribués aux anciens rois de France comme celui de Philippe-Auguste, construits pour la durée, ordinairement très-courte, d'une guerre contre un grand vassal révolté, ils ne devaient laisser dans la terre, ou à sa surface, aucune trace qu'on put montrer après un siècle. Au surplus, les notions générales fournies par les auteurs anciens pour la reconnaissance des campemens chez les diverses nations sont presque toujours incertaines et on est souvent réduit à s'en rapporter aux traditions locales.

L'ancien château d'Amiens sur l'emplacement duquel existait encore, à la fin du siècle dernier, l'église de Saint-Firmin en *Castillon* et où s'élève la tour du beffroy actuel, a été détruit en 1117. Il n'en est resté qu'une prison souterraine dans laquelle saint Firmin reçut la palme du martyre, en 303. Selon Surius, ce château consistait en une tour élevée et très-forte. [2] Il est question de cette tour dans la chronique de Flodoard à l'occasion des

[1] Antiquités romaines, par Adam, Paris 1818, in-8, tom. 2, p. 152.

[2] *Turris excelsa et expugnabilis*, tom. VII, chap. XIII.



dissentions qui troublèrent Amiens au dixième siècle et qui avaient leur source dans l'élection du faux évêque Thibaut et du moine Rimbault, son compétiteur à l'épiscopat.

Une lithographie du château d'Amiens, sortie des presses de M. Auguste Leprince, le représente divisé en deux étages : celui inférieur est de forme quadrangulaire et flanqué d'une grosse tour à chacune de ses extrémités ; la porte d'entrée, ouverte entre les deux tours, est basse et cintrée ; L'intervalle d'une tour à l'autre est percé de trois ouvertures en forme d'arcades et d'une belle dimension, avec imposte et archivolte.

Les tours ont chacune une fenêtre carrée, surmontée d'ouvertures demi-circulaires, servant de voûte de décharge. L'une de ces fenêtres présente un montant en pierre qui a dû être ajouté par mesure de solidité, car les croisillons en pierre aux fenêtres sont postérieurs à la domination romaine : les autres fenêtres en sont dépourvues.

Cet étage est terminé par une galerie saillante à machicoulis qui couronne toutes ses parties et supportée par une gorge où ont été pratiquées de petites arcades formant autant de consoles.

Le deuxième étage est en retraite et se compose d'une tour ronde fort élevée, flanquée de deux petites tours semblables, à chacune desquelles il a

été pratiqué une fenêtre à cintre élevé. Ce deuxième étage est couronné par une galerie de même forme que celle du premier; il est surmonté d'un donjon pointu et qui a dû être ajouté long-temps après, pour y établir un corps-de-garde ou servir de logement à un guêteur.

Au pied de l'étage inférieur, il existe un chemin de ronde.

Ce château avait une issue hors d'Amiens, ce qui explique la longue durée du siège qui en fut fait par les bourgeois lors de l'affranchissement de la commune.

Il est remarquable que le château était placé sur le point dominant de la ville qui, alors, existait presque toute entière dans les quartiers bâtis sur la pente qui s'étend vers le port et la porte St-Pierre: cette position devait contribuer beaucoup à sa défense.

Il est probable qu'originairement il se composait seulement de la tour formant le deuxième étage dont nous avons parlé; ce qui vient à l'appui de cette version de Surius : *Turris excelsa*, *etc.*

Les fortifications de ce château auront été augmentées par Valentinien [1] à l'époque où il donna plus de hauteur aux forts et châteaux situés sur les

[1] *Histoire de la ville d'Amiens*, par M. H. Dusevel, tom. I, pag. 16.

bords du Rhin, et où il garnit de tours la plupart des lieux de la Gaule où elles pouvaient servir à la défense du pays.

Si la lithographie dont il a été parlé plus haut, est une représentation fidèle de l'ancien château d'Amiens, on admettra facilement que l'étage inférieur ait été ajouté à la tour centrale. Cela semble démontré par le défaut d'harmonie entre les deux constructions : l'une est quadrangulaire, l'autre de forme ronde et flanquée de tourelles. Leur aspect général offre de belles proportions, des ouvertures pratiquées harmonieusement, des voûtes demi-circulaires qui rappellent une origine romaine, et une époque où l'architecture militaire n'avait pas été altérée par les peuples barbares qui, plus tard, firent irruption dans les Gaules. Le chemin de ronde et les machicoulis auront été ajoutés depuis l'apparition des barbares.

Le P. Daire prétend qu'après avoir vaincu ses ennemis, César plaça dans l'ancienne forteresse d'Amiens, une légion commandée par le questeur Marcus Crassus ; [1] c'est une erreur. César ne parle de ce château dans aucun endroit de ses commentaires, et lorsqu'il revint de son expédition contre Ambiorix, il renferma trois de ses légions dans trois camps, autour de *Samarobriva*.

[1] Voy. l'*Histoire civile et ecclésiastique d'Amiens*, tom. I, p. 189.

On sait d'ailleurs, qu'après avoir conquis, sans la soumettre, la Gaule inférieure, il fut continuellement entraîné dans des guerres contre des nations qui se révoltaient. Aussi peut-on affirmer qu'il *campait* et n'avait ni le temps ni la volonté de placer ses troupes dans *des châteaux forts*; enfin il n'en existait pas dans les Gaules, et un conquérant ne construit chez les peuples qu'il soumet par la force, que lorsqu'il est maître du terrain et pour le conserver.

C'est une opinion généralement admise à Amiens que l'ancien château occupait tout l'espace entre la rue des *Vergeaux* et le *Marché au fil*: ce que l'on peut dire à cet égard est conjectural; cependant il est probable qu'il comprenait, au moins, une étendue de terrain aussi grande et que l'église de Saint-Firmin en *Castillon* et la tour du beffroi ont été construites sur ses ruines.

Avant la conquête, les populations gauloises étaient soumises à un régime démocratique fédéral que les Romains respectèrent. C'est la politique de tous les conquérants de ne pas blesser les mœurs et la religion des peuples vaincus. Insensiblement les Romains mêlèrent leurs habitudes à celles gauloises, et pour s'attacher les habitans, ils les récompensèrent de leur dévouement à la république par la concession de priviléges municipaux.

Ces *souvenirs* de liberté sont d'autant plus chers aux peuples et plus puissans sur les esprits qu'ils sont plus éloignés et plus confus. Le despotisme le plus violent ne parvient jamais à détruire entièrement les vieilles institutions libérales d'un peuple : aussi, à l'époque de l'établissement des communes, il existait encore, dans un certain nombre de villes, des restes précieux de liberté, par exemple, l'administration intérieure et la magistrature municipale.

C'est vers le milieu du onzième siècle que s'opéra, dans les populations du nord de la France, le grand mouvement qui les affranchit de la honteuse domination que la force d'une part, et l'ignorance de l'autre, *avaient substituées aux libertés* et franchises nationales.

Pour bien apprécier cette crise profonde, il est nécessaire de rappeler que Louis VI ne régnait pour ainsi dire qu'entre la Loire et la Somme. Cette dernière partie du territoire présentait de grandes difficultés à l'établissement des communes: outre quelle reconnaissait la suzeraineté royale, elle était divisée et subdivisée en seigneuries qui avaient, chacune, ses priviléges. C'était le contraire pour le midi où il existait plus de villes de fondation romaine et plus distantes de l'invasion et de la domination germanique qui avait rendu néces-

saire aux provinces du nord la protection usurpatrice des rois et des grands et petits vassaux.

La lutte qui s'engagea entre le peuple et les possesseurs de droits féodaux fut longue et cruelle : il ne s'agissait pas pour les masses de libertés générales et mal définies, mais de s'appartenir.

Leur conviction était énergique et leurs efforts ne cessaient qu'après la conquête. COMMUNE ! ce mot une fois prononcé dans une ville, était répété avec enthousiasme par les habitans.

Ils se réunissaient en foule dans une église ou sur une place publique et prêtaient, sur les choses saintes, le serment de se soutenir les uns les autres et de ne point permettre que qui que ce fût les *traitât désormais en serfs.*

Le mouvement insurrectionnel se déclara presqu'en même temps dans toutes les villes du nord de la France. Amiens le ressentit en 1113, un an après la mort de l'évêque Gaudry à Laon, le massacre des nobles et la dispersion des bourgeois de cette ville vers Crécy et Nogent.

A cette époque, Amiens était soumis à quatre seigneurs : l'évêque, le comte, le vidame et le possesseur d'une grosse tour appelée le *Château.*

L'évêque, homme pieux et éclairé que de grandes vertus ont fait placer au nombre des saints, se nommait Geoffroy ; le comte était le même En-

guerrand de Boves ou de Coucy, qui, peu de temps auparavant, avait réuni ses armes à celles de Louis VI pour soumettre Thomas de Marle, son fils, qui avait donné asyle sur ses terres aux bourgeois de Laon, après leur révolte en 1112. Il était plus fameux par ses débauches que par son courage, et vivait en adultère avec la femme du comte de Namur qu'il avait enlevée.

L'adhésion du vidame Guermond à l'établissement de la commune, semble un indice de prudence et de modération.

Le châtelain se nommait Adam; on ne voit pas qu'il ait pris parti contre ou pour la commune à l'époque de son établissement, mais il finit par livrer le *Castillon* à Enguerrand. Peut-être y fut-il déterminé par le mariage de son fils avec la fille de Thomas de Marle, à laquelle il fut fiancé dans les premières années du siége.

Geoffroy concourut gratuitement avec les bourgeois à l'établissement de la commune. Selon Augustin Thierry, le pouvoir municipal fut, dès l'origine, confié à vingt-quatre échevins, présidés par un mayeur, et on publia ses lois dans la forme suivante :

« Chacun gardera en toute occasion fidélité envers son juré, et lui prêtera aide et conseil.

» Si quelqu'un viole sciemment les constitutions de la commune et qu'il en soit convaincu, la com-

mune, si elle le peut, démolira sa maison [1] et ne lui permettra point d'habiter dans ses limites jusqu'à ce qu'il ait donné satisfaction.

» Quiconque aura sciemment reçu dans sa maison un ennemi de la commune et aura communiqué avec lui, soit en vendant et achetant, soit en buvant et mangeant, soit en lui prêtant un secours quelconque ou lui aura donné aide et conseil contre la commune, sera coupable de lèze-commune et, à moins qu'il ne donne promptement satisfaction en justice, la commune, si elle le peut, démolira sa maison.

» Quiconque aura tenu devant témoins des propos injurieux pour la commune, si la commune en est informée *et que l'inculpé refuse de répondre* en justice, la commune, si elle le peut, démolira sa maison et ne lui permettra pas d'habiter ses limites jusqu'à ce qu'il ait donné satisfaction.

» Si quelqu'un attaque de paroles injurieuses le mayeur dans l'exercice de sa juridiction, sa maison sera *démolie* ou il payera rançon pour sa maison en la miséricorde *des juges*.

» Nul ne causera ni vexation, ni trouble, soit à ceux qui demeurent dans les limites de la commune, soit aux marchands qui viendront à la ville avec leurs denrées. Si quelqu'un ose le faire, il

[1] Mox domum illius, si *poterit* communia prosternet.

sera réputé violateur de commune et justice sera faite sur sa personne ou sur ses biens.

» . . . . Si quelque membre de la commune a sciemment acheté ou vendu quelqu'objet provenant de pillage, il le perdra et sera tenu de le restituer aux dépouillés à moins qu'eux-mêmes ou le seigneur n'aient forfait en quelque chose contre la commune.

» Dans les limites de la commune, on n'admettra aucun champion gagé au combat contre l'un de ses membres, [1] etc.

Il ne sera pas sans intérêt d'examiner, en cet endroit, si le nouveau gouvernement municipal établi à Amiens, fut composé, en effet, dans le principe, de *vingt-quatre échevins* et d'un *mayeur*, et si la première charte de commune de cette ville était conçue dans les termes qui précèdent.

A l'égard du nombre des échevins, il est à remarquer que, s'il eut été d'abord de vingt-quatre, comme le prétend Augustin Thierry dans ses *Lettres sur l'histoire de France*, [2] Philippe-Lebel n'eût pas rendu postérieurement un édit pour qu'il fût à l'avenir porté à ce nombre; [3] que le cartulaire

[1] Infrà fines communiæ non recipietur campio conductitius contra hominem de communiâ. (Carta Philip. Aug. an. 1209.)

[2] Un vol. in-8, 3e édit. Paris 1829, pag. 365.

[3] *Histoire de la ville d'Amiens*, par M. H. Dusevel, tom. I, p. 415.

du chapitre d'Amiens, constate qu'en 1244, Mathieu Lemognier présenta à l'évêque les échevins pour garans de sa promesse de faire construire six chapelles en expiation du supplice de trois clercs que le bailli Geoffroy de Milly avait fait pendre injustement, et que ces échevins étaient douze, savoir : Firmin Ruffin, Mathieu de Croy, Jean de Coquerel, Firmin de Sorchy, Nicolas Lemognier, Barlhélemy Strabon, Jean Manipene, Raoul d'Ipre, Milon Rapine, Guillaume Hérault, Henri Greffin et Richard Ravin. [1]

Quant au texte cité plus haut et que M. Thierry rapporte comme ayant été celui de la *charte originale* de commune d'Amiens,[2] nous pensons que la remarque est pareillement erronée. La charte originaire n'existe plus; et le texte, rappelé par l'auteur des Lettres sur l'histoire de France, est celui de la charte *octroyée* en 1202 par Philippe-Auguste. Les rois de France, en confirmant les chartes de commune, se servaient de termes pour ainsi dire sacrementels, tels que ceux employés dans le préambule de la charte de Beauvais : « *Sicut instituta fuit et jurata cumque eisdem consuetudinibus, salvâ*

[1] *Antiquitez de la ville d'Amiens*, par Delamorlière, liv. 2, p. 204.

[2] Voy. *Lettres sur l'Histoire de France*, page 368, à la note.

tamen fidelitate nostra, nos quoque ipsis concedimus et confirmamus. [1] »

Le préambule de la charte de Philippe-Auguste est bien différent; il porte : « *Quoniam amici et fideles nostri cives Ambianenses fideliter sæpius suum nobis exhibuerunt servitium, nos eorum dilectionem erga nos et fidem plurimam attendentes, ad petitionem ipsorum* COMMUNIAM EIS CONCESSIMUS, *sub observatione harum consuetudinum, quas se observaturos juramento firmaverunt.* [2] »

Il résulte, de ce qui précède, la preuve incontestable que la charte de Philippe-Auguste est un *octroi nouveau* et non la *confirmation* de celle primitive. Il est cependant possible que les dispositions de la première aient été transportées dans la seconde. Les mots *harum consuetudinum*, employés dans le préambule de la charte de Philippe, semblent le prouver, mais ce n'est là qu'une conjecture qui, si elle n'est pas dénuée de vraisemblance, peut du moins être contredite : en effet, il y a, entre la charte originale et celle dont nous parlons, une distance de trois quarts de siècle, et la dernière, ainsi que l'observe Delamorlière, fut octroyée aus-

[1] Mémoires des pays, villes, comtés, évesché, commune, etc. de Beauvais et de Beauvoisis, par Antoine Louvel, in-4, 1625, p. 271.

[2] Voy. le registre A des archives de la ville d'Amiens, liv. 3, pag. 277.

sitôt après la réunion de la ville à la couronne, [1] circonstance qui dut modifier l'ancien état de choses à Amiens.

Nous avons dit avec quel désintéressement l'évêque Geoffroy accueillit la demande des bourgeois d'Amiens. Le vidame consentit, de son côté, à leur affranchissement, moyennant rachat des droits qu'il abandonna et garantie de ceux qu'il crut devoir conserver. Enguerrand de Boves fut inflexible et entraîna le châtelain de son côté. Les bourgeois s'adressèrent au roi et obtinrent, par la médiation de l'évêque, la sanction de leurs réglemens municipaux.

Alors la ville fut en proie à de sanglantes divisions : des sicaires parcouraient tous ses quartiers et les bourgeois, *frappés de terreur*, transportèrent dans un monastère, sous l'invocation de *saint Denis*, situé hors des murs, l'or, l'argent et les choses précieuses qu'ils possédaient, les confiant à la garde des moines. Les soldats d'Enguerrand se livraient à toutes sortes de violences et de rapines, mais les bourgeois finirent par appeler à leur secours Thomas de Marle à qui son père n'avait jamais témoigné la moindre affection.

On a vu plus haut que ce seigneur était redouté à cause de sa puissance et de sa férocité. Son châ-

[1] *Antiquitez de la ville d'Amiens*, liv. 3, pag. 277.

teau de Coucy était souvent cité dans les récits populaires; il n'était question que de marchands et de pélérins qu'il avait jetés dans les fers, retenus dans ses cachots, y mourant de faim et dans d'horribles tourmens.

Thomas accourut au secours des bourgeois, et Enguerrand fut réduit à se tenir enfermé dans le château. Mais peu de temps après, il intervint entre le père et le fils un traité qui les réconcilia. La concubine d'Enguerrand parut accorder son amitié à Thomas, qui lui fit de riches présens; et dès lors les bourgeois eurent à se défendre contre celui qu'ils avaient appelé à leur secours, leur comte et le châtelain.

Fidèle à ses habitudes de guerre, Thomas ravagea les biens du clergé, incendia les monastères et les églises. On dit qu'après avoir pillé celle de Saint-Jean, il y fit mettre le feu et brûla une foule d'individus de tout sexe et de tout âge qui avaient cru y trouver un asyle. Quelques jours après, un pauvre ermite qu'il faisait conduire devant lui enchaîné, implorait sa pitié au nom de saint Martin, dont la fête était prochaine, Thomas tira son épée et lui perça la poitrine, en disant : *Reçois cela pour l'honneur de St. Martin.*[1]

La paix qu'Enguerrand avait faite avec son fils

[1] Voy. Guibert de Nogent *de vitâ suâ.*

et dans laquelle était entrée la femme du comte de Namur qu'Enguerrand avait fini par épouser, n'avait pas toutefois éteint le ressentiment de cette femme contre Thomas. Elle engagea secrètement le vidame à avoir l'œil ouvert sur ses excursions. Une nuit que Thomas partait pour une expédition, le vidame lui tendit des embûches où il tomba et fut gravement blessé au genou. Cet accident l'obligea à se retirer dans un de ses châteaux, après avoir jeté ses meilleures troupes dans le *Castillon* qui, placé sur la limite de la ville, pouvait recevoir du dehors tous les secours qui lui étaient nécessaires pour le siége.

La ville continua d'être exposée à des excès de tout genre de la part des hommes renfermés dans le château. Geoffroy voyant que sa présence était devenue odieuse au peuple et au clergé, auxquels il ne pouvait pas prêter un secours efficace, renvoya son anneau et son bâton à l'archevêque de Reims, lui annonçant qu'il s'exilait et ne serait plus évêque. Il se rendit à Cluny et de là à la Grande Chartreuse près de Grenoble. Deux mois après il fut rappelé, non par les bourgeois, mais par l'archevêque de Reims : le peuple et le clergé le revirent avec peine; cependant ils n'avaient pas encore songé à élire un autre évêque.

Thomas de Marle était toujours retenu hors de

la ville par ses blessures. Les crimes dont il s'était rendu coupable déterminèrent les évêques à porter plainte à Louis-le-Gros et à lui déclarer qu'ils cesseraient les saints offices dans le royaume s'il ne sévissait pas contre ce barbare. Louis fut contraint à aller l'attaquer dans la forteresse qu'il avait fait construire au milieu même des domaines de l'abbaye de Saint-Jean. Les hommes d'armes qui le suivirent dans cette expédition étaient en petit nombre et paraissaient agir à regret ; l'infanterie armée à la légère qu'il avait amenée formait un corps considérable. Thomas ne fut point effrayé de ce déploiement de forces : sommé de détruire les châteaux qu'il avait fait bâtir contre toute espèce de droit, il exprima son refus de le faire par des moqueries et des outrages, et accepta les secours qui lui étaient offerts contre le roi par un grand nombre de ses proches.

On en vint aux mains : les troupes de Thomas furent battues ; la forteresse dans laquelle il s'était retiré depuis sa blessure, tomba au pouvoir du roi dont les efforts furent alors dirigés contre le château d'Amiens. Enguerrand, sa femme, le châtelain Adam et la fille de Thomas de Marle, fiancée à Adelelme fils du châtelain, s'y tenaient enfermés.

Tout étant prêt pour l'assaut, Geoffroy prononça le dimanche des Rameaux, devant le roi

et le peuple, un sermon dans lequel il s'efforça d'animer le courage de ses auditeurs et promit le royaume du ciel à ceux qui périraient dans cette entreprise.

Le lendemain il alla pieds nus, à Saint-Acheul, au tombeau de saint Firmin, et il y passa tout le jour priant pour le succès des armes du roi. Sa prière ne fut point exaucée : d'énormes machines chargées de soldats furent dressées contre les murs de la tour qu'on appelait le *gros château.* Ceux qui le défendaient s'étaient abrités par des fascines afin d'être moins exposés ; les assiégeans approchèrent leurs machines de la tour, sans obstacle de la part des assiégés, et dès qu'elles furent appliquées aux murs, Alevan, chef des ingénieurs qui avaient suivi le roi, éleva en face des remparts deux tours en bois qu'il avait fait construire, et y plaça environ quatre-vingt femmes pour lancer les pierres amassées d'avance dans ces tours. Les assiégeans et les assiégés firent preuve d'un grand courage : les femmes surtout se distinguèrent, [1] toutes furent blessées. Le roi lui-même reçut une flèche dans son haubert, et au rapport du clerc Rothard, neveu de l'évêque, de tous ceux qui furent percés de dards, lui seul échappa à la mort.

Les assiégés étant parvenus à détruire avec les

[1] Guibert de Nogent, p. 263.

pierres qu'ils lançaient à l'aide d'une machine, une des tours en bois qu'on avait approchée des murailles, les soldats qui occupaient ces tours les abandonnèrent et furent presqu'aussitôt suivis par les autres soldats et les bourgeois employés aux travaux du siége. Alors les assiégés sortirent du château, se précipitèrent sur les machines de guerre, les renversèrent et en enlevèrent les débris.

Cette fâcheuse issue de l'assaut tenté par le roi, le convainquit de l'impossibilité de s'emparer par force du château. Il ordonna aux troupes qu'il laissa dans la ville et aux bourgeois de le tenir étroitement bloqué jusqu'à ce que la famine contraignit les assiégés à se rendre, ce qui n'arriva que deux ans après.

« Ce blocus dure encore aujourd'hui, écrivait » Guibert de Nogent, en 1113, [1] et on ne saurait » dire combien il périt chaque jour de bourgeois; » car Adam, campé en dehors de la tour, désole » par de continuelles hostilités, les faubourgs. » Certes, si de tels maux ouvraient l'intelligence » de ceux qui, sans cesse, en entendent le récit, » ils apprendraient que, quoique Thomas ait suc- » combé, toutes les causes ne sont pas pareilles, » ni les jugemens de Dieu tellement semblables

[1] Voyez sa vie dans la collection des chroniques relatives à l'histoire de France, par M. Guizot.

» envers nous, qu'il soit permis à un évêque de » provoquer ses ouailles à s'entre égorger. »

Ce passage prouve ce que nous avons dit des reproches adressés à l'évêque Geoffroy, à l'occasion des maux occasionés par la guerre et dont le terme ne pouvait être prévu. Il en résulte aussi qu'Enguerrand qui avait survécu à Thomas de Marle, son fils, luttait toujours contre les bourgeois.

Quoiqu'il en soit, après deux ans d'un siège vigoureux, les troupes renfermées dans le château, pressées par la faim, se rendirent. Le château fut détruit de fond en comble par ordre du roi et de Geoffroy, afin qu'il ne servit plus de repaire aux hommes audacieux qui, dans ce temps d'anarchie et *sous prétexte d'exercer leurs droits seigneuriaux*, faisaient *métier* de brigandage.

Pendant le siège, les bourgeois avaient transporté leur or, leur argent et tout ce qu'ils avaient de plus précieux dans le monastère de *Saint-Denis hors la ville.*[1] Tous ces objets avaient disparu; un moine préposé à leur garde, entraîné par de fausses idées de dévotion, et pensant qu'il était préférable que de si grandes richesses fussent distribuées aux pauvres, ou employées au rachat des captifs et en

[1] Sanctus Dionisius extrà urbem. Tit. de 1310.

construction d'églises, avait profité des ténèbres de la nuit et du sommeil de ses frères pour les enlever et les transporter hors du monastère. Cet enlèvement, dont l'auteur était demeuré inconnu, fit grand bruit. Les déposans se présentèrent pour retirer ce qu'ils avaient confié à la garde des moines: ceux-ci recoururent à Geoffroy; ce pieux évêque ne crut pouvoir mieux faire que de dire une messe pendant laquelle parut l'auteur de l'enlèvement avec toutes les choses déposées par les bourgeois au monastère de Saint-Denis. [1]

Le château d'Amiens ayant été démoli, les bourgeois élevèrent un beffroi sur ses ruines, afin de perpétuer le souvenir de leur courage et des malheurs qu'ils avaient eu à supporter pour devenir libres. Cette espèce de monument était alors le signe de l'affranchissement des communes. On y montait la garde, et une grosse cloche qui s'y trouvait servait à appeler le peuple aux assemblées qui intéressaient la communauté des habitans. Le premier beffroi d'Amiens était en bois et en pierres. Il fut remplacé en 1409 par un autre formé d'une tour quadrangulaire, existant encore aujourd'hui. Divisée intérieurement en trois étages éclairés par des jours étroits, cette tour est terminée par une galerie ayant

[1] Surius de vitâ S. Godefrid. Episc. Ambian. t. VI, cap. 13, pag. 219 et suiv.

un cul-de-lampe à chacun de ses angles. Elle était surmontée d'une longue pyramide en charpente coupée vers le milieu par une autre galerie saillante : au dessous existaient trois abat-vent ; il s'y trouvait aussi une lanterne pour le guetteur qui, déjà à cette époque, veillait jour et nuit à la sûreté de la ville.

Un incendie consuma, au mois d'août 1552, une partie de la flèche que nous venons de décrire ; le feu se communiqua si rapidement de la base au sommet, que le guetteur n'ayant pu descendre, pria l'un des spectateurs de lui tirer un coup d'arquebuse. On lui rendit ce triste service après qu'il se fut recommandé à Dieu. Les prisonniers furent sauvés avec beaucoup de peine, et la femme du geôlier sortit la dernière, emportant sous son bras un sac plein d'argent.

Le Beffroi actuel se compose en partie de la tour quadrangulaire de l'ancien. La galerie en pierre qui la couronnait a été remplacée par une nouvelle galerie, aussi en pierre, mais formée de balustres ; les culs-de-lampe existant aux angles ont été supprimés. L'entrée de l'ancien beffroi était placée du côté de l'Hôtel-de-Ville ; elle a été murée, et une autre porte fut ouverte dans la petite rue qui conduit à celle des Chaudronniers.

Selon la tradition, l'église de Saint-Firmin en

Castillon, détruite à la fin du 17e siècle, avait été construite également sur l'emplacement de l'ancien château, à l'endroit de la prison souterraine où saint Firmin, premier évêque d'Amiens, avait eu la tête tranchée, par ordre du président Sébastien Valère. Geoffroy toujours inspiré par son généreux caractère, n'aurait demandé, après la démolition du château, qu'un coin de terre pour élever au patron de son diocèse, un monument qui perpétuât le souvenir de son courage et indiquât aux siècles à venir le lieu du martyre de l'apôtre de l'amiénois.

Il existe à Amiens des ruines d'un ancien *Hôtel-de-Ville* : elles se composent d'un rez-de-chaussée qui était flanqué de deux tourelles dont il ne reste que la base. La voûte surbaissée et l'écusson qui la surmonte semblent appartenir à la seconde partie du 14e siècle. Le monument était peu spacieux ; aussi les mayeurs prêtaient-ils serment et assemblaient-ils le peuple dans la grande salle de la Mal-maison ou dans les Halles.

Plusieurs ordonnances de police qui nous paraîtraient bizarres aujourd'hui, furent rendues dans l'ancien Hôtel-de-Ville d'Amiens. Une de ces ordonnances fixait le nombre des personnes qui pouvaient être conviées aux noces des habitans ; une

autre défendait de faire les invitations à cheval ; une troisième ordonnait aux nouveaux époux de recevoir les ménétriers, sans pouvoir les renvoyer, à peine de 10 livres *Parisis* d'amende.

On prétend que c'est dans cet ancien Hôtel-de-Ville que Charles VI eut sa première entrevue avec Isabeau de Bavière, en 1385. Frappé de la beauté de cette princesse, il dit en sortant de son appartement, au duc de Bourgogne, *qu'il ne pourrait dormir tant qu'il ne l'aurait épousée.* En conséquence, le mariage fut célébré le lendemain, sans aucune des cérémonies usitées à cette époque. On sait que quelques années plus tard, Isabeau, de concert avec le duc de Bourgogne, dont elle favorisait les dangereux projets contre le roi et le dauphin, donna ordre à Philippe de Morvillers de créer en son nom à Amiens, une cour souveraine à l'instar du parlement de Paris, et que cette juridiction nouvelle fut installée à l'Hôtel-de-Ville. Etrange bizarrerie des événemens ! ils nous montrent un roi en démence, une armée anglaise au cœur de la France, une jeune vierge ranimant le courage et le patriotisme de sa nation, une reine de France liguée avec un duc de Bourgogne et organisant la révolte dans une ville où elle avait juré amour et dévouement à son malheureux époux !

Nous allons parler maintenant de quelques monumens religieux du moyen-âge qui se recommandent les uns par de grands souvenirs, les autres par l'élégance et la noblesse de leur architecture, et surtout de la Cathédrale d'Amiens, monument immense où un admirable génie a épuisé toutes ses ressources.

Il y a peu de temps qu'on remarquait encore à 1 kilomètre environ d'Amiens, à gauche du chemin qui conduit de cette ville à Vignacourt, les ruines d'une ancienne chapelle dépendante d'un hôpital de lépreux. Elles consistaient en un pan de mur dans lequel avait été pratiquée une porte à cintre surbaissé. Au-dessus se voyaient dans un enfoncement trois statues demi-nature et en pierre, représentant Jésus-Christ debout entre la Madeleine et saint Lazarre, sous l'invocation desquels était placé l'hôpital dont nous parlons. Ces statues en partie mutilées, étaient remarquables par leurs draperies.

Au-delà de ces ruines, se trouvaient les murs d'une chapelle moderne bénite en 1762, par M. Delamotte, évêque d'Amiens, en présence des principaux administrateurs de l'Hôtel-Dieu. A l'intérieur on ne remarque plus que quelques inscriptions presque effacées, et une pierre sculptée provenant

sans doute de l'ancienne chapelle et où est représentée la Vierge assise sur un trône antique, tenant l'enfant Jésus qu'elle semble présenter à un chanoine à genoux : au-dessus paraît le Père éternel sortant d'un nuage et entouré de cœurs enflammés. Ces statuettes étaient peintes de brillantes couleurs et méritaient d'être conservées. L'inscription, maintenant illisible, gravée dans le socle, portait la date de 1453.

A quelques pas de la chapelle, existe un mur de clôture fort ancien qui se détourne brusquement, se prolonge, se détourne encore de la même manière et aboutit à la plaine. Tout indique qu'anciennement il formait enceinte, en regard du cimetière appelé la *Madeleine*. Ce mur offre une retraite de 12 mètres environ, et trois petites portes cintrées dont deux sont séparées par un refend en pierre, et se trouvent à 15 mètres environ de la troisième. Cette circonstance, qu'il est difficile d'expliquer, tenait probablement à une disposition particulière.

Il paraît qu'anciennement le siége de la Maladrerie était à l'endroit où se trouve aujourd'hui le cimetière de la *Madeleine* et qu'il communiquait à la chapelle dont nous avons décrit les ruines. Cette version nous paraît d'autant plus probable qu'il est impossible de supposer que les lépreux aient

pu être tous réunis dans l'étroit enclos dont les ruines se voient auprès du chemin vicinal d'Amiens à Vignacourt ; que le cimetière se nomme la *Maleine ;* que les traditions les plus anciennes s'accordent à dire qu'il a été une *Léproserie*, et que la retraite et le trois portes du mur à l'est, indiquent que des masses d'individus pénétraient dans l'enceinte par ce côté.

Suivant une autre tradition, lors du siége d'Amiens par Henri IV en 1597, la vieille chapelle de la Maladrerie était encore entière ; mais le surplus des bâtimens était partie à usage de ferme et partie à usage d'hôpital : Henri IV y avait son quartier général.

L'époque où l'hôpital de la Maladrerie a commencé d'exister est entièrement ignorée, aussi bien que le nom de son fondateur. Il est vraisemblable qu'il aura été établi à la fin du 11e siècle pour y recevoir les Amiénois qui avaient rapporté la lèpre de la Palestine où ils étaient allés lors de la première croisade. Cet hôpital était desservi par des frères et des sœurs laïcs liés par de simples vœux, et administré par le corps de ville. Lorsque l'affreuse maladie qui avait motivé sa fondation eut cessé d'exister, ses biens furent dévolus à l'Hôtel-Dieu et régis de la même manière que ceux de ce dernier établissement. C'est du moins ce que porte à croire

l'inscription mise au-dessus de la petite porte de la chapelle bénite par M. Delamotte, en 1762.

La Maladrerie était érigée en paroisse dès le commencement du 14e siècle, et avait un curé. Elle était riche en ornemens et reliques. Chaque année le corps de ville y allait en pélérinage et visitait tous les bâtimens qui en faisaient partie.

La réception d'un lépreux, dans cette Maladrerie, donnait lieu à une cérémonie fort singulière :

Lorsque la maladie avait été reconnue par les physiciens (médecins) ou déclarée par le juge ecclésiastique, le marguillier de la paroisse du lépreux, si les moyens de ce dernier ne pouvaient suffire à la dépense, devait lui procurer le vêtement qui lui était nécessaire et pourvoir aux frais de ses funérailles. Ensuite le curé fixait le jour où il dirait pour lui l'office des morts, et exhortait le peuple à prier dévotement afin que Dieu lui accordât le don de patience.

Au jour indiqué, le curé en surplis et en étole, sortait de l'Eglise, précédé d'accolites portant la croix et l'eau bénite. Arrivé à la maison du malade qui se tenait sur le pas de la porte, il l'aspergeait doucement et commençait le répons : *Credo quod redemptor meus vivit*, *etc.*, aussitôt le lépreux le suivait dévotement, la face couverte d'un capuchon et accompagné de ses amis.

Le cortége étant arrivé à l'église, le curé plaçait sous un drap mortuaire, étendu sur des trétaux, le malade qui devait rester à genoux jusqu'à la fin du service. Le curé disait ensuite la messe à laquelle les parens et amis du lépreux allaient à l'offrande. La messe finie, l'officiant exhortait le malade à se confesser; il se confessait, et immédiatement après on préparait une petite fosse dans le cimetière, vers laquelle on se rendait en chantant: *Libera me, Domine.* Le lépreux se mettait à genoux dans cette fosse, et le curé prenait avec une pelle de la terre qu'il lui jetait sur la tête à trois reprises différentes s'il était laïc, et sur le corps en récitant l'antienne *De terrâ plasmasti me*, si c'était un prêtre.

Le lépreux sortait ensuite de la fosse et s'approchait avec le curé d'une table préparée dans le cimetière, sur laquelle étaient déposés les objets qui devaient former à l'avenir son costume. C'étaient un vêtement de dessus appelé *housse*, des *gants*, des *cliquettes*, un petit *baril* et une *besace*. Le curé bénissait ces objets et avertissait le lépreux de ne plus entrer dans l'église, mais de rester devant la porte pour voir l'élévation et recevoir les aumônes des fidèles. Il l'exhortait à supporter patiemment les maux dont il avait plu à Dieu de le frapper, puis il lui remettait les uns après les autres les objets posés sur la table en lui en indiquant l'usage. La

housse était un signe d'humilité ; la *cliquette* lui tenait lieu de crécelle, pour prévenir les passans de sa présence ; le *baril* était destiné à contenir sa boisson ; il lui était défendu de s'en servir pour puiser de l'eau aux puits et fontaines. On lui donnait des *gants* pour qu'il ne touchât rien à main nue ; une *besace*, pour vivre de charité, et comme signe de renoncement aux choses temporelles.

Cette cérémonie terminée, le curé conduisait le lépreux à la Maladrerie, en récitant les *sept psaumes* et les *litanies*. Lorsqu'il avait été introduit dans sa cellule, on plantait auprès de la porte une croix en bois. Le curé exhortait de nouveau le malade à la patience et priait. Ensuite, il ordonnait sous peine d'excommunication, aux marguillier et officiers de justice de prendre soin du malade pendant les *trente premières heures*, de peur qu'il ne mourût de désespoir.

L'Eglise collégiale de Saint-Nicolas, existait sur l'emplacement du magasin de bois qui se remarque en face de la nouvelle entrée du Palais-de-Justice. Vendue en 1781, elle fut démolie quelques années plus tard. Tel est le sort des plus beaux ouvrage dûs au génie de l'homme ! La nef et le chœur étaient plus anciens que le portail. Selon Millin, la Collégiale de Saint-Nicolas aurait été

commencée vers le milieu du 9e siècle, et selon Delamorlière dans le 11e. Ce dernier se fonde sur cette inscription qui se lisait auprès de la porte d'entrée :

OBITUS DROGONIS HUJUS ECCLESIÆ CONSTRUCTORIS.

et qui désigne évidemment pour fondateur Dreux, évêque de Thérouanne, mort en 1078.

La façade, de style roman ou lombard, était formée de trois porches en plein cintre, décorés de statues remarquables par la singularité de leurs costumes, et de figures grotesques, de monstres, de singes et d'animaux fantastiques ; elle était flanquée à droite et à gauche d'une forte tour carrée, éclairée par une fenêtre aussi en plein cintre.[1]

Les statues de saint Nicolas, évêque de Myrre, auquel l'église était consacrée, de saint Barthélemi, apôtre, de saint Jean l'évangéliste, de Philippe-Auguste et d'Ingelburge ornaient le principal porche. Ces deux dernières, placées à droite et à gauche, rappelaient que c'était dans la Collégiale de St.-Nicolas que Philippe-Auguste avait épousé en 1192, la fille de Valdemar, roi de Dannemarck, dont il se sépara le lendemain même du mariage.

Le motif de cette soudaine résolution est tou-

[1] *Histoire de la ville d'Amiens*, par M. Dusevel, tom. 1, p. 158.

jours demeuré inconnu. Voici en quels termes Rigord rapporte cet étrange évènement : « Le roi députa Etienne, évêque de Noyon, personnage vénérable, à Canut, roi de Dannemarck, pour le prier de lui envoyer une de ses sœurs qu'il voulait prendre pour épouse. Canut accueillit avec empressement cette demande et remit entre les mains de l'envoyé du roi de France, Ingelburge, la plus belle ; jeune princesse qu'ornaient encore la sainteté et l'innocence de ses mœurs. Elle partit comblée des présens de son frère, se confia aux vents et à la mer et trouva à Amiens, Philippe, roi des Français, qui accourait plein de joie avec les évêques et les grands de son royaume, au devant la princesse, depuis long-temps l'objet de ses vœux : c'est dans cette ville qu'elle devint sa légitime épouse et qu'elle fut couronnée reine des Français. Mais ô prodige ! ce jour même le roi, sans doute à l'instigation du diable, ou, selon d'autres, par les maléfices de quelques sorcières, ne vit plus qu'avec horreur cette femme si long-temps desirée. Peu de jours après, les évêques et barons dressèrent un état généalogique qui établissait des degrés de parenté entre Philippe et son épouse, par Charles, comte de Flandre et la censure ecclésiastique rompit aussitôt le mariage. [1] »

1 Rigord, *de Gestis Philippi Augusti*, recueil des historiens de France, tom. 2.

Ingelburge ne quitta pas la France mais vécut pieuse et résignée dans un lieu qu'elle choisit pour retraite, et qu'on croit être Etampes. Elle écrivit, de ce lieu, au chapitre de la cathédrale d'Amiens plusieurs lettres qui, presque toutes, se trouvent transcrites dans les anciens cartulaires déposés aux archives du département de la Somme. Ce passage de l'une d'elles, rapporté par Delamorlière, dans les *Antiquités d'Amiens*,[1] témoigne de sa piété et de l'espoir qu'elle avait conservé de recouvrer l'amour de son époux : « *Nunc autem vobis planetam unam transmittimus supplicantes, ut in orationibus vestris nos colligatis et intuitu dilectionis et devotionis quam ad vos et vestram ecclesiam gerimus, et specialiter gerere voluimus, officiorum et beneficiorum quæ in ea fiunt nos participes faciatis : sciturі pro certo quod si Dominus gratiam suam nobis adauxerit et pacem nostram nobis reddiderit, nos dilectionem nostram ergà vos et ecclesiam vestram manifestabimus certioribus signis et indiciis, etc.* »

Les vœux d'Ingelburge furent enfin exaucés ; Philippe la reprit quelques années après et le peuple en conçut une grande joie ; car on ne trouvait dans le roi, dit Guillaume Lebreton, [2] rien

[1] Liv. II, pag. 194.

[2] Vie de Philippe Auguste.

qui fût digne de blâme, si ce n'est qu'il privait sa femme des droits qu'elle avait sur sa personne, quoiqu'il lui accordât magnifiquement toutes les autres choses qui lui étaient nécessaires.

Les faits qui précèdent et que nous avons reproduits parce qu'ils ont un rapport direct au monument qui nous occupe, prouvent à quelles basses complaisances peuvent descendre, dans les gouvernemens absolus, les hommes que leur naissance ou le hasard placent auprès des rois : Philippe se crée une parenté avec la femme qu'il veut répudier, et la censure ecclésiastique rompt son mariage ; quelques années après, malgré cette rupture, il reprend la même femme qu'il a chassée de son lit !

La *Cathédrale d'Amiens* dont nous ne nous occuperons que sous le rapport artistique et historique, pour ne pas répéter tout ce qui en a été dit,[1] est de style gothique-arabe dans presque toutes ses parties. Evrard de Fouilloy, quarante-cinquième évêque d'Amiens, en posa la première pierre en 1220, sous le pontificat d'Honoré III et le règne

[1] Voy. *Description de l'Eglise Cathédrale d'Amiens*, par Rivoire 1806, in-8 ; *Notice historique et descriptive de l'Eglise Cathédrale de Notre-Dame d'Amiens*, par M. H. Dusevel, 1830 in-8 et *Description historique de la même Eglise*, par M. Gilbert, in-8, 1833.

de Philippe-Auguste. Robert de Luzarches, l'un des plus habiles architectes de son temps, fut chargé du plan général et de la conduite des travaux. A cette époque, d'importantes modifications avaient été introduites dans la construction des églises. Des monumens, plus riches, plus élégans et qui font encore aujourd'hui l'orgueil des villes qu'ils décorent, s'élevaient dans toutes les parties de l'Europe; l'amour des arts s'était concentré sur les édifices consacrés au culte et l'on vit des corporations d'ouvriers s'empresser de contribuer à leur ornement, ambitionnant la seule gloire d'y laisser l'empreinte de leur émulation dans des représentations naïves; de pieuses caravanes d'artistes allaient de province en province, restaurant les monuments religieux et en construisant de nouveaux.

A la mort d'Evrard, arrivée en 1223, les murs du monument sortaient à peine de terre et il est probable que Robert de Luzarches le suivit de près au tombeau, car, sous l'épiscopat de Godefroy, successeur de cet évêque, Thomas de Cormont était chargé de la conduite des travaux. Cet architecte éleva les piliers et les galeries jusqu'à la naissance des voûtes, et son fils Renault de Cormont, qui lui succéda dans cette entreprise, l'acheva en 1288.

Godefroy d'Eu, mort en 1237, avait laissé à

Arnoult le soin de faire construire les maîtresses voûtes et celles des bas-côtés.

Arnoult fit élever les galeries extérieures, les pyramides, les arcs-boutans, les roses, et sur la partie centrale de la croisée, un clocher en pierre surmonté d'une flèche en bois et couvert en plomb, que la foudre détruisit le 15 juillet 1527.

Gérard de Conchy et Aleaume de Neuilly, évêques en 1252 et 1258, firent peu de chose pour le monument.

Enfin les dons des fidèles ayant procuré les moyens de pousser avec activité les travaux qui restaient à faire, il fut achevé, ainsi que nous l'avons dit, en 1288, soixante-huit ans après le commencement des travaux, sous l'épiscopat de Bernard d'Abbeville *dont la représentation en pied se voyait* sur la grande vitre au fond du rond-point du sanctuaire.

Cependant l'édifice était encore imparfait dans quelques unes de ses parties : les deux tours qui terminent la façade principale et la petite galerie qui les réunit ne furent achevées que vers la fin du 14e siècle.

Les chapelles latérales ne faisaient pas partie du plan général donné par Robert de Luzarches ; ce qui le prouve c'est qu'elles excèdent l'alignement de la façade principale, construite sur une échelle

trop petite pour être en harmonie avec les proportions mâles du corps de l'église.

On ignore l'époque où elles furent élevées, mais il est probable que ce fut peu de temps après la construction du monument.

Ce qui frappe le plus dans la Cathédrale d'Amiens, c'est la magnificence de son ensemble, la rectitude et l'unité de son plan, la perspective majestueuse de ses larges percées, l'heureuse harmonie de ses lignes et la symétrie de ses détails.

Les voûtes et les murs sont contrebutés à l'extérieur par un grand nombre d'arcs-boutans disposés en divers sens et surmontés d'une multitude d'obélisques ou de pyramides remarquables par leur légèreté.

Le portail fixe l'attention par la perfection des ornemens particuliers qui le décorent : il se divise en trois porches disposés en avant-corps et qui laissent en retraite tout le reste de l'édifice qu'ils rendent ainsi léger et gracieux. Le système de décoration est le même pour les trois porches: il consiste en un stéréobate continu enrichi de médaillons contenant cent dix-huit bas-reliefs ; au dessous et sur le stéréobate s'élève un rang de colonnes légèrement engagées portant chacune une statue de grande proportion élevée sur une console et surmontée d'un dais; le tout terminé par de profondes

voussures ogives dont les arcs multipliés, présentant une diminution progressive sont remplis d'anges, de séraphins et d'autres personnages en rapport avec le tableau en relief du *jugement dernier*, sculpté au fond du tympan. Les trois portiques sont surmontés par des pignons triangulaires ornés de chardons qui se détachent d'une manière pittoresque sur des enfoncemens obscurs.

Les grandes statues sont peu remarquables, excepté celles de sainte Ulphe et du Sauveur du monde. Les demi-reliefs sont, en général, corrects et les médaillons représentant les *vertus* et les *vices* mis en opposition, d'une exécution pure et naïve, préférable à celle de médaillons pareils qui décorent l'un des porches de la Cathédrale de Paris.

Les galeries qui surmontent le portail sont d'un bon style et la dentelle en pate d'oie contournant les arcs d'ouverture des ogives des trois portails, est d'une délicatesse admirable. La rose pratiquée dans la partie supérieure de la façade, fixe l'attention des artistes, par ses nervures délicates et hardies.

Au sud de l'édifice, on découvre entièrement toute la façade latérale et on peut contempler ses proportions imposantes, la prodigieuse élévation des combles et la belle flèche qui les surmonte.

De ce côté, la façade présente trois entrées: celle

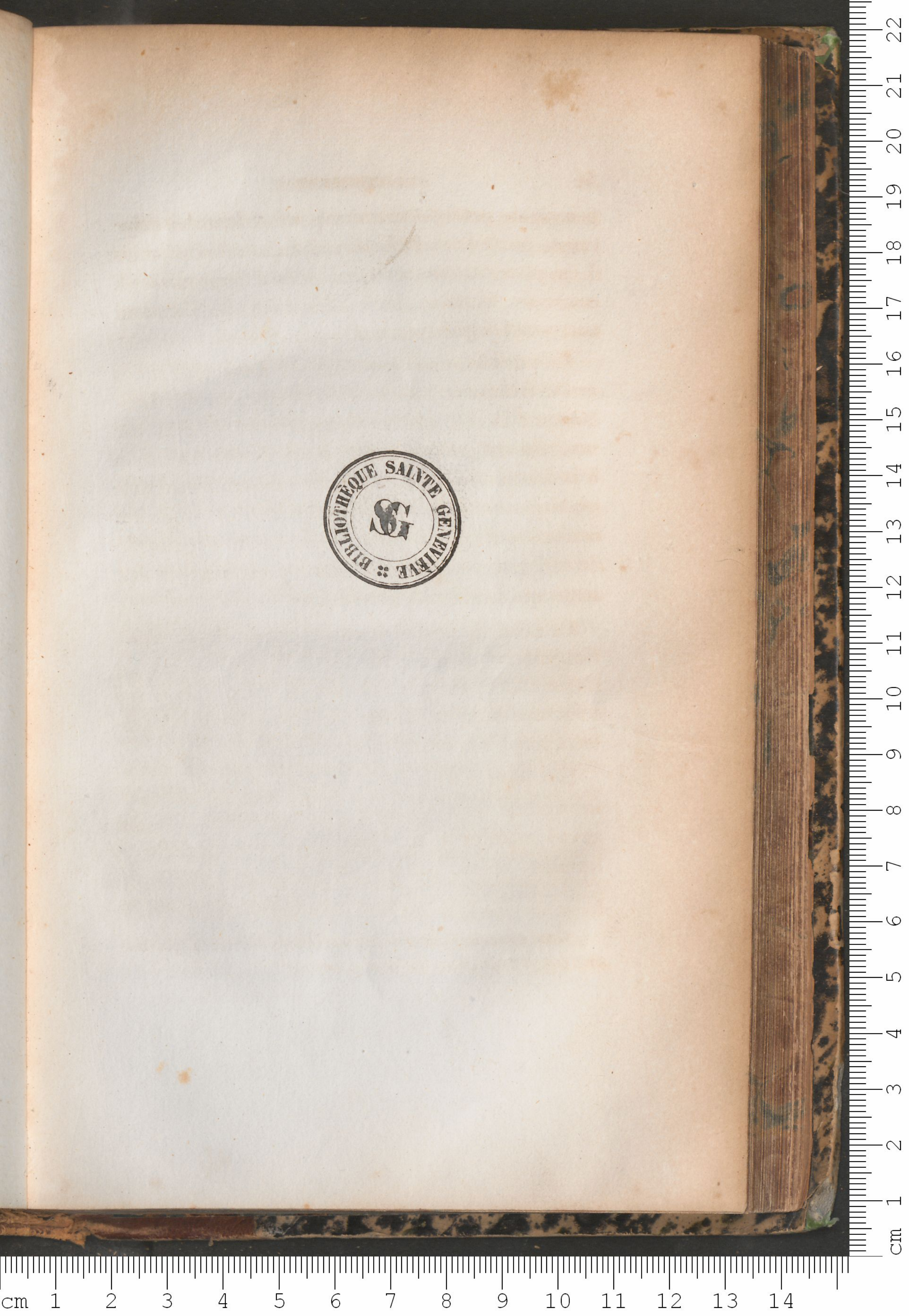
principale pratiquée sous un porche riche de sculptures, porte le nom de *portail Saint-Honoré;* mais il est plus connu sous celui de la *Vierge dorée*, à cause de la statue dorée de la mère de Dieu qui surmonte le pilier central.[1]

Ce portail est remarquable par deux obélisques qui le flanquent à droite et à gauche, par des arcs-boutans hardis qui se présentent de côté et par une rose magnifique qui, à cause de son exécution à la fois noble et simple, semble appartenir au style gothique arabe. Le contour de cette rose, offre des ornemens singuliers : ils consistent en une rangée de trèfles renversés, soutenus et parcourus par des anges qui semblent se poursuivre.

Au nord, le portail porte le nom de *St-Firmin-Confesseur* et n'a pour toute décoration que la statue de cet évêque, surmontée d'un dais d'une structure élégante. Le fond de l'arc ogive de la porte est à jour, à compartimens et garni de vitres.

Les murs latéraux et du pourtour du chœur du monument sont appuyés extérieurement par un grand nombre d'arcs-boutans à double rang et formant réseau autour du chœur au moyen de pieds-droits intermédiaires. L'architecte a compris

1 Cette statue est d'une très belle exécution; elle fut un peu mutilée par un orage, il y a quelques années.

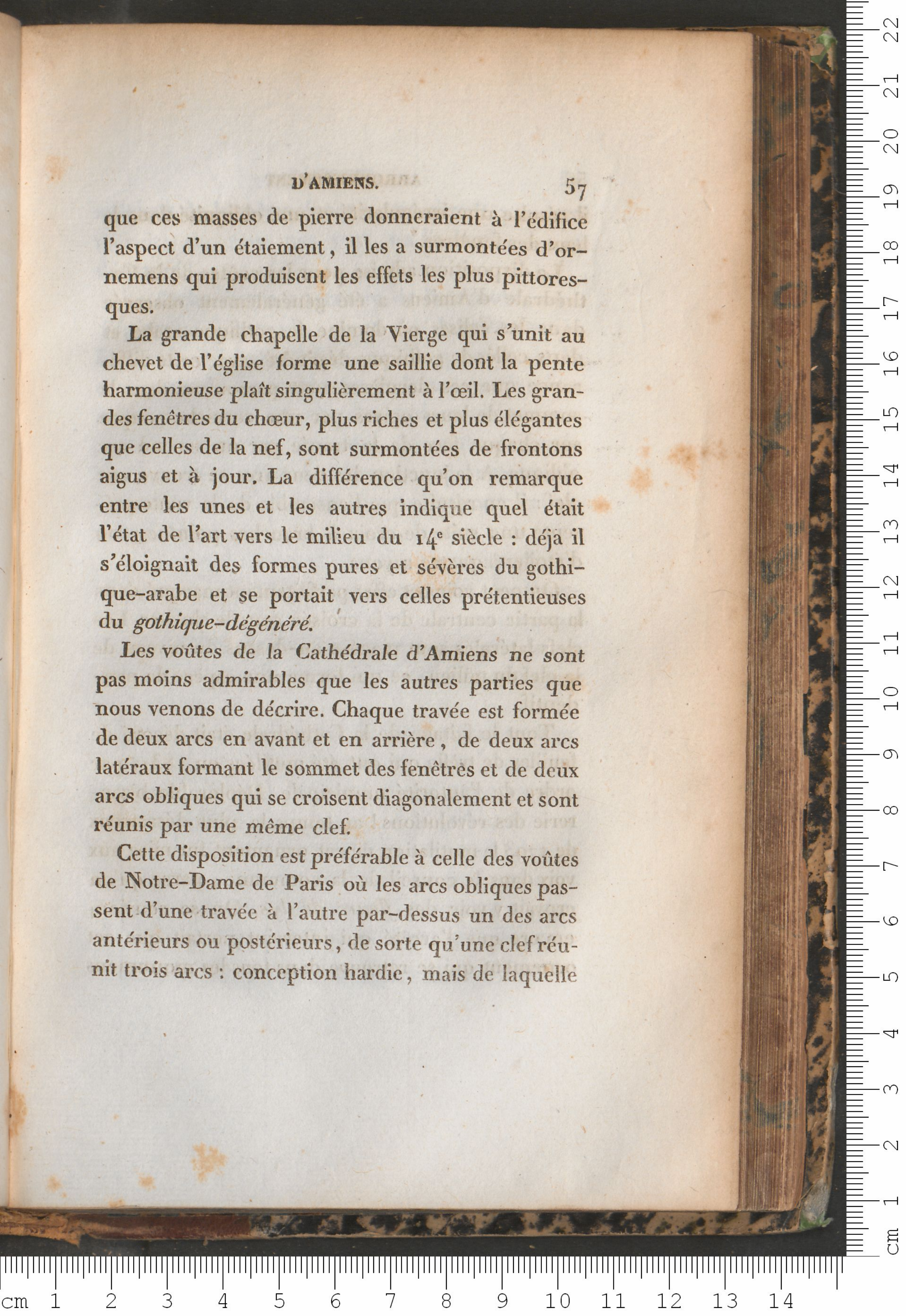




Litho. Delaporte à Amiens. 1837. Duthoís delt

Cathédrale d'Amiens.

(Vue du Don.)



que ces masses de pierre donneraient à l'édifice l'aspect d'un étaiement, il les a surmontées d'ornemens qui produisent les effets les plus pittoresques.

La grande chapelle de la Vierge qui s'unit au chevet de l'église forme une saillie dont la pente harmonieuse plaît singulièrement à l'œil. Les grandes fenêtres du chœur, plus riches et plus élégantes que celles de la nef, sont surmontées de frontons aigus et à jour. La différence qu'on remarque entre les unes et les autres indique quel était l'état de l'art vers le milieu du 14[e] siècle : déja il s'éloignait des formes pures et sévères du gothique-arabe et se portait vers celles prétentieuses du *gothique-dégénéré*.

Les voûtes de la Cathédrale d'Amiens ne sont pas moins admirables que les autres parties que nous venons de décrire. Chaque travée est formée de deux arcs en avant et en arrière, de deux arcs latéraux formant le sommet des fenêtres et de deux arcs obliques qui se croisent diagonalement et sont réunis par une même clef.

Cette disposition est préférable à celle des voûtes de Notre-Dame de Paris où les arcs obliques passent d'une travée à l'autre par-dessus un des arcs antérieurs ou postérieurs, de sorte qu'une clef réunit trois arcs : conception hardie, mais de laquelle

il résulte une irrégularité et une obliquité dans le haut des fenêtres.

La disposition admise pour les voûtes de la Cathédrale d'Amiens a été généralement observée dans les églises où domine le gothique-arabe et dans celles de gothique-dégénéré, avec cette différence que ces dernières sont parcourues dans le sommet de leurs ogives par une corniche coupée sur chaque face de la travée par un second arc oblique. A la jonction des deux arcs se trouve une clef : il en résulte que l'ensemble de la voûte présente une suite de croix à branches pointues, ou d'étoiles à quatre rayons.

On peut voir cet effet parfaitement marqué dans la partie centrale de la croisée sous le clocher. Les clefs latérales sont placées au-dessus du niveau de la clef du milieu, ce qui forme une espèce de pendentif.

Tout le faîtage de la Cathédrale était décoré de feuilles de trèfle qui ont été mutilées en 1831, par ordre de l'autorité municipale. Déplorable bizarrerie des révolutions! au temps le plus désastreux de 1793 la mutilation de cet ornement fut mise aux voix dans le conseil de la commune, parce qu'on croyait y voir des *fleurs de lys*. On se souvient encore que l'arrêté qui intervint portait que cet ornement qui se retrouve dans tous les monumens

religieux de la même époque, ne devait pas être détruit; et, sous nos yeux, on l'a barbarement dénaturé!

La flèche élevée au centre de la croisée, sous l'épiscopat d'Arnoult, ayant été détruite par la foudre le 15 juillet 1527, un charpentier de la commune de Cottenchy fut présenté par le chanoine Delameth au chapitre qui approuva son plan et, d'une voix unanime, lui confia la construction du clocher. Cet homme qui se nommait Louis Cordon, s'adjoignit Simon Tanneau, autre charpentier.

L'entreprise de ces modestes artistes fut achevée le 22 mai 1533 et bénie la même année, par François de Halwin, évêque d'Amiens. Les ouvrages en plomb qui *décorent cette partie du monument* sont dus à Jean Pingard, de Beauvais, *plombier* du chapitre.

Prise isolément, la nouvelle flèche est un ouvrage admirable mais ses proportions ne s'accordent pas avec celles de l'édifice et elle manque au système pyramidal qui, dans le style gothique, doit être continu. [1] Le premier clocher avait plus de rapport avec le monument; sa base était en pierre et carrée; elle se terminait graduellement en pyramide et n'offrait pas l'aspect d'une aiguille posée

[1] H. Dusevel, Mémoire MS. couronné par l'institut.

brusquement sur une large base comme le nouveau clocher dont la forme et les dimensions paraissent avoir été principalement déterminées par l'ébranlement des quatre forts piliers qui soutiennent la croisée. Cependant cette flèche est estimée de tous les amis de l'art aussi bien pour le mécanisme ingénieux de sa charpente que pour ses découpures élégantes qui, naguères encore, permettaient au jour de la traverser dans tous les sens, et lui donnaient un aspect pittoresque. Il paraît que le besoin de suspendre quelques cloches a décidé la pose, dans sa partie inférieure, d'énormes pièces de bois qui interceptent la lumière. Quoique nous soyons juges peu compétens d'un pareil travail, nous ne pouvons nous empêcher de dire que les cloches que les anciens architectes suspendaient dans les clochers pareils à celui de la Cathédrale, n'étaient pas d'un poids si considérable qu'il eût fallu de tels massifs de charpente et que, dans tous les cas, il eût été possible, au temps où nous vivons, de les remplacer par de légers beffrois en fer, disposés de manière à laisser un libre passage à l'air.

Il nous reste à parler de l'intérieur de la Cathédrale d'Amiens : son plan, en forme de croix latine, consiste en une nef, un chœur et une croisée, accompagnés de vastes bas-côtés, disposés sur le

même axe et bordés de chapelles qui règnent autour de la nef et du chœur. Ce qui étonne le plus lorsqu'on contemple cet édifice, c'est l'accord parfait de toutes les parties et la perfection des détails. Cette harmonie est due aux soins scrupuleux que les architectes qui ont succédé à Robert de Luzarches dans la conduite des travaux, ont mis à suivre les premiers plans. Il serait presque impossible de trouver un pareil exemple de modestie dans nos temps modernes.

Cependant il est facile de reconnaître, dans plusieurs parties du monument, les modifications subies par le style gothique dans l'intervalle du commencement à la fin de l'entreprise. On le remarque particulièrement dans la forme des piliers, qui cessant d'être simples, uniformes, ronds, se groupent, se cantonnent en faisceau de colonnes et deviennent anguleux et plus élancés. Les arcs ogives sortant du triangle équilatéral, sont plus aigus et les trèfles au lieu d'offrir des formes rondes, présentent un angle curviligne à chaque feuille.

Ceux qui cultivent les arts reconnaîtront dans toutes les parties de la nef l'œuvre d'un homme de génie. Sa beauté principale consiste dans la parfaite harmonie des proportions et dans la simplicité des ornemens : empreinte certaine du talent et du bon goût. Les grandes fenêtres et les galeries du chœur

sont maniérées, le pignon qui surmonte ces galeries est mesquin. Quelle différence entre la corniche en feuille d'acanthe qui surmonte l'appui des galeries du chœur et celle analogue de la galerie de la nef, formée de pampres, largement dessinées et fouillées avec art! les piliers de la nef sont formés d'un pilier central flanqué de quatre colonnes de moindre dimension, surmontés tous de chapitaux composés de volutes et de feuilles de choux. Leur base est celle attique ; une nacelle très-profonde sépare deux tores.

Les fenêtres des chapelles des bas-côtés de la nef se font remarquer par d'élégantes nervures, cependant elles ne peuvent être comparées à celles de la nef, *d'exécution simple et qui néanmoins* rend bien l'idée qu'on peut se faire du génie de Robert de Luzarches.

Les fenêtres des autres chapelles, c'est-à-dire de celles qui contournent le chœur, sont de ce grand architecte : elles se composent de deux arcades ogives élevées et légères supportant trois trèfles superposés.

On remarque, à droite et à gauche de la grande porte, en entrant dans la nef, deux tombes en métal sur lesquelles sont représentés en relief les évêques Evrard de Fouilloy et de Godefroy d'Eu, fonda-

teurs de l'Eglise; ces tombes d'un beau style, sont supportées chacune par six lions.

Le buffet d'orgues est posé à l'entrée de la nef au-dessus des tombeaux d'Evrard de Fouilloy et de Godefroy d'Eu, sur une tribune en bois d'une construction hardie et en manière d'arcade formant pendentif, disposition étrange, mais dont on voit quelques exemples dans les ouvrages de style gothique dégénéré. Les ornemens dorés du buffet d'orgues sont très-remarquables; mais les riches peintures dont on l'a récemment décoré ne sont pas en harmonie avec ces ornemens.

Au milieu de la nef se trouve la chaire, exécutée en 1773 sur les dessins de Christophe, architecte, par Dupuis, habile sculpteur, né à Amiens. La réputation dont elle jouit est méritée, ses proportions sont grandioses et en harmonie avec la majesté de l'édifice. Les trois statues représentant la Foi, l'Espérance et la Charité qui la supportent, forment par leur réunion une belle allégorie des vertus théologales. On a prétendu qu'elles manquent de correction et d'idéalité; il nous semble que ceux qui l'ont dit n'avaient pas assez remarqué leur attitude obligée, et les avaient examiné de trop près, au lieu de les voir à la distance où elles doivent produire leur effet.

Le grand labyrinthe exécuté en pierres blanches

et bleues incrustées dans le pavé de la nef a disparu à l'époque du nouveau carrelage fait il y a peu d'années. La suppression de ce labyrinthe est d'autant plus à regretter qu'il rappelait le souvenir des Croisades : lorsque le zèle pour ces expéditions lointaines se fut un peu ralenti, les dévots y faisaient des stations qui tenaient lieu du voyage de Jérusalem.[1] Quand cessera-t-on de détruire ainsi les monumens anciens qui retracent les pieux usages des temps où ils ont été construits ? En supposant qu'on eût dû exaucer le nouveau pavé, fallait-il le faire en pierres blanches, fatiguantes à l'œil et peu dignes d'un temple aussi magnifique !

Les stalles du chœur sont un modèle accompli de sculpture gothique. Un grand nombre de petites figures et de bas-reliefs les décorent ; un couronnement en saillie surmonte les dossiers, décorés d'aiguilles, de trèfles et de dentelures d'une exécution parfaite. De magnifiques pyramides à jour se font remarquer aux quatre extrémités.

Les murs extérieurs du chœur sont ornés de superbes grilles et de bas-reliefs représentant la vie de saint Firmin et celle de saint Jean-Baptiste, exécutées dans le goût de la renaissance.

Nous serions entraînés beaucoup trop loin si

[1] *Notice historique et descriptive de la Cathédrale d'Amiens*, par M. Dusevel, pag. 25.

nous voulions parler des chapelles qui existent à droite et à gauche de la nef et qui contournent le chœur, des décorations de ces chapelles, des statues et des tableaux qu'on y distingue. D'ailleurs notre intention a seulement été de décrire l'édifice en général et non les détails qui, depuis qu'il existe, ont successivement accru sa magnificence.

Il est faux, selon nous, que, comme l'ont prétendu des hommes dont la science recommande les opinions, le gothique soit un style bâtard et sans règle. Le monument dont nous venons de déterminer le genre d'architecture prouve que le gothique a ses proportions et ses lois ; seulement il est possible que les effets qu'elles sont destinés à produire exigent moins que les ouvrages grecs ou romains, le concours du goût et du génie.

La Cathédrale d'Amiens est la principale gloire de cette grande cité. Les artistes et les curieux la traversent souvent pour admirer sa superbe basilique. Les hommes qui s'occupent d'histoire peuvent aussi y trouver de beaux souvenirs, car un grand nombre de rois, de reines et de personnages l'ont visitée. Nous citerons Jacques II, roi d'Angleterre, le czar Paul Ier et Napoléon, trois rois dont la mort atteste le néant des grandeurs humaines.

C'est dans ce monument que Louis IX, choisi

pour arbitre, par Henri III et ses barons, prononça, le 23 janvier 1263, sa sentence en faveur de Henri.

Edouard III, roi d'Angleterre, se présenta dans la Cathédrale d'Amiens, en 1329, pour rendre à Philippe de Valois en personne foi et hommage, comme duc de Guyenne. Il y parut la couronne en tête, l'épée au côté et l'éperon doré au talon; sa suite était nombreuse et brillante : les rois de Bohême, de Navarre, de Majorque; les ducs de Bourgogne, de Bourbon et de Lorraine étaient présens. Quand il fut arrivé près du trône du roi de France, le grand chambellan lui ordonna de quitter sa couronne, son épée, ses éperons et de mettre un genou en terre, ajoutant : « *Sire, vous* » *devenez comme duc de Guyenne, homme-* » *lige du Roy monseigneur qui cy est, et lui pro-* » *mettez foy et loyaulté.* [1] » Mais Edouard soutint qu'il ne devait que l'hommage simple, allégua le besoin de consulter ses archives et promit d'expédier, aussitôt qu'il serait de retour dans ses états, des lettres scellées du grand sceau par lesquelles il déclarerait rendre *hommage comme l'avaient fait ses prédécesseurs.* Ces lettres furent en effet envoyées, mais sur l'insistance de Philippe, et déposées à la chancelerie de France.

[1] *Histoire d'Amiens*, par M. Dusevel, tom. I, pag. 263.

C'est enfin dans la Cathédrale qu'eut lieu le 17 juillet 1385, le mariage d'Isabeau, fille d'Etienne duc de Bavière, avec Charles VI. Nous avons rapporté, en parlant de l'ancien Hôtel-de-Ville d'Amiens, les intrigues tramées, plusieurs années après, par cette princesse, pour établir à Amiens un parlement rival de celui de Paris : son mariage devait lui imposer d'autres devoirs envers la nation et promettait plus de bonheur à son époux.

Parmi les autres monumens religieux qui se voient dans la même ville, l'*Eglise St-Germain* se présente en première ligne. Bâtie dans le 15e siècle, elle se fait remarquer par la pureté de ses ornemens de style gothique dégénéré. L'archivolte à volutes et pate-d'oie de l'entrée principale est un ouvrage magnifique. L'architecte a dissimulé habilement les arcs-boutans qui appuient l'édifice en les faisant servir de réfend aux chapelles latérales et les terminant en pyramides à épis de blé. Les fenêtres qu'on remarque entre ces arcs-boutans sont larges et divisées par des meneaux variés et d'une grande richesse. Au-dessus des fenêtres, règne une galerie à jour et à entre-lacs. La tour qui flanque le portail principal, quoique dépourvue de sculptures, est sans contredit la partie la plus parfaite du monument ; mais il est fâcheux qu'elle soit surmontée

d'un toit mesquin au lieu de l'être d'une pyramide en rapport avec l'édifice. Les derniers châtelains d'Amiens ont beaucoup contribué à la construction de cette église qui fut rallongée en 1477 avec les matériaux des fortifications de la ville que le mayeur Antoine Clabault avait fait abattre. C'est dans son clocher que l'on plaça le guet pendant la reconstruction du beffroi en 1748.

L'ancienne *Eglise de St-Remy* est tout entière du style de la renaissance. On voyait autrefois, sur le portail, un bas-relief représentant le baptême de Clovis. La tour de ce monument est remarquable : sur chaque face on distingue deux médaillons renfermant les portraits de quelques bienfaiteurs de cette Eglise et des salamandres, emblême de François I[er]. Cette tour est munie, au sommet, de dragons ou gargouilles destinées à l'écoulement des eaux pluviales. Elle est couverte d'un toit plat que devait probablement remplacer une flèche.

Le chœur de l'*Eglise des Cordeliers* fut construit en 1484. On remarque, à gauche, le superbe mausolée de Nicolas de Lannoy, connétable du Boulonnais, et de Jeanne Maturel son épouse. Ce monument en marbre noir, blanc et jaspé, est dû au ciseau du sculpteur Blasset qui l'exécuta en 1632.

L'Eglise des Cordeliers est un édifice très-irrégulier. On remarque, dans le côté gauche, à l'intérieur, une rangée de fenêtres ornées de nervures et de médaillons en verre peint, offrant diverses armoiries. L'existence d'un seul bas-côté lui donne un aspect désagréable. C'était une règle des ordres mendians de n'en faire qu'un comme signe de leur pauvreté. On peut se convaincre de la vérité de cette observation par la vue des églises qui ont appartenu à ces ordres et notamment des restes de celle des Augustins d'Amiens.

L'*Eglise Saint-Leu* existait dès l'année 1074 et appartenait au chapitre de la Cathédrale. Le portail actuel ne paraît pas remonter au-delà de 1480. Cette Eglise n'a de remarquable que son clocher qui, cependant, est bien inférieur aux tours des églises St-Germain et St-Remy, quoique de même style. On distingue à sa base une large ogive surmontée d'un archivolte, et au-dessus une galerie d'un travail assez compliqué. Ce clocher construit dans le 16e siècle, a, comme celui de St-Remy, des animaux fantastiques à chaque angle de la seconde galerie qui la couronne, pour l'écoulement des eaux. Il se termine par un toit en pointe qui le rend plus léger et dont manquent les deux autres églises.

L'escalier de la tribune de l'orgue est remarquable par un travail analogue à celui des stalles de la Cathédrale. Il est renfermé dans une tour ronde travaillée à jour. Auprès, existe une tribune supportée par des colonnes d'un ordre composite assez singulier. Le plafond de cette tribune est enrichi de compartimens à arabesques et d'ornemens dans le goût de la renaissance.

On ignore l'époque où fut construite l'*Eglise Saint-Jacques*. Aucune des parties de cet édifice ne mérite de fixer l'attention des amis des arts. Sa tour est pesante et sans grâce; sa nef enfoncée dans le sol est de mauvais style.

Il existe à Amiens un grand nombre de monastères et d'églises abandonnés. Nous n'en parlerons que pour demeurer fidèles à notre promesse de ne nous occuper que des monumens qui méritent de fixer les regards des artistes et dont les élémens peuvent servir à reconstituer l'architecture gothique.

Nous sommes entrés dans de grands développemens au sujet des monumens religieux par le motif que c'est surtout en eux que se remarquent bién distinctement les diverses nuances du gothique. Dans les monumens civils et les maisons de particuliers on ne trouve que des indices de l'architec-

ture contemporaine, mais vagues, indéterminés et presque toujours modifiés par la fantaisie des constructeurs; aussi sont-ils plutôt des objets de curiosité que d'étude. Cependant nous allons terminer notre description d'Amiens par trois monumens de ce dernier genre appartenant au moyen-âge.

L'*ancien Hôtel du Gard* était situé entre la place Saint-Firmin à la pierre et la rue des Sœurs-Grises. Construit au 14e siècle, il disparut, comme beaucoup d'autres, à la fin du 16e. Il servait, en temps de guerre, de réfuge aux religieux de l'abbaye du Gard [1].

La façade de cet Hôtel était flanquée, aux deux extrémités, d'une tour octogone et en saillie, élevée jusqu'au comble et terminée en pyramide; les jours pratiqués dans ces pyramides et toutes les fenêtres étaient à croisillon; celles du rez-de-chaussée étaient surmontées d'une niche ronde, accompagnée, à droite et à gauche, de sculptures en bois dans le style gothique dégénéré. Le rez-de-chaussée et le premier étage avaient une galerie figurée par des solives affleurantes, imitant les entre-lacs qu'on remarque à celle de l'Eglise Saint-Germain. Le

1 Ces moines avaient aussi un réfuge à Abbeville, voy. l'*Histoire ancienne et moderne d'Abbeville et de son arrondissement*, par M. Louandre, 1835.

pignon formait une ogive allongée, terminée par un riche archivolte. Le tout était en bois sculpté. Les maisons des particuliers bâties à la même époque que l'Hôtel du Gard et même jusque vers le milieu du 16e siècle, présentaient un de leurs pignons sur la voie publique et, par la saillie des étages supérieurs, reprenaient, dans le haut, le terrain qu'elles devaient céder à leur base. La charpente venait effleurer l'alignement et produisait de bizarres effets. Les maisons des riches étaient souvent décorées de pampres ou de figures fantastiques. La saillie des grosses poutres, presque toujours sculptée, représentait quelque saint, comme pour mettre la bâtisse sous sa protection, ou bien des caricatures et des personnages de l'antiquité. On peut voir de pareilles constructions dans un grand nombre de villes de France : nous en avons remarqué de très-anciennes à Amiens, rue des Poirées, vis-à-vis celle de Guyenne, rue des Orfèvres, cloître de la Barge et Grande rue de Beauvais. [1] Philippe de Valois se réfugia à l'Hôtel du Gard en 1346, après la bataille de Crécy, il y convoqua même les grands du royaume pour aviser avec eux aux mesures qu'il convenait de prendre pour forcer Edouard III, roi d'Angleterre à lever le siége qu'il avait mis devant Calais.

[1] H. Dusevel, mémoire MS. couronné par l'Institut.

Ce fut dans le même Hôtel que se cacha une partie des soldats avec lesquels Ferry de Picquigny et le vicomte de Poix qui tenaient le parti des Navarrois, essayèrent de surprendre Amiens, le 15 septembre 1358. Cette entreprise hardie ayant échouée, Jacques de St-Fucien, capitaine de la ville, l'abbé du Gard qui avait recueilli une partie des conjurés, et dix-sept bourgeois d'Amiens, convaincus de trahison, furent décapités sur le grand Marché.[1]

Le *Logis-du-Roi* dont il ne reste plus que la grande tour et des portions de bâtimens, était une construction en brique avec chaînes de pierre, entourée, de toutes parts, d'un mur crénelé et flanqué de tourelles aux angles. La porte d'entrée sur la rue des *Fossés*, aujourd'hui des Trois-Cailloux, était garnie d'un pont-levis. Le Logis-du-Roi avait été construit par ordre de François Ier sur l'emplacement de l'hôtel des Trois-Cailloux; charmé de la réception qui lui avait été faite à Amiens, en 1517, ce monarque résolut d'y passer plusieurs mois chaque année, mais le revers qu'il éprouva à la bataille de Pavie, sa captivité qui en fut la suite, les guerres qu'il eut à soutenir contre les Impériaux et les Anglais le firent renoncer à son projet, et le

[1] *Histoire de la ville d'Amiens*, par le P. Daire, tom. I, p. 221.

Logis-du-Roi devint la demeure des gouverneurs de la province de Picardie. Le duc de Longueville, l'un d'eux, ayant été blessé à la tête d'un coup d'arquebuse par un soldat de la garnison de Doullens qu'il était allé inspecter, y mourut en 1595, fort regretté des Amiénois. *On l'exposa dans cet hôtel, vestu d'un pourpoint de satin blanc passementé d'argent, son collier de l'ordre au col et une croix en la main.* [1]

Il existe à Amiens des ruines d'un autre monument de la même époque : la porte *Montre-Ecu* dont les restes sont enclavés dans la citadelle, offrait tous les caractères distinctifs de l'architecture élégante du temps de François Ier. Ses pilastres et son fronton étaient ornés avec soin. La pensée de faire construire cette porte vint au monarque, à son passage à Amiens en 1520, lorsqu'il se rendait à Ardres, pour son entrevue avec le roi d'Angleterre, au camp du drap d'or, pensée qu'il réalisa bientôt après. Ce monument était décoré de salamandres et du chiffre du roi chevalier. Selon Daire, il tirait son nom d'une fabrique d'épées et de boucliers qui aurait existé anciennement à Amiens, [2] mais c'est une erreur : ce

[1] *Antiquitez de la ville d'Amiens*, par Lamorlière, t. III, p. 307.
[2] *Histoire d'Amiens*, par le P. Daire, tom. I, p. 485.

nom lui avait été donné à cause d'un écu aux armes de France que l'on voyait au haut, et qu'un génie tenait dans les bras.[1]

Ce fut par la porte de Montre-Ecu que les Espagnols pénétrèrent dans Amiens le 15 mars 1597. Cet évènement répandit une grande terreur dans toute la France et Henri IV en l'apprenant s'écria : « *Ce coup est du Ciel ! Ces pauvres gens* (les » Amiénois) *qui ont refusé une garnison que je » voulois leur laisser, se sont perdus.* » Puis, après un moment de réflexion, il ajouta : « *C'est assez » faire le roi de France il est temps de faire le » roi de Navarre.* » Et se tournant vers Gabrielle qui fondait en larmes : « *Ma belle maîtresse,* » continua-t-il, *il faut prendre nos armes et » monter à cheval pour faire une autre guerre.*[2] » Paroles où se peint admirablement le caractère du bon roi !

Les petits villages épars autour d'Amiens et qui forment la banlieue de cette ville, offrent peu d'intérêt : on y voit des eaux croupissantes, des marais que la main de l'homme dessèche tous les jours, et quelques plaines sans bois, sans pers-

[1] Notice sur la ville d'Amiens, par MM. H. Dusevel et R. Machart, Amiens, 1825.

[2] Mem. Journaux de P. De Lestoile.

pective ; aucun de ces monumens modestes qu'une piété douce, où le culte des tombeaux a élevés, en grand nombre dans d'autres contrées, ne s'y fait remarquer.

En sortant de la ville par la rue du Cours, on a devant soi une promenade magnifique, nommée *la Hautoie.* Une longue avenue terminée par un bassin et accompagnée de deux allées, la traverse dans toute son étendue. A droite, la rivière et, à gauche, un ruisseau entourent ce terrain donné à la jeunesse d'Amiens *pour s'égaudir.*[1]

Saint-Acheul, que des haines politiques ont rendu fameux dans ces derniers temps, existe sur la crête d'un monticule qui s'aperçoit en sortant du faubourg de Noyon. A l'époque où les jésuites, sous le nom de *Pères de la Foi*, vinrent créer, en cet endroit le collége qui, depuis, a obtenu tant de célébrité, Saint-Acheul se composait d'une belle maison d'habitation à deux ailes entre une vaste cour et un jardin considérable, planté avec goût. Depuis, il s'est beaucoup accru. L'église, appuyée contre l'aile gauche, est placée dans un cimetière qui appartient à la petite commune de *la Neuville.* L'intérieur avait été décoré avec magnificence par

[1] *Histoire de la ville d'Amiens*, par le P. Daire, tom. I, p. 470.

les PP. jésuites, peut-être à cause de cette vieille maxime de l'ordre : *Frapper les sens et parler à l'imagination pour parvenir au cœur.* Les restes de saint Firmin, apôtre de la Picardie, existent sous le maître-autel de l'église.

Vers la gauche de la grande route, un peu au-dessous de l'église de Saint-Acheul, on rencontre un bras de la Somme qui porte à Amiens le tribut de ses eaux. De chaque côté du fleuve, existe un terrain parfaitement cultivé qu'un nombre infini de petits canaux coupe dans tous les sens. La barque légère de l'hortillon les parcoure toute l'année, ainsi que celles plus élégantes, mais moins rapides, des promeneurs aux beaux jours d'été. C'était là qu'avait lieu, avant la révolution de 1789, le 25 août, la *chasse aux cygnes :* des milliers de barques poursuivant le cygne effrayé sillonnaient ces canaux ; des airs guerriers ou mélodieux, la romance plaintive ou la chanson joyeuse se faisaient alors entendre le long de ces rivages ordinairement silencieux.

C'était pendant la nuit qu'on se livrait à cette chasse : les lumières qui éclairaient la marche des barques se réflétaient dans l'eau et présentaient un spectacle magnifique en se mêlant et se croisant dans leur course. Ce divertissement a cessé

depuis 1780. Une seule fois, c'était en 1825, la ville d'Amiens en a offert le simulacre à une jeune princesse que ses malheurs et son courage ont couverte d'un pieux intérêt. Il y avait de l'ivresse dans cette fête qui ne se renouvellera plus, du moins pour Madame; mais autrefois c'était un temps de délire, de folie! Serait-il vrai que les révolutions qui bouleversent les empires tuent la joie naïve des peuples qui les subissent?

Un peu au-dessus des petits canaux dont nous venons de parler, et vers la plaine, on rencontre une maison de modeste apparence; elle a appartenu à l'auteur de *Vert-Vert :* nous devions ce souvenir au seul poète dont Amiens s'honore.

Au sud-est, en sortant par la porte St-Pierre, on trouve RIVERY, commune peu importante, mais embellie par quelques maisons de campagne. Le seigneur du lieu jouissait autrefois d'un étrange privilége: lors de l'installation de l'évêque d'Amiens, il conduisait la mule sur laquelle le prélat était monté, jusqu'aux portes de la cathédrale; là, il l'aidait à en descendre et s'emparait de sa monture. [1]

Le seigneur de Poulainville, petite commune à

[1] *Histoire de la ville d'Amiens*, par H. Dusevel, tom. I, p. 479.

7 kilomètres d'Amiens, avait anciennement des droits à peu près pareils à ceux du seigneur de Rivery et qui tenaient à la mouvance de sa terre en plein hommage de l'évêque d'Amiens. Il devait se trouver à cheval, comme maréchal du prélat, à son entrée dans la capitale de son diocèse et il avait droit à la peau des chevaux morts appartenant à l'évêque et aux personnes de sa suite. Lorsque le prélat revenait du sacre des rois, ce vassal le servait à dîner et emportait, après le repas, la vaisselle et la coupe dans laquelle l'évêque avait bû.

Conty, bourg situé à 2 myriamètres 5 kilomètres d'Amiens, possède quelques fabriques de papiers qui font maintenant toute sa richesse. Il a donné son nom à une branche du sang royal, à celle des princes de *Bourbon-Conti*. [1] On y voyait anciennement un prieuré dont l'origine remontait à l'an 1141. Peu de souvenirs historiques recommandent cependant Conty à l'attention des antiquaires : le château de ce bourg existait sur une butte qui se remarque au milieu de la place, son étendue était considérable : il tenait à l'ouest au bois de Conty, à l'est à la grand'place, au sud aux masures de la rue Verte, et au nord à l'église Saint-Antoine. On entrait dans ce château par quatre ponts-levis pla-

1 Voyez la Biographie à la fin de ce volume.

cés vis-à-vis de chaque entrée. Il avait 180 pieds de longueur sur chacune de ses faces. Au milieu était une tour de 120 pieds de hauteur, et du sommet de laquelle on apercevait celles des châteaux de Folleville et de Famechon,[1] avec lesquels on pouvait correspondre aisément en temps de guerre. Le château de Conty fut ruiné pendant les troubles de la ligue. A cette époque, Amiens était livré aux agitations et aux excès qui accompagnent toujours les dissentions civiles.

Le 23 octobre 1390, le capitaine Gambart fut envoyé avec cent vingt-cinq hommes par le peuple de cette ville pour s'emparer du château de Conty. Vers la même époque, un autre officier nommé Lefort, reçut l'ordre de se rendre maître des châteaux d'Airaines et de Folleville.

C'est ainsi que dans les temps de trouble, les principales villes deviennent des foyers de propagande révolutionnaire et soumettent, par la force et l'occupation militaire, les points où une résistance peut s'organiser.

L'Eglise de Conty, de style gothique, est un édifice assez remarquable. On croit qu'elle fut

1 La vue de cette tour se trouve dans un Recueil de gravures d'anciens monumens du département de la Somme qui existe à la Bibliothèque royale.

H. Dusevel, mémoire MS. couronné par l'Institut.

construite au commencement du 13e siècle et que Jean de Conty, seigneur de ce bourg en 1229, a été son principal bienfaiteur. Elle a cent vingt-quatre pieds de longueur sur soixante-deux de largeur. Ses voûtes sont soutenues par des arcs doubleaux ornés de moulures et de sculptures d'un bel effet. Le clocher a plus de cent pieds d'élévation; une galerie en pierre et à jour permet de circuler autour de la flèche pyramidale qui le surmonte.

L'intérieur de l'église est d'un bel aspect quoique la nef soit d'un autre style que le reste de l'édifice. Le chœur forme un carré-long. A l'entrée et contre le premier pilier, se trouve l'autel dédié à saint Antoine, surmonté d'un rétable en forme de niche et décoré de la statue du saint ermite; à droite et à gauche, on voit divers bas-reliefs qui représentent le saint priant dans le désert, à genoux au pied d'un rocher et ayant à ses côtés l'animal qui formait ordinairement sa compagnie; saint Maurice invoquant le ciel pour lui et ses soldats que Maximien fait décimer. Des emblêmes et les armoiries du pape et de l'évêque d'Amiens ornent également cet autel qui est fermé par une grille.

Il existe au pied de l'église de Conty une fontaine célèbre consacrée à saint Antoine : l'eau se répand dans un bassin en pierre d'environ quinze pieds

carrés, entouré de murs à hauteur d'appui. On y voyait autrefois une truite énorme appelée *Antoinette* qui était si familière avec les habitans que lorsqu'ils claquaient des mains, elle venait recevoir le pain qu'ils lui jetaient et se faisait voir à la surface de l'eau jusqu'à ce qu'ils se retirassent. Des soldats logés à Conty l'ayant aperçue la tuèrent d'un coup de fusil, au grand regret des habitans qui, pour en conserver la mémoire, la firent représenter sur le mur de la trésorerie de l'église près du grand portail où l'on voit encore son effigie.

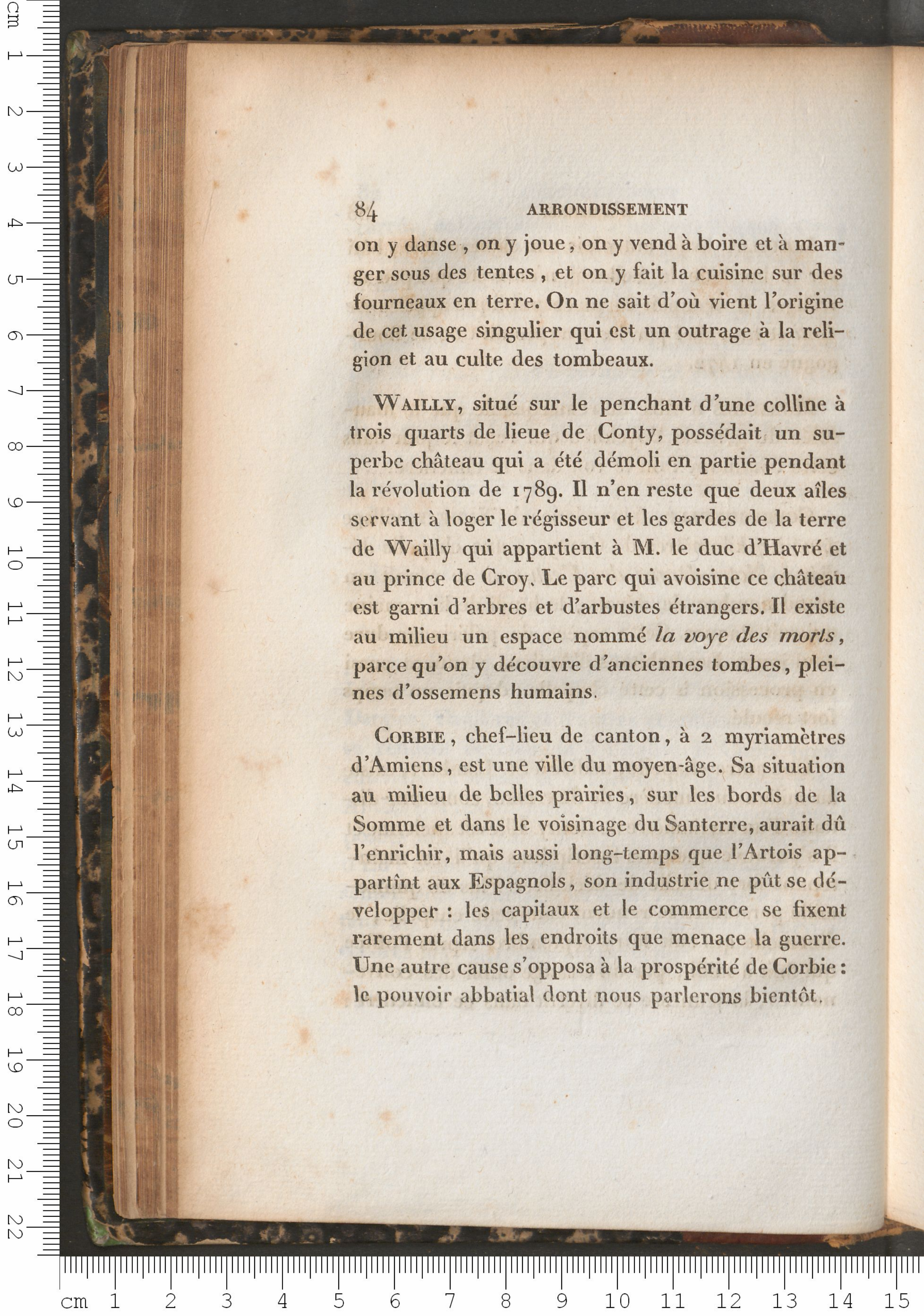
Une procession, célèbre dans tout le département, a lieu à Conty le jour de la fête de *saint Antoine* que le peuple de ce bourg a choisi pour patron. Dès le matin les fidèles des villages de Lignières-Châtelain, Eplessier, Thoix, Orival, Dargies, Caulières et d'autres communes voisines se rendent dévotement à l'Eglise de Conty pour entendre la messe et y faire leurs offrandes à St. Antoine. Anciennement, d'autres processions composées des habitans de Sarcus (Oise), de la ville d'Eu (Seine Inférieure) venaient également présenter leurs hommages au Saint Anachorète, portant des torches ou flambeaux qui avaient servi à éclairer leur marche pendant la nuit.

LOEUILLY avait autrefois un château fort, bâti sur le bord de la Selle : il n'en reste que peu de vestiges. Il occupait la place publique appelée *Le Cati* et fut ruiné par les troupes du duc de Bourgogne en 1472.

MONSURES n'offre de remarquable que le mausolée du général Boyeldieu qui reçut le jour dans cette commune : on le voit dans le cimetière.

COPPEGUEULLE, dépendance de NAMPTY, village situé à 7 kilomètres de Conty, a une chapelle dédiée à *Notre-Dame des Vertus* où se réunit un grand nombre de dévots, le lundi de la semaine qui suit Paques. Cette espèce de pélérinage dure neuf jours. Les habitans d'Amiens viennent aussi en procession à cette chapelle, depuis un temps fort reculé.

Une autre chapelle, dédiée à St. Lambert, existe au milieu du cimetière de SENTELIE, commune distante d'un myriamètre de Conty. Elle est ancienne et il s'y trouve quelques inscriptions qu'il est maintenant fort difficile de déchiffrer. Plus de quinze-mille personnes se rendent dans cette chapelle, le dimanche qui suit le 17 septembre. Après l'office qui finit à midi, par un étrange oubli des convenances, la jeunesse se divertit dans ce cimetière :



on y danse, on y joue, on y vend à boire et à manger sous des tentes, et on y fait la cuisine sur des fourneaux en terre. On ne sait d'où vient l'origine de cet usage singulier qui est un outrage à la religion et au culte des tombeaux.

WAILLY, situé sur le penchant d'une colline à trois quarts de lieue de Conty, possédait un superbe château qui a été démoli en partie pendant la révolution de 1789. Il n'en reste que deux aîles servant à loger le régisseur et les gardes de la terre de Wailly qui appartient à M. le duc d'Havré et au prince de Croy. Le parc qui avoisine ce château est garni d'arbres et d'arbustes étrangers. Il existe au milieu un espace nommé *la voye des morts*, parce qu'on y découvre d'anciennes tombes, pleines d'ossemens humains.

CORBIE, chef-lieu de canton, à 2 myriamètres d'Amiens, est une ville du moyen-âge. Sa situation au milieu de belles prairies, sur les bords de la Somme et dans le voisinage du Santerre, aurait dû l'enrichir, mais aussi long-temps que l'Artois appartînt aux Espagnols, son industrie ne pût se développer : les capitaux et le commerce se fixent rarement dans les endroits que menace la guerre. Une autre cause s'opposa à la prospérité de Corbie : le pouvoir abbatial dont nous parlerons bientôt.

Nous avons sous les yeux le plan de Corbie à l'époque du siége de 1636 et de sa célèbre abbaye en 1789. Quelle différence entre ces deux époques et la nôtre! En 1636, la ville était entourée de fortifications dont il reste encore des vestiges; la lourde masse de l'église de l'abbaye, les clochers de structure variée des paroisses Saint-Albin, Notre-Dame et Saint-Eloy, annonçaient au loin une ville importante par sa population et son étendue. En 1789, Corbie était encore remarquable par la magnificence de son palais abbatial; aujourd'hui elle n'est plus qu'un assemblage de maisons étroites et basses, mal alignées sur des voies sinueuses et mal pavées. Les tours de l'église de l'ancienne abbaye dominent au loin le pays, mais le monument qu'elles accompagnent a été mutilé; des habitations mesquines et des jardins potagers occupent tout l'espace que couvraient autrefois les somptueuses constructions du monastère.

La ville n'existait pas lorsque sainte Bathilde, reine de France, fit construire l'abbaye en 662. Cette princesse et Clotaire III son fils donnèrent plus tard une quantité considérable de terres et bois aux religieux avec de grands priviléges que les papes Benoît III et Nicolas Ier confirmèrent par plusieurs bulles dans le 9e siècle. [1] C'est probablement là

[1] La bulle de Benoit III existe encore à la bibliothèque d'Amiens:

l'origine du pouvoir spirituel et temporel des abbés de Corbie.

Ils avaient un héraut ou roi d'armes et, parmi leurs droits honorifiques, celui d'instituer et de destituer les officiers de justice dans tout le comté.

A l'époque de la possession de l'Artois par les Espagnols en 1636, Richelieu pensant que le moment était venu d'humilier la maison d'Autriche, fit couvrir de troupes nombreuses les frontières de France, celle de la Picardie exceptée. Trente mille Espagnols commandés par Jean de Vert, Piccolomini et le prince Thomas de Savoie, pénétrèrent de ce côté, emportèrent sans effort la Capelle et le Catelet et marchèrent sur Corbie.

La nouvelle de ces tristes événemens répandit la consternation dans la capitale. Une foule de hauts personnages et de bourgeois s'empressèrent de fuir croyant que l'armée espagnole était déjà aux portes de la ville; le peuple se réunissant par troupes dans les rues et places publiques, comme dans un temps de calamité ou de sédition, accusait hautement le cardinal qui, de sa seule autorité, sans assemblée d'états ni des

elle est sur papyrus ou papier d'Egypte, collée sur une peau de 21 pieds de long et 2 de large. (Rapport MS. par MM. H. Dusevel et Rigollot, au ministre de l'Instruction publique, sur les bibliothèques et archives de l'arrondissement d'Amiens).

grands du royaume, avait commencé la guerre. Saint-Preuil fut envoyé à Corbie pour représenter aux habitans ce qu'ils devaient au roi et à eux-mêmes et leur donner l'assurance qu'on ne leur pardonnerait pas s'ils y manquaient, mais il les trouva si mal disposés, les choses étaient en tel état que ses exhortations furent inutiles : Soyecourt livra la ville aux Espagnols après une courte et molle défense.

Cet évènement frappa les esprits de stupeur ; on implora le parlement ; il répondit par des doléances. On s'adressa aux sept corps de métiers et le lendemain ils vinrent embrasser les genoux du roi et mettre à sa disposition leurs biens et leurs personnes. En moins de dix jours, les dons et les impôts recueillis à la hâte, *des résiquisitions* d'ouvriers, de laquais, de gens sans aveu fournirent les moyens d'équiper douze mille cavaliers et trente mille fantassins à la tête desquels se mirent le roi et Gaston, son frère. Le cardinal conduisit ces troupes à Senlis où se trouvait avec d'autres soldats Louis de Bourbon, comte de Soissons, qui jusqu'alors avait commandé en chef dans la province de Picardie.

Au rapport de Fontenay-Mareuil, l'armée mit trois jours à traverser Péronne, tant était grand le nombre des hommes et des équipages. Roye ne

tarda pas à être repris à l'ennemi et les troupes françaises allèrent investir Corbie. La peste existait dans les environs ; aussi le roi et le cardinal ne faisaient-ils dans la ville que de rares et courtes apparitions. Le conseil se tenait à Amiens. Le comte de Soissons et le frère de Louis XIII y assistèrent le 25 octobre ; l'un ou l'autre devait, en sortant, donner à Saint-Ibal et Montrésor le signal d'assassiner le premier ministre. Le courage manqua aux assassins au moment de l'exécution et le cardinal rentra tranquillement dans son carosse. Le siége dont on avait chargé le comte de Soissons traînait en longueur ; le 5 novembre, Richelieu se rend au camp, rassemble les maréchaux de France et, dans la nuit même, on ouvre la tranchée : cinq jours après, la garnison capitula et, le 14, elle rendit la place au grand déplaisir du comte de Soissons qui, ennemi personnel de Richelieu et vainqueur malgré lui, fut assez maladroit pour se plaindre et laisser voir son mécontentement.

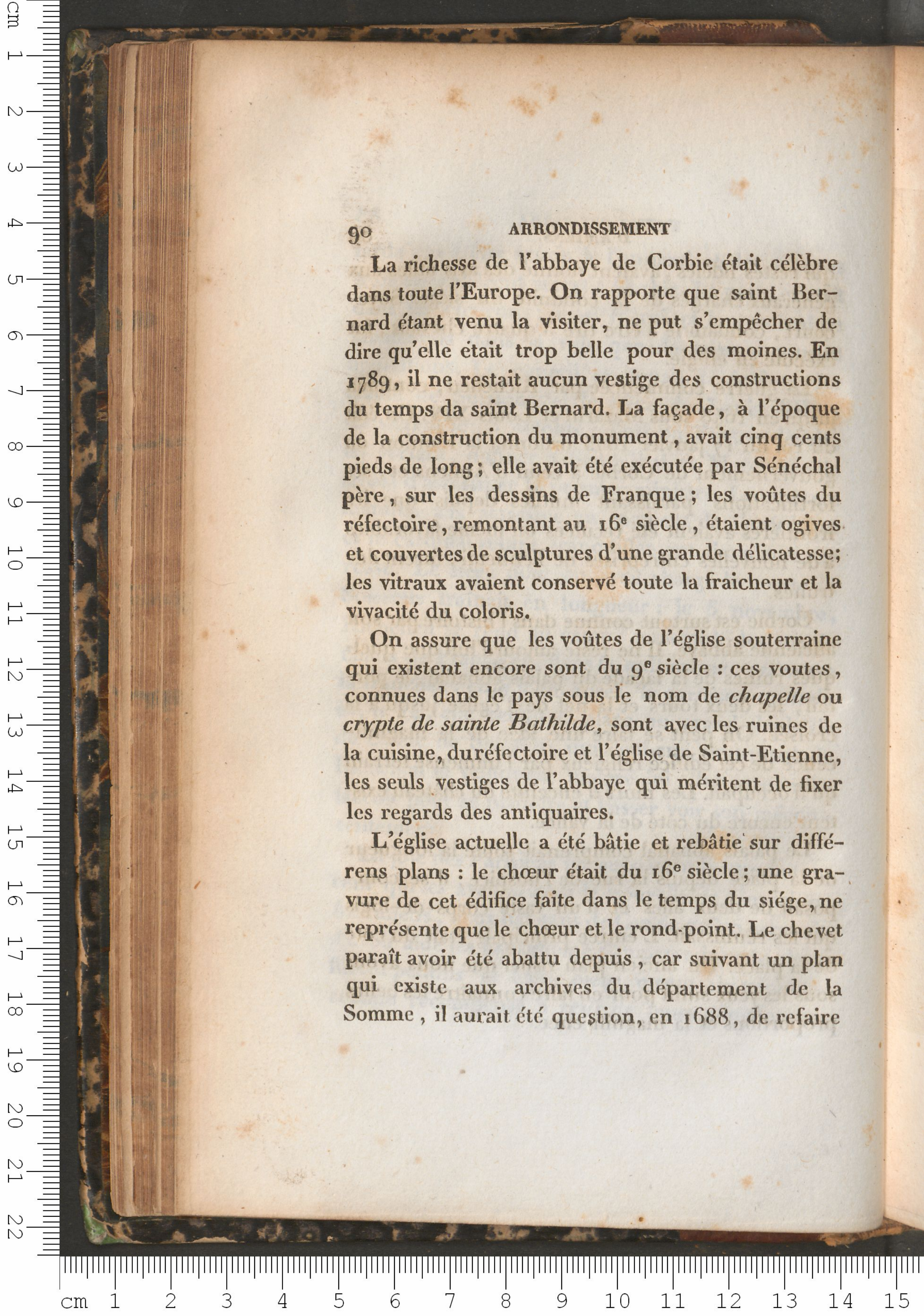
La joie des Parisiens fut aussi grande que la terreur qui les avait saisis à la nouvelle de l'invasion. A Amiens, deux habitans de Corbie qu'on accusait d'avoir aidé les Espagnols à s'emparer de cette place furent pendus et leurs biens furent abandonnés comme récompense à ceux de leurs concitoyens

qui restés fidèles, avaient donné des avis utiles aux généraux chargés de la conduite du siége. Soyecourt, condamné à être tiré à quatre chevaux, fut exécuté en effigie.

La guerre commencée par Richelieu, continua jusqu'en 1648 sous Mazarin et Louis XIV. Un édit du roi du 17 janvier 1675 ordonna la réunion du gouvernement de Corbie à celui d'Amiens et, ses fortifications paraissant inutiles depuis que les frontières avaient été reculées ou même favorables à de nouvelles entreprises de l'ennemi, furent détruites.

Corbie est surtout connue dans l'histoire par son ancienne abbaye. Il ne reste aujourd'hui que quelques ruines de la façade du palais abbatial, le portail, les deux tours et la nef de l'église jusqu'à la croisée. On peut se faire une idée de la magnificence de cet édifice religieux par l'immense terrain qu'il occupait. Les murs d'enceinte du château existent encore du côté de la vallée.

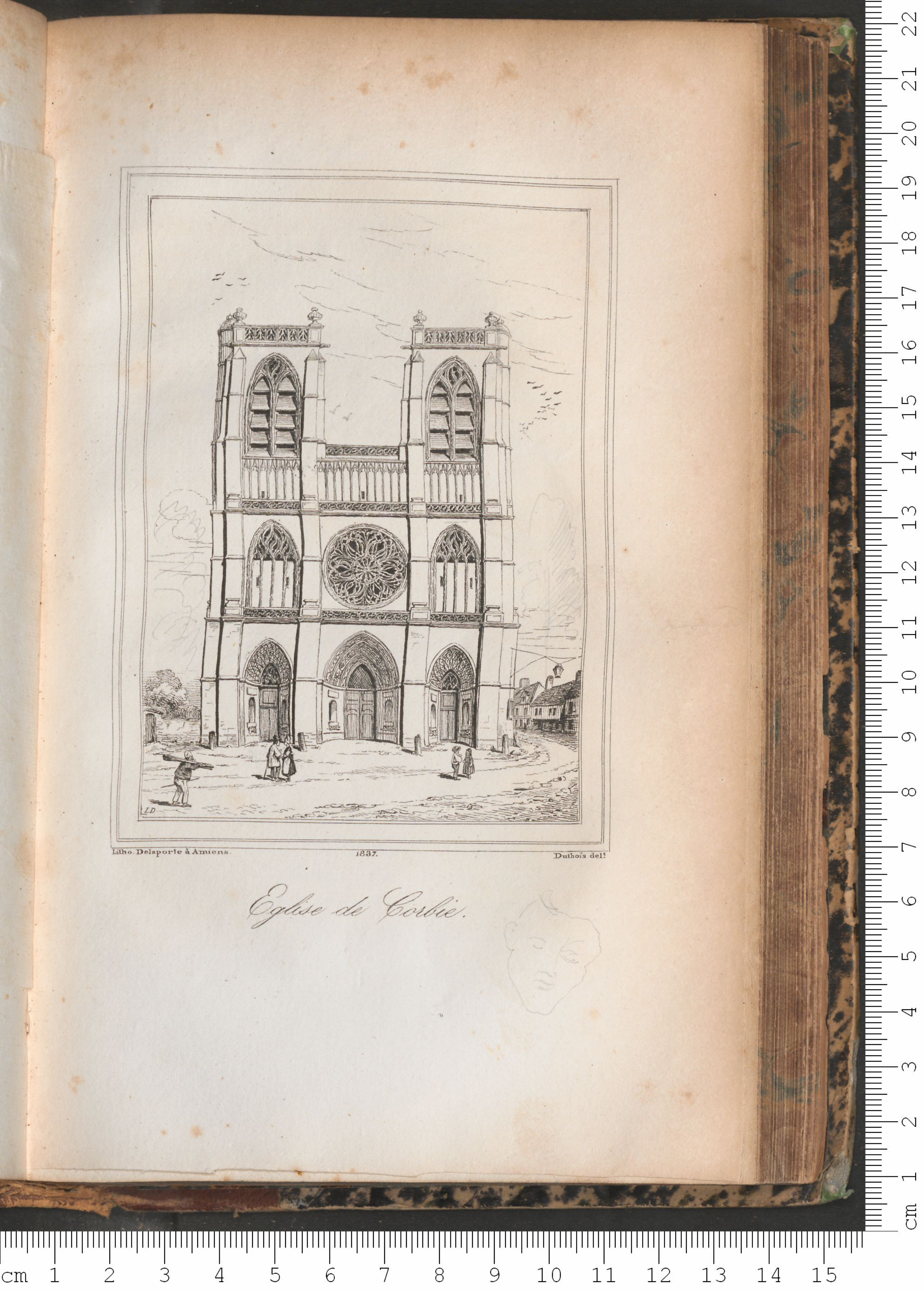
Le palais abbatial comprenait toute la longueur de la place depuis la rue de l'hospice : il se composait de deux ailes et d'un vaste corps-de-logis qui les réunissait. L'entrée principale était du côté de la place. Un ancien plan visuel que nous avons sous les yeux suffit pour en faire connaître les belles proportions et la magnificence.



La richesse de l'abbaye de Corbie était célèbre dans toute l'Europe. On rapporte que saint Bernard étant venu la visiter, ne put s'empêcher de dire qu'elle était trop belle pour des moines. En 1789, il ne restait aucun vestige des constructions du temps da saint Bernard. La façade, à l'époque de la construction du monument, avait cinq cents pieds de long; elle avait été exécutée par Sénéchal père, sur les dessins de Franque; les voûtes du réfectoire, remontant au 16e siècle, étaient ogives et couvertes de sculptures d'une grande délicatesse; les vitraux avaient conservé toute la fraicheur et la vivacité du coloris.

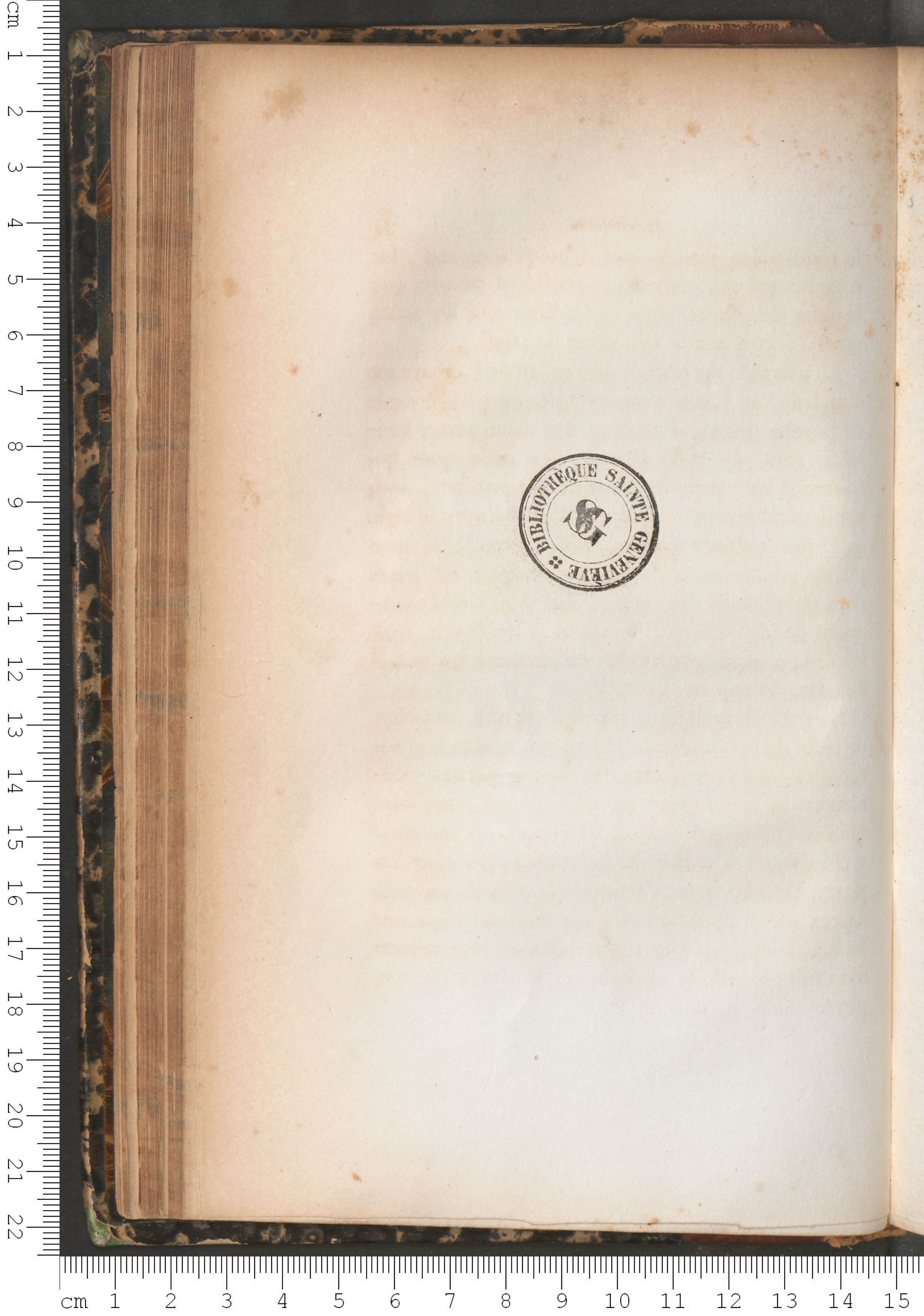
On assure que les voûtes de l'église souterraine qui existent encore sont du 9e siècle : ces voutes, connues dans le pays sous le nom de *chapelle* ou *crypte de sainte Bathilde*, sont avec les ruines de la cuisine, du réfectoire et l'église de Saint-Etienne, les seuls vestiges de l'abbaye qui méritent de fixer les regards des antiquaires.

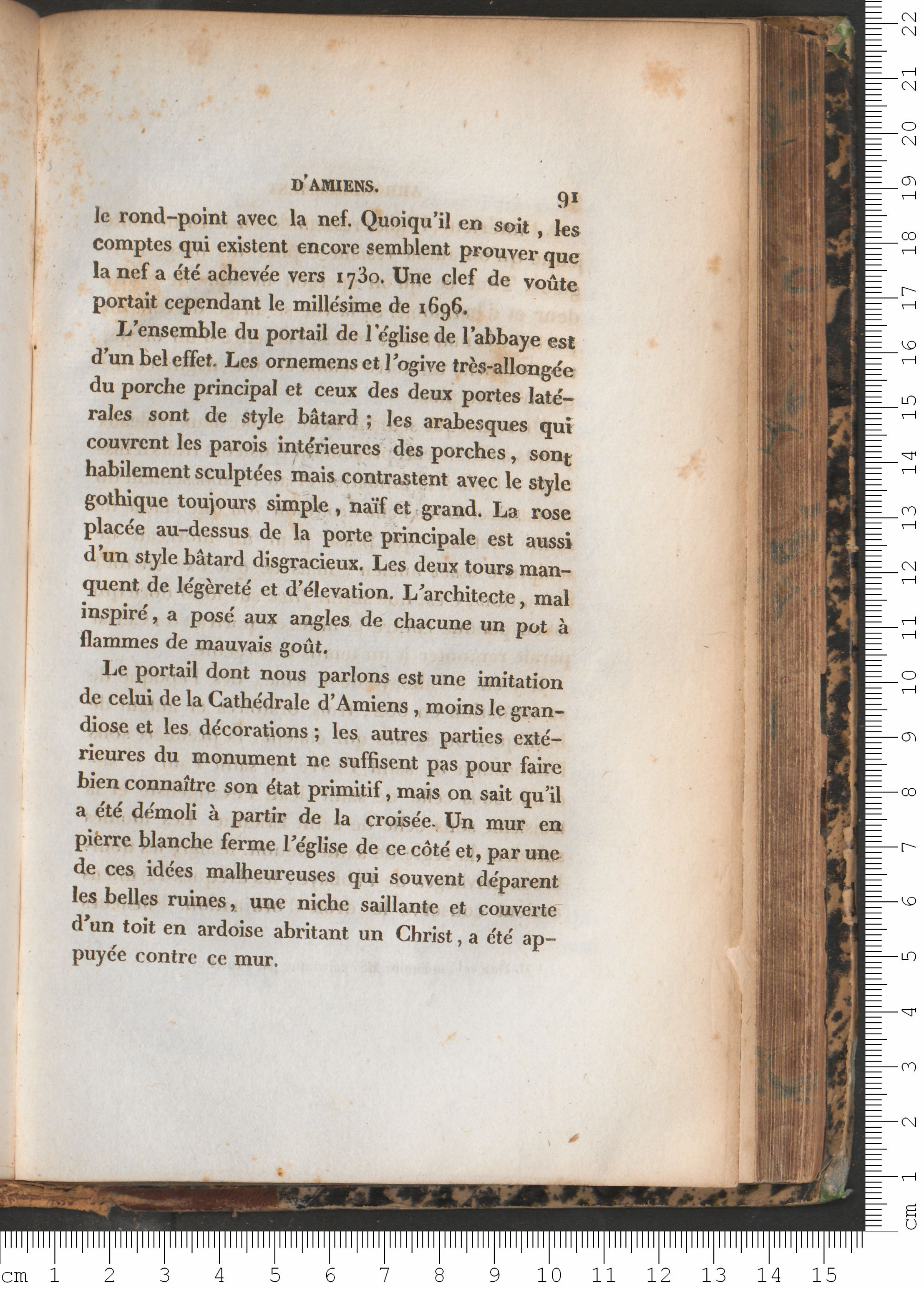
L'église actuelle a été bâtie et rebâtie sur différens plans : le chœur était du 16e siècle; une gravure de cet édifice faite dans le temps du siége, ne représente que le chœur et le rond-point. Le chevet paraît avoir été abattu depuis, car suivant un plan qui existe aux archives du département de la Somme, il aurait été question, en 1688, de refaire



Litho. Delsporte à Amiens. 1837. Duthois del.t

Eglise de Corbie.

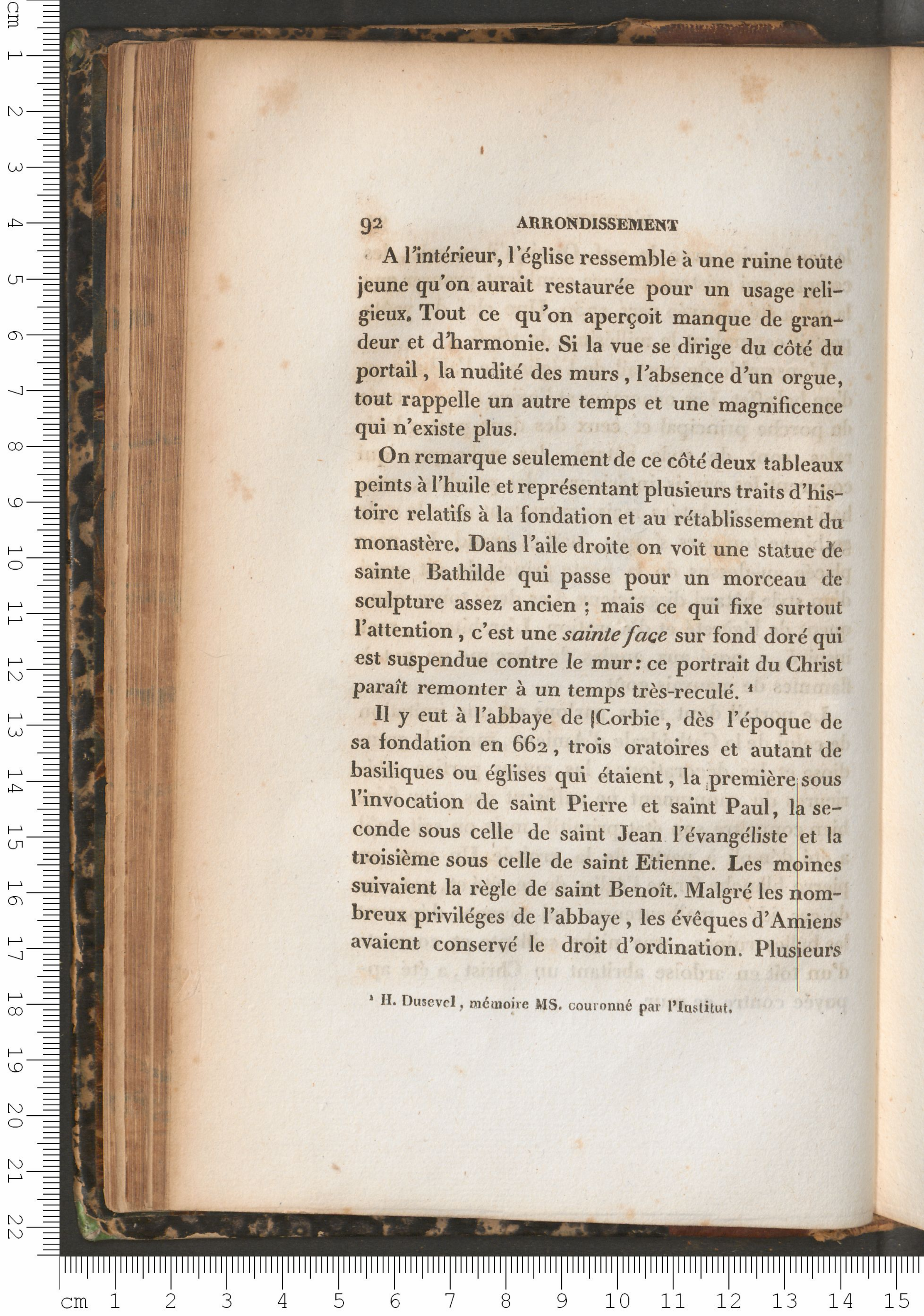




le rond-point avec la nef. Quoiqu'il en soit, les comptes qui existent encore semblent prouver que la nef a été achevée vers 1730. Une clef de voûte portait cependant le millésime de 1696.

L'ensemble du portail de l'église de l'abbaye est d'un bel effet. Les ornemens et l'ogive très-allongée du porche principal et ceux des deux portes latérales sont de style bâtard ; les arabesques qui couvrent les parois intérieures des porches, sont habilement sculptées mais contrastent avec le style gothique toujours simple, naïf et grand. La rose placée au-dessus de la porte principale est aussi d'un style bâtard disgracieux. Les deux tours manquent de légèreté et d'élevation. L'architecte, mal inspiré, a posé aux angles de chacune un pot à flammes de mauvais goût.

Le portail dont nous parlons est une imitation de celui de la Cathédrale d'Amiens, moins le grandiose et les décorations ; les autres parties extérieures du monument ne suffisent pas pour faire bien connaître son état primitif, mais on sait qu'il a été démoli à partir de la croisée. Un mur en pierre blanche ferme l'église de ce côté et, par une de ces idées malheureuses qui souvent déparent les belles ruines, une niche saillante et couverte d'un toit en ardoise abritant un Christ, a été appuyée contre ce mur.



A l'intérieur, l'église ressemble à une ruine toute jeune qu'on aurait restaurée pour un usage religieux. Tout ce qu'on aperçoit manque de grandeur et d'harmonie. Si la vue se dirige du côté du portail, la nudité des murs, l'absence d'un orgue, tout rappelle un autre temps et une magnificence qui n'existe plus.

On remarque seulement de ce côté deux tableaux peints à l'huile et représentant plusieurs traits d'histoire relatifs à la fondation et au rétablissement du monastère. Dans l'aile droite on voit une statue de sainte Bathilde qui passe pour un morceau de sculpture assez ancien ; mais ce qui fixe surtout l'attention, c'est une *sainte face* sur fond doré qui est suspendue contre le mur : ce portrait du Christ paraît remonter à un temps très-reculé. [1]

Il y eut à l'abbaye de Corbie, dès l'époque de sa fondation en 662, trois oratoires et autant de basiliques ou églises qui étaient, la première sous l'invocation de saint Pierre et saint Paul, la seconde sous celle de saint Jean l'évangéliste et la troisième sous celle de saint Etienne. Les moines suivaient la règle de saint Benoît. Malgré les nombreux priviléges de l'abbaye, les évêques d'Amiens avaient conservé le droit d'ordination. Plusieurs

[1] H. Dusevel, mémoire MS. couronné par l'Institut.

abbés de Corbie ont été des hommes d'état distingués : Charles, fils de Pépin, roi d'Aquitaine, fut tondu et renfermé dans ce monastère en 849, et s'en échappa cinq ans après. L'abbaye de Corbie rapportait à l'abbé 40,000 fr. par an et au moins autant aux moines qui étaient de la congrégation de saint Maur.

La bibliothèque était autrefois fort riche en manuscrits : un grand nombre fut transporté à Saint-Germain-des-Prés, et il n'en restait plus qu'environ deux cents avant la révolution. Parmi les chartes qui s'y trouvaient, on remarquait celle de la fondation de l'abbaye en 662, écrite sur papier d'Egypte collé sur une peau de dix-huit pieds de long. Le savant Mabillon l'avait examinée attentivement pendant son sejour à Corbie et déclarée authentique. Il l'aurait fait graver dans sa diplomatique s'il n'en eût été empèché par les lacunes, des mots effacés et des fractures qui existaient en plusieurs endroits et avaient réduit le papyrus en filamens, de telle sorte qu'on ne pouvait plus lire les lignes entières.

Outre l'abbaye, il y avait à Corbie vers le milieu du 17ᵉ siècle, cinq paroisses, un Hôtel-Dieu et un petit collége.

L'Hôtel-Dieu était desservi par des sœurs qui avaient pris l'habit et la règle de saint Benoît, chose

assez rare, dit Piganiol de la Force, car les hospitalières sont ordinairement de l'ordre de saint Augustin. Le collége existait déjà pour les externes du temps de Louis-le-Débonnaire, sous la direction de deux religieux de l'abbaye. Il était, ainsi que l'Hôtel-Dieu, dans l'enceinte du monastère; mais l'agrandissement de la ville ayant fait changer cette enceinte, l'hôpital et le collége, sans avoir changé de place, ne s'y trouvaient plus dans ces derniers temps.

Il existait anciennement à Corbie un usage bizarre qu'on faisait remonter à l'arrivée des reliques de saint Gentien dans cette ville, vers la fin du 9e siècle. Le 7 mai, veille de la translation de ces reliques, après vêpres, un grand nombre d'habitans qui tenaient à ferme certaines portions de terre appartenant aux moines, montaient à cheval, portant chacun une corne de bœuf à la main, et allaient se ranger en bataille près de l'abbaye : la parade faite et les cornes remplies de vin, tous s'en allaient contens : cette fête avait été nommée *fête aux cornets*.

Quelque chose de pareil a encore lieu à Corbie : tous les ans, le jour du mardi gras, des habitans déguisés, montent à cheval et se rendent à la porte d'un cabaret; ils se jettent à la tête le vin que leur a versé le cabaretier et vont ensuite tirer la bague;

le vainqueur est proclamé *roi*, on lui rend des honneurs ridicules, on le ramène au cabaret, et la journée se passe en folies et libations.

La commune de FOUILLOY est éloignée d'un kilomètre au moins de Corbie quoiqu'on la prenne assez ordinairement pour un faubourg de cette ville. L'aspect de ce petit village est riant; la principale rue est large et bien aérée.

Il y avait jadis une prévôté à Fouilloy. Elle était composée d'un prévôt, un procureur du roi qui était le même que celui du bailliage d'Amiens, un substitut et un greffier. Le seigneur du lieu était obligé de se rendre en personne, la veille de saint Pierre, en l'église de l'abbaye de Corbie pour y garder les reliques du Trésor.[1] Il lui était alloué pour cela quatre-vingts lots de vin et dix livres. Le chapitre de Fouilloy était tenu, de son côté, comme détenteur d'un fief relevant de l'abbaye, de présenter, chaque année, un *chapeau de rose à deux rangs*, le jour du Saint-Sacrement, avant l'heure de la procession, pour être posé sur la châsse de saint Adhelard.[2]

[1] Voy. aux notes le détail de ces reliques.

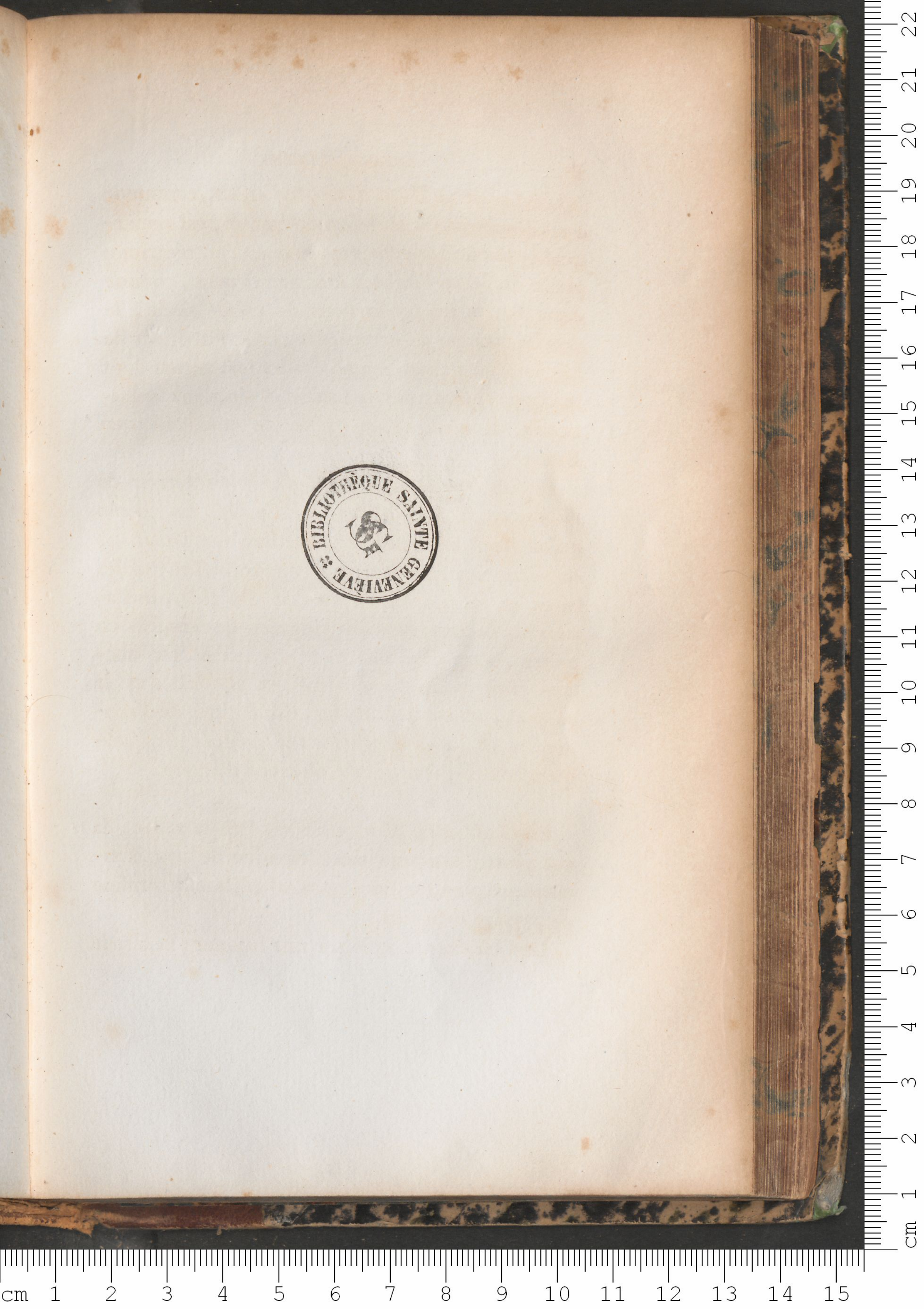
[2] Inventaire de l'abbaye de Corbie, par Lemoine, MS. des archives du département.

L'église de LA NEUVILLE-SOUS-CORBIE, commune à 2 kilomètres du chef-lieu de canton, est remarquable par un bas-relief représentant l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem ; mais, comme dans toutes les productions du même siècle, le dessin manque de perspective. Dans l'intérieur de l'église, on remarque un bénitier fort ancien dont la cuve est couverte de sphinx et d'oiseaux fantastiques. Il n'en existe guère de semblables en France.

Depuis long-temps on signalait au terroir de *Ribemont*, à 3 kilomètres de Corbie, un champ qu'on disait avoir servi de cimetière aux Templiers établis anciennement dans les environs. Les fouilles faites, en cet endroit, au mois de juin 1830, ont amené la découverte d'une vingtaine de cercueils en pierre, longs d'un mètre et larges de 66 centimètres environ ; ils contenaient des squelettes et, la plupart, un coutelas en fer, oxidé, long de 5 centimètre et un vase en terre : la poignée de quelques coutelas était garnie de clous d'argent.

En sortant de Corbie du côté de la vallée, la vue plonge sur une vaste étendue de marais richement plantés. Le CHATEAU D'HEILLY termine ce paysage délicieux.

Le Château est assis sur une hauteur ; la façade


BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE



Château d'Heilly.

du côté du jardin présente une masse imposante de tours couronnées de machicoulis et de créneaux un peu modernes. Celle de Ganelon dont le bas remonte à une haute antiquité, est célèbre dans le pays. On raconte que, lorsque ce traître, interrogé par Charlemagne, eut nié qu'il fut cause de la perte de la bataille de Roncevaux et de la mort du paladin Rolond, cette tour se fendit avec fracas et que depuis elle resta entr'ouverte sans qu'on ait jamais pu la restaurer.[1]

Ce magnifique domaine est maintenant presque désert. Une sorte de tristesse s'empare de l'ame quand on parcourt ses vastes appartemens, sans y rencontrer personne, quand on considère cet escalier d'honneur, ce salon, ces sales à manger, richement ornés de sculptures et de peintures, aujourd'hui solitaires et abandonnés. A peine y reste-t-il quelque souvenir du brave et infortuné Adrien de Pisselleu qui défendit Ham avec un grand courage contre Philibert-Emmanuel de Savoie et mourut son prisonnier; de la belle duchesse d'Etampes qui inspira la passion la plus vive à François Ier et qui, comme tant d'autres femmes galantes, finit ses jours dans la retraite et l'obscurité. Le parc, les bosquets ont presqu'entièrement disparu, sous la hache du bu-

1 H. Dusevel, mémoire MS. couronné par l'Institut.

cheron. Il ne reste dans le jardin anglais qu'un groupe représentant Angélique et Médor que l'auteur du voyage pittoresque en Grèce, M. de Choiseul-Gouffier, y a fait placer. Les archives contiennent une foule de lettres curieuses de personnages illustres; nous en avons remarqué de François Ier, d'Anne de Montmorency, de Claude d'Annebault, d'Oudart Dubiez, d'Henri II, de Charles IX, de Catherine de Médicis, du cardinal Pellevé et de Marie de Médicis.[1]

Ce château fut en partie ruiné à l'époque du siége de Corbie en 1636, mais il a été rétabli, depuis, par les soins des seigneurs d'Heilly.

L'église de cette commune est fort simple et d'un bel aspect. Dans le cimetière qui tient à cette église, se trouve le tombeau d'un jeune enfant de M. Choiseul-Gouffier.

En 1553, l'armée française à la tête de laquelle marchait Henri II, vint camper à Heilly; elle était à la poursuite des Espagnols qui se retirèrent précipitamment vers Bapaume. Le roi quitta Heilly aussitôt qu'il en fut informé et se logea avec ses troupes à Miraumont.

Si l'on en croit une vieille tradition, il aurait

[1] Notes de M. Friant, curé d'Heilly.

[2] *Commentaires de François de Rabutin*, liv. VI.

existé à BAIZIEUX, village à un myriamètre de Corbie, un palais que les rois de la seconde race auraient habité. On n'en voit plus de vestiges, mais on montre encore l'endroit qu'il aurait occupé. C'est dans ce palais qu'Ebroin aurait enlevé le trésor royal à Leudése, maire du palais de Thierry.[1] Les maisons royales de ces temps anciens sont peu connues; quelques antiquaires les ont faites immenses et somptueuses;[2] mais il est difficile d'adopter leur opinion à cet égard. Car l'architecture était à cette époque dans la décadence et la royauté dépourvue de force et de dignité.

Sainte Pusine est la patrone de Baizieux. On lit dans la vie de cette Sainte qu'à la mort de ses parens elle se retira aux environs d'Amiens, dans une campagne non loin de Corbie qui lui était échue en partage. Cette vierge a donné son nom à une fontaine qui se trouve dans le bois *Robert*, terroir de Baizieux et dont les eaux sont, à ce qu'il paraît, employées avec succès pour les maux d'yeux.

Le Château d'HENENCOURT quoique moderne est assez remarquable; la noble famille de ce nom

[1] Voy. Arrondissement d'Abbeville, tom. I, pag. 60.

[2] Voy. Mémoire de M. Duvivier, *Mém. de la Société royale des Antiquaires de France*, tom. X, pag. 250 et suiv.

a porté plusieurs devises, par suite de son alliance avec celle De Lameth.[1]

Lamotte-Brebière est aussi une commune du canton de Corbie à 1 myriamètre 2 kilomètres de cette petite ville. Les délégués de l'évêque, du chapitre et du vidame d'Amiens, de l'abbé de Corbie, des seigneurs de Rivery et de Blangy, s'y rendaient chaque année le premier mardi d'août; on dressait en leur présence un procès-verbal des jeunes cygnes nés dans l'année et après les avoir fait examiner par *gens experts*, on leur appliquait avec un fer chaud la marque du seigneur auxquels ils appartenaient. Ceux de l'évêque étaient marqués d'une crosse au côté droit du bec, ceux du chapitre d'une croix tout le long et de travers; ceux de l'abbé de Corbie d'une clef; ceux du vidame d'un écusson des deux côtés du bec; ceux du seigneur de Rivery d'une barre en travers et ceux du seigneur de Blangy d'un écusson au côté gauche seulement. Après cette cérémonie on rejettait les cygnes a la rivière et ils figuraient dans la chasse qui avait lieu annuellement dans les eaux de la voirie d'Amiens dont nous avons parlé plus haut.

[1] Voy. la Biographie, à la fin de ce volume.

HORNOY, chef-lieu de canton à 3 myriamètres 5 kilomètres d'Amiens, n'offre rien de remarquable. Le château renfermait autrefois une statue en marbre blanc de Voltaire, sculptée par Pigal. M. Dompierre d'Hornoy, petit-neveu de l'auteur de la Henriade, a fait don de cette statue à l'Académie Française et on la voit maintenant dans la salle de la Bibliothèque de l'Institut. Sous le rapport de l'art elle peut avec raison être regardée comme un outrage au bon sens et au bon goût, mais elle a du moins le mérite d'être un monument historique. C'est la statue qui fut exécutée en 1776, au moyen d'une souscription à laquelle des souverains concoururent.[1]

On a découvert, il y a quelques années, dans une pièce de terre voisine d'Hornoy, appelée depuis le *champ du Trésor*, un grand nombre de médailles d'or à l'effigie d'Auguste, il est à croire qu'il se trouvait aux environs quelque établissement romain qui aura disparu lors des invasions des peuples barbares.

Les ruines du château d'ARGUELLES à 8 kilomètres d'Hornoy sont peu dignes d'être mention-

[1] *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque* en France, par le Rév. Th. Frognal Dibden, tom. 4, traduit de l'anglais, par M. Crapelet, Paris 1825, pag. 42, à la note.

nées : elles n'offrent rien qui soit grandiose ou imposant. Il paraît que la destruction de ce château remonte à l'an 1202, époque où les français le reprirent sur les anglais qui s'en étaient emparés pour le roi Jean ; c'est ce que les vers suivans semblent au moins indiquer :

. . . Pour le roi Jehan amatir
Font les murs par terre flatir
Que nus ne les garantions ;
Puis prennent ARGUEIL et Lions ;
Et Mortemer et Lafierté ,
Vilains s'enfuient deserté ;
Paour fait leur mal en griger
François vont Gournai assiéger. . . . [1]

Aucun autre souvenir historique ne s'est conservé sur ces ruines , mais elles sont un objet de croyances supertitieuses pour le pays. Suivant quelques habitans , elles seraient habitées par des spectres qui apparaissent de temps à autre pour effrayer les villageois.

L'abbaye de SELINCOURT a été détruite il y a quelques années. Elle avait été fondée , en 1131 , par Gauthier Tyrel , seigneur de Poix, et valait 4,500 livres de revenu à l'abbé. Ses bâtimens étaient

1 Guillaume Guiart , *Branche des royaux lignages*, vers 2870-2880.

vastes et élégans, sa bibliothèque, riche de bons livres et de manuscrits. On conservait précieusement dans un reliquaire de cristal, placé au centre d'un soleil de vermeil doré, une *Sainte Larme* rapportée de Constantinople par Bernard de Soissons, seigneur de Moreuil, qui s'était croisé.[1] Il la donna en 1209 au monastère de Selincourt, où elle attirait, chaque année, un grand concours de pélérins. St. François de Salles nous apprend que les *Saintes Larmes* étaient un peu de terre arrosée des larmes de Jésus-Christ. Suivant le père Martene, au contraire, la *Sainte Larme* de Selincourt était fluide, de couleur rougeâtre. Selon Pierre Bernard,[2] elle avait un mouvement continuel.

On trouve dans l'*Histoire chronologique des comtes de Ponthieu et Mayeurs d'Abbeville*, par le P. Sanson, les détails suivans sur cette précieuse relique :

» En ce temps là, était abbé dudit monastère un vénérable père nommé Wylard ou Oylard, personnage d'éminente vertu, lequel un jour s'entretenant avec ses religieux de discours spirituels, voilà que soudain les cloches de l'abbaye se mettent à sonner ; on court pour voir ce que c'estait, et ne

[1] Voy. Arrondissement de Montdidier, tom. I, pag. 298.

[2] Bourgeois d'Amiens, auteur d'un manuscrit in-4°, communiqué par M. Tillette D'Acheux.

voyant personne qui y mit la main, l'abbé estima qu'il y avait de l'extraordinaire, quoiqu'il ne sçeut pas ce que cela voulait signifier. En cette pensée il fit préparer la procession, et sortit du monastère avec ses religieux, et tira du costé que Dieu luy inspira. A peine eurent-ils cheminé un quart de lieue qu'ils rencontrèrent le seigneur de Moreuil, lequel déclara audit abbé son dessein et luy remit entre les mains la *Sainte Larme* pour la placer dedans son abbaye. Ce précieux don fut resçu avec joye et allégresse de toute cette dévote compagnie, comme un présent du ciel, et non des hommes. Ils s'en retournèrent au monastère, chantans et louans Notre Seigneur, lequel leur faisait une telle faveur. Et *mirent* cette *précieuse Larme* en lieu convenable ou elle a demeuré jusqu'à présent.[1] «

On voyait autrefois dans la sacristie, une vieille vître sur laquelle cette réception était représentée; l'abbé vêtu d'une chappe, accompagné des religieux de son couvent, recevait la *Sainte Larme* des mains de Bernard de Moreuil. Au-dessous on lisait ces vers:

Le Seigneur de Moreuil, dit Bernard de Soissons,
Parmi tous les lauriers et guerrières moissons;
En la guerre des Grecs, pour prix de son courage,
Reçut la Sainte Larme en lot et en partage,

[1] *Histoire chronologique des mayeurs d'Abbeville*, pag. 99.

Et en mil deux cent neuf, ce brave bienfaiteur
La fit de ce saint lieu, l'ornement et l'honneur. [1]

Une autre inscription existant dans l'église de l'abbaye dont nous parlons, rappelait le fait suivant :

» Le cardinal Antoine de Crequy, ayant été nommé abbé de St. Pierre-*lez-Selincourt*, fit apporter la *Sainte Larme* dans la cathédrale d'Amiens, espérant qu'elle serait plus vénérée dans la capitale de la Picardie que dans un bourg ou village. Elle fut placée par ses ordres dans la chapelle de St. Jean-Baptiste mais elle ne parut plus, ce qui étonna le prélat et lui fit connaître que Dieu voulait qu'elle fut honorée dans le lieu même où elle existait depuis si longtemps ; c'est pourquoi il la fit reporter immédiatement à Selincourt, où cette *Sainte Larme* reparut comme à l'ordinaire, dès qu'elle fut sur le territoire de l'abbaye. »

L'église de l'abbaye de Selincourt était, après la cathédrale d'Amiens, la plus belle du diocèse. On y remarquait dans la seconde chapelle trois tombes antiques, sur lesquelles on lisait :

CHI GIST MESSIRE WILLAME TIREL,
CHEVALIER SIRE DE POIX,
PRIEZ POUR S'AME.

[1] MS. de Pierre Bernard.

CHI GIST MADAME MARGUERITE
KI FUT FEME MGR. WILLAME TIREUX,
CH^{ER} SEIGNEUR DE POIS,
PRIEZ DIEU POUR S'AME.

Cis gist Demiselle Marrie
Fille Messire Willame Tirel, sire de Pois.
Priez Dieu pour s' ame.

Saint Germain l'Ecossais a donné son nom au village du même nom, situé sur la Bresle, à un myriamètre 4 kilomètres d'Hornoy. On raconte la mort de ce saint comme il suit : « Un jour qu'il prêchait entre Aumale et Senarpont, il fut rencontré par un certain Huboldt, grand partisan du culte idolâtre qu'il attaquait. Huboldt entra en fureur, se jeta sur le saint et lui abattit la tête d'un seul coup, vers l'an 480.

» Le seigneur de Sénarpont, instruit de cet évènement, fit inhumer le saint et bâtir en son honneur une Eglise; autour de laquelle s'est formé le village de *Saint-Germain*.

Cette église existe, dit-on, encore aujourd'hui. Les murs de la nef sont en silex ou cailloux et ceux du chœur, ont des chaînes en briques et en pierre. Le clocher, qui paraît avoir été bâti long-temps après, est tout en briques depuis le haut de la flèche jusqu'en bas. Dans l'intérieur et sous le maître-autel, on voit le tombeau de saint Germain, couvert de deux pierres : l'une en forme de cercueil en ferme l'entrée, l'autre est élevée d'environ deux pieds. On voit, sur cette dernière pierre, la figure en relief de saint Germain revêtu de ses habits pontificaux avec sa mître et sa crosse, foulant aux pieds un dragon.

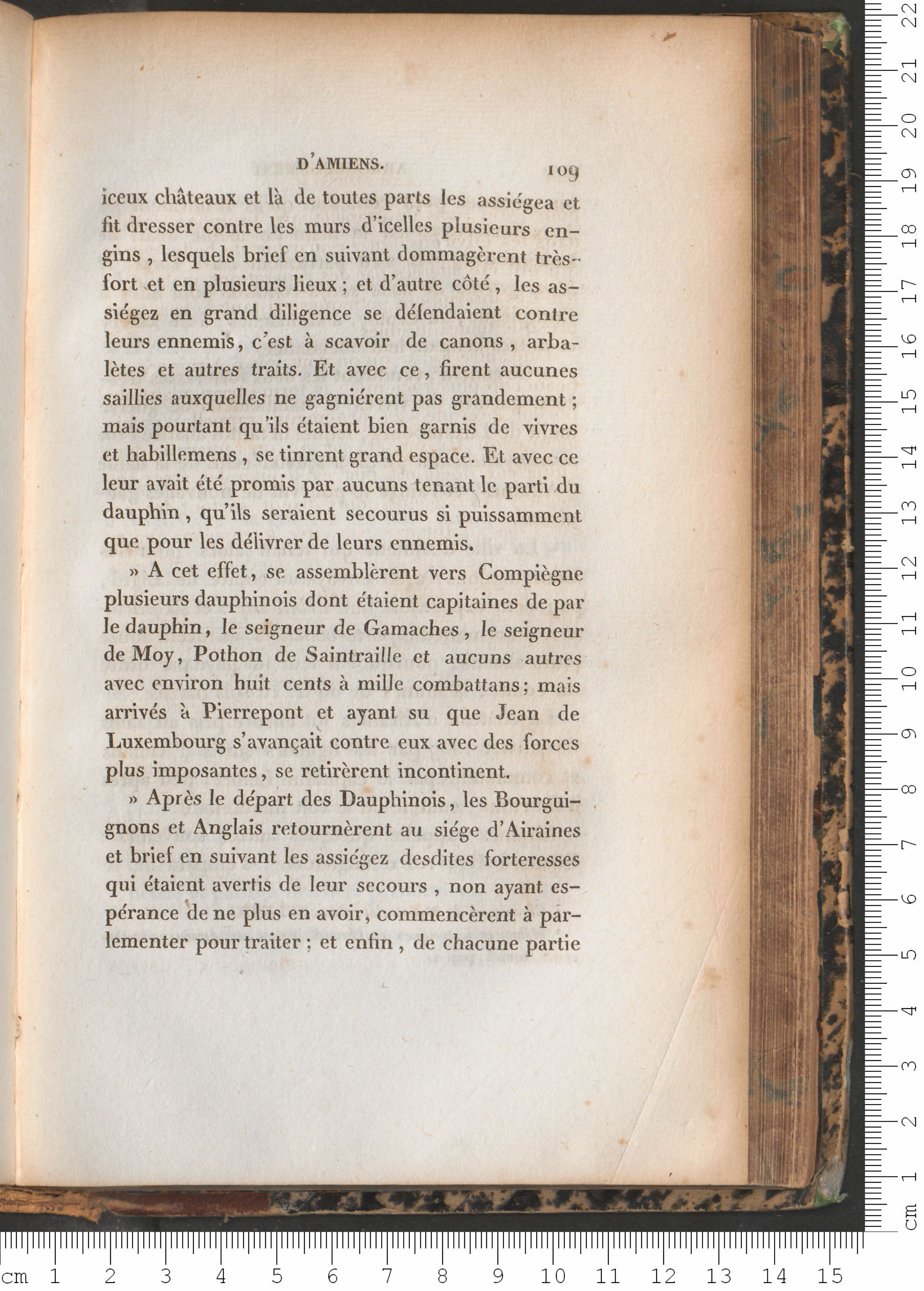
Quelques étymologistes ont fait dériver le nom d'AIRAINES, bourg à 1 myriamètre 2 kilomètres de Molliens-Vidame, chef-lieu de canton, du mot latin *Arena*. Ils se fondent sur une prétendue ressemblance entre les premières syllabes des deux mots pour soutenir qu'à l'époque de l'occupation des Gaules par les Romains, on livrait à Airaines de dangereux combats de bêtes féroces auxquels accouraient de toutes parts les peuples voisins. Nous ne croyons pas devoir nous arrêter à combattre ces assertions qu'aucun document historique ne justifie.

L'Eglise d'Airaines est du 13e siècle. Elle passe

pour avoir servi de chapelle aux Templiers établis dans les environs. On y remarque de belles vitres qui ont été altérées par des réparations maladroites. Les inscriptions gothiques existant au bas, sont presque toutes illisibles.

Une autre Eglise qu'on voit près d'Airaines, est beaucoup plus ancienne ; la forme triangulaire du portail, presque sans ornemens, rappelle l'architecture du 10e ou 11e siècle : on remarque dans l'intérieur quelques pierres sépulcrales assez curieuses. Les anciens fonts fixent surtout les regards des antiquaires : la cuve a environ quatre pieds de long sur trois de profondeur ; ces fonts sont ornés de colonnes courtes et de figures grotesques qui se tiennent par le bras. Un serpent semble les menacer : peut-être est-ce l'emblême de la puissance de la foi contre le démon. On ignore dans le pays ce que représentent ces figures.

Il existait autrefois à Airaines deux châteaux forts. Il ne reste aujourd'hui que les deux tours à pans coupés de l'un de ces châteaux. On arrive à ces ruines par un chemin étroit et difficile. Monstrelet rapporte ainsi le siége qu'essuyèrent les châteaux d'Airaines en 1422 : « Messire Jean de Luxembourg, ses capitaines et sa puissance retourna la nuit de Pâques communiaux, devant



iceux châteaux et là de toutes parts les assiégea et fit dresser contre les murs d'icelles plusieurs engins, lesquels brief en suivant dommagèrent très-fort et en plusieurs lieux; et d'autre côté, les assiégez en grand diligence se défendaient contre leurs ennemis, c'est à scavoir de canons, arbalètes et autres traits. Et avec ce, firent aucunes saillies auxquelles ne gagniérent pas grandement; mais pourtant qu'ils étaient bien garnis de vivres et habillemens, se tinrent grand espace. Et avec ce leur avait été promis par aucuns tenant le parti du dauphin, qu'ils seraient secourus si puissamment que pour les délivrer de leurs ennemis.

» A cet effet, se assemblèrent vers Compiègne plusieurs dauphinois dont étaient capitaines de par le dauphin, le seigneur de Gamaches, le seigneur de Moy, Pothon de Saintraille et aucuns autres avec environ huit cents à mille combattans; mais arrivés à Pierrepont et ayant su que Jean de Luxembourg s'avançait contre eux avec des forces plus imposantes, se retirèrent incontinent.

» Après le départ des Dauphinois, les Bourguignons et Anglais retournèrent au siége d'Airaines et brief en suivant les assiégez desdites forteresses qui étaient avertis de leur secours, non ayant espérance de ne plus en avoir, commencèrent à parlementer pour traiter; et enfin, de chacune partie

fut accordée pour condition qu'ils rendraient les deux forteresses en la main du même Jean de Luxembourg, et s'en partiraient *leurs corps et biens garnis de bons saufs-conduits* pour aller à Compiègne, au Crotoy, à Gamaches, à St-Valery et autres lieux de leur obéissance.

» Ce conclu, rendirent les deux forteresses très-bien garnies de vivres et habillemens de guerre audit de Luxembourg, lequel fit tantôt abattre *l'un desdits châteaux*, c'est à sçavoir celui de la dame d'Airaines, et l'autre le pourvut de nouvelles garnisons. [1]

« La ville d'Amiens qui tenait alors pour les Bourguignons, avait envoyé au comte de Ligni, pour cette expédition, huit *arbalétriers* et six *pavoisiers* autrement dits *porte-boucliers;* ils furent douze jours absens, pourquoi il leur fut payé par ordre du comte, la somme de 66 fr. 16 sols parisis. [2] »

Le château d'Airaines fut encore pris au mois de janvier 1589 par les ligueurs sortis d'Amiens et commandés par le capitaine Lefort; peu après il fut ruiné, comme on le voit maintenant.

Airaines rappelle quelques autres souvenirs : Edouard III, roi d'Angleterre, s'empara de ce

[1] *Chroniques de Monstrelet*, chap. CCLXVII.

[2] *Mémoires historiques et chronologiques sur Amiens*, par Decourt, tom. I, pag. 21

bourg en 1346 et défendit à ses troupes, *sur peine de la hart*, d'y mettre le feu. Presque aussitôt Philippe de Valois qui poursuivait l'armée anglaise, reprit Airaines et là les Français trouvèrent, dit Froissart : « *Grand foison de pourveances, pains* » *et pâtés en four, vins en tonneaux et barils, et* » *moult de tables mises que les Anglais avoient* » *laissés, car ils s'étaient partis de là en grande* » *hâte.* »

Ce fut aussi à Airaines qu'en 1514 Louis XII accorda, à la demande de l'ambassadeur du roi d'Angleterre, la grâce à dix-huit bourgeois d'Amiens, accusés d'avoir blessé et jeté dans les puits de cette ville plusieurs Anglais qui s'y trouvaient pendant les pourparlers qui amenèrent la paix entre ces monarques et le mariage de Louis avec Marie, sœur du roi d'Angleterre. [1] Il existe dans les registres de l'Hôtel-de-Ville d'Amiens, un compte où l'on trouve un article de « *cinq écus* » *roses* payés par ordre des mayeurs et échevins » au hérault d'armes de cet ambassadeur pour sa » peine, est-il dit, d'avoir été présenter à Sa Ma- » jesté estant à *Airaines*, la requeste et supplica- » tion dudict seigneur et d'avoir rapporté la dé- » pêche et pardon desdictz prisonniers. »

1 Voy. Arrondissement d'Abbeville, tom. I, pag. 21.

L'étymologie du nom d'OISEMONT est aussi incertaine que celle d'Airaines. On la fait dériver généralement d'*Esimons*, *mont d'Esus*, ou *Hésus*, le dieu de la guerre, qu'on prétend y avoir été adoré à l'epoque de l'invasion romaine. Il existait autrefois à Oisemont une commanderie de l'ordre de Malte, un vaste hôpital et une forteresse considérable qui fut, plusieurs fois, attaquée en vain par l'ennemi. Nous n'avons pu recueillir sur cette commune que le document historique suivant :

Après avoir porté le fer et le feu dans l'Artois, Robert d'Artois vint à Oisemont où il écrivit à sa tante Mahault, le mercredi 22 septembre 1316, une lettre par laquelle il lui manda *qu'il lui pesoit et péseroit toujours qu'elle l'eut empêché à tort de jouir de la comté d'Artois, ce que ne vouloit plus souffrir.* Nous n'avons pas à rappeler ici la fin tragique de ce Français aveuglé par l'orgueil et la cupidité : nous devons seulement ajouter que ce fut dans le grand hôpital d'Oisemont qu'en 1346, peu de jours avant la bataille de Crécy, un autre Français, appelé *Gobin Agace*, vint trouver Edouard, roi d'Angleterre et lui indiqua en ces termes le passage si important du gué de *Blanque taque* : [1] « Sire, oil, en mon Dieu, je vous promets, et

[1] Voy. Arrondissement d'Abbeville, tom. I, pag. 36.

» sur l'abandon de ma teste, que je vous menerai » bien à tel pas où vous passerez la rivière de » Somme et vostre ost, sans péril ; et y a certaines » mettes de passage où douze hommes le passe- » roient deux fois de front entre jour et nuict et » n'auroient d'eau plus avant que aux genoux ; car » quand le flun de la mer est en revenant, il re- » gorge la rivière si contre mont, que nul n'y » pourrait passer; mais quand ce flun est tout rallé, » la rivière demeure là en droit si petite, que on y » passe bien aise *à pied* et *à cheval :* ce ne peut- » on faire autre part que là, fors au pont d'Abbe- » ville, qui est ville forte, grande et bien garnie » de gens d'armes ; et audit passage, Monseigneur, » que je vous nomme, a gravier de *Blanche-* » *marle* fort dur, sur quoi on peut fermement » charier, et pour ce appelle-t-on ce pas la *Blan-* » *che-taque.*[1] »

Edouard profita sur-le-champ de cette trahison pour se soustraire à la poursuite de l'armée française. Il traversa heureusement la Somme avec ses troupes et s'empressa de reconnaître le signalé service que lui avait rendu Gobin Agace, en faisant donner à ce traître un *bon roncin* et *cent nobles d'or*, avant de le quitter.

[1] Froissart, liv. I, chap. CCLXXVIII.

Le château de SENARPONT, dont la façade principale offre un fort bel aspect, a été détruit en partie par l'un des anciens propriétaires qui voulait donner le spectacle d'un siége à ses convives. [1] Dans l'église de cette commune, et sous une arcade pratiquée dans le mur, on remarque une tombe curieuse sur laquelle est représenté en bosse et vêtu d'une cotte d'armes, un des membres de la noble famille de Monchy qui possédait autrefois la terre de Senarpont.

PICQUIGNY est le chef-lieu d'un canton et distant d'Amiens de 1 myriamètre 5 kilomètres. [2] Ce bourg avait une collégiale dont les canonicats étaient à la nomination du seigneur.

Nous ne rapporterons pas les fables qu'ont débités sur le château de Picquigny les écrivains du 16e siècle, tels que Gilles Corrozet, Champier, Ortélius et autres. On sait que ces écrivains aimaient le merveilleux et se souciaient peu de se montrer exacts, quand ils croyaient pouvoir donner un fondateur à une ville, ou à un château dont ils retraçaient l'histoire. Tout ce que l'on peut dire de plus vraisemblable à l'égard de celui de Picqui-

[1] H. Dusevel, *Lettres sur le département de la Somme*, p. 194.

[2] Ce lieu est appelé dans les anciens titres *Piconium*, *Pinconium*, *Pinkeniacum*, *Pinkeni*, *Pinkenci*, *Pinquini*, *Poequegny*, etc.


Lit. de Delaporte

1837.

Duthoit. del

Chateau de Senarpont.

gny c'est qu'il existait dès le 7ᵉ siècle. L'auteur des *grandes Chroniques de France* nous apprend, en effet, qu'après la défaite des Huns à Lihons en Santerre,[1] les habitans d'Amiens qui leur avaient livré passage pour désoler la France, craignant le juste courroux de Dagobert, se refugièrent dans ce château avec le corps de saint Firmin *le martyr* et que le monarque l'ayant assiégé, s'en empara et punit sévèrement les Amiénois ; mais cet évènement est fort apocryphe. En lisant la vie de Dagobert et les historiens contemporains, on ne trouve rien d'authentique sur cette prétendue invasion des Huns et la trahison des habitans d'Amiens.[2] Le château de Picquigny n'offre maintenant que de faibles restes de son ancienne splendeur. Les terrasses présentent de loin un beau point de vue. L'entrée principale existe entre deux murs très élevés qui retiennent les terres. Au-dessus de la porte d'entrée du gothique manoir on lit, sur un marbre noir, une inscription en caractères hébreux et cette autre en grec :

ΘΕΟΣ ΜΕΔΕΙΣ ΕΣΤΩ.

Et plus bas ce fastueux distique latin :

Me Deus et virtus summi genuere parentes
Qui caret his et me, nobilitate caret.

[1] Voy. Arrondissement de Montdidier, tom. I, pag. 258.
[2] H. Dusevel, mémoire MS. couronné par l'Institut.

A côté des ruines de l'ancien château, existent des bâtimens plus modernes ; ils formaient autrefois le nouveau château, construit par les soins des ducs de Chaulnes. Madame de Sévigné en parle ainsi dans une de ses lettres, datée de Picquigny :

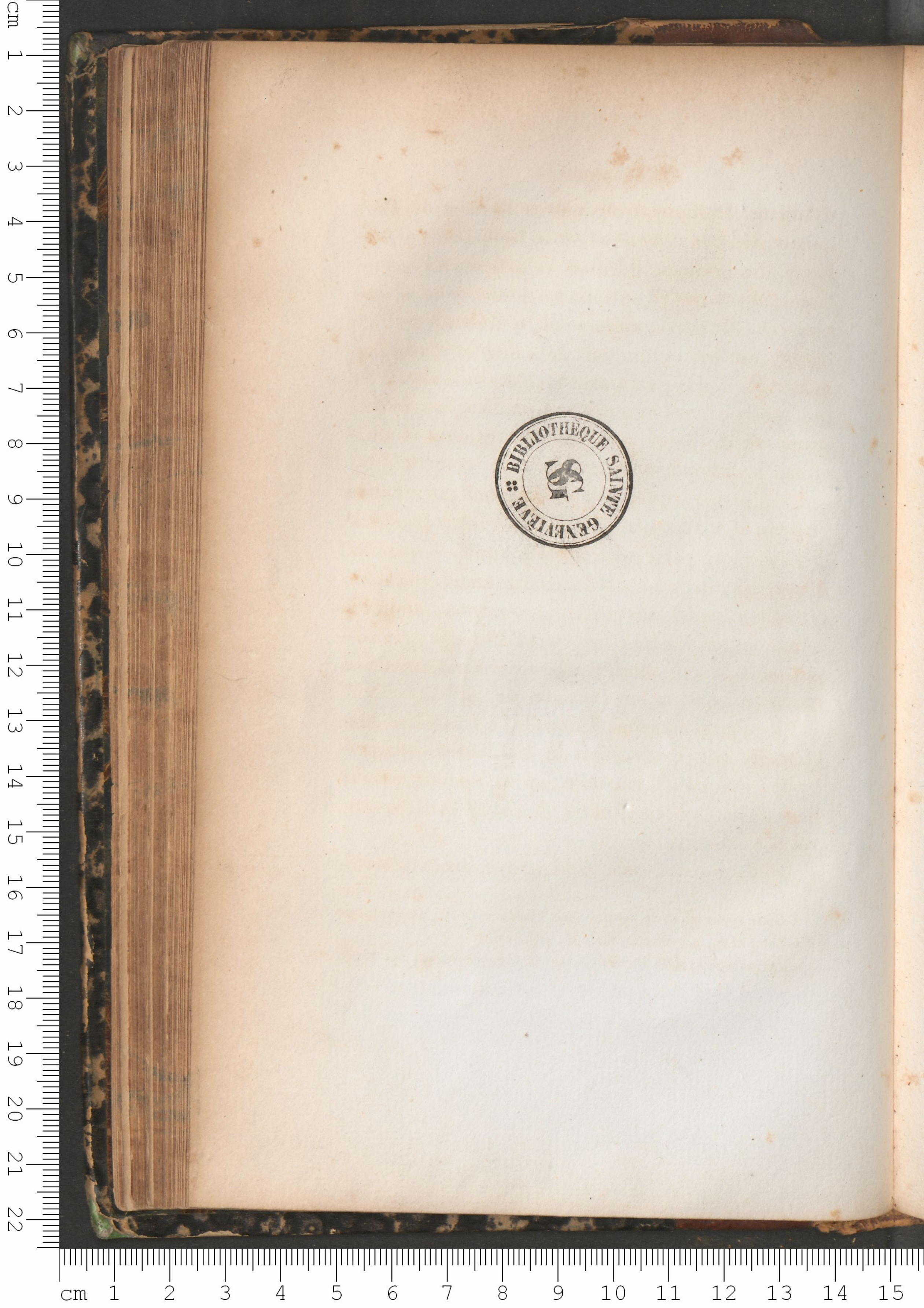
« Nous arrivâmes dans un château où *tout l'orgueil de l'héritière de Picquigny* est étalé. C'ést un vieux bâtiment élevé au-dessus de la ville, comme à Grignan ; un doyen, douze chanoines. Je ne sais si la fondation est aussi belle, mais ce sont des terrasses sur la Somme qui fait cent tours dans les prairies : voilà ce qui n'est pas à Grignan. »

Du côté de la Somme, le château de Picquigny se présente, en effet, d'une manière imposante ; mais on ne peut plus dire maintenant, comme le faisait, en 1689, la femme célebre dont les lettres sont toujours lues avec un nouveau plaisir, que *tout l'orgueil de l'héritière de Picquigny soit étalé dans ce château*, car à l'exception de l'entrée principale et de quelques pans de murs, bien conservés, on n'y voit plus que des décombres, des tours en ruine, des appartemens solitaires et abandonnés !

En 1307, les vastes souterrains qui règnent sous le château de Picquigny servirent de prison aux Templiers arrêtés le même jour, par ordre de Philippe-le-bel dans toute l'étendue du bailliage


Litho. Del 1837. Duthois delt

Château de Picquigny.


BIBLIOTHEQUE SAINTE GENEVIEVE

d'Amiens. Philippe trouva dans Renault de Picquigny, vidame d'Amiens, et le bailli Denis d'Aubigny des hommes dévoués et propres à l'exécution de ses ordres rigoureux. La commission adressée à cet effet par le monarque, à Renault de Picquigny est un monument de haine et d'aveuglement:[1] Philippe y rapporte avec un soin affecté les prétendus crimes imputés aux malheureux qu'il se proposait de livrer aux flammes, et dont il convoitait les immenses richesses.[2]

L'église de Picquigny dépendait anciennement du château et se trouvait dans son enceinte : Eustache de Picquigny passe pour l'avoir fondée en 1066. Malgré les réparations et les changemens qu'a subis cet édifice, quelques parties paraissent remonter à cette époque. La tour est du XIIIe siècle ; on voyait dans la nef plusieurs pierres sépulcrales fort curieuses, qui en ont été enlevées.

Picquigny autrefois Baronie, est célèbre dans l'histoire par l'assassinat de Guillaume-Longue-Epée, duc de Normandie, et l'entrevue qui eut lieu, dans ce bourg, entre Louis XI et Edouard, roi d'Angleterre.

Guillaume de Jumièges, rapporte, en ces termes,

[1] Cette commission se trouve dans l'Histoire de la condamnation des Templiers, par Dupuy, tom. II, pag. 311.

[2] *Histoire de la ville d'Amiens*, par H. Dusevel, tom. I, p. 259.

le lâche attentat commis sur la personne du duc de Normandie, par Arnoult, comte de Flandre :

« Il y avoit au milieu du fleuve une île dans laquelle les deux ducs s'assirent après avoir échangé leurs embrassemens, afin de discuter les choses pour lesquelles ils s'étoient réunis. Arnoult, suivant l'exemple du traître Judas, tramoit longuement sa toile d'araignée en la cachant sous *des balivernes et de longs discours*. Enfin, après qu'ils se furent prêté serment d'amitié et qu'ils eurent échangé les baisers de paix, le soleil s'étant abaissé vers l'occident, les deux ducs se séparèrent l'un de l'autre; mais voilà que, tandis que Guillaume traversoit de nouveau le fleuve, Henry et Bolzon, Robert et Recoufe, tous quatre enfans du diable, rappelant Gullaume à grands cris, lui dirent que leur seigneur avoit oublié de lui confier le meilleur de ses secrets. Guillaume donc ayant ramené son navire vers la rive de l'île, à peine eut-il mis pied à terre, ô douleur! ces hommes tirant leurs glaives assassinèrent l'innocent, qui ne put recevoir aucun secours, à cause de la profondeur de l'eau courante; puis, tout à coup, cherchant leur salut dans la fuite, ils abandonnèrent, privé de la vie, le corps de cet homme très-vertueux. Alors Béranger, les Bretons et les Normands voyant leur Seigneur assassiné, firent retentir le rivage de leurs cris et de leurs hurle-

mens, mais ne purent lui parler. Peu après son corps ayant été trouvé auprès d'eux, ils lui otèrent ses vêtemens et lui trouvèrent une clef d'argent suspendue à la ceinture : le très-saint duc Guillaume accomplit ainsi sa carrière le 17 décembre 1143.[1] »

Quant à l'entrevue de Louis XI et d'Edouard, voici comment elle est rapportée par plusieurs historiens :

Le 13 août 1475, des conférences s'ouvrirent dans un village voisin d'Amiens entre Louis XI et Edouard, roi d'Angleterre. Dès la première, Louis eut la conviction que les Anglais ne quitteraient le territoire qu'à prix d'argent. Ils demandèrent d'abord la couronne de France, ensuite la Normandie et la Guyenne et enfin de l'argent. Louis envoya sur le champ à Paris le Chancelier d'Oriole, Mathieu Beauvarlet et Michel Guillart chercher l'argent des consignations.

Il est remarquable que ce ne fut pas au roi, mais à ses envoyés, en leur nom et sous leur obligation de restituer, qu'on prêta cet argent. Cette sorte de stipulation était de soumettre les obligés et le roi lui-même au paiement ; cependant le roi pouvait arrêter les poursuites ; mais ses prédécesseurs avaient toujours considéré ces engagemens

1 Guillaume de Jumièges, *Histoire des Normands*, liv. III, chap. XII.

comme leur *étant* personnels et non ceux de l'état, etc.

» Après le traité conclu, ajoute Commines, fallut *adviser* le lieu où les deux rois se verroient et ordonner gens à visiter la place...... Et après estre bien allé et visité la rivière, nous arrestasmes que le plus beau lieu et le plus seur estoit Picquigny, à trois lieues d'Amiens..... Il fut ordonné d'y faire un pont bien passant et assez large : et fournismes les charpentiers et les estoffes : et au milieu de ce pont fut fait un treillis de bois, comme l'on fait aux cages de lyons, et n'estoient point les trous d'entre les barreaux plus grands qu'à y bouter un bras à son aise. Le dessus estoit couvert d'ais seulement pour la pluye, si avant qu'ils se pouvoient mettre dix ou douze personnes de chacun costé : et comprenoit le treillis jusques sur le bord du pont, afin qu'on ne peust passer de l'un à l'autre. En la rivière y avoit seulement une sentine, ou il y avoit deux hommes, pour passer ceux qui voudroient aller d'un costé à l'autre.

» . . . . . Nos barriéres ainsi faites, vindrent le lendemain les deux Rois : et fut l'an mil quatre cent septante-cinq le vingt-neufième jour d'aoust. Le Roy avoit environ huict cens hommes d'armes avec luy et arriva le premier... Le Roy d'Angleterre vint du long de la chaussée très-bien accompagné

et sembloit bien Roy... Ledit Roy avait une barrette de velours noir sur sa teste et y avoit une grand'fleur de lis de pierrerie par dessus. C'estoit un très-beau prince et grand, mais il commençoit à s'engresser, et l'avois veu autrefois plus beau..... Comme il approcha de la barriére, à cinq pieds près, il osta sa barrette et s'agenouilla comme à demy pied de terre. Le Roy lui fit aussi grande reverence : lequel estoit ja appuyé contre la barriére. Et à s'entrembrasser par entre les trous, fit le Roy d'Angleterre encores une plus grande reverence. Le Roy commença la parole et luy dit : « *Mon* » *cousin, vous soyez le très-bien venu. Il n'y a* » *homme au monde que je désirasse tant à voir* » *que vous : et loué soit Dieu de quoy nous som-* » *mes cy assemblez à si bonne intention.* » Le Roy d'Angleterre respondit à ce propos, en assez bon français. Lors commença à parler le chancelier d'Angleterre, et commença par une prophetie (dont les Anglais ne sont jamais dépourvus), laquelle disait qu'en ce lieu de Piquigny se devoit faire une grande paix entre France et Angleterre, touchant le traité qui estoit fait, et demanda ledit chancelier au Roy, s'il les avoit commandées telles, et s'il les avoit pas pour agréables? A quoy le Roy respondit, qu'ouy, et aussi celles qui luy avoient esté baillées de la part du Roy d'Angleterre.

Et lors fut apporté et ouvert le missel et mirent les deux Rois la main dessus, et les deux autres sur la sainte vraye croix et jurèrent tous deux ce qui avoit esté promis entr'eux. C'est à sçavoir la tresfve de neuf ans accomplis, compris les alliez d'un costé et d'autre, et d'accomplir le mariage de leurs enfans, ainsi qu'il estoit contenu audit traicté. Après le serment fait, nostre Roy (qui avoit bien la parole à commandement) commença à dire au Roy d'Angleterre, en se riant, qu'il falloit qu'il vint à Paris, et qu'il le festoyeroit avec les dames; qu'il lui bailleroit monseigneur le cardinal de Bourbon, pour confesseur, qui estoit celuy qui l'absoudroit très-volontiers de ce péché, s'aucun y en avoit commis. Le Roy d'Angleterre le prit a grand plaisir et parloit de bon visage car il sçavoit bien que ledit cardinal estoit bon compagnon. Comme ce propos eut un peu duré ou semblable, le Roy (qui se monstroit avoir authorité en cette compagnie) nous fit retirer, ceux qui estoient avec luy et nous dit qu'il vouloit parler au Roy d'Angleterre seul. Ceux du Roy d'Angleterre se retirèrent semblablement sans attendre qu'on leur dist. Comme les deux Roys eurent un peu parlé, le Roy m'appela: et demanda au Roy d'Angleterre s'il me cognoissoit. Il luy respondit qu'ouy et dit les lieux où il m'avoit veu et que d'autres fois m'es-

tois empesché pour le servir à Calais, du temps que j'estois avec le duc de Bourgogne.

» Le Roy luy demanda, si le duc de Bourgogne ne vouloit point tenir la tresve (pour ce que si orgueilleusement en avoit respondu) ce qu'il lui plaisoit qu'il fist. Le Roy d'Angleterre luy dit qu'il la luy offrirait encores : et que s'il ne la vouloit accepter, qu'il s'en rapporteroit à eux deux. Après vint le Roy tomber sur le duc de Bretagne (qui estoit ce qui lui avoit fait ouvrir cette parole) et luy en fit semblable demande. Le Roy d'Angleterre luy respondit, qu'il luy prioit qu'il ne voulsist point faire la guerre audit duc de Bretagne, et qu'en sa nécessité il n'auroit jamais trouvé si bon amy. Le Roy s'en tint à tout : et avec les plus amiables et gracieuses paroles qu'il peut, en r'appelant la compagnie, prit congé du Roy d'Angleterre, et dit quelque bon mot à chacun de ses gens. Et ainsi tous deux en un coup (ou bien peu s'en fallut) se retirèrent de la barriére et montèrent à cheval. Le Roi s'en alla à Amiens, et le Roy d'Angleterre à son ost. [1] »

VIGNACOURT et BELLOY sont deux communes éloignées l'une de 1 myriamètre et l'autre de 5 kylomètres de Picquigny.

[1] Mémoires de Philippe de Commines, in-16, Rouen 1634, liv. III, chap. IX et X.

En 1630, le duc de Bourgogne, marchant sur cette dernière commune, campa à Vignacourt et y reçut un exprès du duc de Bretagne qui lui mandait qu'il prît garde à lui; qu'il n'avait jamais couru un si grand danger; que le roi lui avait confié le grand nombre d'intelligences qu'il avait dans ses états, surtout à Bruges et à Bruxelles; que ces deux places étaient prêtes à se soulever; que le roi le suivrait avec des forces supérieures, en quelque lieu qu'il se retirât et l'assiégerait quand même il aurait choisi son asyle à Gand. Le duc congédia l'envoyé assez sèchement, continua sa marche et alla camper à Belloy le 24 février 1470. Le lendemain, il s'approcha de Picquigny: « Une assiette très-forte, dit Commines, et là auprès délibéroit de faire un pont dessus la rivière pour passer la Somme; mais par cas d'aventure, y avoit dedans la ville de Picquigny logé quatre ou cinq cens francs archers et un peu de nobles. Ceux-là, quand ils virent passer le duc de Bourgogne, saillirent à l'escarmouche du long d'une chaussée et se mirent si avant hors de leur place, qu'ils donnèrent occasion aux gens du duc de les chasser et les suivirent de si près qu'ils en tuèrent une partie devant qu'ils sceussent gagner la ville. [1] »

[1] Mémoires de Commines, liv. III, chap. III.

Croy, à 5 kilomètres de Picquigny, avait été érigé en duché par Henri IV, au mois de juillet 1598, en faveur du duc d'Arscot. Ce duché fut éteint dès le commencement du 18e siècle.

Auprès de ce village, existe *l'Abbaye du Gard* fondé en 1137 par Girard, vidame d'Amiens. Son revenu était de 18,000 fr. On y remarquait les jardins qui étaient vastes et magnifiques. Les formes servant aux religieux étaient fort anciennes. Une piscine placée à l'entrée du cloître et dans laquelle les moines se lavaient les mains, avant les repas, fixait l'attention par ses sculptures grotesques : la Gourmandise, l'Ivrognerie et plusieurs autres emblêmes propres à écarter les religieux de l'intempérance y étaient représentées sous les formes les plus degoûtantes.

L'Abbaye du Gard, telle qu'elle existe aujourd'hui, est bien différente de ce qu'elle était autrefois. Le principal corps de bâtiment, construit vers la fin du 16e siècle, est d'un style pur et élégant. On l'aperçoit au loin s'élevant au milieu d'un paysage riant sur les rives de la Somme. L'Eglise, fort simple au dedans et au dehors, forme une sorte de contraste avec les autres constructions. Les abords de l'Abbaye attestent une grandeur déchue et des mœurs étranges.

Le cardinal Mazarin avait été nommé abbé du Gard par le roi, au mois de juin 1657. « Pour lui

témoigner de plus en plus et au public, portent les lettres du monarque, la parfaite estime en laquelle Sa Majesté tenoit sa personne et combien elle considérait les grands et accoutumés travaux auxquels il présidoit ainsi que les services signalés et utiles qu'il avoit rendus et continuoit de rendre journellement au roi. [1] »

L'Abbaye du Gard fut ruinée lors de la bataille d'Azincourt, par de nombreux corps de troupes qui stationnèrent en Picardie à cette époque.

Peu d'années auparavant, en 1420, les religieux de ce monastère présentèrent une requête à Charles VI afin d'obtenir une réparation du dommage que leur avaient déjà causés les gens de guerre. Par les lettres qu'il leur octroya, Charles VI ordonna aux créanciers de l'abbaye de faire remise aux moines d'une partie de leurs créances attendu le préjudice par eux essuyé et chargea le bailli d'Amiens de l'exécution de ces lettres.

Ceci n'empêcha pas les religieux, lors de la déclaration par eux faite au roi, de l'état de leurs biens en 1547, de se reconnaître possesseurs de 600 journaux d'enclos dans lesquels on récoltait une grande quantité de vin. [2]

[1] Registre aux archives du bailliage d'Amiens, de 1657, fol. 162.

[2] Note communiquée par M. Guerard, conseiller-auditeur à la Cour royale d'Amiens et Membre de la Société d'Archéologie du département de la Somme.

On entre maintenant dans la cour de l'abbaye par une grande porte surmontée d'une croix. Cette cour est longue et partout tapissée de verdure. Lorsque nous visitâmes l'abbaye, un frère trapiste nous conduisit auprès de la maison d'habitation. Une statue mutilée de religieux, était appuyée contre le mur. Quelques pères traversèrent la cour les yeux attachés à terre. On nous fit avancer au-delà et nous vîmes, à notre droite, un cimetière ou s'élèvent sur de légères éminences, des croix en bois, et, à gauche, une courte galerie que nous suivîmes. Nous montâmes les marches étroites et tortueuses d'un escalier et nous parvînmes à une chapelle où il nous fut permis d'assister à la messe.

Le spectacle était imposant : nous avions devant nous un autel, un prêtre ; dans les stales, les trapistes ; des murs nus du haut en bas ; à un endroit de la messe, les religieux défilèrent lentement, et après une courte prière, se donnèrent le baiser de paix.

Le frère qui nous servait de guide, nous offrit un déjeûner qui se composait d'un peu de vin, de beurre et de pain. La salle où nous nous reposâmes était vaste et triste. Le portrait en pied d'un évêque la décore. Le frère nous conduisit ensuite au réfectoire ; un père faisait, pendant le repas, une lecture édifiante ; nous descendîmes ensuite dans le

jardin : il est vaste et bien cultivé, mais d'un sol ingrat.

La vue d'un pareil lieu inspire de pénibles pensées : le religieux qui nous accompagnait nous raconta la vie des autres pères ; aucun n'avait fui le monde pour échapper aux remords d'une conscience impure ; une inspiration d'en haut a rassemblé ces hommes qui ne cessent de souffrir et prier.

Lorsque nous avons essayé de prouver l'identité de *Samarobriva* et d'Amiens, nous avons parlé de divers camps romains et notamment de ceux de l'*Etoile* et de *Tirancourt*, connus sous le nom de *camps de César*, et soutenu qu'ils étaient incontestablement des *établissemens romains*.

L'abbé de Fontenu, dans une savante dissertation insérée dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, [1] décrit ces deux camps et reconnaît qu'ils sont des ouvrages romains. Il ajoute qu'ils présentent des positions militaires très-favorables, qu'ils ont pu être successivement occupés, réparés et reconstruits par quelques-uns des empereurs romains qui résidèrent à Amiens. L'auteur de *la Dissertation des Camps Romains du département de la Somme* [2] est allé plus loin

[1] Tom. XIII.

[2] M. le comte d'Allonville déjà cité.

que l'abbé de Fontenu; il soutient non-seulement que les camps de l'Etoile et de Tirancourt sont de construction romaine, mais encore qu'ils n'ont été occupés que par *César :* nous ne croyons pas devoir nous appliquer à réfuter cette dernière opinion.

Le camp de *l'Etoile* est de forme ovale et d'une superficie totale, à l'intérieur, de neuf hectares, dix-neuf ares, quarante-trois centiares (près de trente-huit arpens romains), et à l'extérieur, c'est-à-dire y compris les remparts et escarpemens, de quinze hectares, quatre-vingt-sept ares, trente centiares (près de soixante arpens romains), espace à peine suffisant pour une légion avec la cavalerie, les troupes légères et les équipages.

Le camp de *Tirancourt*, nommé camp de *Picquigny* dans la Dissertation de l'abbé de Fontenu et, dans le pays, le *grand Fort*, est situé sur un escarpement calcaire du côteau qui règne le long de la rive droite de la Somme, à 14,000 mètres du camp de l'Etoile. Sa forme est triangulaire.

Selon l'abbé de Fontenu, le camp de Tirancourt est le plus remarquable de tous les camps romains existant en France. Le triangle qu'il forme s'appuie sur une prairie qui s'étend le long de la Somme dont il est éloigné de deux cents toises. Il

n'est guère accessible de ce côté à cause de monticules de cinquante à soixante pieds compris dans son enceinte. La partie qui regarde la prairie de Tirancourt est encore plus escarpée et hors de toute attaque. A l'égard du côté opposé, il est couvert par un boulevard de sept à huit pieds de haut et de fossés larges et profonds qui ne laissent qu'une seule ouverture, telle qu'il la fallait pour le passage des troupes.

Les deux camps de l'Etoile et de Tirancourt sont, avec celui de Liercourt, [1] les seuls bien conservés du département de la Somme; on y a trouvé, à diverses époques, des antiquités précieuses.

Le bourg de POIX, à 3 myriamètres 2 kilomètres d'Amiens, était du baillage de cette ville. La terre de Poix avait été érigée en duché-pairie en faveur de Charles de Blanchefort, sire de Créquy, par lettres de juin 1652, vérifiées au parlement le 15 décembre 1663. Anciennement Poix portait le titre de *principauté*, quoiqu'il n'y ait jamais eu de charte de pareille érection. Les premiers seigneurs de Poix se qualifiaient : *Dominus et princeps de castello de Poix*. Le plus ancien titre où se trouve cette qualification est de 1269; dans un autre de 1256,

[1] Voy. Arrondissement d'Abbeville, tom. I, pag. 54.

Vautier Tirel se dit *par la grâce de Dieu, Seigneur de Poix.*

La maison de Tirel descendait de Gautier Tirel, seigneur de Poix, qui tua Guillaume II, roi d'Angleterre et duc de Normandie à la chasse, en 1101. A la mort de Philippe Tirel, décédé sans enfans, la seigneurie de Poix échut à Marguerite Tirel, sa grand'tante, femme de Thibault de Soissons, dont la postérité en a joui jusqu'à l'entrée de la seigneurie dans la maison de Créquy et ensuite dans celle de La Trémouille, dernière titulaire. Les armes de Tirel étaient de gueules, à la bande d'argent accompagnées de six croisettes recroisettées d'or.

Les peuples de la seigneurie de Poix étaient connus autrefois sous le nom de *Pohiers* qu'on trouve dans les vers de Philippe Mouske et dont Guillaume-le-bâtard a fait le mot latin *Poheri.*

Poix est assis au pied d'une montagne qui s'élève en amphithéâtre au-dessus du bourg. La route de Rouen franchit cette montagne et se dessine au loin à travers des plantations qui surgissent aux environs de ce bourg; Poix avait deux paroisses et un prieuré, des murs, des portes, un château : l'église du prieuré, dédiée à Notre-Dame, est devenue paroisse ; les autres monumens religieux ont été détruits. Cette église que l'on fait remonter au XIIe.

siècle, est un des plus beaux édifices gothiques du diocèse d'Amiens : l'intérieur forme la croix latine et les clefs de voute sont décorées de culs de lampes et de pendentifs très-curieux ; les uns représentent les armes de la famille Tirel et de ses alliances, les autres St. Michel Archange et plusieurs Saints révérés dans la Picardie. Le style de ces diverses sculptures semble se rapprocher de celui de la renaissance ; il est donc probable que cette partie de l'église ne date pas du XIIe. siècle.

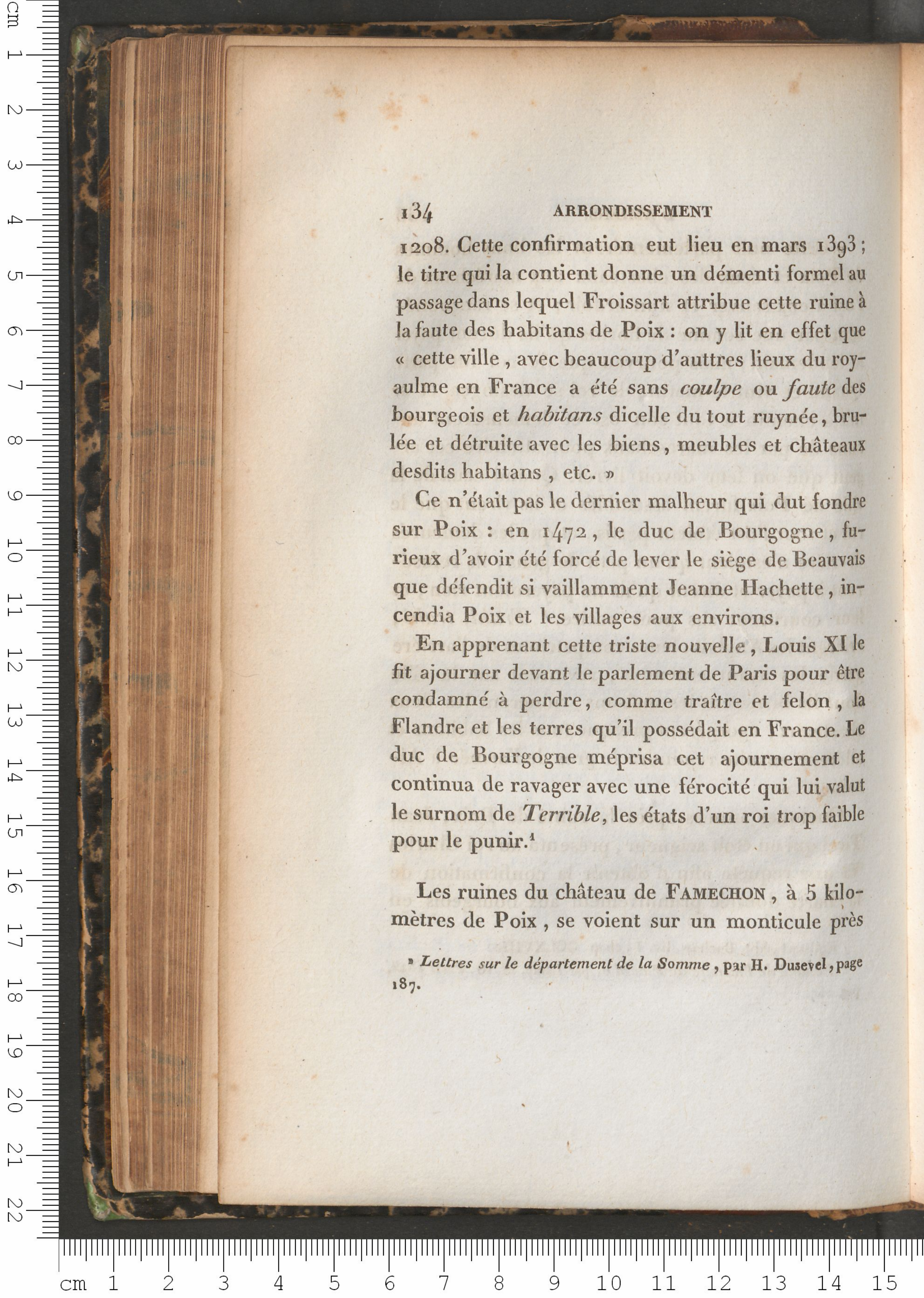
Poix avait, comme Airaines, deux châteaux qui furent pris, ainsi que le bourg, en 1346, et dont il ne reste que quelques vestiges. Froissart raconte cet évènement en ces termes : « Et vinrent à Poix là ou ils trouvérent bonne ville et deux chasteaux; mais nul des seigneurs n'y estoit, fors deux belles damoiselles, filles du seigneur de Poix, qui tantot eussent été violées, si n'eussent été deux gentils chevaliers d'Angleterre qui les défendirent et les menérent au roi pour elles garder, ce furent messire Jean Chandos et le sire de Basset; lequel Roi pour honneur et gentillesse leur fit bonne chere et liée, et les recueillit doucement et leur demanda ou elles voudroient estre ? Elles répondirent : à Corbie. Là les fit le roi mener et conduire sans péril. Si se logea cette nuit en ladite ville de Poix, et ses gens là environ ou ils purent.

» Cette nuit parlementérent les bons hommes de Poix et ceux des chasteaux aux maréchaux de l'ost à eux sauver et non ardoir ; et se rançonnérent par une somme de florins qu'ils durent payer le lendemain ; mais pourveu que le roi fut parti. Quand ce vint le matin, le roi se deslogea et se mit à chemin à tout son ost et demeurérent aucuns de par les mareschaux pour attendre cet argent que on leur devoit livrer. Quand ceux de la ville de Poix furent assemblés et ils virent que le roi et tout l'ost étoient partis, et que les demeurés derriére n'estoient qu'un petit de gens, ils refusérent à payer et dirent qu'ils ne payeroient rien, et leur coururent sus pour occire.[1] *Trahi, trahi*, criérent les Anglais : leurs compatriotes de l'arriére garde les ayant entendus, revinrent sur la ville dont ils brulérent les maisons, ruinérent les deux chasteaux, égorgérent presque tous les habitans et allérent ensuite rejoindre le gros de l'armée à Airaines.[2] »

Quelques années après la ruine de Poix, Jean Tirel qui en étoit seigneur, présenta au roi Charles VI une requête afin d'obtenir la confirmation de la charte donnée primitivement aux bourgeois en

1 Froissart, édit. Buchon, liv. I, chap CCLXVIII.

2 *Résumé de l'histoire de Picardie*, par Lamy, in-18, Paris 1825, pag. 157.



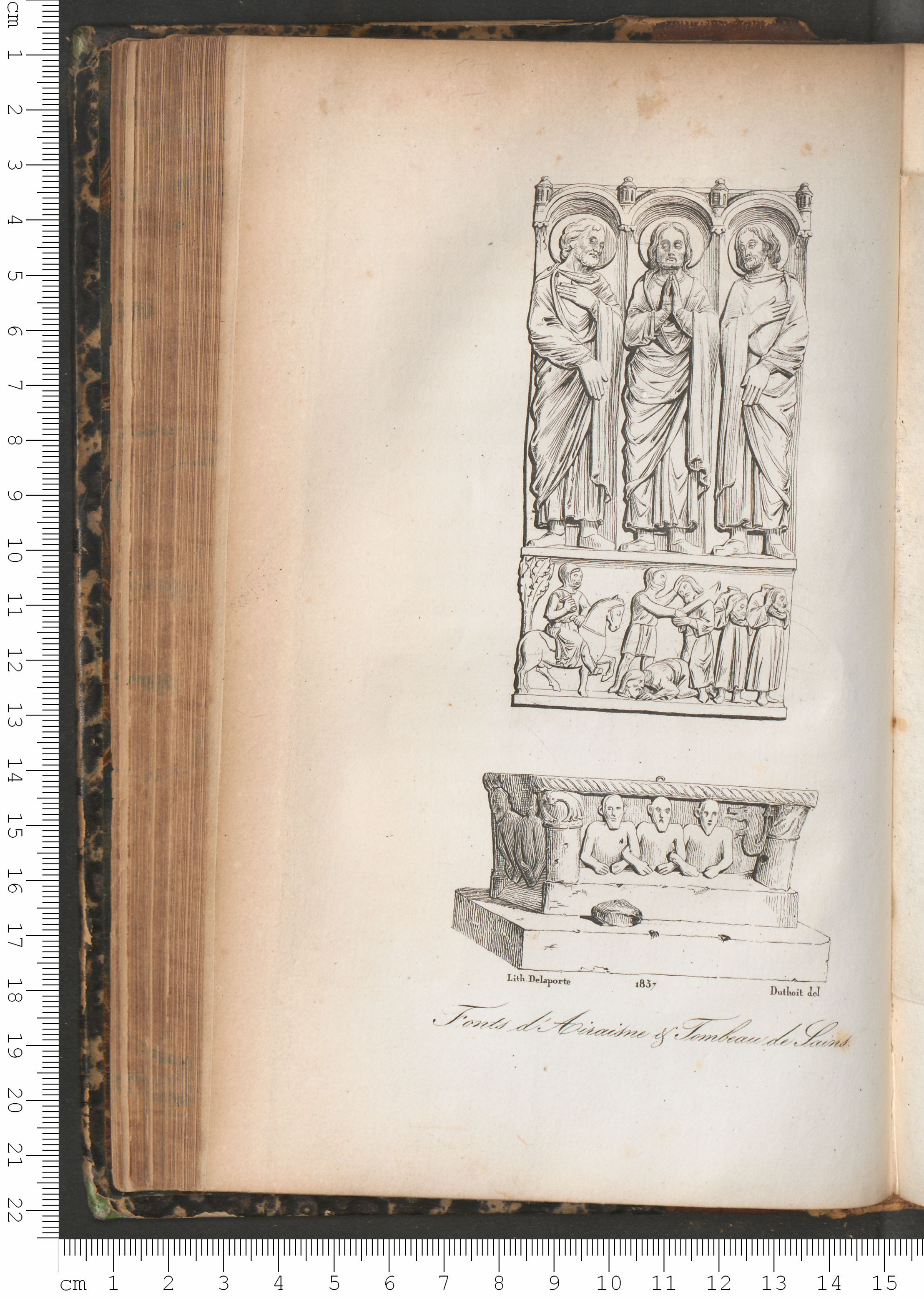
1208. Cette confirmation eut lieu en mars 1393; le titre qui la contient donne un démenti formel au passage dans lequel Froissart attribue cette ruine à la faute des habitans de Poix : on y lit en effet que « cette ville, avec beaucoup d'auttres lieux du royaulme en France a été sans *coulpe* ou *faute* des bourgeois et *habitans* dicelle du tout ruynée, brulée et détruite avec les biens, meubles et châteaux desdits habitans, etc. »

Ce n'était pas le dernier malheur qui dut fondre sur Poix : en 1472, le duc de Bourgogne, furieux d'avoir été forcé de lever le siège de Beauvais que défendit si vaillamment Jeanne Hachette, incendia Poix et les villages aux environs.

En apprenant cette triste nouvelle, Louis XI le fit ajourner devant le parlement de Paris pour être condamné à perdre, comme traître et felon, la Flandre et les terres qu'il possédait en France. Le duc de Bourgogne méprisa cet ajournement et continua de ravager avec une férocité qui lui valut le surnom de *Terrible*, les états d'un roi trop faible pour le punir.[1]

Les ruines du château de FAMECHON, à 5 kilomètres de Poix, se voient sur un monticule près

[1] *Lettres sur le département de la Somme*, par H. Dusevel, page 187.



Lith. Delaporte 1837 Duthoit del

Fonts d'Airaisne & Tombeau de Saint.

d'un bois qui les couronne. Elles consistent en débris de tours, de murailles et de fossés : l'entrée de l'une des tours est obstruée par les ronces. On prétend que ce château existait au 10e siècle, mais aucun monument historique ne confirme cette assertion. Seulement on trouva, vers 1760, cette inscription moderne qui semblerait venir à l'appui :

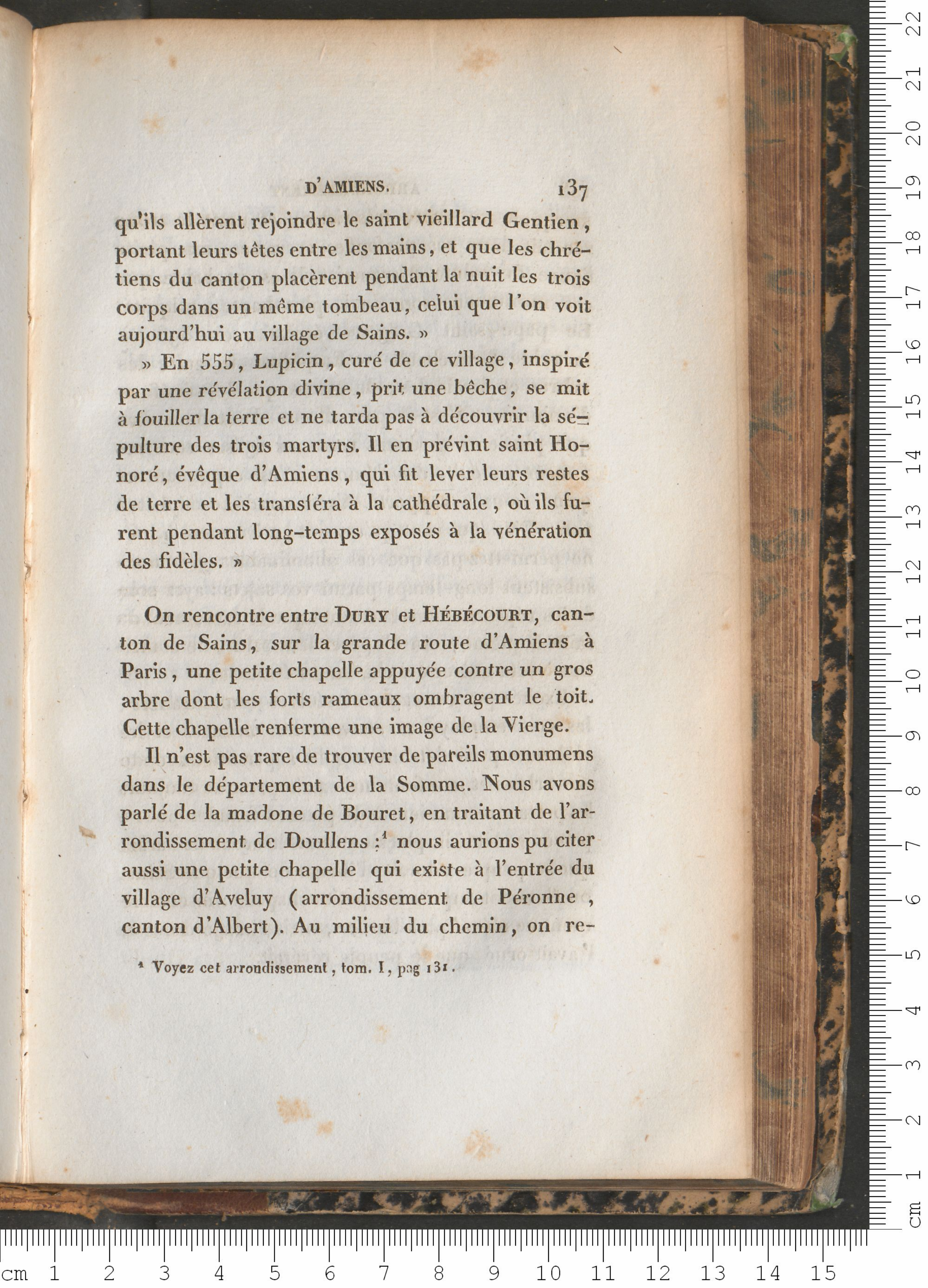
Jadis au fier Normand j'ai servi de retraite,
Et de mille ennemis je causai la défaite;
De *Fameuse* surtout on me donna le nom
Et le peuple de là me nomma *Famechon;*
L'Anglais victorieux n'ayant pu me réduire,
Rasa d'Argies, prit Poix, me craint et se retire.
A l'abri de mes murs, mes fortunés voisins
Trompaient de l'ennemi les perfides dessins.
Mais du Lorrain chez moi les ligues étant venues,
Je vis mes *dix-sept* tours par lui-même abattues.
Belle leçon, lecteur, dans la postérité,
Pour ceux qui marquent au Roi de la fidélité.[1]

On remarque dans l'Eglise de SAINS, chef-lieu de canton, à 1 myriametre d'Amiens, la tombe des saints martyrs Fuscien, Victorice et Gentien : c'est une pierre de liais de deux mètres environ de longueur sur un mètre et demi de largeur, décorée de feuilles de trèfle aux angles et élevée sur deux

[1] Journal du département de la Somme du 24 mars 1813.

piliers. Les trois saints sont représentés en relief sur cette tombe qui est du 12[e] siècle et non du 6[e] ou 7[e], comme on l'a prétendu : le bas représente leur martyre. Voici ce que nous apprend à cet égard la légende :

« Le désir de revoir saint Quentin, leur collègue, les porta à venir à Amiens où ils l'avoient laissé. Ne l'y trouvant pas, ils prirent le chemin de Paris qui passoit alors à Sains, village à deux lieues d'Amiens. Un vieillard nommé Gentien, encore payen, les engagea d'entrer chez lui : il leur apprit que saint Quentin avoit été décapité il y avoit quarante-deux jours, dans la ville d'*Auguste* de Vermandois. Alors ils convertirent leur hôte et plusieurs personnes des environs. Rictiovare, gouverneur d'Amiens, ayant su les merveilles que Dieu opéroit par ces saints missionnaires, arriva à l'improviste chez Gentien, fit arrêter Fuscien et Victorice et trancher la tête à leur hôte, qui avoit tiré l'épée pour les défendre. Les deux saints ayant été interrogés, le préfet ordonna qu'ils fussent conduits à un mille environ de là, c'est-à-dire au village de Saint-Fuscien. Il leur fit percer les narines et les oreilles, enfoncer dans la tête des clous tout rouges et arracher les yeux. Voyant qu'il ne pouvoit abattre leur constance, il les condamna à perdre la tête. Ils furent exécutés le 11 décembre 287. On dit



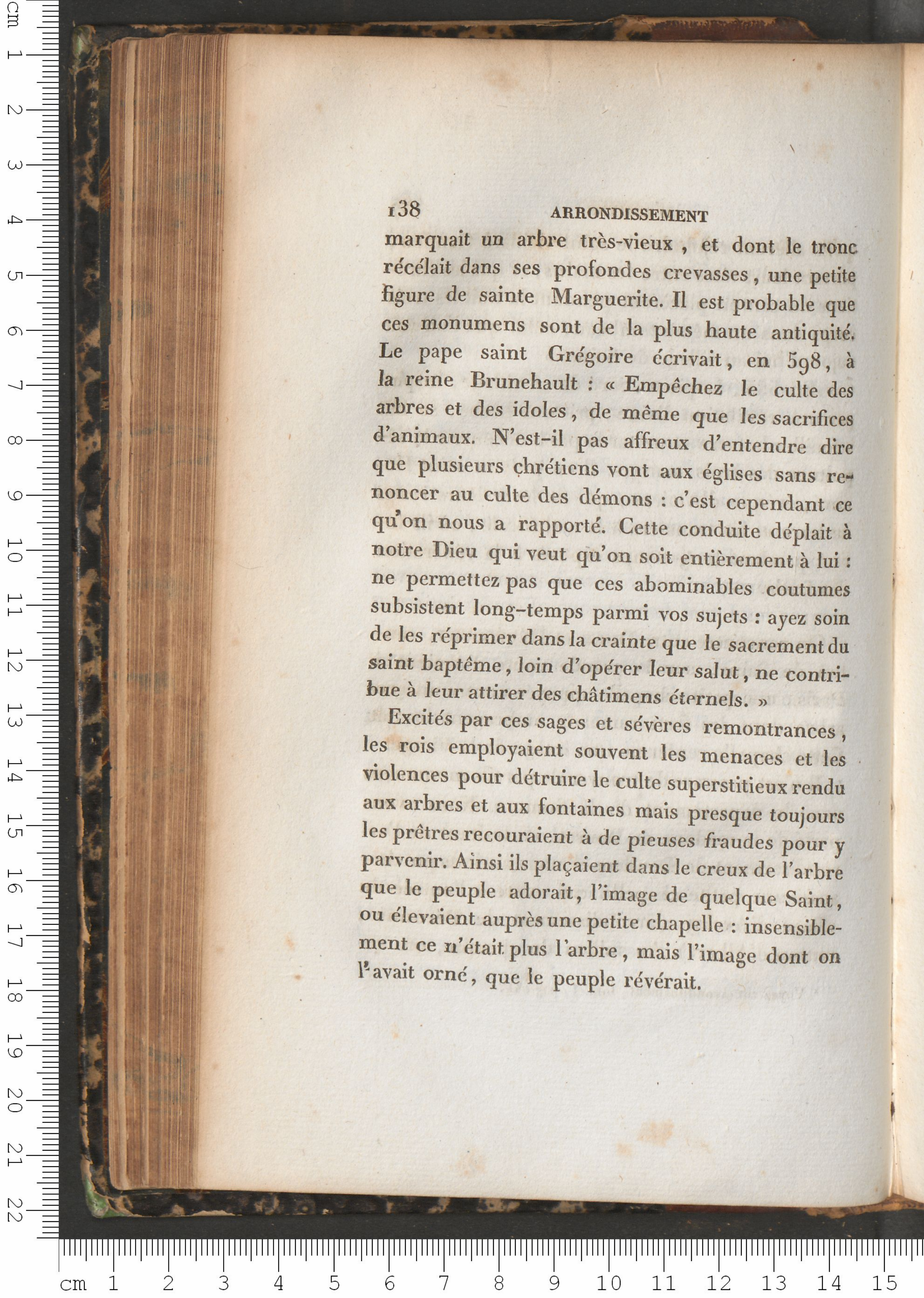
qu'ils allèrent rejoindre le saint vieillard Gentien, portant leurs têtes entre les mains, et que les chrétiens du canton placèrent pendant la nuit les trois corps dans un même tombeau, celui que l'on voit aujourd'hui au village de Sains. »

» En 555, Lupicin, curé de ce village, inspiré par une révélation divine, prit une bêche, se mit à fouiller la terre et ne tarda pas à découvrir la sépulture des trois martyrs. Il en prévint saint Honoré, évêque d'Amiens, qui fit lever leurs restes de terre et les transféra à la cathédrale, où ils furent pendant long-temps exposés à la vénération des fidèles. »

On rencontre entre Dury et Hébécourt, canton de Sains, sur la grande route d'Amiens à Paris, une petite chapelle appuyée contre un gros arbre dont les forts rameaux ombragent le toit. Cette chapelle renferme une image de la Vierge.

Il n'est pas rare de trouver de pareils monumens dans le département de la Somme. Nous avons parlé de la madone de Bouret, en traitant de l'arrondissement de Doullens :[1] nous aurions pu citer aussi une petite chapelle qui existe à l'entrée du village d'Aveluy (arrondissement de Péronne, canton d'Albert). Au milieu du chemin, on re-

[1] Voyez cet arrondissement, tom. I, pag 131.



marquait un arbre très-vieux, et dont le tronc récélait dans ses profondes crevasses, une petite figure de sainte Marguerite. Il est probable que ces monumens sont de la plus haute antiquité. Le pape saint Grégoire écrivait, en 598, à la reine Brunehault : « Empêchez le culte des arbres et des idoles, de même que les sacrifices d'animaux. N'est-il pas affreux d'entendre dire que plusieurs chrétiens vont aux églises sans renoncer au culte des démons : c'est cependant ce qu'on nous a rapporté. Cette conduite déplait à notre Dieu qui veut qu'on soit entièrement à lui : ne permettez pas que ces abominables coutumes subsistent long-temps parmi vos sujets : ayez soin de les réprimer dans la crainte que le sacrement du saint baptême, loin d'opérer leur salut, ne contribue à leur attirer des châtimens éternels. »

Excités par ces sages et sévères remontrances, les rois employaient souvent les menaces et les violences pour détruire le culte superstitieux rendu aux arbres et aux fontaines mais presque toujours les prêtres recouraient à de pieuses fraudes pour y parvenir. Ainsi ils plaçaient dans le creux de l'arbre que le peuple adorait, l'image de quelque Saint, ou élevaient auprès une petite chapelle : insensiblement ce n'était plus l'arbre, mais l'image dont on l'avait orné, que le peuple révérait.

Les ruines de l'ancien château de Boves, village à 7 kilomètres de Sains, consistent en deux pans de hautes murailles, placées sur un mamelon élevé au pied duquel coule la rivière de Noye. Leur aspect est imposant. On dit vulgairement, en parlant du château de Boves : *Belle montre, peu de chose.* Ce proverbe paraît s'appliquer à sa mauvaise conservation, et selon d'autres, à la lâcheté de ses anciens seigneurs. Dans le 13e siècle, Robert de Boves, l'un d'eux, député avec d'autres chevaliers par les barons chrétiens vers le pape, après la prise de Gaza, au lieu de s'acquitter de cette ambassade et de retourner au camp des croisés comme il l'avait juré sur les saints évangiles, s'enfuit en Syrie [1] et de là en France.

Le château de Boves fut, dit-on, construit au 9e siècle pour servir de refuge contre les Normands. Il a appartenu dans les derniers temps au duc d'Aumale, à la famille de Luxembourg et à celle de Biron. Philippe-Auguste l'assiégea peu avant la cession qui lui fut faite du comté d'Amiens par Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en 1183. Guillaume-le-Breton rapporte ainsi lés divers épisodes de ce siége : « Parmi les châteaux voisins d'Amiens, celui qui se nommoit *Boves* était le plus illustre et par ses titres de noblesse et par ceux qui

[1] Voy. Ville-Hardouin, *Histoire de la conquête de Constantinople.*

l'habitoient; il étoit placé dans un beau site et fier de ses tours et de ses murailles, de ses fossés et de ses retranchemens. Il avoit pour possesseur le comte Raoul[1] uni par serment au comte de Flandre...

» Ayant acquis la certitude que le roi passeroit devant son château, Raoul, enflé d'orgueil et séduit par de vaines espérances, pourvut à sa défense en le remplissant de chevaliers et de nombreux soldats, et en y entassant des armes et des provisions de bouche; puis il osa repousser les premiers soldats du roi qui se présentèrent à l'entrée et fit fermer ses portes devant le monarque, lorsqu'il parut lui-même. Le roi ayant appris que les remparts de Boves refusoient de lui obéir, tressaille de joie, déclarant à ceux qui l'environnent combien il s'estime heureux de trouver l'occasion de déployer ses forces...

» Alors tous s'élancent vers les retranchemens, les hommes de pied aussi bien que les chevaliers, dont les corps partagés du côté gauche par des boucliers, sont mis ainsi à l'abri des pierres qu'on leur lance et des flèches, messagères de la mort; tandis que dans leur droite brillent étincellantes la hache simple ou la hache à deux tranchans, ou

[1] Ou plutôt *Robert*, comme le dit Ducange, Histoire MS. des Comtes d'Amiens, liv. III.

l'épée, et que leur cuirasse les enveloppe et protège l'un et l'autre côté de leur corps...

» Bientôt les premiers retranchemens s'écroulent et nos guerriers arrivent au sommet des fossés qui seuls maintenant les empêchent d'ébranler les murailles dans leurs fondemens. Pendant ce temps tombent comme la pluie ou comme la grêle, les pierres et les projectiles de tous genres que les ennemis ne cessent de lancer du haut de leurs murailles, accablant et écrasant les nôtres...

» En ce temps, nos enfans de la France ignoroient entièrement ce que c'étoit qu'une arbalète ou une machine à lancer des pierres; dans toute son armée, le roi n'avoit pas un seul homme qui sut manier de telles armes et l'on pensoit que tout chevalier n'en étoit que plus léger et mieux disposé pour combattre. Pendant ce temps, les assiégeans construisent avec des claies, des cuirs et de forts madriers, un *chat* sous lequel des mineurs puissent se cacher et entamer avec des poinçons et des piques, les murailles dans leurs fondations. Et lorsque ces murailles s'écroulent, une troupe de jeunes gens armés de fer s'élance à travers les débris des murailles, au milieu des flammes et des torrens de fumée, massacre beaucoup d'ennemis, fait beaucoup de prisonniers, beaucoup d'autres s'échappent par la fuite et se retirent dans la cita-

delle dont un rocher escarpé, flanqué d'une double muraille, fait un asile sûr.

» Le roi alloit donner l'assaut, lorsque le comte de Flandre, témoin de ce siége mémorable, rentrant en lui-même, sollicita et obtint pour lui et le seigneur de Boves, son allié, une trève de huit jours. Cette trève n'étoit pas expirée que le même comte vint trouver Philippe dans son camp, se prosterna à ses pieds et lui restitua la contrée où se développent le Vermandois, le territoire d'Amiens et le riche sol du Santerre. »

A l'occasion du siége de Boves, Guillaume-le-Breton qui, comme tous les écrivains de son siècle, aimait le merveilleux, ajoute ce qui suit : « C'étoit le temps où la faux recourbée menace déjà les prairies, où les blés s'élèvent en paille, alors que la fleur étant tombée se prépare à se développer en grains délicats. A cette époque surtout il est dangereux de fouler les blés sous les pieds. Dans les champs cependant où le roi s'étoit établi aux environs du château de Boves, pour en faire le siège, tous les blés foulés aux pieds se relevèrent et naquirent une seconde fois : les champs présentèrent un aspect plus beau qu'ils n'avoient eu auparavant, et les épis se remplirent de plus de grains ; mais aux lieux où les gens de Flandre avoient dressé leur camp, aucune récolte ne se

releva et ne fleurit une seconde fois durant toute l'année.[1] »

Le château de Boves fut ruiné en partie, en 1433, par le duc de Bedfort, à la prière des habitans d'Amiens que la garnison de ce château où commandait le seigneur d'Aumont fatiguait beaucoup. Pendant le siége d'Amiens, en 1597, la belle Gabrielle occupa ce gothique manoir et Henri IV venait souvent s'y délasser auprès d'elle des fatigues de la guerre.

Il paraît que le village de Boves, dont la situation est des plus agréables, avait, au 15e siècle, beaucoup de terres plantées en vignes. On lit en effet, dans Monstrelet, qu'en 1415 le roi d'Angleterre n'ayant pu passer le gué de Blanque taque, comme l'avait fait Edouard, vint à Boves et qu'il y trouva *foison de vins dans les pressoirs*, dont les Anglais buvoient beaucoup, ce qui rendoit le roi dolent, car la plupart faisoient *bouteilles de leur ventre.*[2]

Près de Boves, est une maison de campagne qu'on nomme le *Paraclet des champs*. On y voyait anciennement un monastère fondé en 1218 par Enguerrand, seigneur de ce village. Enguerrand avait fait une première croisade avec Philippe-

1 Guillaume Lebreton, *La Philippide*, trad. de M. Guizot, chant II.

2 Chroniques de Monstrelet, liv. II, chap. LVIII.

Auguste et y avait perdu son père au siége d'Acre en 1191, et une seconde avec Beaudoin, comte de Flandre, en 1202. Après une aussi longue absence de sa patrie, il crut devoir remercier Dieu dont la main puissante l'avait sauvé de nombreux dangers et fonda dans sa terre de Boves un couvent de religieux. Ade, à laquelle il communiqua son intention, lui conseilla d'y mettre plutôt des religieuses, afin d'y placer Marguerite et Isabeau, leurs filles, dont l'exemple engagerait d'autres filles à se consacrer à la religion. Ce conseil prévalut: la charte de fondation veut que Dieu soit servi à perpétuité dans la nouvelle abbaye et que les cendres des fondateurs y reposent.

Ce monastère, dont on aperçoit à peine quelques traces aujourd'hui, était vaste et magnifique. On remarquait devant le grand autel les tombes en marbre des fondateurs; les inscriptions étaient en lettres d'or sous verre. Sur celle d'Enguerrand on lisait ces mots:

Corpore, mente, thoro, juncti vivendo.

Et sur celle d'Ade, son épouse:

Sub petrâ conjux et vir sociantur.[1]

[1] Decourt, *Mémoires chronologiques sur Amiens*, t. 2, p. 250.

Les ravages que commettaient impunément les gens de guerre, obligèrent les religieuses du Paraclet à quitter cette communauté : elles se réfugièrent à Amiens, dans le 17e siècle.

L'endroit où fut élevé le Paraclet des champs, était depuis long-temps célèbre par les miracles accomplis sur les tombeaux de saint Domice et de sainte Ulphe.

Domice avait été élevé très-jeune à la qualité de diacre de la cathédrale d'Amiens. Il était tellement convaincu de la perfection qu'exige le sacerdoce qu'il ne voulut accepter aucune autre fonction et se retira dans un ermitage auprès de Boves pour y vivre en solitaire.

Là, il passait sa vie dans la prière et de pieuses austérités.

Vers le même temps, Ulphe venait de se fixer dans ce lieu. Sa naissance et la fortune de ses parens l'avaient fait rechercher en mariage par une foule de jeunes gens de condition. Elle fut sourde à leur parole et déclara à sa famille qu'elle avait choisi Dieu pour époux.

Cette détermination n'ayant point rebuté les jeunes gens qui l'avaient recherchée, elle contrefit l'insensée et essaya de détruire par des macérations continuelles, les grâces dont la nature l'avait ornée. Lorsqu'elle crut y avoir réussi, elle quitta la

maison de son père et se réfugia dans un lieu désert et couvert d'un bois épais.

La cellule qu'elle s'était faite était peu distante de la retraite de Domice. Le diacre assistait ordinairement aux offices de nuit qui se célébraient dans l'ancienne cathédrale d'Amiens, pour lors à Saint-Acheul ; il revenait chargé des aumônes que lui faisaient les chanoines et en vivait.

Un jour il frappa à la porte de la cabane d'Ulphe, elle avait passé une partie de la nuit à prier et les croassemens des grenouilles l'empêchèrent d'entendre la voix du solitaire. Elle ne s'éveilla pas : Domice crut que trompée par l'heure, elle était partie sans lui et s'achemina vers la cathédrale. Ulphe n'y était pas. En revenant, il entra dans la cellule de la jeune vierge ; il la trouva en prières et fondant en larmes ; il voulut connaître la cause de sa peine : elle lui dit que les grenouilles, par le bruit qu'elles avaient fait, l'avaient empêchée de l'entendre et se remit à prier. Depuis ce temps, dit le chanoine Delamorlière, les grenouilles ne troublèrent plus la pieuse solitude du Paraclet. [1]

Un autre jour, Domice se rendit à la cathédrale, les austérités avaient épuisé ses forces ; il s'appro-

[1] *Antiquitez de la ville d'Amiens*, t. II.

cha du prêtre qui officiait et le pria de consacrer deux hosties. En retournant à Boves, Ulphe le soutenait ; il entra avec elle dans sa cellule et lui révéla qu'il allait bientôt la quitter pour paraître devant Dieu. Elle fondit en larmes ; Domice la consola en lui parlant de l'eucharistie, et la communia. Rentré dans sa retraite, il se communia lui-même et un instant après il n'existait plus.

Ulphe vécut encore quelque temps et mourut après une courte maladie. Aurée et plusieurs autres vierges l'ensevelirent et l'enterrèrent dans son ermitage.

Des miracles témoignèrent de la sainteté de Domice et d'Ulphe et déterminèrent probablement Enguerrand et Ade à choisir pour la fondation du monastère qu'ils avaient projeté, le lieu que ces pieux solitaires avaient sanctifié par leur vie et leur mort.

Il nous reste à parler du canton de VILLERS-BOCCAGE. A 5 kilomètres de cette commune, sur la route d'Amiens à Doullens, on se trouve en face d'un château moderne qui déploie ses proportions élégantes à l'extrémité d'un longue avenue : c'est celui de Bertangles. Des tableaux de prix le décorent. M. le comte de Betz, gendre de M. de Clermont-Tonnerre à qui appartient ce château, possède des

documens inédits sur les campagnes de Louis XIV et de Louis XV en Flandre.[1] Il est question du village de Bertangles, dans la charte de l'abbaye de Corbie.

Le maréchal de Biron campa avec ses troupes, à l'époque du siége d'Amiens, auprès du village de Coisy, à 6 kilomètres de Villers-Boccage ; c'est de ce camp qu'il écrivit, le 4 mai 1597, au doyen Rose, la lettre suivante :

« Monsieur le Doyen,

» Il est bien à propos, pour le service du Roi, » qu'il demeure dans la ville d'Amiens le plus grand » nombre d'habitans que faire se pourra, que vous » reconnoîtrez affectionnez, lesquels ne peuvent » qu'y être très-utiles, pour les raisons que sçavez : » à quoi je vous prie tenir la main, et les assurer » de toute faveur et assistance qu'ils désireront » de notre costé, leur donnant avis qu'ils ayent » l'œil ouvert à tout ce qui se passera, afin de nous » le faire savoir selon les occasions qui s'offriront ; » et en cas qu'ils soient contraints de faire serment » aux ennemis, vous leur direz qu'ils n'en fassent » difficulté, pourvu qu'ils ayent toujours l'affection

[1] Rapport MS. au ministre de l'instruction publique sur les bibliothèques et archives de l'arrondissement d'Amiens, par MM. Dusevel et Rigollot.

» française et s'évertuent d'en produire les effets » tels qu'on les doit espérer des gens de bien, » conformément à ce que Sa Majesté vous a souvent commandé. Mandez-moi souvent des nouvelles de ce que vous apprendrez de la ville, et » si les amis continuent en leur premier dessein.

» Je suis votre très-affectionné serviteur,

» BIRON.[1] »

A 1 myriamètre 3 kilomètres de Villers-Boccage, sur le terroir de *Bavelincourt*, existe une pierre que dans le pays on nomme *Pierre d'Oblicamp*. Elle est fichée en terre, haute de quatre mètres environ et large de plus de trois mètres. C'est un de ces peulvens qu'on trouve en Bretagne et autour duquel les villageois crédules voient danser les fées des environs, à certains jours de l'année.

On croit que le village de SAINT-GRATIEN a pris son nom de celui d'un Saint qui aurait été inhumé près de l'église, sous l'empire de Dioclétien. Un ancien martirologe manuscrit de l'abbaye de St-Jean d'Amiens portait que, pour témoigner du mérite de ce Saint, l'arbrisseau qui avait été planté sur son tombeau, produisait, tous les ans, des noisettes en maturité *dans l'espace de vingt-quatre heures*.

[1] *Histoire de la ville d'Amiens*, par le P. Daire, tom. I, p. 362.

Ce miracle s'operait le 23 octobre, jour du martyre du Saint. Il existe des lettres de l'évêque Ingelran qui attestent qu'il avait encore lieu de son temps.[1]

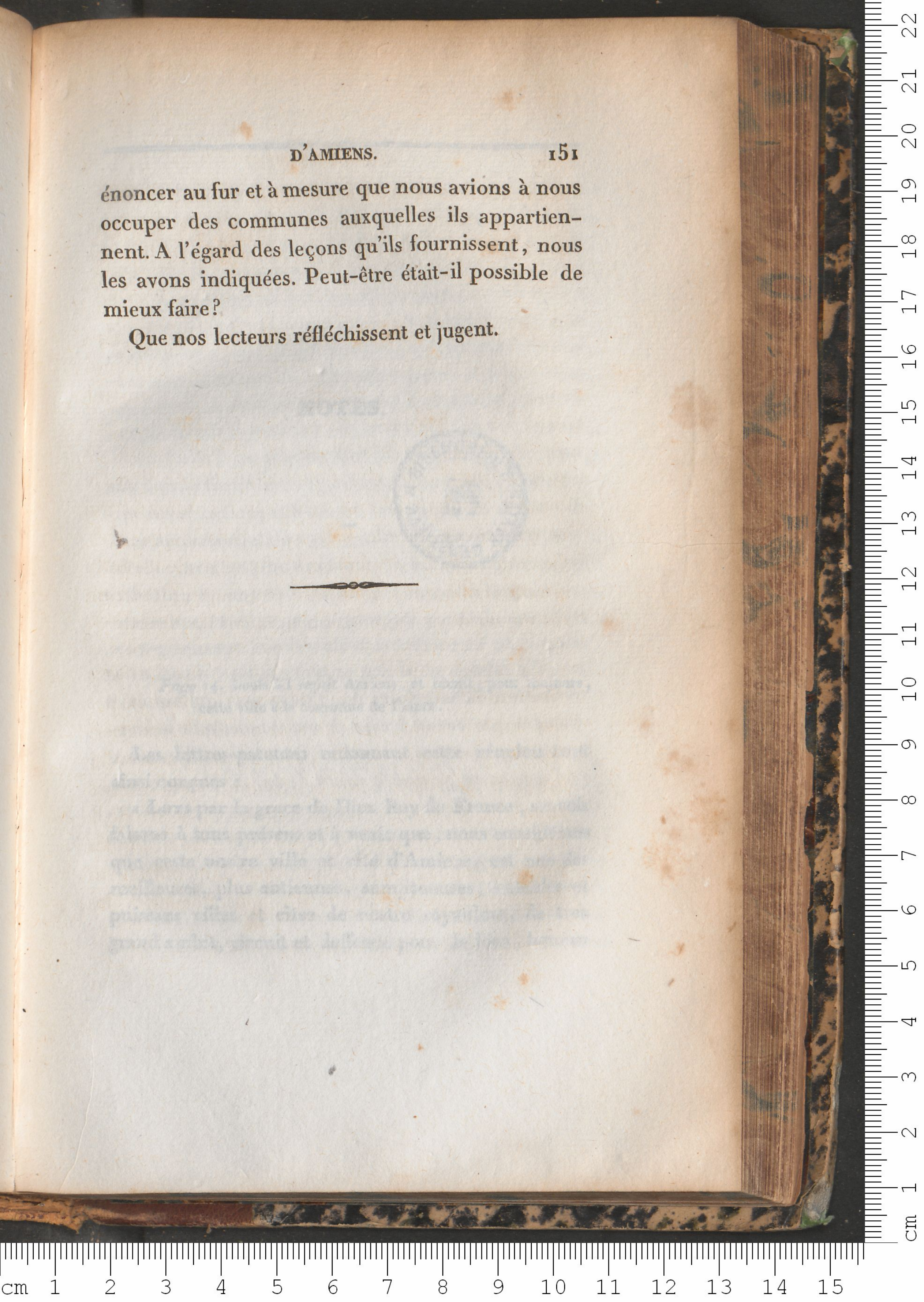
Montigny, commune aussi distante de 1 myriamètre 3 kilomètres de Villers-Boccage, a conservé le souvenir de la défaite du colonel allemand Egfelt, à l'époque du siége de Corbie par Louis XIII, en 1636. Jean de Werth, ayant su que le quartier de ce colonel était en ce lieu, le surprit pendant la nuit, égorgea les hommes qui se trouvaient sur son passage et pilla les bagages. Ce coup de main et plusieurs autres l'avaient rendu si redoutable que, pour faire peur aux enfans, on les menaçait de l'apparition de Jean de Werth.

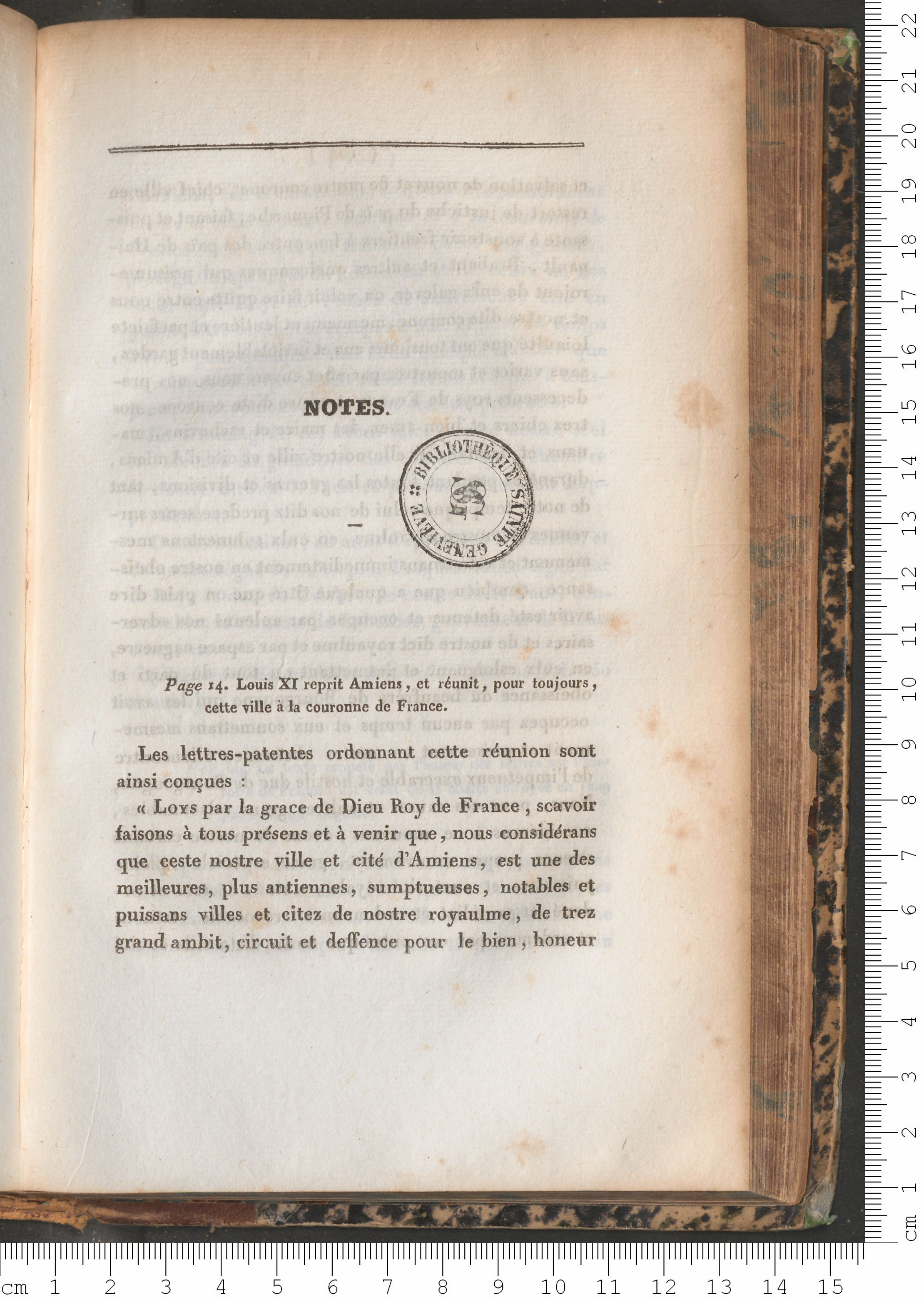
Le travail pénible que nous nous étions imposé, finit en cet endroit; nous ne nous dissimulons pas ses imperfections, mais on sera porté à les excuser. Si l'on pense que rien de pareil n'avait encore été fait pour le département de la Somme. Les hommes laborieux qui seraient tentés d'écrire l'histoire de la province de Picardie y trouveront épars d'utiles renseignemens, qu'il n'entrait pas dans notre plan de grouper : nous avons dû nous borner à les

[1] Annal. Benedictin. tom. V, pag. 619.

énoncer au fur et à mesure que nous avions à nous occuper des communes auxquelles ils appartiennent. A l'égard des leçons qu'ils fournissent, nous les avons indiquées. Peut-être était-il possible de mieux faire?

Que nos lecteurs réfléchissent et jugent.





NOTES.

—

Page 14. Louis XI reprit Amiens, et réunit, pour toujours, cette ville à la couronne de France.

Les lettres-patentes ordonnant cette réunion sont ainsi conçues :

« Loys par la grace de Dieu Roy de France, scavoir faisons à tous présens et à venir que, nous considérans que ceste nostre ville et cité d'Amiens, est une des meilleures, plus antiennes, sumptueuses, notables et puissans villes et citez de nostre royaulme, de trez grand ambit, circuit et deffence pour le bien, honeur

et salvation de nous et de nostre courone, chief ville en ressort de justiche du païs de Piquardie, faisant et puissante à soustenir frontiere à lencontre des païs de Hainault, Brabant et aultres quelconques qui présumeroient de eulx enlever, ou voloir faire quitte entre nous et nostre dite courone; mesmement lentière et parfaicte loiaulté que ont tousjours eue et inviolablement gardez, sans varier et monstrer par effet envers nous, nos predecesseurs roys de France et nostre dicte courone, nos trez chiers et bien amez, les maire et eschevins, manans et habitans dicelle nostre ville et cité d'Amiens, durant et pendant toutes les guerres et divisions, tant de notre temps que celui de nos ditz predecesseurs survenues en nostre royaulme, en eulx submectans mesmement et retournans immediatement en nostre obeissance, combien que a quelque titre que on puist dire avoir esté detenus et occupez par aulcuns nos adversaires et de nostre dict royaulme et par espace naguerre, en eulx esloignant et desmettant du tout du parti et obeïssance du beaufrère de Bourgongne qui les avoit occupez par aucun temps et eux soumettans mesmement et préservant en nostre obeïssance allencontre de l'impetueux execrable et hostile duc de Bourgongne; Nous, pour ces causes et aultres grans raisonnables, considérans à ce mouvans, avons de nostre certaine science propre mouvement, grace espéciale, pleine puissance et auctorité royale, statué, décreté et ordené; et par édict et ordonnance irrévocable, statuons et ordenons par ces pntes que nostre dicte ville et cité

d'Amiens, *soit et demeure à tousjours inséparablement joincte et unie à nostre domaine et à la couronne de France,* sans ce que par traicté de paix, engagement, partage ou apanages de nos enfans et de ceulx de nos successeurs Roys de France ne aultrement, elle en puisse estre disjoincte et séparée hors et pour le temps à venir pour quelque cause et en quelque manière que ce soit; et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous voulons et mandons cesdites présentes.

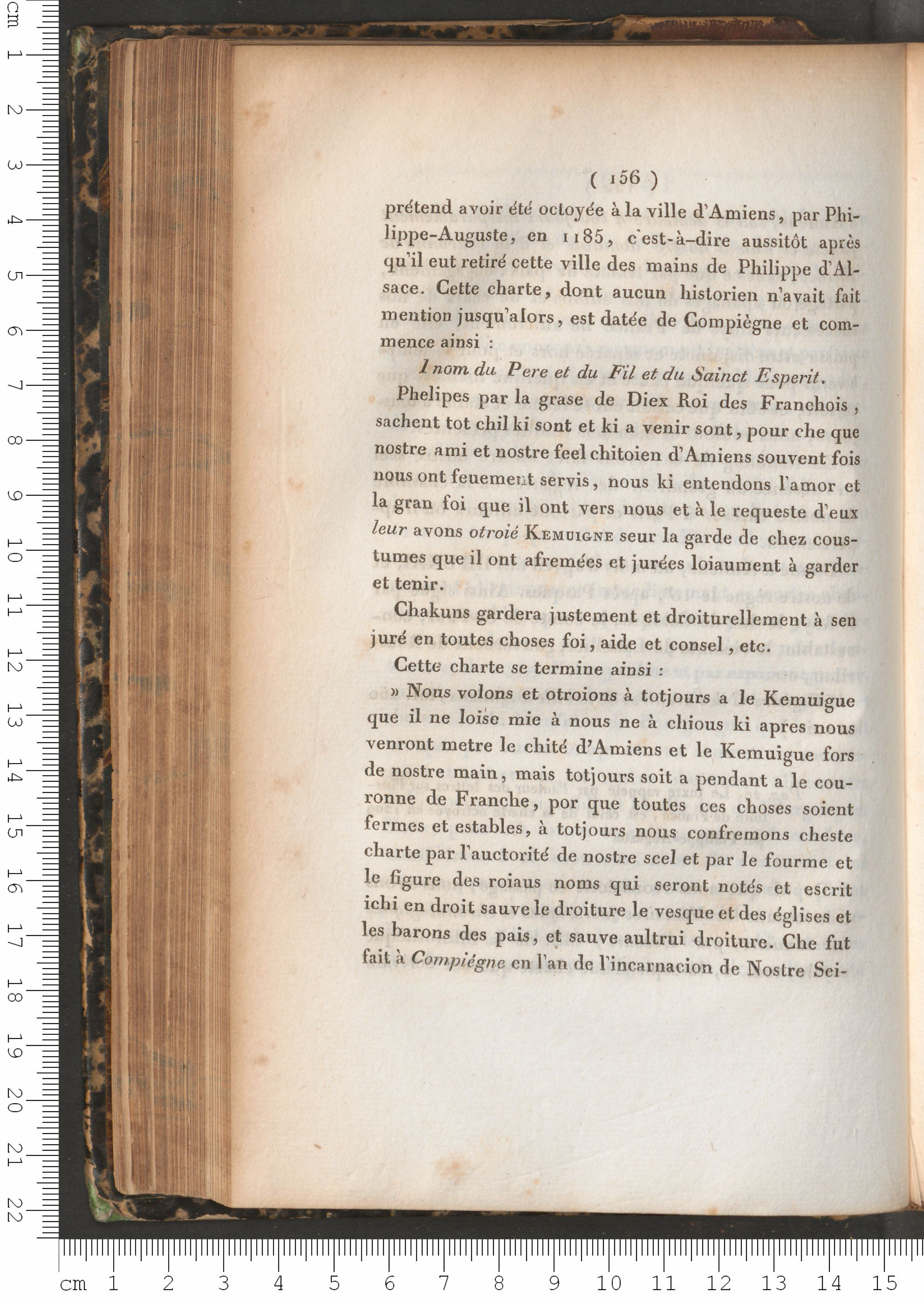
En tesmoing de ce, avons faict mestre nostre scel en l'absence du grand..... des registres en la chambre de nostre thrésor à Paris et partout ailleurs ou il appartiendra.

Donné à Amiens, au mois d'apvril mil IIII LXXI, et de nostre règne le 10e, après Pasques. Ainsi signé par le Roy, le duc de Calabre, le comte de St-Paul, connestable, le vicomte de Labellier, gouverneur de Roussilon, etc.

(*Registre C des archives de la ville d'Amiens*, fol. 250 et suiv.)

Pag. 29. Le texte rappelé par l'auteur des lettres sur l'histoire de France, est celui de la charte octroyée en 1209 par Philippe-Auguste.

Depuis que nous avons écrit ce passage, nous avons trouvé dans les *Mémoires historiques et chronologiques sur Amiens, par Decourt,* MS. de la Bibliothèque royale, tom. 2, la copie d'une charte que cet écrivain



prétend avoir été octoyée à la ville d'Amiens, par Philippe-Auguste, en 1185, c'est-à-dire aussitôt après qu'il eut retiré cette ville des mains de Philippe d'Alsace. Cette charte, dont aucun historien n'avait fait mention jusqu'alors, est datée de Compiègne et commence ainsi :

I nom du Pere et du Fil et du Sainct Esperit.

Phelipes par la grase de Diex Roi des Franchois, sachent tot chil ki sont et ki a venir sont, pour che que nostre ami et nostre feel chitoien d'Amiens souvent fois nous ont feuement servis, nous ki entendons l'amor et la gran foi que il ont vers nous et à le requeste d'eux *leur* avons *otroié* KEMUIGNE seur la garde de chez coustumes que il ont afremées et jurées loiaument à garder et tenir.

Chakuns gardera justement et droiturellement à sen juré en toutes choses foi, aide et consel, etc.

Cette charte se termine ainsi :

» Nous volons et otroions à totjours a le Kemuigue que il ne loise mie à nous ne à chious ki apres nous venront metre le chité d'Amiens et le Kemuigue fors de nostre main, mais totjours soit a pendant a le couronne de Franche, por que toutes ces choses soient fermes et estables, à totjours nous confremons cheste charte par l'auctorité de nostre scel et par le fourme et le figure des roiaus noms qui seront notés et escrit ichi en droit sauve le droiture le vesque et des églises et les barons des pais, et sauve aultrui droiture. Che fut fait à *Compiégne* en l'an de l'incarnacion de Nostre Sei-

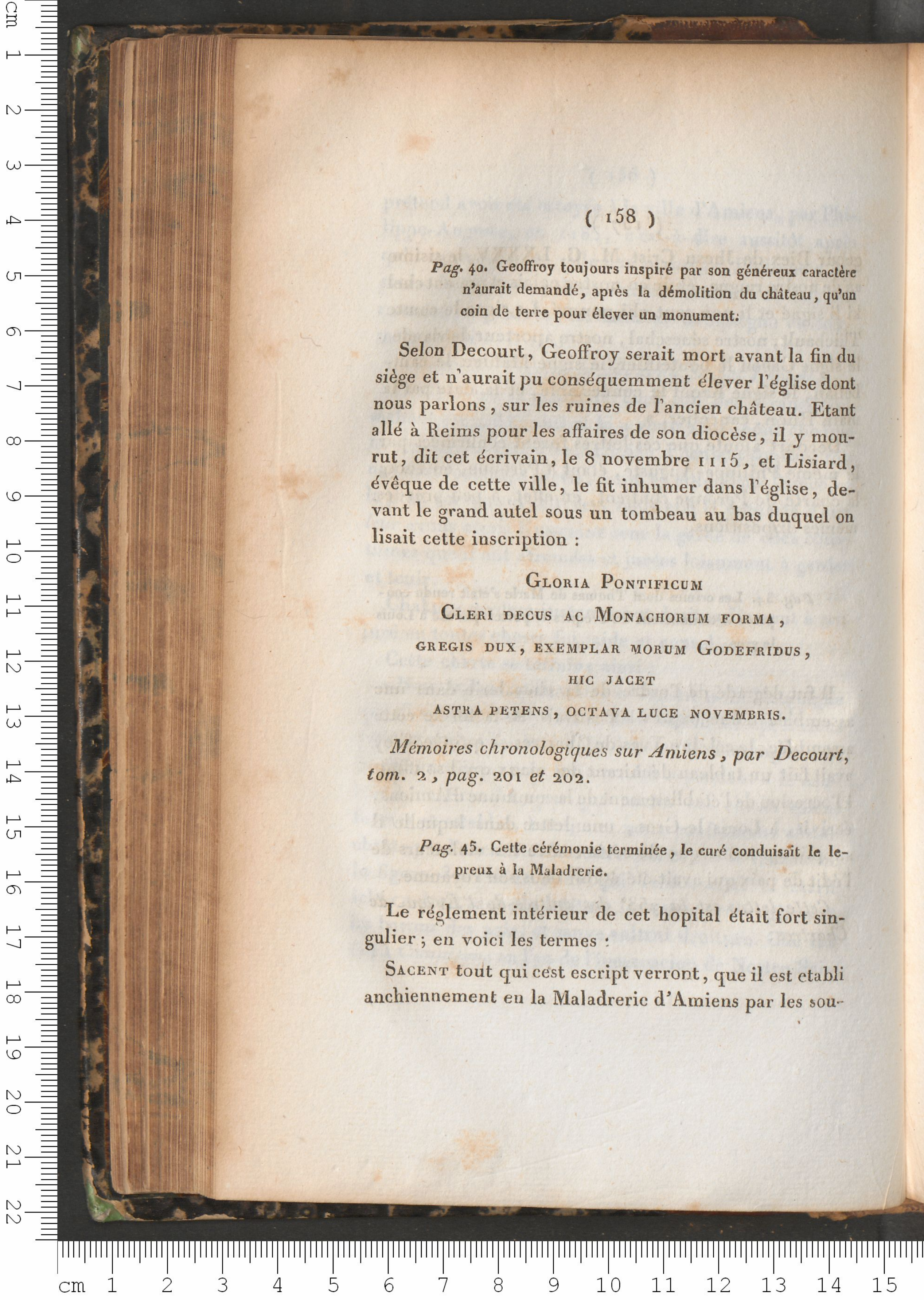
gnour Diex de Jhesu Crist M. C. LXXXV, le sisime an de nostre reigne, etoie en nostre palais et present chel ki li signé et li non sont chi nonmé. Le signe le comte Thiebault, nostre séneschal, nostre aporteur de viande; le signe Gacon le bouteillier, le signe Mahieu le cambellan, le signe Raoul le connestable, et la date par la main Huon, cancelier. »

Decourt ajoute que ces lettres furent confirmées par le même Philippe-Auguste, étant à Péronne, en 1209; la charte de Péronne contient, en effet, à peu près les mêmes dispositions.

Pag. 34. Les crimes dont Thomas de Marle s'était rendu coupable déterminèrent les évèques à porter plainte à Louis le gros.

Il fut dégradé de l'ordre de la chevalerie dans une assemblée tenue exprès à Beauvais. A la fin de cette assemblée, le célèbre Yves de Chartres, à qui Geoffroy avait fait un tableau déchirant des maux qu'il souffrait à l'occasion de l'établissement de la commune d'Amiens, écrivit, à Louis le-Gros, une lettre dans laquelle il supplia ce monarque de sévir contre les violateurs de l'édit de paix qui avait été établi dans son royaume.

Cette lettre est la 253e des épîtres de l'Evêque de Chartres.



Pag. 40. Geoffroy toujours inspiré par son généreux caractère n'aurait demandé, après la démolition du château, qu'un coin de terre pour élever un monument.

Selon Decourt, Geoffroy serait mort avant la fin du siège et n'aurait pu conséquemment élever l'église dont nous parlons, sur les ruines de l'ancien château. Etant allé à Reims pour les affaires de son diocèse, il y mourut, dit cet écrivain, le 8 novembre 1115, et Lisiard, évêque de cette ville, le fit inhumer dans l'église, devant le grand autel sous un tombeau au bas duquel on lisait cette inscription :

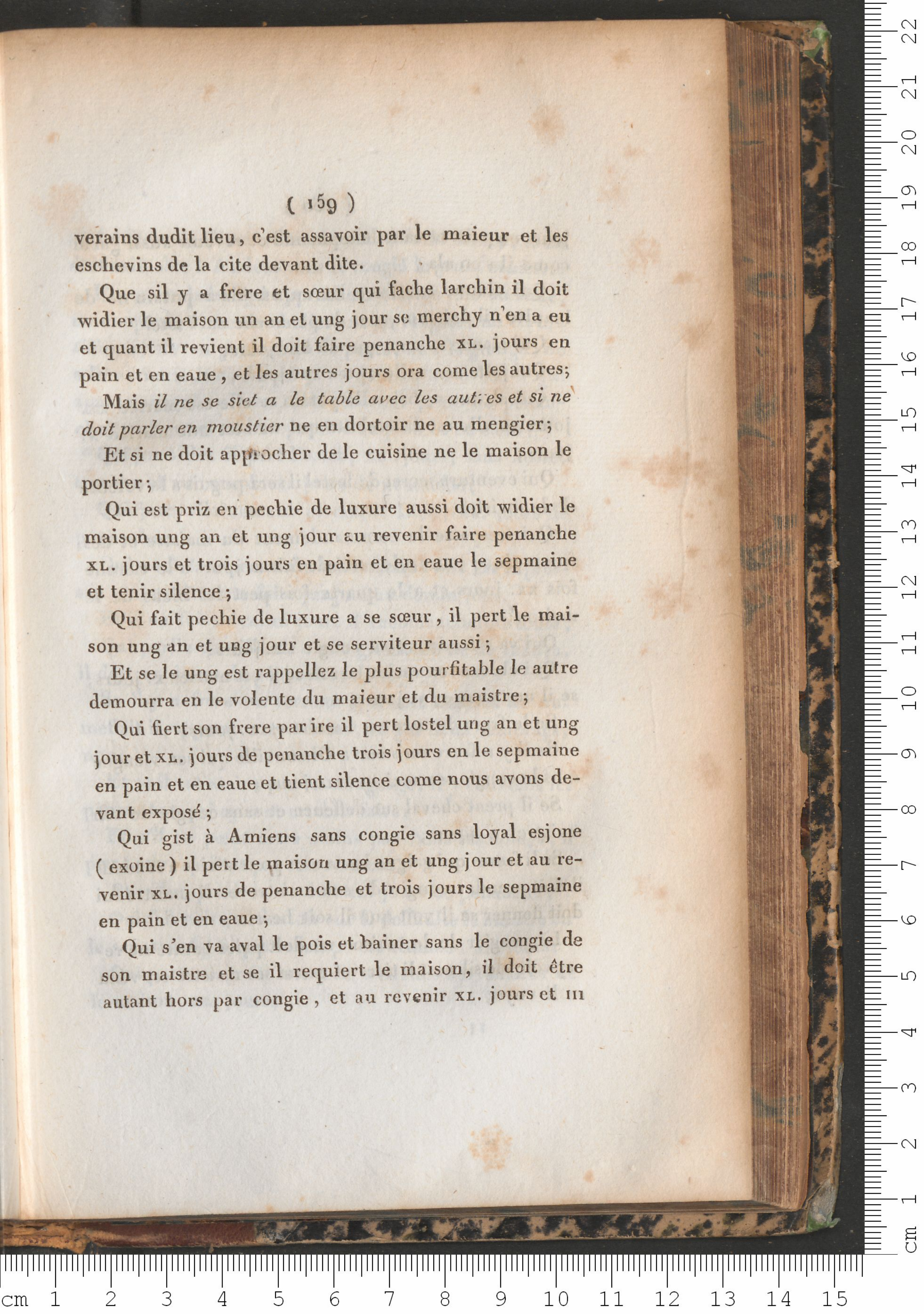
GLORIA PONTIFICUM
CLERI DECUS AC MONACHORUM FORMA,
GREGIS DUX, EXEMPLAR MORUM GODEFRIDUS,
HIC JACET
ASTRA PETENS, OCTAVA LUCE NOVEMBRIS.

Mémoires chronologiques sur Amiens, par Decourt, tom. 2, *pag.* 201 *et* 202.

Pag. 45. Cette cérémonie terminée, le curé conduisait le lepreux à la Maladrerie.

Le réglement intérieur de cet hopital était fort singulier ; en voici les termes :

SACENT tout qui cest escript verront, que il est etabli anchiennement en la Maladreric d'Amiens par les sou-



verains dudit lieu, c'est assavoir par le maieur et les eschevins de la cite devant dite.

Que sil y a frere et sœur qui fache larchin il doit widier le maison un an et ung jour se merchy n'en a eu et quant il revient il doit faire penanche XL. jours en pain et en eaue, et les autres jours ora come les autres;

Mais *il ne se siet a le table avec les autres et si ne doit parler en moustier* ne en dortoir ne au mengier;

Et si ne doit approcher de le cuisine ne le maison le portier;

Qui est priz en pechie de luxure aussi doit widier le maison ung an et ung jour au revenir faire penanche XL. jours et trois jours en pain et en eaue le sepmaine et tenir silence;

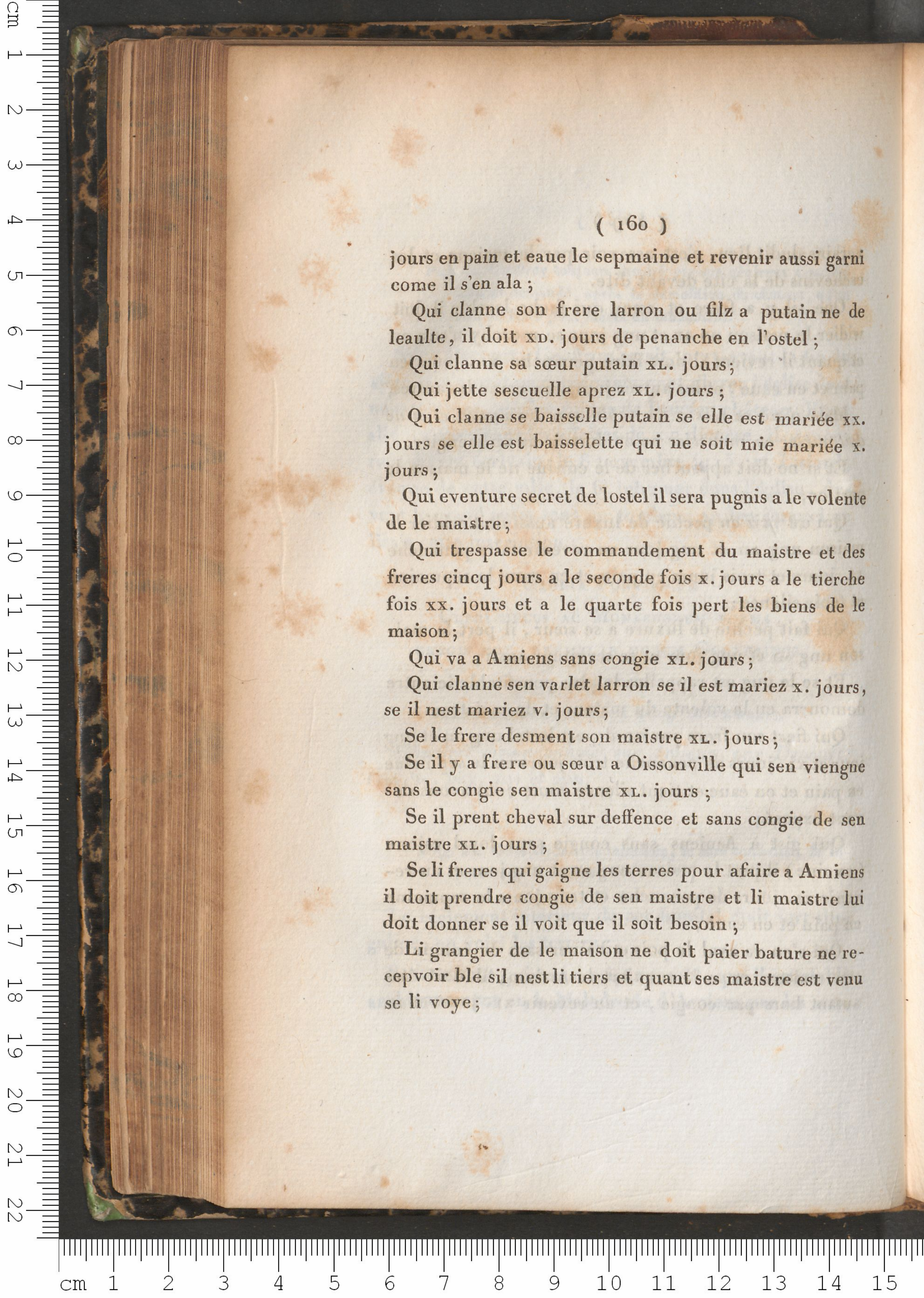
Qui fait pechie de luxure a se sœur, il pert le maison ung an et ung jour et se serviteur aussi;

Et se le ung est rappellez le plus pourfitable le autre demourra en le volente du maieur et du maistre;

Qui fiert son frere par ire il pert lostel ung an et ung jour et XL. jours de penanche trois jours en le sepmaine en pain et en eaue et tient silence come nous avons devant exposé;

Qui gist à Amiens sans congie sans loyal esjone (exoine) il pert le maison ung an et ung jour et au revenir XL. jours de penanche et trois jours le sepmaine en pain et en eaue;

Qui s'en va aval le pois et bainer sans le congie de son maistre et se il requiert le maison, il doit être autant hors par congie, et au revenir XL. jours et III



jours en pain et eaue le sepmaine et revenir aussi garni come il s'en ala ;

Qui clanne son frere larron ou filz a putain ne de leaulte, il doit xd. jours de penanche en l'ostel ;

Qui clanne sa sœur putain xl. jours ;

Qui jette sescuelle aprez xl. jours ;

Qui clanne se baisselle putain se elle est mariée xx. jours se elle est baisselette qui ne soit mie mariée x. jours ;

Qui eventure secret de lostel il sera pugnis a le volente de le maistre ;

Qui trespasse le commandement du maistre et des freres cincq jours a le seconde fois x. jours a le tierche fois xx. jours et a le quarte fois pert les biens de le maison ;

Qui va a Amiens sans congie xl. jours ;

Qui clanne sen varlet larron se il est mariez x. jours, se il nest mariez v. jours ;

Se le frere desment son maistre xl. jours ;

Se il y a frere ou sœur a Oissonville qui sen viengne sans le congie sen maistre xl. jours ;

Se il prent cheval sur deffence et sans congie de sen maistre xl. jours ;

Se li freres qui gaigne les terres pour afaire a Amiens il doit prendre congie de sen maistre et li maistre lui doit donner se il voit que il soit besoin ;

Li grangier de le maison ne doit paier bature ne recepvoir ble sil nest li tiers et quant ses maistre est venu se li voye ;

Se frere de Oissonville est venu a Saint Ladre, il ne doit mie aler à Amiens sans le congié le *grant maistre;*

Freres malades qui approche à cuisine, ne au four, ne en cambre, ne en chelier, ne en vingnes, ne en *ortillages*, ne au puch, ne à le porte, ne à le grange, ne a le sernerie, ne a le porte as dames, ne à celles qui appartiennent as freres sains, ara XL. jours de penanche, trois jours en le sepmaine en pain et en eaue;

Qui jue à dez il pert l'ostel, XL. jours; sans hostel trouver et au revenir XL. jours de penanche;

Qui jure vilainement et despit Dieu, XL. jours de penanche;

Qui ne fait se penanche telle comme elle est expressée se il avoit toute faite jusques au derain jour,

Et il ne faisoit cellui jour, il recomencheroit toute;

Qui parlle de villonie ne de gloutonie ne de luxure, il doit XX. jours de penanche;

Se il y a frere ou serrœur qui soit accusez de nul meffait il ne pœut estre attains, se par deux temoings, non;

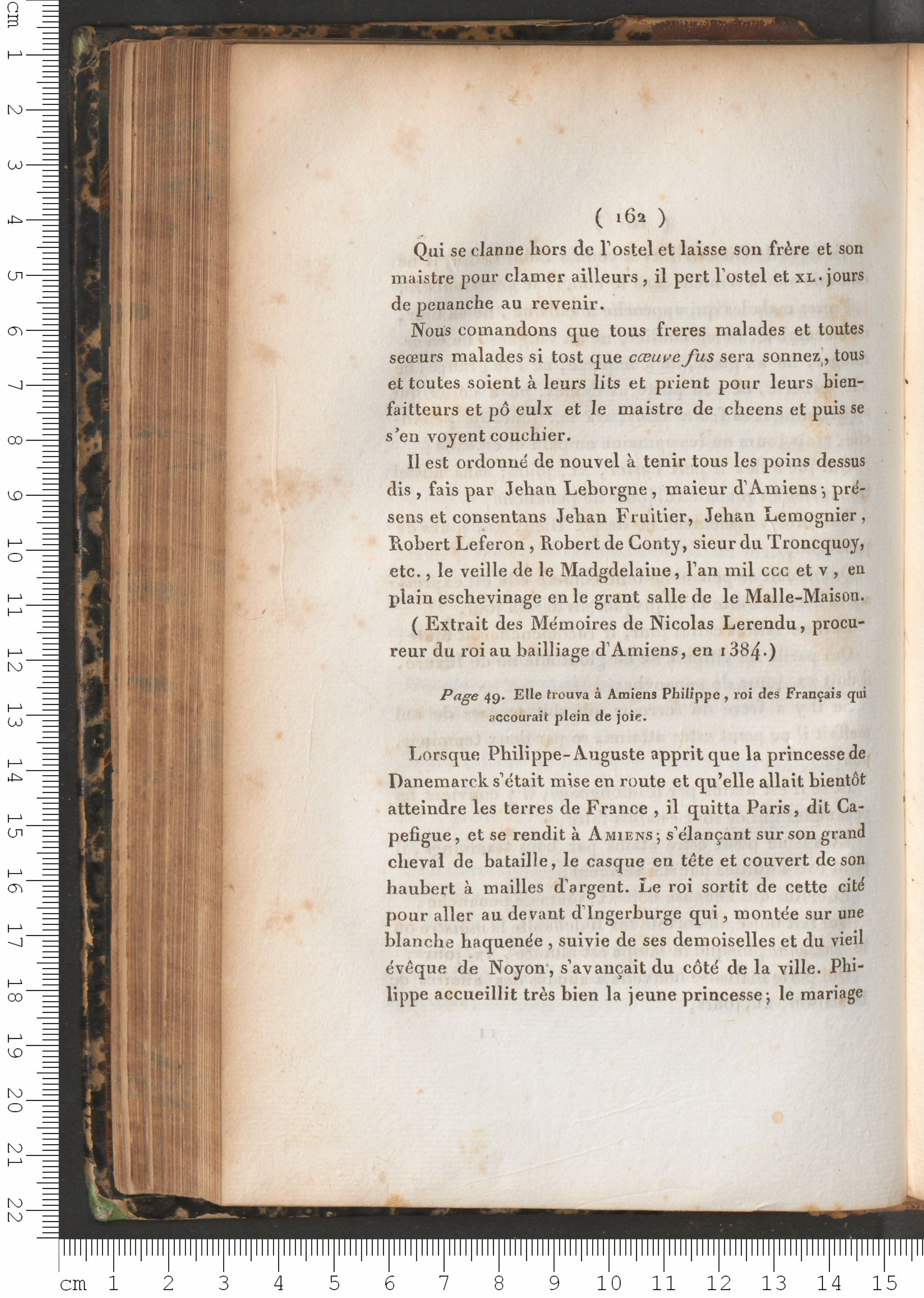
Et se il est atains par tesmongnage, il y convient les penanches qui cy sont establis faire;

Et s'il ne pœut estre atains par bons tesmoings, il pœut estre quittes par son serment;

Et cellui qui l'encuse doit XL. jours de penanche;

Qui fait noise au dortoir sur li deffaulte le *maistre* ou le *seneschal* puisque le lampe est alumée, XX. jours;

Qui porte malvaise nouvelle a aucuns des affaires de le maison, XL. jours;



Qui se clanne hors de l'ostel et laisse son frère et son maistre pour clamer ailleurs, il pert l'ostel et XL. jours de penanche au revenir.

Nous comandons que tous freres malades et toutes seœurs malades si tost que *cœuvre fus* sera sonnez, tous et toutes soient à leurs lits et prient pour leurs bienfaitteurs et pô eulx et le maistre de cheens et puis se s'en voyent couchier.

Il est ordonné de nouvel à tenir tous les poins dessus dis, fais par Jehan Leborgne, maieur d'Amiens; présens et consentans Jehan Fruitier, Jehan Lemognier, Robert Leferon, Robert de Conty, sieur du Troncquoy, etc., le veille de le Madgdelaine, l'an mil ccc et v, en plain eschevinage en le grant salle de le Malle-Maison.

(Extrait des Mémoires de Nicolas Lerendu, procureur du roi au bailliage d'Amiens, en 1384.)

Page 49. Elle trouva à Amiens Philippe, roi des Français qui accourait plein de joie.

Lorsque Philippe-Auguste apprit que la princesse de Danemarck s'était mise en route et qu'elle allait bientôt atteindre les terres de France, il quitta Paris, dit Capefigue, et se rendit à Amiens; s'élançant sur son grand cheval de bataille, le casque en tête et couvert de son haubert à mailles d'argent. Le roi sortit de cette cité pour aller au devant d'Ingerburge qui, montée sur une blanche haquenée, suivie de ses demoiselles et du vieil évêque de Noyon, s'avançait du côté de la ville. Philippe accueillit très bien la jeune princesse; le mariage

se célébra le même jour et le lendemain elle fut couronnée.

(Capefigue, *Hist. de Philippe-Auguste*, tom. 2, Paris 1829, pag. 77.)

Pag. 53. Les deux tours qui terminent la façade principale ne furent achevées que vers la fin du 14[e] siècle.

Ce fait est justifié par une charte de l'évêque Jean de Cherchemont, du 9 juillet 1366. Dans cette charte, le prélat donne, pour être employé à l'achèvement de ces tours, la moitié de l'impôt qu'il levait alors sur ses vassaux dans la ville d'Amiens, pendant *quatre mois*, et non pendant *quatre années*, comme l'a dit par erreur M. Gilbert, pag. 12 de sa Description de la Cathédrale : *Mediam partem impositionis nunc Ambiani in terrâ nostrâ currentis à quinta die mensis julii ultimæ præteriti* ad quatuor menses continuos *videlicet usque ad quintam diem mensis novembris proxime venturi, etc.*

H. Dusevel, *Mém. MS. couronné par l'Institut.*

Pag. 54. On ignore l'époque où elles furent élevées, mais il est probable que ce fut peu de temps après la construction du monument.

On voit, par l'inventaire des titres de la cathédrale, existant aux archives du département de la Somme, que la grande chapelle, celle dédiée à *Notre-Dame* et appelée la *petite Paroisse*, avait en effet été bâtie presqu'en même temps que le corps de l'édifice ; celles de

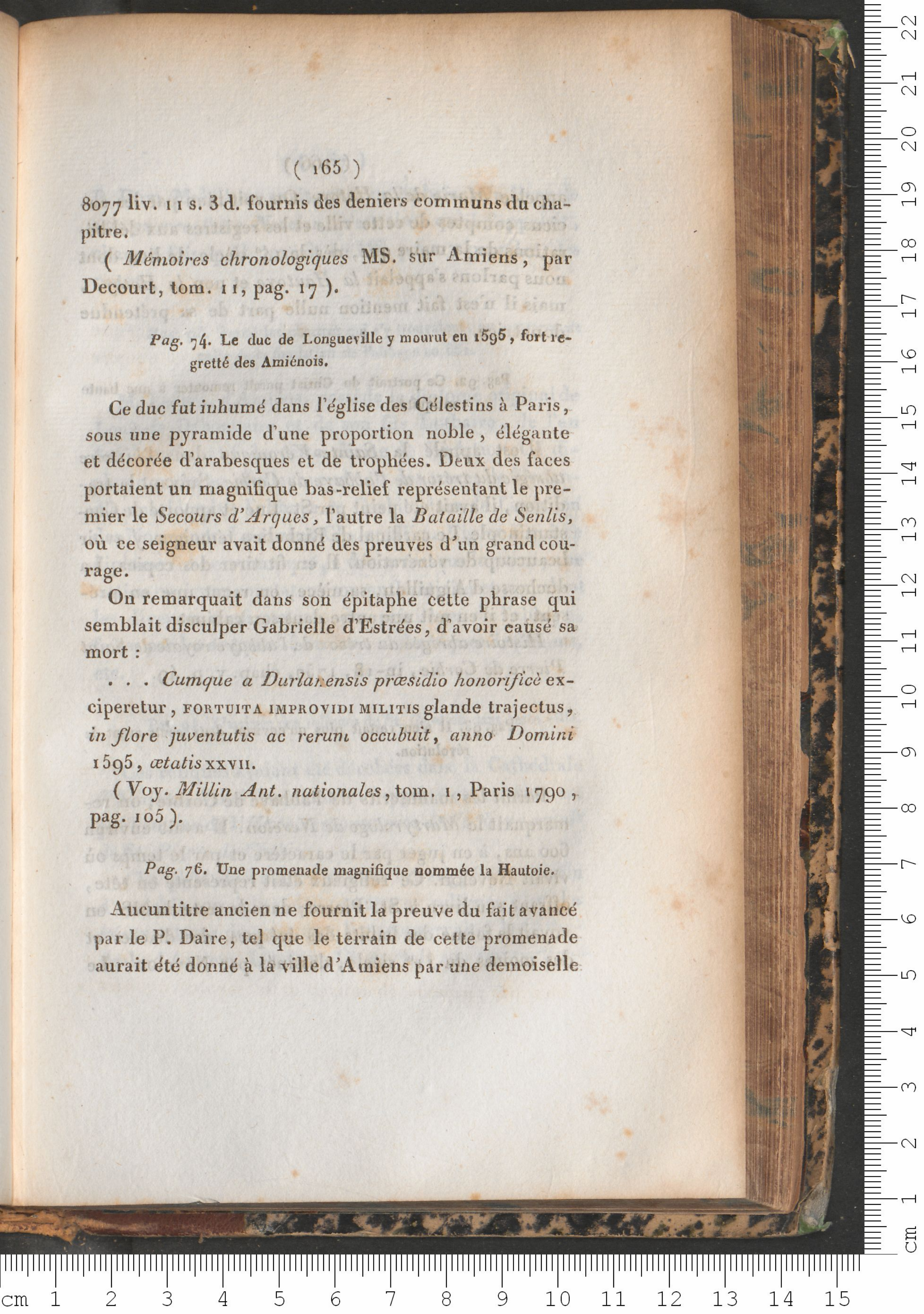
saint Louis et de sainte Marguerite furent fondées en 1305 et 1368, d'après ce même inventaire.

Pag. 55. Les grandes statues sont peu remarquables.

Comme nous l'avons dit dans notre mémoire couronné par l'Institut de France, ces figures manquent de vie, de mouvement, elles semblent muettes, quoique les artistes à qui on les doit se soient efforcés de les animer. Ce défaut se fait presque partout remarquer, sur les monumens du 13e siècle. Les sculpteurs de ce temps croyaient exprimer suffisamment les divers sentimens de l'âme, en donnant des attitudes plus ou moins étranges aux statues dont ils décoraient les édifices religieux.

Pag. 64. Les stalles du chœur sont un modèle accompli de sculpture gothique.

Elles passent pour avoir été faites par deux menuisiers d'Amiens appelés Huet et Boulin. « Les ouvriers qui travailloient sous ces deux maîtres, dit Decourt, gagnoient 3 sols par jour : leur atelier étoit dans l'une des vastes salles de l'évêché. Jean Dumas, Jean Fabus, Pierre Waille et Jean Lenglahié, tous chanoines, furent nommez pour être inspecteurs et directeurs de l'ouvrage. Pierre Waille et Robert Langlez, notaire du chapitre, furent chargez de faire la depense des deniers qui devoient y être employez. Le total de la depense de ces chaires monta à 9488 liv. 11 s. 3 d. dont 1411 liv. donnez par plusieurs chanoines et le surplus montant à



8077 liv. 11 s. 3 d. fournis des deniers communs du chapitre.

(*Mémoires chronologiques* MS. sur Amiens, par Decourt, tom. 11, pag. 17).

Pag. 74. **Le duc de Longueville y mourut en 1595, fort regretté des Amiénois.**

Ce duc fut inhumé dans l'église des Célestins à Paris, sous une pyramide d'une proportion noble, élégante et décorée d'arabesques et de trophées. Deux des faces portaient un magnifique bas-relief représentant le premier le *Secours d'Arques*, l'autre la *Bataille de Senlis*, où ce seigneur avait donné des preuves d'un grand courage.

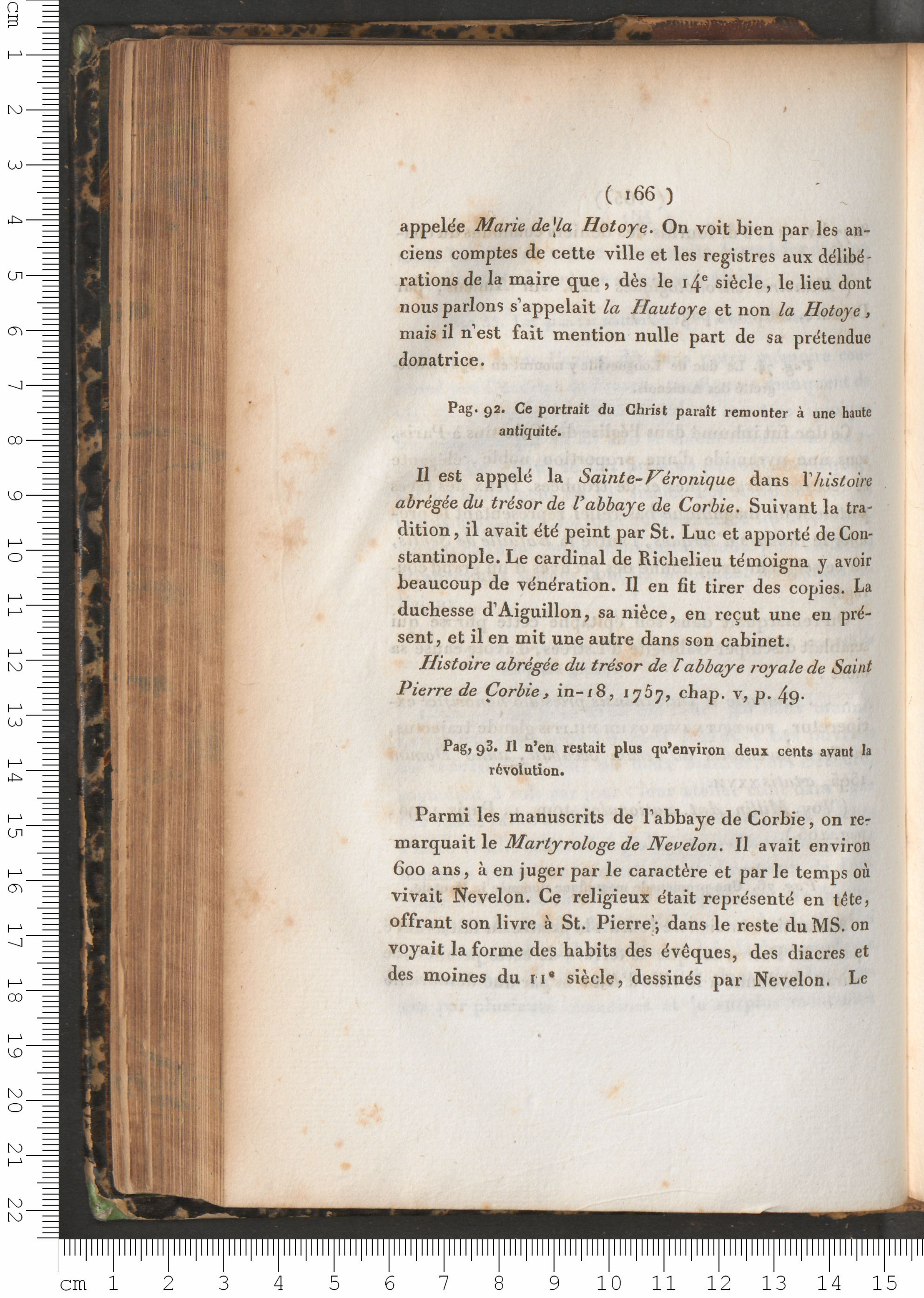
On remarquait dans son épitaphe cette phrase qui semblait disculper Gabrielle d'Estrées, d'avoir causé sa mort :

. . . *Cumque a Durlanensis præsidio honorificè* excipieretur, FORTUITA IMPROVIDI MILITIS glande trajectus, *in flore juventutis ac rerum occubuit, anno Domini* 1595, *ætatis* XXVII.

(Voy. *Millin Ant. nationales*, tom. 1, Paris 1790, pag. 105).

Pag. 76. **Une promenade magnifique nommée la Hautoie.**

Aucun titre ancien ne fournit la preuve du fait avancé par le P. Daire, tel que le terrain de cette promenade aurait été donné à la ville d'Amiens par une demoiselle



appelée *Marie de la Hotoye*. On voit bien par les anciens comptes de cette ville et les registres aux délibérations de la maire que, dès le 14e siècle, le lieu dont nous parlons s'appelait *la Hautoye* et non *la Hotoye*, mais il n'est fait mention nulle part de sa prétendue donatrice.

Pag. 92. Ce portrait du Christ paraît remonter à une haute *antiquité*.

Il est appelé la *Sainte-Véronique* dans l'*histoire abrégée du trésor de l'abbaye de Corbie*. Suivant la tradition, il avait été peint par St. Luc et apporté de Constantinople. Le cardinal de Richelieu témoigna y avoir beaucoup de vénération. Il en fit tirer des copies. La duchesse d'Aiguillon, sa nièce, en reçut une en présent, et il en mit une autre dans son cabinet.

Histoire abrégée du trésor de l'abbaye royale de Saint Pierre de Corbie, in-18, 1757, chap. v, p. 49.

Pag, 93. Il n'en restait plus qu'environ deux cents avant la révolution.

Parmi les manuscrits de l'abbaye de Corbie, on remarquait le *Martyrologe de Nevelon*. Il avait environ 600 ans, à en juger par le caractère et par le temps où vivait Nevelon. Ce religieux était représenté en tête, offrant son livre à St. Pierre; dans le reste du MS. on voyait la forme des habits des évêques, des diacres et des moines du 11e siècle, dessinés par Nevelon. Le

P. Dom Mabillon, avait coutume de baiser le livre de son *pauvre frère Nevelon*, c'est ainsi qu'il l'appelait, chaque fois qu'il ouvrait ce MS. pour y prendre des notes.

Pag. 93. Parmi les chartres qui s'y trouvaient, on remarquait celle de la fondation de l'abbaye en 662.

M. Ledieu, d'Amiens, possède le diplome original de Louis-le-Débonnaire et de son fils Lothaire, de l'an 825, confirmatif de cette charte de fondation. Ce diplome porte en plusieurs endroits des traces de l'incendie qui détruisit l'abbaye de Corbie, lors de l'invasion des Normands. Le savant Champollion-Figeac à qui ce diplome fut communiqué, a découvert sur le verso, une notice curieuse constatant son authenticité et rappelant les diverses confirmations des privilèges de l'abbaye, faites par les évêques d'Amiens, archevêques de Rheims, etc.

Pag. 94. L'arrivée des reliques de St. Gentien dans cette ville.

Ces reliques avaient été dérobées dans la Cathédrale d'Amiens. Voici comment est rapporté cet enlévement par l'auteur de l'*Histoire manuscrite de l'abbaye royale de St. Pierre de Corbie :*

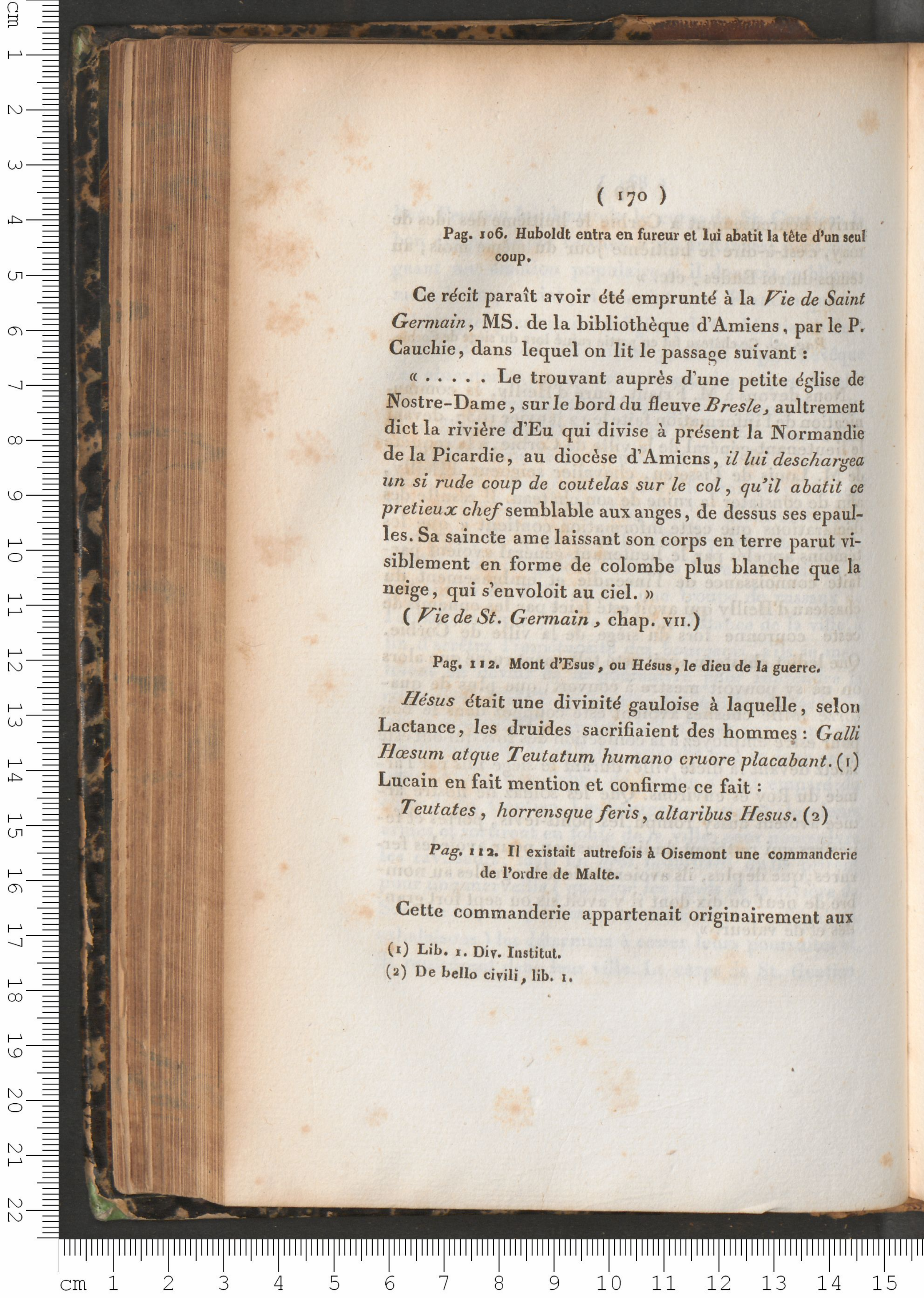
« La piété de l'abbé Francon lui suggéra le dessein d'enrichir son église des précieuses reliques d'un des saints patrons du pays que l'on conservait à la Cathédrale d'Amiens. L'évêque Otger était son ami particu-

lier. Francon lui demanda le corps de St. Gentien; le bon évêque ne put résister à ses instances; mais craignant une émotion populaire si il donnoit publiquement le corps saint, il convint avec Francon que cet abbé et quelques-uns des religieux de Corbie viendroient à Amiens un jour convenu et pendant lequel l'évêque s'en absenteroit; mais qu'avant son départ, ce dernier donneroit ordre au prêtre, chargé de la garde des reliques, d'introduire la nuit l'abbé de Corbie dans le lieu où étoit le corps de St. Gentien et de le lui laisser enlever. L'affaire s'exécuta comme elle avait été projettée. Dès que l'abbé Francon et ses gens se virent maîtres de la relique, ils sortirent de la ville et prirent la route de Corbie avec diligence. Toutefois Francon avoit eu la précaution de faire cacher une troupe de vassaux de l'abbaie en armes, à une certaine distance de la ville, à fin d'arrêter l'impétuosité des bourgeois, s'ils se mettoient en devoir de le poursuivre pour reprendre le corps saint. Mais la précaution fut inutile : le garde du trésor voulant faire croire qu'il n'avoit pas connivé à l'enlèvement de la relique, attendit que le jour parut pour publier que l'abbé de Corbie s'étoit emparé du corps de St. Gentien. Les bourgeois saisirent alors leurs armes et sortirent en foule de la ville, pour poursuivre les ravisseurs; mais un gros brouillard qu'ils prirent pour une merveille (quoique les bords de la rivière de Somme soient sujets assez souvent à ces sortes d'épaisses exhalaisons) les détermina à cesser leurs poursuites et ils rentrèrent dans leur ville. Le corps de St. Gentien

arriva heureusement à Corbie le huitième des ides de may, c'est-à-dire le huitième jour du même mois, au temps du roi Eudes, etc. »

Pag. 98. Ce château fut en partie ruiné lors du siège de Corbie.

Nous devons à M. Friant, curé d'Heilly, la communication de l'information faite le 12 janvier 1637, devant le lieutenant-général de la ville de Corbie, à la requête de M. Louis de Pisseleu, chevalier seigneur d'Heilly, afin de constater la ruine de son château. Il résulte des déclarations que cette information contient « que les témoins appelés par le lieutenant-général avoient parfaite connoissance de l'incendie et embrasement du chasteau d'Heilly qui avoit esté faict par les ennemis de ceste couronne lors du siège de la ville de Corbie. Que ledict chasteau avoit esté tellement ruiné que alors on ne sy pouvoit mestre à couvert; que plus de quatorze mille chesnes avoient esté couppez dans le bois pour estre employez à la confection des fors qui ont esté faictz devant la dicte ville, durant le siège mis par l'armée du Roy ès environs. Que les soldaz de nostre armée avoient aussy rompu les ponts-levis, portes et fenestres qui restoient dudict chasteau pour avoir les ferrures; que de plus, ils avoient enlevé les grilles au nombre de neuf ou dix dont il y avoit six ou sept fort grandes et de valeur. »



Pag. 106. Huboldt entra en fureur et lui abatit la tête d'un seul coup.

Ce récit paraît avoir été emprunté à la *Vie de Saint Germain*, MS. de la bibliothèque d'Amiens, par le P. Cauchie, dans lequel on lit le passage suivant :

« . . . . . Le trouvant auprès d'une petite église de Nostre-Dame, sur le bord du fleuve *Bresle*, aultrement dict la rivière d'Eu qui divise à présent la Normandie de la Picardie, au diocèse d'Amiens, *il lui deschargea un si rude coup de coutelas sur le col, qu'il abatit ce pretieux chef* semblable aux anges, de dessus ses epaulles. Sa saincte ame laissant son corps en terre parut visiblement en forme de colombe plus blanche que la neige, qui s'envoloit au ciel. »

(*Vie de St. Germain*, chap. VII.)

Pag. 112. Mont d'Esus, ou Hésus, le dieu de la guerre.

Hésus était une divinité gauloise à laquelle, selon Lactance, les druides sacrifiaient des hommes : *Galli Hœsum atque Teutatum humano cruore placabant.* (1) Lucain en fait mention et confirme ce fait :

Teutates, horrensque feris, altaribus Hesus. (2)

***Pag.* 112. Il existait autrefois à Oisemont une commanderie de l'ordre de Malte.**

Cette commanderie appartenait originairement aux

(1) Lib. I. Div. Institut.

(2) De bello civili, lib. I.

Chevaliers du Temple qui avaient dans son enceinte une église dont on voit encore les restes. Après la suppression des Templiers, l'ordre de Malte en prit possession. C'est ce que prouve un ancien registre que conserve la fabrique de l'église actuelle, commençant ainsi: « *Registre original de toutes les masures et terres à camps appartenant à la Baillerie et Commanderie d'Oisemont, y celui registre fait et renouvellé en l'an mil quatre cent cinquante neuf, par et au commandement de frére Pierre de Mailleville, religieux de l'ordre de l'hospital de Sainct Jehan de Jerusalem, à présent Commandeur d'icelle Commanderie d'Oisemont, etc.* »

Le curé de l'église paroissiale, sous l'invocation de St. Martin appartenait lui-même à l'ordre de Malte et en portait les insignes. Il avait sous sa dépendance sept vicaires dans sept villages différens, savoir : Vaux, Fresnes, Tilloloy, La Neuville au Bois, Forceville, Fontaine le-sec, Cannesières et Villeroi.

(Notes communiquées par M. Marcel, curé-doyen d'Oisemont).

Pag. 117. On voyait dans l'église de Picquigny plusieurs pierres sépulcrales fort curieuses qui en ont été enlevées.

Les fonts baptismaux de cette église sont fort curieux. On prétend qu'ils servaient dans le xve siècle à administrer le baptême par immersion. A cette époque, l'enfant, selon un ancien missel de St. Martin, était baptisé par une triple immersion, *sub trinâ mersione.*

Lorsque l'évêque était présent, il recevait de suite la confirmation; dans le cas contraire on lui administrait la communion en disant : *Corpus et sanguis Domini nostri Jesu Christi custodiant animam tuam in vitam æternam. Amen.*

Pag. 117. Picquigny est célèbre dans l'histoire...

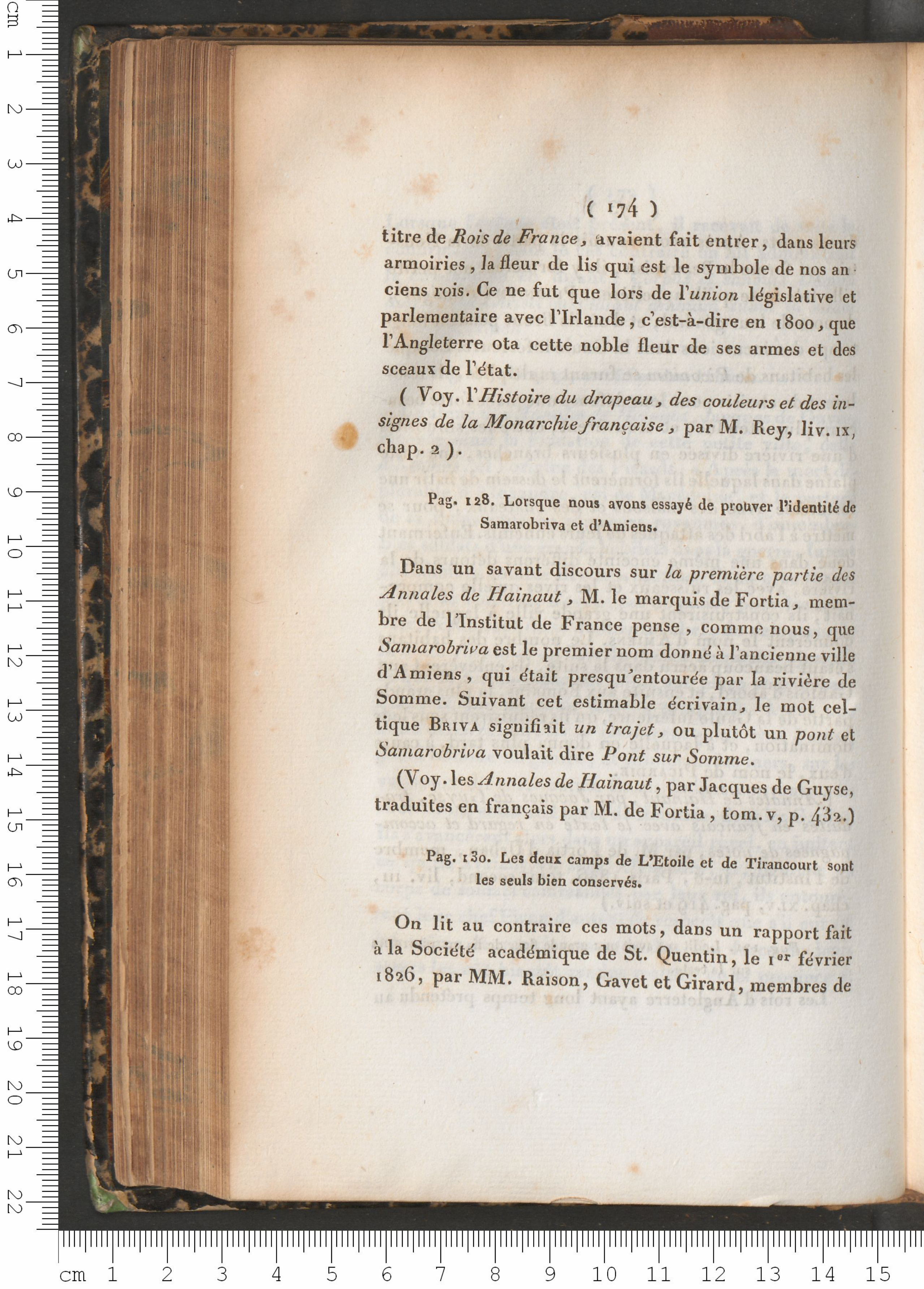
L'auteur des *Annales de Hainaut*, Jacques de Guyse, raconte ainsi la fondation de cette petite ville, celle d'Amiens, et l'origine des Picards : « Après la mort déplorable d'Alexandre, roi de Macédoine, et le partage de sa monarchie en plusieurs royaumes, d'innombrables soldats d'une grande habileté dans la guerre, furent abandonnés comme devenus inutiles. Ceux-ci se voyant privés de leur roi, n'ayant pas de patrie pour les recevoir, résolurent de se donner un chef, de s'emparer de la flotte royale et de faire le métier de pirates, jusqu'à ce que la fortune leur eût offert une plage pour débarquer, et une nouvelle terre à conquérir. Après une mûre délibération, ils se choisirent pour chef Picon, grand homme de guerre; et sillonnant les mers, sur les vaisseaux du roi, comme ils en étaient convenus, ils abordèrent enfin aux cotes de Neustrie, dans les Gaules. Ils s'avancèrent alors dans un appareil royal, en imitant ce qu'ils avaient vu sous Alexandre; et, figurant un corps de soldats commandés par leur roi, ils entourèrent leur chef Picon d'autant de respects que s'il eut été lui-même le guerrier macédonien. La force de leurs armes les eût bientôt rendus maîtres de la province et

de ses ports. Après avoir soumis la partie de la Neustrie qui forme le Beauvoisis, ils y formèrent une petite ville très forte qu'ils appellèrent PICONIUM (*Péquigni*), du nom de leur général, et d'où ils firent pendant longtemps des incursions dans la Gaule inférieure. Lorsque les habitans de *Piconium* se furent multipliés, ils résolurent de choisir pour leur défense une place forte beaucoup plus étendue, et trouvèrent, entre les sinuosités d'une rivière divisée en plusieurs branches, une vaste plaine dans laquelle ils formèrent le dessein de batir une forteresse avec des maisons et des châteaux, pour se mettre à l'abri des attaques de leurs ennemis. Enfermant donc dans une même enceinte différens détours de la rivière, avec les ruisseaux et les rives qu'elle comprenait, ils construisirent une grande ville à laquelle ils donnèrent le nom d'AMIENS. Le nombre des habitans s'étant beaucoup accru dans la suite, ils enlevèrent aux Gaulois d'abord, et ensuite aux Romains, la plus grande partie de la Gaule inférieure, qu'ils réduisirent sous leur domination, et à laquelle on donna plus tard, à cause d'eux, le nom de PICARDIE.

(*Annales de Hainaut*, *par Jacques de Guyse*, *traduites en français avec le texte en regard et accompagnées de notes*, par M. de Fortia d'Urban, membre de l'Institut, in-8, Paris 1826, tom. second, liv. III, chap. XLV, pag. 419 et suiv.)

Pag. 121. Ledit roi avait une grande fleur de lis en pierreries sur la teste.

Les rois d'Angleterre ayant long temps prétendu au



titre de *Rois de France*, avaient fait entrer, dans leurs armoiries, la fleur de lis qui est le symbole de nos anciens rois. Ce ne fut que lors de l'*union* législative et parlementaire avec l'Irlande, c'est-à-dire en 1800, que l'Angleterre ota cette noble fleur de ses armes et des sceaux de l'état.

(Voy. l'*Histoire du drapeau, des couleurs et des insignes de la Monarchie française*, par M. Rey, liv. IX, chap. 2).

Pag. 128. Lorsque nous avons essayé de prouver l'identité de Samarobriva et d'Amiens.

Dans un savant discours sur *la première partie des Annales de Hainaut*, M. le marquis de Fortia, membre de l'Institut de France pense, comme nous, que *Samarobriva* est le premier nom donné à l'ancienne ville d'Amiens, qui était presqu'entourée par la rivière de Somme. Suivant cet estimable écrivain, le mot celtique BRIVA signifiait *un trajet*, ou plutôt un *pont* et *Samarobriva* voulait dire *Pont sur Somme*.

(Voy. les *Annales de Hainaut*, par Jacques de Guyse, traduites en français par M. de Fortia, tom. v, p. 432.)

Pag. 130. Les deux camps de L'Etoile et de Tirancourt sont les seuls bien conservés.

On lit au contraire ces mots, dans un rapport fait à la Société académique de St. Quentin, le 1er février 1826, par MM. Raison, Gavet et Girard, membres de

la commission chargée de l'examen des *Observations* de M. Delalande sur un ancien mémoire de M. de Fontenu « Quelques vestiges échappés aux ravages des siècles *déposent faiblement de l'existence d'un ancien camp romain à L'Etoile.* » C'est une erreur qu'il est facile de reconnaître, en visitant le camp de L'Etoile dont la conservation ne laisse rien à désirer.

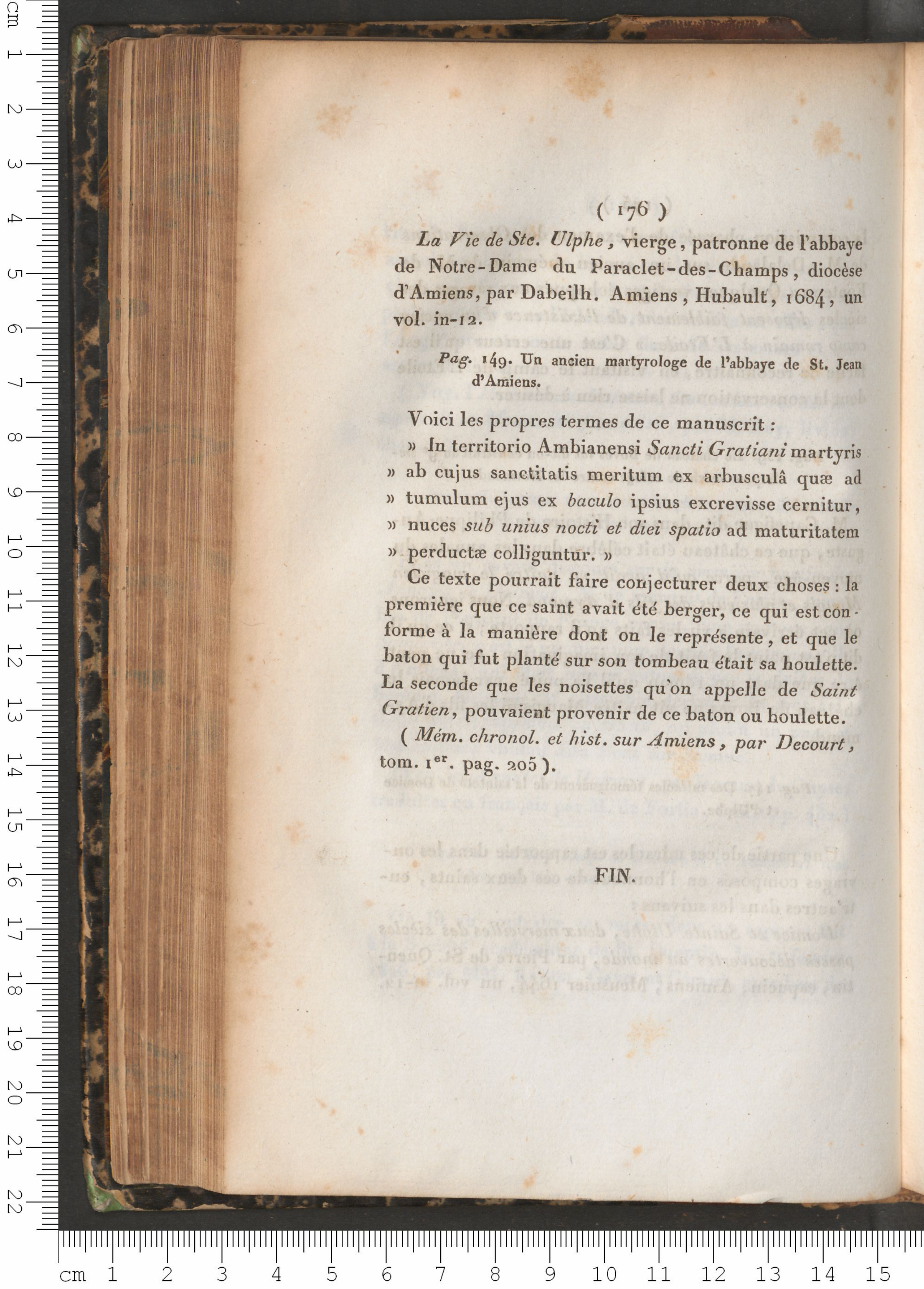
Pag. 139. Le château de Boves fut dit-on construit au 9e siècle pour servir de refuge contre les Normands.

M. Capefigue dit, dans son Histoire de Philippe-Auguste, que ce château était célèbre dans les annales du moyen-âge, *parce qu'il avait vu naître le magicien Maugis et plusieurs des fils d'Aymond.* Nous ignorons où cet écrivain a vu les faits qu'il rapporte ; si ce qu'il dit n'est point le fruit de son imagination, ce ne peut être que dans un roman qu'il l'a puisé, car jamais le château de Boves ne vit naître Maugis ni les fils d'Aymond.

Pag. 147. Des miracles témoignèrent de la sainteté de Domice et d'Ulphe.

Une partie de ces miracles est rapportée dans les ouvrages composés en l'honneur de ces deux saints, entr'autres dans les suivans :

Domice et Sainte Ulphe, deux merveilles des siècles passés découvertes au monde, par Pierre de St. Quentin, capucin, Amiens, Meusnier 1644, un vol. in-12.



La Vie de Ste. Ulphe, vierge, patronne de l'abbaye de Notre-Dame du Paraclet-des-Champs, diocèse d'Amiens, par Dabeilh. Amiens, Hubault, 1684, un vol. in-12.

Pag. 149. Un ancien martyrologe de l'abbaye de St. Jean d'Amiens.

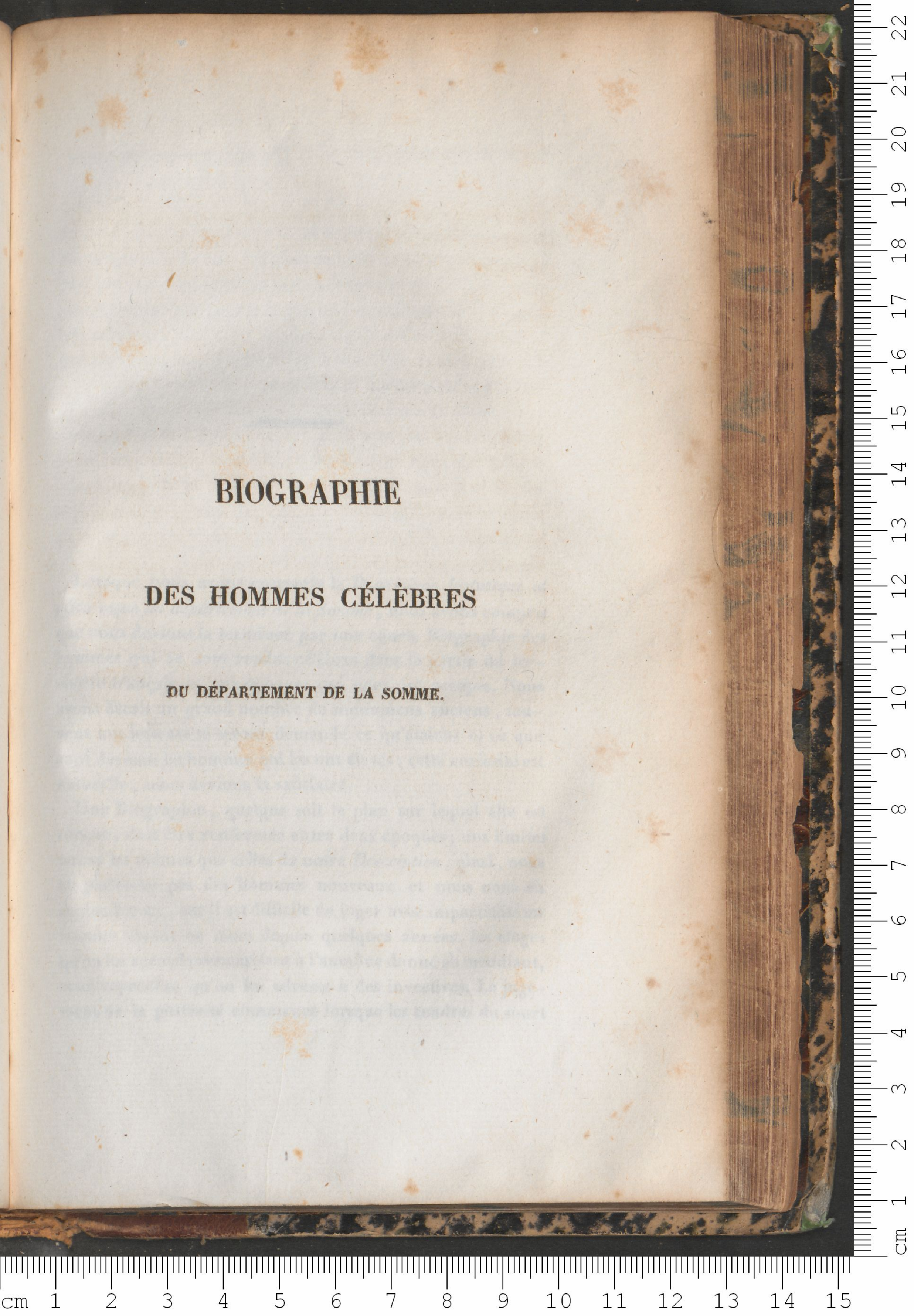
Voici les propres termes de ce manuscrit :

» In territorio Ambianensi *Sancti Gratiani* martyris
» ab cujus sanctitatis meritum ex arbusculâ quæ ad
» tumulum ejus ex *baculo* ipsius excrevisse cernitur,
» nuces *sub unius nocti et diei spatio* ad maturitatem
» perductæ colliguntur. »

Ce texte pourrait faire conjecturer deux choses : la première que ce saint avait été berger, ce qui est conforme à la manière dont on le représente, et que le baton qui fut planté sur son tombeau était sa houlette. La seconde que les noisettes qu'on appelle de *Saint Gratien*, pouvaient provenir de ce baton ou houlette.

(*Mém. chronol. et hist. sur Amiens*, *par Decourt*, tom. 1er. pag. 205).

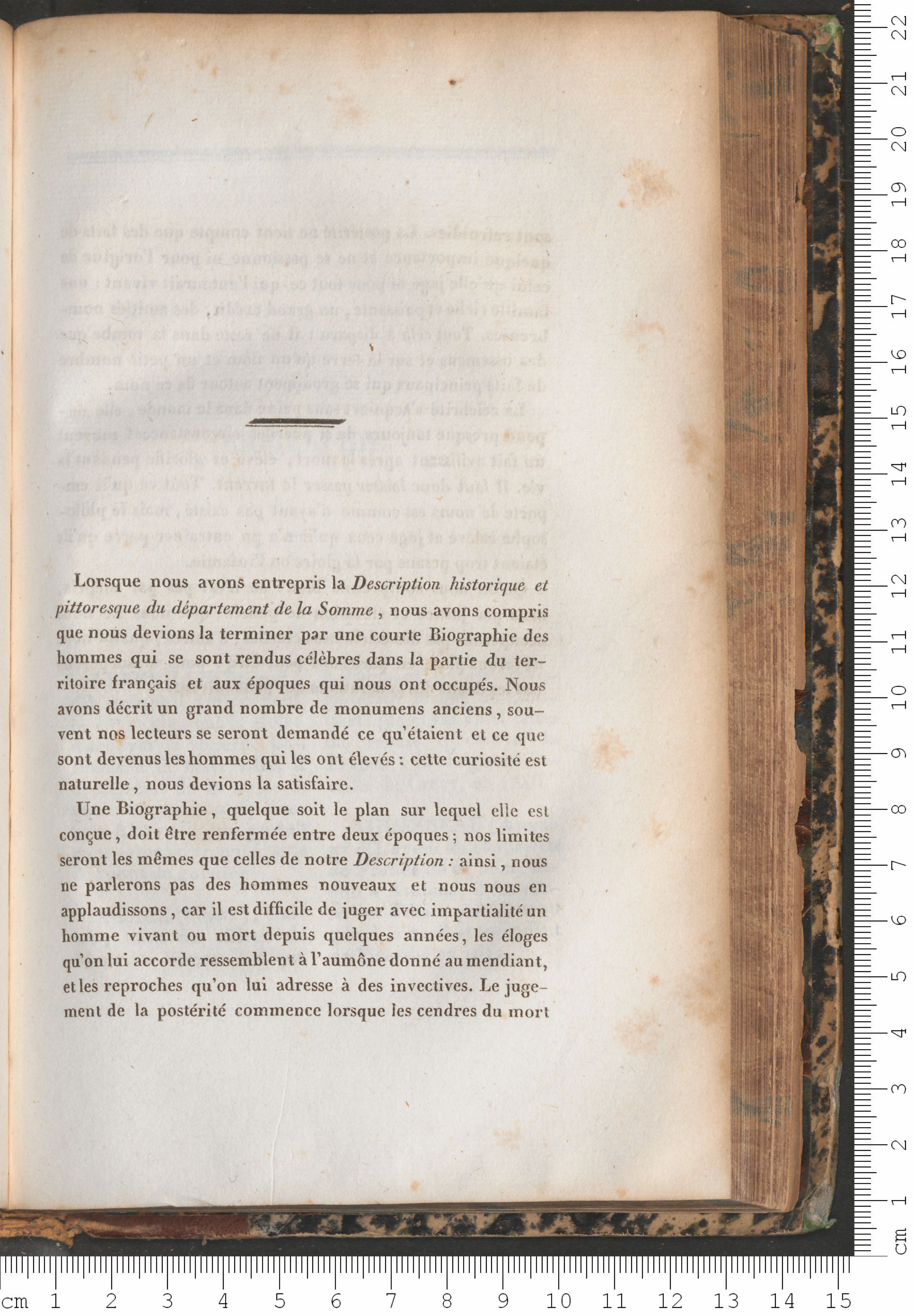
FIN.



BIOGRAPHIE

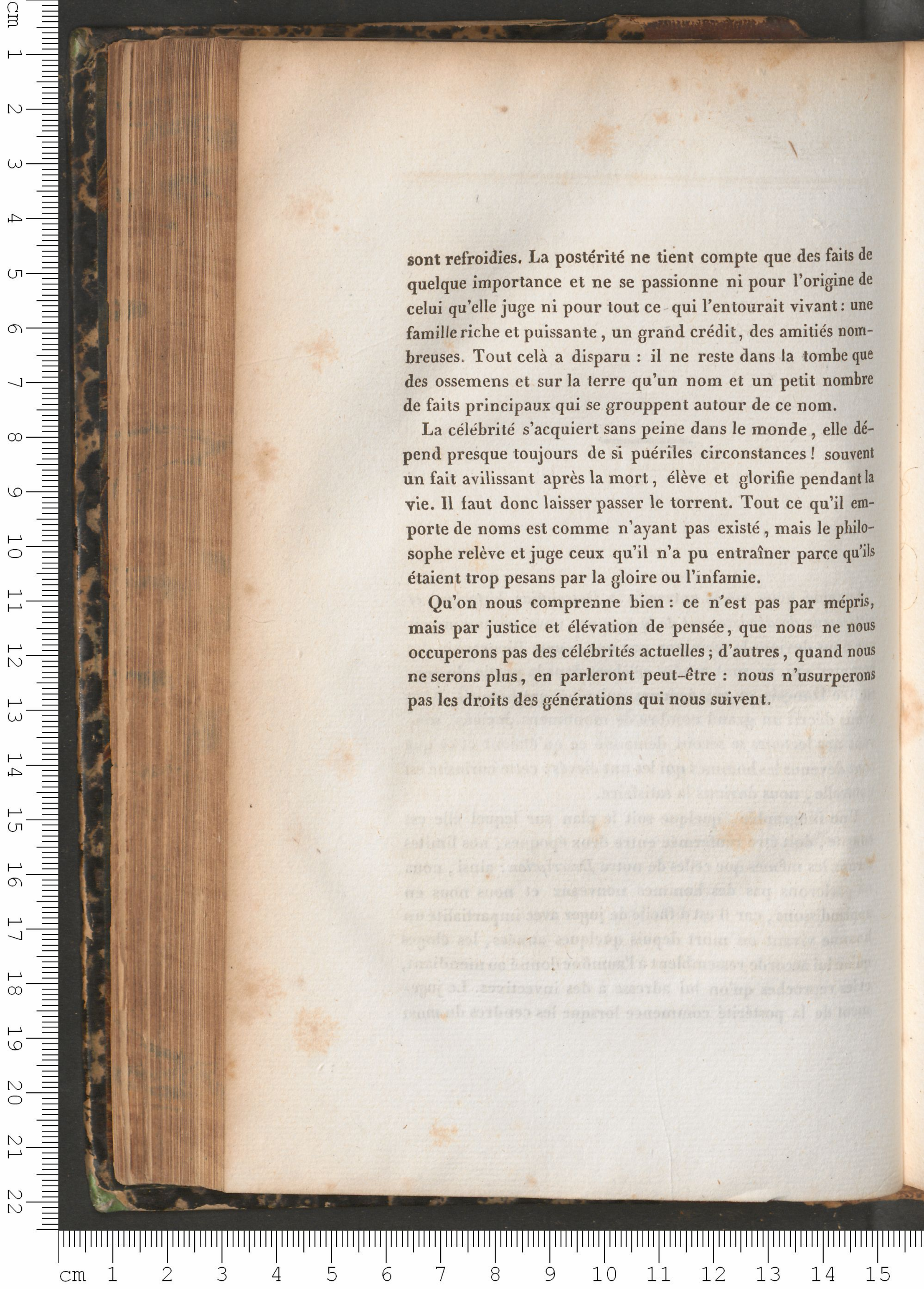
DES HOMMES CÉLÈBRES

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.



Lorsque nous avons entrepris la *Description historique et pittoresque du département de la Somme*, nous avons compris que nous devions la terminer par une courte Biographie des hommes qui se sont rendus célèbres dans la partie du territoire français et aux époques qui nous ont occupés. Nous avons décrit un grand nombre de monumens anciens, souvent nos lecteurs se seront demandé ce qu'étaient et ce que sont devenus les hommes qui les ont élevés : cette curiosité est naturelle, nous devions la satisfaire.

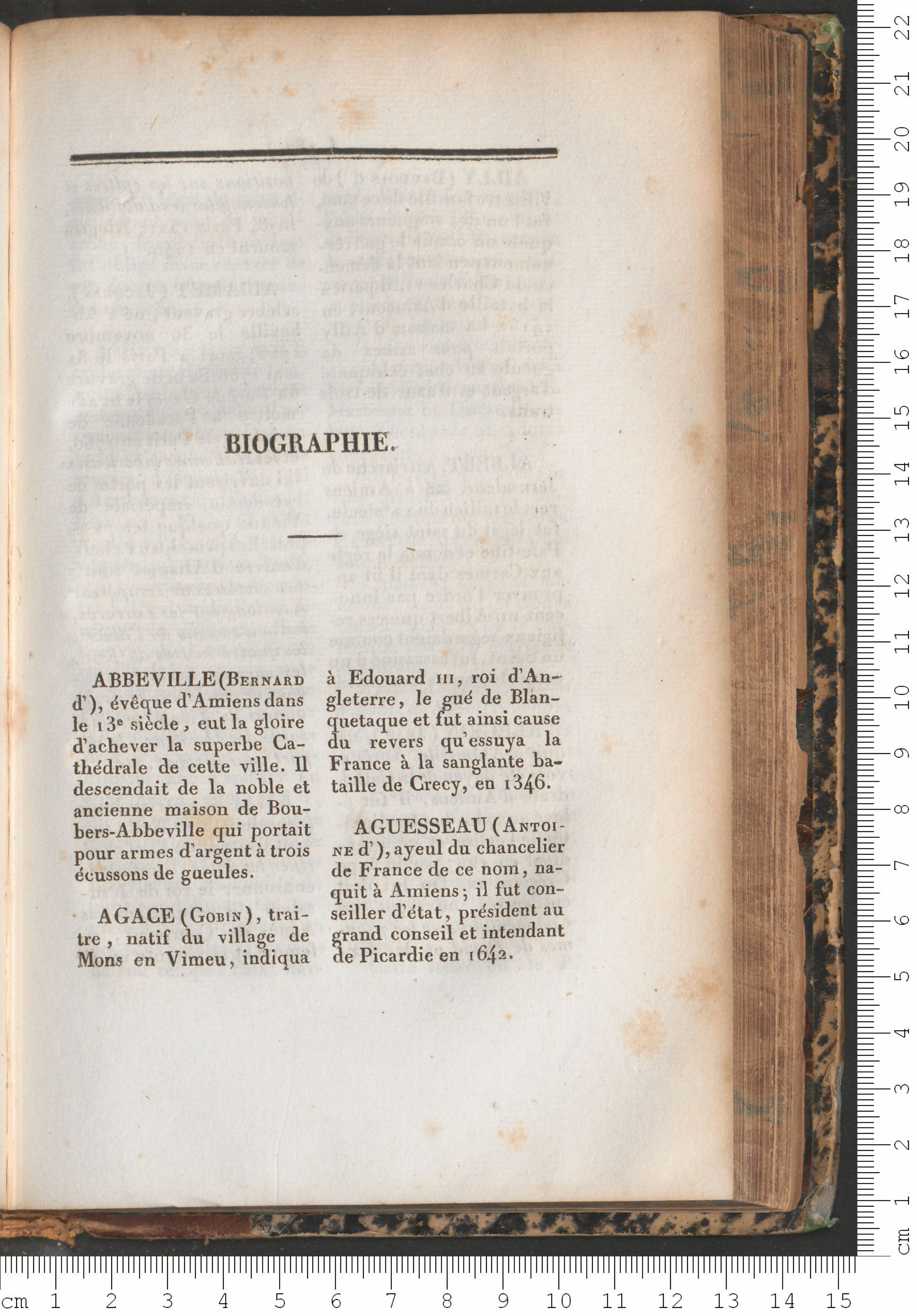
Une Biographie, quelque soit le plan sur lequel elle est conçue, doit être renfermée entre deux époques ; nos limites seront les mêmes que celles de notre *Description :* ainsi, nous ne parlerons pas des hommes nouveaux et nous nous en applaudissons, car il est difficile de juger avec impartialité un homme vivant ou mort depuis quelques années, les éloges qu'on lui accorde ressemblent à l'aumône donné au mendiant, et les reproches qu'on lui adresse à des invectives. Le jugement de la postérité commence lorsque les cendres du mort



sont refroidies. La postérité ne tient compte que des faits de quelque importance et ne se passionne ni pour l'origine de celui qu'elle juge ni pour tout ce qui l'entourait vivant : une famille riche et puissante, un grand crédit, des amitiés nombreuses. Tout celà a disparu : il ne reste dans la tombe que des ossemens et sur la terre qu'un nom et un petit nombre de faits principaux qui se grouppent autour de ce nom.

La célébrité s'acquiert sans peine dans le monde, elle dépend presque toujours de si puériles circonstances ! souvent un fait avilissant après la mort, élève et glorifie pendant la vie. Il faut donc laisser passer le torrent. Tout ce qu'il emporte de noms est comme n'ayant pas existé, mais le philosophe relève et juge ceux qu'il n'a pu entraîner parce qu'ils étaient trop pesans par la gloire ou l'infamie.

Qu'on nous comprenne bien : ce n'est pas par mépris, mais par justice et élévation de pensée, que nous ne nous occuperons pas des célébrités actuelles ; d'autres, quand nous ne serons plus, en parleront peut-être : nous n'usurperons pas les droits des générations qui nous suivent.

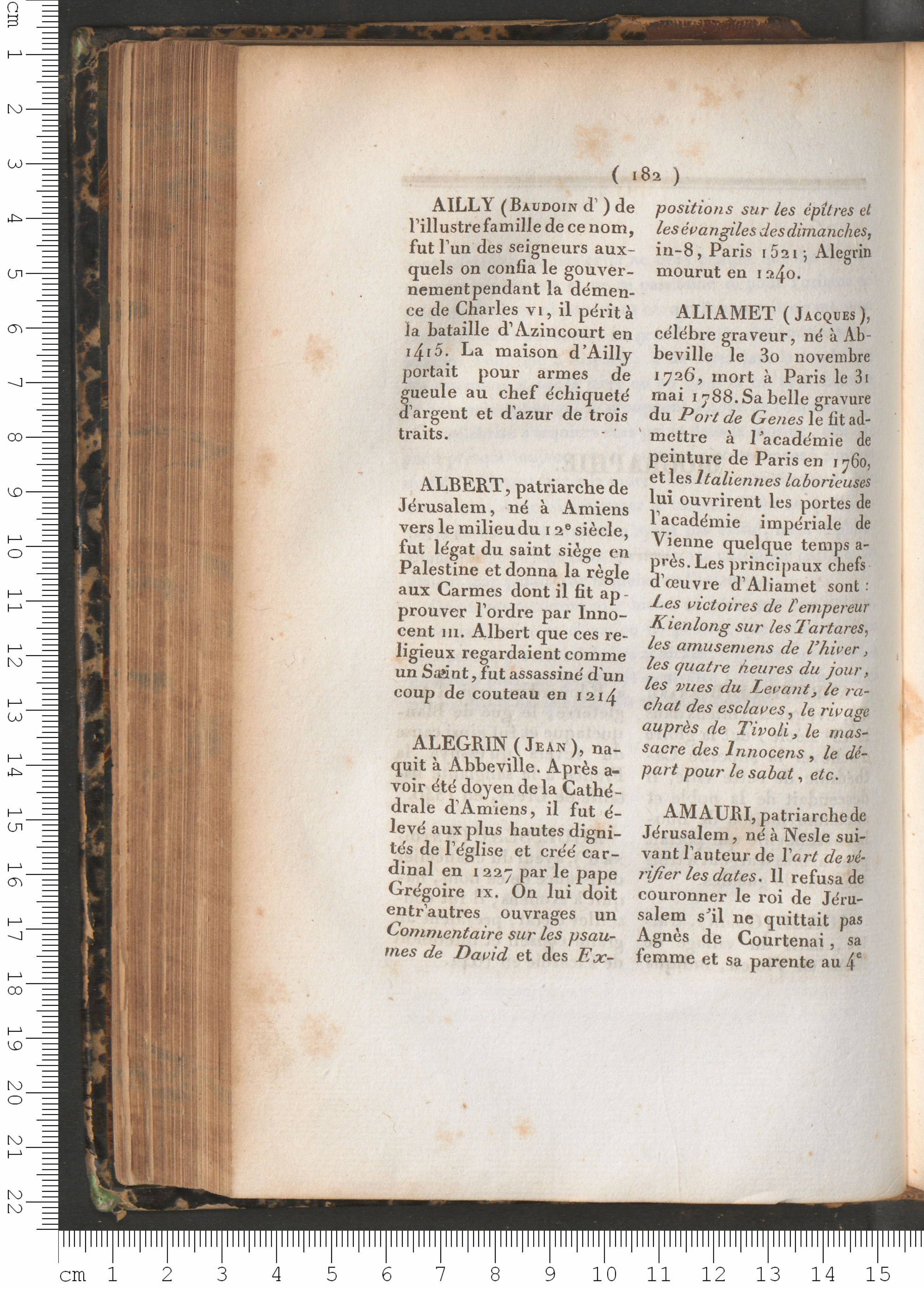


BIOGRAPHIE.

ABBEVILLE (BERNARD d'), évêque d'Amiens dans le 13ᵉ siècle, eut la gloire d'achever la superbe Cathédrale de cette ville. Il descendait de la noble et ancienne maison de Boubers-Abbeville qui portait pour armes d'argent à trois écussons de gueules.

AGACE (GOBIN), traitre, natif du village de Mons en Vimeu, indiqua à Edouard III, roi d'Angleterre, le gué de Blanquetaque et fut ainsi cause du revers qu'essuya la France à la sanglante bataille de Crecy, en 1346.

AGUESSEAU (ANTOINE d'), ayeul du chancelier de France de ce nom, naquit à Amiens; il fut conseiller d'état, président au grand conseil et intendant de Picardie en 1642.



AILLY (Baudoin d') de l'illustre famille de ce nom, fut l'un des seigneurs auxquels on confia le gouvernement pendant la démence de Charles VI, il périt à la bataille d'Azincourt en 1415. La maison d'Ailly portait pour armes de gueule au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois traits.

ALBERT, patriarche de Jérusalem, né à Amiens vers le milieu du 12e siècle, fut légat du saint siège en Palestine et donna la règle aux Carmes dont il fit approuver l'ordre par Innocent III. Albert que ces religieux regardaient comme un Saint, fut assassiné d'un coup de couteau en 1214

ALEGRIN (Jean), naquit à Abbeville. Après avoir été doyen de la Cathédrale d'Amiens, il fut élevé aux plus hautes dignités de l'église et créé cardinal en 1227 par le pape Grégoire IX. On lui doit entr'autres ouvrages un *Commentaire sur les psaumes de David* et des *Expositions sur les épîtres et les évangiles des dimanches*, in-8, Paris 1521; Alegrin mourut en 1240.

ALIAMET (Jacques), célébre graveur, né à Abbeville le 30 novembre 1726, mort à Paris le 31 mai 1788. Sa belle gravure du *Port de Genes* le fit admettre à l'académie de peinture de Paris en 1760, et les *Italiennes laborieuses* lui ouvrirent les portes de l'académie impériale de Vienne quelque temps après. Les principaux chefs d'œuvre d'Aliamet sont : *Les victoires de l'empereur Kienlong sur les Tartares*, *les amusemens de l'hiver*, *les quatre heures du jour*, *les vues du Levant*, *le rachat des esclaves*, *le rivage auprès de Tivoli*, *le massacre des Innocens*, *le départ pour le sabat*, *etc.*

AMAURI, patriarche de Jérusalem, né à Nesle suivant l'auteur de l'*art de vérifier les dates*. Il refusa de couronner le roi de Jérusalem s'il ne quittait pas Agnès de Courtenai, sa femme et sa parente au 4e

degré. Le légat du saint siège s'étant joint au patriarche, le roi de Jérusalem fut obligé de se séparer de son épouse : Amauri mourut en 1180.

AMIENS (Hugues d'), archevêque de Rouen, naquit à Amiens au commencement du 12e siècle. Il assista au concile de Pise en 1134 et reçut les derniers soupirs d'Henri Ier, roi d'Angleterre, qui l'estimait beaucoup. En 1145 il fut appelé à l'assemblée des évêques qui se tint à Paris, et il y parla avec force contre Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers. Il se trouva aussi en 1151 au concile de Beaugency, pour la rupture du mariage de Louis VII avec Eleonore d'Aquitaine. Deux ans après il se rendit à Westminster afin d'assister au couronnement d'Henri II, roi d'Angleterre. Le pape qui connaissait le mérite de Hugues l'envoya ensuite en Languedoc, en qualité de légat apostolique. On regardait Hugues comme l'un des plus habiles canonistes de son temps : Saint Bernard, Pierre le vénérable, l'abbé Suger l'honoraient de leur amitié. Il mourut le 10 novembre 1164, laissant une foule d'écrits parmi lesquels nous ne citerons que les suivans :

Dialogorum seu quæstionum theologicarum libri septem, publié par les PP. Martenne et Durand dans leur *Thesaurus* anecdotarum, tom. 1, pag. 891 ;

Libri tres de hæresibus in solo armorico natis, imprimé en tête des œuvres de Guibert de Nogent par Dom Luc d'Achery ;

Tractatus de sanâ memoriâ, traité qu'on trouve dans le tome IX de la collection des PP. Martenne et Durand ;

Epistola ad Innocentium papam, de Sancti Stephani regis obitu, publiée par les mêmes religieux dans le tome IX de leur collection ;

Epistola ad Henricum II, regem Angliæ, jointe à celles de Pierre de Blois ;

Epistola ad Theodoricum, Ambianensem episcopum de constructione ecclesiæ Beatæ Mariæ Carnotensis ;

Cette lettre dit le P.

Daire, dans son Histoire de la ville d'Amiens, ne se trouve plus; mais c'est une erreur, car elle est imprimée à la suite des œuvres de Guibert, abbé de Nogent et elle a été traduite en français dans les *Mélanges de religion, de critique et de littérature*, par M. de Boulogne, évêque de Troyes, Paris 1828, tom. 3, pag. 456.

AMIENS (RENAULT d'), vivait dans le 13e siècle. Il fut un des seigneurs qui engagèrent Louis VIII en 1225 à continuer la guerre contre les Albigeois et signa à cette fin une déclaration qu'on trouve dans du Tillet.

AMIENS (GUI d'), un des prélats les plus savans du 13e siècle, composa, étant évêque d'Amiens, un poème sur la *conquête de l'Angleterre, en* 1066, *par Guillaume de Normandie*. Il eut l'administration du comté d'Amiens pendant la minorité de Simon, fils du fameux Raoul de Crespy, et mourut, suivant la chronique de Corbie, le 22 décembre 1074.

ANSCHAIRE (St.), naquit à Corbie vers l'an 805. Il entra à l'âge de douze ans dans le monastère de cette petite ville et fut envoyé en Saxe en 821 dans le monastère de la *Nouvelle Corbie*. Louis le Débonnaire l'en nomma abbé bientôt après, connaissant ses vertus et ses talens oratoires. En 836 il fut choisi pour prêcher l'évangile aux Danois et aux Suédois. Le succès avec lequel il remplit cette pieuse mission, lui mérita le surnom d'*apôtre* du nord et plus tard l'évêché de Hambourg. Anschaire mourut l'an 865; l'église le compte au nombre des Saints.

ANSÉGISE, savant moine de St. Riquier dans le 9e siècle, fut placé par le célèbre Eginhard, secrétaire de Charlemagne, à la tête de l'abbaye de Fontenelle ou St. Wandrille, qu'il enrichit de peintures et de précieux manuscrits. On doit à cet abbé le *Recueil des Capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire*, publié par les frères Pithou et Baluze.

Anségise était né dans le Ponthieu ; il mourut à Fontenelle en 853.

ARNOULT, 47e évêque d'Amiens, né dans cette ville, s'est rendu fameux par la sentence qu'il prononça en 1244 contre le bailli Geoffroy de Milly. Ce bailli avait fait pendre, sans forme de procès, cinq clercs ou écoliers d'Amiens accusés par sa fille, d'avoir voulu attenter à son honneur. Arnoult, indigné de cet abus de pouvoir, condamna Geoffroy de Milly à aller *nuds pieds, nuds bras, la hart au col et les mains liées derrière le dos*, au gibet de la ville, pour prendre le corps de ces infortunés clercs et les apporter sur ses épaules en l'église Cathédrale, et à d'autres réparations aussi dures et aussi humiliantes.

AUBÉ DE BRAQUEMONT (ROBERT), natif des environs de Roye, fut pourvu de la charge d'amiral de France en 1417 et destitué en 1418 par la faction du duc de Bourgogne. Charles VI, roi de France, l'envoya au secours de Jean II, roi de Castille, contre les Maures que ce vaillant homme défit en plusieurs combats. La famille de Braquemont est célèbre dans nos annales ; elle a produit plusieurs hommes de guerre très habiles, et portait pour armes de gueules à une croix losangée d'argent.

AUBRY DE MONTDIDIER, ainsi appelé du lieu de sa naissance, était un chevalier plein de courage et fort aimé de Charles V, qui lui avait en plusieurs occasions donné des témoignages de son estime particulière. Un courtisan, nommé Macaire l'assassina dans la forêt de Bondy. Le chien d'Aubry ayant divulgué son crime, un combat singulier entre cet animal et Macaire fut aussitôt ordonné par le roi. Ce combat eut lieu dans l'île Notre-Dame à Paris. Le chien ayant saisi Macaire à la gorge le força d'avouer son forfait. Ce duel, d'une espèce nouvelle, est représenté sur une des gravures des *monumens de la monarchie française*, par Montfaucon.

BAILLEUL ou BAILOLLE (Jean de), né à Mons-en Vimeu, disputa le trône d'Ecosse vacant après la mort d'Alexandre III, à Robert Bruce et Hastings, seigneurs écossais. Edouard 1er, roi d'Angleterre, choisi pour arbître de ce grand différend, adjugea le trône à Jean de Bailleul comme descendant par sa mère de David Huntington, seul rejeton du sang royal. Jean de Bailleul fut couronné solennellement à Scône où les Ecossais lui prêtèrent serment de fidélité. Il régnait encore en 1298; mais peu de temps après, ayant voulu s'affranchir de l'état de dépendance dans lequel Edouard affectait de le tenir, une guerre sanglante éclata entr'eux. Trahi par la victoire, l'infortuné Jean fut obligé de se soumettre à Edouard qui le fit enfermer dans la tour de Londres. Il ne sortit de cette prison qu'à la prière de Boniface VIII et que sous la condition qu'il se retirerait dans son pays natal, où il mourut avec le titre de roi.

BAILLEUL (Edouard de), fils du précédent, épousa la nièce de Philippe le Bel et partagea la captivité de son père dans la tour de Londres. Il était de retour dans le Vimeu et y vivait heureux, lorsqu'un émissaire d'Edouard le détermina à se rendre en Ecosse, pour chasser du trône David Bruce qui l'avait occupé après Jean de Bailleul. La valeur qu'il déploya à la tête des six mille Anglais qu'Edouard avait mis à sa disposition, à son arrivée en Ecosse, le rendit maître en moins d'un an de ce royaume. Mais alors Edouard se montra exigeant envers lui; il l'obligea à lui abandonner la plupart des places fortes de l'Ecosse et à lui prêter un servile hommage. Les Ecossais indignés voulurent l'expulser du trône, mais il résista long-temps à leurs efforts avec le secours du prince anglais. Ce ne fut qu'en 1356 qu'il consentit à abdiquer moyennant une pension que ses sujets lui promirent.

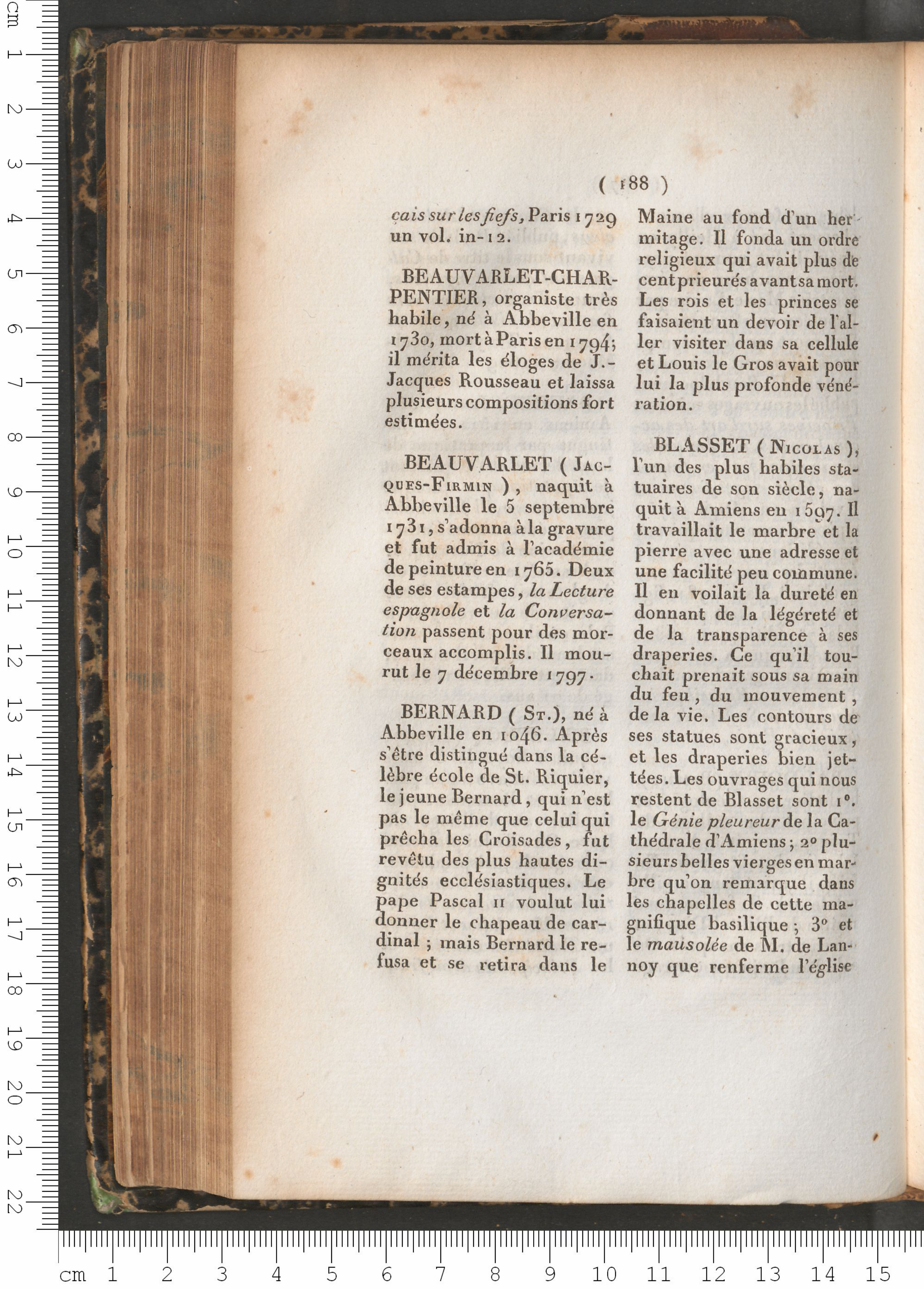
BAUDELOCQUE, cé-

lébre professeur d'accouchement, né à Heilly en 1746. Il fut nommé premier accoucheur de l'impératrice Marie-Louise par Napoléon en 1810; mais étant mort quelque temps après, il ne put exercer ce haut emploi. Baudelocque a publié les ouvrages suivans: *Principes sur l'art des accouchemens, par demandes et par réponses, en faveur des élèves sages-femmes*, 1 vol. in-12, Paris 1775, espèce de manuel qui eut six éditions successives; *L'art des accouchemens*, 2 vol. in-8, Paris 1781, fig. ouvrage qui était parvenu à la 7e édition en 1832. Beaudelocque a en outre fourni un grand nombre d'articles au *Recueil périodique de la Société de médecine de Paris*.

BAUDOUIN (Benoit), bachelier en théologie et principal du collége de Troyes, naquit à Amiens à la fin du 16e siècle. En 1629 il revint dans sa ville natale où il fut nommé maître de l'Hôtel-Dieu, et mourut trois ans après. On a de Baudouin un ouvrage sur la *Chaussure des anciens*, publié à Paris de son vivant sous le titre de *Calceus antiquus et mysticus*, et une *Traduction en vers français de dix tragédies de Senéque*, Troyes, Noël-Moreau, 1629.

BAUHIN (Jean), né à Amiens en 1511 se distingua par la pratique de la médecine et s'acquit tant de réputation que, quoique jeune encore, il fut choisi pour médecin par Catherine, reine de Navarre. Il embrassa la réforme en Angleterre, et fut forcé ensuite de se réfugier à Bale, où il continua d'exercer la médecine. Il mourut dans cette ville en 1582, agé de 71 ans.

BILLECOCQ (Louis), naquit à Roye le 3 mars 1663. Il fut avocat au parlement et lieutenant particulier au bailliage de Roye. On a de lui plusieurs ouvrages de jurisprudence, entr'autres un *Commentaire sur la coutume de Péronne, Montdidier et Roye*; un *Traité des Censives* et les *Principes du droit fran-*



çais sur les fiefs, Paris 1729 un vol. in-12.

BEAUVARLET-CHARPENTIER, organiste très habile, né à Abbeville en 1730, mort à Paris en 1794; il mérita les éloges de J.-Jacques Rousseau et laissa plusieurs compositions fort estimées.

BEAUVARLET (JACQUES-FIRMIN), naquit à Abbeville le 5 septembre 1731, s'adonna à la gravure et fut admis à l'académie de peinture en 1765. Deux de ses estampes, *la Lecture espagnole* et *la Conversation* passent pour des morceaux accomplis. Il mourut le 7 décembre 1797.

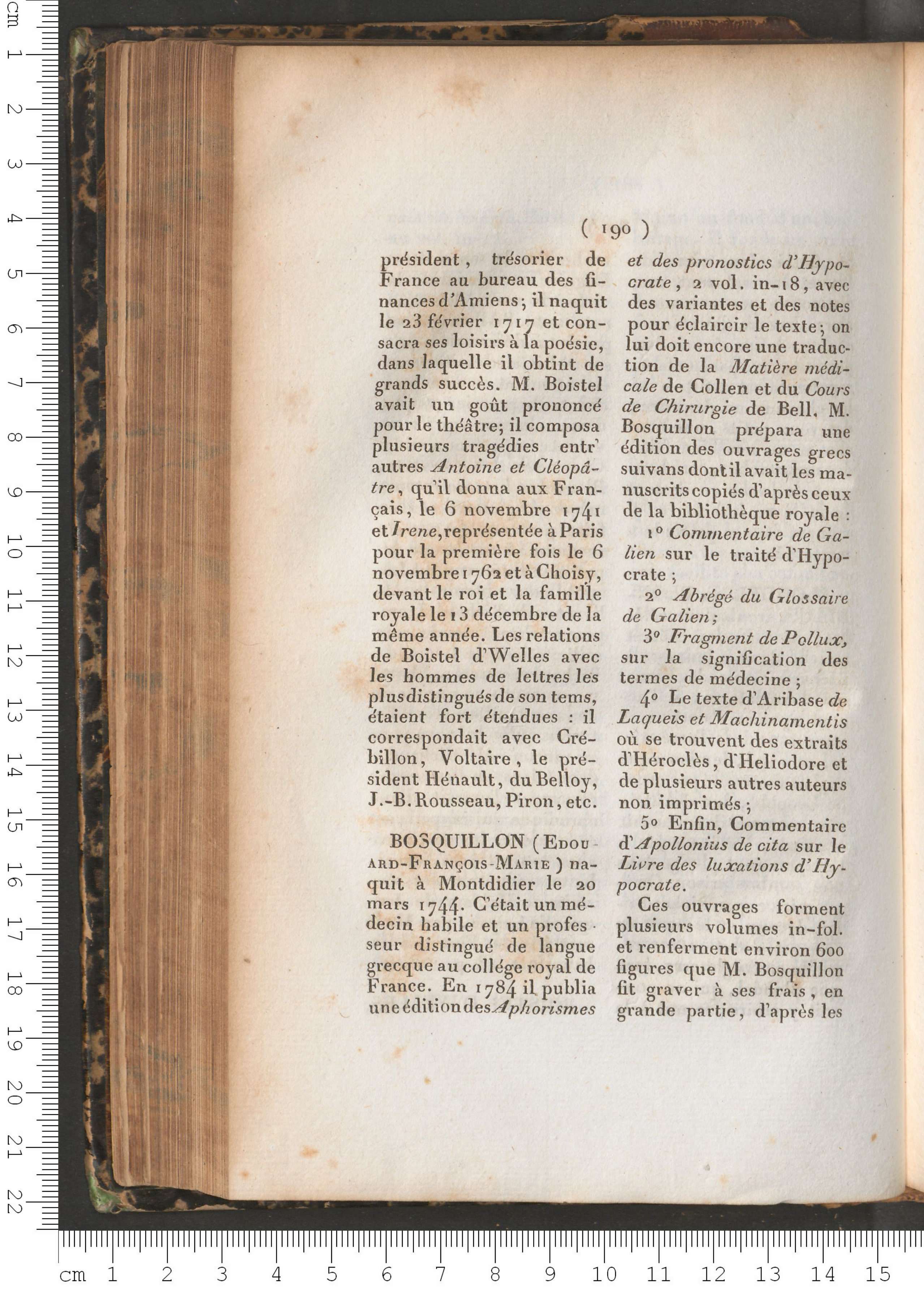
BERNARD (ST.), né à Abbeville en 1046. Après s'être distingué dans la célèbre école de St. Riquier, le jeune Bernard, qui n'est pas le même que celui qui prêcha les Croisades, fut revêtu des plus hautes dignités ecclésiastiques. Le pape Pascal II voulut lui donner le chapeau de cardinal; mais Bernard le refusa et se retira dans le Maine au fond d'un hermitage. Il fonda un ordre religieux qui avait plus de cent prieurés avant sa mort. Les rois et les princes se faisaient un devoir de l'aller visiter dans sa cellule et Louis le Gros avait pour lui la plus profonde vénération.

BLASSET (NICOLAS), l'un des plus habiles statuaires de son siècle, naquit à Amiens en 1597. Il travaillait le marbre et la pierre avec une adresse et une facilité peu commune. Il en voilait la dureté en donnant de la légéreté et de la transparence à ses draperies. Ce qu'il touchait prenait sous sa main du feu, du mouvement, de la vie. Les contours de ses statues sont gracieux, et les draperies bien jettées. Les ouvrages qui nous restent de Blasset sont 1°. le *Génie pleureur* de la Cathédrale d'Amiens; 2° plusieurs belles vierges en marbre qu'on remarque dans les chapelles de cette magnifique basilique; 3° et le *mausolée* de M. de Lannoy que renferme l'église

St. Remi. Les talens de Blasset lui valurent une distinction peu commune alors : le titre d'*architecte et de sculpteur du roi*. Son portrait gravé par Lenfant, représente cet artiste avec les cheveux en désordre, des yeux petits, une bouche et un nez bien faits, des moustaches et un bouquet de barbe au dessous de la lèvre inférieure. Il mourut dans sa patrie le 2 mars 1659.

BLONDEL ou BLONDIAUS, troubadour célèbre, né à Nesle. S'étant attaché dans sa jeunesse à Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, il l'accompagna en Palestine. A son retour de la Terre sainte, en 1193, le monarque anglais fut arrêté par ordre de Léopold, duc d'Autriche, comme il traversait ses états, livré ensuite à l'empereur et plongé dans une sombre prison. On ignorait ce que Richard était devenu et le bruit de sa mort s'était même répandu en Angleterre, lorsque Blondel, qui ne pouvait y croire, se mit à la recherche de son maître. Déguisé en menestrel, la viole à la main, il parcourut toute l'Allemagne et parvint à découvrir la prison où Richard était retenu, en entendant ce monarque chanter le premier couplet d'une chanson qu'ils avaient composée ensemble. Charmé de sa découverte, Blondel se hata de retourner en Angleterre et d'en faire part aux grands du royaume. Aussitôt une députation fut envoyée à Léopold pour obtenir la délivrance de Richard. L'empereur s'étant rendu aux sollicitations de Léopold, Richard recouvra sa liberté moyennant une somme de deux cent mille marcs d'Esterlins qu'on lui paya pour sa rançon. M. Michaud a donné dans son *Histoire des Croisades* l'extrait d'une chronique qui rappelle cet événement; on en trouve aussi le récit dans l'excellente traduction des *Annales de Hainaut* de Jacques de Guyse, par M. le marquis de Fortia d'Urban, tom. 13, p. 113.

BOISTEL D'WELLES,



président, trésorier de France au bureau des finances d'Amiens; il naquit le 23 février 1717 et consacra ses loisirs à la poésie, dans laquelle il obtint de grands succès. M. Boistel avait un goût prononcé pour le théâtre; il composa plusieurs tragédies entr' autres *Antoine et Cléopâtre*, qu'il donna aux Français, le 6 novembre 1741 et *Irene*, représentée à Paris pour la première fois le 6 novembre 1762 et à Choisy, devant le roi et la famille royale le 13 décembre de la même année. Les relations de Boistel d'Welles avec les hommes de lettres les plus distingués de son tems, étaient fort étendues : il correspondait avec Crébillon, Voltaire, le président Hénault, du Belloy, J.-B. Rousseau, Piron, etc.

BOSQUILLON (Edouard-François-Marie) naquit à Montdidier le 20 mars 1744. C'était un médecin habile et un professeur distingué de langue grecque au collége royal de France. En 1784 il publia une édition des *Aphorismes et des pronostics d'Hypocrate*, 2 vol. in-18, avec des variantes et des notes pour éclaircir le texte; on lui doit encore une traduction de la *Matière médicale* de Collen et du *Cours de Chirurgie* de Bell. M. Bosquillon prépara une édition des ouvrages grecs suivans dont il avait les manuscrits copiés d'après ceux de la bibliothèque royale :

1° *Commentaire de Galien* sur le traité d'Hypocrate ;

2° *Abrégé du Glossaire de Galien ;*

3° *Fragment de Pollux,* sur la signification des termes de médecine ;

4° Le texte d'Aribase *de Laqueis et Machinamentis* où se trouvent des extraits d'Héroclès, d'Heliodore et de plusieurs autres auteurs non imprimés ;

5° Enfin, Commentaire d'*Apollonius de cita* sur le *Livre des luxations d'Hypocrate.*

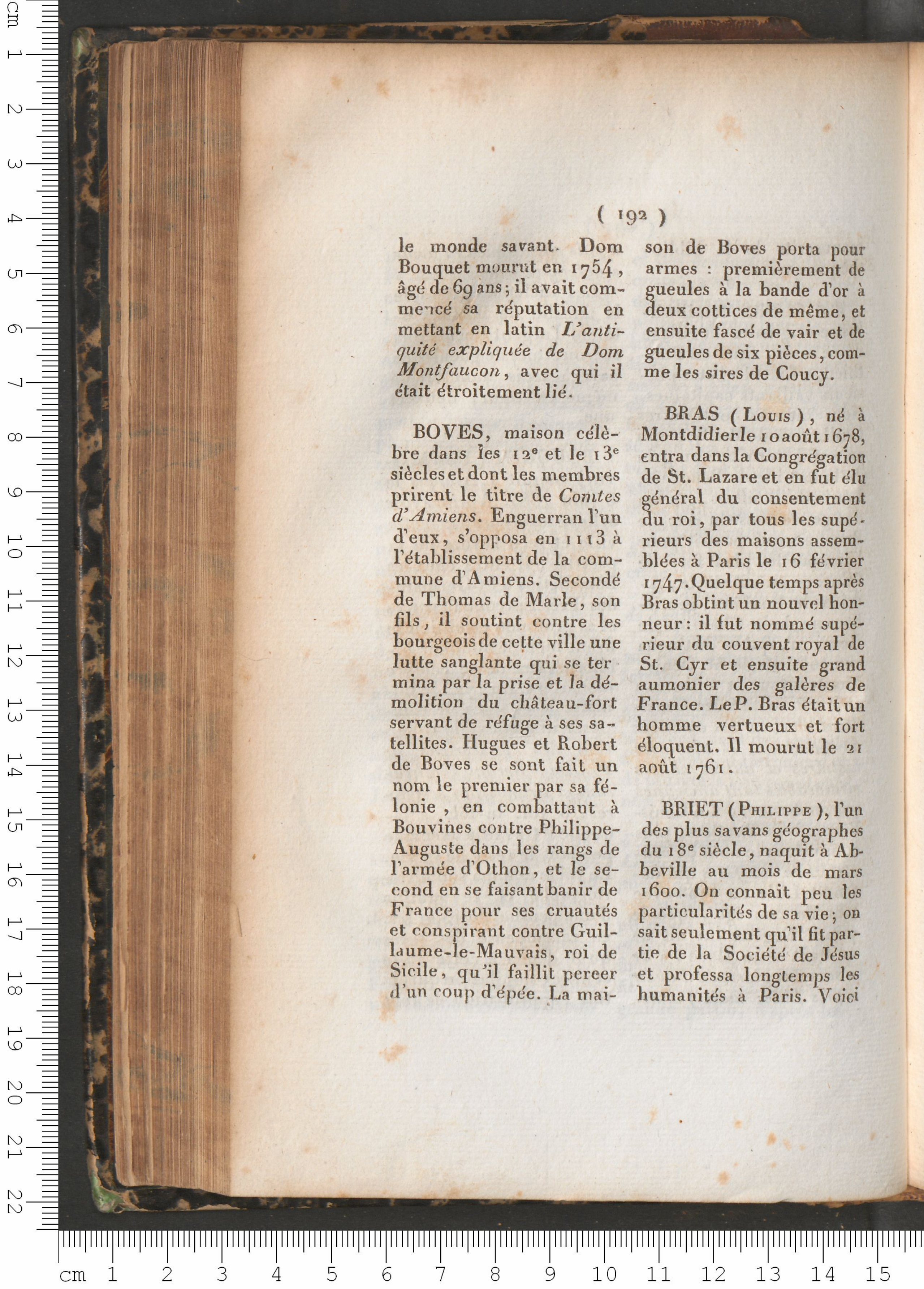
Ces ouvrages forment plusieurs volumes in-fol. et renferment environ 600 figures que M. Bosquillon fit graver à ses frais, en grande partie, d'après les

manuscrits de la bibliothèque royale.

BOUFLERS, famille illustre originaire du village de ce nom, situé en Ponthieu, a fourni à l'état plusieurs vaillants capitaines. Nous citerons entr'autres Guillaume de Bouflers qui en 1266 contribua au gain de la bataille de Bénévent; Louis de Bouflers, guidon des gendarmes du duc de Bourbon qui passait pour l'homme le plus fort de l'Europe au 16e siècle; Adrien de Bouflers, gentilhomme de la Chambre de Henri III, qui se distingua aux combats de St. Denis, Montcontour et d'Anneau et à qui on doit des *Considérations sur les ouvrages du Créateur, et plusieurs histoires et autres choses mémorables tant anciennes que modernes*; enfin Louis-François de Bouflers, plus connu sous le nom de *Maréchal de Bouflers* qui défendit Lille en 1708 avec tant de courage, que le prince Eugène lui dit en quittant cette place : « *Je* « *suis fort glorieux d'avoir* « *pris Lille; mais j'aime-* « *rais encore mieux l'avoir* « *défendue comme vous.* »

Les anciennes armes de la famille de Bouflers étaient d'argent à neuf croix recroisettées de gueules en pals à trois molettes de même en cœur, deux et une.

BOUQUET (DOM MARTIN) naquit à Amiens le 6 juin 1685. Après avoir achevé ses études dans cette ville et reçu l'ordre de la prêtrise, il entra chez les Bénédictins à St-Germain-des-Prés. Ses connaissances et sa profonde érudition le firent bientôt nommer bibliothécaire de ce célèbre monastère. En 1723 le ministre le chargea de composer une nouvelle collection des *Historiens de France, Rerum Gallicarum et Francorum scriptores*, 8 vol. in-fol., à laquelle il travailla avec zèle pendant le reste de sa vie. Le roi le nomma son historiographe et le gratifia d'une pension de 1500 liv. en récompense des soins qu'il donna à cette vaste et utile compilation qui obtint l'approbation de tout



le monde savant. Dom Bouquet mourut en 1754, âgé de 69 ans; il avait commencé sa réputation en mettant en latin *L'antiquité expliquée de Dom Montfaucon*, avec qui il était étroitement lié.

BOVES, maison célèbre dans les 12e et le 13e siècles et dont les membres prirent le titre de *Comtes d'Amiens*. Enguerran l'un d'eux, s'opposa en 1113 à l'établissement de la commune d'Amiens. Secondé de Thomas de Marle, son fils, il soutint contre les bourgeois de cette ville une lutte sanglante qui se termina par la prise et la démolition du château-fort servant de réfuge à ses satellites. Hugues et Robert de Boves se sont fait un nom le premier par sa félonie, en combattant à Bouvines contre Philippe-Auguste dans les rangs de l'armée d'Othon, et le second en se faisant banir de France pour ses cruautés et conspirant contre Guillaume-le-Mauvais, roi de Sicile, qu'il faillit percer d'un coup d'épée. La maison de Boves porta pour armes : premièrement de gueules à la bande d'or à deux cottices de même, et ensuite fascé de vair et de gueules de six pièces, comme les sires de Coucy.

BRAS (Louis), né à Montdidier le 10 août 1678, entra dans la Congrégation de St. Lazare et en fut élu général du consentement du roi, par tous les supérieurs des maisons assemblées à Paris le 16 février 1747. Quelque temps après Bras obtint un nouvel honneur : il fut nommé supérieur du couvent royal de St. Cyr et ensuite grand aumonier des galères de France. Le P. Bras était un homme vertueux et fort éloquent. Il mourut le 21 août 1761.

BRIET (Philippe), l'un des plus savans géographes du 18e siècle, naquit à Abbeville au mois de mars 1600. On connait peu les particularités de sa vie; on sait seulement qu'il fit partie de la Société de Jésus et professa longtemps les humanités à Paris. Voici

les titres des divres ouvrages qu'il composa :

1° *Parallela Geographiœ veteris et novœ ;* Paris 1648 et 1649, 3 vol. in-4 ornés de cent vingt cinq cartes en taille-douce ;

2° *Annales mundi, sive chronicon ab orbe condito ad annum Christi...*, Paris 1663, 7 vol. in-12, réimprimés à Mayence en 1682 un vol. in-fol., puis à Venise en 1693 7 vol. in-12.

3° *Theatrum geographicum Europœ veteris*, 1653 in-fol. ;

4° *Continuatio tursellinianœ epitomes historiarum*, Paris 1656 ;

5° *Acutè dicta omnium veterum poetorum latinorum ; prœfixum de omnibus iisdem poetis syntagma ;* Paris 1664, 1684, un vol. in-12.

Briet a aussi écrit l'éloge du P. Sirmond : *Elogium Patris Jac Sermondi*, Paris 1651 in-4, et travaillé à la *Concorde chronologique* du P. Labbe, publiée en 1670, 4 vol. in fol.

CAHIEU (Anseau de) de la famille de ce nom qui possédait la terre de Cayeux près St. Valery, fut l'un des chefs les plus distingués de l'armée de Beaudouin II, dernier empereur de Constantinople dans le 13e siècle. La régence du Bas-Empire lui ayant été confiée pendant l'absence de cet empereur, il défendit vaillamment ses états menacés contre les Grecs et le redoutable Asan, roi des Bulgares. Pressé par le besoin d'argent, il engagea la couronne d'épines du Sauveur aux Vénitiens, moyennant une somme considérable. Cahieu qui avait épousé Eudoxie, fille de l'empereur Lascaris, se signala depuis dans maints combats qu'il eut à soutenir contre Blandras et Vatace. On ignore l'année de sa mort.

CANAPLES (Les Sires de) se sont signalés au service de nos rois. Dans le 16e siècle, *Jean de Crequi*, l'un d'eux, fut capitaine de cent hommes d'armes de la maison de Fran-

çois Ier. Il se distingua dans plusieurs combats à la tête de ce corps et força en 1523 les Espagnols à se retirer de la Picardie où ils commettaient d'affreux dégats. En 1537, il fut assiégé dans Montreuil et obligé de remettre cette place par capitulation. François Ier le chargea plus tard de se rendre en Angleterre, comme ambassadeur, pour la ratification du traité qu'il avait conclu avec Henri VIII. En 1552 le Sire de Canaples fut l'un des seigneurs qui défendirent Metz contre l'empereur Charles-Quint, sous les ordres du duc de Guise. Il se couvrit de gloire pendant le siège de cette place et mourut avec la réputation d'un des plus vaillans capitaines de son tems.

Jean II, sire de Canaples et fils du précédent, fit ses premières armes sous son père. Il se distingua en 1544 dans la guerre que la France soutenait contre l'Espagne; blessé dans une rencontre près Doullens, il mourut des suites de cette blessure quelque temps après.

Un autre Sire de Canaples, Antoine de Créqui, embrassa l'état ecclésiastique et devint Evêque d'Amiens en 1561. Le roi Charles IX lui fit avoir le chapeau de Cardinal quatre ans après. Il fut aussi chancelier de l'ordre de St. Michel. C'était un prélat fort pieux et doué d'une mémoire prodigieuse; il avait pour devise la colonne qui servit de guide au peuple d'Israël avec ces mots : *Prisca lux, lux certa salutis.*

Canaples, mestre de camp du régiment des gardes sous Louis XIII, força en 1627 le duc de Buckingham à abandonner l'île de Rhé où il était descendu à la tête de trois mille Anglais: Canaples n'avait que 1200 hommes à lui opposer. Sa belle conduite dans cette circonstance fut signalée comme un brillant fait d'armes par les feuilles du temps.

Les armes des Sires de Canaples étaient comme celles de la famille de Crequi, d'or au crequier de gueules.

CAPPERONNIER, (Claude), né à Montdi-

dier le 1er mars 1671, fut un des plus savans hellenistes de son temps. Après avoir fait ses études à Amiens, il vint à Paris où il prit le grade de bachelier en théologie. Capperonnier paraissait alors décidé à embrasser l'état ecclésiastique, mais sa trop grande humilité l'empêcha de se faire ordonner prêtre. En 1722 Capperonnier qui était connu dans le monde savant par ses recherches sur la langue grecque qu'il avait même enseignée au célèbre Bossuet, fut nommé professeur de grec au collége de France. Il parvint, par ses brillantes leçons, à faire revivre en France le goût pour l'étude d'une langue si riche et si harmonieuse. Capperonnier mourut à Paris le 24 juillet 1744, laissant les ouvrages qui suivent :

Apologie de Sophocle, broch. in-8, Paris, Coustellier 1719;

Marci Fabii Quintiliani de oratoria institutione, libri XII, in-fol., Paris 1725.

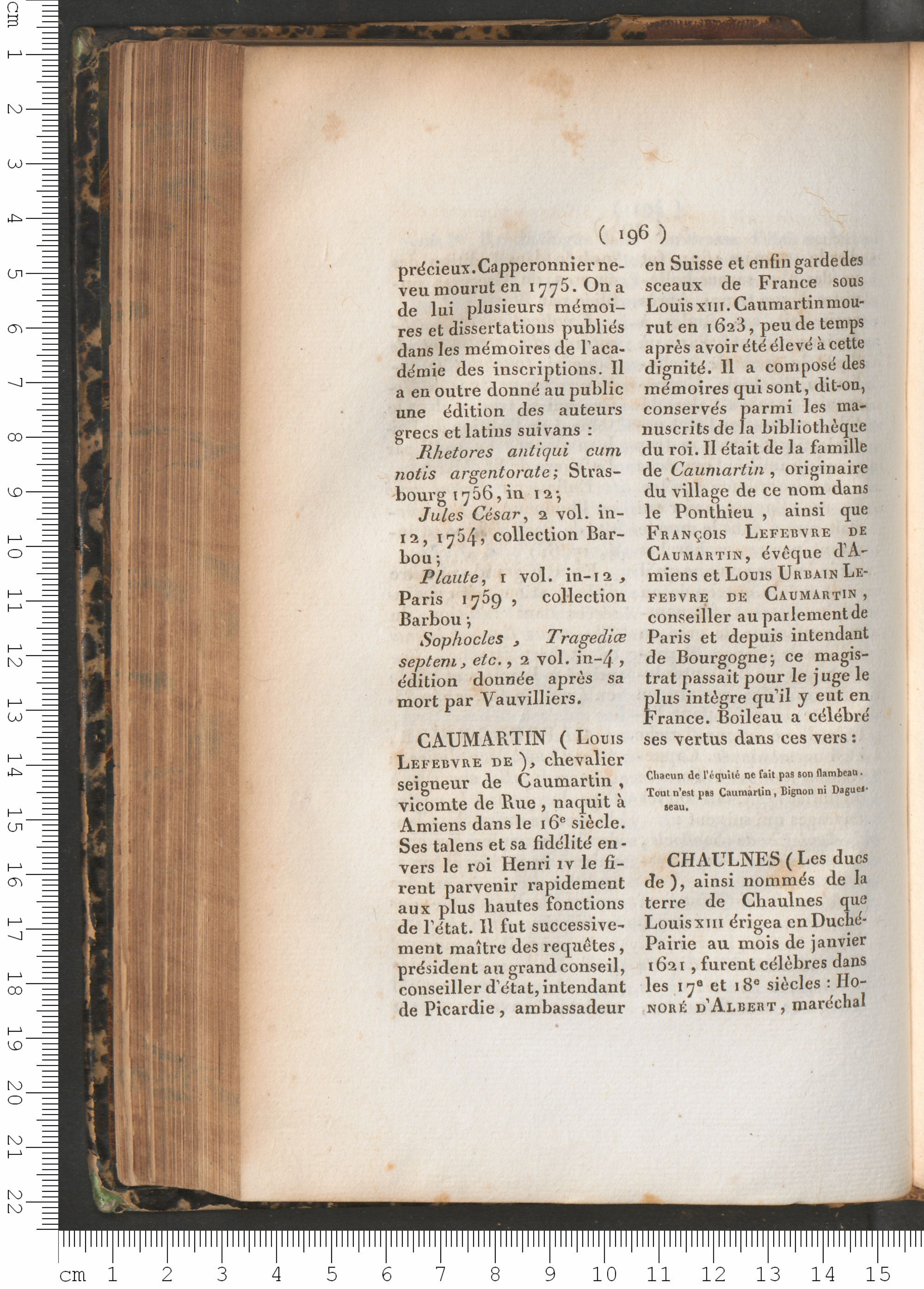
Traduction de la dispute théologique de Nicephore Gregoras avec Cabusilas, insérée dans l'édition des œuvres de Gregoras publiée par Boivin ;

Explication et justification du sentiment de Longin, touchant le sublime d'un passage de Moïse, qui se trouve dans le tome 3 de l'édition de Boileau donnée en 1746 par Lefebvre de St. Marc;

Enfin, un *Poème grec* en l'honneur de l'université de Paris, Thiboust in-4, 1706;

Et un grand nombre d'observations critiques insérées dans l'édition du *Thesaurus linguæ latinæ* de Robert-Etienne, imprimé à Londres et à Bâle en 4 vol. in-fol., 1740-43.

CAPPERONNIER, (Jean) né à Montdidier le 9 mars 1716, succéda à l'âge de 27 ans à la chaire de grec de son oncle, Claude Capperonnier. Ses connaissances variées et son érudition lui ouvrirent les portes de l'académie des inscriptions en 1749. Dix ans après, il fut nommé garde des manuscrits de la bibliothèque royale qu'il enrichit d'ouvrages rares et



précieux. Capperonnier neveu mourut en 1775. On a de lui plusieurs mémoires et dissertations publiés dans les mémoires de l'académie des inscriptions. Il a en outre donné au public une édition des auteurs grecs et latins suivans :

Rhetores antiqui cum notis argentorate; Strasbourg 1756, in 12;

Jules César, 2 vol. in-12, 1754, collection Barbou;

Plaute, 1 vol. in-12, Paris 1759, collection Barbou;

Sophocles, Tragediæ septem, etc., 2 vol. in-4, édition donnée après sa mort par Vauvilliers.

CAUMARTIN (Louis Lefebvre de), chevalier seigneur de Caumartin, vicomte de Rue, naquit à Amiens dans le 16e siècle. Ses talens et sa fidélité envers le roi Henri IV le firent parvenir rapidement aux plus hautes fonctions de l'état. Il fut successivement maître des requêtes, président au grand conseil, conseiller d'état, intendant de Picardie, ambassadeur en Suisse et enfin garde des sceaux de France sous Louis XIII. Caumartin mourut en 1623, peu de temps après avoir été élevé à cette dignité. Il a composé des mémoires qui sont, dit-on, conservés parmi les manuscrits de la bibliothèque du roi. Il était de la famille de *Caumartin*, originaire du village de ce nom dans le Ponthieu, ainsi que François Lefebvre de Caumartin, évêque d'Amiens et Louis Urbain Lefebvre de Caumartin, conseiller au parlement de Paris et depuis intendant de Bourgogne; ce magistrat passait pour le juge le plus intègre qu'il y eut en France. Boileau a célébré ses vertus dans ces vers :

Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau.
Tout n'est pas Caumartin, Bignon ni Daguesseau.

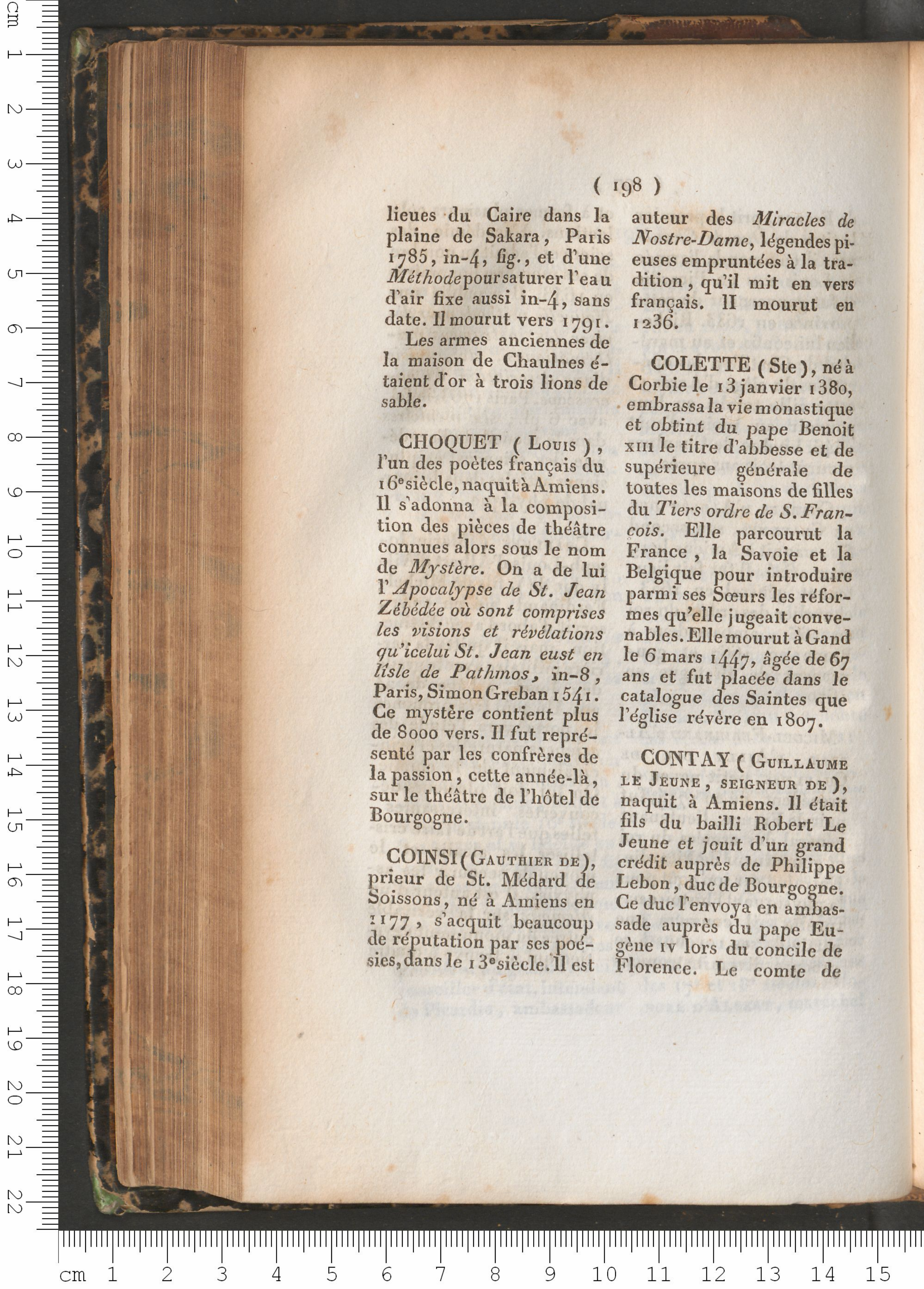
CHAULNES (Les ducs de), ainsi nommés de la terre de Chaulnes que Louis XIII érigea en Duché-Pairie au mois de janvier 1621, furent célèbres dans les 17e et 18e siècles : Honoré d'Albert, maréchal

de France, prit le premier le titre de *Duc de Chaulnes;* il commanda l'armée de Louis XIII en Picardie et fut gouverneur de cette province en 1633. Richelieu lui confia et au maréchal de Chatillon les opérations du siège d'Arras et cette ville tomba en leur pouvoir au mois d'août 1646. Le duc de Chaulnes mourut trois ans après.

CHARLES D'ALBERT DUC DE CHAULNES, son second fils, naquit à Amiens le 19 mars 1625. Il fut fait lieutenant général en 1653, chevalier des ordres du roi en 1661, ambassadeur à Rome en 1667 et gouverneur de Bretagne en 1670.

MICHEL-FERDINAND D'ALBERT D'AILLY DUC DE CHAULNES, petit neveu du précédent, né en 1714, fut pair de France, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Picardie. Entraîné par son goût pour la physique et l'histoire naturelle, il consacra une partie de ses revenus à se procurer divers instrumens et à former plusieurs collections. L'académie des sciences l'admit au nombre de ses membres honoraires en 1643. Il a publié une *Nouvelle méthode pour diviser les instrumens mathématiques, etc, suivie d'une description du microscope*, Paris 1763, in-fol. avec 6 pl.; *six mémoires* dans le recueil de l'académie des sciences, et plusieurs articles dans le journal de physique.

CHAULNES (Marie Joseph-Louis d'Albert d'Ailly duc de), fils de Michel-Ferdinand, né en 1741, servit d'abord avec distinction, mais il quitta la carrière militaire avec le grade de colonel, à l'âge de 24 ans. Un goût très prononcé le porta vers l'étude des sciences naturelles et principalement de la chimie. On lui doit plusieurs découvertes intéressantes, telles que l'art de faire cristalliser les alcalis et le moyen de secourir les asphyxiés. Il est auteur d'un *Mémoire* sur la véritable entrée du monument égyptien qui se trouve à quatre



lieues du Caire dans la plaine de Sakara, Paris 1785, in-4, fig., et d'une *Méthode* pour saturer l'eau d'air fixe aussi in-4, sans date. Il mourut vers 1791.

Les armes anciennes de la maison de Chaulnes étaient d'or à trois lions de sable.

CHOQUET (Louis), l'un des poètes français du 16e siècle, naquit à Amiens. Il s'adonna à la composition des pièces de théâtre connues alors sous le nom de *Mystère*. On a de lui l'*Apocalypse de St. Jean Zébédée où sont comprises les visions et révélations qu'icelui St. Jean eust en lisle de Pathmos*, in-8, Paris, Simon Greban 1541. Ce mystère contient plus de 8000 vers. Il fut représenté par les confrères de la passion, cette année-là, sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne.

COINSI (Gauthier de), prieur de St. Médard de Soissons, né à Amiens en 1177, s'acquit beaucoup de réputation par ses poésies, dans le 13e siècle. Il est auteur des *Miracles de Nostre-Dame*, légendes pieuses empruntées à la tradition, qu'il mit en vers français. Il mourut en 1236.

COLETTE (Ste), né à Corbie le 13 janvier 1380, embrassa la vie monastique et obtint du pape Benoit XIII le titre d'abbesse et de supérieure générale de toutes les maisons de filles du *Tiers ordre de S. François*. Elle parcourut la France, la Savoie et la Belgique pour introduire parmi ses Sœurs les réformes qu'elle jugeait convenables. Elle mourut à Gand le 6 mars 1447, âgée de 67 ans et fut placée dans le catalogue des Saintes que l'église révère en 1807.

CONTAY (Guillaume le Jeune, seigneur de), naquit à Amiens. Il était fils du bailli Robert Le Jeune et jouit d'un grand crédit auprès de Philippe Lebon, duc de Bourgogne. Ce duc l'envoya en ambassade auprès du pape Eugène IV lors du concile de Florence. Le comte de

Charolais, successeur de Philippe le Bon, ne tint pas moins de cas de sa personne : il en fit son conseiller intime et lui dut en partie le gain de la bataille de Mont le Hery.

Charles de Contay, petit fils de Guillaume, obtint le gouvernement d'Arras et fut un des commissaires chargés de négocier la trève conclue en 1475 entre le comte de Charolais et Louis xi. Charles de Contay se trouva deux ans après à la sanglante bataille de Nancy et fut fait prisonnier à côté du duc de Bourgogne.

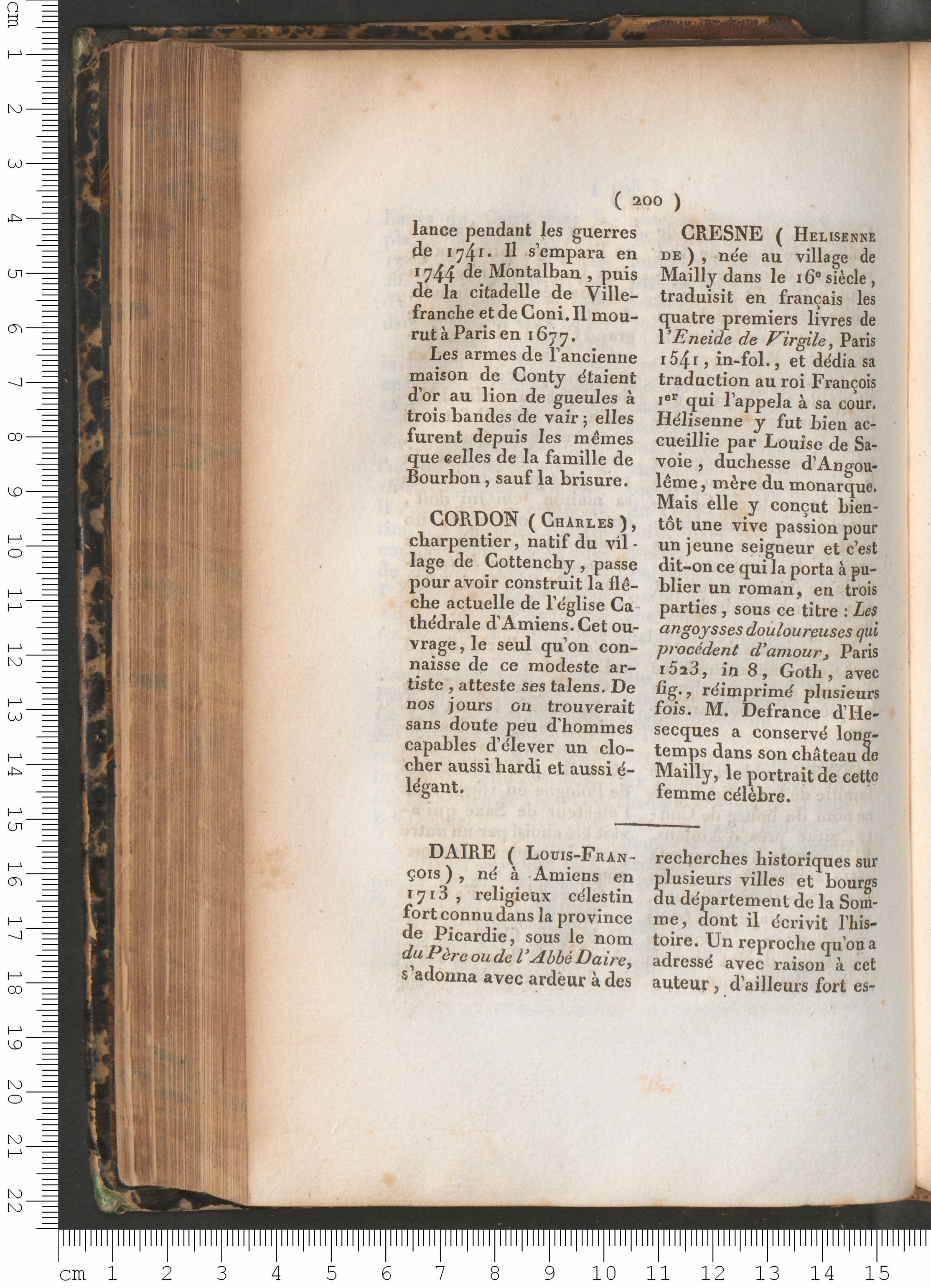
Les seigneurs de Contay portaient pour armes fascé d'argent et de gueules de six pièces à la bordure d'azur.

CONTY, noble et illustre famille de Picardie, a pris ce nom du bourg de Conty, situé près d'Amiens. Eléonore de Roye apporta cette seigneurie en 1551 dans la maison de Bourbon, par son mariage avec *Louis de Bourbon*, *Prince de Condé* qui devint chef de la branche de Conty.

Conty (Louis-Armand de Bourbon, prince de), joua un certain rôle dans les guerres de la fronde. Arrêté avec son frère, le grand Condé, il fut enfermé à Vincennes et n'en sortit que pour épouser une des nièces du cardinal Mazarin. En 1654 il fut créé gouverneur de Guienne, chevalier des ordres du roi, puis grand-maître de sa maison. On lui doit, entr'autres ouvrages, un *Traité de la Comédie et des Spectacles selon la tradition de l'église*, Paris 1667 in 8; des *Réfléxions sur les devoirs des Gouverneurs de Province*, Paris 1677, 3 vol. in-12.

Conty (François Louis de Bourbon), fils du précédent, se signala dans divers combats en Flandre et en Hongrie et devint roi de Pologne en 1697; mais l'électeur de Saxe qui avait été choisi par un autre parti lui enleva la couronne.

Conty (Louis-François de Bourbon, prince de), 4e du nom, fils de Louis-Armand de Bourbon, donna des preuves de sa vail-



lance pendant les guerres de 1741. Il s'empara en 1744 de Montalban, puis de la citadelle de Villefranche et de Coni. Il mourut à Paris en 1677.

Les armes de l'ancienne maison de Conty étaient d'or au lion de gueules à trois bandes de vair; elles furent depuis les mêmes que celles de la famille de Bourbon, sauf la brisure.

CORDON (Charles), charpentier, natif du village de Cottenchy, passe pour avoir construit la flêche actuelle de l'église Cathédrale d'Amiens. Cet ouvrage, le seul qu'on connaisse de ce modeste artiste, atteste ses talens. De nos jours on trouverait sans doute peu d'hommes capables d'élever un clocher aussi hardi et aussi élégant.

CRESNE (Helisenne de), née au village de Mailly dans le 16e siècle, traduisit en français les quatre premiers livres de l'*Eneide de Virgile*, Paris 1541, in-fol., et dédia sa traduction au roi François 1er qui l'appela à sa cour. Hélisenne y fut bien accueillie par Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère du monarque. Mais elle y conçut bientôt une vive passion pour un jeune seigneur et c'est dit-on ce qui la porta à publier un roman, en trois parties, sous ce titre : *Les angoysses douloureuses qui procédent d'amour*, Paris 1523, in 8, Goth, avec fig., réimprimé plusieurs fois. M. Defrance d'Hesecques a conservé longtemps dans son château de Mailly, le portrait de cette femme célèbre.

DAIRE (Louis-François), né à Amiens en 1713, religieux célestin fort connu dans la province de Picardie, sous le nom *du Père ou de l'Abbé Daire*, s'adonna avec ardeur à des recherches historiques sur plusieurs villes et bourgs du département de la Somme, dont il écrivit l'histoire. Un reproche qu'on a adressé avec raison à cet auteur, d'ailleurs fort es-

timable, c'est de s'être trop étendu dans ses ouvrages sur l'état ecclésiastique, d'avoir au contraire beaucoup négligé la partie vraiment historique, et de n'avoir pas même pris le soin de consulter les historiens contemporains, des évènemens qu'il rapporte. Du reste on ne peut méconnaître que sans le P. Daire, on ignorerait beaucoup de particularités sur les *doyennés* du diocèse d'Amiens, dont il serait peut-être même difficile de déterminer aujourd'hui la circonscription et l'étendue. On a de l'abbé Daire qui n'était pas de l'académie d'Amiens et qui se plaint, avec raison, d'avoir été plus souvent contrarié qu'aidé par ses compatriotes : 1° *l'Histoire civile et ecclésiastique de la ville d'Amiens*, depuis son origine jusqu'à présent, ouvrage enrichi de cartes, de plans et différentes gravures, 2 vol. in-4°., Paris, veuve Delaguette, 1757;

2° Un *Dictionnaire des épithètes françaises*, 1 vol. in-12, Lyon, Brusset-Panthus, 1758;

3° *L'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville et du doyenné de Montdidier*, 1 vol. in-12, Amiens, Caron Hubault, 1765;

4° *Un tableau historique des sciences, belles-lettres et arts dans la province de Picardie*, 1 vol. in-12, Paris, 1769;

5° *La vie de Gresset*, 1 vol. in-12, Paris, Berton, 1779;

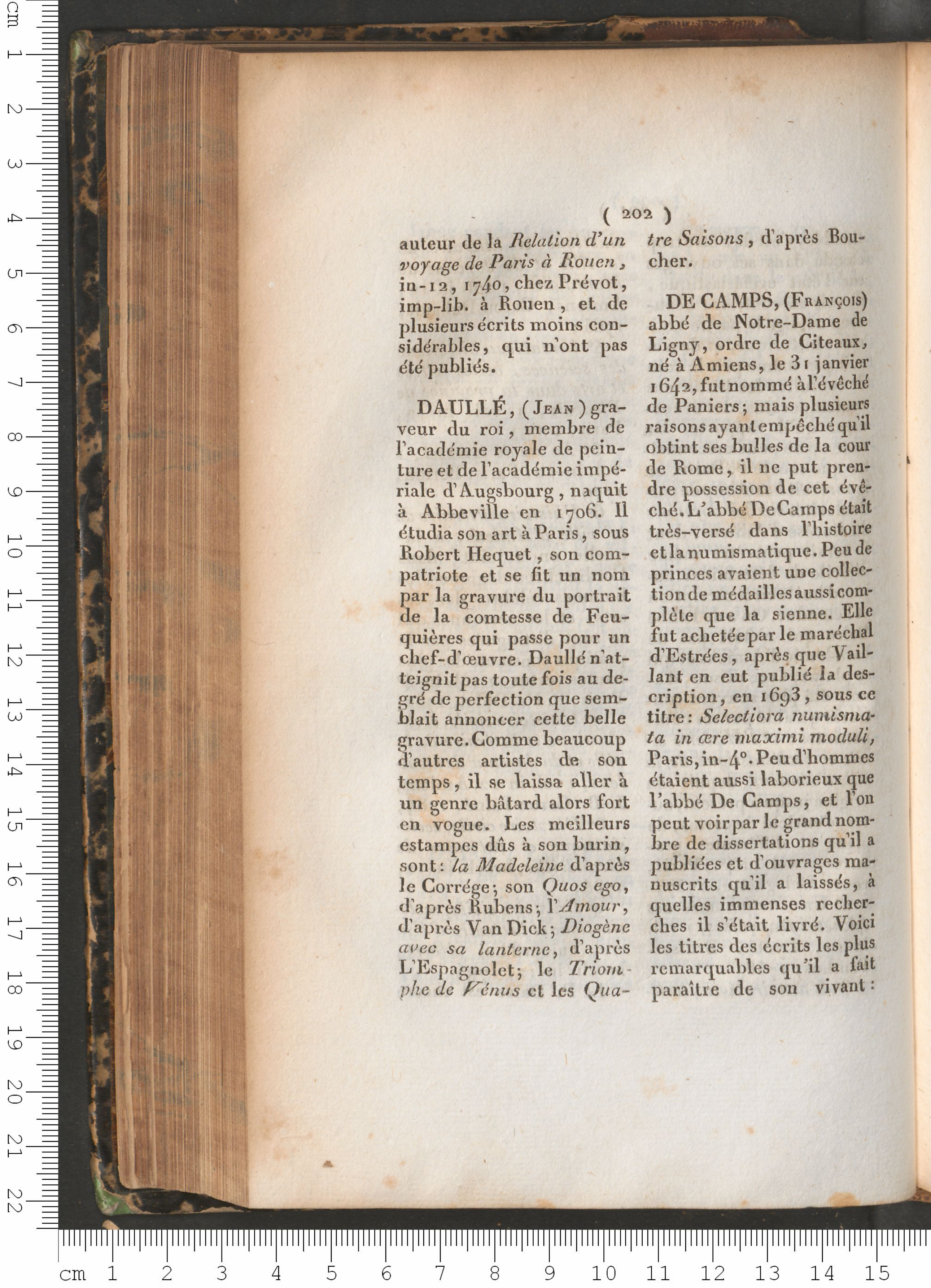
6° *L'histoire littéraire de la ville d'Amiens*, à laquelle on a joint, dans l'ordre chronologiques, les hommes célèbres dans les arts, et les personnes qui se sont distinguées par la pratique constante des plus hautes vertus, 1 vol. in-4° Paris, P. Fr. Didot, 1782;

7° *L'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville et du doyenné de Doullens*, 1 vol. in-12, Amiens, J.-B. Caron l'aîné, 1784;

8° *L'htstoire civile, ecclésiastique et littéraire de Grandviller*, broch. in-12, 1784;

9° *L'histoire civile, ecclésiastique et littéraire d'Encre*, aujourd'hui *Albert*, broch. in-12, 1784.

Le P. Daire est encore



auteur de la *Relation d'un voyage de Paris à Rouen*, in-12, 1740, chez Prévot, imp-lib. à Rouen, et de plusieurs écrits moins considérables, qui n'ont pas été publiés.

DAULLÉ, (JEAN) graveur du roi, membre de l'académie royale de peinture et de l'académie impériale d'Augsbourg, naquit à Abbeville en 1706. Il étudia son art à Paris, sous Robert Hequet, son compatriote et se fit un nom par la gravure du portrait de la comtesse de Feuquières qui passe pour un chef-d'œuvre. Daullé n'atteignit pas toute fois au degré de perfection que semblait annoncer cette belle gravure. Comme beaucoup d'autres artistes de son temps, il se laissa aller à un genre bâtard alors fort en vogue. Les meilleurs estampes dûs à son burin, sont: *la Madeleine* d'après le Corrége; son *Quos ego*, d'après Rubens; l'*Amour*, d'après Van Dick; *Diogène avec sa lanterne*, d'après L'Espagnolet; le *Triomphe de Vénus* et les *Quatre Saisons*, d'après Boucher.

DE CAMPS, (FRANÇOIS) abbé de Notre-Dame de Ligny, ordre de Citeaux, né à Amiens, le 31 janvier 1642, fut nommé à l'évêché de Paniers; mais plusieurs raisons ayant empêché qu'il obtînt ses bulles de la cour de Rome, il ne put prendre possession de cet évêché. L'abbé De Camps était très-versé dans l'histoire et la numismatique. Peu de princes avaient une collection de médailles aussi complète que la sienne. Elle fut achetée par le maréchal d'Estrées, après que Vaillant en eut publié la description, en 1693, sous ce titre: *Selectiora numismata in œre maximi moduli*, Paris, in-4°. Peu d'hommes étaient aussi laborieux que l'abbé De Camps, et l'on peut voir par le grand nombre de dissertations qu'il a publiées et d'ouvrages manuscrits qu'il a laissés, à quelles immenses recherches il s'était livré. Voici les titres des écrits les plus remarquables qu'il a fait paraître de son vivant:

Dissertation sur une médaille grecque d'Antonin Caraculla, Paris, 1677; *Lettre à M. Terrein, à l'occasion de son livre sur l'obélisque et la Vénus de la ville d'Arles*, Mercure de juin 1684; *Eloge d'Hyacinthe Serroni*, 1er archevêque d'Alby, Paris 1687, in-4°;

De la garde des rois de France et de son ancienneté, Mercure de France, vol. de juillet et août 1719;

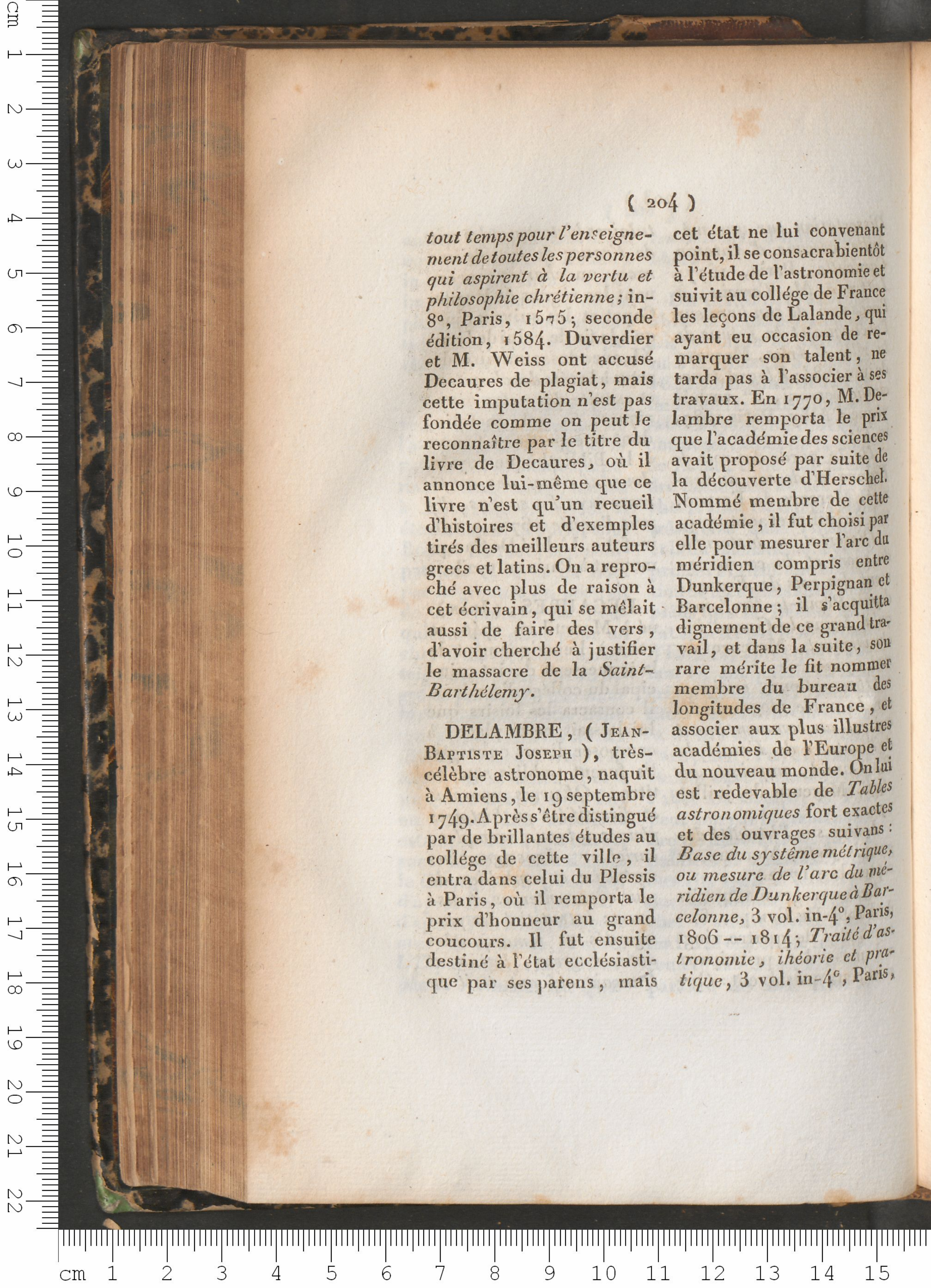
Dissertation historique du sacre et du couronnement des rois de France, depuis Pépin-le-Bref, jusqu'à Louis-le-Grand inclusivement, Mercure de mai 1722;

Observations critiques sur la carte géographique qui est au commencement de l'histoire de France du P. Daniel, imprimée en 1696. Mercure de juillet 1720;

Lettre sur l'hérédité des grands fiefs, Mercure de septembre 1722.

Les ouvrages manuscrits de l'abbé De Camps, forment plus de quatre vingt volumes; les principaux sont ceux qui suivent: *Cartulaires historiques des rois de France de la troisième race*, ou *chartes* concernant les règnes de Hugues Capet et les suivans, jusqu'à la fin de celui de Louis XI; avec des sommaires des actes à la *tête des chapitres*, et *ensuite des notes historiques*, 51 vol. in-folio, dont une partie se trouve à la Bibliothèque royale. *Journal exact des conférence avec les savans, depuis l'année* 1672, 2 vol. in-folio. L'abbé De Camps mourut à Paris en 1723.

DECAURES, (Jean), né à Moreuil en 1740, se voua à l'enseignement de la jeunesse et devint principal du collége d'Amiens. Il consacra les loisirs que lui laissait cette place, à composer divers ouvrages. Ils furent publiés sous ce titre: *OEuvres morales et diversifiées en histoires pleines de beaux exemples, enrichies d'enseignemens vertueux et embellies de plusieurs sentences et discours; le tout tiré des plus signalés et remarquables auteurs grecs, latins et français qui ont écrit en*



tout temps pour l'enseignement de toutes les personnes qui aspirent à la vertu et philosophie chrétienne; in-8°, Paris, 1575; seconde édition, 1584. Duverdier et M. Weiss ont accusé Decaures de plagiat, mais cette imputation n'est pas fondée comme on peut le reconnaître par le titre du livre de Decaures, où il annonce lui-même que ce livre n'est qu'un recueil d'histoires et d'exemples tirés des meilleurs auteurs grecs et latins. On a reproché avec plus de raison à cet écrivain, qui se mêlait aussi de faire des vers, d'avoir cherché à justifier le massacre de la *Saint-Barthélemy*.

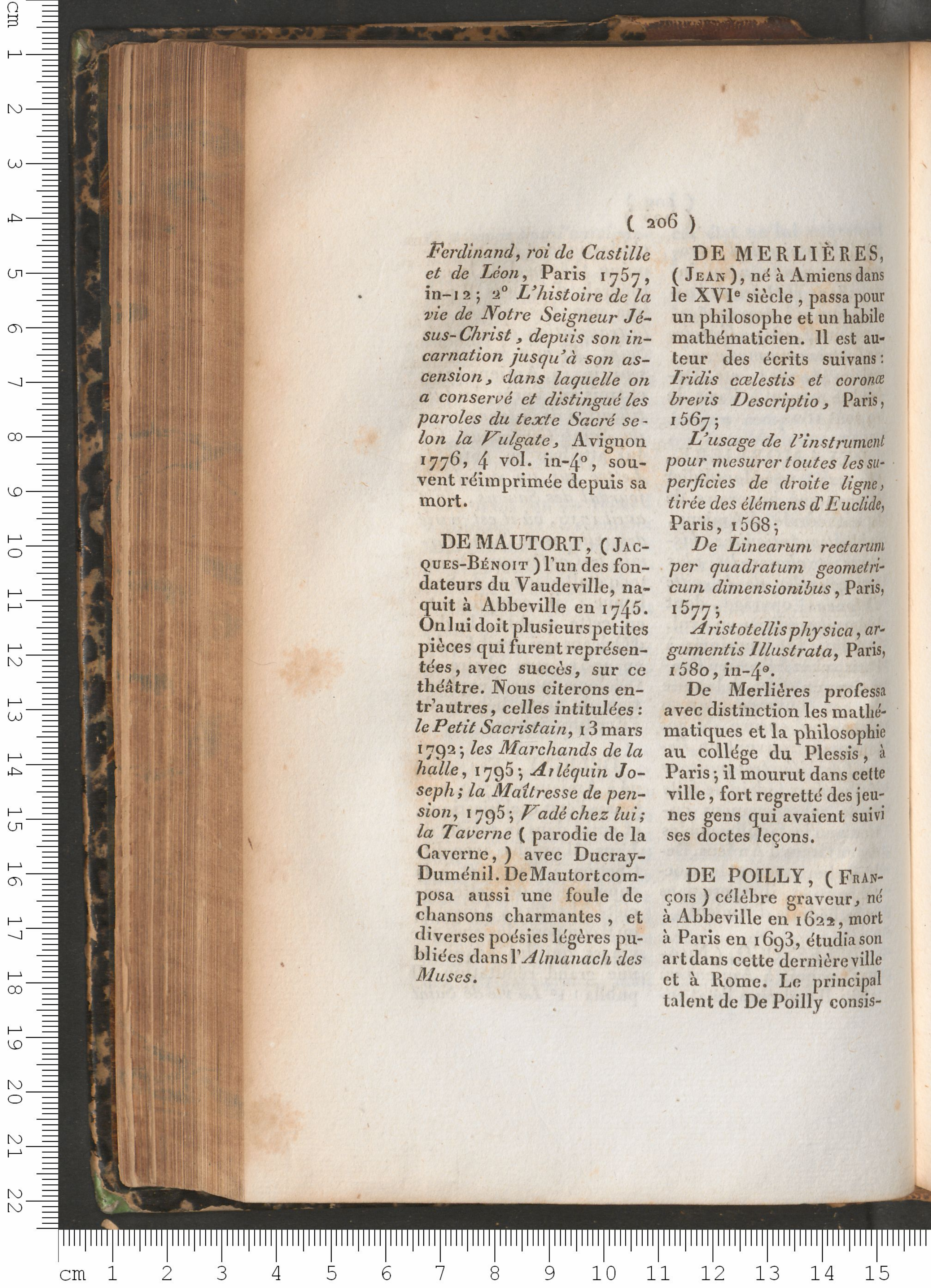
DELAMBRE, (JEAN-BAPTISTE JOSEPH), très-célèbre astronome, naquit à Amiens, le 19 septembre 1749. Après s'être distingué par de brillantes études au collége de cette ville, il entra dans celui du Plessis à Paris, où il remporta le prix d'honneur au grand coucours. Il fut ensuite destiné à l'état ecclésiastique par ses parens, mais cet état ne lui convenant point, il se consacra bientôt à l'étude de l'astronomie et suivit au collége de France les leçons de Lalande, qui ayant eu occasion de remarquer son talent, ne tarda pas à l'associer à ses travaux. En 1770, M. Delambre remporta le prix que l'académie des sciences avait proposé par suite de la découverte d'Herschel. Nommé membre de cette académie, il fut choisi par elle pour mesurer l'arc du méridien compris entre Dunkerque, Perpignan et Barcelonne; il s'acquitta dignement de ce grand travail, et dans la suite, son rare mérite le fit nommer membre du bureau des longitudes de France, et associer aux plus illustres académies de l'Europe et du nouveau monde. On lui est redevable de *Tables astronomiques* fort exactes et des ouvrages suivans : *Base du systême métrique, ou mesure de l'arc du méridien de Dunkerque à Barcelonne*, 3 vol. in-4°, Paris, 1806 -- 1814; *Traité d'astronomie, théorie et pratique*, 3 vol. in-4°, Paris,

1814; *Histoire de l'astronomie ancienne*, 2 vol. in-4°, 1817; *Histoire de l'astronomie du moyen-âge*, 1 vol. in-4°, 1819; *Histoire de l'astronomie moderne*, 1 vol in-4°, 1821, etc. Delambre mourut à Paris, le 19 août 1822.

DELAMORLIÈRE, (ADRIEN), né à Montdidier et chanoine honoraire de la cathédrale d'Amiens, publia *les Antiquitez, histoires et choses les plus remarquables de la ville d'Amiens*, ouvrage, dont la dernière édition en 1 vol. in-folio, fut imprimée à Paris, chez Sébastien Cramoisy, en 1642. A la suite de cet ouvrage, qu'on recherche encore de nos jours, se trouvent un *Recueil des illustres maisons de* PICARDIE, plein de faits et de renseignemens curieux sur les familles nobles des environs d'Amiens. Delamorlière mourut le 19 octobre 1639; il repose dans la cathédrale d'Amiens.

DELESTOCQ, (NICOLAS) naquit à Amiens en 1686. Il embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine théologal de la cathédrale d'Amiens. Il publia une *Dissertation sur la translation du copps de Saint Firmin-le-Confesseur*, in-12, Amiens 1711; et trois ans après, la *Justification de la translation du Saint Confesseur*. On lui attribue en outre *la Lettre sur un article du journal des Savans*, du 8 *avril* 1715, *où il est parlé des reliques de Saint Firmin-le-Confesseur*. Delestocq était docteur de Sorbonne; il complimenta en cette qualité, le duc d'Orléans qui avait fondé, en 1751, une chaire de théologie pour l'explication du texte hébreu de l'Ecriture Sainte.

DELIGNY, (FRANÇOIS) né à Amiens en 1709, embrassa l'état ecclésiastique, et entra dans la société de Jésus. Il prêcha avec distinction à Paris, et à la suppression de cette société, il se fixa à Avignon, où il composa plusieurs ouvrages qui lui acquirent une grand réputation. Il publia: 1° *La vie de Saint*



Ferdinand, roi de Castille et de Léon, Paris 1757, in-12; 2° *L'histoire de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, depuis son incarnation jusqu'à son ascension, dans laquelle on a conservé et distingué les paroles du texte Sacré selon la Vulgate*, Avignon 1776, 4 vol. in-4°, souvent réimprimée depuis sa mort.

DE MAUTORT, (JACQUES-BÉNOIT) l'un des fondateurs du Vaudeville, naquit à Abbeville en 1745. On lui doit plusieurs petites pièces qui furent représentées, avec succès, sur ce théâtre. Nous citerons entr'autres, celles intitulées: *le Petit Sacristain*, 13 mars 1792; *les Marchands de la halle*, 1795; *Arléquin Joseph; la Maîtresse de pension*, 1795; *Vadé chez lui; la Taverne* (parodie de la Caverne,) avec Ducray-Duménil. De Mautort composa aussi une foule de chansons charmantes, et diverses poésies légères publiées dans l'*Almanach des Muses*.

DE MERLIÈRES, (JEAN), né à Amiens dans le XVIe siècle, passa pour un philosophe et un habile mathématicien. Il est auteur des écrits suivans: *Iridis cœlestis et coronæ brevis Descriptio*, Paris, 1567;

L'usage de l'instrument pour mesurer toutes les superficies de droite ligne, tirée des élémens d'Euclide, Paris, 1568;

De Linearum rectarum per quadratum geometricum dimensionibus, Paris, 1577;

Aristotellis physica, argumentis Illustrata, Paris, 1580, in-4°.

De Merlières professa avec distinction les mathématiques et la philosophie au collége du Plessis, à Paris; il mourut dans cette ville, fort regretté des jeunes gens qui avaient suivi ses doctes leçons.

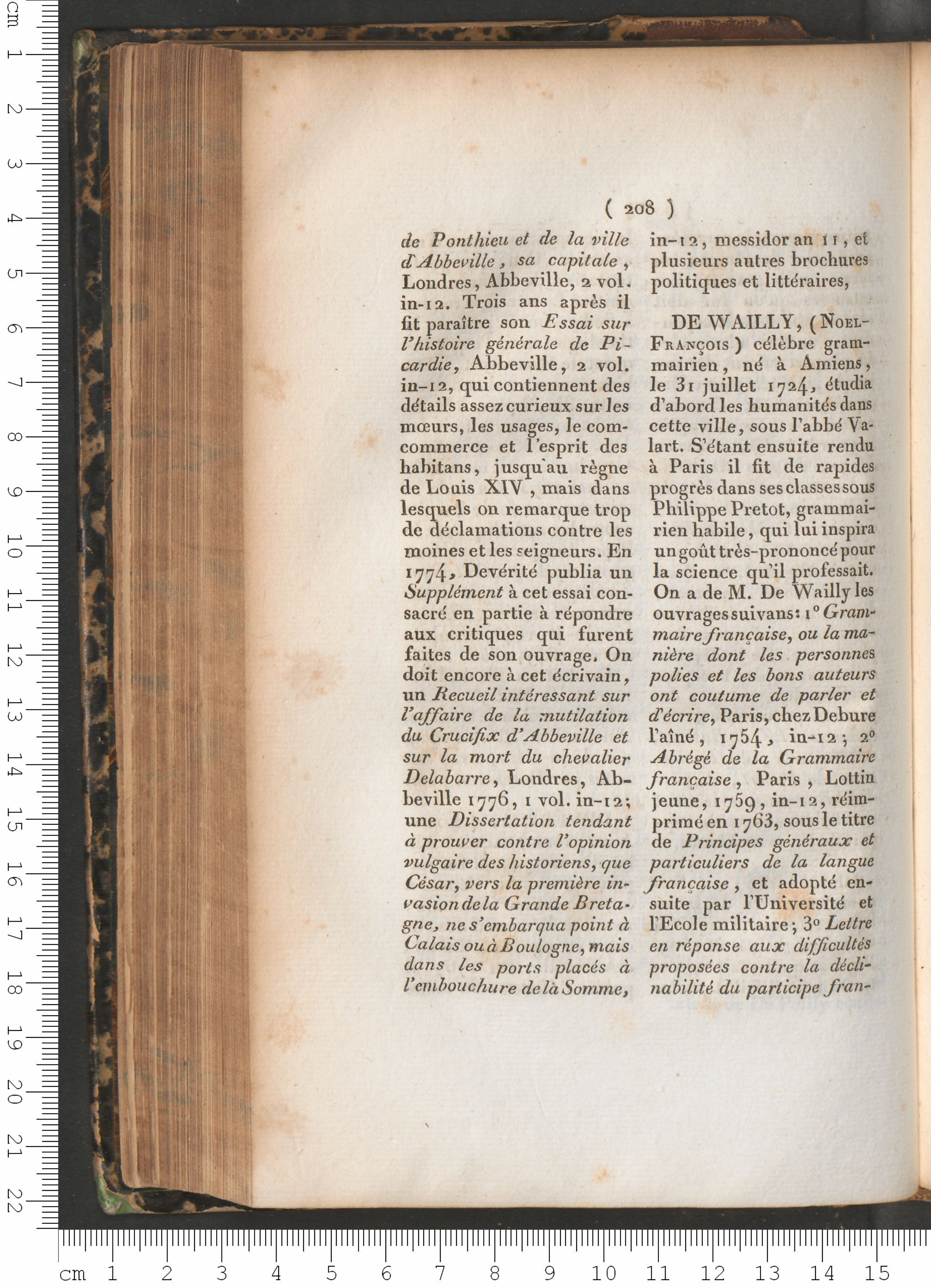
DE POILLY, (FRANÇOIS) célèbre graveur, né à Abbeville en 1622, mort à Paris en 1693, étudia son art dans cette dernière ville et à Rome. Le principal talent de De Poilly consis-

tait à conserver le caractère particulier de chaque tableau qu'il gravait. Les estampes qu'on lui doit sont nombreuses et cependant d'un fini admirable. La plupart offrent des sujets de piété tels sont celles représentant *la Communion des Pestiférés*, d'après Reynard; *la Vierge* dite au *Linge*, d'après Raphaël; *la Sainte Famille*, d'après le Poussin; *la Nativité*, d'après le Guide; *le Mariage de Ste.-Catherine*, d'après Mignard; *St.-Jean dans l'île de Pathmos*, d'après Lebrun; *la Vision d'Ézéchiel*, d'après Raphaël, etc. De Poilly excellait aussi das la reproduction des portraits des personnages célèbres, ceux de *Louis XIV*, de *Bossuet*, de *Mazarin*, de *Lamoignon*, de *Fabert*, du *cardinal Buronius*, ne laissent rien à désirer sous le rapport de la ressemblance.

DESMAREST, (Samuel) ministre de la religion réformé, naquit à Oisemont, le 9 août 1599. Pendant qu'il était ministre à Laon, il faillit perdre la vie sous les coups d'un assassin. Cette coupable tentative le détermina à quitter Laon et à se rendre à Sédan où il professa la théologie; mais l'esprit inquiet de Desmarest, lui fit bientôt encore abandonner cette ville, il passa à Maëstricht en 1632, à Bois-le-Duc en 1636, et enfin à Groningue où il mourut le 18 mai 1673. On a de ce ministre une foule d'écrits contre les catholiques et le Pape. Les protestans font grand cas de son *Collegium Théologicum, sive breve systema universæ Théologiæ*, in-4°. 1645, réimprimé en 1649, 1656, 1673.

On doit au fils de Desmarest, *la Bible française* selon la version de Genève, Amsterdam, Elzevir 1669, 2 vol. in-folio, avec des notes par Desmarest père.

DEVÉRITÉ, (Louis-Alexandre) naquit à Abbeville en 1748. Il fut imprimeur du roi, député à la convention nationale, membre du conseil des anciens et juge du tribunal, d'Abbeville. En 1767, il publia *l'Histoire du comté*

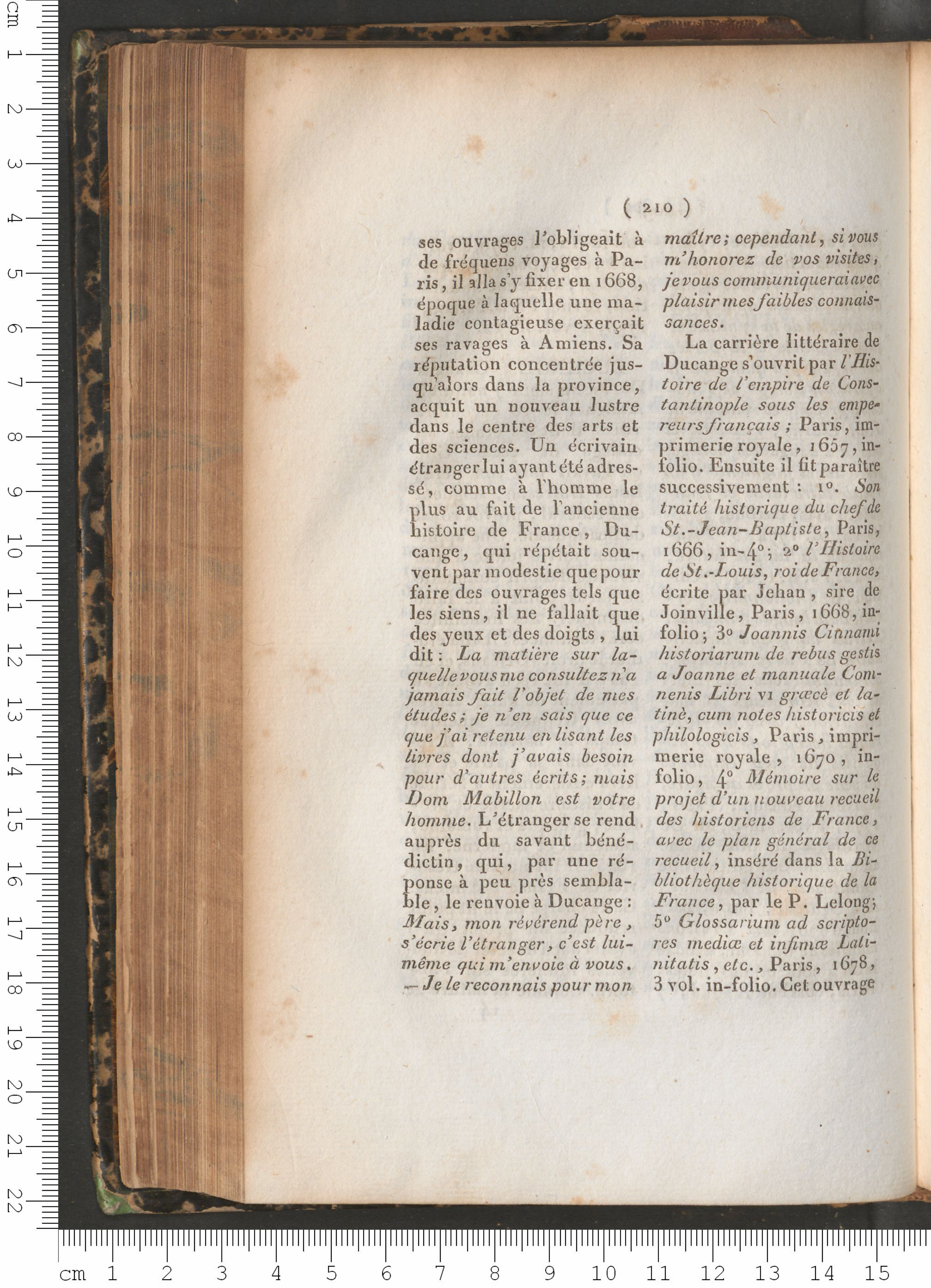


de Ponthieu et de la ville d'Abbeville, sa capitale, Londres, Abbeville, 2 vol. in-12. Trois ans après il fit paraître son *Essai sur l'histoire générale de Picardie*, Abbeville, 2 vol. in-12, qui contiennent des détails assez curieux sur les mœurs, les usages, le comcommerce et l'esprit des habitans, jusqu'au règne de Louis XIV, mais dans lesquels on remarque trop de déclamations contre les moines et les seigneurs. En 1774, Devérité publia un *Supplément* à cet essai consacré en partie à répondre aux critiques qui furent faites de son ouvrage. On doit encore à cet écrivain, un *Recueil intéressant sur l'affaire de la mutilation du Crucifix d'Abbeville et sur la mort du chevalier Delabarre*, Londres, Abbeville 1776, 1 vol. in-12; une *Dissertation tendant à prouver contre l'opinion vulgaire des historiens, que César, vers la première invasion de la Grande Bretagne, ne s'embarqua point à Calais ou à Boulogne, mais dans les ports placés à l'embouchure de là Somme*, in-12, messidor an 11, et plusieurs autres brochures politiques et littéraires,

DE WAILLY, (Noel-François) célèbre grammairien, né à Amiens, le 31 juillet 1724, étudia d'abord les humanités dans cette ville, sous l'abbé Valart. S'étant ensuite rendu à Paris il fit de rapides progrès dans ses classes sous Philippe Pretot, grammairien habile, qui lui inspira un goût très-prononcé pour la science qu'il professait. On a de M. De Wailly les ouvrages suivans: 1° *Grammaire française, ou la manière dont les personnes polies et les bons auteurs ont coutume de parler et d'écrire*, Paris, chez Debure l'aîné, 1754, in-12; 2° *Abrégé de la Grammaire française*, Paris, Lottin jeune, 1759, in-12, réimprimé en 1763, sous le titre de *Principes généraux et particuliers de la langue française*, et adopté ensuite par l'Université et l'Ecole militaire; 3° *Lettre en réponse aux difficultés proposées contre la déclinabilité du participe fran-*

çais, Paris, Debure, 1759; 4° *Introduction à la syntaxe latine, avec des exemples de thêmes appropriés aux règles de la syntaxe et proportionnés à la portée des enfans, à quoi l'on a ajouté un abrégé de l'histoire grecque et romaine de Jean Clarke, retouché et mis à l'usage des colléges français et augmenté d'un vocabulaire latin et français*, Paris, Barbou, 1773, in-12, id. 1774; 5° *Principes de la langue latine*, in-12, Paris, 1769, 7e édition; 6° *Dictionnaire portatif de la langue française, extrait du grand dictionnaire de Pierre Richelet, contenant tous les mots usités, leur genre et leur définition, avec les différentes acceptions dans lesquelles ils sont employés au sens propre et au figuré*, nouvelle édition, Paris, 1775, 2 vol. in-8; M. De Wailly a de plus donné au public des éditions de *Quintilien, de l'Institut, de l'Orateur*, Paris, Barbou 1770; des *Oraisons choisies de Ciceron*, avec le latin à côté et des notes, Paris, Barbou, 1723, 7 vol. in-12, id. 1779, 4 vol. in-8°, et des *Commentaires de César*, ancienne traduction, revue, Paris, Barbou, 1776, 2 vol. in-12.

DUCANGE (Charles Dufresne sieur) naquit à Amiens, le 18 décembre 1610. Il fit ses études au collége de cette ville où l'avait mis son père, Louis Dufresne, seigneur de Fredeval, prévôt royal de Beauquesne. Une application suivie jointe à une vivacité d'esprit étonnante ne tarda point à le faire distinguer. Ses humanités étant terminées, il alla étudier le droit à Orléans, et en 1631 il fut reçu avocat au parlement de Paris. Après avoir fréquenté quelque temps le barreau, il revint dans sa patrie et s'y livra entièrement à l'étude de l'histoire sacrée et profane, grecque et romaine, ancienne et moderne. En 1645, il fut nommé trésorier de France à Amiens. Cette charge ne le fit point renoncer au projet qu'il avait conçu de jeter de nouvelles lumières sur l'histoire. Comme la nature de



ses ouvrages l'obligeait à de fréquens voyages à Paris, il alla s'y fixer en 1668, époque à laquelle une maladie contagieuse exerçait ses ravages à Amiens. Sa réputation concentrée jusqu'alors dans la province, acquit un nouveau lustre dans le centre des arts et des sciences. Un écrivain étranger lui ayant été adressé, comme à l'homme le plus au fait de l'ancienne histoire de France, Ducange, qui répétait souvent par modestie que pour faire des ouvrages tels que les siens, il ne fallait que des yeux et des doigts, lui dit : *La matière sur laquelle vous me consultez n'a jamais fait l'objet de mes études ; je n'en sais que ce que j'ai retenu en lisant les livres dont j'avais besoin pour d'autres écrits ; mais Dom Mabillon est votre homme.* L'étranger se rend auprès du savant bénédictin, qui, par une réponse à peu près semblable, le renvoie à Ducange : *Mais, mon révérend père, s'écrie l'étranger, c'est lui-même qui m'envoie à vous. — Je le reconnais pour mon maître ; cependant, si vous m'honorez de vos visites, je vous communiquerai avec plaisir mes faibles connaissances.*

La carrière littéraire de Ducange s'ouvrit par *l'Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français* ; Paris, imprimerie royale, 1657, in-folio. Ensuite il fit paraître successivement : 1°. *Son traité historique du chef de St.-Jean-Baptiste*, Paris, 1666, in-4° ; 2° *l'Histoire de St.-Louis, roi de France,* écrite par Jehan, sire de Joinville, Paris, 1668, in-folio ; 3° *Joannis Cinnami historiarum de rebus gestis a Joanne et manuale Comnenis Libri* VI *græcè et latinè, cum notes historicis et philologicis*, Paris, imprimerie royale, 1670, in-folio, 4° *Mémoire sur le projet d'un nouveau recueil des historiens de France, avec le plan général de ce recueil*, inséré dans la *Bibliothèque historique de la France*, par le P. Lelong ; 5° *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ Latinitatis, etc.*, Paris, 1678, 3 vol. in-folio. Cet ouvrage

qui a été réimprimé plusieurs fois depuis la mort de Ducange mit le sceau à sa célébrité; 6° *Lettre du sieur N... conseiller du roi, à son ami M. Ant. Wion d'Herouval*, au sujet des libelles qui de temps en temps se publient en Flandre contre les révérends pères Honschenius et Papebrock, jésuites, Paris, 1682, in-4°; 7° *Historia Byzantina duplici commentario illustrata*, Paris, 1680, in-folio; 8° *Joannis Zonaræ annales ab exordio mundi ad mortem Alexii Comnenis græcè et latinè cum notis*; 9° *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis, etc.*, Paris, 1688, 2 vol. in-folio; 10° *Chronicon pascale a mundo condito, ab Heraclii imperatoris annum vigesimum*, Paris, 1689, in-folio. Ce fut pendant l'impression de ce dernier ouvrage, que Ducange, usé par le travail, accablé sous le poids des années, fut attaqué d'une maladie douloureuse qui le conduisit bientôt au tombeau. Il mourut le 23 octobre 1688 et fut inhumé dans l'église St.-Gervais à Paris.

Ducange a laissé beaucoup d'ouvrages manuscrits qui sont conservés à la bibliothèque du roi. Les uns ont rapport à l'histoire de France, d'autres à celle de Picardie et les derniers concernent différens sujets; en voici au reste la liste sommaire:

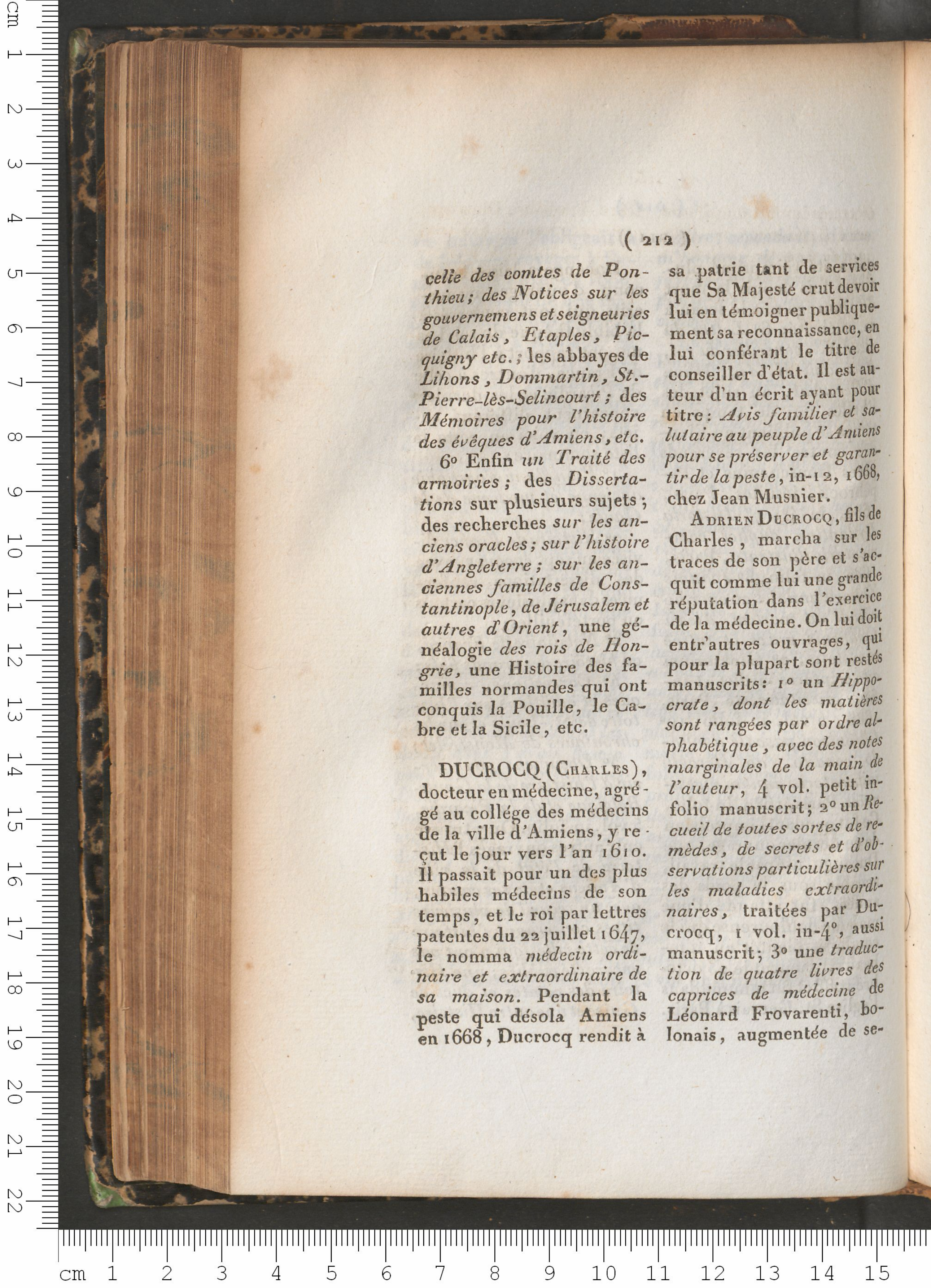
1° *Plan d'une géographie ancienne et moderne de la Gaule;*

2° *Histoire de France* divisée en sept *époques*, avec des dissertations renfermées dans plusieurs cartons ou portefeuilles;

3° *Nobiliaire de France, ou histoire des grands fiefs;*

4° *Corrections, remarques et additions sur l'histoire de St.-Louis et sur les chroniques de Monstrelet;*

5° *Documens pour servir à l'histoire de la Gaule-Belgique et de la Picardie*, 5 vol. in-folio. On y trouve entr'autres ouvrages l'*Histoire de l'état de la ville d'Amiens et de ses comtes, avec un recueil de plusieurs titres concernant l'histoire de cette ville, qui n'ont pas encore été publiés; une Histoire des comtes et ducs de Guise et une autre Histoire*,



celle des comtes de Ponthieu; des Notices sur les gouvernemens et seigneuries de Calais, Etaples, Picquigny etc.; les abbayes de *Lihons, Dommartin, St.-Pierre-lès-Selincourt*; des *Mémoires pour l'histoire des évêques d'Amiens, etc.*

6° Enfin *un Traité des armoiries*; des *Dissertations* sur plusieurs sujets; des recherches *sur les anciens oracles; sur l'histoire d'Angleterre; sur les anciennes familles de Constantinople, de Jérusalem et autres d'Orient*, une généalogie *des rois de Hongrie*, une Histoire des familles normandes qui ont conquis la Pouille, le Cabre et la Sicile, etc.

DUCROCQ (Charles), docteur en médecine, agrégé au collége des médecins de la ville d'Amiens, y reçut le jour vers l'an 1610. Il passait pour un des plus habiles médecins de son temps, et le roi par lettres patentes du 22 juillet 1647, le nomma *médecin ordinaire et extraordinaire de sa maison*. Pendant la peste qui désola Amiens en 1668, Ducrocq rendit à sa patrie tant de services que Sa Majesté crut devoir lui en témoigner publiquement sa reconnaissance, en lui conférant le titre de conseiller d'état. Il est auteur d'un écrit ayant pour titre: *Avis familier et salutaire au peuple d'Amiens pour se préserver et garantir de la peste*, in-12, 1668, chez Jean Musnier.

Adrien Ducrocq, fils de Charles, marcha sur les traces de son père et s'acquit comme lui une grande réputation dans l'exercice de la médecine. On lui doit entr'autres ouvrages, qui pour la plupart sont restés manuscrits: 1° un *Hippocrate, dont les matières sont rangées par ordre alphabétique, avec des notes marginales de la main de l'auteur*, 4 vol. petit in-folio manuscrit; 2° un *Recueil de toutes sortes de remèdes, de secrets et d'observations particulières sur les maladies extraordinaires*, traitées par Ducrocq, 1 vol. in-4°, aussi manuscrit; 3° une *traduction de quatre livres des caprices de médecine* de Léonard Frovarenti, bolonais, augmentée de se-

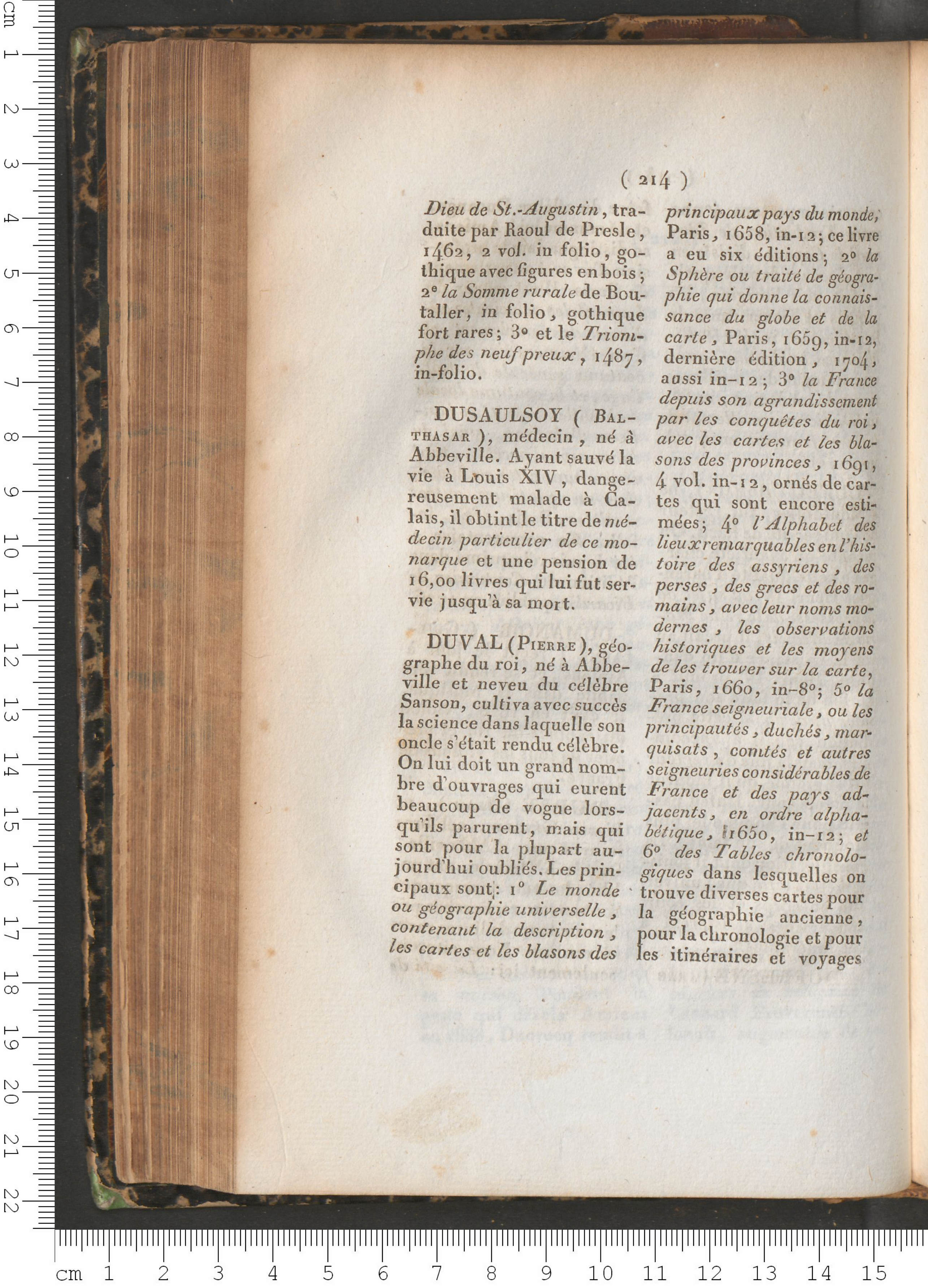
crets très-importans ; 4° une autre *Traduction de Léonard de Capoue, divisée en huit discours* dans lesquels on fait voir l'origine, les progrès et l'incertitude de la médecine, in-4° ; 5° *Bibliotheca boldeiana*, avec un catalogue des meilleurs livres de médecine, in-8° ; un *Dictionnaire allemand, latin et français* en 4 vol. in-12, etc.

DUFEU (Romain), né à Montdidier, fut recteur de l'université de Paris. On raconte qu'ayant été chargé en cette qualité d'haranguer Henri IV *au sujet de la grossesse de la reine Marie de Médicis*, il prédit au roi la naissance d'un dauphin. Henri IV promit à Dufeu de le faire son *premier médecin* si cette prédiction venait à s'accomplir, mais la joie du recteur fut si grande qu'il mourut le même jour. Dufeu passait pour l'homme le plus éloquent de son temps. La considération dont il jouissait était telle que l'université en corps et les cours souveraines assistèrent à ses funérailles.

DUFRESNE (Jean), frère du célèbre Ducange, et né comme lui à Amiens, se distingua dans la profession d'avocat au parlement de Paris. Il est auteur du *Journal des principales audiences de ce parlement*, et d'un *Commentaire sur la coutume générale du bailliage, et la coutume locale de la ville, prévôté et banlieue d'Amiens, suivi de beaucoup d'arrêts, tant concernant cette coutume, que sur plusieurs autres matières*, Paris, 1662, in-folio. Ce commentaire a été depuis réimprimé dans l'édition du *Coutumier de Picardie*, publiée en 1726.

DUMANOIR (Guillaume) reçut le jour à Amiens, et se rendit fort habile dans la musique. Il était en 1658, violon du cabinet du roi et premier de tous les violons de France.

DUPRÉ (Jean), et Pierre Gérard, célèbres imprimeurs d'Abbeville, dans le XVe siècle, ont publié plusieurs ouvrages qui sont encore recherchés par les amateurs de livres rares et curieux. Nous citerons seulement ici: *La cité de*



Dieu de St.-Augustin, traduite par Raoul de Presle, 1462, 2 *vol.* in folio, gothique avec figures en bois; 2° *la Somme rurale* de Boutaller, in folio, gothique fort rares; 3° et le *Triomphe des neuf preux*, 1487, in-folio.

DUSAULSOY (BALTHASAR), médecin, né à Abbeville. Ayant sauvé la vie à Louis XIV, dangereusement malade à Calais, il obtint le titre de *médecin particulier de ce monarque* et une pension de 16,00 livres qui lui fut servie jusqu'à sa mort.

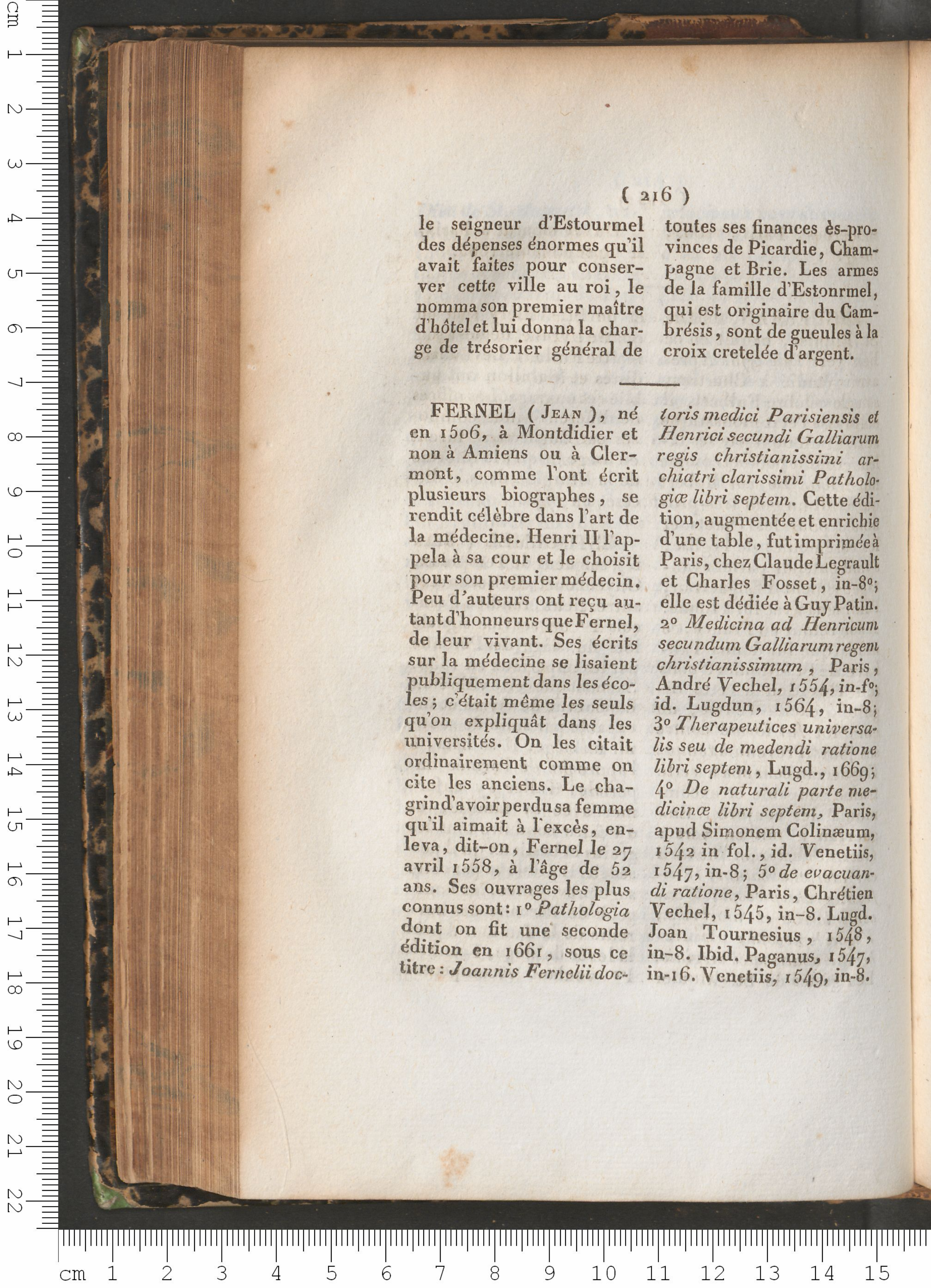
DUVAL (PIERRE), géographe du roi, né à Abbeville et neveu du célèbre Sanson, cultiva avec succès la science dans laquelle son oncle s'était rendu célèbre. On lui doit un grand nombre d'ouvrages qui eurent beaucoup de vogue lorsqu'ils parurent, mais qui sont pour la plupart aujourd'hui oubliés. Les principaux sont: 1° *Le monde ou géographie universelle, contenant la description, les cartes et les blasons des principaux pays du monde*, Paris, 1658, in-12; ce livre a eu six éditions; 2° *la Sphère ou traité de géographie qui donne la connaissance du globe et de la carte*, Paris, 1659, in-12, dernière édition, 1704, aussi in-12; 3° *la France depuis son agrandissement par les conquêtes du roi, avec les cartes et les blasons des provinces*, 1691, 4 vol. in-12, ornés de cartes qui sont encore estimées; 4° *l'Alphabet des lieux remarquables en l'histoire des assyriens, des perses, des grecs et des romains, avec leur noms modernes, les observations historiques et les moyens de les trouver sur la carte*, Paris, 1660, in-8°; 5° *la France seigneuriale, ou les principautés, duchés, marquisats, comtés et autres seigneuries considérables de France et des pays adjacents, en ordre alphabétique*, 1650, in-12; *et* 6° *des Tables chronologiques* dans lesquelles on trouve diverses cartes pour la géographie ancienne, pour la chronologie et pour les itinéraires et voyages

modernes, Paris, 1665, in-4°.

Duval mourut à Paris, le 29 septembre 1683.

ENGUERRAN, abbé de St. Riquier, naquit en ce lieu vers l'an 975. Après avoir étudié à Chartres, sous le célèbre Fulbert, il embrassa l'état monastique et se fit un nom par ses talens comme poète et comme musicien. Le roi Robert qui avait un goût très-prononcé pour les chants et les cérémonies de l'église, ayant entendu parler avantageusement d'Enguerran, l'emmena avec lui à Rome. A son retour en France, ce monarque lui donna l'abbaye de St.-Riquier, mais son élévation à cette dignité, excita l'envie; un complot fut formé contre ses jours. Prévenu à temps, Enguerran échappa à cette trame coupable et excommunia les conjurés. Enguerran a mis en vers : *Gesta Sanctorum Richarii et Valerici abbatum; Wulfrani archiepiscopi; Vencenti levitæ et martyris; Vigori episcopi; Austreberthæ abatissæ et virginis*. Les gestes de St.-Riquier et de St.-Valery sont en quatre livres et dédiés à son maître Fulbert. Les Bollandistes et Mabillon ont publié cet ouvrage. Les offices de différens saints composés par Enguerran, furent en usage jusqu'à la réforme de la liturgie, dans le diocèse, en 1748.

ESTOURMEL (Jean d'), seigneur de Templeux, Guyencourt, Haisecourt et autres lieux, rendit à François Ier un service signalé lors du siége de Péronne par les impériaux en 1536. Sachant que cette ville était dépourvue de vivres et incapable par suite de soutenir un siége, il se hâta, à l'approche de l'armée impériale, d'aller s'y enfermer avec sa famille, et d'y faire conduire tous les grains et bestiaux qu'il possédait. Il préserva par cette sage prévoyance, les bourgeois de Péronne des horreurs de la famine. Après la levée du siége, François Ier voulant récompenser

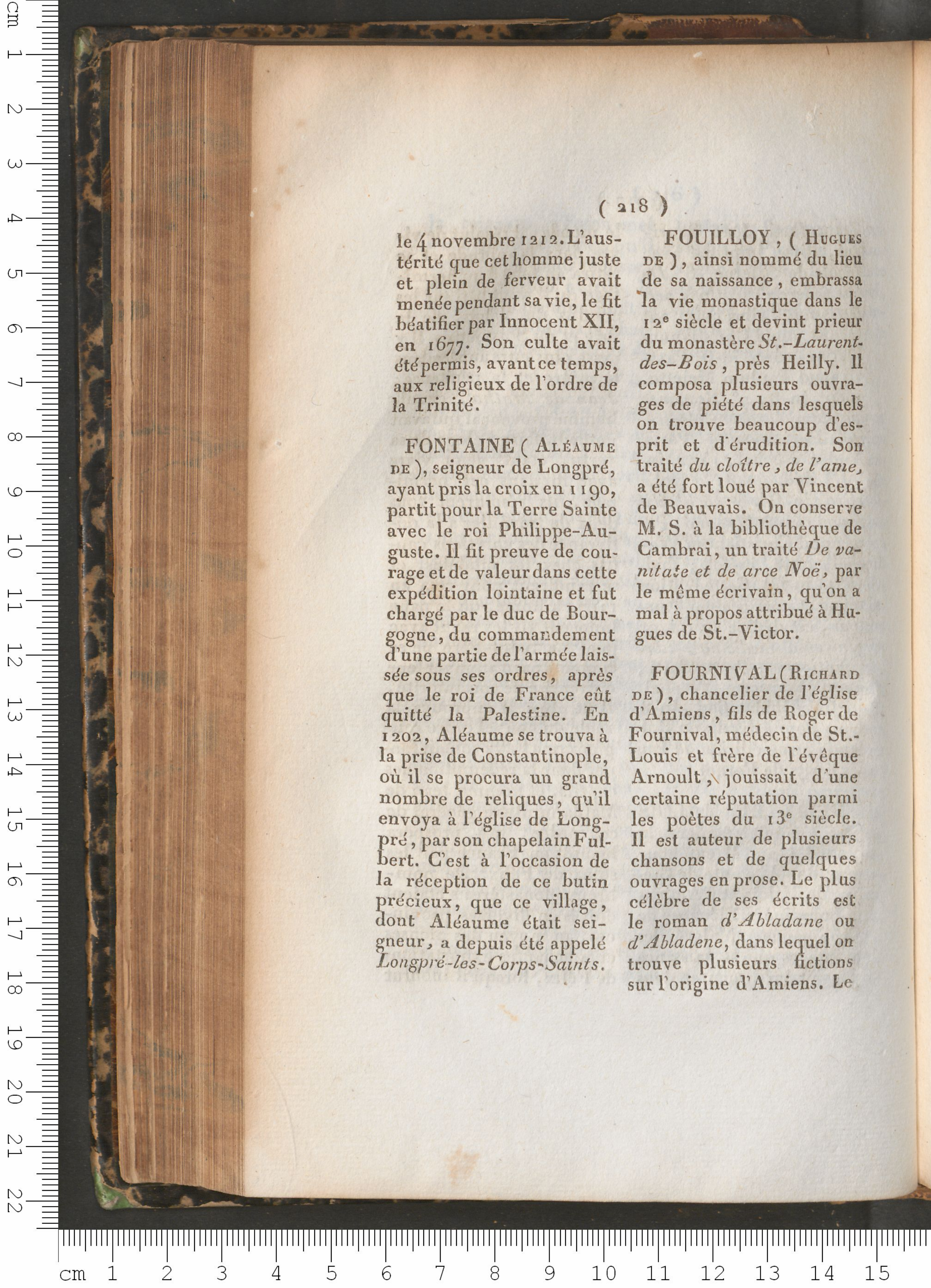


le seigneur d'Estourmel des dépenses énormes qu'il avait faites pour conserver cette ville au roi, le nomma son premier maître d'hôtel et lui donna la charge de trésorier général de toutes ses finances ès-provinces de Picardie, Champagne et Brie. Les armes de la famille d'Estonrmel, qui est originaire du Cambrésis, sont de gueules à la croix cretelée d'argent.

FERNEL (Jean), né en 1506, à Montdidier et non à Amiens ou à Clermont, comme l'ont écrit plusieurs biographes, se rendit célèbre dans l'art de la médecine. Henri II l'appela à sa cour et le choisit pour son premier médecin. Peu d'auteurs ont reçu autant d'honneurs que Fernel, de leur vivant. Ses écrits sur la médecine se lisaient publiquement dans les écoles; c'était même les seuls qu'on expliquât dans les universités. On les citait ordinairement comme on cite les anciens. Le chagrin d'avoir perdu sa femme qu'il aimait à l'excès, enleva, dit-on, Fernel le 27 avril 1558, à l'âge de 52 ans. Ses ouvrages les plus connus sont: 1° *Pathologia* dont on fit une seconde édition en 1661, sous ce titre: *Joannis Fernelii doctoris medici Parisiensis et Henrici secundi Galliarum regis christianissimi archiatri clarissimi Pathologiæ libri septem*. Cette édition, augmentée et enrichie d'une table, fut imprimée à Paris, chez Claude Legrault et Charles Fosset, in-8°; elle est dédiée à Guy Patin. 2° *Medicina ad Henricum secundum Galliarum regem christianissimum*, Paris, André Vechel, 1554, in-f°; id. Lugdun, 1564, in-8; 3° *Therapeutices universalis seu de medendi ratione libri septem*, Lugd., 1669; 4° *De naturali parte medicinæ libri septem*, Paris, apud Simonem Colinæum, 1542 in fol., id. Venetiis, 1547, in-8; 5° *de evacuandi ratione*, Paris, Chrétien Vechel, 1545, in-8. Lugd. Joan Tournesius, 1548, in-8. Ibid. Paganus, 1547, in-16. Venetiis, 1549, in-8.

Francofurti, Joan Saurinus, 1612, imprimé avec l'école de Salerne. 6° *De luis venereæ curatione perfectissimâ*, libri octo, aut verpiæ, apud Christianum Platine, 1579, in-8; Patavii apud Paulum Mejette, 1580, in-8; 7° *Responsa quœdam clarorum medicorum Parisiensium*, Paris, André Wechel, 1592, in-fol., ibid. in-8, 2 vol.; 1610, in-fol. 8° *De abditis rerum causis libri duo*, Paris apud Christianum Wechel, 1548, in-fol.; ibid. 1551, in-fol. Cette édition revue et corrigée par l'auteur, est dédiée au roi. 9° *Universa medicina, libri viginti tres*, Francofurti, apud Andræam Wechel, in-fol.; *ibid.* 1607, in-8. On a donné depuis en Hollande, une édition de tous les écrits de Fernel.

FÉLIX DE VALOIS (St.) naquit à Amiens, le 9 avril 1127. Il eut pour père Raoul, comte de Crepy, de Valois et d'Amiens et pour mère Eléonore de Champagne. Malgré les avantages que sa naissance pouvait lui procurer dans le monde, il résolut de vivre dans la solitude et se retira au fond d'un hermitage qu'il avait bâti sur les confins du Valois, de la Brie et du Soissonnais. Il y passa plusieurs années dans la prière et la pénitence; *Jean de Matha*, gentilhomme provençal qui avait entendu faire l'éloge de sa vertu, étant venu vivre avec lui dans cet hermitage, ils résolurent tous deux de travailler à la délivrance des chrétiens captifs chez les infidèles, et se rendirent pour cela en 1197, à Rome, où le pape Innocent III les reçut avec joie. Le Saint-Père ne se contenta pas d'appuyer leur entreprise de son autorité, il fit plus: il approuva la règle du nouvel ordre religieux que Félix voulait fonder pour la rédemption des captifs, et nomma Jean de Matha ministre général de cet ordre, qui prospéra bientôt en France par les soins de Félix. De nombreux monastères s'étaient élevés en diverses provinces, au moyen des pieuses et touchantes exhortations de Félix, lorsqu'il mourut



le 4 novembre 1212. L'austérité que cet homme juste et plein de ferveur avait menée pendant sa vie, le fit béatifier par Innocent XII, en 1677. Son culte avait été permis, avant ce temps, aux religieux de l'ordre de la Trinité.

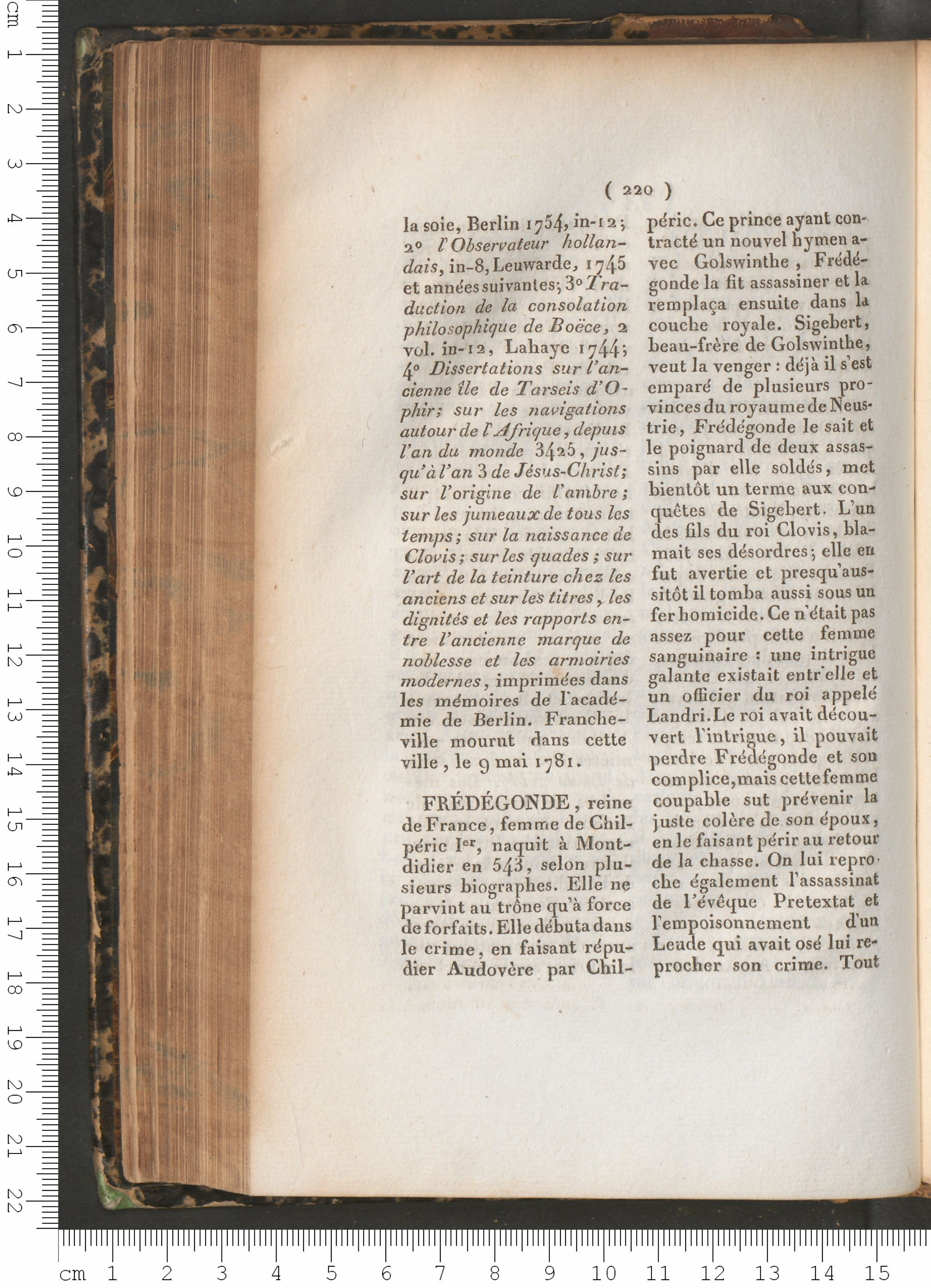
FONTAINE (Aléaume de), seigneur de Longpré, ayant pris la croix en 1190, partit pour la Terre Sainte avec le roi Philippe-Auguste. Il fit preuve de courage et de valeur dans cette expédition lointaine et fut chargé par le duc de Bourgogne, du commandement d'une partie de l'armée laissée sous ses ordres, après que le roi de France eût quitté la Palestine. En 1202, Aléaume se trouva à la prise de Constantinople, où il se procura un grand nombre de reliques, qu'il envoya à l'église de Longpré, par son chapelain Fulbert. C'est à l'occasion de la réception de ce butin précieux, que ce village, dont Aléaume était seigneur, a depuis été appelé *Longpré-les-Corps-Saints*.

FOUILLOY, (Hugues de), ainsi nommé du lieu de sa naissance, embrassa la vie monastique dans le 12e siècle et devint prieur du monastère *St.-Laurent-des-Bois*, près Heilly. Il composa plusieurs ouvrages de piété dans lesquels on trouve beaucoup d'esprit et d'érudition. Son traité *du cloître, de l'ame,* a été fort loué par Vincent de Beauvais. On conserve M. S. à la bibliothèque de Cambrai, un traité *De vanitate et de arce Noë,* par le même écrivain, qu'on a mal à propos attribué à Hugues de St.-Victor.

FOURNIVAL (Richard de), chancelier de l'église d'Amiens, fils de Roger de Fournival, médecin de St.-Louis et frère de l'évêque Arnoult, jouissait d'une certaine réputation parmi les poètes du 13e siècle. Il est auteur de plusieurs chansons et de quelques ouvrages en prose. Le plus célèbre de ses écrits est le roman *d'Abladane* ou *d'Abladene*, dans lequel on trouve plusieurs fictions sur l'origine d'Amiens. Le

comte de Mailly, ancien pair de France, possède maintenant ce roman qui est resté manuscrit et qui paraît avoir appartenu à Ducange, d'après les annotations qu'il y a faites de sa main.

FRANCHEVILLE (Joseph Dufresne de), naquit à Doullens en 1704. Après avoir fait d'excellentes études au collége d'Amiens, il fut à Paris où il acheva ses cours sous le célèbre P. Porée. En 1735, Francheville résolut de publier une *Histoire générale et particulière des finances*, mais il n'en fit paraître que les trois premiers volumes, en 1738 et 1740. Cet ouvrage important qui devait avoir 40 vol. in-4, ne put être achevé faute de temps et d'argent, par l'écrivain laborieux qui avait osé entreprendre une aussi vaste publication. L'an d'après, c'est-à-dire, en 1741, Francheville mit au jour une histoire des *premières expéditions de Charlemagne pendant sa jeunesse, composée par Angilbert*, son secrétaire, Amsterdam, Paris, 1741, in-8. Quoique ce livre ne fut à proprement parler qu'un roman, l'intérêt qu'il offrait lui donna beaucoup de vogue. Francheville l'avait dédié à Frédéric II, roi de Prusse : ce monarque invita l'auteur à venir se fixer près de lui à Berlin, et Francheville partit aussitôt pour la Prusse. Frédéric l'accueillit avec bonté et lui accorda un traitement comme homme de lettres; ensuite, il le fit entrer à l'académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin et le nomma *conseiller-aulique*. Francheville se montra constamment digne de ces honneurs. Peu d'hommes étaient plus laborieux et plus savans que lui. C'est sous son nom que Voltaire publia les premières éditions de *son siècle de Louis XIV*. Les mémoires de l'académie de Berlin, prouvent qu'à la réputation d'un littérateur, il savait joindre la science de l'érudit. Ses principaux sont: 1° *Bombyx ou le ver à soie*, poème en six livres avec des observations sur le mûrier, sur le ver et sur



la soie, Berlin 1754, in-12; 2° *l'Observateur hollandais*, in-8, Leuwarde, 1745 et années suivantes; 3° *Traduction de la consolation philosophique de Boëce*, 2 vol. in-12, Lahaye 1744; 4° *Dissertations sur l'ancienne île de Tarseis d'Ophir; sur les navigations autour de l'Afrique, depuis l'an du monde 3425, jusqu'à l'an 3 de Jésus-Christ; sur l'origine de l'ambre; sur les jumeaux de tous les temps; sur la naissance de Clovis; sur les quades; sur l'art de la teinture chez les anciens et sur les titres, les dignités et les rapports entre l'ancienne marque de noblesse et les armoiries modernes*, imprimées dans les mémoires de l'académie de Berlin. Francheville mourut dans cette ville, le 9 mai 1781.

FRÉDÉGONDE, reine de France, femme de Chilpéric Ier, naquit à Montdidier en 543, selon plusieurs biographes. Elle ne parvint au trône qu'à force de forfaits. Elle débuta dans le crime, en faisant répudier Audovère par Chilpéric. Ce prince ayant contracté un nouvel hymen avec Golswinthe, Frédégonde la fit assassiner et la remplaça ensuite dans la couche royale. Sigebert, beau-frère de Golswinthe, veut la venger : déjà il s'est emparé de plusieurs provinces du royaume de Neustrie, Frédégonde le sait et le poignard de deux assassins par elle soldés, met bientôt un terme aux conquêtes de Sigebert. L'un des fils du roi Clovis, blâmait ses désordres; elle en fut avertie et presqu'aussitôt il tomba aussi sous un fer homicide. Ce n'était pas assez pour cette femme sanguinaire : une intrigue galante existait entr'elle et un officier du roi appelé Landri. Le roi avait découvert l'intrigue, il pouvait perdre Frédégonde et son complice, mais cette femme coupable sut prévenir la juste colère de son époux, en le faisant périr au retour de la chasse. On lui reproche également l'assassinat de l'évêque Pretextat et l'empoisonnement d'un Leude qui avait osé lui reprocher son crime. Tout

ce qu'on peut dire à la louange de Frédégonde, c'est qu'elle déploya beaucoup d'énergie et de bravoure dans la guerre qu'elle soutint en 591 contre Childebert dont elle défit les troupes. Rentrée triomphante à Paris, elle y mourut paisiblement en 597. On l'inhuma au milieu de l'église St. Vincent (depuis l'église de S.-Germain-des-Prés) sous une tombe recouverte d'une belle mosaïque qu'on voyait jadis au musée des monumens français.

GAGUIN (Robert), général des Mathurins, né à Colines au milieu du XVe siècle, fut employé par Charles VIII et Louis XII dans plusieurs négociations importantes. Erasme le regardait comme le plus bel ornement de l'université. Il était à la fois historien, théologien et poète. C'est le premier écrivain qui ait parlé du royaume d'Ivetot. Les plus considérables de ses ouvrages sont les suivans :

Compendium suprà Francorum gestis à Pharamundo usquè ad annum 1491, Paris 1497, in-4°;

La Chronique de Turpin, archevêque de Rheims, l'un des Pairs de France, contenant les prouesses et faits d'armes advenus en son temps, etc., traduits du latin, Paris 1527, in-4°, Goth;

Disceptatio oratorum duorum regum romani, super raptu illustrissimæ ducissæ britannicæ, Paris 1492, in-4°, Goth;

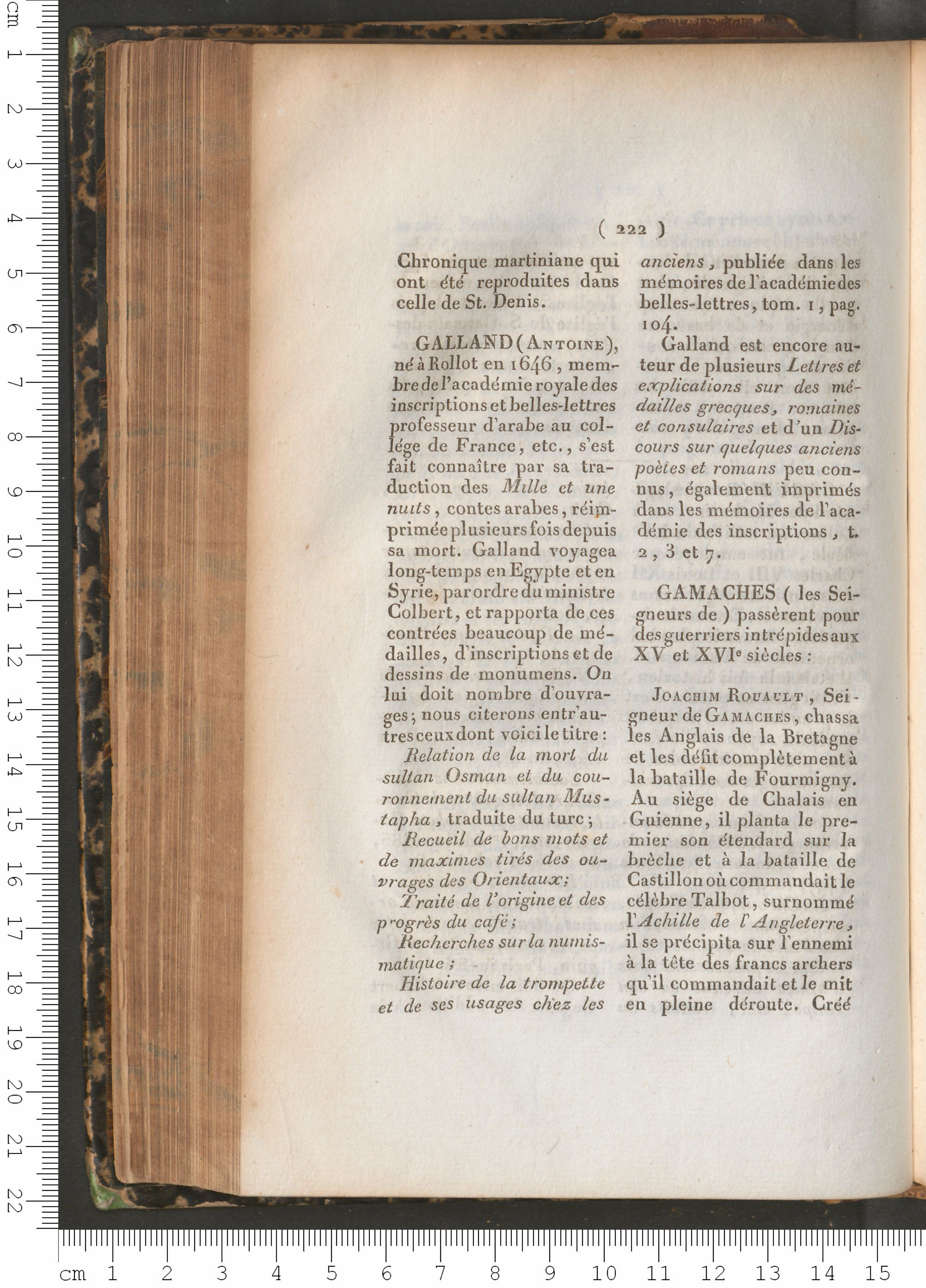
Le Passe-temps d'oisiveté, in 8, Goth;

Epistolæ, orationes, de conceptione virginis defensio; de artu metrificandi epigrammata, etc., Paris 1498, in-4°;

Commentaires de Jules-César, de la guerre de Gaule, traduits par Robert Gaguin, etc., 1re édition 1485, 5e 1555, 2 vol. in-16;

Les gestes romaines et les statuts des herauxd'armes, translatées de latin en français, par Robert Gaguin, Paris in-fol. Goth.

On doit encore à Robert Gaguin des additions à la



Chronique martiniane qui ont été reproduites dans celle de St. Denis.

GALLAND (Antoine), né à Rollot en 1646, membre de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres professeur d'arabe au collége de France, etc., s'est fait connaître par sa traduction des *Mille et une nuits*, contes arabes, réimprimée plusieurs fois depuis sa mort. Galland voyagea long-temps en Egypte et en Syrie, par ordre du ministre Colbert, et rapporta de ces contrées beaucoup de médailles, d'inscriptions et de dessins de monumens. On lui doit nombre d'ouvrages; nous citerons entr'autres ceux dont voici le titre :

Relation de la mort du sultan Osman et du couronnement du sultan Mustapha, traduite du turc;

Recueil de bons mots et de maximes tirés des ouvrages des Orientaux;

Traité de l'origine et des progrès du café;

Recherches sur la numismatique;

Histoire de la trompette et de ses usages chez les anciens, publiée dans les mémoires de l'académie des belles-lettres, tom. 1, pag. 104.

Galland est encore auteur de plusieurs *Lettres et explications sur des médailles grecques, romaines et consulaires* et d'un *Discours sur quelques anciens poëtes et romans* peu connus, également imprimés dans les mémoires de l'académie des inscriptions, t. 2, 3 et 7.

GAMACHES (les Seigneurs de) passèrent pour des guerriers intrépides aux XV et XVIe siècles :

Joachim Rouault, Seigneur de Gamaches, chassa les Anglais de la Bretagne et les défit complètement à la bataille de Fourmigny. Au siège de Chalais en Guienne, il planta le premier son étendard sur la brèche et à la bataille de Castillon où commandait le célèbre Talbot, surnommé l'*Achille de l'Angleterre*, il se précipita sur l'ennemi à la tête des francs archers qu'il commandait et le mit en pleine déroute. Créé

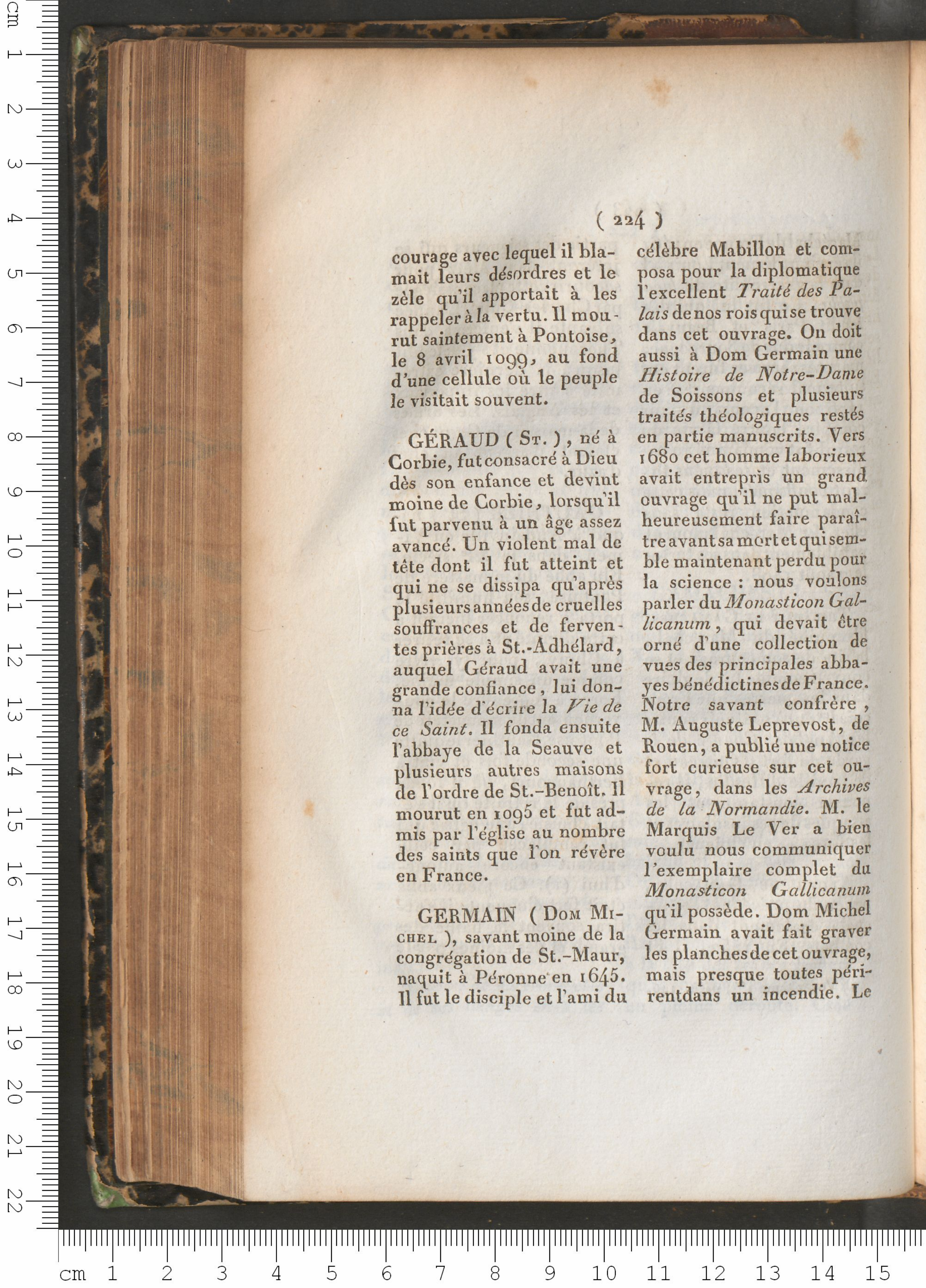
Maréchal de France en 1461 il servit utilement Louis XI dans la guerre dite du *bien public*. Ce fut lui qui défendit Paris et Beauvais contre le duc de Bourgogne; mais ses services furent ensuite mal récompensés : en 1476 on l'accusa d'avoir conspiré contre la vie du roi; il fut condamné au bannissement et ses biens furent confisqués; mais cette condamnation resta sans effet. Le Maréchal mourut paisiblement dans ses terres le 7 août 1498.

Thibault de Gamaches, fils puiné du Maréchal, hérita de son courage et se couvrit comme lui de gloire dans les guerres que François Ier eut à soutenir contre les Anglais. Chargé de la garde du fort d'Outreau et de la ville d'Hesdin, il repoussa constamment les attaques de ces insulaires et les força à s'en éloigner.

Aloph de Gamaches, neveu du précédent, se signala également dans les combats. En 1552, il fit partie des seigneurs qui se jetèrent dans Metz pour secourir cette place assiégée par Charles-Quint. L'année suivante il s'enferma dans Therouenne et s'y défendit jusqu'à la dernière extrémité contre les impériaux et les Anglais. Les armes de la maison de Gamaches étaient d'argent au chef d'azur.

GAUTHIER (St.) naquit à Andainville en Vimeu, dans le XIe siècle. Elu abbé du monastère de Pontoise, son humilité le porta à renoncer bientôt à cette dignité et à se retirer à Cluny, pour y vivre comme un simple moine. Forcé à reprendre le gouvernement du monastère de Pontoise, Gauthier le quitta une seconde fois et vint à Berthaucourt, où il fonda près de la retraite qu'il s'était choisie, une église qui fut remplacée par celle existant encore aujourd'hui (1). Ce pieux abbé était fort éloquent; il s'attira souvent la haine des grands et des moines par le

1) Voyez tome 1er, page. 146.



courage avec lequel il blamait leurs désordres et le zèle qu'il apportait à les rappeler à la vertu. Il mourut saintement à Pontoise, le 8 avril 1099, au fond d'une cellule où le peuple le visitait souvent.

GÉRAUD (St.), né à Corbie, fut consacré à Dieu dès son enfance et devint moine de Corbie, lorsqu'il fut parvenu à un âge assez avancé. Un violent mal de tête dont il fut atteint et qui ne se dissipa qu'après plusieurs années de cruelles souffrances et de ferventes prières à St.-Adhélard, auquel Géraud avait une grande confiance, lui donna l'idée d'écrire la *Vie de ce Saint*. Il fonda ensuite l'abbaye de la Seauve et plusieurs autres maisons de l'ordre de St.-Benoît. Il mourut en 1095 et fut admis par l'église au nombre des saints que l'on révère en France.

GERMAIN (Dom Michel), savant moine de la congrégation de St.-Maur, naquit à Péronne en 1645. Il fut le disciple et l'ami du célèbre Mabillon et composa pour la diplomatique l'excellent *Traité des Palais* de nos rois qui se trouve dans cet ouvrage. On doit aussi à Dom Germain une *Histoire de Notre-Dame* de Soissons et plusieurs traités théologiques restés en partie manuscrits. Vers 1680 cet homme laborieux avait entrepris un grand ouvrage qu'il ne put malheureusement faire paraître avant sa mort et qui semble maintenant perdu pour la science : nous voulons parler du *Monasticon Gallicanum*, qui devait être orné d'une collection de vues des principales abbayes bénédictines de France. Notre savant confrère, M. Auguste Leprevost, de Rouen, a publié une notice fort curieuse sur cet ouvrage, dans les *Archives de la Normandie*. M. le Marquis Le Ver a bien voulu nous communiquer l'exemplaire complet du *Monasticon Gallicanum* qu'il possède. Dom Michel Germain avait fait graver les planches de cet ouvrage, mais presque toutes périrent dans un incendie. Le

magnifique volume de M. Le Ver contient 142 vues de maisons de bénédictins, formant 284 feuillets grand in-folio. Ces vues sont prises en perspective cavalière ou à vol d'oiseau. Elles ont de 20 à 21 pouces sur 16 à 17 de dimension; quoique d'un burin sec et dur, elles sont infiniment précieuses parce qu'elles représentent avec fidélité une foule d'anciens monumens qui ont disparu sous le marteau des démolisseurs de 93. Nous avons été à même d'apprécier l'exactitude de ces vues par les planches des abbayes de Corbie, de St.-Valery et de St.-Fuscien-au-Bois que renferme le volume de M. Le Ver, à qui nous adressons de sincères remercîmens de son obligeance à nous le communiquer.

GOMICOURT (Augustin-Pierre d'Amiens de) reçut le jour à Amiens en 1703 et s'adonna à la littérature. On lui doit les mémoires et dissertations qui suivent : *Dissertation historique et critique, pour servir a l'histoire des premiers temps de la monarchie française ;*

Dissertation sur les maires du palais des rois mérovingiens ;

Dissertation sur Ursin, auteur de la vie de St.-Léger, évêque d'Autun, et contre un sentiment d'Adrien de Valois et du père Lecointe;

Conjectures sur la véritable cause de la suppression de la dignité de connétable ;

Observations sur la matière des biens ecclésiastiques;

L'histoire de la surprise de la ville d'Amiens par les espagnols, le 11 mars 1597, et de la reprise de cette ville par Henri IV, le 25 septembre de la même année, avec les pièces justificatives ;

Mémoire de M. de Colbert, envoyé à Louis XIV, et copié sur l'original de la main de M. de Colbert, avec des observations sur ce mémoire;

Discours historiques et politiques sur l'histoire d'Angleterre, par M. Hume, traduits de l'anglais ;

Dissertation sur la dignité de connétable de France.

Ces divers mémoires et dissertations ont été réunis et publiés en 2 vol. in-12, sous ce titre : *Mélanges historiques et critiques, contenant diverses pièces relatives à l'histoire de France, etc.* Paris, chez Dehansy le jeune, rue St.-Jacques, 1768.

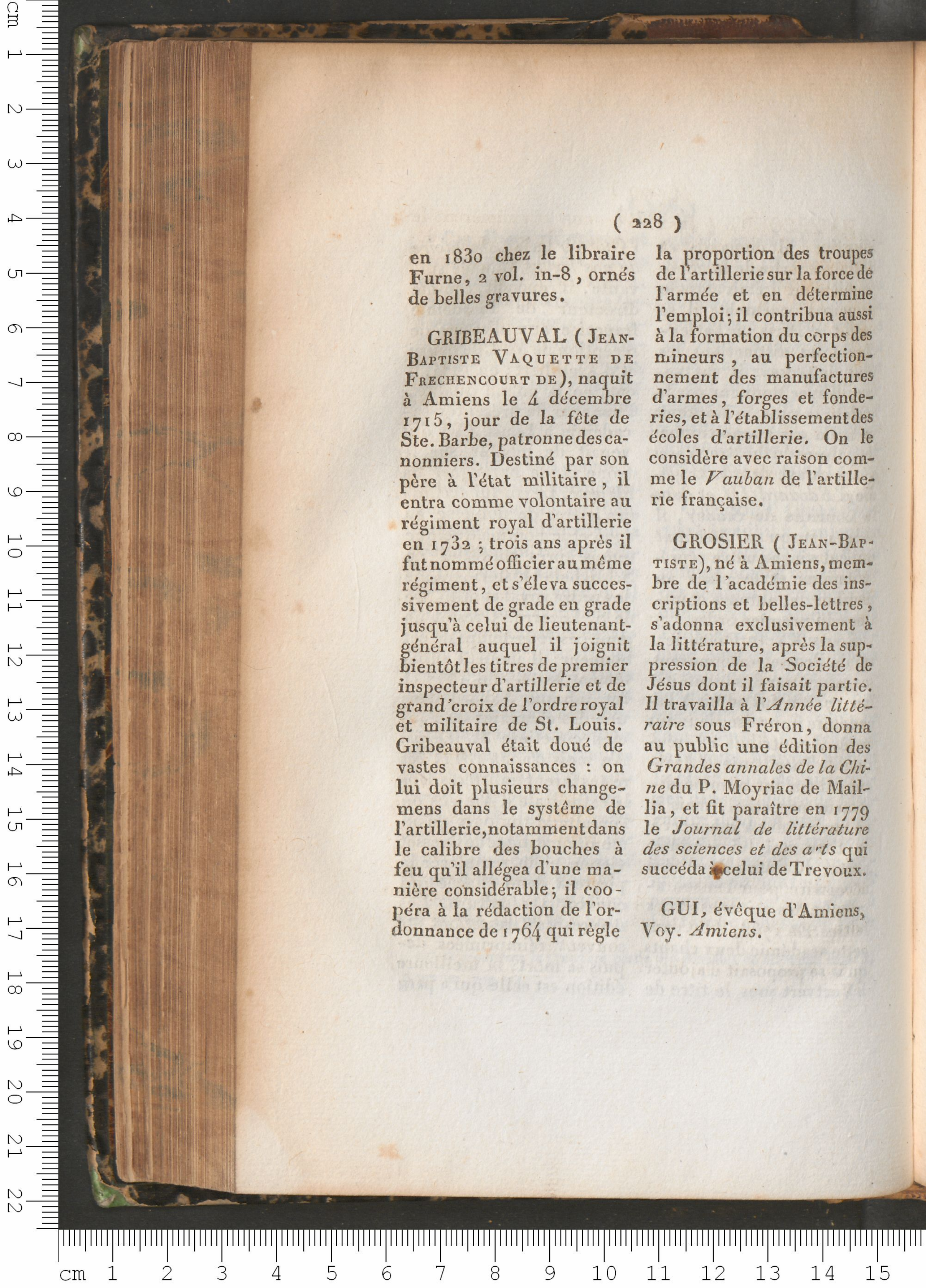
GOSSELIN (ANTOINE), né à Hédauville, arrondissement de Doullens, en 1680, professa avec distinction la rhétorique au collége Dubois à Caën et fut sept fois recteur de l'université. Il est connu dans le monde savant par son histoire des anciens gaulois : *Historia veterum gallorum*, in-4, Caen 1636. Le célèbre Bochart critiqua vivement cette histoire dans une dissertation qu'il publia sous ce titre : *De Ant. Gosselini veter. Gallorum historiâ judicium*, Caen, 1638, in-12. Gosselin, dit Huet, n'avait pas assez creusé cette matière ; il aurait travaillé plus utilement pour sa réputation, s'il se fut borné aux antiquités romaines dans lesquelles il excellait. Il va jusqu'à prétendre dans son ouvrage que le nom de Bourgogne tire son origine de celui d'*Ogmios* et du mot *Burgus*, mais comme le fait observer fort judicieusement, M. de Fortia d'Urban, cette mauvaise étymologie ne fait pas honneur à son auteur (1).

GRESSET (JEAN-BAPTISTE) naquit à Amiens en 1709. A seize ans, il entra comme novice dans l'ordre des Jésuites et enseigna les humanités à Moulins, à Tours et à Rouen. Le premier ouvrage qu'il donna au public fut l'*Ode sur l'amour de la patrie*, publié en 1730. *Vertvert*, ce chef-d'œuvre de grâce et de naiveté, marqua bientôt la place qu'il devait occuper dans un genre de littérature dont on peut le regarder comme le créateur. Ce succès qu'un ordre monastique ne pouvait guères approuver, le fit exiler à La Flêche. Blessé de cette

(1) Discours sur la première partie des Annales de Hainaut, tom. 5, 2 partie, pag. 72.

injustice, il demanda et obtint sa sortie de la compagnie dont il était alors le principal ornement; il se rendit à Paris où l'attendaient les distinctions les plus flatteuses; il fut accueilli avec honneur par la société la plus brillante et ne tarda pas à ambitionner les palmes du théâtre. Après s'être essayé dans la tragédie d'*Edouard III* et dans la comédie de *Sidney*, il s'éleva jusqu'au *Méchant* qui eut vingt-quatre représentations et le plaça au nombre des auteurs comiques du premier ordre.

Louis XV et Frédéric, roi de Prusse, reconnurent ses talens par des bienfaits. En 1748 il fut admis à l'académie française; deux ans après il contribua à l'érection de l'académie d'Amiens; il en fut nommé directeur perpétuel, mais il ne tarda point à renoncer à ce titre qui lui semblait porter atteinte à l'égalité si nécessaire pour l'encouragement des sciences et des lettres. En 1753, il lut dans cette académie deux chants qu'il se proposait d'ajouter à Vertvert sous le titre de l'*Ouvroir* ou le *Laboratoire de nos sœurs*. L'année suivante, il répondit, comme directeur de l'académie française aux discours de réception de MM. de Boissy et d'Alembert; en 1774, il eut, en la même qualité, l'honneur de présenter l'académie à Louis XVI qui venait de monter sur le trône et de haranguer Sa Majesté. Le roi lui accorda des lettres de noblesse en 1775 et le nomma quelque temps après chevalier de S. Michel et historiographe de l'ordre royal et militaire de S. Lazarre. Gresset ne jouit pas long-temps de cet honneur: il mourut subitement le 16 juin 1777 et fut inhumé d'abord dans une des chapelles de l'ancien cimetière St. Denis. Au mois d'août 1811, ses restes furent transférés dans la cathédrale d'Amiens où l'on attend toujours qu'un monument digne de Gresset vienne enfin remplacer la pierre à demi effacée qui couvre sa sépulture. Les œuvres de Gresset ont été souvent réimprimées depuis sa mort; la meilleure édition est celle qui a paru



en 1830 chez le libraire Furne, 2 vol. in-8, ornés de belles gravures.

GRIBEAUVAL (Jean-Baptiste Vaquette de Frechencourt de), naquit à Amiens le 4 décembre 1715, jour de la fête de Ste. Barbe, patronne des canonniers. Destiné par son père à l'état militaire, il entra comme volontaire au régiment royal d'artillerie en 1732 ; trois ans après il fut nommé officier au même régiment, et s'éleva successivement de grade en grade jusqu'à celui de lieutenant-général auquel il joignit bientôt les titres de premier inspecteur d'artillerie et de grand'croix de l'ordre royal et militaire de St. Louis. Gribeauval était doué de vastes connaissances : on lui doit plusieurs changemens dans le système de l'artillerie, notamment dans le calibre des bouches à feu qu'il allégea d'une manière considérable ; il coopéra à la rédaction de l'ordonnance de 1764 qui règle la proportion des troupes de l'artillerie sur la force de l'armée et en détermine l'emploi ; il contribua aussi à la formation du corps des mineurs, au perfectionnement des manufactures d'armes, forges et fonderies, et à l'établissement des écoles d'artillerie. On le considère avec raison comme le *Vauban* de l'artillerie française.

GROSIER (Jean-Baptiste), né à Amiens, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, s'adonna exclusivement à la littérature, après la suppression de la Société de Jésus dont il faisait partie. Il travailla à l'*Année littéraire* sous Fréron, donna au public une édition des *Grandes annales de la Chine* du P. Moyriac de Maillia, et fit paraître en 1779 le *Journal de littérature des sciences et des arts* qui succéda à celui de Trevoux.

GUI, évêque d'Amiens, Voy. *Amiens*.

HAIZECOURT (Jean de), né à Montdidier dans le XVI[e] siècle, suivit la carrière des armes et se distingua principalement au siége de Péronne en 1536. Le comte de Nassau, généralissime des troupes de la princesse Marie sœur de Charles-Quint, gouvernante des Pays-Bas, tenait la place étroitement bloquée, il s'agissait de traverser la rivière à la nage, à la vue et sous le feu des ennemis, pour donner avis aux ducs de Guise et de Vendôme du pressant besoin de poudre qu'avaient les assiégés, personne n'osait tenter cette entreprise, mais Jean de Haizecourt s'offrit pour l'exécuter. Sa proposition ayant été acceptée, il passa la Somme à la vue des Impériaux et arriva heureusement à Ham où il représenta aux chefs de l'armée française combien il était urgent de venir au secours des assiégés (1). Aussitôt ils détachèrent quatre centre arquebusiers chargés de poudre, qui pénétrèrent dans Péronne et ranimèrent le courage de ses braves défenseurs. Le siége levé, François I[er]. récompensa dignement le service rendu à la France par Jean de Haizecourt : il lui accorda des lettres de noblesse, l'autorisa à porter dans ses armes la porte et la barrière de Péronne et le nomma procureur du roi en l'élection de Montdidier, où il mourut le 18 mai 1543.

HAMEL (Mathurin de), secrétaire des finances de la reine Louise de Lorraine, épouse de Henri III, mérita par sa fidélité la confiance dont l'honora constamment cette princesse qui lui donna son portrait ; il devint son conseiller et premier secrétaire de ses commandemens ; en 1601, elle le choisit pour exécuteur de son testament avec l'évêque de Verdun, son frère, le seigneur de Châteauneuf, son chancelier et le sieur de Migennes, son premier maître d'hôtel. Mathurin du Hamel fut aussi pourvu, à sa recom-

(1) Voyez tome 1[er], page 189.

mandation, de la charge de contrôleur-général des îles de Saintonge et des fortifications de la place de Brouage, peu de temps avant la mort de Henri III. La capacité et le rare mérite de ce seigneur, le rendirent digne, au reste, de ces honneurs et emplois. On conserve à la bibliothèque du roi les lettres autographes, officielles ou confidentielles par lui écrites au nom de la reine, et toutes font connaître quelles étaient sa prudence et l'étendue de son esprit. Les armes de la maison du Hamel, qui a pris son nom de la terre du Hamel, près Corbie, étaient d'argent à la bande de sable, chargées de trois sautoirs ou croix de St.-André d'or (1).

HANGEST (les seigneurs de), ont rendu de grands services à l'état et mérité les emplois éminens que nos rois leur ont conférés. Le premier seigneur de ce nom dont les actions ont passé à la postérité fut FLORENT DE HANGEST. Louis VIII qui connaissait ses lumières et sa prudence, l'appela, en 1225, dans son conseil pour y prendre un parti sur la guerre qu'il avait résolu de faire aux Albigeois. L'an d'après il donna sa foi au monarque qui, se sentant malade, voulut qu'il jurat de reconnaître son fils (Louis IX) après sa mort.

GUILLAUME DE HANGEST, bailly d'Amiens en 1289, fut créé trésorier du roi de France.

ROGUES DE HANGEST, obtint la charge de Grand-Pannetier, en remplacement de Charles de Montmorency, sous Philippe de Valois, et son fils JEAN dit RABACHE, Seigneur de Hangest, fut capitaine général de Bretagne, Normandie et Maine en 1352. Nous avons

(1) La famille du Hamel a continué d'exister jusqu'à nos jours en la personne de M. le comte du Hamel, ancien officier de la maison de l'empereur Napoléon, conseiller d'état, préfet des Pyrénées-Orientales, de la Dordogne et de la Vienne, officier de la légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, etc., l'un de nos correspondans.

dit précédemment qu'il fut otage du roi Jean en Angleterre ; (1) il y mourut avec la réputation d'un des plus sages et des plus braves chevaliers de son temps.

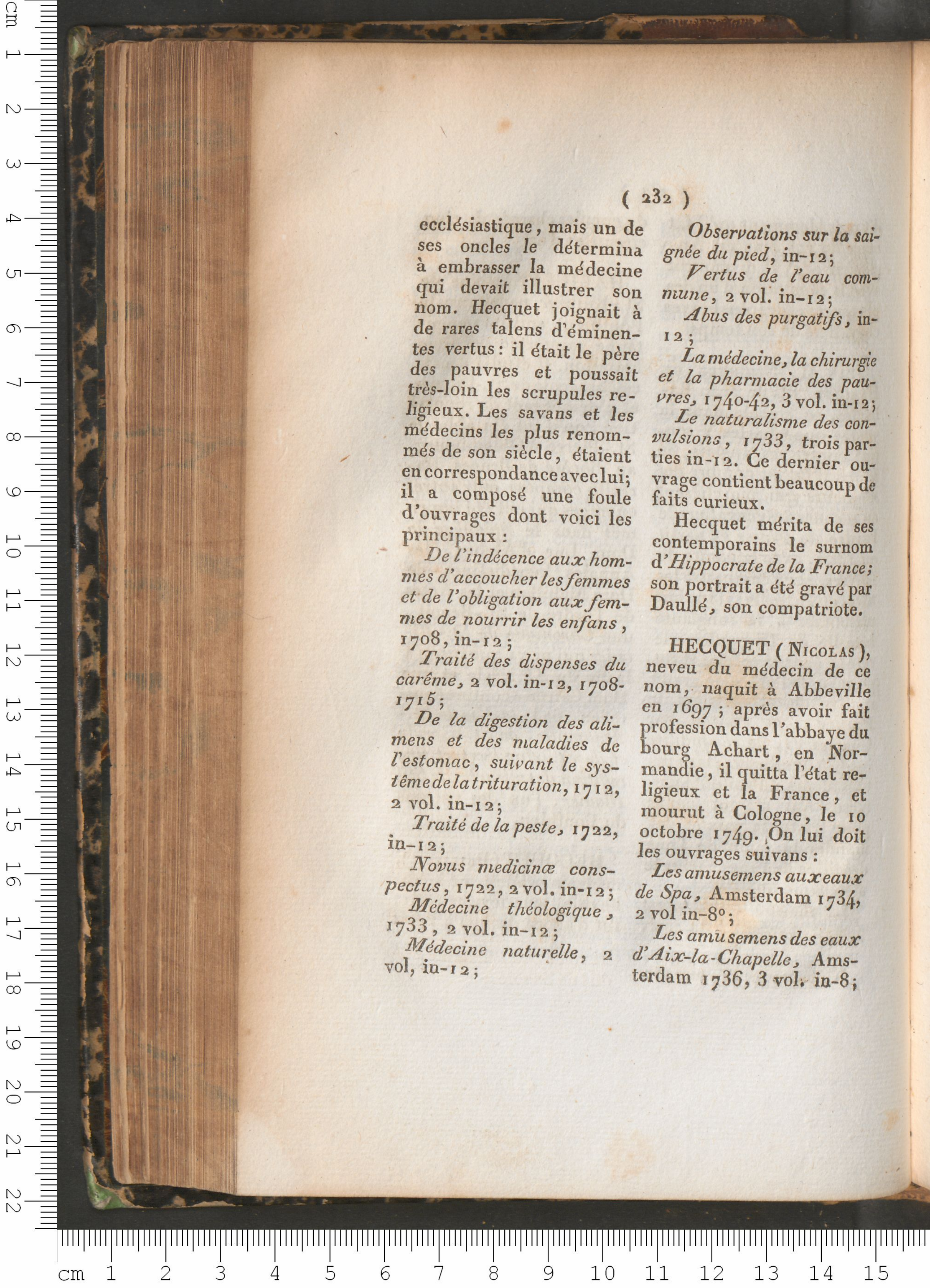
Jean II, Seigneur de Hangest, fils de Jean Rabache, se signala dans la guerre que Charles V soutint contre les anglais, en 1377; il fut du nombre des seignenrs qui marchèrent au secours des chevaliers de l'ordre de Prusse et partit en 1395, avec le comte de Nevers, pour combattre les turcs en Hongrie ; il fut fait prisonnier à la sanglante bataille de Nicopolis ; de retour dans sa patrie, il fut pourvu de l'office de grand maître des arbalètriers de France, et chargé par Charles VI, de reconduire jusqu'à Boulogne, les ambassadeurs du roi d'Angleterre qui étaient venus pour traiter la paix et demander la main de l'une des filles de France pour le monarque anglais.

La maison de Hangest portait d'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or.

HARIULFE, moine de St.-Riquier, naquit dans le Ponthieu, suivant son épitaphe rapportée par Dom Mabillon. Il étudia dans la célèbre école de St.-Riquier et y acquit tant de réputation, qu'il fut élu abbé de St.-Pierre d'Oldembourg, au diocèse de Bruges. Hariulfe composa entr'autres ouvrages qui ont été imprimés dans le Spicilège de Dom Luc d'Alchry, les Annales bénédictines de Dom Mabillon et les Actes de l'ordre de St.-Benoît, une *Chronique de St.-Riquier* qui ne va que jusqu'à la fin du XI[e] siècle et que Dom Catron a continué jusqu'en 1673, *la Vie de St.-Mauguille, de St.-Gervin et de St.-Angilbert et une relation des miracles de St.-Riquier*, l'un des patrons du Ponthieu.

HECQUET (Philippe), médecin célèbre, né à Abbeville, le 11 février 1661, fut d'abord destiné à l'état

(1) Voyez tome 1[er], page 287.



ecclésiastique, mais un de ses oncles le détermina à embrasser la médecine qui devait illustrer son nom. Hecquet joignait à de rares talens d'éminentes vertus : il était le père des pauvres et poussait très-loin les scrupules religieux. Les savans et les médecins les plus renommés de son siècle, étaient en correspondance avec lui; il a composé une foule d'ouvrages dont voici les principaux :

De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes et de l'obligation aux femmes de nourrir les enfans, 1708, in-12;

Traité des dispenses du carême, 2 vol. in-12, 1708-1715;

De la digestion des alimens et des maladies de l'estomac, suivant le système de la trituration, 1712, 2 vol. in-12;

Traité de la peste, 1722, in-12;

Novus medicinæ conspectus, 1722, 2 vol. in-12;

Médecine théologique, 1733, 2 vol. in-12;

Médecine naturelle, 2 vol, in-12;

Observations sur la saignée du pied, in-12;

Vertus de l'eau commune, 2 vol. in-12;

Abus des purgatifs, in-12;

La médecine, la chirurgie et la pharmacie des pauvres, 1740-42, 3 vol. in-12;

Le naturalisme des convulsions, 1733, trois parties in-12. Ce dernier ouvrage contient beaucoup de faits curieux.

Hecquet mérita de ses contemporains le surnom d'*Hippocrate de la France*; son portrait a été gravé par Daullé, son compatriote.

HECQUET (Nicolas), neveu du médecin de ce nom, naquit à Abbeville en 1697; après avoir fait profession dans l'abbaye du bourg Achart, en Normandie, il quitta l'état religieux et la France, et mourut à Cologne, le 10 octobre 1749. On lui doit les ouvrages suivans :

Les amusemens aux eaux de Spa, Amsterdam 1734, 2 vol in-8°;

Les amusemens des eaux d'Aix-la-Chapelle, Amsterdam 1736, 3 vol. in-8;

Histoire de Dom Ranuceio d'Alétès, Venise, 1736-1752, 2 vol. in-12.

HEILLY. Les seigneurs de Heilly sont connus dans l'histoire pour leur fidélité et leur dévouement à nos rois.

Jean de Heilly se trouva en 1356, à la bataille de Poitiers et en 1358 à la prise de St.-Valery.

Jacques de Heilly, son fils, parcourut les contrées les plus lointaines, combattit à Nicopolis, y fut fait prisonnier et envoyé en France par Bajazet, pour y porter la nouvelle de la défaite des chrétiens dans ce funeste combat.

Un autre Jacques Seigneur de Heilly, servit le duc Jean de Bourgogne dans la guerre contre les Orléanais, et réduisit tout le Poitou à l'obéissance du roi; il se signala en 1415, au siége de Bourges, où il remplit les fonctions de maréchal de France, en l'absence de Boucicault, et fut chargé avec le comte de St.-Pol et le seigneur de Rambures, de la défense des frontières de Picardie contre les anglais qui étaient débarqués à Calais en 1413. Il mourut à la bataille d'Azincourt.

Guillaume de Pisseleu, Seigneur de Heilly, fut capitaine de mille hommes de pied, sous Louis XII. Il rendit de grands services à ce monarque, défendit vaillamment Thérouenne, assiégée par les anglais et les impériaux en 1512.

Son fils, Adrien de Pisseleu, lui succéda dans la charge de capitaine de mille hommes de la légion de Picardie et fut établi gouverneur d'Hesdin par François Ier; ce monarque lui confia depuis la garde de la ville de Maubeuge et du château de Ham. Pris prisonnier par le duc de Savoie, dans ce château, il n'obtint sa liberté qu'en s'obligeant à payer au duc une rançon énorme qui donna lieu à un procès entre Jean de Pisseleu, son fils aîné et le duc de Savoie.

La sœur d'Adrien de Pisseleu, connue sous le nom de MADEMOISELLE D'HEILLY, joua un grand rôle à la cour de François Ier. Le monarque, séduit par sa beauté, par ses grâces et son esprit, en fit sa maîtresse; elle exerça pendant longtemps l'empire le plus absolu sur son cœur. Anne de Pisseleu, que les poètes du temps célébrèrent dans leurs vers, fut, comme tant d'autres femmes, en butte à la calomnie après sa mort: on l'accusa d'avoir conspiré la perte de l'état pour plaire à Charles Quint et de s'être fait protestante en haine de Diane de Poitiers, sa rivale, mais ces imputations n'étant appuyées sur aucune preuve, on ne saurait s'y arrêter.

JEAN DE PISSELEU, SEIGNEUR D'HEILLY, fils d'Adrien, épousa FRANÇOISE DE PELLEVÉ, nièce du célèbre cardinal de ce nom et LÉONOR DE PISSELEU, SEIGNEUR D'HEILLY, fils de Jean, s'unit à MARIE DE GONDY, dame d'honneur de la reine Marie de Médicis.

Les armes de la famille d'Heilly étaient de gueules à la bande ciselée d'or de trois et deux demie fusées.

HÉLISACAR, abbé de St.-Riquier, originaire du Ponthieu, fut grand chancelier de France, sous Louis-le-Débonnaire, mais à son retour d'Espagne, où il s'était rendu pour appaiser les troubles survenus en Catalogne, ayant pris le parti des fils du monarque contre leur père, Louis l'envoya en exil et ne lui permit de rentrer en France qu'après y avoir passé plusieurs années. Ce fut cet abbé qui mit en ordre l'*Antiphonier romain*; il mourut en 837.

HENENCOURT (ADRIEN DE), docteur en décret et licencié ès-lois, fils de Jean, seigneur de Henencourt et de Claire de Beauvoir, fut archidiacre de Noyon et chanoine des deux collégiales de St.-Firmin-le-Confesseur et de St.-Nicolas d'Amiens, puis doyen de la cathédrale de cette ville. Le 8 mars 1489, il fit transférer, dans cette belle

église, le corps de l'évêque Ferri de Beauvoir, son oncle, de la ville de Montreuil où il était mort plusieurs années auparavant, et on l'inhuma, par ses soins, au pied de la clôture du chœur, à droite, au-dessous de l'histoire de St.-Firmin martyr. En 1528, Adrien de Henencourt fit imprimer à ses dépens, le premier *Bréviaire* à l'usage *du diocèse d'Amiens;* il est représenté en tête de ce *Bréviaire*, en habits sacerdotaux et à genoux devant un prie Dieu, à côté duquel sont ses armes avec la devise: *Tolle moras nocuit differre paratis*. Adrien de Henencourt fut célèbre en son temps; il fit comme maître de la confrérie du Puy d'Amiens, plusieurs ballades qui ne sont pas sans mérite. Par son testament de l'an 1527, il légua une grande partie de ses biens aux enfans d'Antoine de Lameth à la charge de joindre le nom *d'Henencourt* à celui *de Lameth*, ce qui eût toujours lieu depuis. Adrien de Henencourt mourut le 5 octobre 1530 et fut enterré à la droite du cœur de la cathédrale, à côté de l'évêque Ferri de Beauvoir.

HENENCOURT (PHILIPPE DE LAMETH DE), petit-neveu du précédent, naquit à Henencourt, le 9 juin 1505; il s'attacha au service de Marie de Lorraine, devenue reine d'Ecosse par son mariage avec Jacques V et la suivit dans ce royaume. Il fut premier écuyer de cette princesse et gouverneur de Ligny au Perche. Son dévouement envers la reine d'Ecosse lui mérita, lorsqu'il revint en France, une autre distinction: il fut placé comme maître d'hôtel ordinaire auprès de la jeune reine, épouse de François II, sa fille. Le seigneur de Henencourt n'eut pas la satisfaction de voir la couronne sur la tête de sa nouvelle maîtresse: il mourut en 1558 et fut inhumé dans le cimetière de St.-Denis.

Les armes de la maison d'Henenconrt étaient d'argent à trois maillets de sable.

HEU (ADRIEN DE), né à

Amiens, fut d'abord pourvu d'une charge de conseiller au bailliage de cette ville; il passa ensuite en qualité de lieutenant-général et de président en la sénéchaussée de Ponthieu, où il se fit connaître comme un des meilleurs jurisconsultes de France; il est auteur d'un *Commentaire sur les coutumes du bailliage d'Amiens*, in-fol., Paris, 1653, réimprimé dans le *Coutumier de Picardie*, en 1726.

HOCQUINCOURT, (CHARLES DE MONCHI, SEIGNEUR D'), naquit au commencement du XVII[e] siècle et se signala, sous le règne de Louis XIII, dans maints combats contre les espagnols. Nommé maréchal de France en 1651, il continua de se distinguer à la tête des armées françaises, mais le cardinal Mazarin lui en ayant ôté le commandement, il prit les armes contre sa patrie, à l'exemple du prince de Condé, tenta de livrer aux espagnols Péronne, Ham et Hesdin et fut tué en combattant dans les rangs ennemis, lors du siège de Dunkerque, en 1658.

La famille d'Hocquincourt portait pour armes de gueules à trois maillets d'or deux et un.

HONORÉ (ST.), fils d'Aimeric, comte de Ponthieu et de Boulogne, naquit au village de Port, dans le VI[e] siècle. Son mérite et ses vertus le firent élire évêque par le peuple d'Amiens. La religion chrétienne fit de grand progrès dans tout le diocèse sous son pontificat. Il mourut au mois de mai 600 et fut inhumé dans l'église de Port, lieu de sa naissance, comme on l'a dit précédemment (1).

HUMBERCOURT (GUY DE BRIMEU, SEIGNEUR D'), né dans les environs de la ville d'Amiens, fut honoré par le duc de Bourgogne, du collier de la toison d'or, à la dernière promotion de chevaliers qu'il fit en 1473. Deux ans après, le duc,

(1) Voyez tome 1[er], page 35.

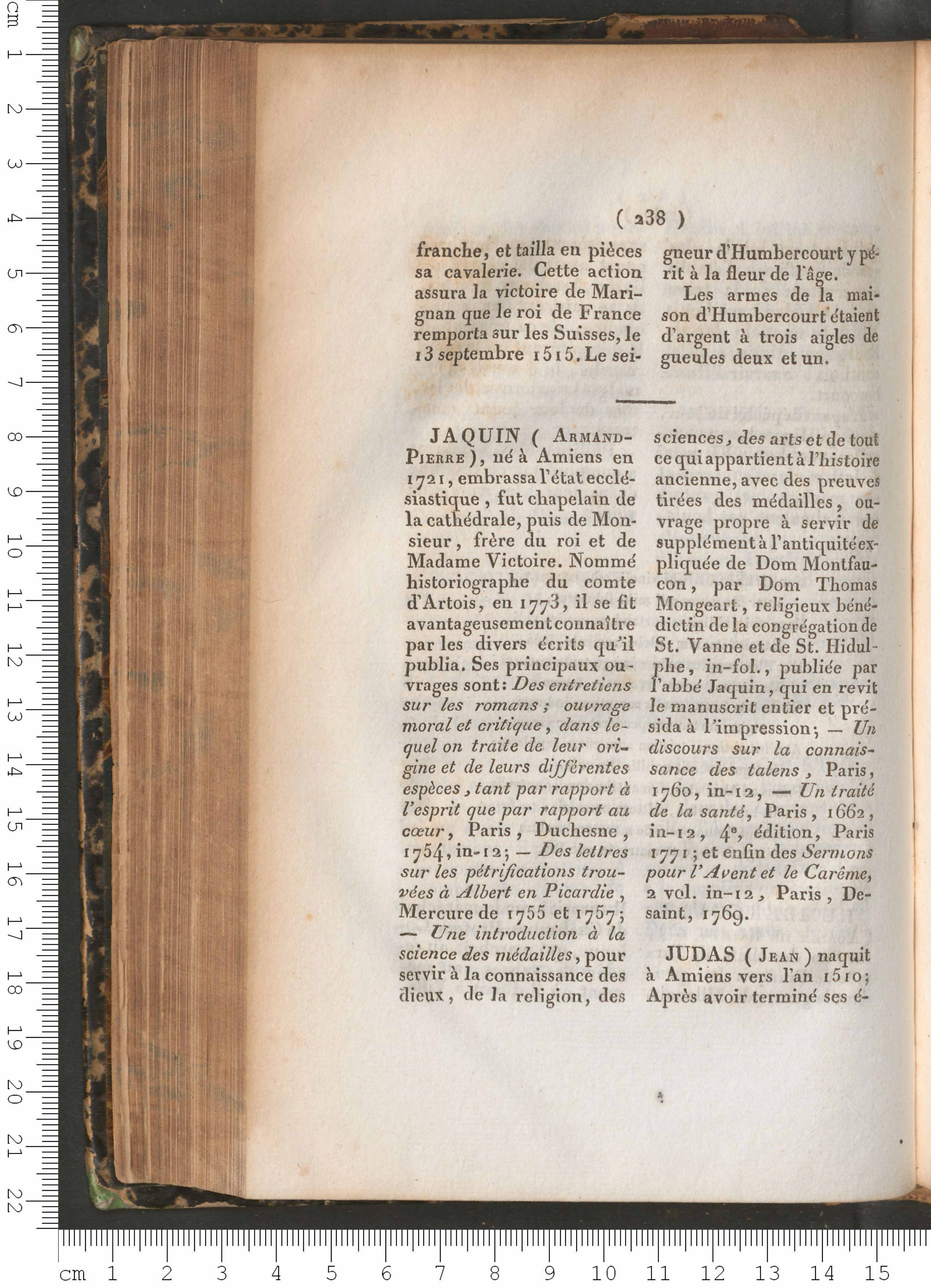
qui avait en lui la plus grande confiance, l'établit conservateur de la trève par lui conclue avec Louis XI. A la mort du duc de Bourgogne, Marie, sa fille, continua à se servir d'Humbercourt.

L'ayant dépêché un jour, ainsi qu'Higonet, son chancelier, vers Louis XI, muni de lettres closes concernant son mariage, les gantois qui n'aimaient pas Louis, supposèrent qu'Humbercourt avait été chargé de livrer Arras aux français, ils se saisirent, en conséquence, de ce seigneur et le décapitèrent sur le grand marché, le 3 avril 1477, malgré les prières et les larmes de leur jeune comtesse.

Philippe Meyer d'Arras a composé sur ce tragique événement, les vers que voici:

Non IMBERCURIUM vinclis educere quivi,
Inter Magnates qui mihi fiduserat;
Hunc ubi publicitùs curtandum vertice vidi,
Excelso stantem, plebe fremente, loco;
Hùc illùc supplex princeps ego tanta cucurri,
Per totum, crines irreligata, forum:
Obstestata ferox, oculis rorantibus imbrem,
Vulgus, ne tantum perderet ense virum:
At nihil obtinui; tristem sum passa repulsam;
Indignè cecidit nobilis ille reûs.
Funus ad Atrebates, fumantibus undi que tædis,
Ut tumularetur, mittere cura fuit:
Cui mausolæum posui de marmore sectum
Virginis Augustâ matris in æde Dei.

HUMBERCOURT, (Adrien de Brimeu d'), fut l'un des chefs de l'armée de François Ier. pendant la guerre du Milanais. Il surprit avec le maréchal de Chabannes, Prosper Colonne, qui marchait au secours des suisses, au moment où il dînait à Ville-



franche, et tailla en pièces sa cavalerie. Cette action assura la victoire de Marignan que le roi de France remporta sur les Suisses, le 13 *septembre* 1515. Le seigneur d'Humbercourt y périt à la fleur de l'âge.

Les armes de la maison d'Humbercourt étaient d'argent à trois aigles de gueules deux et un.

JAQUIN (Armand-Pierre), né à Amiens en 1721, embrassa l'état ecclésiastique, fut chapelain de la cathédrale, puis de Monsieur, frère du roi et de Madame Victoire. Nommé historiographe du comte d'Artois, en 1773, il se fit avantageusement connaître par les divers écrits qu'il publia. Ses principaux ouvrages sont: *Des entretiens sur les romans; ouvrage moral et critique, dans lequel on traite de leur origine et de leurs différentes espèces, tant par rapport à l'esprit que par rapport au cœur*, Paris, Duchesne, 1754, in-12; — *Des lettres sur les pétrifications trouvées à Albert en Picardie*, Mercure de 1755 et 1757; — *Une introduction à la science des médailles*, pour servir à la connaissance des dieux, de la religion, des sciences, *des arts et de tout* ce qui appartient à l'histoire ancienne, avec des preuves tirées des médailles, ouvrage propre à servir de supplément à l'antiquité expliquée de Dom Montfaucon, par Dom Thomas Mongeart, religieux bénédictin de la congrégation de St. Vanne et de St. Hidulphe, in-fol., publiée par l'abbé Jaquin, qui en revit le manuscrit entier et présida à l'impression; — *Un discours sur la connaissance des talens*, Paris, 1760, in-12, — *Un traité de la santé*, Paris, 1662, in-12, 4e, édition, Paris 1771; et enfin des *Sermons pour l'Avent et le Carême*, 2 vol. in-12, Paris, Desaint, 1769.

JUDAS (Jean) naquit à Amiens vers l'an 1510; Après avoir terminé ses é-

tudes, il entra dans l'ordre des Minimes, fut correcteur dans divers monastères et élu procureur-général au chapitre général tenu à Gènes en 1559. Le mérite du P. Judas, le fit appeler bientôt après à un emploi plus éminent encore : le chapitre réuni à Valence en Espagne, le nomma général de l'ordre; étant venu à Amiens en 1564, ses compatriotes lui rendirent de grands honneurs; on prétend que le corps-de-ville fit tirer le canon des remparts, ce qui n'avait lieu alors qu'à l'entrée des rois, des princes et des personnages les plus illustres.

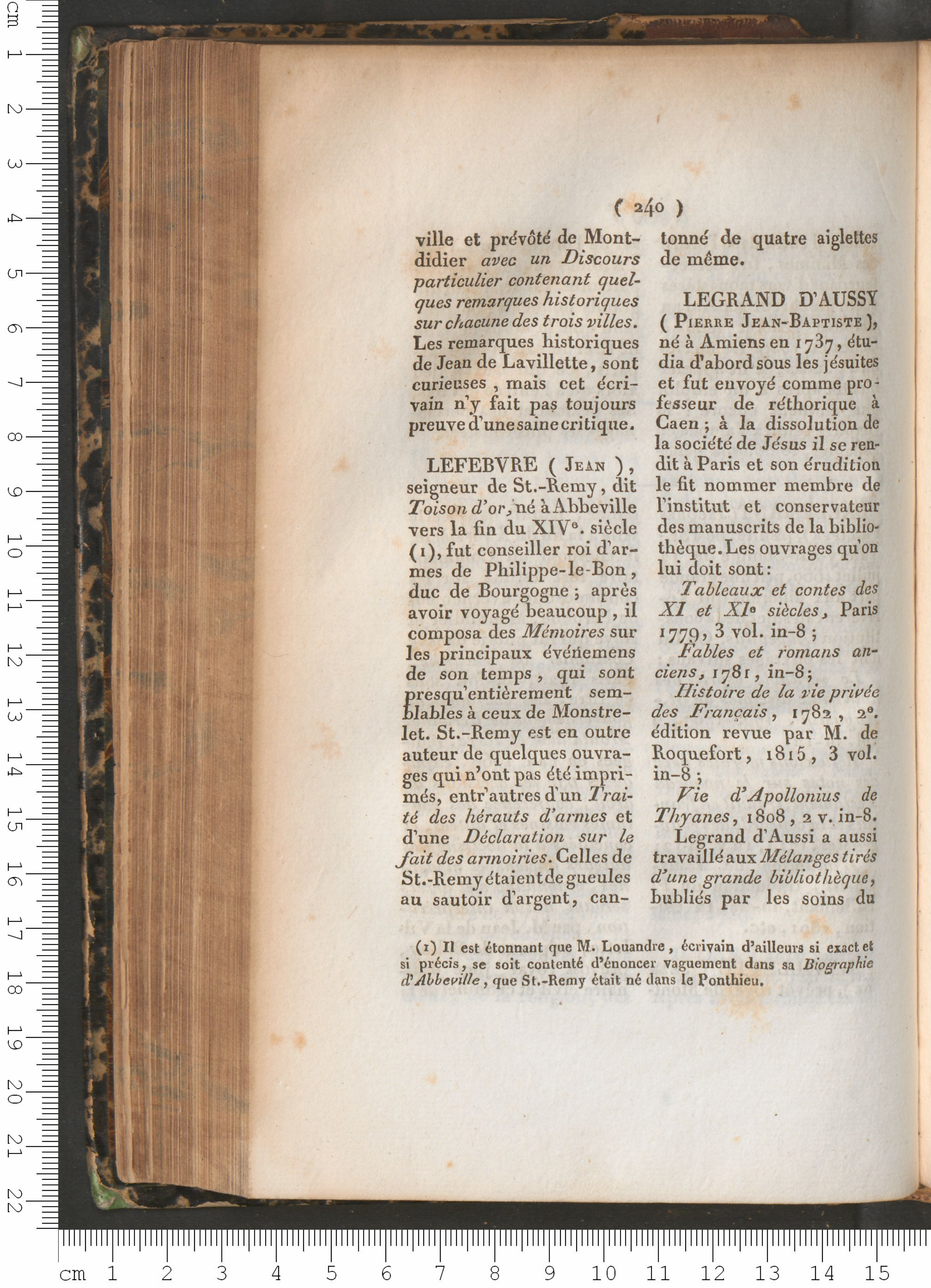
LALLEMANT (JACQUES PHILIPPE), jésuite, né à St.-Valery-sur-Somme le 12 juillet 1660, prit une grande part aux différens qui s'élevèrent au sujet de la constitution *Unigenitus.* On lui doit les ouvrages suivans :

Le véritable esprit des nouveaux disciples de St.-Augustin, 1705-1707, 2 vol. in-12;

Réflexions morales avec des notes sur le nouveau Testament, traduit en français et la concorde des évangélistes, 1713, 12 v. in-12;

L'imitation de Jésus-Christ, traduction du P. Lallemant, in-24, 12[e] édition, 1801, etc.

LAVILLETTE (JEAN DE), prévôt royal de Montdidier, naquit dans cette ville à la fin du XVI[e] siècle; il composa un Commentaire fort estimé sur les coutumes du gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye qui fut publié dans le *Coutumier de Picardie*, Paris 1726, in-fol. sous ce titre: *Les coutumes du gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye*, rédigées en l'an 1569, *expliquées par les décisions du droit, conférence des coutumes voisines et autres, et conciliées à la doctrine des auteurs anciens et modernes, ordonnances et arrêts servant à son interprétation*, par M. Jean de la Villette, seigneur de Belfay, prévost royal, juge ordinaire civil et criminel de la



ville et prévôté de Montdidier *avec un Discours particulier contenant quelques remarques historiques sur chacune des trois villes.* Les remarques historiques de Jean de Lavillette, sont curieuses, mais cet écrivain n'y fait pas toujours preuve d'une saine critique.

LEFEBVRE (JEAN), seigneur de St.-Remy, dit *Toison d'or*, né à Abbeville vers la fin du XIVe. siècle (1), fut conseiller roi d'armes de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne ; après avoir voyagé beaucoup, il composa des *Mémoires* sur les principaux événemens de son temps, qui sont presqu'entièrement semblables à ceux de Monstrelet. St.-Remy est en outre auteur de quelques ouvrages qui n'ont pas été imprimés, entr'autres d'un *Traité des hérauts d'armes* et d'une *Déclaration sur le fait des armoiries*. Celles de St.-Remy étaient de gueules au sautoir d'argent, cantonné de quatre aiglettes de même.

LEGRAND D'AUSSY (PIERRE JEAN-BAPTISTE), né à Amiens en 1737, étudia d'abord sous les jésuites et fut envoyé comme professeur de réthorique à Caen ; à la dissolution de la société de Jésus il se rendit à Paris et son érudition le fit nommer membre de l'institut et conservateur des manuscrits de la bibliothèque. Les ouvrages qu'on lui doit sont :

Tableaux et contes des XI et XIe siècles, Paris 1779, 3 vol. in-8 ;

Fables et romans anciens, 1781, in-8 ;

Histoire de la vie privée des Français, 1782, 2e. édition revue par M. de Roquefort, 1815, 3 vol. in-8 ;

Vie d'Apollonius de Thyanes, 1808, 2 v. in-8.

Legrand d'Aussi a aussi travaillé aux *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, bubliés par les soins du

(1) Il est étonnant que M. Louandre, écrivain d'ailleurs si exact et si précis, se soit contenté d'énoncer vaguement dans sa *Biographie d'Abbeville*, que St.-Remy était né dans le Ponthieu.

marquis de Paulmy; c'était un homme savant et fort laborieux.

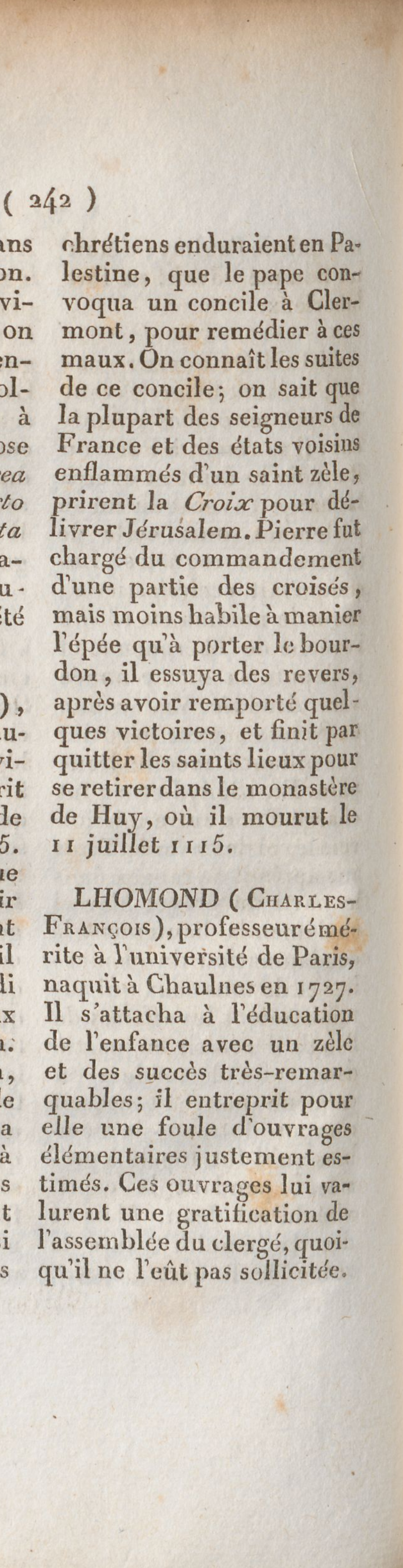
LECOCQ (Robert) naquit à Montdidier. Ayant terminé ses études à Amiens, il se rendit à Paris où il étudia le droit et exerça la charge d'avocat du roi au parlement puis celle de maître des requêtes. Lecocq était ecclésiastique; le roi le nomma en 1351 à l'évêché de Thérouenne et le députa la même année vers Amédée VI, comte de Savoie, pour négocier une alliance avec le Dauphin. En 1354, Lecocq fut chargé d'une autre mission vers le roi de Navarre. Trois ans après il se rangea dans le parti du prévot Marcel et demanda hautement la condamnation du chancelier et de tous ceux qui administraient les affaires de l'état; il réussit en partie dans cette demande : on créa un nouveau conseil composé de trente-six membres qu'il fut appelé à présider, pendant la captivité du roi Jean. Mais ce dernier emploi causa la ruine de Robert Lecocq. Accusé, ainsi que ses collègues, d'avoir laissé échapper le roi de Navarre de Paris, il fut d'abord relégué dans son évêché de Laon contre lequel il avait échangé celui de Thérouenne, puis déclaré ennemi du roi, déposé et obligé de se réfugier en Arragon où il obtint l'évêché de Calaguri.

LEMOINE (Jean), né à Crécy dans le XIIIe siècle, d'abord docteur en théologie, auditeur de Rote, chancelier, puis cardinal légat, ne dut son élévation à ces dignités ecclésiastiques qu'à son mérite et à son profond savoir. Le pape St. Célestin ayant appelé Lemoine à Rome, le chargea d'un travail sur les décrétales et Lemoine s'en acquitta avec tant d'habileté qu'il obtint les suffrages de tout le sacré collége. Après la mort de Célestin, Boniface VIII envoya le cardinal Lemoine en France, en qualité de légat, pour essayer de mettre fin aux différends qui étaient survenus en lui et le monarque, mais Lemoine fut obligé

16

de retourner à Rome sans avoir réussi dans sa mission. Ce cardinal mourut à Avignon, le 20 août 1313; on l'inhuma, selon ses intentions, dans l'église du collége qu'il avait fondé à Paris. On a de lui une glose sous ce titre : *Glossa aurea nobis priori loco super sexto decretalium libro tradita per J. Monachum etc.* Paris, 1535, et quelques autres écrits qui n'ont pas été imprimés.

LERMITE (Pierre), gentilhomme et selon d'autres moine, natif des environs d'Amiens, entreprit par dévotion le voyage de la Terre-Sainte en 1095. Témoin des vexations que les infidèles faisaient subir aux pélerins qui visitaient le tombeau du Christ, il conçut tout-à-coup le hardi projet de délivrer les lieux saints de leur domination. Ayant obtenu, à cette fin, des lettres du patriache de Jérusalem, il s'embarqua pour l'Italie, se rendit à Rome, présenta ces lettres au pape Urbain II et lui fit une peinture si vive et si touchante des maux que les



chrétiens enduraient en Palestine, que le pape convoqua un concile à Clermont, pour remédier à ces maux. On connaît les suites de ce concile; on sait que la plupart des seigneurs de France et des états voisins enflammés d'un saint zèle, prirent la *Croix* pour délivrer Jérusalem. Pierre fut chargé du commandement d'une partie des croisés, mais moins habile à manier l'épée qu'à porter le bourdon, il essuya des revers, après avoir remporté quelques victoires, et finit par quitter les saints lieux pour se retirer dans le monastère de Huy, où il mourut le 11 juillet 1115.

LHOMOND (Charles-François), professeur émérite à l'université de Paris, naquit à Chaulnes en 1727. Il s'attacha à l'éducation de l'enfance avec un zèle et des succès très-remarquables; il entreprit pour elle une foule d'ouvrages élémentaires justement estimés. Ces ouvrages lui valurent une gratification de l'assemblée du clergé, quoiqu'il ne l'eût pas sollicitée.

La modestie de Lhomond l'empêcha toujours d'accepter les bénéfices et les dignités ecclésiastiques qu'on lui offrait. Il mourut à Paris, pendant la terreur, laissant, entr'autres livres utiles à la jeunesse, les suivans :

De viris illustribus urbis Romæ, a Romulo ad Augustum, in-24, ouvrage qui a eu un grand nombre d'éditions;

Elémens de la grammaire latine, in-12, toujours en usage dans nos colléges;

Elémens de la grammaire française, in-12;

Abrégé de l'histoire de l'église, in-12;

Doctrine chrétienne en forme de lecture de piété, etc., à l'usage des maisons d'éducation et des familles chrétiennes, in-12;

Epitome historiæ sacræ ad usum tironum linguæ latinæ, in-18;

Histoire abrégé de la religion, in-12.

Ces derniers ouvrages ont eu aussi le plus grand succès.

LONGUEVAL (les seigneurs de), tiraient leur origine du village de ce nom que possédait en 1223, AUBERT Ier DE LONGUEVAL, bienfaiteur de l'église de Fouilloy.

AUBERT II DE LONGUEVAL, fils du châtelain de Péronne, fit le voyage de la Terre-Sainte avec le roi St.-Louis, au rapport du sire de Joinville.

ALAIN DE LONGUEVAL se signala dans plusieurs combats, sous le règne de Charles V, en 1371 : lui et Louis de Mailly, son allié, s'emparèrent du château de Montapon et se défendirent pendant onze semaines consécutives dans cette forteresse, contre toutes les troupes du duc de Lancastre. Le seigneur de Longueval accompagna le duc de Bourbon dans son expédition contre les Maures, en 1384 et 1390; il força le roi de Tunis à abandonner le rivage, où il s'était posté afin d'empêcher le débarquement de l'armée française.

CHARLES DE LONGUEVAL fut célèbre sous le règne

suivant. Dévoué aux ducs de Bourgogne, il combattit pour eux et fit lever le siège de la ville de Senlis au comte d'Armagnac, connétable de France en 1417; il sauva la vie à Philippe duc de Bourgogne, quelque temps après, à la bataille de Mons en Vimeu (1) et reconnut ensuite l'autorité de Charles VII, au grand mécontentement des anglais qui cherchèrent à s'en venger en ravageant ses domaines. Mais la férocité de ces insulaires ne fit qu'accroître le courage de Longueval: en 1430, il surprit la ville d'Aumale et passa au fil de l'épée la garnison anglaise qui l'occupait.

PIERRE DE LONGUEVAL servit avec honneur François Ier. En 1542, ayant été chargé par ce monarque de conduire deux mille Lansquenets à l'armée royale que commandait Charles de France, duc d'Orléans, fils puîné de ce marque, il défit le prince d'Orange qui voulait l'empêcher de se joindre à cette armée et lui tua 1400 hommes. Créé gouverneur de Luxembourg après la prise de cette ville en 1543, il la défendit vaillamment contre l'armée impériale. Enfin, sa réputation était telle que François Ier lui recommanda, avant de mourir, *le dauphin* son fils.

La maison de Longueval portait pour armes bandé de vair et de gueules de six pièces.

LONGUEVAL (JACQUES), né à Foucaucourt en 1680, mort à Paris en 1735. Après d'excellentes études, il entra dans la société de Jésus et fut chargé de l'enseignement des classes supérieures. Exilé au fond d'une province par suite des querelles religieuses qui divisaient alors les esprits, il forma le projet d'écrire, sur un plan plus étendu, l'histoire de l'église gallicanne qu'il avait commencée. Revenu à Paris, il continuait à travailler à cet ouvrage, lorsqu'il mourut frappé d'ap-

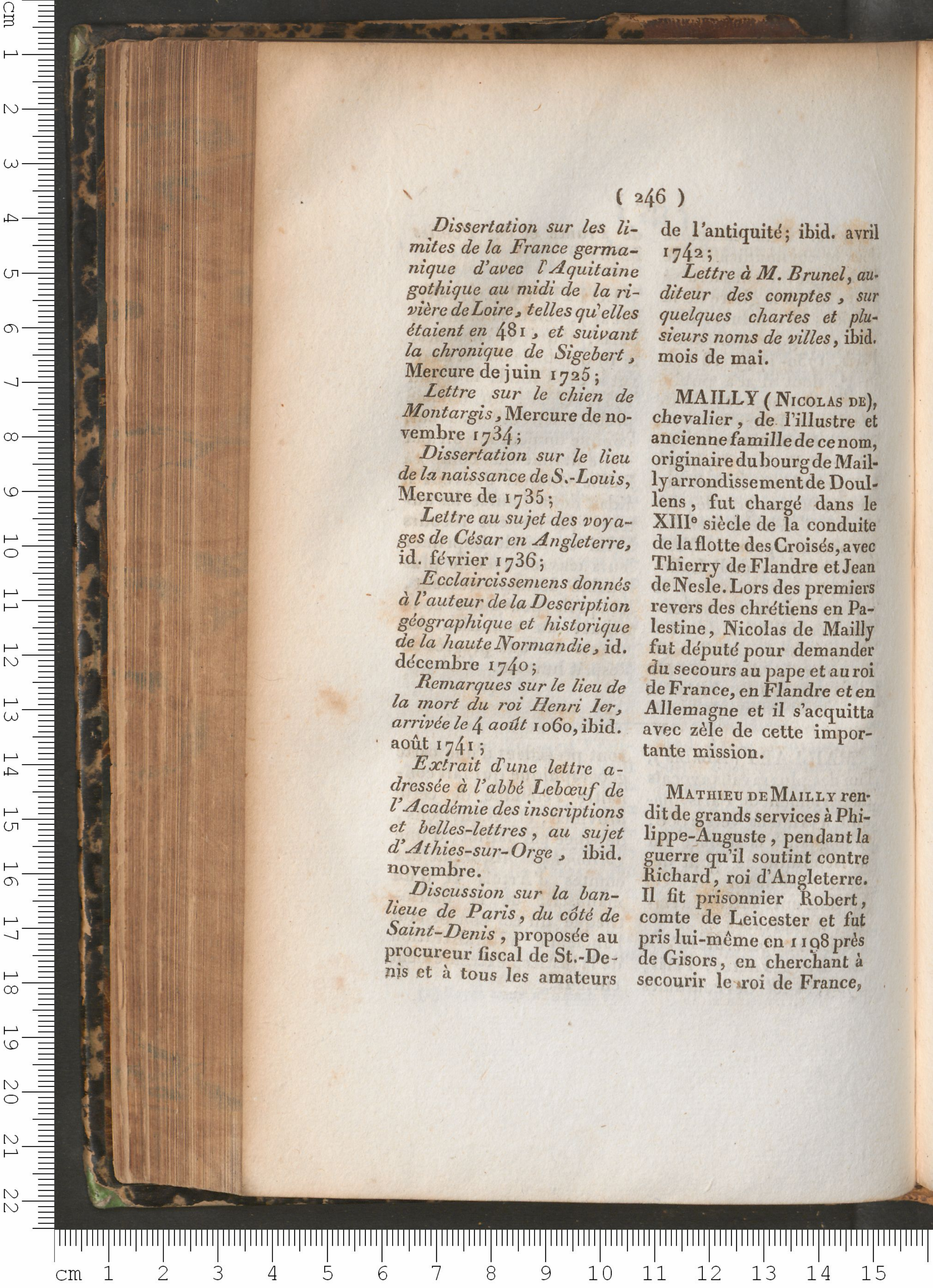
(1) Voyez tome 1er, page 37.

poplexie. D'un caractère doux et communicatif, le P. Longueval consacra sa vie entière à la gloire de la religion: on a de lui: *l'Histoire de l'église gallicane*, Paris, 1730-1749. 18 vol. in-4°. dont il n'a publié que les 8 premiers; *Traité du schisme*, Bruxelles 1718, in-12; *Dissertation sur les miracles*, Paris 1730, in-4°. Longueval est encore auteur de la plus grande partie des *Réflexions morales* qui accompagnent le *Nouveau Testament* du P. Lallemant, (voyez ce mot). Il a de plus laissé en manuscrits une *Histoire du semi Pelagianisme*, un *Recueil des points de discipline les plus particuliers à l'église de France* et des *Poësies latines*.

LOTTIN (Philippe-Nicolas), célèbre libraire de Paris, naquit à Gamaches, le 17 octobre 1685 et mourut à St.-Cloud, le 6 juin 1751. C'était un homme probe, éclairé et fort savant, comme on peut le voir par son épitaphe que composa l'abbé Goujet. Souvent il aidait de sa bourse les auteurs qui avaient recours à lui et faisait imprimer leurs œuvres avec le plus louable désintéressement, lorsqu'ils pouvaient contribuer au maintien des mœurs ou aux progrès de l'esprit humain.

MAILLART (Adrien), l'un des plus savans avocats du parlement de Paris, naquit à Amiens vers 1680; il joignait à la science du jurisconsulte le goût des recherches historiques. On lui doit entr'autres ouvrages, les suivans:

Coutumes générales d'Artois avec des notes, Paris, 1739, in-fol. Ces coutumes sont précédées d'une carte géographique qui fait connaître l'étendue de cette province, et ses environs, dessinée par Jaillot; d'une *Chronologie historique* des comtes d'Artois et d'un manuscrit de la bibliothèque du roi concernant l'ancienne administration de la justice, extrêmement curieux.



Dissertation sur les limites de la France germanique d'avec l'Aquitaine gothique au midi de la rivière de Loire, telles qu'elles étaient en 481, et suivant la chronique de Sigebert, Mercure de juin 1725;

Lettre sur le chien de Montargis, Mercure de novembre 1734;

Dissertation sur le lieu de la naissance de S.-Louis, Mercure de 1735;

Lettre au sujet des voyages de César en Angleterre, id. février 1736;

Ecclaircissemens donnés à l'auteur de la Description géographique et historique de la haute Normandie, id. décembre 1740;

Remarques sur le lieu de la mort du roi Henri Ier, arrivée le 4 août 1060, ibid. août 1741;

Extrait d'une lettre adressée à l'abbé Lebœuf de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au sujet d'Athies-sur-Orge, ibid. novembre.

Discussion sur la banlieue de Paris, du côté de Saint-Denis, proposée au procureur fiscal de St.-Denis et à tous les amateurs de l'antiquité; ibid. avril 1742;

Lettre à M. Brunel, auditeur des comptes, sur quelques chartes et plusieurs noms de villes, ibid. mois de mai.

MAILLY (NICOLAS DE), chevalier, de l'illustre et ancienne famille de ce nom, originaire du bourg de Mailly arrondissement de Doullens, fut chargé dans le XIII[e] siècle de la conduite de la flotte des Croisés, avec Thierry de Flandre et Jean de Nesle. Lors des premiers revers des chrétiens en Palestine, Nicolas de Mailly fut député pour demander du secours au pape et au roi de France, en Flandre et en Allemagne et il s'acquitta avec zèle de cette importante mission.

MATHIEU DE MAILLY rendit de grands services à Philippe-Auguste, pendant la guerre qu'il soutint contre Richard, roi d'Angleterre. Il fit prisonnier Robert, comte de Leicester et fut pris lui-même en 1198 près de Gisors, en cherchant à secourir le roi de France,

tombé dans une embuscade. Guillaume Guiard a rappelé ce fait dans les deux vers suivans :

Pris y fut Mathieu de Mailly
Et maints autres de haut parage.

Gilles Ier, Sire de Mailly, partit pour la Terre-Sainte en 1245, emmenant avec lui neuf chevaliers, ses vassaux; il se distingua en Palestine et mourut dans un âge fort avancé; il fut père de Jacques de Mailly, chevalier de l'ordre de St. Jean de Jérusalem, surnommé le *Saint-Georges des Chrétiens* par les infidèles, et de Gilles II, Sire de Mailly. Ce dernier s'embarqua pour Tunis avec le roi St. Louis, ayant sous ses ordres quinze chevaliers et trois bannières, comme le connétable de France. On rapporte que pour distinguer les diverses branches de sa famille, il ordonna à ses quatre fils de porter pour armes, savoir : l'aîné, d'or à trois maillets de sinople, au timbre ancien de la maison qui est une couronne; le second, d'or à trois maillets de gueules; le troisième, pareillement d'or à trois maillets d'azur; et le quatrième, d'or à trois maillets de sable, avec un droit égal de bannières. Gilles de Mailly fut si puissant qu'en 1289 il osa combattre contre le roi lui-même; mais vaincu par le monarque, son château fut rasé et il subit les peines prononcées par les lois féodales contre le vassal qui attaquait ainsi son suzerain.

Jean de Mailly, Ier du nom, eut un différend avec le comte d'Artois en 1315; déjà il était parvenu à former une ligue contre lui, pour lui livrer bataille, lorsque Louis-le-Hutin parvint à pacifier ce différend en s'en rendant personnellement arbitre.

Gilles VI de Mailly se fit remarquer dans la guerre de Flandre en 1364 et à la prise de Bergerac en 1377. Depuis, il passa au service du duc de Bourgogne et mourut en 1382, avec la réputation d'un brave et loyal chevalier.

COLART DE MAILLY, dit *Payen*, son fils, fut célèbre par sa valeur et ses exploits; la chronique de Froissart en parle avec éloges. On prétend que Colart fut du nombre des chevaliers français qui allèrent à la cour de l'empereur pour y combattre à outrance contre un nombre de chevaliers autrichiens, égal au leur. Il marcha avec le duc de Bourgogne contre les Liégeois révoltés, et fut dit-on choisi en 1410 avec plusieurs seigneurs, pour gouverner le royaume. Pendant la folie de l'infortuné Charles VI, il périt à la journée d'Azincourt avec deux de ses fils.

JEAN IV DE MAILLY, chambellan de Charles VIII et de Louis XII marcha sur les traces de ses nobles ayeux; il se rendit recommandable par sa bienfaisance et sa piété et fonda plusieurs monastères, notamment le couvent des Cordeliers de Mailly. Il avait épousé Isabeau d'Ailly, fille naturelle de Philippe duc de Bourgogne, à laquelle Charles VIII fit dit-on présent de dix mille écus d'or et dont nous avons rappelé les vertus, en parlant du bas-relief qui décore l'église du bourg de Mailly (1).

RENÉ DE MAILLY, 1er du nom, défendit avec bravoure la ville d'Hesdin en 1537 et celle de Metz, contre l'empereur Charles-Quint; il se signala aussi aux batailles de Cerisolles, de Dreux, de St. Denis et de Montcontour. François 1er l'estimait beaucoup, il lui donnait le titre de *Cousin*, comme le prouvent des lettres-patentes dans lesquelles ce monarque déclare « *qu'il appartenait de » près et par lignage à la » reine Claude, son épouse, » fille du roi Louis XII.* »

THIBAULT DE MAILLY fut l'un des seigneurs de Picardie qui signèrent la ligue de Péronne (2); il augmenta les possessions dejà consi-

(1) Voy. tom. I, pag. 139.
(2) Ibid. pag. 196.

dérables de sa maison, par son second mariage avec Françoise de Soyecourt, veuve de Ponthus de Belleforière (1) et mourut fort considéré dans la province qu'il habitait.

Réné de Mailly, 4e du nom, se trouva au siége de La Rochelle, au secours de Casal, à la bataille de Sedan et au siége d'Arras. Il était gouverneur de Corbie et mourut en 1695. Son frère, Louis-Charles de Mailly, forma la branche des Marquis de Nesle. Il prit une part active aux siéges de Thionville, de Marseille, d'Ipres, de Dunkerque et aux batailles de Rocroi, de Fribourg et de Nortlingue, où il fut dangereusement blessé. Louis XIV qui connaissait ses talens et son habileté l'employa dans les campagnes qu'il fit en Flandre, en Hollande et en Franche-Comté. Ce seigneur donna un nouveau lustre à la maison de Mailly en réunissant le marquisat de Nesle à ses autres domaines et en obtenant en 1701 des lettres portant confirmation de la donation et substitution masculine à l'infini de cette terre, en faveur des aînés de sa maison.

Louis de Mailly, chef de la branche des comtes de Mailly et menin de Mgr. le Dauphin, fut mestre de camp général des dragons; il se fit remarquer pendant long-temps à la tête de ce corps et fut chargé, en 1659, d'accompagner Jacques II, roi d'Angleterre, lorsque cet infortuné monarque s'embarqua à Brest pour opérer une descente en Irlande. La famille de Mailly qui compte plusieurs autres grands hommes dans des branches que nous ne mentionnerons pas ici, a continué d'exister en la personne de M. le comte Adrien de Mailly, ancien pair de France, fils du Maréchal de Mailly, dont nous avons parlé dans le premier volume de cet ouvrage (2).

(1) Voy. tom. I, pag. 330.

(2) Ibid. pag. 101.

MAISIÈRES (Philippe de), en latin Mazeriis, chevalier et chancelier du roi de Chypre, naquit en 1312, au château de Maisières près Moreuil. Enflammé par l'exemple de Pierre Lermite, son compatriote, il partit vers 1343, pour la cour de Hugues de Lusignan, roi de Chypre, et parvint à communiquer à ce prince son ardeur guerrière contre les musulmans. Pierre Ier, successeur de Hugues, nomma Philippe de Maisières son chancelier et s'empara par ses conseils de Satalie: enflé de ce premier succès, Pierre se rendit à Venise accompagné de Philippe qui harangua le doge d'une manière très-éloquente. Une croisade fut résolue, sous la conduite de Jean, roi de France. Philippe alla recevoir les instructions du pape et suivit ensuite le roi de Chypre en Allemagne pour déterminer l'empereur à entrer dans la coalition. A la mort de Jean, c'est-à-dire en 1364, la conduite de la guerre demeura au roi de Chypre; mais après la prise d'Alexandrie, ce monarque voyant la discorde parmi les chefs de l'expédition, s'empressa de retourner dans ses états, malgré les prières de Philippe. Pierre mourut en 1370 et son successeur envoya Philippe à Avignon, pour complimenter le pape Grégoire XI sur son avènement. Delà Philippe passa à la cour de Charles V, qui l'attacha à sa personne, lui confia l'éducation du dauphin et le combla de faveurs. Maisières mourut en 1405, dans le monastère des Célestins de Paris, où il s'était retiré dès 1379, dégoûté des grandeurs du siècle. C'est à lui qu'on dut l'établissement en Occident de la *fête de la présentation de la Vierge*. Les ouvrages de Philippe de Maisières sont:

Nova religio, militiæ passionis Jesu-Christi pro acquisitione S. civitatis Jerusalem et Terræ Sanctæ;

Vita Beati Petri Thomasii;

De laudibus B. Mariæ Virginis, super salve sancta parens;

Le livre du vieil pélerin, adressant au blanc faucon à bec et pieds dorés;

Oratio declamatoria et tragedica in quatuor partes divisa ;

Le poirier fleury, en faveur d'un grand prince ;

Le pélerinage du poure pélerin et le reconfort de son père et de sa mère, èsquels sont les aventures du poure pélerin, dès sa jeunesse, etc.

MASCLEF (François), savant chanoine de la cathédrale d'Amiens, fut chargé de la direction du séminaire de cette ville sous l'épiscopat de M. de Brou, mais soupçonné de jansénisme, il perdit cette place après la mort du prélat. Le chanoine Masclef est connu par le système de la lecture de l'hébreu sans points-voyelles, à l'appui duquel il publia sa *Grammatica-Hebraïca*, qu'il appliqua aux langues chaldaïque, syriaque et samaritaine. Né à Amiens, il mourut dans cette ville en 1728, âgé de 63 ans et fut inhumé au milieu de la nef de la cathédrale, à quelques pas de la chaire. On a de ce savant ecclésiastique :

Grammatica-Hebraïca, a punctis aliisque inventis massorethicis libera, Paris 1716, in-12 ;

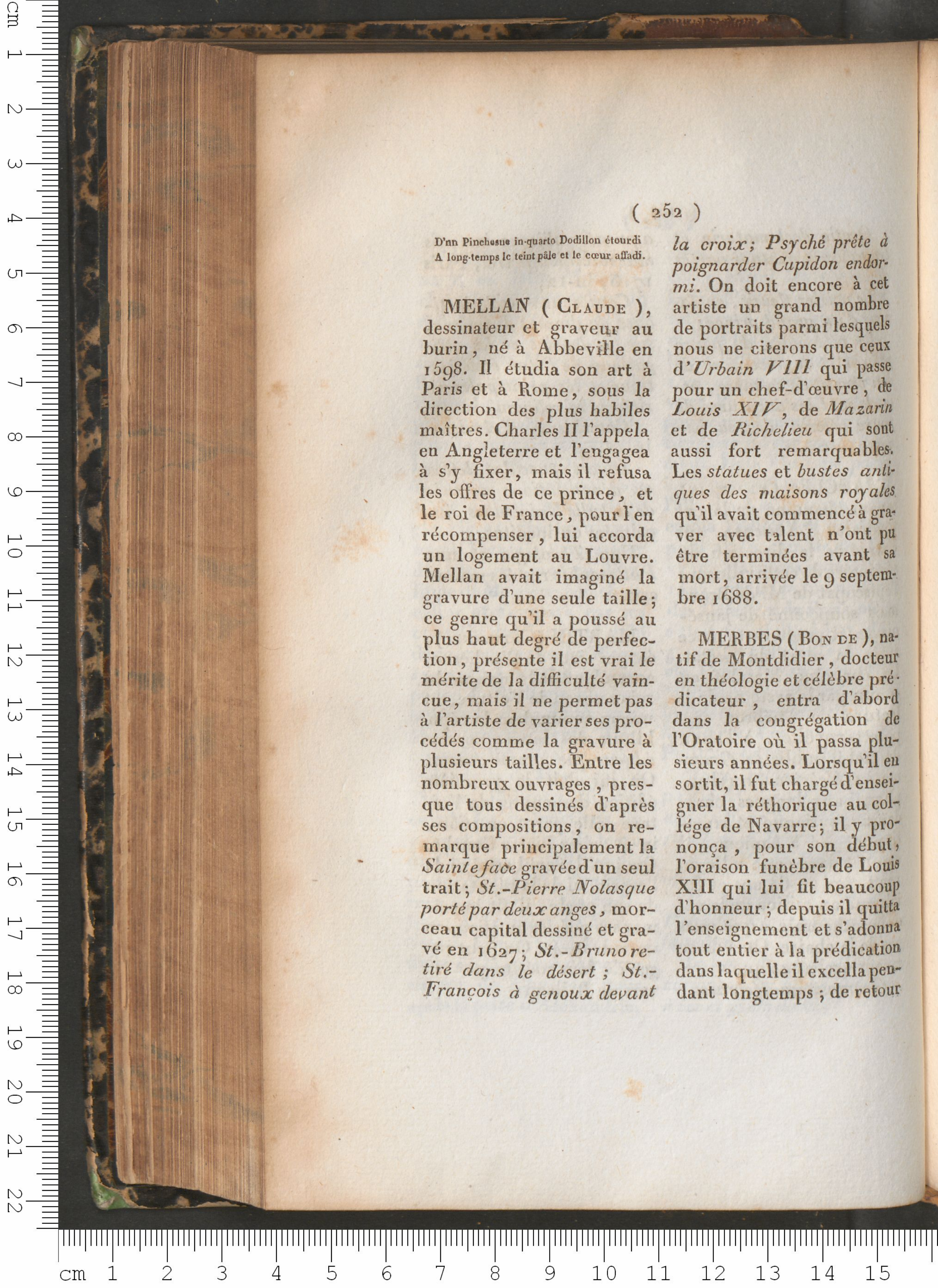
Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Amiens, sur les devoirs et les obligations de l'état ecclésiastique et les principales vérités de la religion, in-12 ;

Catéchisme d'Amiens, in-4° ;

Divers opuscules, lettres ou dénonciations au sujet de la bulle Unigenitus, imprimées ou inédites.

Une *Théologie* et une *Philosophie* restées manuscrites.

MARTIN (Etienne), écuyer sieur de Pinchesne, contrôleur de la maison du roi et neveu de Voiture, est mieux connu dans la république des lettres comme *éditeur* que comme *auteur*. On lui doit la première édition des œuvres de Voiture : elle parut en 1650, in-4°, chez Pierre Courbe. Quoiqu'il n'eut hérité ni de l'esprit, ni de la réputation de son oncle, il fit imprimer ses poésies en 1672, en un vol. in-4°. On peut juger de leur mérite par ces vers de Boileau :



D'un Pinchesne in-quarto Dodillon étourdi
A long-temps le teint pâle et le cœur affadi.

MELLAN (Claude), dessinateur et graveur au burin, né à Abbeville en 1598. Il étudia son art à Paris et à Rome, sous la direction des plus habiles maîtres. Charles II l'appela en Angleterre et l'engagea à s'y fixer, mais il refusa les offres de ce prince, et le roi de France, pour l'en récompenser, lui accorda un logement au Louvre. Mellan avait imaginé la gravure d'une seule taille; ce genre qu'il a poussé au plus haut degré de perfection, présente il est vrai le mérite de la difficulté vaincue, mais il ne permet pas à l'artiste de varier ses procédés comme la gravure à plusieurs tailles. Entre les nombreux ouvrages, presque tous dessinés d'après ses compositions, on remarque principalement la *Sainte face* gravée d'un seul trait; *St.-Pierre Nolasque porté par deux anges*, morceau capital dessiné et gravé en 1627; *St.-Bruno retiré dans le désert; St.-François à genoux devant la croix; Psyché prête à poignarder Cupidon endormi*. On doit encore à cet artiste un grand nombre de portraits parmi lesquels nous ne citerons que ceux d'*Urbain VIII* qui passe pour un chef-d'œuvre, de *Louis XIV*, de *Mazarin* et de *Richelieu* qui sont aussi fort remarquables. Les *statues* et *bustes antiques des maisons royales* qu'il avait commencé à graver avec talent n'ont pu être terminées avant sa mort, arrivée le 9 septembre 1688.

MERBES (Bon de), natif de Montdidier, docteur en théologie et célèbre prédicateur, entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire où il passa plusieurs années. Lorsqu'il en sortit, il fut chargé d'enseigner la réthorique au collége de Navarre; il y prononça, pour son début, l'oraison funèbre de Louis XIII qui lui fit beaucoup d'honneur; depuis il quitta l'enseignement et s'adonna tout entier à la prédication dans laquelle il excella pendant longtemps; de retour

à Montdidier, il travailla à un grand ouvrage de théologie qu'il avait été chargé de composer par M. Letellier, archévêque de Reims, et qui a été publié sous ce titre : *Summa Christiana, seu orthodoxa morum disciplina, ex sacris litteris, Sanctorum patrum monumentis, consiliorum oraculis fideliter excerpta*, Paris, 1683, 2 vol. in-fol. Bon de Merbes en préparait un 3e, lorsqu'il mourut, le 2 août 1684.

MEURICE (MARTIN), né à Roye, embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé évêque *in partibus* et devint administrateur général du diocèse de Metz. On lui doit entr'autres ouvrages une *Histoire des évêques de Metz*, in-fol. 1636, et une *Histoire des progrès et de la décadence de l'hérésie* dans cette ville, 1642, in-4°, (seconde édition 1670), qui sont estimées à cause des pièces originales qu'elles renferment.

MIRAULMONT (PIERRE DE), né à Amiens, vers 1550, remplit pendant 22 ans une charge de conseiller du roi en la chambre du trésor, fut ensuite nommé lieutenant général, puis prévôt de l'hôtel et grand-prévôté de France. Il mourut subitement en 1711. « *C'était*, dit Lacroix Du-« moine, *un homme docte* « *et grand rechercheur de* « *l'antiquité* ».

Il a laissé les ouvrages suivans :

Mémoires sur l'origine et institution des cours souveraines et justices royales étant dans l'enclos du palais, 1584, in 8°;

Le prévôt de l'hôtel et grand prévôt de Paris, 1610, in-8°;

Traité de la chancellerie avec un recueil des chanceliers et gardes des sceaux de France, 1610, in-8°.

MONSTRELET (ENGUERRAND DE), chroniqueur, né selon quelques écrivains à Monstrelet sur l'Authie, vers 1390, fut prévôt de Cambrai et ensuite de Walincourt. On ignora pendant longtemps les autres particularités de la vie de Monstrelet, mais la publication, dans le *Bul-*

letin de la société de l'histoire de France (1), des *Lettres de rémission* qui lui furent *accordées* pour avoir *destroussé Jehan Levasseur de* IIII *à* v[c] *escuz d'or près du Pont à Wenden*, ont fourni depuis des détails curieux sur sa vie privée. Il paraît que Monstrelet fut capitaine du château de Frevench ou Frévent, et qu'il habita longtemps le ressort du bailliage d'Amiens. Les lettres de rémission dont on vient de parler sont en effet adressées au bailli d'Amiens et au sénéchal du Ponthieu, et l'on peut ajouter à cette circonstance que Monstrelet écrit parfaitement dans sa chronique, tous les noms des châteaux, bourgs et villages des environs d'Abbeville et d'Amiens, tandis qu'il ortographie mal ceux des lieux éloignés. Nul doute d'après celà, que Monstrelet n'ait reçu le jour dans le Ponthieu ou l'Amiénois et qu'il n'y ait résidé longtemps, avant d'être revêtu de la charge de prévôt de Cambrai. On sait qu'il a écrit les événemens arrivés de son temps. Ses chroniques embrassent les années 1400 à 1453; elles commencent précisément à l'époque où finissent celles de Froissart. Il y a plusieurs éditions des chroniques de Monstrelet. M. Buchon, dans sa *Collection des chroniques nationales françaises*, en a donné une nouvelle avec notes et éclaircissemens, Paris, 1826-1827, 15 vol. in-8°, qui passe pour la meilleure.

MOREUIL (BERNARD DE), 5[e] du nom, seigneur du bourg de Moreuil dont nous avons déjà parlé dans le tome 1[er] de notre Description, fut un des grands hommes de son temps. Sa valeur l'éleva aux plus hauts emplois de l'armée et même à celui de maréchal de France. Ce fut en cette qualité qu'il combattit à la sanglante bataille de Crécy, en 1346, et qu'il défendit Boulogne contre les anglais. L'an d'après (1347), Bernard fut chargé par Philippe de Valois, de régler

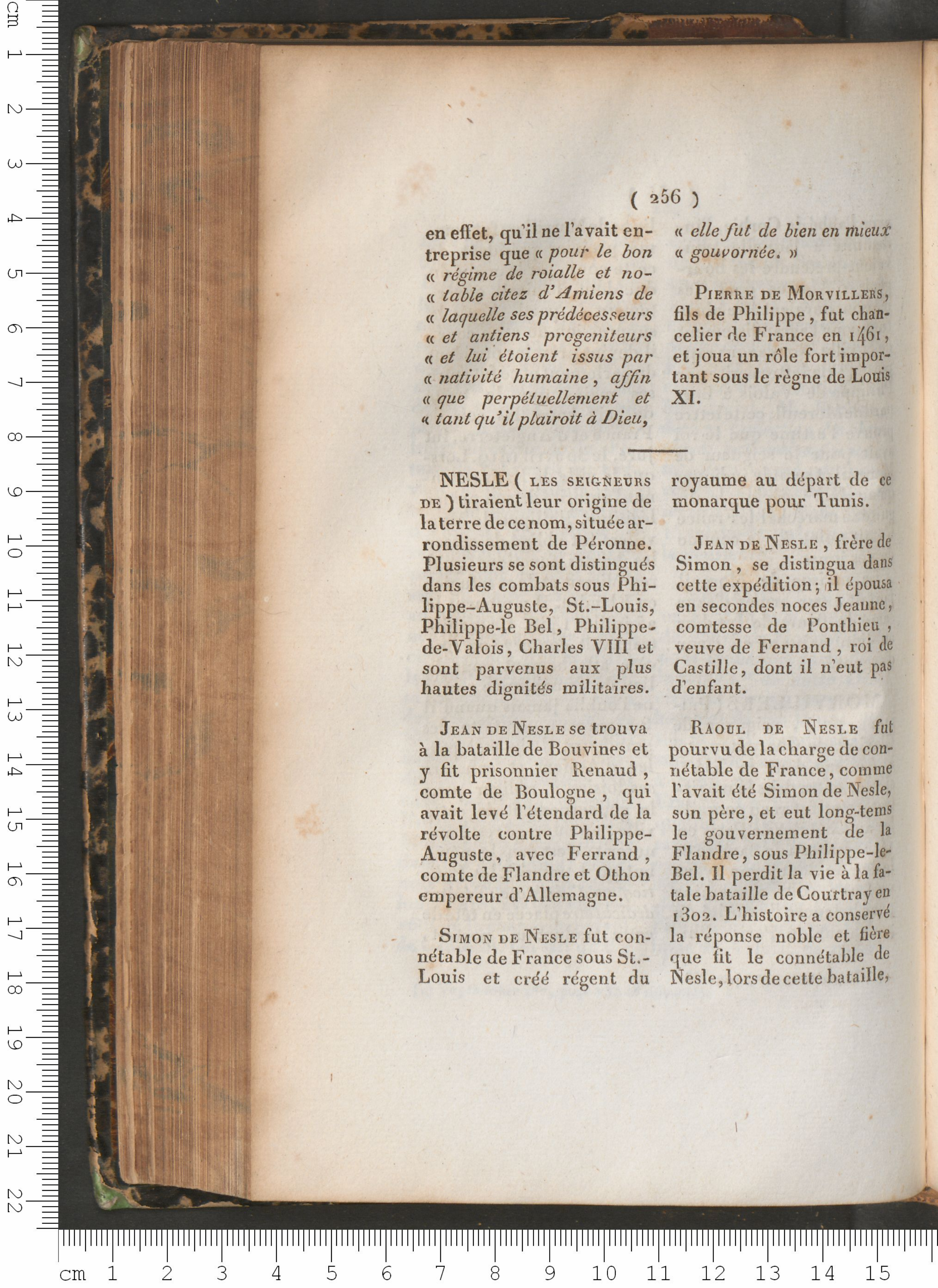
(1) Voyez tome 1[er], page 132 et suivantes.

avec l'abbé de Corbie, l'indemnité à laquelle pouvaient prétendre les bourgeois d'Amiens dont les maisons devaient être abattues pour l'agrandissement de la ville. Nous avons rapporté (1) la lettre écrite par Philippe de Valois à Bernard de Moreuil; cette lettre prouve l'estime que le roi avait pour le seigneur de Moreuil et semble indiquer qu'au XIV[e] siècle, la dignité de maréchal de France n'était point à vie comme de nos jours.

La maison de Moreuil portait pour armes d'azur semé de fleurs de lys d'or au lion naissant en cœur d'argent.

MORVILLERS (Philippe de), seigneur de Clari et de Charenton, né à Amiens dans le XIV[e]. siècle, entra dans la magistrature et fut reçu conseiller au Châtelet de Paris en 1411. Isabeau de Bavière et le duc de Bourgogne ayant créé une cour souveraine pour balancer l'autorité du parlement de Paris, Philippe de Morvillers fut nommé premier président de cette cour, par le crédit du duc dont il suivait ouvertement le parti. Après la suppression de cette cour, il devint premier président du parlement et ce fut entre ses mains que le traité de paix entre les rois de France et d'Angleterre, fut juré, le 30 avril 1419. Lorsque la ville de Paris reconnut l'autorité de son prince légitime, Philippe de Morvillers fut obligé de cesser les hautes fonctions qu'il remplissait et de se réfugier en Flandre. Il y mourut le 25 juillet 1438. Ce magistrat avait conservé un sincère attachement pour le lieu de sa naissance, et il ne l'oublia jamais quand il fut parvenu au faîte des grandeurs. Il aimait à parler d'Amiens et consacra ses loisirs à rédiger pour le gouvernement de cette ville, un ouvrage resté manuscrit; c'est dans le même but qu'il traduisit les *Politicques d'Aristote*; l'épître *dédicatoire* placée en tête de cette traduction, portait,

(1) Voyez tome 1er, page 53.



en effet, qu'il ne l'avait entreprise que « *pour le bon* « *régime de roialle et notable citez d'Amiens de* « *laquelle ses prédécesseurs* « *et antiens progeniteurs* « *et lui étoient issus par* « *nativité humaine, affin* « *que perpétuellement et* « *tant qu'il plairoit à Dieu,* « *elle fut de bien en mieux* « *gouvornée.* »

Pierre de Morvillers, fils de Philippe, fut chancelier de France en 1461, et joua un rôle fort important sous le règne de Louis XI.

NESLE (les seigneurs de) tiraient leur origine de la terre de ce nom, située arrondissement de Péronne. Plusieurs se sont distingués dans les combats sous Philippe-Auguste, St.-Louis, Philippe-le Bel, Philippe-de-Valois, Charles VIII et sont parvenus aux plus hautes dignités militaires.

Jean de Nesle se trouva à la bataille de Bouvines et y fit prisonnier Renaud, comte de Boulogne, qui avait levé l'étendard de la révolte contre Philippe-Auguste, avec Ferrand, comte de Flandre et Othon empereur d'Allemagne.

Simon de Nesle fut connétable de France sous St.-Louis et créé régent du royaume au départ de ce monarque pour Tunis.

Jean de Nesle, frère de Simon, se distingua dans cette expédition; il épousa en secondes noces Jeanne, comtesse de Ponthieu, veuve de Fernand, roi de Castille, dont il n'eut pas d'enfant.

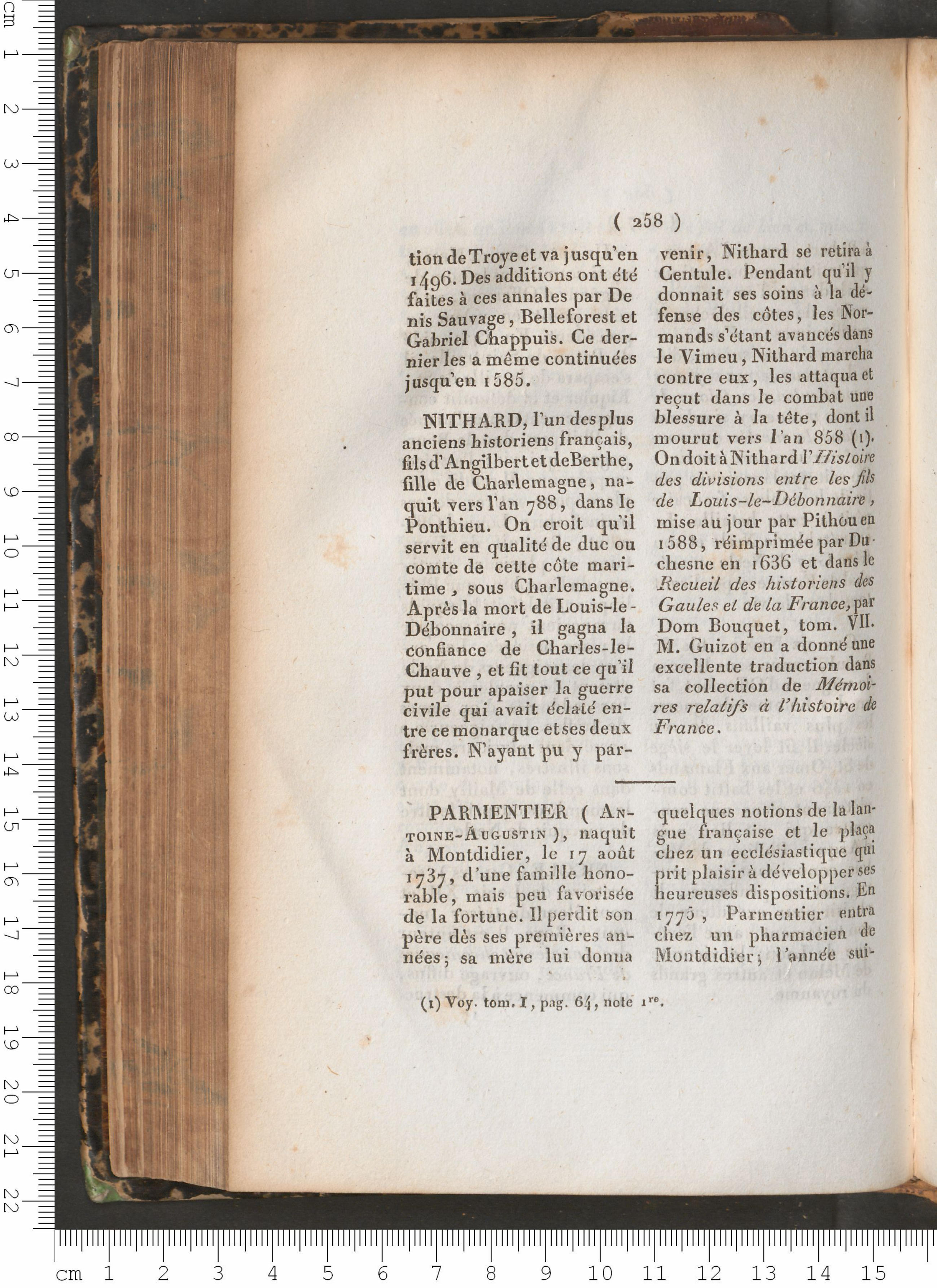
Raoul de Nesle fut pourvu de la charge de connétable de France, comme l'avait été Simon de Nesle, son père, et eut long-tems le gouvernement de la Flandre, sous Philippe-le-Bel. Il perdit la vie à la fatale bataille de Courtray en 1302. L'histoire a conservé la réponse noble et fière que fit le connétable de Nesle, lors de cette bataille,

à Robert, comte d'Artois, qui traitait ses observations sur le danger d'en venir aux mains, de conseils lâches et pusillanimes: « *Vous n'a-* « *vez qu'à me suivre*, dit- « il, *et vous verrez si je suis* « *mesticuleux ou felon: Je* « *vous mesneray si advant* « *dans la meslée que vous* « *n'en reviendrez jamais!* » On sait que la majeure partie de la noblesse française périt à cette bataille. Le connétable de Nesle et son frère Guy de Nesle, maréchal de France, y perdirent tous deux la vie.

Guy de Nesle, fils de Raoul, connu sous le nom de seigneur d'Offemont, fut un des hommes de guerre les plus vaillans de son siècle. Il fit lever le siège de St.-Omer aux Flamands en 1346 et les battit complètement dans une rencontre qui eut lieu près d'Arques. Philippe de Valois connaissant son courage et sa prudence, le choisit pour exécuteur de son testament, avec l'évêque de Laon, le vicomte de Melun et autres grands du royaume.

Un autre Guy de Nesle, aussi connu sous le nom de seigneur d'Offemont, ne le céda point en valeur au précédent. En 1421, aidé de Poton de Saintraille, il s'empara de la ville de St.-Riquier et la défendit courageusement contre l'armée de Philippe, duc de Bourgogne, qui vint l'assiéger en personne. Il rendit cette place pour retirer de ses mains Lahire, Louis d'Offemont, Renault de Fontaine et plusieurs partisans du Dauphin, que Philippe avait défaits lorsqu'ils s'avançaient pour secourir la place assiégée. Les armes des seigneurs de Nesle étaient de gueules à deux bars addorsés d'or semés de trêfles. La seigneurie a passé dans plusieurs maisons illustres, notamment dans celle de Mailly dont les membres ont pris le titre de marquis de Nesle.

NICOLE (Gilles), secrétaire de Louis XII et contrôleur du trésor, naquit à Roye. Il est auteur des *Annales ou chronicques de France*, ouvrage diffus, qui commence à la destruc-



tion de Troye et va jusqu'en 1496. Des additions ont été faites à ces annales par Denis Sauvage, Belleforest et Gabriel Chappuis. Ce dernier les a même continuées jusqu'en 1585.

NITHARD, l'un des plus anciens historiens français, fils d'Angilbert et de Berthe, fille de Charlemagne, naquit vers l'an 788, dans le Ponthieu. On croit qu'il servit en qualité de duc ou comte de cette côte maritime, sous Charlemagne. Après la mort de Louis-le-Débonnaire, il gagna la confiance de Charles-le-Chauve, et fit tout ce qu'il put pour apaiser la guerre civile qui avait éclaté entre ce monarque et ses deux frères. N'ayant pu y parvenir, Nithard se retira à Centule. Pendant qu'il y donnait ses soins à la défense des côtes, les Normands s'étant avancés dans le Vimeu, Nithard marcha contre eux, les attaqua et reçut dans le combat une blessure à la tête, dont il mourut vers l'an 858 (1). On doit à Nithard l'*Histoire des divisions entre les fils de Louis-le-Débonnaire*, mise au jour par Pithou en 1588, réimprimée par Duchesne en 1636 et dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, par Dom Bouquet, tom. VII. M. Guizot en a donné une excellente traduction dans sa collection de *Mémoires relatifs à l'histoire de France*.

PARMENTIER (ANTOINE-AUGUSTIN), naquit à Montdidier, le 17 août 1737, d'une famille honorable, mais peu favorisée de la fortune. Il perdit son père dès ses premières années; sa mère lui donna quelques notions de la langue française et le plaça chez un ecclésiastique qui prit plaisir à développer ses heureuses dispositions. En 1755, Parmentier entra chez un pharmacien de Montdidier; l'année sui-

(1) Voy. tom. I, pag. 64, note 1re.

vante il se rendit à Paris chez un de ses parens qui exerçait la même profession. Il avait près de vingt ans lorsqu'il obtint l'emploi de pharmacien à l'armée de Hanovre. Son aptitude et son zèle fixèrent l'attention de M. Bayen, pharmacien en chef, qui se déclara dès-lors son protecteur et devint son ami. Il lui procura un avancement rapide, et bientôt, à sa recommandation, il fut nommé pharmacien en second de l'armée. La paix de 1763 rendit Parmentier à sa patrie. En 1766, il obtint, à la suite d'un concours, la place de pharmacien vacante à l'Hôtel des Invalides. Cinq ans après, une disette ayant engagé l'académie de Besançon à proposer un prix pour le meilleur mémoire sur les *substances alimentaires qui peuvent atténuer ce genre de calamité*, Parmentier indiqua comme telle la *pomme de terre* et remporta le prix. On ignorait alors les ressources inappréciables que cette plante offre aux besoins du peuple, et c'est à Parmentier qu'on doit l'état de prospérité où se trouve sa culture en France. En 1776, Parmentier fut nommé membre de l'Académie des Sciences; il devint ensuite président du conseil de salubrité du département de la Seine, officier de la légion d'honneur, etc. Il est auteur de nombreux ouvrages qui se rapportent principalement à la chimie, à l'agriculture et à l'économie rurale et domestique; voici les titres des plus curieux :

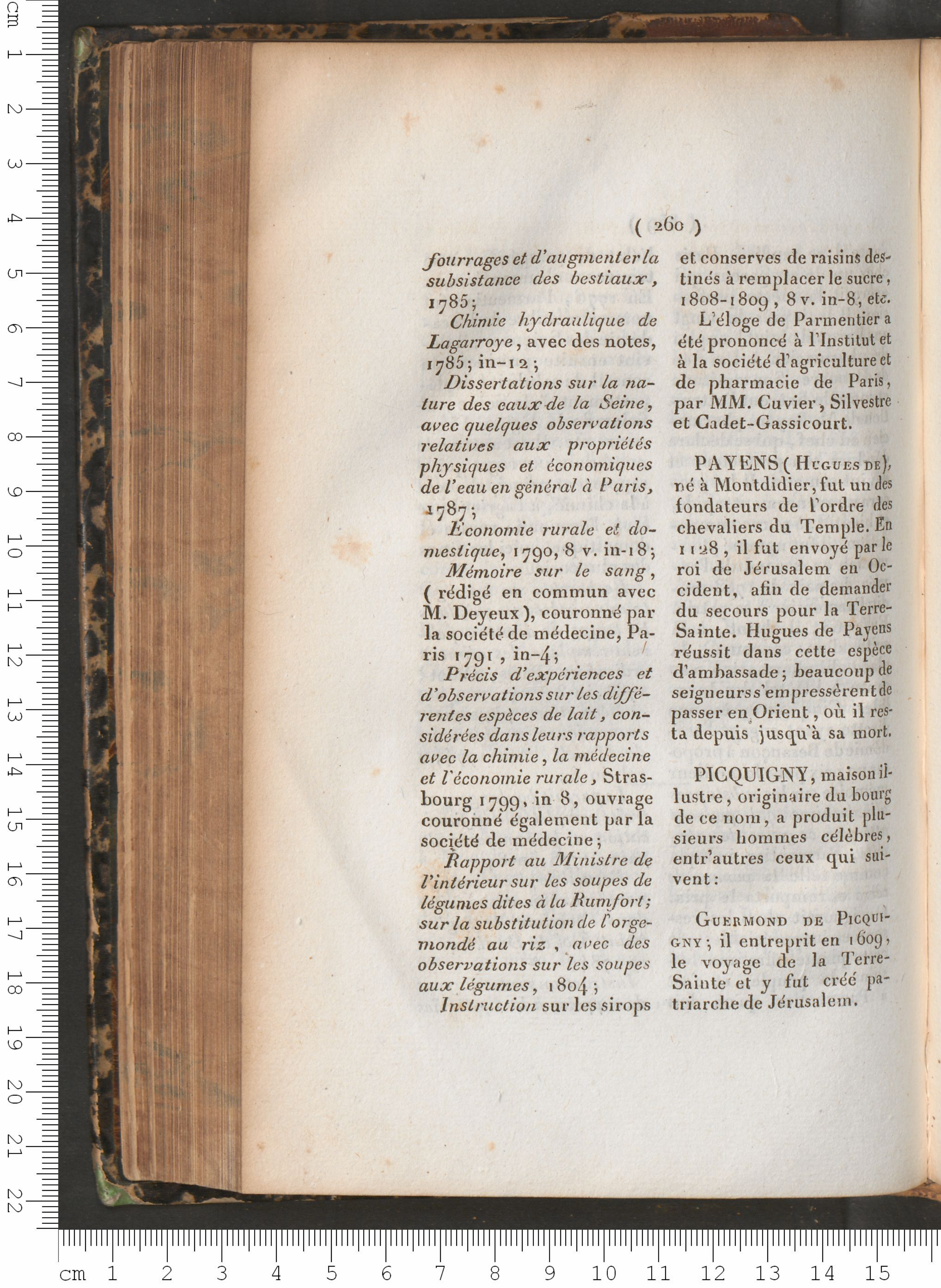
Recherches sur les végétaux nourrissants qui, dans les temps de disette, peuvent remplacer les alimens ordinaires, Paris, Didot, 1768, in-8;

Récréations physiques, économiques et chimiques de Madel, Paris 1774, 2 vol. in-8;

Le parfait boulanger, ou traité complet sur la fabrication et le commerce du pain, 1778, in-8;

Recueil de pièces concernant les exhumations faites dans l'enceinte de l'église Saint-Eloi de Dunkerque, en 1784;

Instruction sur les moyens de suppléer à la disette des



fourrages et d'augmenter la subsistance des bestiaux, 1785;

Chimie hydraulique de Lagarroye, avec des notes, 1785; in-12;

Dissertations sur la nature des eaux de la Seine, avec quelques observations relatives aux propriétés physiques et économiques de l'eau en général à Paris, 1787;

Économie rurale et domestique, 1790, 8 v. in-18;

Mémoire sur le sang, (rédigé en commun avec M. Deyeux), couronné par la société de médecine, Paris 1791, in-4;

Précis d'expériences et d'observations sur les différentes espèces de lait, considérées dans leurs rapports avec la chimie, la médecine et l'économie rurale, Strasbourg 1799, in 8, ouvrage couronné également par la société de médecine;

Rapport au Ministre de l'intérieur sur les soupes de légumes dites à la Rumfort; sur la substitution de l'orge-mondé au riz, avec des observations sur les soupes aux légumes, 1804;

Instruction sur les sirops et conserves de raisins destinés à remplacer le sucre, 1808-1809, 8 v. in-8, etc.

L'éloge de Parmentier a été prononcé à l'Institut et à la société d'agriculture et de pharmacie de Paris, par MM. Cuvier, Silvestre et Cadet-Gassicourt.

PAYENS (Hugues de), né à Montdidier, fut un des fondateurs de l'ordre des chevaliers du Temple. En 1128, il fut envoyé par le roi de Jérusalem en Occident, afin de demander du secours pour la Terre-Sainte. Hugues de Payens réussit dans cette espèce d'ambassade; beaucoup de seigneurs s'empressèrent de passer en Orient, où il resta depuis jusqu'à sa mort.

PICQUIGNY, maison illustre, originaire du bourg de ce nom, a produit plusieurs hommes célèbres, entr'autres ceux qui suivent:

Guermond de Picquigny; il entreprit en 1609, le voyage de la Terre-Sainte et y fut créé patriarche de Jérusalem.

Un autre Guermond de Picquigny, neveu du précédent, se signala pendant les troubles qui précédèrent l'établissement de la commune d'Amiens; il attira dans une embuscade le fameux Thomas de Marle qui ravageait les environs d'Amiens, l'attaqua corps-à-corps, le perça de plusieurs coups de lance et le força de s'éloigner du théâtre de la guerre, pour se faire guérir de ses blessures. Guermond fit ensuite prisonnier Adam, châtelain d'Amiens, qui soutenait le parti d'Enguerrand de Boves, contre les bourgeois et l'enferma dans son château de Picquigny; mais quelque temps après, il fut obligé de le remettre en liberté, le comte de Ponthieu l'ayant fait lui-même prisonnier.

Guillaume de Picquigny accompagna St.-Louis dans son voyage de la Terre-Sainte, et commanda en Palestine une partie des troupes de ce monarque.

Gérard de Picquigny, vidame d'Amiens, se constitua pleige envers Louis IX, pour Simon de Dammartin, comte de Ponthieu et Mahault, comtesse de Boulogne, afin de leur faire rendre une partie des biens que la révolte de Simon et celle de Renault, comte de Boulogne, contre Philippe-Auguste, avaient fait confisquer.

Matthieu de Picquigny était fort renommé pour sa prudence et ses talens; Philippe-le-Bel l'envoya, en qualité de sénéchal, à Toulouse, afin de remédier aux abus qui existaient alors dans l'administration de la justice.

Son fils, Ferry de Picquigny, est cité comme l'un des plus grands seigneurs de France par Belleforest; Louis-le-Hutin faisait grand cas de sa personne et chercha à se l'attacher intimement.

Un autre Ferry de Picquigny, qui vivait en 1338, fut, cette année-là, envoyé comme ambassadeur, par Philippe-de-Valois, vers le roi d'Angleterre, Edouard IV, avec l'évêque de Thé-

rouanne, pour la paix universelle projetée dans toute la chrétienté. En 1340, il se trouva avec trente-six écuyers, à la bataille gagnée près de St.-Omer, contre Robert d'Artois et ses partisans, qui avaient levé l'étendard de la révolte.

Jean de Picquigny, gouverneur d'Artois, pour Philippe-de-Valois, fut chargé de la garde du *gué de Blanquetaque* (1) contre les troupes anglaises; il défendit ce passage avec un tel courage, que les Anglais n'eussent jamais franchi la Somme, sans la retraite précipitée des soldats de Godemar de Fay, son compagnon d'armes. Jean de Picquigny ternit un peu sa réputation, en suivant le parti de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, contre le Dauphin, son prince légitime: une foule de dévastations signala, comme on sait, ce temps d'anarchie et de trouble et couvrit la France entière de deuil. Jean de Picquigny étant mort sans enfans, le vidamé et la baronie de Picquigny échurent à la maison d'Ailly. (Voyez ce nom). La famille de Picquigny portait fascé d'or et d'azur à la bordure de gueules, couronne de baron.

POIX (les Sires de), étaient connus dès le XI[e]. siècle.

Gauthier Tirel, seigneur de Poix, vécut à la cour de Guillaume II, duc de Normandie, roi d'Angleterre, et tua ce monarque, par accident, un jour qu'ils chassaient ensemble dans une forêt.

Hugues Tirel accompagna Louis-le-Jeune à la conquête de la Terre-Sainte et s'y distingua dans plusieurs sièges et batailles.

Jean Tirel, seigneur de Poix et de Mareuil, combattit vaillamment à la journée d'Azincourt et y fut fait prisonnier. A son retour de captivité, il suivit le parti du duc de Bourgogne; il alla

(1) Voy. tom. I, pag. 36.

avec lui à Tours pour conférer avec Isabeau de Bavière, sur les moyens qu'ils croyaient propres à sauver l'état, mais qui l'auraient infailliblement perdu sans la prudence, la fermeté et le courage du fils de cette mégère, depuis Charles VII.

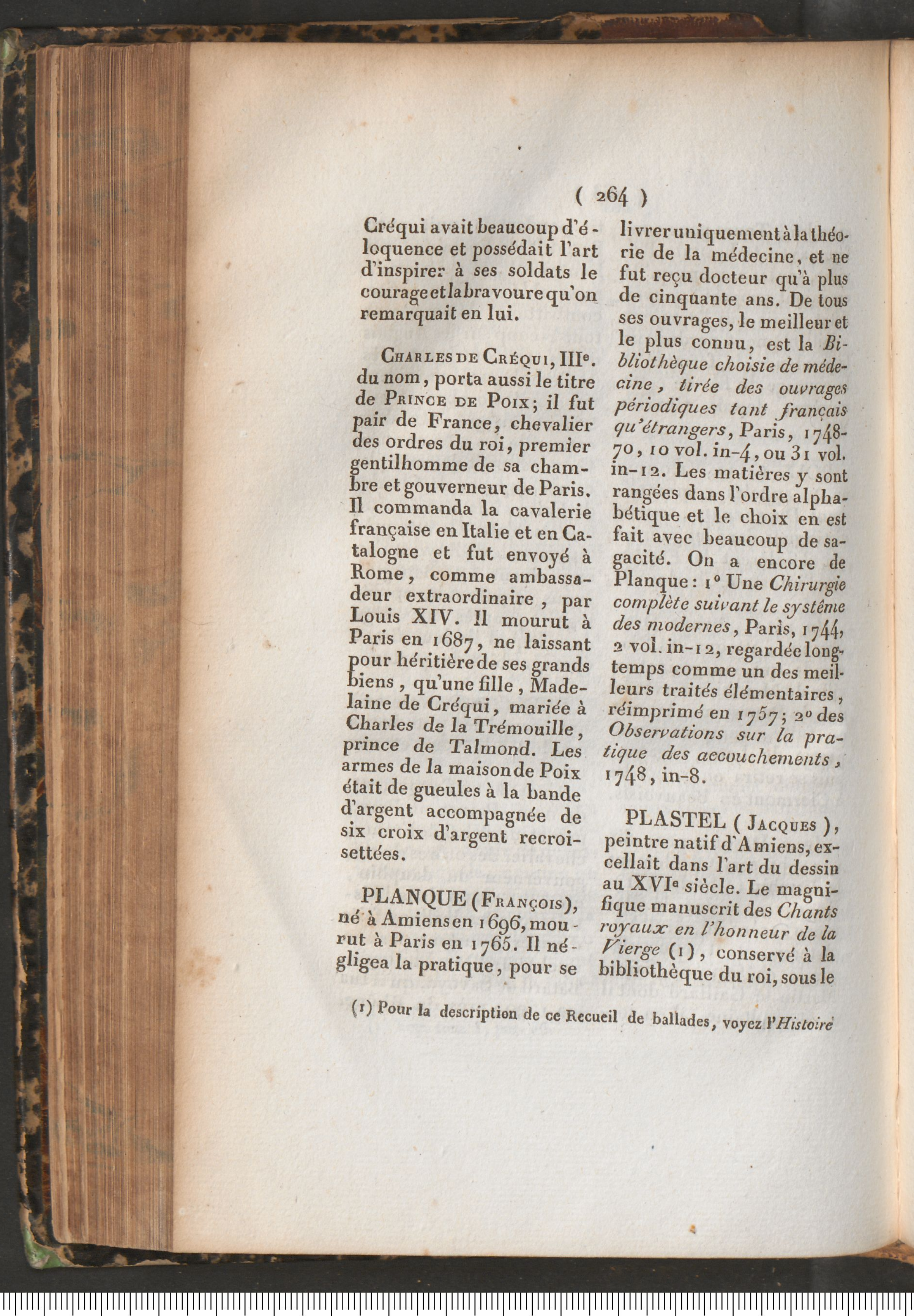
POIX (LES VICOMTES DE), appelés communément DESQUENNES, se sont distingués dans les guerres qui désolèrent la France sous l'infortuné Charles VI.

En 1411, PIERRE DESQUENNES, attaqua les Flamands qui assiégeaient la ville de Montdidier avec le duc de Bourgogne, les mit en fuite, s'empara d'une partie de leurs bagages, puis se retira en bon ordre à Clermont en Beauvoisis.

JEAN DESQUENNES, dit CARADOS, servit fidèlement le dauphin (Charles VII). En 1419, le duc de Clarence, frère du roi d'Angleterre, étant venu assiéger le château de Saint-Martin-le-Gaillard dont il était capitaine, il en sortit pendant la nuit avec Renault de Fontaines son lieutenant, et après avoir rassemblé environ 1600 combattans, ils tombèrent tout-à-coup sur les Anglais qu'ils rencontrèrent près de Compiègne, en tuèrent un grand nombre et entrèrent malgré eux dans cette ville. La même année, Carados sortit de cette place accompagné de Charles de Falvy, à la tête de cinq cents soldats. Ils attaquèrent la ville de Roye et s'en emparèrent. Les Bourguignons ne purent les en déloger qu'après un siège dans lequel ils leur firent éprouver bien des pertes.

POIX (LES PRINCES DE) ont occupé les plus hauts emplois à la cour et aux armées.

CHARLES DE CRÉQUI, 1er. du nom, PRINCE DE POIX, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur du dauphin, etc., est connu dans l'histoire par ses brillans faits d'armes et surtout par son duel contre Dom Philippin, bâtard de Savoye, qu'il tua en 1599, près du Rhône.



Créqui avait beaucoup d'éloquence et possédait l'art d'inspirer à ses soldats le courage et la bravoure qu'on remarquait en lui.

Charles de Créqui, IIIe. du nom, porta aussi le titre de Prince de Poix; il fut pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre et gouverneur de Paris. Il commanda la cavalerie française en Italie et en Catalogne et fut envoyé à Rome, comme ambassadeur extraordinaire, par Louis XIV. Il mourut à Paris en 1687, ne laissant pour héritière de ses grands biens, qu'une fille, Madelaine de Créqui, mariée à Charles de la Trémouille, prince de Talmond. Les armes de la maison de Poix était de gueules à la bande d'argent accompagnée de six croix d'argent recroisettées.

PLANQUE (François), né à Amiens en 1696, mourut à Paris en 1765. Il négligea la pratique, pour se livrer uniquement à la théorie de la médecine, et ne fut reçu docteur qu'à plus de cinquante ans. De tous ses ouvrages, le meilleur et le plus connu, est la *Bibliothèque choisie de médecine, tirée des ouvrages périodiques tant français qu'étrangers*, Paris, 1748-70, 10 vol. in-4, ou 31 vol. in-12. Les matières y sont rangées dans l'ordre alphabétique et le choix en est fait avec beaucoup de sagacité. On a encore de Planque : 1° Une *Chirurgie complète suivant le système des modernes*, Paris, 1744, 2 vol. in-12, regardée longtemps comme un des meilleurs traités élémentaires, réimprimé en 1757; 2° des *Observations sur la pratique des accouchements*, 1748, in-8.

PLASTEL (Jacques), peintre natif d'Amiens, excellait dans l'art du dessin au XVIe siècle. Le magnifique manuscrit des *Chants royaux en l'honneur de la Vierge* (1), conservé à la bibliothèque du roi, sous le

(1) Pour la description de ce Recueil de ballades, voyez l'*Histoire*

n° 6811, prouve combien il était habile. Les quarante-sept miniatures qu'il renferme sont d'une composition bien entendue, d'un grand effet et offrent de fort belles études de vierges. La première est ornée des armes d'Amiens (de gueule diapré, au chef de France, soutenu par deux licornes blanches). On y voit aussi Louise de Savoie, mère de François Ier, vêtue d'une longue robe de velours noir, assise sur une espèce de trône dont le faîte est chargé de l'écu de France parti de Savoie; autour de la princesse sont les demoiselles de sa maison et plus bas deux échevins d'Amiens (Adrien de Monsures et Pierre Louvel), dont l'un à genoux, lui présente ce volume.

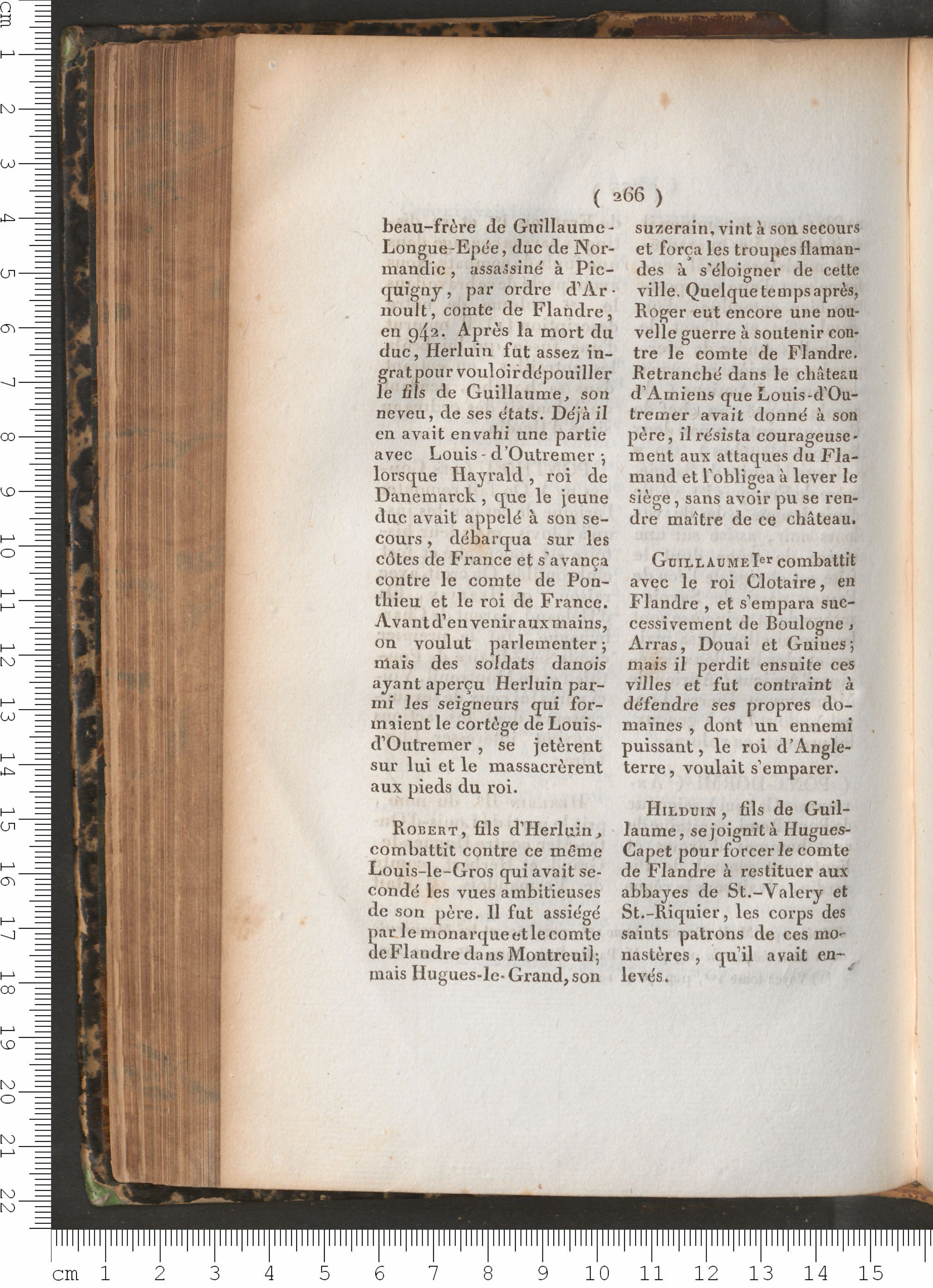
PONT-DORMI (Antoine de Créqui), seigneur de Pont-Remi, capitaine de cent hommes d'armes et lieutenant général de Picardie, vivait sous le règne de Francois Ier et se distingua par son courage dans une foule de combats. Nous avons parlé de ce brave dans le 1er volume de notre description (1). Il mourut d'une fusée qui lui brûla les entrailles, en entrant dans sa bouche, pendant qu'il donnait des ordres au siége d'Hesdin.

PONTHIEU (les Comtes de). On fait remonter l'origine de ces comtes jusqu'à Clovis, mais leur histoire est apocryphe et fort embrouillée. On croit, avec raison, qu'Herluin, fils d'Helgaud, parent de Charlemagne, fut le premier comte héréditaire de Ponthieu et de Montreuil. Voici après lui ceux de ses successeurs dont les actions peuvent intéresser l'histoire :

Herluin IIe. du nom, prit le parti de Louis-d'Outre-Mer contre Hugues-le-Grand et Herbert, comte de Vermandois. Il était

d'Amiens par M. H. Dusével, tome 1er, page 552, et les *Manuscrits de la bibliothèque du roi*, par M. Paulin-Paris, tome 1er, page 297.

(1) Voyez tome 1er, pag. 76 et 101.



beau-frère de Guillaume-Longue-Epée, duc de Normandie, assassiné à Picquigny, par ordre d'Arnoult, comte de Flandre, en 942. Après la mort du duc, Herluin fut assez ingrat pour vouloir dépouiller le *fils* de Guillaume, son neveu, de ses états. Déjà il en avait envahi une partie avec Louis-d'Outremer; lorsque Hayrald, roi de Danemarck, que le jeune duc avait appelé à son secours, débarqua sur les côtes de France et s'avança contre le comte de Ponthieu et le roi de France. Avant d'en venir aux mains, on voulut parlementer; mais des soldats danois ayant aperçu Herluin parmi les seigneurs qui formaient le cortège de Louis-d'Outremer, se jetèrent sur lui et le massacrèrent aux pieds du roi.

Robert, fils d'Herluin, combattit contre ce même Louis-le-Gros qui avait secondé les vues ambitieuses de son père. Il fut assiégé par le monarque et le comte de Flandre dans Montreuil; mais Hugues-le-Grand, son suzerain, vint à son secours et força les troupes flamandes à s'éloigner de cette ville. Quelque temps après, Roger eut encore une nouvelle guerre à soutenir contre le comte de Flandre. Retranché dans le château d'Amiens que Louis-d'Outremer avait donné à son père, il résista courageusement aux attaques du Flamand et l'obligea à lever le siège, sans avoir pu se rendre maître de ce château.

Guillaume Ier combattit avec le roi Clotaire, en Flandre, et s'empara successivement de Boulogne, Arras, Douai et Guines; mais il perdit ensuite ces villes et fut contraint à défendre ses propres domaines, dont un ennemi puissant, le roi d'Angleterre, voulait s'emparer.

Hilduin, fils de Guillaume, se joignit à Hugues-Capet pour forcer le comte de Flandre à restituer aux abbayes de St.-Valery et St.-Riquier, les corps des saints patrons de ces monastères, qu'il avait enlevés.

Hugues Ier, successeur d'Hilduin, fut un des seigneurs les plus dévoués à la cause de Hugues-Capet. Il soutint, les armes à la main, ses prétentions à la couronne de France, contre ceux qui ne voulaient pas le reconnaître comme roi, et reçut pour prix de ses services la main de Giselle, troisième fille du monarque.

Enguerrand se distingua dans presque toutes les guerres de son temps. Il vainquit Beaudouin, comte de Boulogne, s'empara de ses domaines et les rendit à son fils, après avoir épousé sa veuve. Robert-le-Libéral, duc de Normandie, ayant attaqué Enguerrand, celui-ci surprit ses troupes près de Gamaches, les mit en fuite et les tailla en pièces.

Gui Ier, comte de Ponthieu, se ligua, en 1054, avec le roi de France et quelques seigneurs puissans, pour envahir la Normandie; mais Guillaume-le-Conquérant, était un guerrier qu'il n'était pas facile de dépouiller. Ayant rencontré les troupes du comte de Ponthieu, non loin de Mortemer-sur-l'Aulne, il les défit et fit prisonnier Gui de Ponthieu. Il ne lui rendit la liberté qu'en l'obligeant à lui prêter hommage et à combattre sous ses ordres avec cent chevaliers, chaque fois qu'il en serait requis. Peu de temps après, ce même Gui arrêta Harold, comte de Kent, dont la barque était venu échouer à la pointe du Hourdel, et l'enferma à St.-Valery dans la tour qui a depuis porté son nom (1). Gui rendit de grands services à Guillaume lors de son expédition pour la conquête de l'Angleterre. Il pourvut sa flotte de vivres, passa avec lui la mer et combattit sous ses drapeaux à la journée d'Hastings, qui lui assura le trône d'Angleterre. De retour en France, Gui fit la guerre en Flandre avec Philippe Ier, roi de France, et fut chargé de l'odieuse mission de tenir captive la reine Berthe, que Philippe avait

(1) Voyez tome 1er, page 41.

répudiée, dans une tour à Montreuil, où elle mourut. En l'an 1100, le jour de la Pentecôte, Gui arma chevalier à Abbeville, l'héritier de la couronne, le célèbre Louis-le-Gros. Il mourut l'année suivante. Sa fille épousa Robert de Talvas, l'homme le plus scélérat de son siècle et dont nous ne parlerons pas ici quoique, par son mariage avec Agnès, il soit devenu comte de Ponthieu.

Gui, IIe du nom, se rendit célèbre dans la guerre de la Terre-Sainte. Il partit avec Louis-le-Jeune et mourut à Ephèse, où il fut enseveli avec honneur.

Jean, son fils, qui l'avait accompagné en Palestine, revint en France avec Louis-le-Jeune et eut à lutter contre le comte de Boulogne, Bernard de St.-Valery, le roi d'Angleterre et le duc de Normandie, dont il dévasta les villes et ruina les châteaux. En 1190, Jean partit de nouveau pour la croisade et périt au siège de St.-Jean-d'Acre, avec un grand nombre de ses vassaux. Il avait octroyé, en 1184, la charte de commune qui reconnut les droits et privilèges des bourgeois d'Abbeville. Cette charte existe encore dans les archives de cette cité (1).

Guillaume III, fils de Jean, épousa Alix de France, sœur de Philippe-Auguste et se signala dans toutes les guerres que ce monarque soutint contre Richard, roi d'Angleterre. Il fit aussi partie de la croisade contre les Albigeois et commanda l'aîle gauche de l'armée française à la bataille de Bouvines; il montra un courage héroïque pendant cette bataille, renversa les troupes de Renaud, comte de Boulogne et présenta à Philippe-Auguste à la fin de cette glorieuse journée, plusieurs bannières qu'il avait enlevées aux ennemis. Guillaume joignait à la valeur, des qualités qu'on ne saurait trop louer: il aimait la justice et fit tout ce qu'il

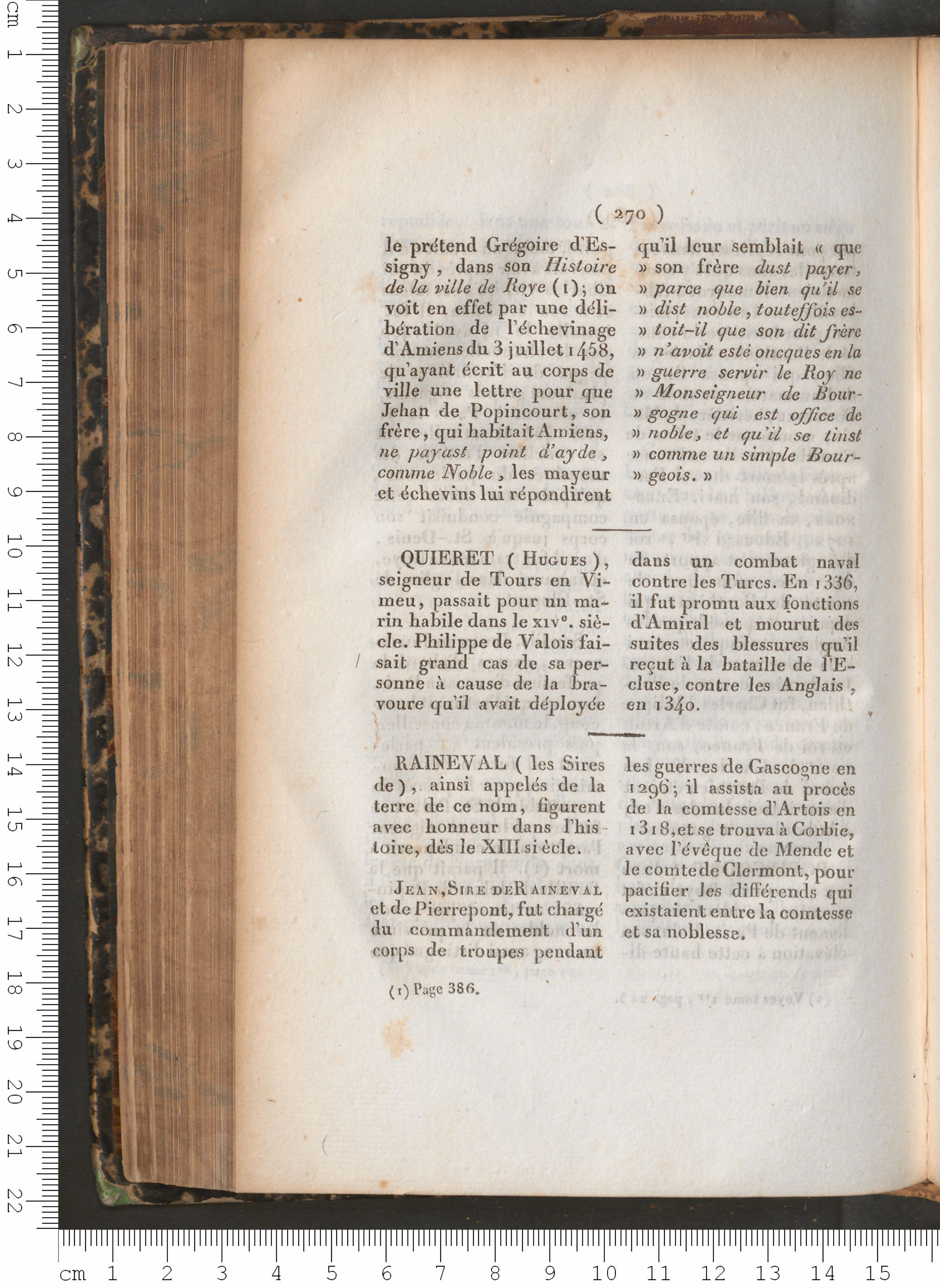
(1) Voyez tome 1er, page 12.

put pour réprimer dans ses terres, les abus qui s'y commettaient. Il mourut à Abbeville vers l'an 1121, laissant pour héritière du comté de Ponthieu, Marie, sa fille, qui épousa Simon de Dammartin. JEANNE DE PONTHIEU, héritière de Marie, monta sur le trône de Castille et revint en France après la mort du roi Ferdinand, son mari. ELÉONORE, sa fille, épousa en 1272, Edouard Ier, roi d'Angleterre et apporta en dot, à ce monarque, le comté de Ponthieu, qui depuis a été possédé par les Anglais, confisqué et réuni à la couronne de France. Le dernier comte de Ponthieu, fut Charles Philippe de France, comte d'Artois et roi de France, sous le nom de Charles X. Les armes de Ponthieu étaient d'azur à trois bandes d'or, à la bordure de gueules.

POPINCOURT (JEAN DE, naquit à Roye et fut premier président au parlement de Paris. Il dut son élévation à cette haute dignité, moins au crédit qu'il pouvait avoir auprès du roi Charles VII, qu'à ses talens et à son érudition. Il fut installé le 14 avril 1400 par le chancelier accompagné de l'amiral et de plusieurs grands seigneurs, et mourut à Paris le 21 mai 1403. Il sut tellement se concilier l'estime des membres du parlement, qu'après son décès cette compagnie conduisit son corps jusqu'à St.-Denis, d'où il fut transféré à Roye, et inhumé dans l'église de St.-Florent.

Son fils, JEHAN DE POPINCOURT, exerça d'abord la profession d'avocat à Paris. Louis XI qui l'estimait beaucoup, le nomma conseiller, puis président au parlement. Il fut un des commissaires pour le procès du connétable de St.-Pol, et ce fut lui qui lut à ce seigneur l'arrêt qui le condamnait à mort (1). Il paraît que la famille de Jehan de Popincourt ne tenait pas parmi les nobles de la province un rang aussi distingué que

(1) Voyez tome 1er, pag. 223.



le prétend Grégoire d'Essigny, dans son *Histoire de la ville de Roye* (1); on voit en effet par une délibération de l'échevinage d'Amiens du 3 juillet 1458, qu'ayant écrit au corps de ville une lettre pour que Jehan de Popincourt, son frère, qui habitait Amiens, *ne payast point d'ayde, comme Noble*, les mayeur et échevins lui répondirent qu'il leur semblait « que » son frère *dust payer,* » *parce que bien qu'il se* » *dist noble, touteffois es-* » *toit-il que son dit frère* » *n'avoit esté oncques en la* » *guerre servir le Roy ne* » *Monseigneur de Bour-* » *gogne qui est office de* » *noble, et qu'il se tinst* » *comme un simple Bour-* » *geois.* »

QUIERET (Hugues), seigneur de Tours en Vimeu, passait pour un marin habile dans le XIVe. siècle. Philippe de Valois faisait grand cas de sa personne à cause de la bravoure qu'il avait déployée dans un combat naval contre les Turcs. En 1336, il fut promu aux fonctions d'Amiral et mourut des suites des blessures qu'il reçut à la bataille de l'Ecluse, contre les Anglais, en 1340.

RAINEVAL (les Sires de), ainsi appelés de la terre de ce nom, figurent avec honneur dans l'histoire, dès le XIII siècle.

JEAN, SIRE DE RAINEVAL et de Pierrepont, fut chargé du commandement d'un corps de troupes pendant les guerres de Gascogne en 1296; il assista au procès de la comtesse d'Artois en 1318, et se trouva à Corbie, avec l'évêque de Mende et le comte de Clermont, pour pacifier les différends qui existaient entre la comtesse et sa noblesse.

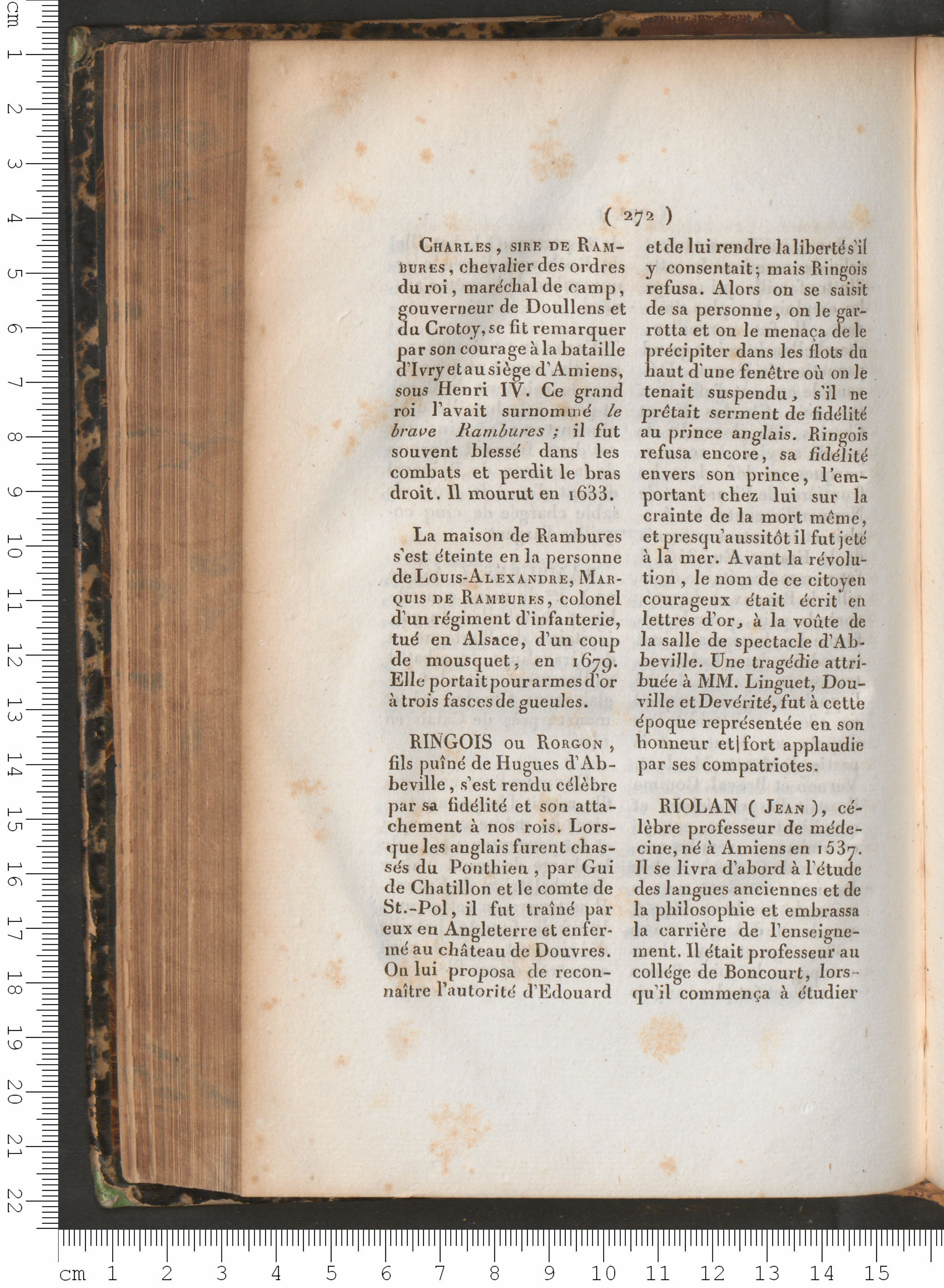
(1) Page 386.

Raoul de Raineval est celui des membres de cette illustre famille qui occupa les emplois les plus éminens. Il fut conseiller, chambellan du roi et grand pannetier de France. Dévoué de cœur et d'affection aux rois Charles V et Charles VI, il rendit de grands services à ces monarques en défendant les frontières de Picardie et de Normandie contre les Anglais et les autres ennemis de la France. En 1356, il fut nommé capitaine de la ville de Bayeux et député, après la paix, pour la réforme des abus qui s'étaient introduits dans l'administration du royaume. Le roi l'appela au grand conseil en 1363 et l'établit l'an d'après son lieutenant ès parties de Mantes, Meulant, Vernon et Breval. Comme il avait l'esprit éclairé et conciliant, il fut envoyé en ambassade vers les cardinaux de Cantorberi et de Beauvais en 1372, vers la reine de Sicile en 1379 et vers le roi d'Angleterre en 1381, 1391 et 1392. Il accompagna le roi à Rouen en 1382 et fut placé auprès de sa personne à la bataille de Rosbecque livrée le 27 novembre de la même année.

Valeran de Raineval, son fils, servit en Flandre sous le seigneur de Couci et périt à la bataille d'Azincourt en 1415, ainsi que ses deux frères. Les armes de la maison de Raineval étaient d'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent.

RAMBURES (André de), Ier du nom, conseiller et chambellan du roi, capitaine de Boulogne et de Gravelines, combattit vaillamment contre les Anglais sous Charles VI et mourut près de Calais en 1405.

David de Rambures, son fils, rendit d'importans services au même monarque et fut pourvu en 1444, de la charge de grand maître des arbalètriers de France. Il se trouva en cette qualité à la funeste bataille d'Azincourt, où il périt avec trois de ses fils.



Charles, sire de Rambures, chevalier des ordres du roi, maréchal de camp, gouverneur de Doullens et du Crotoy, se fit remarquer par son courage à la bataille d'Ivry et au siège d'Amiens, sous Henri IV. Ce grand roi l'avait surnommé *le brave Rambures ;* il fut souvent blessé dans les combats et perdit le bras droit. Il mourut en 1633.

La maison de Rambures s'est éteinte en la personne de Louis-Alexandre, Marquis de Rambures, colonel d'un régiment d'infanterie, tué en Alsace, d'un coup de mousquet, en 1679. Elle portait pour armes d'or à trois fasces de gueules.

RINGOIS ou Rorgon, fils puîné de Hugues d'Abbeville, s'est rendu célèbre par sa fidélité et son attachement à nos rois. Lorsque les anglais furent chassés du Ponthieu, par Gui de Chatillon et le comte de St.-Pol, il fut traîné par eux en Angleterre et enfermé au château de Douvres. On lui proposa de reconnaître l'autorité d'Edouard et de lui rendre la liberté s'il y consentait; mais Ringois refusa. Alors on se saisit de sa personne, on le garrotta et on le menaça de le précipiter dans les flots du haut d'une fenêtre où on le tenait suspendu, s'il ne prêtait serment de fidélité au prince anglais. Ringois refusa encore, sa fidélité envers son prince, l'emportant chez lui sur la crainte de la mort même, et presqu'aussitôt il fut jeté à la mer. Avant la révolution, le nom de ce citoyen courageux était écrit en lettres d'or, à la voûte de la salle de spectacle d'Abbeville. Une tragédie attribuée à MM. Linguet, Douville et Devérité, fut à cette époque représentée en son honneur et fort applaudie par ses compatriotes.

RIOLAN (Jean), célèbre professeur de médecine, né à Amiens en 1537. Il se livra d'abord à l'étude des langues anciennes et de la philosophie et embrassa la carrière de l'enseignement. Il était professeur au collége de Boncourt, lorsqu'il commença à étudier

la médecine. Cet habile médecin défendit avec chaleur la doctrine d'Hippocrate dont il était zélé partisan, contre les attaques des chimistes de son siècle. Ses ouvrages devinrent classiques et servirent longtemps de règle dans les écoles. Riolan avait une facilité admirable pour parler et pour écrire. On lui doit les livres suivans :

Disputationes duæ, una de origine; altera de incremento et decremento philosophiæ, habitæ Burdigalæ in scholâ aqui tancâ, quibus accessit comparatio dialecticæ et logicæ, ex stoïcorum Platonicorum et peripateticorum placetis, Paris, 1565, in-4;

Ad Dialecticam Petri Rami una ex Prælectionibus, Riolano docente raptim excerpta, Paris, 1568;

Ad Fernelii Librum de clementis commentarius;

— De spiritu et calido innato;

— De facultatibus animæ;

— De functionibus et humoribus;

— De procreatione hominis;

Ad Libros de abditis rerum causis, Paris, 1602, in-8;

De Primis rerum naturalium principiis, Libri, Paris, Adrien Périer, 1602, in-8;

De animâ mundi Disputatio philosophica, Paris, 1570, id. 1602, in-8;

— De fato;

— De libero arbitro;

— Disputatio metaphysica an Deus et natura unum sint?

De utraque Dei providentiâ, ordinariâ seu generali, quæ natura, altera extraordinaria, seu particulari fortuna dicitur, Paris, 1568, in-4;

— De Idæis et universis;

— An Deus sit primus motor, Paris, 1571, in-4;

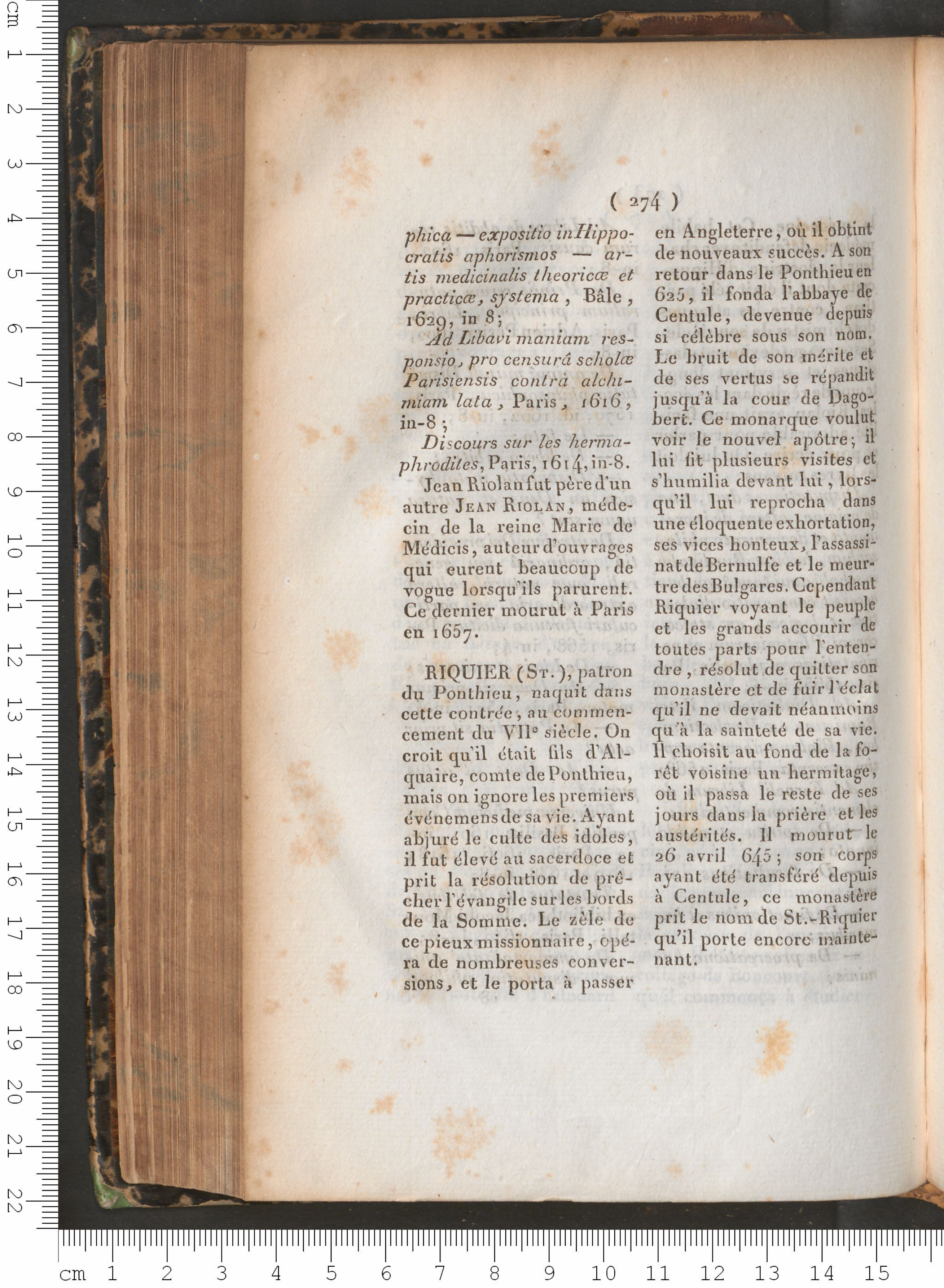
— An Potentia sit prior actu?

— An Deus sit actus purus?

Universæ medicinæ Compendia, Basiliæ, 1601, in-12, Paris, 1606, 1618, 1619 et 1638, in-8;

Tractatus de febribus, ex bibliotheca Jacobi Montelli, Paris, 1640, in-8;

De immortalitate animæ, disputatio philoso-



phica — expositio in Hippocratis aphorismos — artis medicinalis theoricæ et practicæ, systema, Bâle, 1629, in 8;

Ad Libavi maniam responsio, pro censurâ scholæ Parisiensis contrà alchimiam lata, Paris, 1616, in-8;

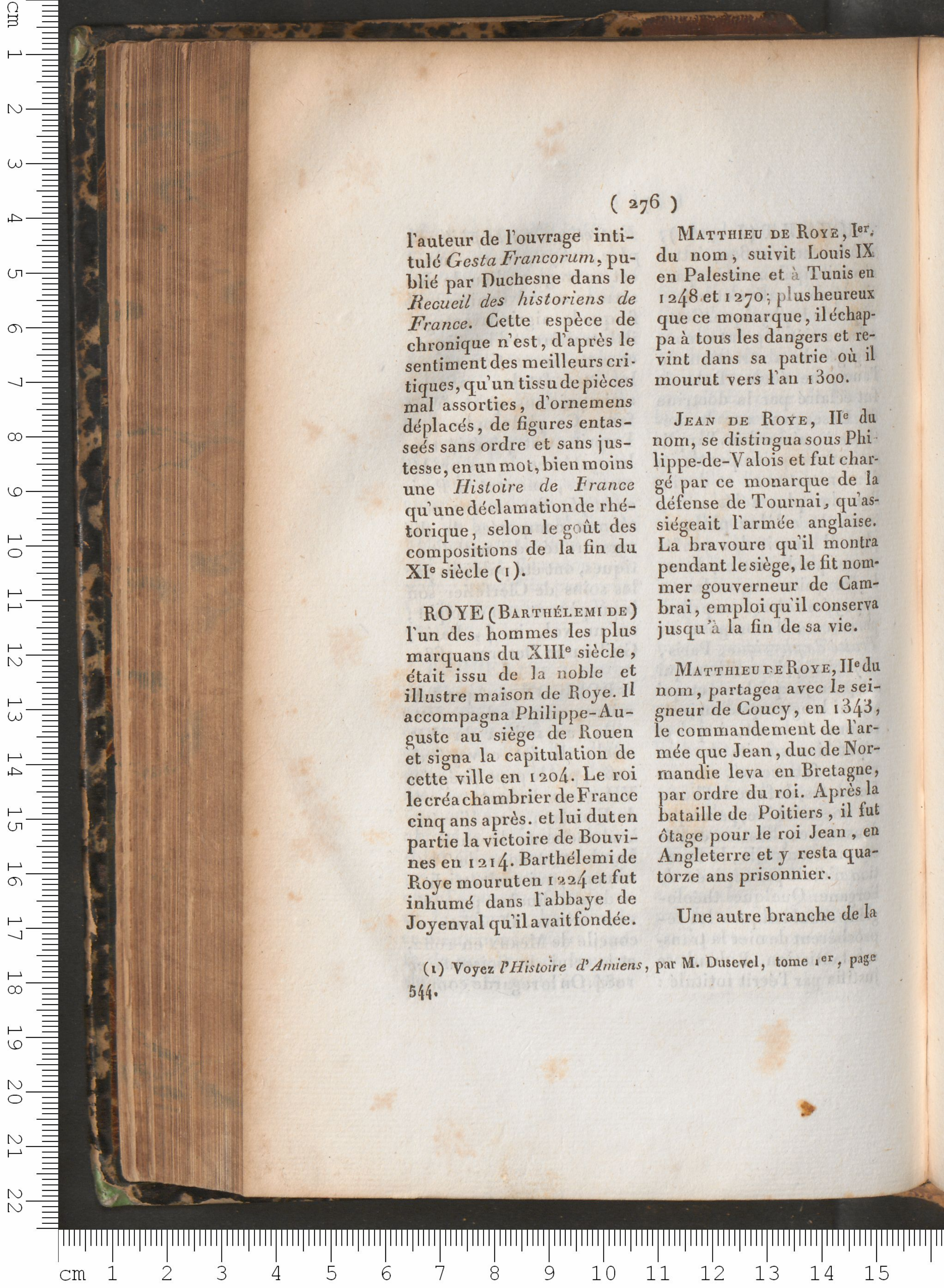
Discours sur les hermaphrodites, Paris, 1614, in-8.

Jean Riolan fut père d'un autre JEAN RIOLAN, médecin de la reine Marie de Médicis, auteur d'ouvrages qui eurent beaucoup de vogue lorsqu'ils parurent. Ce dernier mourut à Paris en 1657.

RIQUIER (ST.), patron du Ponthieu, naquit dans cette contrée, au commencement du VII[e] siècle. On croit qu'il était fils d'Alquaire, comte de Ponthieu, mais on ignore les premiers événemens de sa vie. Ayant abjuré le culte des idoles, il fut élevé au sacerdoce et prit la résolution de prêcher l'évangile sur les bords de la Somme. Le zèle de ce pieux missionnaire, opéra de nombreuses conversions, et le porta à passer en Angleterre, où il obtint de nouveaux succès. A son retour dans le Ponthieu en 625, il fonda l'abbaye de Centule, devenue depuis si célèbre sous son nom. Le bruit de son mérite et de ses vertus se répandit jusqu'à la cour de Dagobert. Ce monarque voulut voir le nouvel apôtre; il lui fit plusieurs visites et s'humilia devant lui, lorsqu'il lui reprocha dans une éloquente exhortation, ses vices honteux, l'assassinat de Bernulfe et le meurtre des Bulgares. Cependant Riquier voyant le peuple et les grands accourir de toutes parts pour l'entendre, résolut de quitter son monastère et de fuir l'éclat qu'il ne devait néanmoins qu'à la sainteté de sa vie. Il choisit au fond de la forêt voisine un hermitage, où il passa le reste de ses jours dans la prière et les austérités. Il mourut le 26 avril 645; son corps ayant été transféré depuis à Centule, ce monastère prit le nom de St.-Riquier qu'il porte encore maintenant.

ROHAULT (Jacques), né à Amiens en 1620, s'attacha principalement à la partie démonstrative et mécanique de la physique. Cette science n'était point encore dégagée des abstractions de l'ancienne école. Rohault fut éclairé par la doctrine de Descartes, sur la méthode à suivre dans l'application des principes de ses démonstrations, et devint l'un des plus zélés sectateurs du célèbre philosophe. Il ouvrit des conférences publiques et, de ses leçons mises en ordre et appuyées de beaucoup d'expériences, il composa un *Traité de physique*, Paris, 1671, in-4, le meilleur qui ait paru jusqu'alors, et qui a joui longtemps d'un juste renom. Rohault, à qui sa réputation suscita des envieux, fut accusé, comme Descartes, de faire de l'homme une machine, parce que dans son explication de l'économie animale, la fonction n'était pas séparée de l'organe. Quelques théologiens scholastiques lui reprochèrent de nier la transsubstantiation. Rohault se justifia par l'écrit intitulé : *Entretiens sur la philosophie*, 1671, in-12; mais cet ouvrage au lieu de désarmer ses adversaires, ne fit que les aigrir davantage; ils le traitèrent d'hérétique, et cette accusation eût pu lui être fatale, sans les amis puissans qu'il s'était faits. Ce philosophe dont l'esprit avait pénétré tous les systêmes de ses prédécesseurs, mourut à Paris en 1675. Ses *œuvres posthumes* composées de divers traités de mathématiques, ont été publiées par les soins de Clerfelier son beau-père et son disciple, en un vol. in-4, Paris, Guillaume Desprez, 1682.

RORICON, évêque d'Amiens, naquit dans cette ville, au milieu du XIe. siècle. Il fut envoyé en 1081, par le pape Grégoire VII, vers Robert, comte de Flandre, pour l'inviter à abandonner le parti de Lambert, évêque de Thérouanne, qui avait été chassé de son diocèse pour divers crimes. Il assista au concile de Meaux en 1082, et à celui de Soissons en 1084. On le regarde comme



l'auteur de l'ouvrage intitulé *Gesta Francorum*, publié par Duchesne dans le *Recueil des historiens de France*. Cette espèce de chronique n'est, d'après le sentiment des meilleurs critiques, qu'un tissu de pièces mal assorties, d'ornemens déplacés, de figures entassées sans ordre et sans justesse, en un mot, bien moins une *Histoire de France* qu'une déclamation de rhétorique, selon le goût des compositions de la fin du XI[e] siècle (1).

ROYE (Barthélemi de) l'un des hommes les plus marquans du XIII[e] siècle, était issu de la noble et illustre maison de Roye. Il accompagna Philippe-Auguste au siège de Rouen et signa la capitulation de cette ville en 1204. Le roi le créa chambrier de France cinq ans après. et lui dut en partie la victoire de Bouvines en 1214. Barthélemi de Roye mourut en 1224 et fut inhumé dans l'abbaye de Joyenval qu'il avait fondée.

Matthieu de Roye, I[er]. du nom, suivit Louis IX en Palestine et à Tunis en 1248 et 1270; plus heureux que ce monarque, il échappa à tous les dangers et revint dans sa patrie où il mourut vers l'an 1300.

Jean de Roye, II[e] du nom, se distingua sous Philippe-de-Valois et fut chargé par ce monarque de la défense de Tournai, qu'assiégeait l'armée anglaise. La bravoure qu'il montra pendant le siège, le fit nommer gouverneur de Cambrai, emploi qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie.

Matthieu de Roye, II[e] du nom, partagea avec le seigneur de Coucy, en 1343, le commandement de l'armée que Jean, duc de Normandie leva en Bretagne, par ordre du roi. Après la bataille de Poitiers, il fut ôtage pour le roi Jean, en Angleterre et y resta quatorze ans prisonnier.

Une autre branche de la

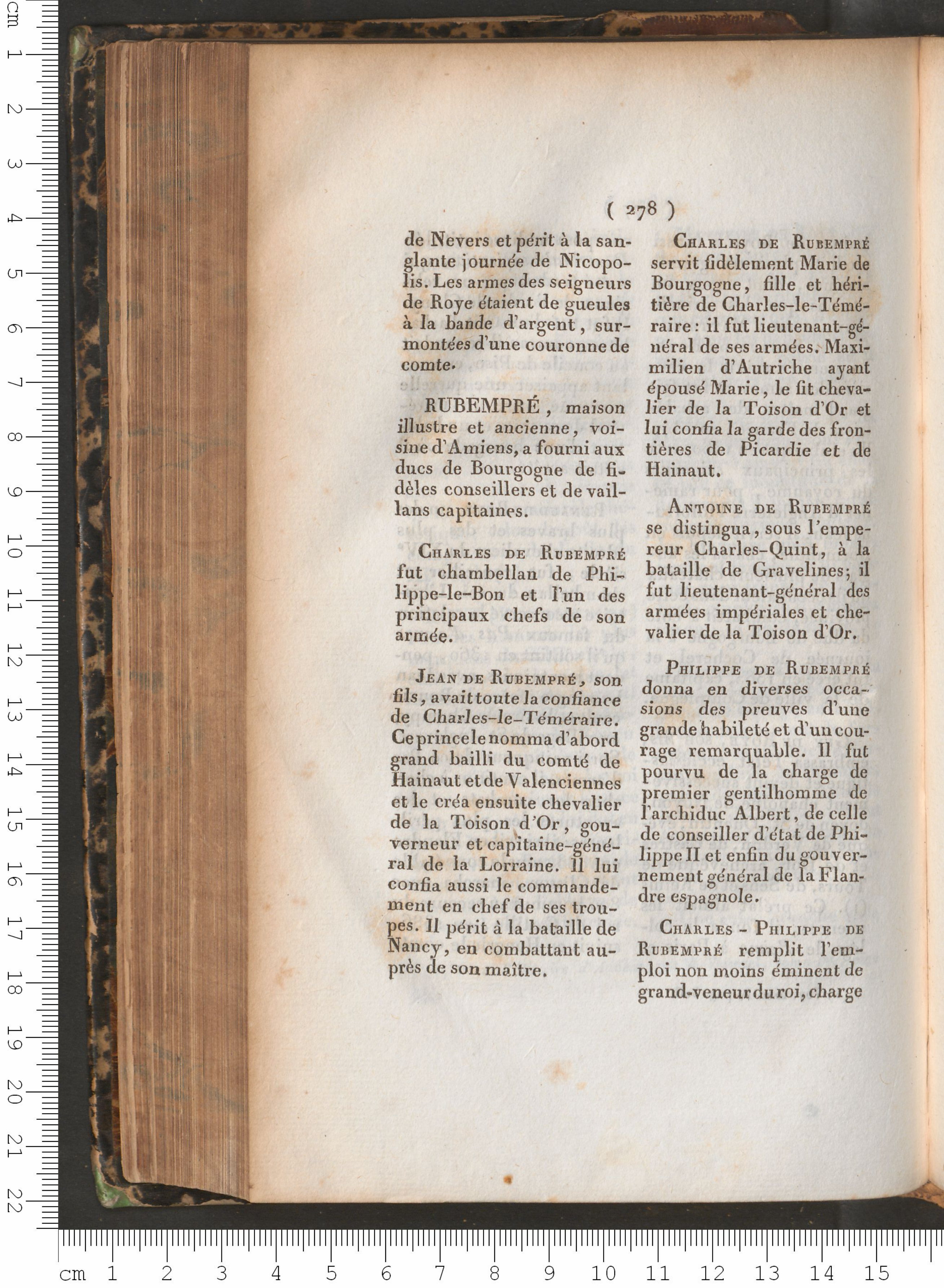
(1) Voyez *l'Histoire d'Amiens*, par M. Dusevel, tome 1[er], page 544.

maison de Roye a aussi produit plusieurs grands hommes, dont nous ne citerons que les principaux, savoir : MATTHIEU, GUY et RENAUD DE ROYE. Le premier suivit la carrière des armes et fut fait grand maître des arbalétriers de France, en 1347. Il s'embarqua en 1360, avec les principaux seigneurs du royaume, pour ramener d'Angleterre l'infortuné Jean; il servit depuis en Normandie, chassa les anglais de plusieurs châteaux qu'ils occupaient dans cette province, combattit à côté du duc de Bourgogne à la journée de Cocherel et fut créé en 1363, capitaine de la ville de Compiègne.

GUY DE ROYE, son fils, embrassa l'état ecclésiastique et devint successivement chanoine de Noyon, doyen de St.-Quentin, évêque de Verdun, de Castres et de Dol, archevêque de Tours, de Sens et de Reims (1). Ce prélat aimait les sciences; il fonda le collége de *Reims* à Paris et composa un livre intitulé : *Doctrinale sapientiæ*, qui a été traduit par un religieux de l'ordre de Cluny. Il fut tué d'un trait d'arbalètre, comme il se rendait au concile de Pise, en voulant appaiser une querelle survenue entre un maréchal de sa suite et un habitant d'une bourgade où il s'était arrêté.

RENAUD DE ROYE, un des plus braves et des plus adroits chevaliers du XIV[e] siècle, fut conseiller et chambellan du roi. L'histoire a conservé la relation du fameux *Pas d'armes* qu'il soutint en 1360, pendant trente jours, avec Jean Lemingre, frère de Boucicault et le sire de Champy, au village de St.-Inglevert. Sorti vainqueur de ce Pas d'armes, il continua à chercher les combats et les aventures les plus périlleuses : il servit en Flandre en 1383, sous le connétable de Clisson, marcha avec 800 hommes au secours du roi de Castille, en 1386, suivit en Hongrie le comte

(1) Voy. tom. I, pag. 306.



de Nevers et périt à la sanglante journée de Nicopolis. Les armes des seigneurs de Roye étaient de gueules à la bande d'argent, surmontées d'une couronne de comte.

RUBEMPRÉ, maison illustre et ancienne, voisine d'Amiens, a fourni aux ducs de Bourgogne de fidèles conseillers et de vaillans capitaines.

CHARLES DE RUBEMPRÉ fut chambellan de Philippe-le-Bon et l'un des principaux chefs de son armée.

JEAN DE RUBEMPRÉ, son fils, avait toute la confiance de Charles-le-Téméraire. Ce prince le nomma d'abord grand bailli du comté de Hainaut et de Valenciennes et le créa ensuite chevalier de la Toison d'Or, gouverneur et capitaine-général de la Lorraine. Il lui confia aussi le commandement en chef de ses troupes. Il périt à la bataille de Nancy, en combattant auprès de son maître.

CHARLES DE RUBEMPRÉ servit fidèlement Marie de Bourgogne, fille et héritière de Charles-le-Téméraire : il fut lieutenant-général de ses armées. Maximilien d'Autriche ayant épousé Marie, le fit chevalier de la Toison d'Or et lui confia la garde des frontières de Picardie et de Hainaut.

ANTOINE DE RUBEMPRÉ se distingua, sous l'empereur Charles-Quint, à la bataille de Gravelines; il fut lieutenant-général des armées impériales et chevalier de la Toison d'Or.

PHILIPPE DE RUBEMPRÉ donna en diverses occasions des preuves d'une grande habileté et d'un courage remarquable. Il fut pourvu de la charge de premier gentilhomme de l'archiduc Albert, de celle de conseiller d'état de Philippe II et enfin du gouvernement général de la Flandre espagnole.

CHARLES-PHILIPPE DE RUBEMPRÉ remplit l'emploi non moins éminent de grand-veneur du roi, charge

que Philippe-Antoine de Rubempré, son fils, obtint après lui. Ce dernier ne laissa qu'une fille, Louise-Brigitte de Rubempré, mariée à Philippe-François de Mérode, conseiller, gouverneur-général des Pays-Bas, qui devint par cette alliance prince de Rubempré, dont il prit le nom et les armes, lesquelles sont d'argent à trois jumelles de gueules.

RUMET (Nicolas), né dans le Ponthieu, au commencement du XVIe siècle, passait pour l'un des hommes les plus capables de son temps. Il fut maître des requêtes et intendant d'Amiens, sous Henri II. Il a laissé plusieurs ouvrages pleins d'érudition : en voici les titres : *Historia Picardiæ*, in-fol. manuscrit qui existait dans la bibliothèque de St.-Germain ; *Chronique du pays et comté de Ponthieu*, continuée par Nicolas Rumet, son fils, jusqu'en 1594 et dont un extrait se trouve dit-on dans le 18e volume des manuscrits de Duchesne, conservés à la bibliothèque royale; et 4 volumes in-4° *sur la Jurisprudence*. Rumet mourut en 1595.

SAINT VALERY (Thomas de), l'un des plus vaillans chevaliers du XIIIe. siècle, combattit à Bouvines, avec deux mille de ses vassaux, pour Philippe-Auguste. Ce fut lui qui décida du sort de la bataille, en taillant en pièces les brabançons qu'Othon avait placés au centre de son armée. Le poëte Guillaume-le-Breton, parle ainsi de Thomas dans la Philippide :

Hîc Thomas, *Sancti Valerici* nobilis heros,
Gamachii Dominus, vicosque et plurima sub se,
Castra tenet : Clarus dominatu, clarior ortu ;
Quinquaginta parans equites in bello clientes
Mille bis, audaces animis et robore fortes.

L'historien Rigord qui vivait à la même époque que Thomas, donne aussi les plus grands éloges au

courage de ce seigneur. Il avait épousé cette Adèle de Ponthieu dont nous avons rapporté la tragique aventure (1) et dont les malheurs ont été célébrés dans plusieurs pièces de théâtres, nouvelles et romans. La maison de St.-Valery porta d'azur freté d'or, semé de fleurs-de-lys et plus tard chargé de lions.

SANDERAZ (Etienne), très-habile calligraphe et *miniaturiste* du XVe siècle, naquit à Ancre, maintenant Albert. La bibliothèque d'Amiens possède un manuscrit in-folio sur velin, de sa façon, remarquable par la beauté de l'écriture, des miniatures et lettres capitales rehaussées d'or et d'azur dont il est enrichi. Ce manuscrit est la traduction française du livre de *Proprietatibus rerum* de Barthélemi de Glauville, faite par Jehan Corbichon, chapelain du roi Charles V. On voit à la fin, qu'Etienne Sanderaz, *natif de la cité d'Ancre*, a copié et enluminé ce manuscrit sur le véritable original en 1447, par ordre de Jean de Châlons, dont il était alors écrivain.

SANSON (Jacques), connu sous le nom de *P. Ignace*, naquit à Abbeville le 10 février 1596. Ayant terminé ses études, il embrassa l'état monastique, fut confesseur de la princesse de Savoie et supérieur des carmes déchaussés de Turin et de Paris. On lui attribue la fondation de deux maisons de son ordre à Abbeville et à Amiens, où il jouit pendant longtemps d'une grande réputation de savoir et de sainteté. Le P. Sanson a laissé plusieurs ouvrages qu'on peut encore lire avec fruit. En voici les titres :

Vie de St.-Maur-des-Fossés, suivi d'un traité des miracles du même saint et de l'histoire de la fondation de la chapelle de Notre-Dame-des-Miracles, bâtie joignant le cloître de ce monastère, Paris, 1640, in-8 ;

Histoire ecclésiastique

(1) Voyez tome 1er, page 29.

d'Abbeville et de l'archidiaconé de Ponthieu, Paris, 1646, in-4;

Histoire généalogique des comtes de Ponthieu et des mayeurs d'Abbeville, où sont rapportez les privilèges que les roys leur ont donné; leurs actions héroïques, leurs armoiries et ce qui s'est passé de plus remarquable durant leur magistrature, dans le pays de Ponthieu et de Vimeux... depuis l'an 1083 *jusqu'en* 1656, Paris, 1657, in-fol.

Le P. Ignace avait encore préparé une *Histoire ecclésiastique du diocèse d'Amiens; la Vie des saints de ce diocèse; une Chronique des Carmes déchaussés de France*, et quelques autres ouvrages qui sont restés manuscrits.

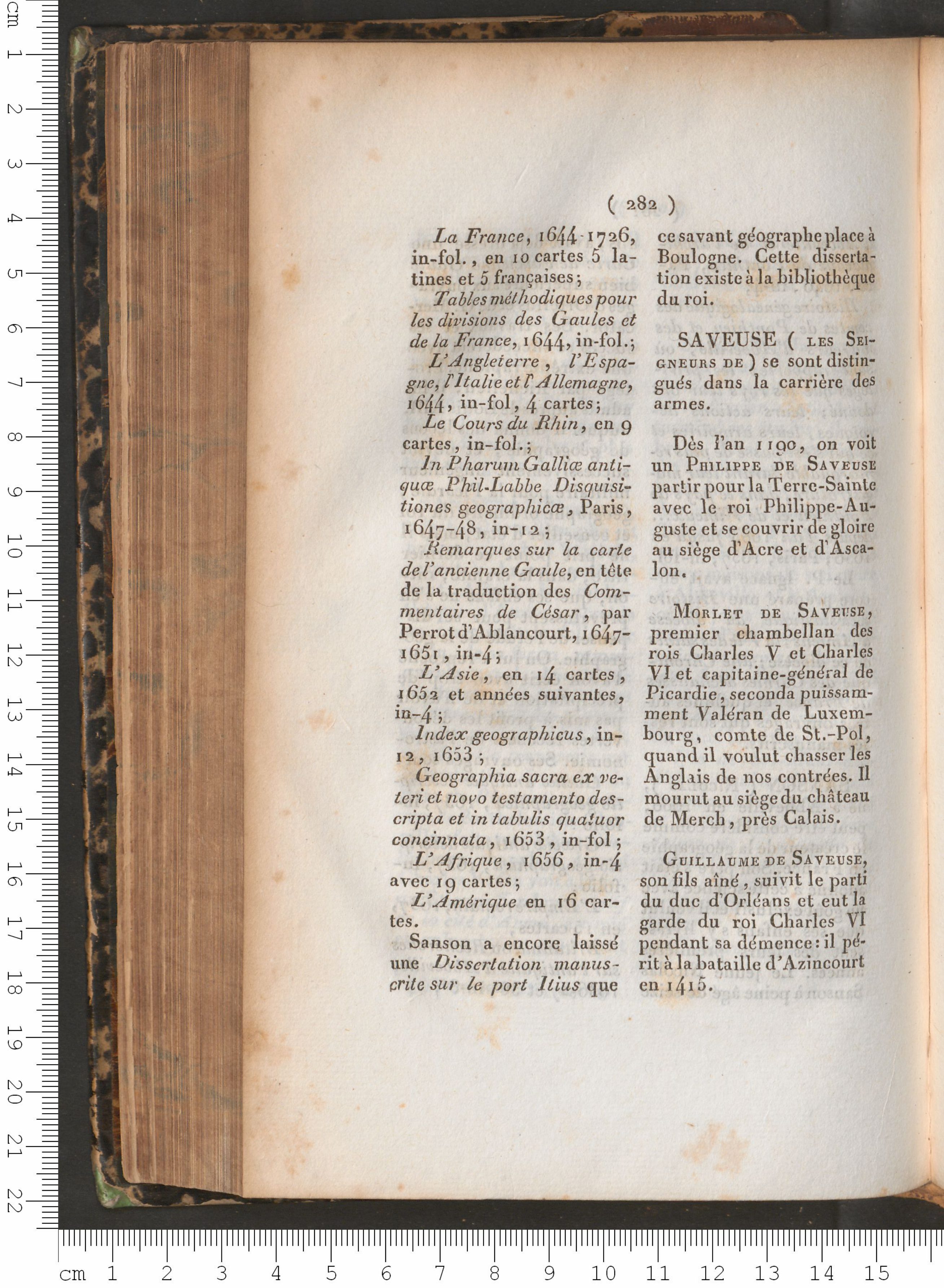
SANSON (Nicolas), né à Abbeville en 1600, peut être considéré comme le créateur de la géographie en France. Son père s'était adonné à cette science avec un goût exclusif et il voulut que ses enfans s'y livrassent dès leurs premières années. Le jeune Nicolas Sanson à peine âgé de seize ans, avait déjà dressé une *Carte de l'ancienne Gaule* bien supérieure aux ouvrages d'Ortelius et de G. Mercator. Ses travaux et ses succès se succédèrent avec une extrême rapidité. Protégé par Richelieu, il fut admis auprès de Louis XIII, auquel il donna des leçons de géographie, et devint successivement ingénieur militaire pour la Picardie, géographe ordinaire du roi et conseiller d'état; mais il ne prit point ce dernier titre, dans la crainte, dit-on, que ses enfans ne s'en prévalussent pour se dispenser de l'étude de la géographie. On lui a reproché d'avoir écrit avec trop de précipitation et de n'avoir pas mis à profit les découvertes récentes de l'astronomie. Ses ouvrages sont :

Galliæ antiquæ descriptio geographica, 1637, in-folio :

Græciæ antiquæ descriptio geographica, 1637, in-folio ;

L'Empire romain, 1637, en 15 cartes;

Britannia ou *Recherches sur l'antiquité d'Abbeville*, 1636-37 et 38, in-8°;



La France, 1644-1726, in-fol., en 10 cartes 5 latines et 5 françaises;

Tables méthodiques pour les divisions des Gaules et de la France, 1644, in-fol.;

L'Angleterre, *l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne*, 1644, in-fol, 4 cartes;

Le Cours du Rhin, en 9 cartes, in-fol.;

In Pharum Galliæ antiquæ Phil-Labbe Disquisitiones geographicæ, Paris, 1647-48, in-12;

Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, en tête de la traduction des *Commentaires de César*, par Perrot d'Ablancourt, 1647-1651, in-4;

L'Asie, en 14 cartes, 1652 et années suivantes, in-4;

Index geographicus, in-12, 1653;

Geographia sacra ex veteri et novo testamento descripta et in tabulis quatuor concinnata, 1653, in-fol;

L'Afrique, 1656, in-4 avec 19 cartes;

L'Amérique en 16 cartes.

Sanson a encore laissé une *Dissertation manuscrite sur le port Itius* que ce savant géographe place à Boulogne. Cette dissertation existe à la bibliothèque du roi.

SAVEUSE (LES SEIGNEURS DE) se sont distingués dans la carrière des armes.

Dès l'an 1190, on voit un PHILIPPE DE SAVEUSE partir pour la Terre-Sainte avec le roi Philippe-Auguste et se couvrir de gloire au siège d'Acre et d'Ascalon.

MORLET DE SAVEUSE, premier chambellan des rois Charles V et Charles VI et capitaine-général de Picardie, seconda puissamment Valéran de Luxembourg, comte de St.-Pol, quand il voulut chasser les Anglais de nos contrées. Il mourut au siège du château de Merch, près Calais.

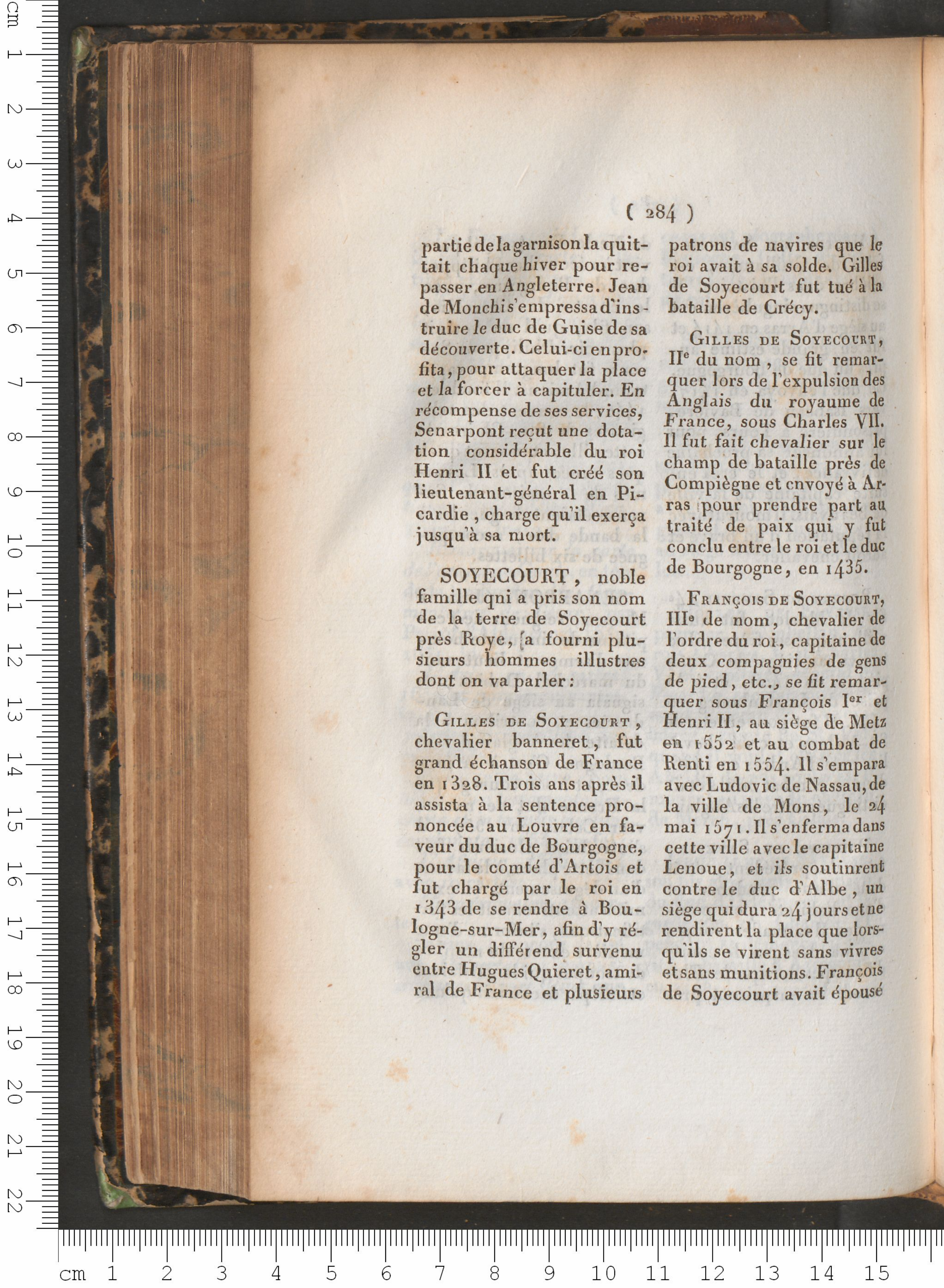
GUILLAUME DE SAVEUSE, son fils aîné, suivit le parti du duc d'Orléans et eut la garde du roi Charles VI pendant sa démence: il périt à la bataille d'Azincourt en 1415.

Hector de Saveuse, frère de Guillaume, est célèbre dans l'histoire. Il se distingua singulièrement au siège d'Arras en 1414 et fut en grande estime auprès du duc de Bourgogne. Ce duc l'envoya en 1417, vers Isabeau de Bavière, prisonnière à Tours, pour lui annoncer sa prochaine délivrance, et le créa ensuite capitaine de la ville de Beauvais. Il mourut avec la réputation d'un brave et adroit chevalier.

Robert de Saveuse, 4e fils de Morlet, fut aussi vaillant que ses frères : il se trouva au siège de Compiègne en 1423, et à la prise de Luxembourg en 1455. Il fut gouverneur de St.-Valery et créé chevalier près d'Ardres en 1436, dans un combat où il s'était distingué contre les Anglais.

Philippe de Saveuse, frère du précédent, était doué d'une prudence et d'une habileté peu communes. Il sauva les troupes commandées par le comte d'Etampes, lorsque les Flamands les surprirent près de Nesle. En 1414, il parvint à réconcilier Philippe, duc de Bourgogne, avec le comte de Charolais, son fils, qu'il ne voulait plus voir. Philippe de Saveuse fut longtemps capitaine d'Amiens. Il fonda en 1442, le couvent des religieuses de Ste.-Claire de cette ville, et mourut quelques années après. Les armes de la maison de Saveuse étaient de gueules à la bande d'or, accompagnée de six billettes.

SENARPONT (Jean de Monchi, seigneur de) capitaine de cinquante hommes d'armes et lieutenant du maréchal Dubiez, se signala au siège de Landrecies et contribua à la défaite des Anglais devant Boulogne. C'est à sa prudence et à son courage que la France dut de recouvrer Calais en 1557 : il s'introduisit plusieurs fois dans cette place, à la faveur d'un déguisement, en examina attentivement les fortifications, s'informa d'une manière exacte du nombre de troupes qui la gardaient et finit par découvrir qu'une



partie de la garnison la quittait chaque hiver pour repasser en Angleterre. Jean de Monchi s'empressa d'instruire le duc de Guise de sa découverte. Celui-ci en profita, pour attaquer la place et la forcer à capituler. En récompense de ses services, Senarpont reçut une dotation considérable du roi Henri II et fut créé son lieutenant-général en Picardie, charge qu'il exerça jusqu'à sa mort.

SOYECOURT, noble famille qui a pris son nom de la terre de Soyecourt près Roye, [a fourni plusieurs hommes illustres dont on va parler :

Gilles de Soyecourt, chevalier banneret, fut grand échanson de France en 1328. Trois ans après il assista à la sentence prononcée au Louvre en faveur du duc de Bourgogne, pour le comté d'Artois et fut chargé par le roi en 1343 de se rendre à Boulogne-sur-Mer, afin d'y régler un différend survenu entre Hugues Quieret, amiral de France et plusieurs patrons de navires que le roi avait à sa solde. Gilles de Soyecourt fut tué à la bataille de Crécy.

Gilles de Soyecourt, IIe du nom, se fit remarquer lors de l'expulsion des Anglais du royaume de France, sous Charles VII. Il fut fait chevalier sur le champ de bataille près de Compiègne et envoyé à Arras pour prendre part au traité de paix qui y fut conclu entre le roi et le duc de Bourgogne, en 1435.

François de Soyecourt, IIIe de nom, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de deux compagnies de gens de pied, etc., se fit remarquer sous François Ier et Henri II, au siège de Metz en 1552 et au combat de Renti en 1554. Il s'empara avec Ludovic de Nassau, de la ville de Mons, le 24 mai 1571. Il s'enferma dans cette ville avec le capitaine Lenoue, et ils soutinrent contre le duc d'Albe, un siège qui dura 24 jours et ne rendirent la place que lorsqu'ils se virent sans vivres et sans munitions. François de Soyecourt avait épousé

Charlotte de Mailli, veuve de Jean de Taïs, colonel-général de l'infanterie française et grand-maître de l'artillerie de France, dont il eut Maximilien-Charles et Abdias de Soyecourt, morts sans postérité et Françoise de Soyecourt, qui apporta en dot la terre de ce nom à Ponthus de Belleforière, gouverneur de Corbie, qu'elle épousa en 1580 (1). La maison de Soyecourt portait pour armes d'argent frêté de gueules.

SYLVIUS ou DUBOIS (Jacques), naquit à Leuilly près Amiens, en 1498. Personne de son temps ne parlait la langue latine avec autant de pureté et d'élégance que ce savant professeur. Il donnait des leçons publiques sur les ouvrages d'Hippocrate et de Galien au collége de Cornouailles et il eut, dit-on, jusqu'à 500 écoliers. En 1550, Sylvius devint professeur de médecine au *Collége royal* et il occupa cette chaire jusqu'à sa mort, arrivée en 1555. Son avarice était extrême et lui attira de la part de ses collègues et de ses élèves nombre d'épigrammes piquantes. Il allait fort mal vêtu, passait l'hiver sans feu et lorsque le froid était trop rigoureux, s'échauffait en jouant au ballon ou bien en montant une grosse bûche de la cave au grenier. Voici un distique qui fut fait le jour de son enterrement :

Sylvius hîc situs est, gratis qui nil dedit unquam
Mortuus et gratis quod legis ista, dolet.

Henri Etienne l'a traduit ainsi :

Ici gist Sylvius auquel onq en sa vie
De donner rien gratis ne prit aucun envie,
Et ores qu'il est mort, et tout rongé de vers,
Encores ha despit qu'on lit GRATIS *ces vers.*

(1) Voyez tome 1er, pag. 331.

On voit dans la plupart des ouvrages de Sylvius, qu'il était fort attaché à la doctrine de Galien : en général son style est pur, élégant, formé sur les écrivains de la bonne latinité. Ses écrits concernant l'anatomie, la botanique et la chimie, ont été réunis et publiés en un vol. in-fol. par René Moreau, sous ce titre : *J. Sylvii Opera medica in sex partes digesta, etc.* Genève 1630.

SYLVIUS (François), frère du précédent, et né comme lui au village de Leuilly, fut professeur d'éloquence au collége royal, et principal de celui de Tournai. Il s'appliqua à bannir des écoles la barbarie qui régnait encore dans les classes et à y introduire l'usage du beau latin. Il passait pour un des meilleurs littérateurs de son siècle. Il a laissé entr'autres ouvrages une *Grammaire française*, Paris, 1531, in-12, qu'on a mal à propos attribuée à Jacques Sylvius.

TAGAULT (Jean), très-habile chirurgien, né à Bulleux vers la fin du XVe siècle, s'adonna particulièrement au traitement des fractures et des luxations. On le regarde, avec raison, comme le restaurateur de l'art chirurgical en France. Ses ouvrages qu'on ne lit presque plus maintenant, étaient autrefois le guide fidèle de tous les chirurgiens. En voici les titres :

Commentariorum de purgationibus et medicamentis simplicibus, Libri duo, 1537;

De chirurgicâ institutione libri quinque, Paris, 1537-1543, in-fol. Nouvelle édition, Lyon, 1547. Troisième édition, Francfort, 1620;

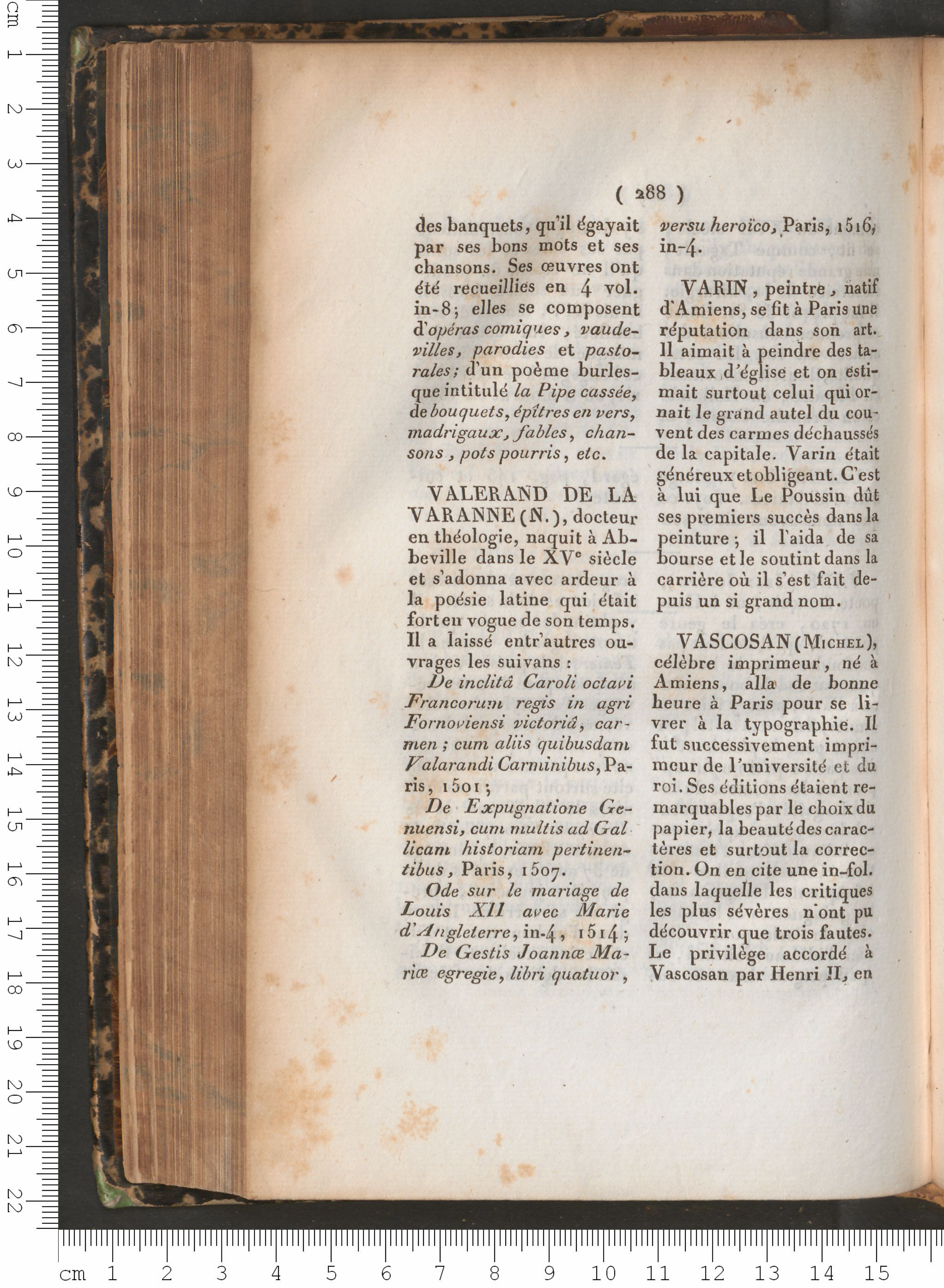
Métaphrasis in Guidonem de Cauliaco, ou Commentaire des OEuvres de Gui de Chaulliac, Paris, 1545. Tagault mourut en 1545.

TOURBIER (Pierre), né à Péronne au commen-

cement du XVII[e] siècle, se fit, comme Taganlt, une grande réputation dans l'exercice de la chirurgie. Il fut prévot de St.-Côme et premier consulteur des armées du roi. En cette qualité, il suivit nos armées en Flandre, en Hollande et en Franche-Comté, et s'y distingua constamment par ses cures et les soins qu'il ne cessait de prodiguer aux soldats blessés. Louis XIV, témoin de son habileté, lui donna des marques de sa munificence et l'engagea à se fixer à Paris, où il mourut en 1686.

ULPHE (Ste.), vierge native d'Amiens. Voy. ce que nous avons dit à son égard, pag. 145 et suivantes.

VADÉ (Jean-Joseph), poète français, né à Ham en 1720, créa le genre poissard, qu'il ne faut pas confondre avec le burlesque. Amené de bonne heure à Paris, pour y faire ses études, il montra un tel penchant pour le plaisir et la dissipation qu'il ne put apprendre les élémens du latin. La gaîté et l'esprit naturel de ce poète suppléèrent en lui au défaut d'instruction. On sait qu'il se plut à fréquenter les spectacles, les guinguettes et les marchés de Paris, pour y étudier l'idiôme poissard, et qu'il peignit dans ses ouvrages les mœurs des classes inférieures de la société. Il y obtint des succès qui le firent regarder comme le *Teniers* de la poésie. Vadé a aussi composé d'autres ouvrages d'un style plus relevé, mais dont on parle beaucoup moins; quelques-uns ne sont pas sans mérite. On cite surtout parmi ces derniers le *Suffisant* et le *Trompeur trompé*. Vadé mourut à Paris, à peine âgé de 37 ans. Les excès de sa première jeunesse, abrégèrent sa carrière. Il était doué d'un bon cœur et d'un caractère excellent. Il faisait les délices des fêtes et



des banquets, qu'il égayait par ses bons mots et ses chansons. Ses œuvres ont été recueillies en 4 vol. in-8; elles se composent d'*opéras comiques*, *vaudevilles*, *parodies* et *pastorales;* d'un poème burlesque intitulé *la Pipe cassée*, de *bouquets*, *épîtres en vers*, *madrigaux*, *fables*, *chansons*, *pots pourris*, *etc.*

VALERAND DE LA VARANNE (N.), docteur en théologie, naquit à Abbeville dans le XVe siècle et s'adonna avec ardeur à la poésie latine qui était fort en vogue de son temps. Il a laissé entr'autres ouvrages les suivans :

De inclitâ Caroli octavi Francorum regis in agri Fornoviensi victoriâ, carmen ; cum aliis quibusdam Valarandi Carminibus, Paris, 1501 ;

De Expugnatione Genuensi, cum multis ad Gallicam historiam pertinentibus, Paris, 1507.

Ode sur le mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre, in-4, 1514 ;

De Gestis Joannæ Mariæ egregie, libri quatuor, versu heroïco, Paris, 1516, in-4.

VARIN, peintre, natif d'Amiens, se fit à Paris une réputation dans son art. Il aimait à peindre des tableaux d'église et on estimait surtout celui qui ornait le grand autel du couvent des carmes déchaussés de la capitale. Varin était généreux et obligeant. C'est à lui que Le Poussin dût ses premiers succès dans la peinture ; il l'aida de sa bourse et le soutint dans la carrière où il s'est fait depuis un si grand nom.

VASCOSAN (Michel), célèbre imprimeur, né à Amiens, alla de bonne heure à Paris pour se livrer à la typographie. Il fut successivement imprimeur de l'université et du roi. Ses éditions étaient remarquables par le choix du papier, la beauté des caractères et surtout la correction. On en cite une in-fol. dans laquelle les critiques les plus sévères n'ont pu découvrir que trois fautes. Le privilège accordé à Vascosan par Henri II, en

1553, pour imprimer la traduction de l'histoire Romaine de Justin et de celle de Zonor, fait connaître combien cet imprimeur était estimé du monarque ; il commence ainsi : « Nous » sommes bien avertis des » grands labeurs, peines et » travaux que *notre bien-* » *aimé* Michel Vascosan, » imprimeur et libraire » juré en notre Université » de Paris, a pris depuis » vingt-deux ans à impri- » mer en toutes langues et » disciplines *les meilleurs* » *livres et les plus utiles*, » et que de tout son pou- » voir il a toujours aidé à » fournir notre royaume » de *tous les bons livres* » qui ont été imprimés et » s'impriment tous les jours » dans les autres pays et na- » tions étrangères, *avertis* » *aussi de la grande dili-* » *gence, frais et dépenses* » *qu'il a fait à recouvrer* » *plusieurs bons et anciens* » *livres et cieux faire im-* » *primer, et quand besoin* » *le requiert traduire et il-* » *lustrer de portraits et* » *figures*, etc. » Vascosan mourut en 1576. On recherche encore ses éditions des *Vies des hommes illustres de Plutarque*, traduites par Amyot, 1567, 7 vol. in-8, et les *OEuvres morales* du même, 1574, 6 vol. in-8.

VATABLÉ ou WATEBLE (François), né à Gamache, fut d'abord curé de Bramet, dans le Valois, puis professeur d'hébreu à Paris, lors de la fondation du Collége royal de France, et mourut abbé de Bellozane, en 1547. Vatable fut le restaurateur de la langue hébraïque en France. Il dut sa célébrité à son immense érudition et à un talent très-remarquable pour l'enseignement. Ses leçons attiraient un immense concours d'auditeurs. Beaucoup de Juifs même venaient l'entendre et admirer son savoir. On prétend qu'un de ses écoliers ayant recueilli ses notes sur l'*Ancien testament*, Robert Etienne les imprima en 1545, dans son édition de la nouvelle Bible latine de Léon de Juda ; mais il est probable que ces notes avaient été empruntées par le savant édi-

19

teur aux réformés de Zurich. Quoiqu'il en soit, Vatable fut dénoncé comme suspect d'hérésie à cause de cette publication, et le parlement lui défendit d'expliquer l'Ecriture sainte en langue grecque ou hébraïque. Egalement versé dans ces deux langues, Vatable traduisit les traités d'Aristote intitulés: *Parva naturalia*. Il mourut le 16 mars 1547.

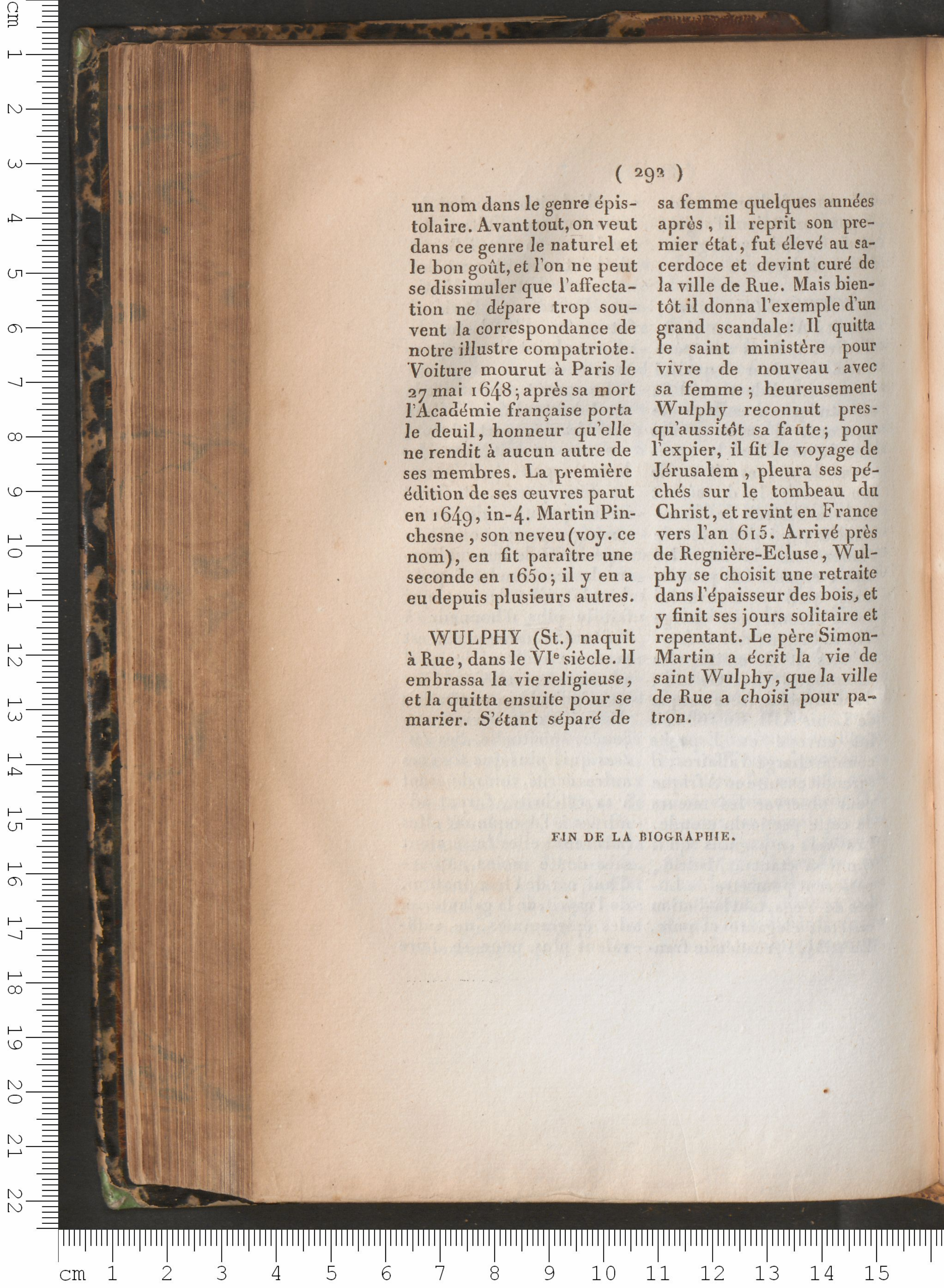
VER (Le), ancienne famille originaire d'Abbeville, a produit plusieurs hommes qui se sont distingués dans les fonctions municipales, les sciences et les lettres. En 1346, Colart Le Ver, mayeur d'Abbeville, marcha contre les Anglais, à la tête des troupes de la commune, atteignit leur arrière-garde dans les plaines du Vimeu, l'enfonça et lui tua deux cents hommes. Dans le siècle suivant, vivait Firmin Le Ver, prieur de la la Chartreuse d'Abbeville. C'était un homme érudit et zélé pour les progrès de la langue française qui ne commençait qu'à se former. Il composa un Dictionnaire latin-français, achevé en 1440, et qui doit être regardé comme l'un des plus précieux manuscrits existant en France. Il peut, en effet, donner une idée de ce qu'était alors la langue française. Ce dictionnaire est conservé avec soin dans la riche bibliothèque de M. le marquis Le Ver, arrière-neveu de l'auteur.

VIGNACOURT, illustre maison près d'Amiens, d'où sortaient, selon quelques écrivains, deux grands maîtres de l'ordre de Malte, Aloph et Adrien de Vignacourt. Le premier s'appliqua à maintenir la paix et la bonne harmonie entre les membres de l'ordre; il fit fortifier Malte, et remporta plusieurs avantages sur les Turcs, pendant sa maîtrise. Le second, après avoir été commandeur d'Oisemont, se signala au service de l'ordre, et fut proclamé grand-maître par tous les chevaliers qui se trouvaient à Malte, pendant la maladie de Grégoire Caraffa, son prédécesseur.

Les armes de la maison de Vignacourt étaient d'argent à trois fleurs de lys de gueules au pied nourri.

VOITURE (Vincent), naquit à Amiens, en 1598. Il suivit à Paris son père qui alla s'y fixer en qualité de marchand de vin, et fit ses études au collége de Boncourt. Il entra ensuite dans le monde où les agrémens de son esprit et de son caractère lui donnèrent accès à l'hôtel de Rambouillet, qui était alors le rendez-vous de tous les beaux-esprits. Les protections qu'il y trouva lui firent obtenir une charge d'introducteur des ambassadeurs et de maître des cérémonies chez Gaston, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIII. En 1632, il fut envoyé en Espagne comme chargé d'affaires; il se rendit ensuite en Afrique pour observer les mœurs de cette partie du monde. Les vers espagnols qu'il composa étant à Madrid, passèrent pour être de Lopés de Vega, tant la diction en était élégante et pure. En 1634, l'Académie française l'admit au nombre de ses membres. Voiture fit aussi deux voyages à Rome où il fut accueilli avec des marques flatteuses d'estime. De retour à Paris, il fut maître d'hôtel chez le roi, et obtint diverses pensions.

Le sonnet de Benserade sur Job, et celui de Voiture sur Uranie, partagèrent, comme on sait, tous les beaux esprits de l'époque en deux partis, et firent naître quantité de petits ouvrages pour prouver la supériorité de l'un ou l'autre de ces sonnets. Cependant la pièce de vers qui fait le plus d'honneur à Voiture, comme poète, est sans contredit celle qu'il adressa au grand Condé sur sa maladie. La conversation de Voiture était vive, enjouée, spirituelle. Ses *lettres* qui, plus que tous ses autres écrits, contribuèrent à sa célébrité, furent admirées à l'époque où elles parurent : elles le seraient sans doute moins aujourd'hui; car de l'imagination, de l'esprit, de la galanterie, des épigrammes, ne suffiraient plus pour se faire



un nom dans le genre épistolaire. Avant tout, on veut dans ce genre le naturel et le bon goût, et l'on ne peut se dissimuler que l'affectation ne dépare trop souvent la correspondance de notre illustre compatriote. Voiture mourut à Paris le 27 mai 1648; après sa mort l'Académie française porta le deuil, honneur qu'elle ne rendit à aucun autre de ses membres. La première édition de ses œuvres parut en 1649, in-4. Martin Pinchesne, son neveu (voy. ce nom), en fit paraître une seconde en 1650; il y en a eu depuis plusieurs autres.

WULPHY (St.) naquit à Rue, dans le VIe siècle. Il embrassa la vie religieuse, et la quitta ensuite pour se marier. S'étant séparé de sa femme quelques années après, il reprit son premier état, fut élevé au sacerdoce et devint curé de la ville de Rue. Mais bientôt il donna l'exemple d'un grand scandale: Il quitta le saint ministère pour vivre de nouveau avec sa femme; heureusement Wulphy reconnut presqu'aussitôt sa faute; pour l'expier, il fit le voyage de Jérusalem, pleura ses péchés sur le tombeau du Christ, et revint en France vers l'an 615. Arrivé près de Regnière-Ecluse, Wulphy se choisit une retraite dans l'épaisseur des bois, et y finit ses jours solitaire et repentant. Le père Simon-Martin a écrit la vie de saint Wulphy, que la ville de Rue a choisi pour patron.

FIN DE LA BIOGRAPHIE.

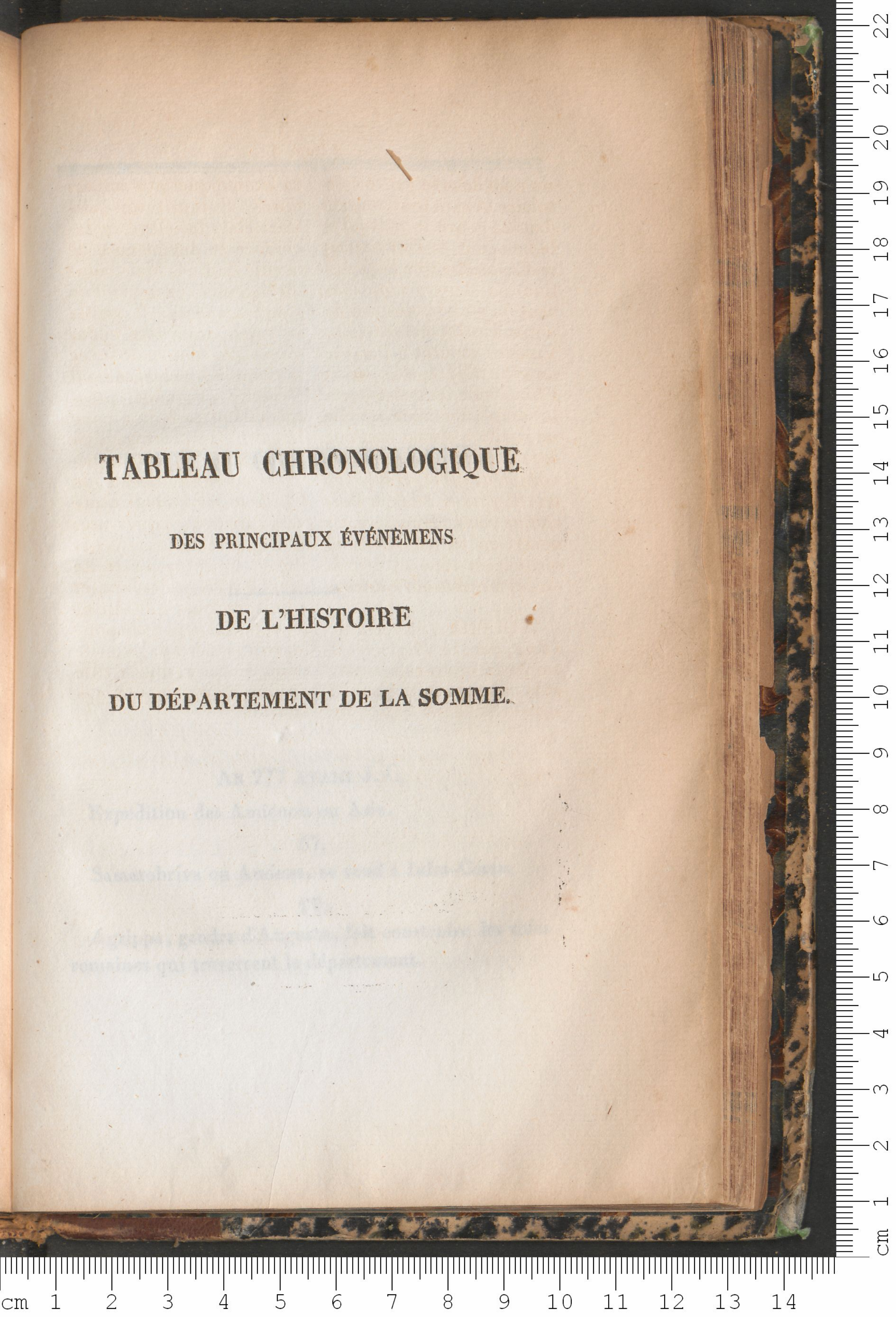


TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS

DE L'HISTOIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

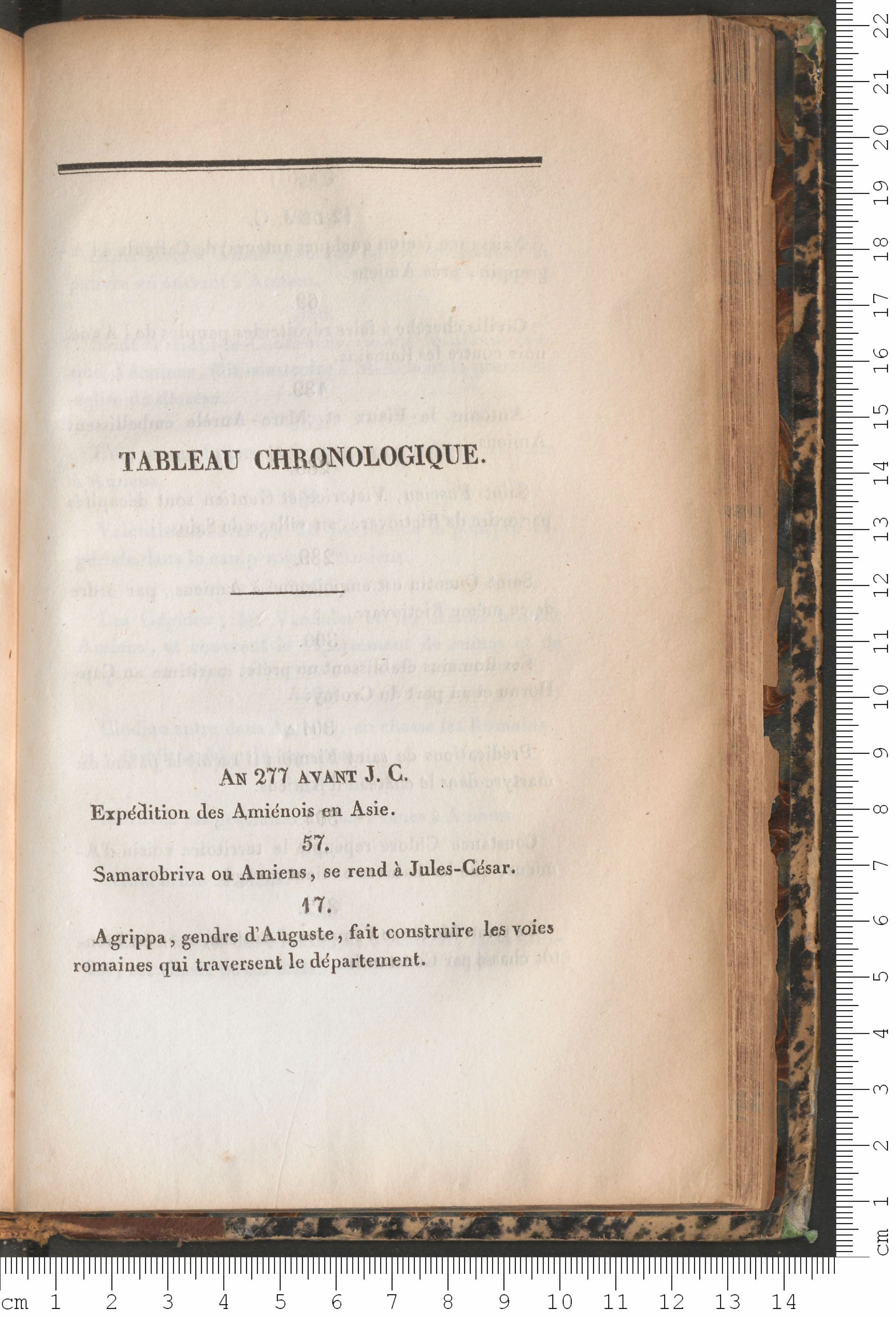


TABLEAU CHRONOLOGIQUE.

AN 277 AVANT J. C.

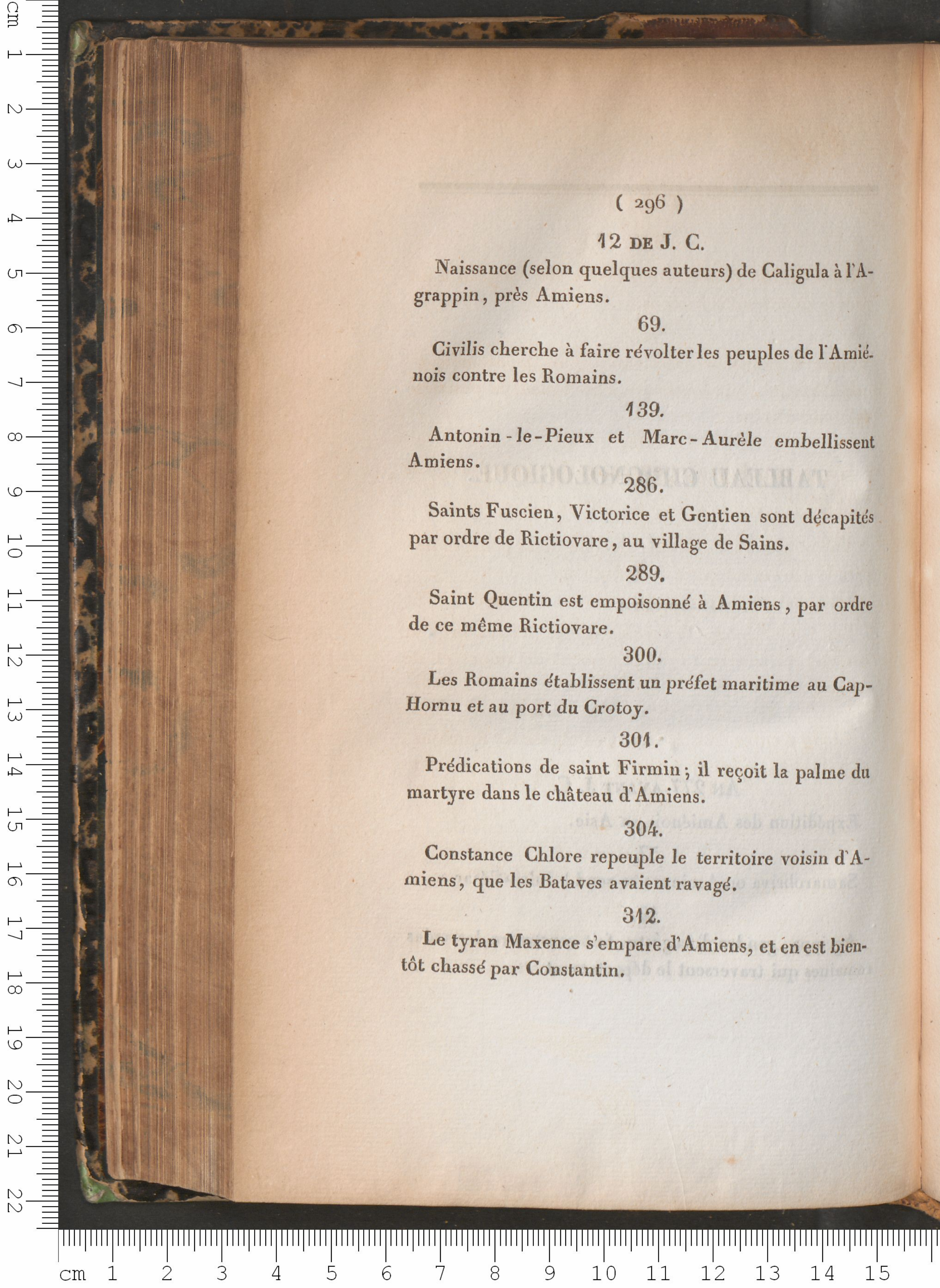
Expédition des Amiénois en Asie.

57.

Samarobriva ou Amiens, se rend à Jules-César.

17.

Agrippa, gendre d'Auguste, fait construire les voies romaines qui traversent le département.



12 DE J. C.

Naissance (selon quelques auteurs) de Caligula à l'Agrappin, près Amiens.

69.

Civilis cherche à faire révolter les peuples de l'Amiénois contre les Romains.

139.

Antonin-le-Pieux et Marc-Aurèle embellissent Amiens.

286.

Saints Fuscien, Victorice et Gentien sont décapités par ordre de Rictiovare, au village de Sains.

289.

Saint Quentin est empoisonné à Amiens, par ordre de ce même Rictiovare.

300.

Les Romains établissent un préfet maritime au Cap-Hornu et au port du Crotoy.

301.

Prédications de saint Firmin; il reçoit la palme du martyre dans le château d'Amiens.

304.

Constance Chlore repeuple le territoire voisin d'Amiens, que les Bataves avaient ravagé.

312.

Le tyran Maxence s'empare d'Amiens, et en est bientôt chassé par Constantin.

337.

Saint Martin donne la moitié de son manteau à un pauvre en entrant à Amiens.

346.

Saint Firmin-le-Confesseur, depuis troisième évêque d'Amiens, fait construire à St-Acheul la première église du diocèse.

362.

L'empereur Julien est de nouveau proclamé *Auguste* à Amiens.

367.

Valentinien revêt son fils Gratien de la pourpre impériale dans le camp voisin d'Amiens.

409.

Les Gépides, les Vandales et les Alains brûlent Amiens, et couvrent le département de ruines et de sang.

442.

Clodion entre dans Amiens, en chasse les Romains, et y établit le siége du royaume.

447.

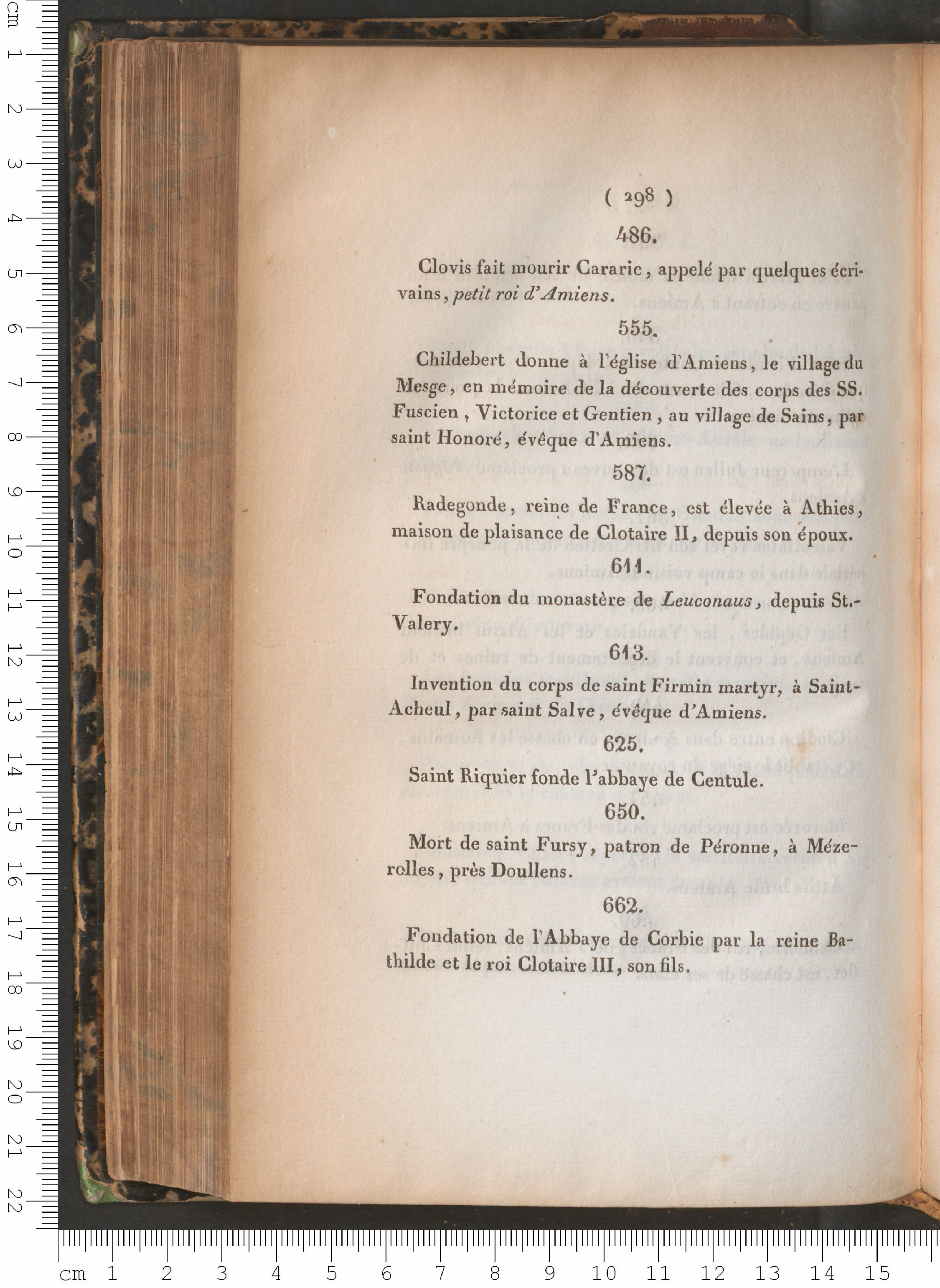
Mérovée est proclamé roi des Francs à Amiens.

452.

Attila brûle Amiens.

460.

Childéric, roi des Francs, né à Amiens, selon Chifflet, est chassé de ses états.



486.

Clovis fait mourir Cararic, appelé par quelques écrivains, *petit roi d'Amiens.*

555.

Childebert donne à l'église d'Amiens, le village du Mesge, en mémoire de la découverte des corps des SS. Fuscien, Victorice et Gentien, au village de Sains, par saint Honoré, évêque d'Amiens.

587.

Radegonde, reine de France, est élevée à Athies, maison de plaisance de Clotaire II, depuis son époux.

611.

Fondation du monastère de *Leuconaus*, depuis St.-Valery.

613.

Invention du corps de saint Firmin martyr, à Saint-Acheul, par saint Salve, évêque d'Amiens.

625.

Saint Riquier fonde l'abbaye de Centule.

650.

Mort de saint Fursy, patron de Péronne, à Mézerolles, près Doullens.

662.

Fondation de l'Abbaye de Corbie par la reine Bathilde et le roi Clotaire III, son fils.

674.

Ebroin poursuit Leudèse, maire de palais, au château de Crécy; il feint d'entrer en arrangement avec lui dans cette maison royale, et le fait périr.

687.

Bataille de Tertry, qui assure le trône aux fils de Pépin d'Héristal.

774.

Didier, roi des Lombards, vaincu par Charlemagne, est dépouillé de ses états et se fait moine à Corbie.

793.

Charlemagne fait présent à Angilbert, abbé de Saint-Riquier, du curieux livre d'Evangiles conservé dans la bibliothèque d'Abbeville.

800.

Charlemagne quitte son palais d'Aix et se rend à St.-Riquier, afin d'y donner des ordres pour la défense des côtes de la Somme.

823.

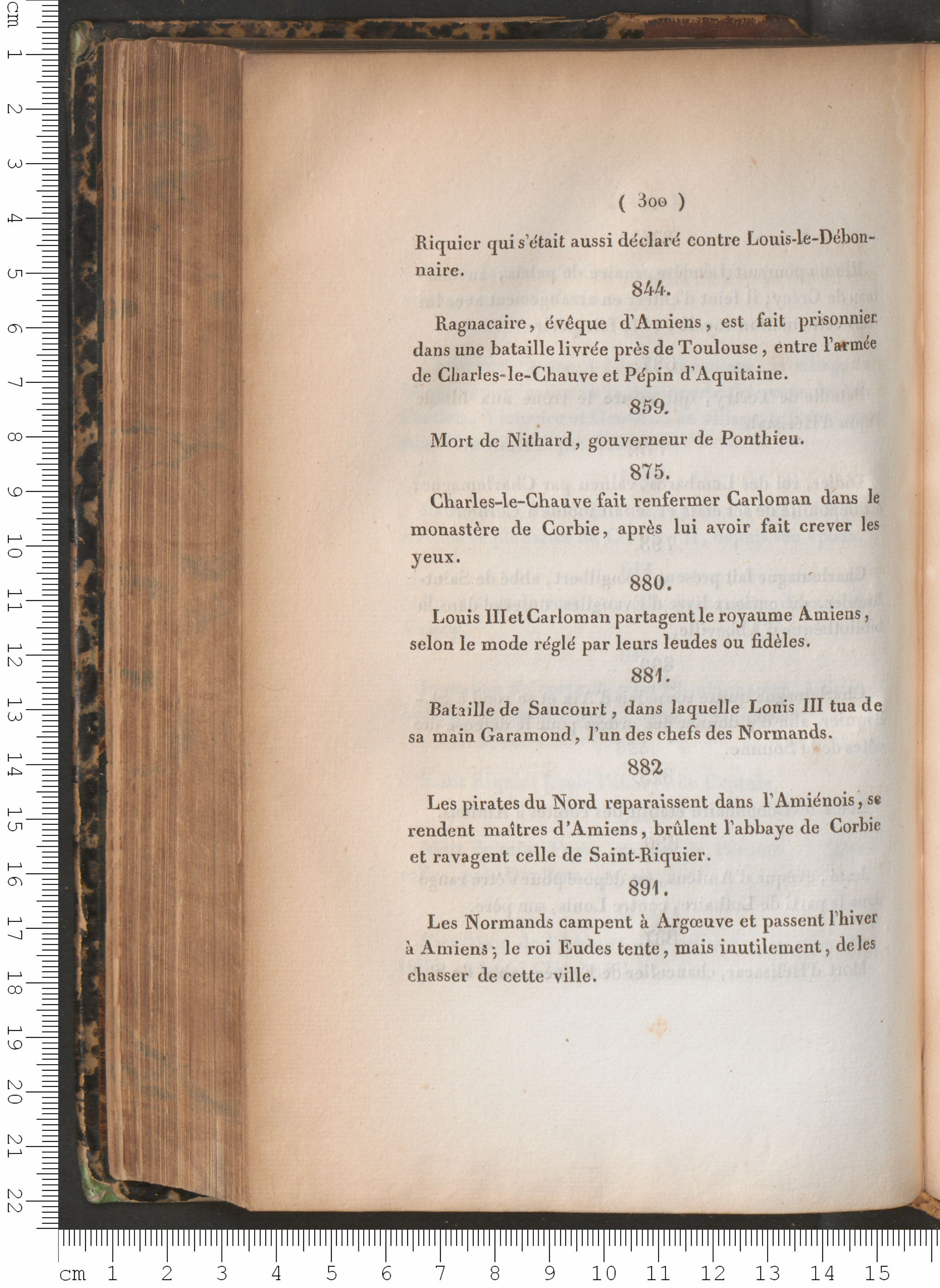
Louis-le-Débonnaire établit des comtes à Amiens.

830.

Jessé, évêque d'Amiens, est déposé pour s'être rangé dans le parti de Lothaire, contre Louis, son père.

837.

Mort d'Hélisacar, chancelier de France, abbé de St.-



Riquier qui s'était aussi déclaré contre Louis-le-Débonnaire.

844.

Ragnacaire, évêque d'Amiens, est fait prisonnier dans une bataille livrée près de Toulouse, entre l'armée de Charles-le-Chauve et Pépin d'Aquitaine.

859.

Mort de Nithard, gouverneur de Ponthieu.

875.

Charles-le-Chauve fait renfermer Carloman dans le monastère de Corbie, après lui avoir fait crever les yeux.

880.

Louis III et Carloman partagent le royaume Amiens, selon le mode réglé par leurs leudes ou fidèles.

881.

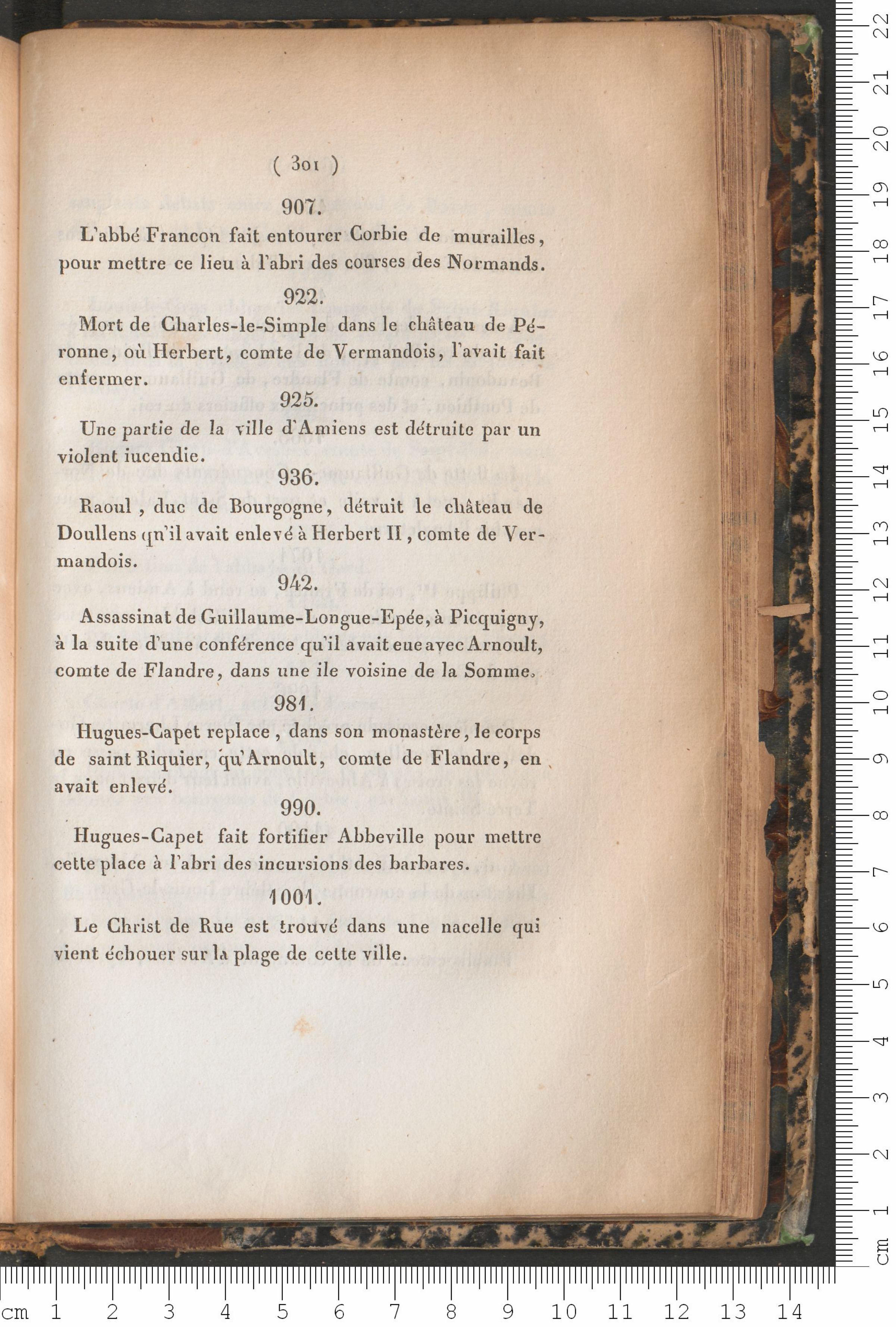
Bataille de Saucourt, dans laquelle Louis III tua de sa main Garamond, l'un des chefs des Normands.

882

Les pirates du Nord reparaissent dans l'Amiénois, se rendent maîtres d'Amiens, brûlent l'abbaye de Corbie et ravagent celle de Saint-Riquier.

891.

Les Normands campent à Argœuve et passent l'hiver à Amiens; le roi Eudes tente, mais inutilement, de les chasser de cette ville.



907.

L'abbé Francon fait entourer Corbie de murailles, pour mettre ce lieu à l'abri des courses des Normands.

922.

Mort de Charles-le-Simple dans le château de Péronne, où Herbert, comte de Vermandois, l'avait fait enfermer.

925.

Une partie de la ville d'Amiens est détruite par un violent iucendie.

936.

Raoul, duc de Bourgogne, détruit le château de Doullens qu'il avait enlevé à Herbert II, comte de Vermandois.

942.

Assassinat de Guillaume-Longue-Epée, à Picquigny, à la suite d'une conférence qu'il avait eue avec Arnoult, comte de Flandre, dans une ile voisine de la Somme.

981.

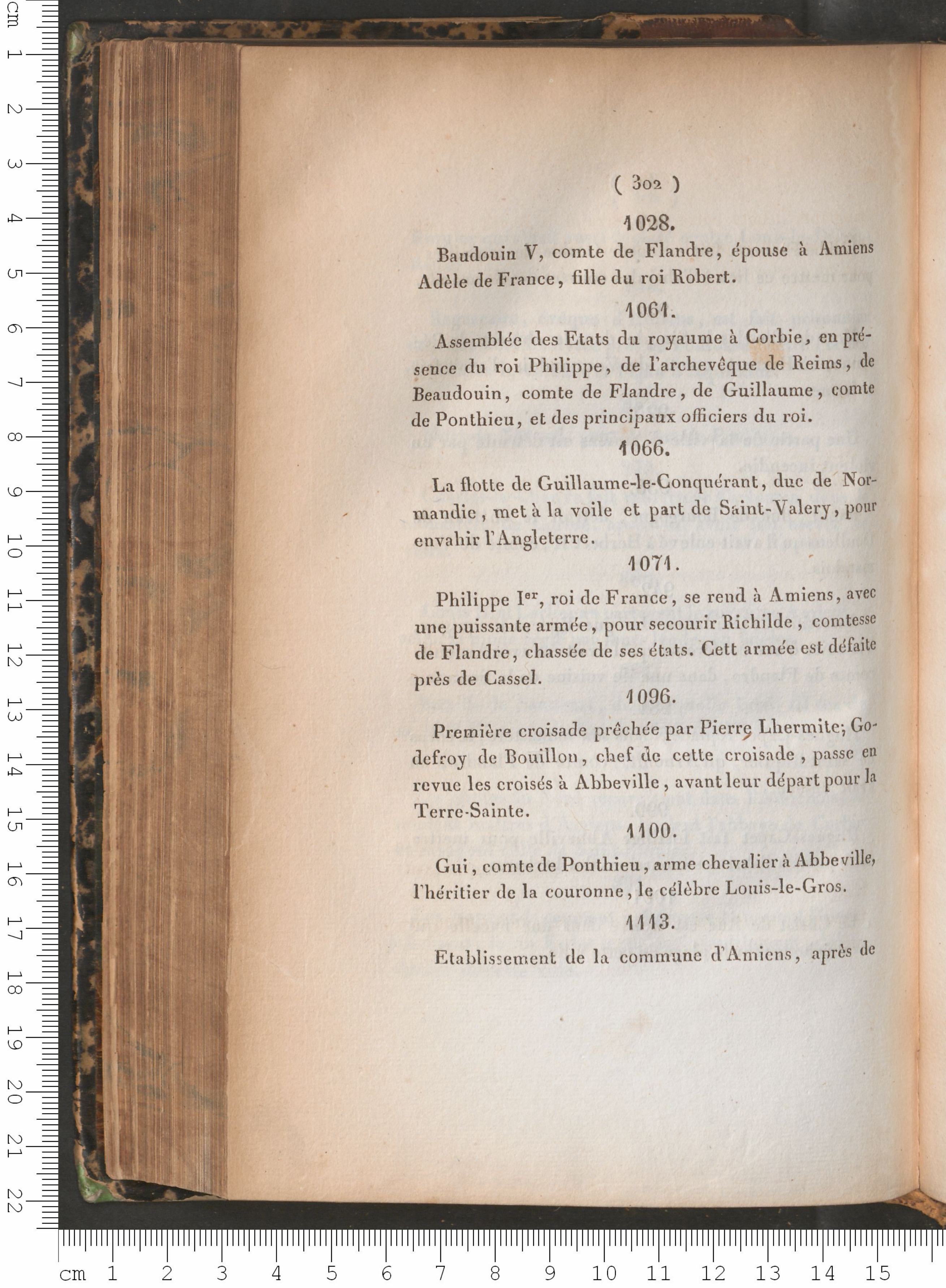
Hugues-Capet replace, dans son monastère, le corps de saint Riquier, qu'Arnoult, comte de Flandre, en avait enlevé.

990.

Hugues-Capet fait fortifier Abbeville pour mettre cette place à l'abri des incursions des barbares.

1001.

Le Christ de Rue est trouvé dans une nacelle qui vient échouer sur la plage de cette ville.



1028.

Baudouin V, comte de Flandre, épouse à Amiens Adèle de France, fille du roi Robert.

1061.

Assemblée des Etats du royaume à Corbie, en présence du roi Philippe, de l'archevêque de Reims, de Beaudouin, comte de Flandre, de Guillaume, comte de Ponthieu, et des principaux officiers du roi.

1066.

La flotte de Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie, met à la voile et part de Saint-Valery, pour envahir l'Angleterre.

1071.

Philippe Ier, roi de France, se rend à Amiens, avec une puissante armée, pour secourir Richilde, comtesse de Flandre, chassée de ses états. Cett armée est défaite près de Cassel.

1096.

Première croisade prêchée par Pierre Lhermite; Godefroy de Bouillon, chef de cette croisade, passe en revue les croisés à Abbeville, avant leur départ pour la Terre-Sainte.

1100.

Gui, comte de Ponthieu, arme chevalier à Abbeville, l'héritier de la couronne, le célèbre Louis-le-Gros.

1113.

Etablissement de la commune d'Amiens, après de

sanglants débats entre Enguerrand de Boves, comte d'Amiens, et le peuple de cette ville.

1126.

Louis-le-Gros oblige les bourgeois de Saint-Riquier à lui fournir des ôtages, afin de sûreté qu'ils n'éluderaient plus la charte à eux donnée par les moines de l'abbaye.

1131.

Hugues Camp-d'Avesnes, comte de Saint-Pol, vient assiéger Saint-Riquier, emporte cette ville d'assaut et la réduit en cendres.

1137.

Fondation de l'abbaye du Gard.

1145.

St-Acheul est érigé en abbaye par l'évêque Thierry.

1178.

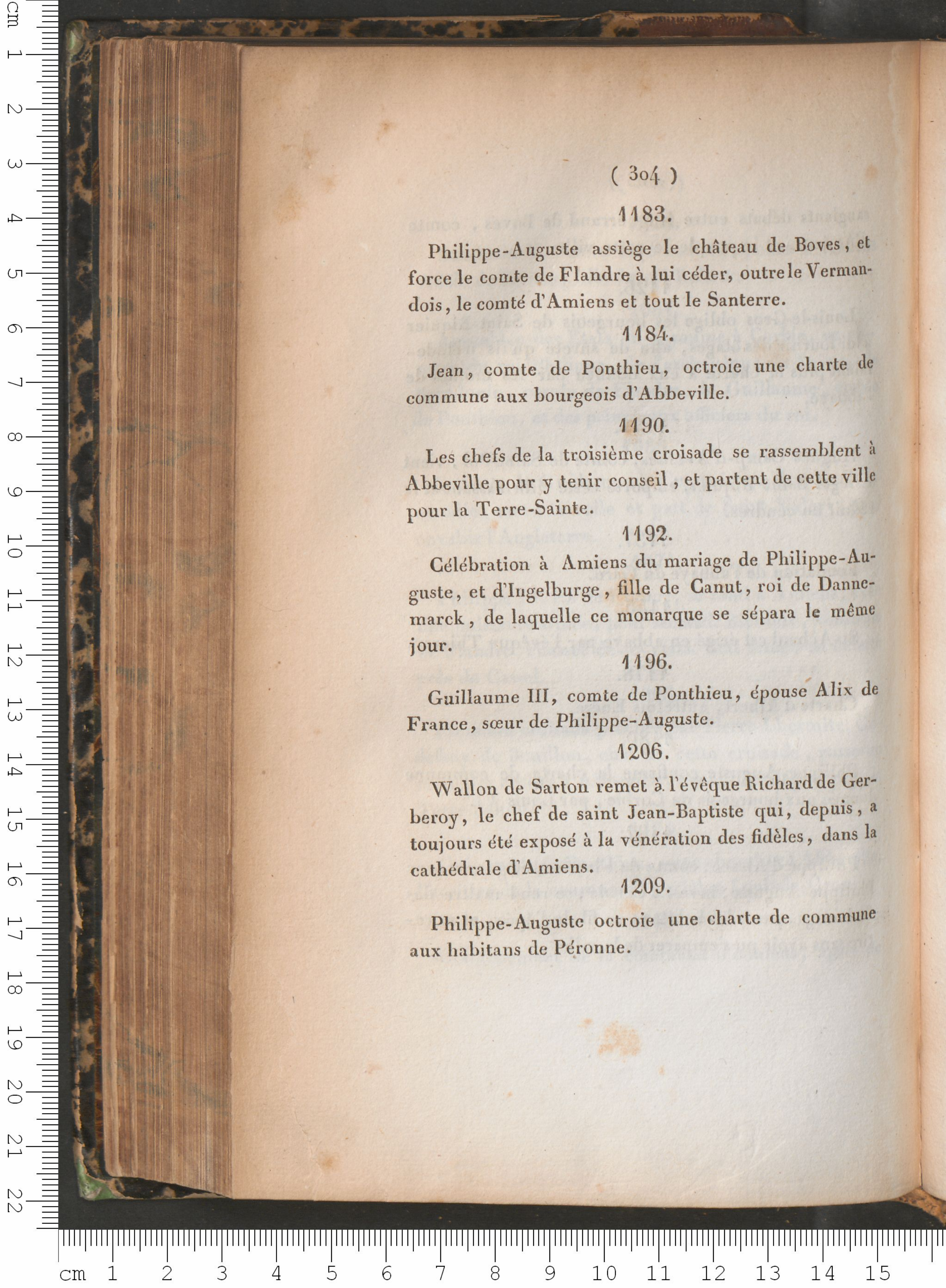
Charte d'Albert, autrefois Encre.

1180.

Philippe-Auguste confirme la charte de commune donnée aux bourgeois de Corbie, par Louis VI.

1182.

Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en guerre avec Philippe-Auguste, investit Corbie, se rend maître des faubourgs, passe les habitans au fil de l'épée, et se retire sans avoir pu s'emparer de la ville.



1183.

Philippe-Auguste assiège le château de Boves, et force le comte de Flandre à lui céder, outre le Vermandois, le comté d'Amiens et tout le Santerre.

1184.

Jean, comte de Ponthieu, octroie une charte de commune aux bourgeois d'Abbeville.

1190.

Les chefs de la troisième croisade se rassemblent à Abbeville pour y tenir conseil, et partent de cette ville pour la Terre-Sainte.

1192.

Célébration à Amiens du mariage de Philippe-Auguste, et d'Ingelburge, fille de Canut, roi de Dannemarck, de laquelle ce monarque se sépara le même jour.

1196.

Guillaume III, comte de Ponthieu, épouse Alix de France, sœur de Philippe-Auguste.

1206.

Wallon de Sarton remet à l'évêque Richard de Gerberoy, le chef de saint Jean-Baptiste qui, depuis, a toujours été exposé à la vénération des fidèles, dans la cathédrale d'Amiens.

1209.

Philippe-Auguste octroie une charte de commune aux habitans de Péronne.

1214.

Les troupes des communes d'Amiens, de Corbie et de Montdidier, se signalent à la bataille de Bouvines.

1220.

Evrard de Fouilloy, quarante-cinquième évêque d'Amiens, pose la première pierre de la superbe basilique de cette cité.

1225.

Marie, comtesse de Ponthieu, cède la ville de Doullens, à Louis IX.

1244.

Sentence foudroyante de l'évêque Arnoult contre le bailly d'Amiens, Geoffroi de Milly, qui avait fait pendre cinq clercs sans forme de procès.

1250.

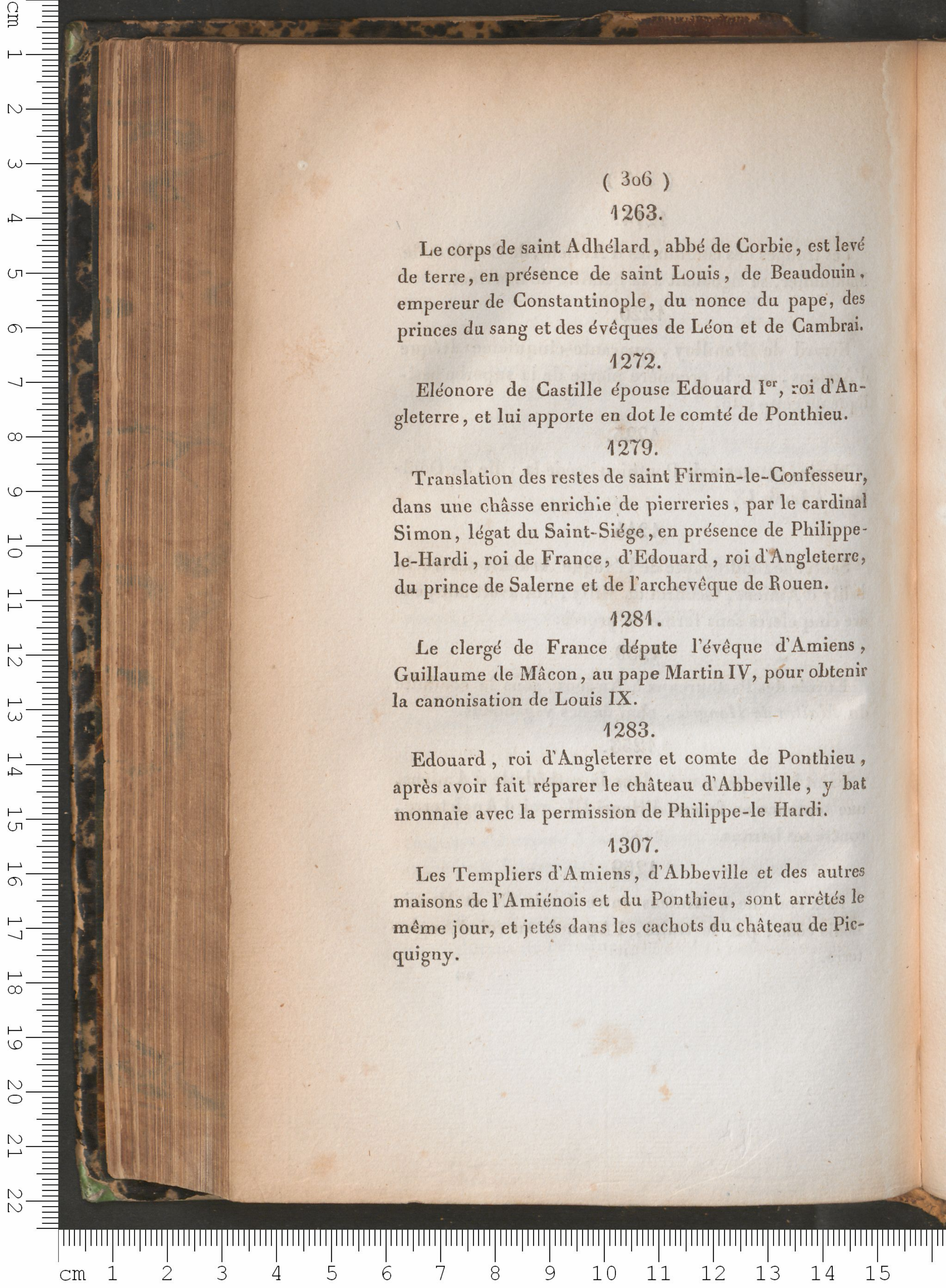
Entrée des Pastoureaux à Amiens, sous la conduite du *Maître de Hongrie*, chef de ces vagabonds.

1253.

Saint Louis prononce, dans la cathédrale d'Amiens, une sentence en faveur d'Henri III, roi d'Angleterre, contre ses barons.

1259.

Paix conclue à Amiens entre Louis IX et Henri; Louis cède, par le traité, l'Agenois au roi d'Angleterre.



1263.

Le corps de saint Adhélard, abbé de Corbie, est levé de terre, en présence de saint Louis, de Beaudouin, empereur de Constantinople, du nonce du pape, des princes du sang et des évêques de Léon et de Cambrai.

1272.

Eléonore de Castille épouse Edouard Ier, roi d'Angleterre, et lui apporte en dot le comté de Ponthieu.

1279.

Translation des restes de saint Firmin-le-Confesseur, dans une châsse enrichie de pierreries, par le cardinal Simon, légat du Saint-Siége, en présence de Philippe-le-Hardi, roi de France, d'Edouard, roi d'Angleterre, du prince de Salerne et de l'archevêque de Rouen.

1281.

Le clergé de France députe l'évêque d'Amiens, Guillaume de Mâcon, au pape Martin IV, pour obtenir la canonisation de Louis IX.

1283.

Edouard, roi d'Angleterre et comte de Ponthieu, après avoir fait réparer le château d'Abbeville, y bat monnaie avec la permission de Philippe-le Hardi.

1307.

Les Templiers d'Amiens, d'Abbeville et des autres maisons de l'Amiénois et du Ponthieu, sont arrêtés le même jour, et jetés dans les cachots du château de Picquigny.

1313.

Isabelle de France, épouse d'Edouard II, roi d'Angleterre et comtesse de Ponthieu, vient habiter Abbeville, et viole la liberté de la commune en y plaçant un gouverneur.

1316.

Philippe-le Long, régent du royaume, se rend à Amiens avec une armée nombreuse pour combattre Robert d'Artois et ses partisans campés près d'Oisemont.

1329.

Edouard III, roi d'Angleterre, prête hommage à Philippe de Valois, pour le duché de Guyenne, dans l'église cathédrale d'Amiens.

1340.

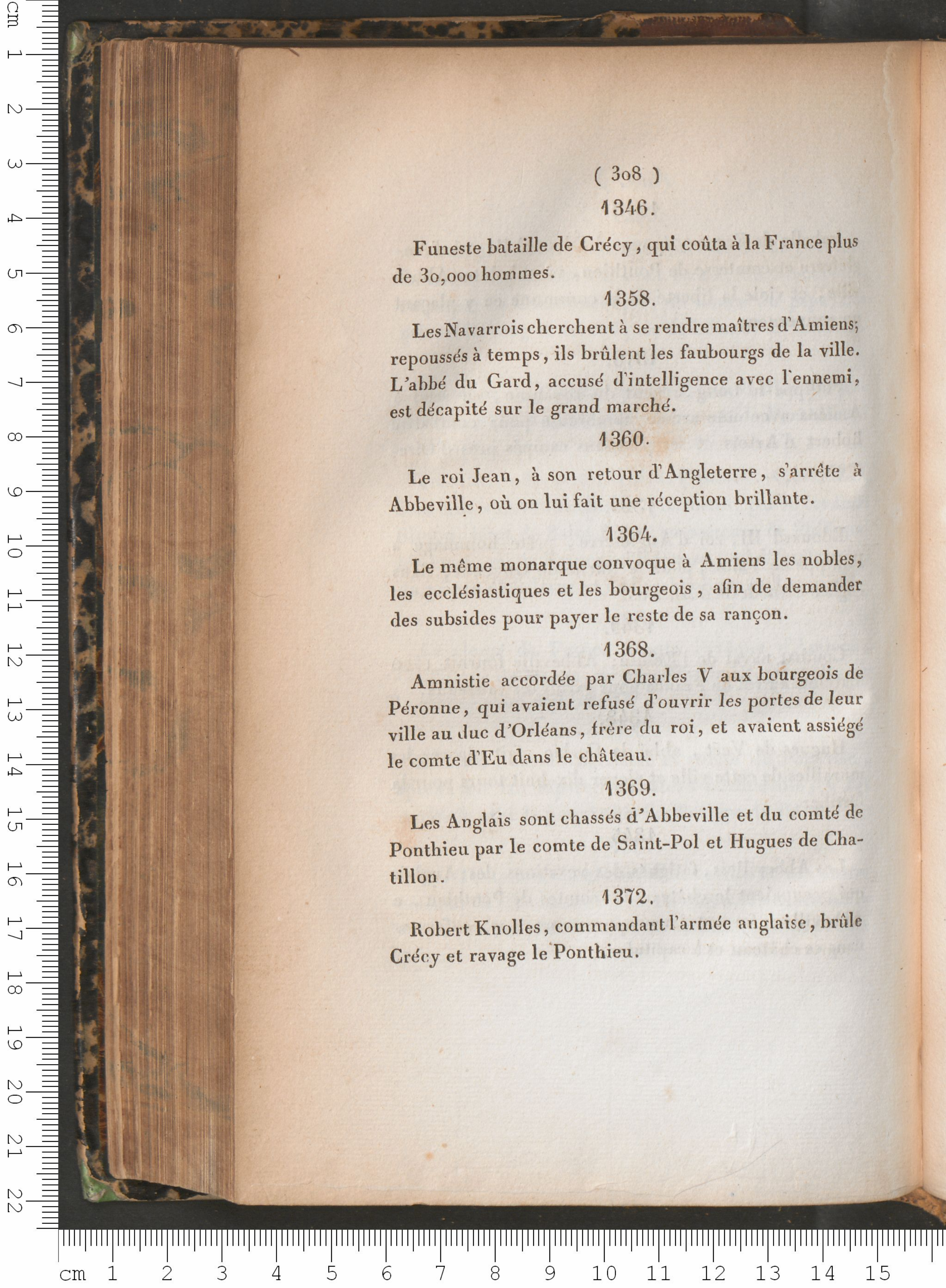
Combat naval de l'Ecluse; Abbeville fournit 1500 matelots au roi de France pour garnir ses vaisseaux.

1343.

Hugues de Vert, abbé de Corbie, fait réparer les murailles de cette ville et élever dix-huit tours pour la fortifier.

1345.

Les Abbevillois, fatigués des vexations des Anglais qui occupaient le château des comtes de Ponthieu, a Abbeville, forcent leurs oppresseurs à se renfermer dans ce château et à capituler.



1346.

Funeste bataille de Crécy, qui coûta à la France plus de 30,000 hommes.

1358.

Les Navarrois cherchent à se rendre maîtres d'Amiens; repoussés à temps, ils brûlent les faubourgs de la ville. L'abbé du Gard, accusé d'intelligence avec l'ennemi, est décapité sur le grand marché.

1360.

Le roi Jean, à son retour d'Angleterre, s'arrête à Abbeville, où on lui fait une réception brillante.

1364.

Le même monarque convoque à Amiens les nobles, les ecclésiastiques et les bourgeois, afin de demander des subsides pour payer le reste de sa rançon.

1368.

Amnistie accordée par Charles V aux bourgeois de Péronne, qui avaient refusé d'ouvrir les portes de leur ville au duc d'Orléans, frère du roi, et avaient assiégé le comte d'Eu dans le château.

1369.

Les Anglais sont chassés d'Abbeville et du comté de Ponthieu par le comte de Saint-Pol et Hugues de Chatillon.

1372.

Robert Knolles, commandant l'armée anglaise, brûle Crécy et ravage le Ponthieu.

1373.

Les Anglais détruisent de fond en comble la ville de Roye.

1385.

Charles VI épouse Isabelle de Bavière à Amiens.

1391.

Charles VI se rend à Amiens avec plusieurs princes du sang, pour y traiter de la paix avec Richard, roi d'Angleterre, qui envoie à sa place, dans cette ville, les ducs de Lancastre, d'Yorck et de Glocester.

1412.

Charles VI abolit l'usage qu'avaient les bourgeois de Péronne de faire charivari quand une femme veuve se mariait dans cette ville.

1417.

Isabeau de Bavière établit à Amiens une cour souveraine chargée de rendre la justice en son nom.

1418.

La ville de Roye se rend à Charles VI.

1419.

Raoul d'Ailly, vidame d'Amiens, s'empare du fort château de Démuin pour les Bourguignons.

1420.

Charles VI détache Péronne, Montdidier et Roye du gouvernement général de Picardie, et les réunit sous un même gouverneur ou grand-bailli.

1421.

Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, met le siége devant Saint-Riquier, défendu par Poton de Saintrailles et autres vaillans capitaines.

1422.

Le comte de Warwick, à la tête de trois mille hommes, assiège et prend Saint-Valery.

1423.

Le duc de Bedford se rend à Amiens avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne pour y conclure entre eux un traité d'alliance, fatal à la France.

1430.

Philippe, duc de Bourgogne, rassemble ses troupes à Roye, et les y passe en revue.

1431.

Jeanne d'Arc, prisonnière des Anglais, est enfermée au château du Crotoy.

1434.

Lahire, pille les faubourgs d'Amiens, et met cette ville à contribution.

1435.

Paix d'Arras, par laquelle Charles VII cède au duc de Bourgogne les villes situées sur la Somme, telles qu'Amiens, Abbeville, Doullens, Saint-Riquier, le Crotoy, Saint-Valery, Rue, Péronne, Montdidier et Roye, avec faculté de pouvoir racheter ces villes, moyennant 400 mille écus d'or.

1436

Prise du château de Moreuil par le comte d'Estampes, secondé des Amiénois.

1437.

Le seigneur d'Auxi, lieutenant du duc de Bourgogne, rassemble des troupes et assiége le château du Crotoy, occupé par les Anglais.

1440.

Isabeau de Portugal, femme de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, vient en pélerinage au St-Esprit de Rue.

1463.

Louis XI verse 400 mille écus au duc de Bourgogne, qui lui restitue les places de la Somme, engagées par le traité d'Arras.

1465.

Le comte de Charolais, en guerre avec Louis XI, passe la Somme à Bray.

1468.

Louis XI est tenu prisonnier par le comte de Charolais, dans le château de Péronne, et n'en sort qu'après avoir signé le traité désavantageux connù sous le nom de *Paix* de Péronne.

1469.

Charles-le-Téméraire fait construire un château fort à Abbeville, pour contenir les habitans qui détestaient son joug.

1471.

Louis XI fait démolir la ville de Doullens qui servait de réfuge aux Bourguignons.

1472.

Charles-le-Téméraire prend Nesle, où ses soldats égorgent les habitans et dévastent la ville.

1473.

Le comte de Charolais qui campait avec son armée dans le voisinage de Corbie, se rend à l'abbaye et y lave les pieds à douze pauvres, à l'exemple du Seigneur qui avait lavé les pieds aux apôtres.

1474.

Louis XI fait présent de son rubis balay au chef de saint Jean-Baptiste.

1475.

Entrevue de Picquiguy : Edouard et Louis XI se parlèrent à travers un treillis de bois placé sur un pont, et conclurent une trève qui fut suivie de la paix.

1477.

Mort de Charles-le-Téméraire devant Nancy. Abbeville, Roye, Ham et Péronne rentrent sous la domination du roi de France.

1483.

Assemblée des états-généraux à Tours. Les députés d'Amiens et des autres villes de Picardie, y font des réclamations contre les impôts dont on avait chargé la province.

1486.

Etablisement à Abbeville de la première imprimerie connue dans la province.

1487.

Eustache Lequieu, fait reconstruire l'abbaye de St.-Riquier.

1493.

Charles VIII, revenant de Boulogne, où il avait été en pélerinage, fait son entrée solennelle à Abbeville, accompagné des maréchaux Desquerdes et de Gyé.

1513.

Grand conseil tenu à Amiens par Louis XII; on y décide d'abattre les portes et les murailles de Corbie, afin d'empêcher que cette place ne serve de réfuge aux Anglais; mais les Amiénois s'opposent à cette résolution.

1514.

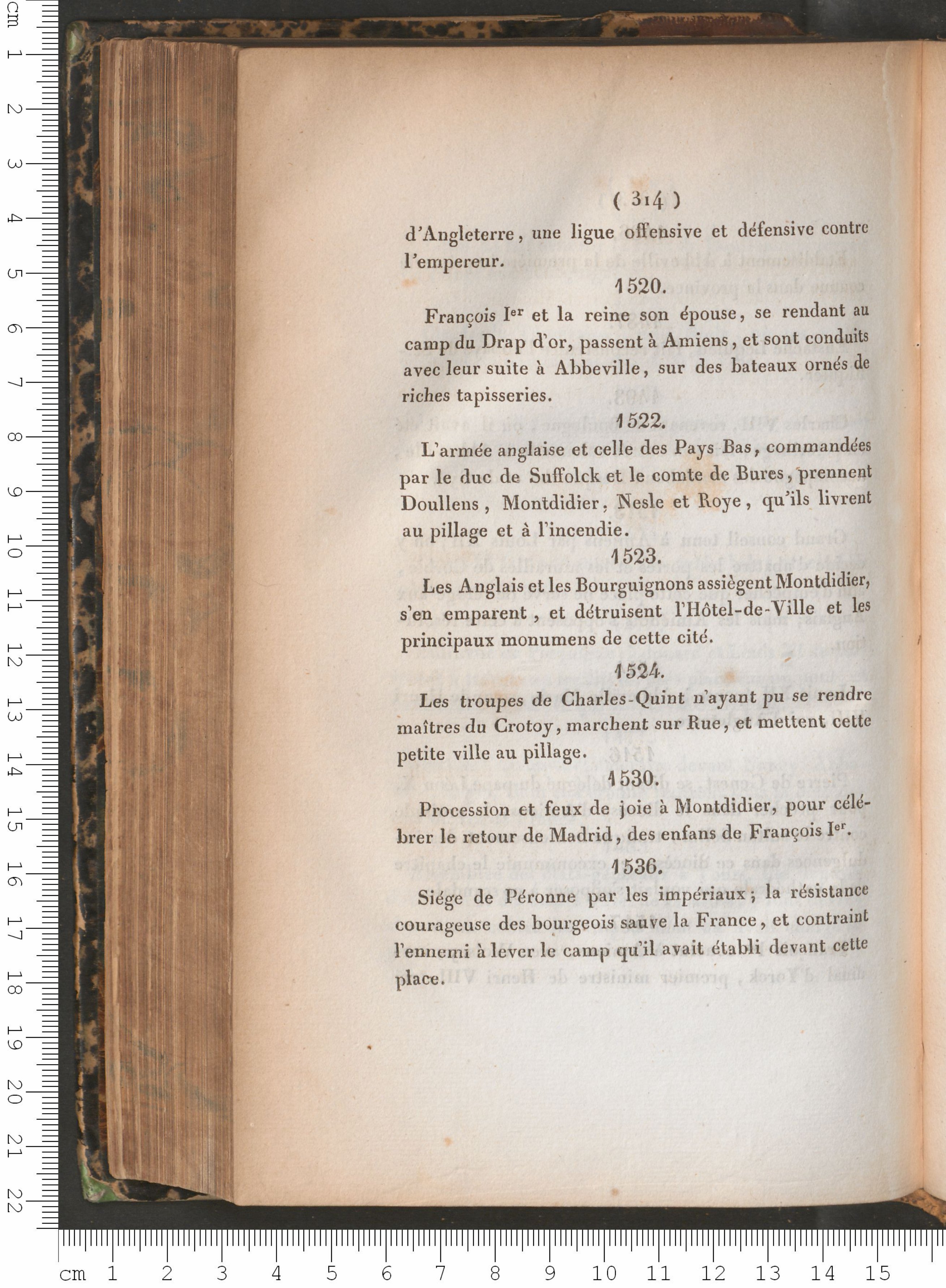
Louis XII épouse à Abbeville Marie, sœur de Henri VIII, roi d'Angleterre.

1516.

Pierre de Genest, se disant délégué du pape Léon X, pour prêcher dans le diocèse d'Amiens, la croisade contre le sultan Sélim, trafique honteusement des indulgences dans ce diocèse, et excommunie le chapitre de la cathédrale qui voulait s'opposer à ce scandale.

1517.

François Ier conclut à Amiens, avec Wolsey, cardinal d'Yorck, premier ministre de Henri VIII, roi



d'Angleterre, une ligue offensive et défensive contre l'empereur.

1520.

François Ier et la reine son épouse, se rendant au camp du Drap d'or, passent à Amiens, et sont conduits avec leur suite à Abbeville, sur des bateaux ornés de riches tapisseries.

1522.

L'armée anglaise et celle des Pays Bas, commandées par le duc de Suffolck et le comte de Bures, prennent Doullens, Montdidier, Nesle et Roye, qu'ils livrent au pillage et à l'incendie.

1523.

Les Anglais et les Bourguignons assiègent Montdidier, s'en emparent, et détruisent l'Hôtel-de-Ville et les principaux monumens de cette cité.

1524.

Les troupes de Charles-Quint n'ayant pu se rendre maîtres du Crotoy, marchent sur Rue, et mettent cette petite ville au pillage.

1530.

Procession et feux de joie à Montdidier, pour célébrer le retour de Madrid, des enfans de François Ier.

1536.

Siége de Péronne par les impériaux ; la résistance courageuse des bourgeois sauve la France, et contraint l'ennemi à lever le camp qu'il avait établi devant cette place.

1545.

Mort de Charles de France, duc d'Orléans, fils de François Ier, dans l'abbaye de Forest-Montier.

1550.

Publication de la paix avec l'Angleterre, dans l'église cathédrale, en présence d'Henri II et des ambassadeurs d'Edouard VI.

1552.

Le Comte de Rœux brûle Roye.

1553.

Le prince de Condé défait un corps considérable d'impériaux près de Doullens.

1557.

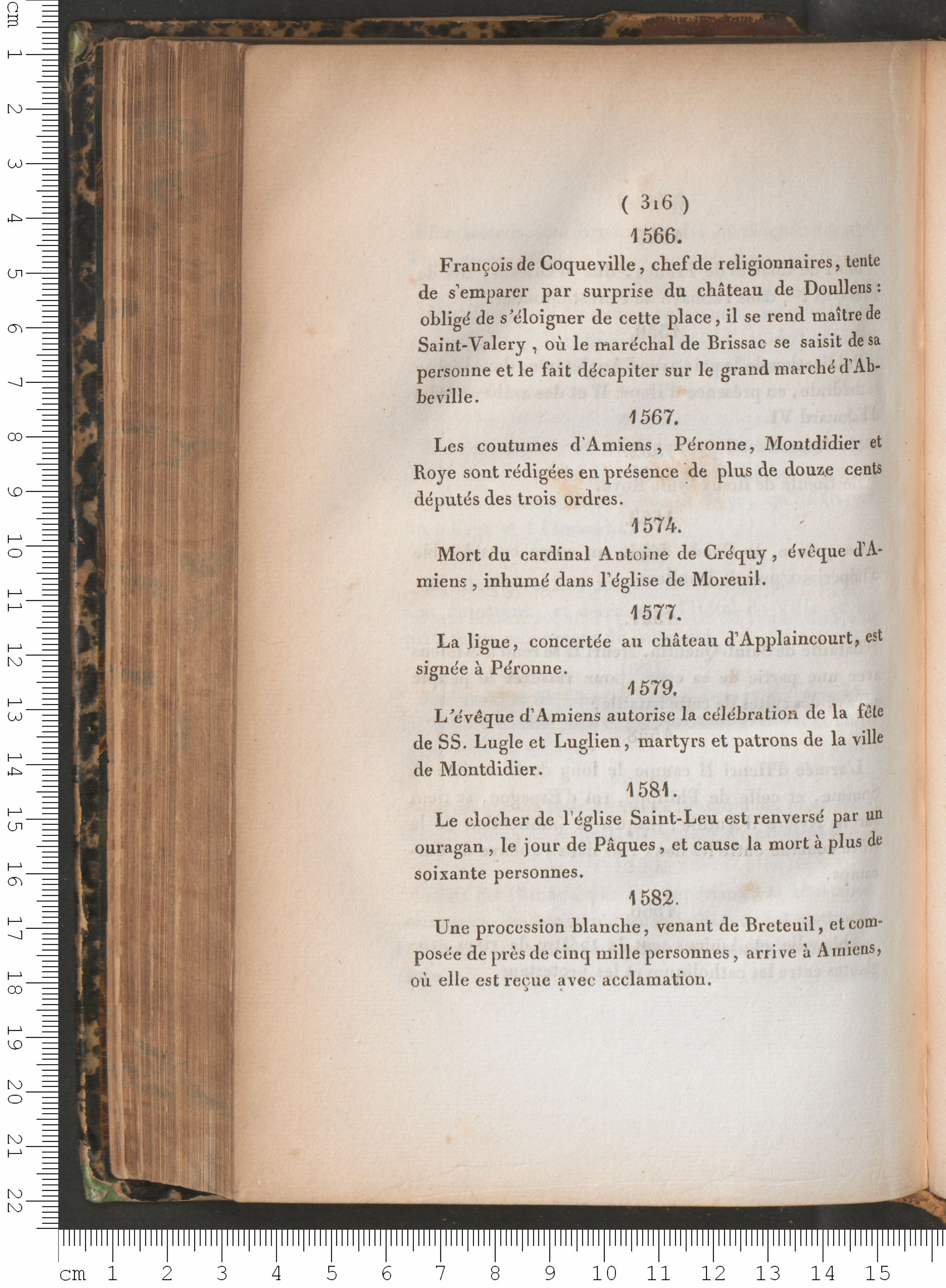
Bataille de Saint-Quentin. Henri II se rend à Amiens avec une partie de sa cour, pour rassurer le peuple effrayé des suites de cette bataille.

1558.

L'armée d'Henri II campe le long de la rivière de Somme, et celle de Philippe, roi d'Espagne, se tient sur la rivière d'Authie, jusqu'à la publication de la trève conclue entre les deux rois dans l'abbaye de Cercamps.

1560.

Abbeville et Amiens sont le théâtre de rixes sanglantes entre les catholiques et les protestans.



1566.

François de Coqueville, chef de religionnaires, tente de s'emparer par surprise du château de Doullens: obligé de s'éloigner de cette place, il se rend maître de Saint-Valery, où le maréchal de Brissac se saisit de sa personne et le fait décapiter sur le grand marché d'Abbeville.

1567.

Les coutumes d'Amiens, Péronne, Montdidier et Roye sont rédigées en présence de plus de douze cents députés des trois ordres.

1574.

Mort du cardinal Antoine de Créquy, évêque d'Amiens, inhumé dans l'église de Moreuil.

1577.

La ligue, concertée au château d'Applaincourt, est signée à Péronne.

1579.

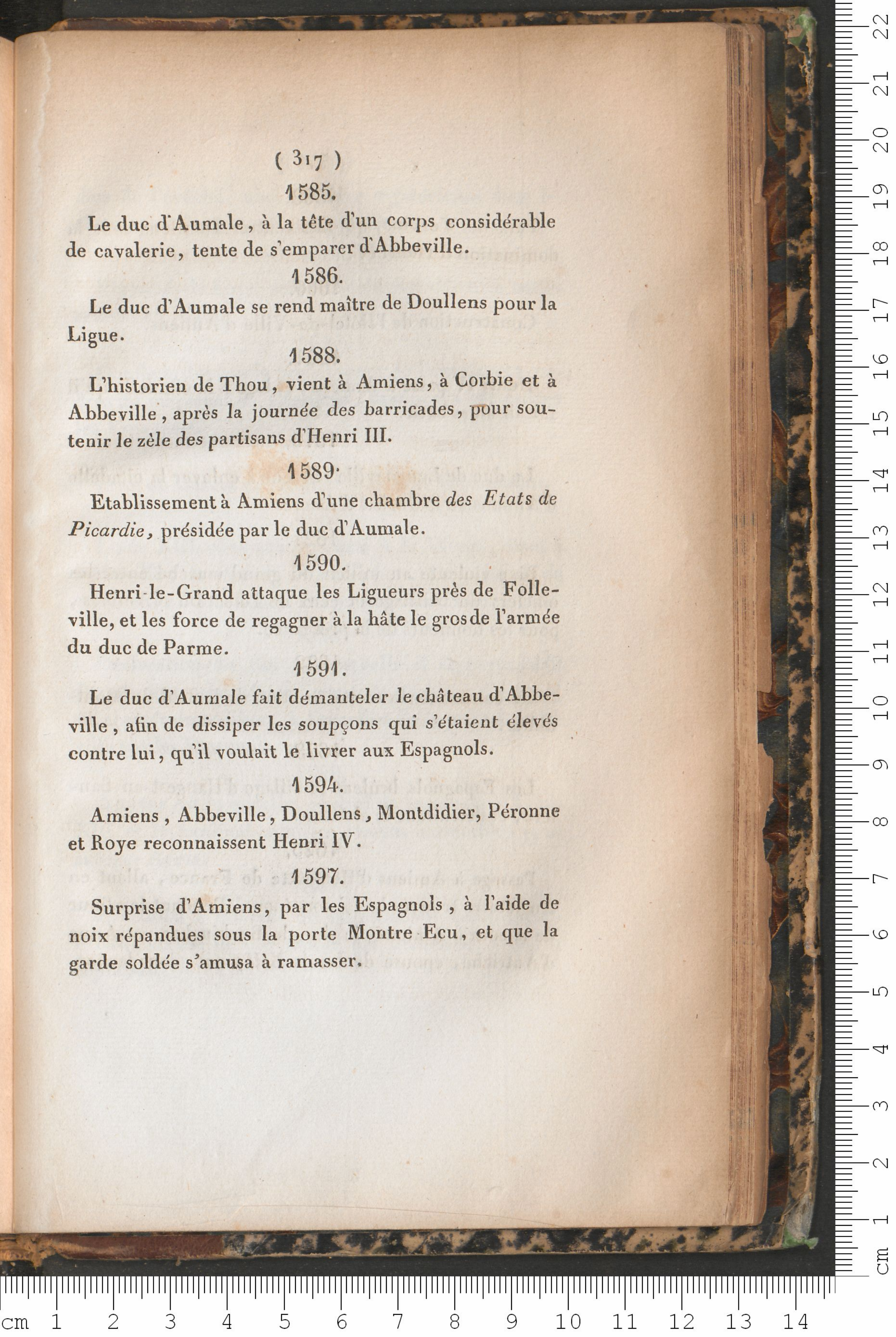
L'évêque d'Amiens autorise la célébration de la fête de SS. Lugle et Luglien, martyrs et patrons de la ville de Montdidier.

1581.

Le clocher de l'église Saint-Leu est renversé par un ouragan, le jour de Pâques, et cause la mort à plus de soixante personnes.

1582.

Une procession blanche, venant de Breteuil, et composée de près de cinq mille personnes, arrive à Amiens, où elle est reçue avec acclamation.



1585.

Le duc d'Aumale, à la tête d'un corps considérable de cavalerie, tente de s'emparer d'Abbeville.

1586.

Le duc d'Aumale se rend maître de Doullens pour la Ligue.

1588.

L'historien de Thou, vient à Amiens, à Corbie et à Abbeville, après la journée des barricades, pour soutenir le zèle des partisans d'Henri III.

1589.

Etablissement à Amiens d'une chambre *des Etats de Picardie*, présidée par le duc d'Aumale.

1590.

Henri-le-Grand attaque les Ligueurs près de Folleville, et les force de regagner à la hâte le gros de l'armée du duc de Parme.

1591.

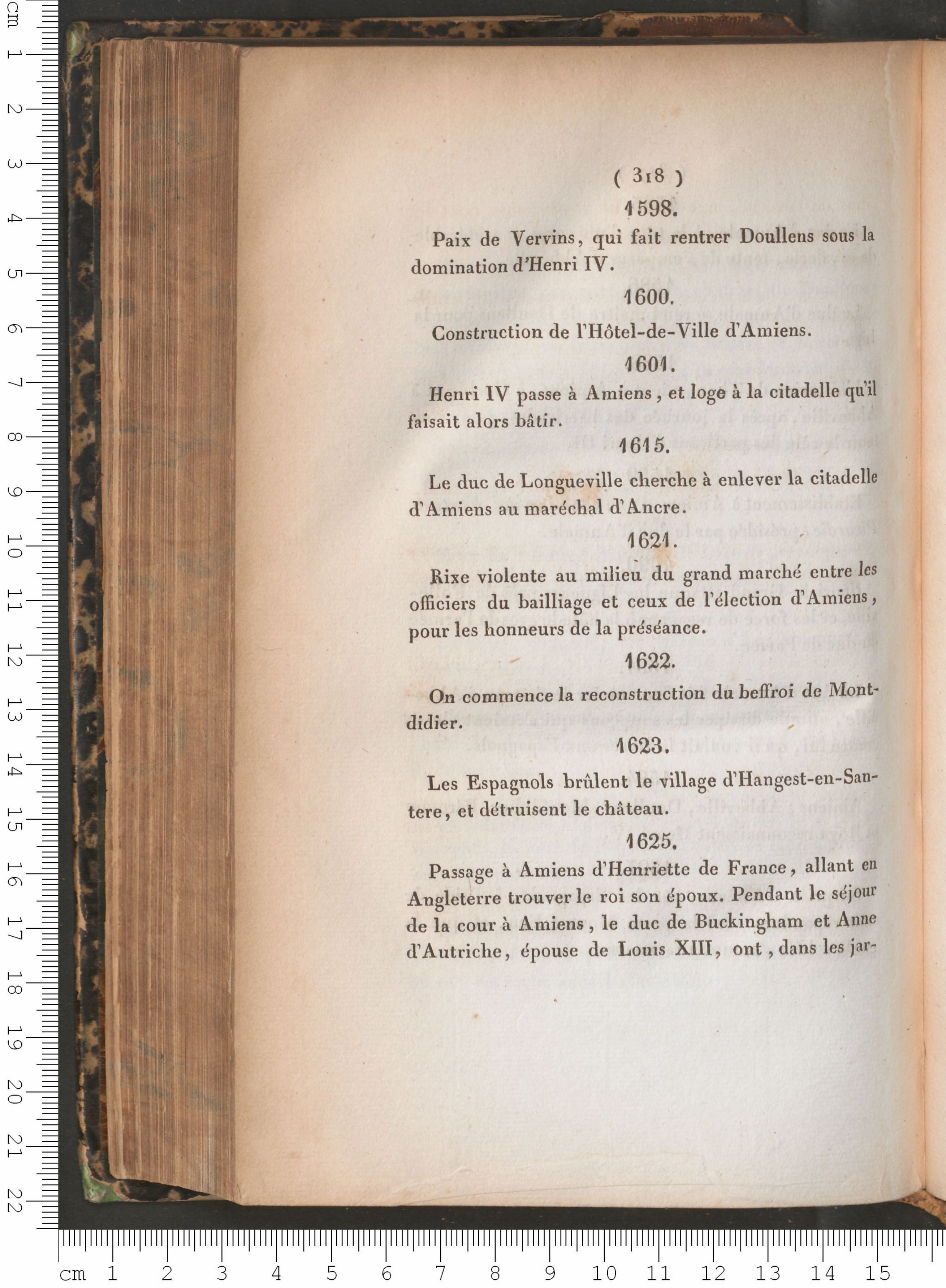
Le duc d'Aumale fait démanteler le château d'Abbeville, afin de dissiper les soupçons qui s'étaient élevés contre lui, qu'il voulait le livrer aux Espagnols.

1594.

Amiens, Abbeville, Doullens, Montdidier, Péronne et Roye reconnaissent Henri IV.

1597.

Surprise d'Amiens, par les Espagnols, à l'aide de noix répandues sous la porte Montre-Ecu, et que la garde soldée s'amusa à ramasser.



1598.

Paix de Vervins, qui fait rentrer Doullens sous la domination d'Henri IV.

1600.

Construction de l'Hôtel-de-Ville d'Amiens.

1601.

Henri IV passe à Amiens, et loge à la citadelle qu'il faisait alors bâtir.

1615.

Le duc de Longueville cherche à enlever la citadelle d'Amiens au maréchal d'Ancre.

1621.

Rixe violente au milieu du grand marché entre les officiers du bailliage et ceux de l'élection d'Amiens, pour les honneurs de la préséance.

1622.

On commence la reconstruction du beffroi de Montdidier.

1623.

Les Espagnols brûlent le village d'Hangest-en-Santere, et détruisent le château.

1625.

Passage à Amiens d'Henriette de France, allant en Angleterre trouver le roi son époux. Pendant le séjour de la cour à Amiens, le duc de Buckingham et Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, ont, dans les jar-

dins de l'évêché, une entrevue mystérieuse dont les chroniques du temps firent grand bruit.

1626.

Illuminés de Roye, secte d'hérétiques détruite entièrement en 1635.

1635.

Doullens devient le rendez-vous de l'armée aux ordres du maréchal de Chaulnes, destinée à combattre les Espagnols.

1636.

Prise de Corbie par Jean de Werth et Piccolomini.

1637.

Louis XIII voue son royaume à la Vierge, étant à Abbeville, le jour de l'Assomption, en présence du cardinal de Richelieu et des grands de sa cour.

1638.

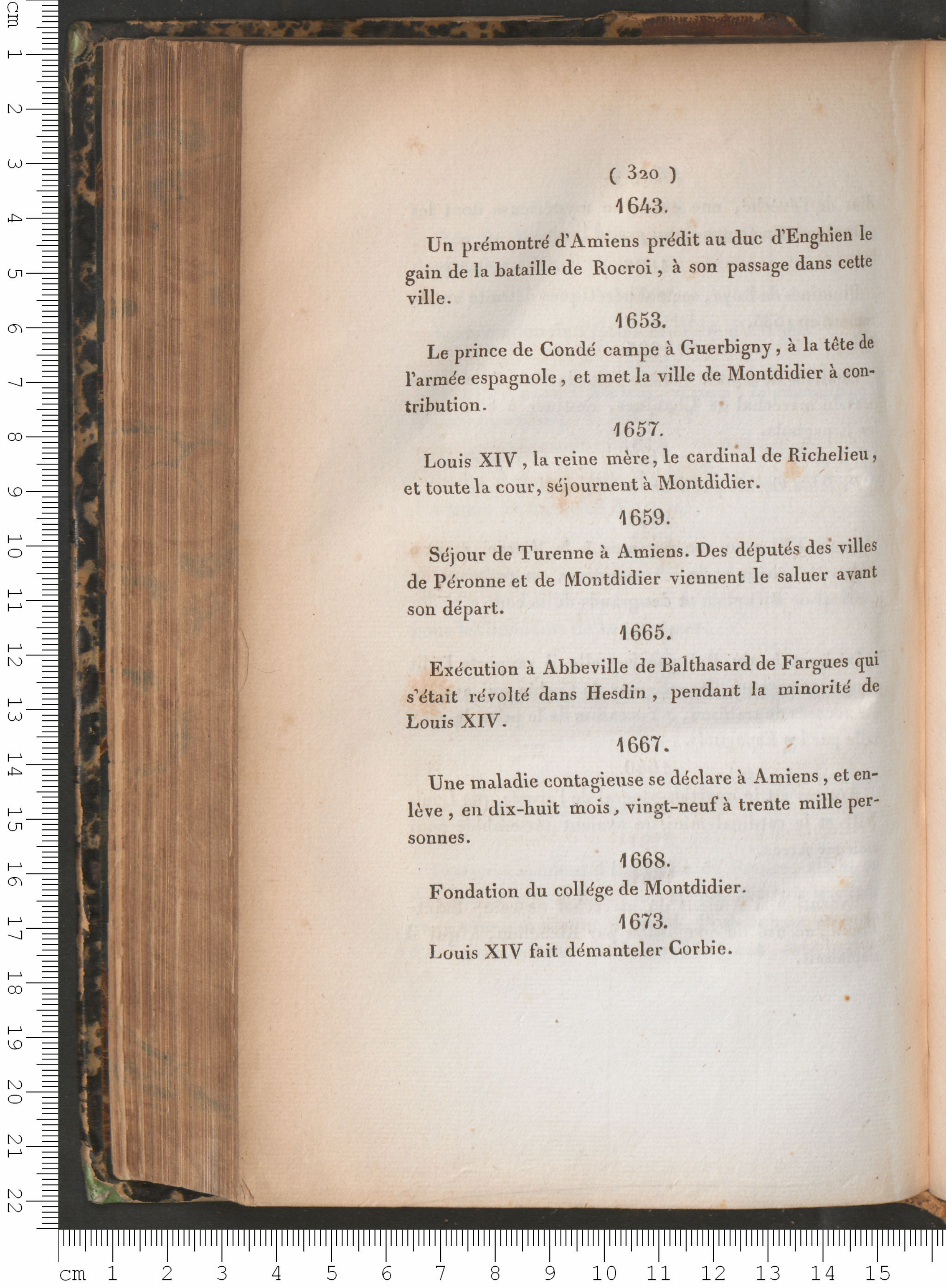
Déclaration du Roi par laquelle il rapporte l'édit donné contre ceux des religieux de Corbie qui avaient été accusés de trahison, à l'occasion de la prise de cette ville par les Espagnols.

1640.

Amiens est le quartier-général de l'armée que Louis XIII et le cardinal-ministre avaient rassemblée pour assiéger Arras.

1641.

Exécution à Amiens du maréchal-de-camp Saint-Preuil, accusé de concussion par Richelieu, à qui il déplaisait.



1643.

Un prémontré d'Amiens prédit au duc d'Enghien le gain de la bataille de Rocroi, à son passage dans cette ville.

1653.

Le prince de Condé campe à Guerbigny, à la tête de l'armée espagnole, et met la ville de Montdidier à contribution.

1657.

Louis XIV, la reine mère, le cardinal de Richelieu, et toute la cour, séjournent à Montdidier.

1659.

Séjour de Turenne à Amiens. Des députés des villes de Péronne et de Montdidier viennent le saluer avant son départ.

1665.

Exécution à Abbeville de Balthasard de Fargues qui s'était révolté dans Hesdin, pendant la minorité de Louis XIV.

1667.

Une maladie contagieuse se déclare à Amiens, et enlève, en dix-huit mois, vingt-neuf à trente mille personnes.

1668.

Fondation du collége de Montdidier.

1673.

Louis XIV fait démanteler Corbie.

1689.

Jacques II, roi d'Angleterre, accompagné du duc de Berwick, vient à Amiens.

1697.

Contestation entre l'évêque d'Amiens et l'abbé de Saint-Acheul, touchant la découverte du prétendu tombeau de saint Firmin-le-Confesseur.

1707.

Pendant *le siége* de Lille, des hussards de l'armée ennemie s'approchent d'Amiens, et lèvent des contributions dans les villages voisins.

1718.

Inondation extraordinaire à Amiens. Pendant plus de huit jours les habitans des paroisses de Saint-Sulpice et de Saint-Leu ne peuvent sortir de leurs maisons.

1719.

La foudre réduit en cendres les principaux bâtimens et la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Riquier.

1738.

Etablissement du port à Amiens.

1739.

Construction du Grand-Séminaire d'Amiens.

1757.

Après l'attentat de Robert Damiens, Gresset présente une épître en vers à Mme de Pompadour, pour faire changer le nom d'Amiens en celui de Louise-Ville.

1766.

Le chevalier Labarre est condamné à mort par sentence du présidial d'Abbeville.

1773.

Explosion du magasin à poudre d'Abbeville.

1776.

Le comte d'Artois, depuis Charles X, prend possession de Doullens, en qualité de comte de Ponthieu.

1777.

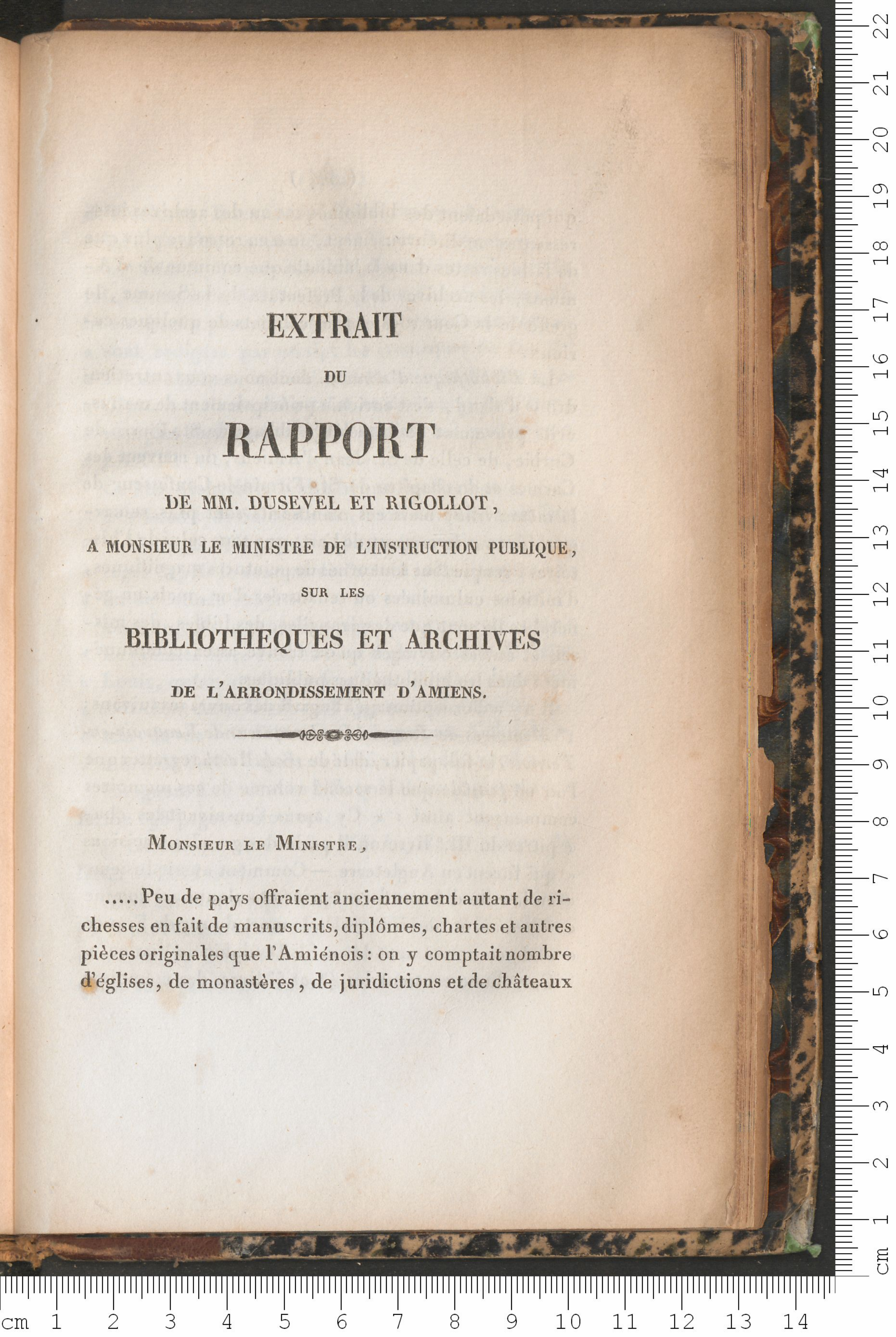
Le crucifix de St.-Salve est porté en procession dans la ville et la banlieue d'Amiens, par des matelots d'Abbeville et de St.-Valery.

1788.

Création d'un grand bailliage à Amiens, par Louis XVI.

1789.

Assemblée des trois ordres du bailliage d'Amiens, dans l'église des Cordeliers, pour nommer des députés aux Etats-généraux.



EXTRAIT
DU
RAPPORT
DE MM. DUSEVEL ET RIGOLLOT,

A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

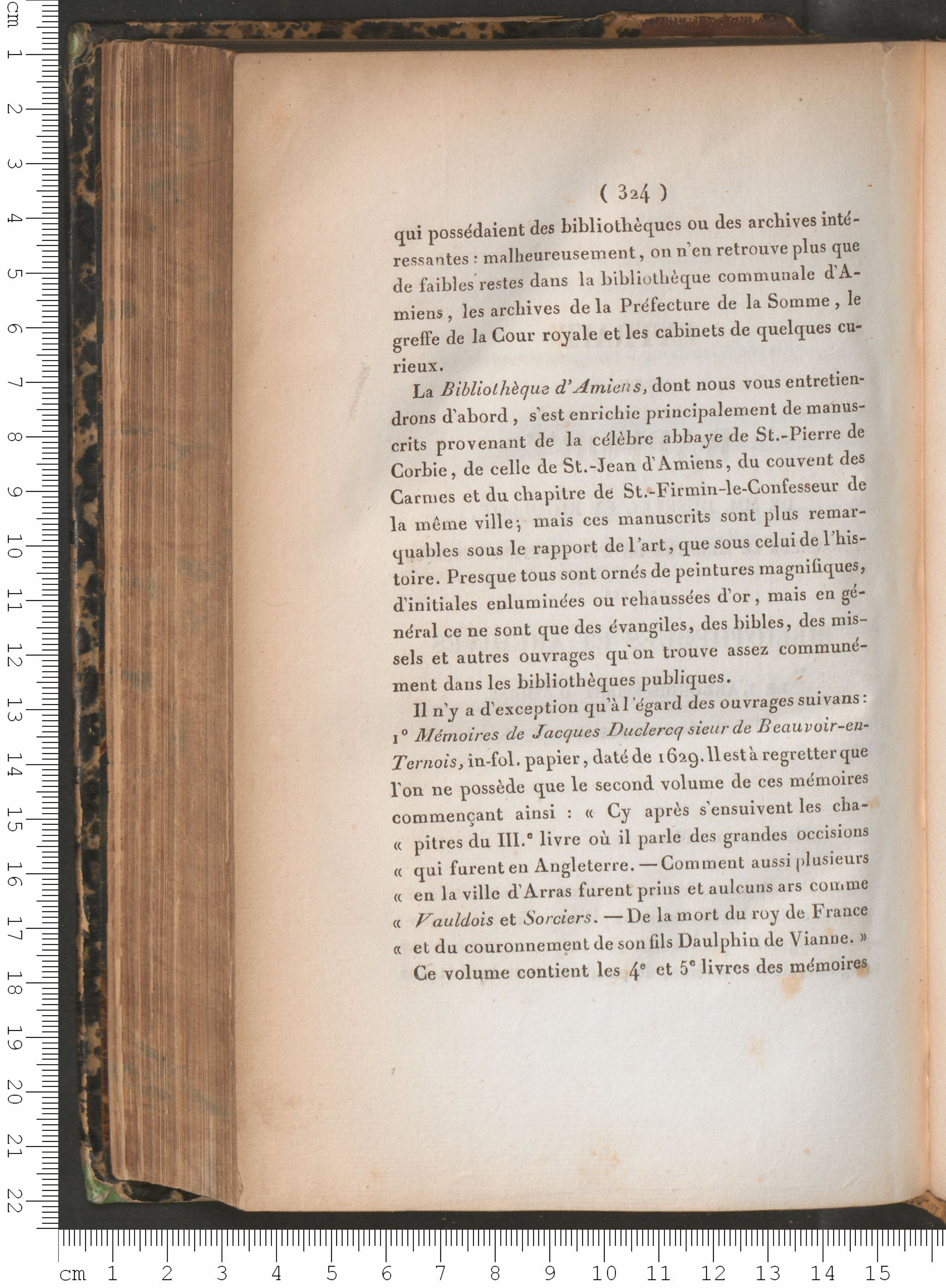
SUR LES

BIBLIOTHEQUES ET ARCHIVES

DE L'ARRONDISSEMENT D'AMIENS.

Monsieur le Ministre,

.....Peu de pays offraient anciennement autant de richesses en fait de manuscrits, diplômes, chartes et autres pièces originales que l'Amiénois : on y comptait nombre d'églises, de monastères, de juridictions et de châteaux

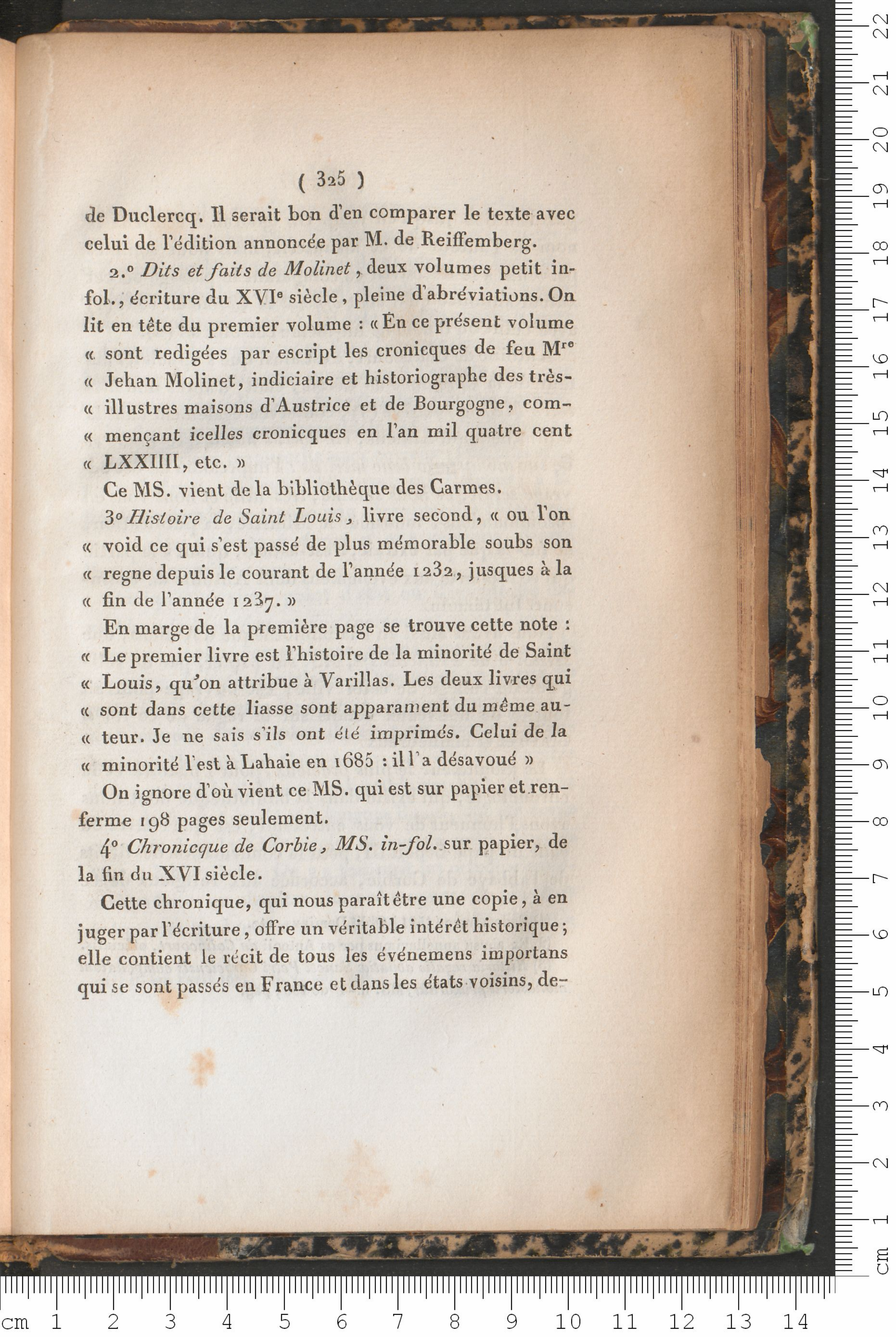


qui possédaient des bibliothèques ou des archives intéressantes : malheureusement, on n'en retrouve plus que de faibles restes dans la bibliothèque communale d'Amiens, les archives de la Préfecture de la Somme, le greffe de la Cour royale et les cabinets de quelques curieux.

La *Bibliothèque d'Amiens,* dont nous vous entretiendrons d'abord, s'est enrichie principalement de manuscrits provenant de la célèbre abbaye de St.-Pierre de Corbie, de celle de St.-Jean d'Amiens, du couvent des Carmes et du chapitre de St.-Firmin-le-Confesseur de la même ville; mais ces manuscrits sont plus remarquables sous le rapport de l'art, que sous celui de l'histoire. Presque tous sont ornés de peintures magnifiques, d'initiales enluminées ou rehaussées d'or, mais en général ce ne sont que des évangiles, des bibles, des missels et autres ouvrages qu'on trouve assez communément dans les bibliothèques publiques.

Il n'y a d'exception qu'à l'égard des ouvrages suivans : 1° *Mémoires de Jacques Duclercq sieur de Beauvoir-en-Ternois,* in-fol. papier, daté de 1629. Il est à regretter que l'on ne possède que le second volume de ces mémoires commençant ainsi : « Cy après s'ensuivent les chapitres du III.ᵉ livre où il parle des grandes occisions « qui furent en Angleterre. — Comment aussi plusieurs « en la ville d'Arras furent prins et aulcuns ars comme « *Vauldois* et *Sorciers*. — De la mort du roy de France « et du couronnement de son fils Daulphin de Vianne. »

Ce volume contient les 4ᵉ et 5ᵉ livres des mémoires



de Duclercq. Il serait bon d'en comparer le texte avec celui de l'édition annoncée par M. de Reiffemberg.

2.° *Dits et faits de Molinet*, deux volumes petit in-fol., écriture du XVI[e] siècle, pleine d'abréviations. On lit en tête du premier volume : « En ce présent volume « sont redigées par escript les cronicques de feu M[re] « Jehan Molinet, indiciaire et historiographe des très-« illustres maisons d'Austrice et de Bourgogne, com-« mençant icelles cronicques en l'an mil quatre cent « LXXIIII, etc. »

Ce MS. vient de la bibliothèque des Carmes.

3° *Histoire de Saint Louis*, livre second, « ou l'on « void ce qui s'est passé de plus mémorable soubs son « regne depuis le courant de l'année 1232, jusques à la « fin de l'année 1237. »

En marge de la première page se trouve cette note : « Le premier livre est l'histoire de la minorité de Saint « Louis, qu'on attribue à Varillas. Les deux livres qui « sont dans cette liasse sont apparament du même au-« teur. Je ne sais s'ils ont été imprimés. Celui de la « minorité l'est à Lahaie en 1685 : il l'a désavoué »

On ignore d'où vient ce MS. qui est sur papier et renferme 198 pages seulement.

4° *Chronicque de Corbie, MS. in-fol.* sur papier, de la fin du XVI siècle.

Cette chronique, qui nous paraît être une copie, à en juger par l'écriture, offre un véritable intérêt historique ; elle contient le récit de tous les événemens importans qui se sont passés en France et dans les états voisins, de-

puis l'an 662 jusqu'en 1529. On ignorait à Amiens le nom de l'auteur de ce manuscrit; mais nous sommes parvenus à le découvrir en comparant le passage où cet auteur annonce qu'il était *official de Corbie* en 1521 (1) avec celui où il nomme lui-même cet official (2).

Antoine de Colincourt, c'est ainsi que s'appelait l'auteur de la *Chronique de Corbie*, était, d'après une *histoire MS. de l'abbaye* (3), conservée également dans la bibliothèque d'Amiens, *vir doctus nobili loco natus et de suo monasterio bene meritus* : l'impression de cet ouvrage serait, ce nous semble, très-utile et nous vous en recommandons, monsieur le Ministre, la publication, ne fut-ce que par extrait, c'est-à-dire, quant à la partie qui se rapporte aux événemens dont Antoine de Colincourt fut témoin.

Nous avons aussi vu à la bibliothèque d'Amiens, une *Histoire de François Ier*, MS. sur papier, par un religieux du collége de cette ville; cet ouvrage pourrait fournir de nouveaux détails sur le règne de ce roi si brave et si malheureux.

Le monument le plus précieux, pour l'histoire et la chronologie, qui existe dans la bibliothèque dont nous avons l'honneur de vous entretenir, est une *charte* ou *bulle* du pape Benoit III, pour la confirmation des droits de l'abbaye de Corbie, accordée aux religieux de ce

(1) Eodem anno (1521) Obiit Dominus, etc.

(2) Ex abusu appellavimus per os Antonii *de Colincourt*, officialis.

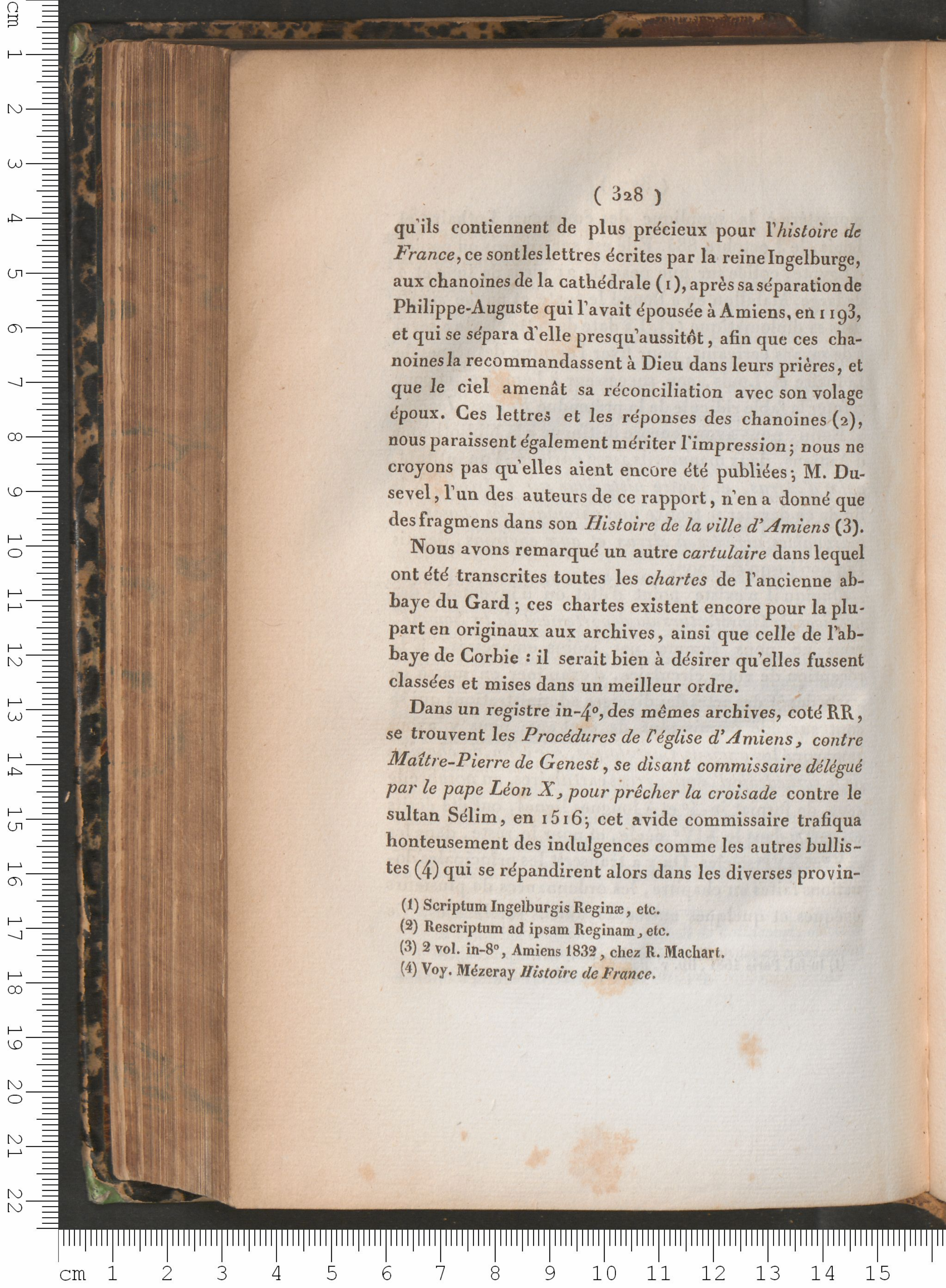
(3) *Historia regalis abbatiæ Sancti Petri Corbeiensis compendium monasterii primordia*, MS. in-4° de 198, pag.

monastère à la supplique des empereurs Lothaire et Louis, le 3 octobre 885. Elle est sur papyrus ou papier d'Egypte, collée sur une peau de 21 pieds de long et 2 de large. Mabillon en a donné le texte et un *fac simile* dans sa diplomatique (1). La date de cette charte a servi à de savans écrivains, pour fixer l'époque des règnes de Lothaire et Louis, son successeur à l'empire, et pour réfuter la fable ridicule de la prétendue *Papesse Jeanne*.

Enfin, nous avons encore distingué à la bibliothèque d'Amiens, deux manuscrits assez curieux : l'un intitulé, *paix d'Arras*, et l'autre *historique sur l'Artois*; à la fin de ce dernier se trouve une *chronique des choses remarquables arrivées à Arras et aux environs*, depuis l'an 900 jusqu'en 1297.

Quoiqu'il n'existe point d'état ou d'inventaire des *archives de la préfecture du département de la Somme*, nous ne nous sommes pas moins empressés, à la réception de votre circulaire, d'examiner en masse ce vaste dépôt des actes des diverses administrations qui se sont succédé depuis plus de cent ans; nous y avons remarqué les anciens *Cartulaires, sur vélin, du chapitre de la cathédrale d'Amiens*; ces cartulaires, au nombre de sept, de format in-4° et à longues lignes, ont été écrits en partie dans le XIVe siècle, et pour le reste, dans les XVe et XVIe siècles. On y a transcrit les principales donations faites au chapitre, les ordonnances de plusieurs évêques et quelques autres documens semblables. Ce

(1) In-fol. Paris 1681, lib. v, pag. 438.



qu'ils contiennent de plus précieux pour l'*histoire de France*, ce sont les lettres écrites par la reine Ingelburge, aux chanoines de la cathédrale (1), après sa séparation de Philippe-Auguste qui l'avait épousée à Amiens, en 1193, et qui se sépara d'elle presqu'aussitôt, afin que ces chanoines la recommandassent à Dieu dans leurs prières, et que le ciel amenât sa réconciliation avec son volage époux. Ces lettres et les réponses des chanoines (2), nous paraissent également mériter l'impression; nous ne croyons pas qu'elles aient encore été publiées; M. Dusevel, l'un des auteurs de ce rapport, n'en a donné que des fragmens dans son *Histoire de la ville d'Amiens* (3).

Nous avons remarqué un autre *cartulaire* dans lequel ont été transcrites toutes les *chartes* de l'ancienne abbaye du Gard; ces chartes existent encore pour la plupart en originaux aux archives, ainsi que celle de l'abbaye de Corbie : il serait bien à désirer qu'elles fussent classées et mises dans un meilleur ordre.

Dans un registre in-4°, des mêmes archives, coté RR, se trouvent les *Procédures de l'église d'Amiens, contre Maître-Pierre de Genest, se disant commissaire délégué par le pape Léon X, pour prêcher la croisade* contre le sultan Sélim, en 1516; cet avide commissaire trafiqua honteusement des indulgences comme les autres bullistes (4) qui se répandirent alors dans les diverses provin-

(1) Scriptum Ingelburgis Reginæ, etc.

(2) Rescriptum ad ipsam Reginam, etc.

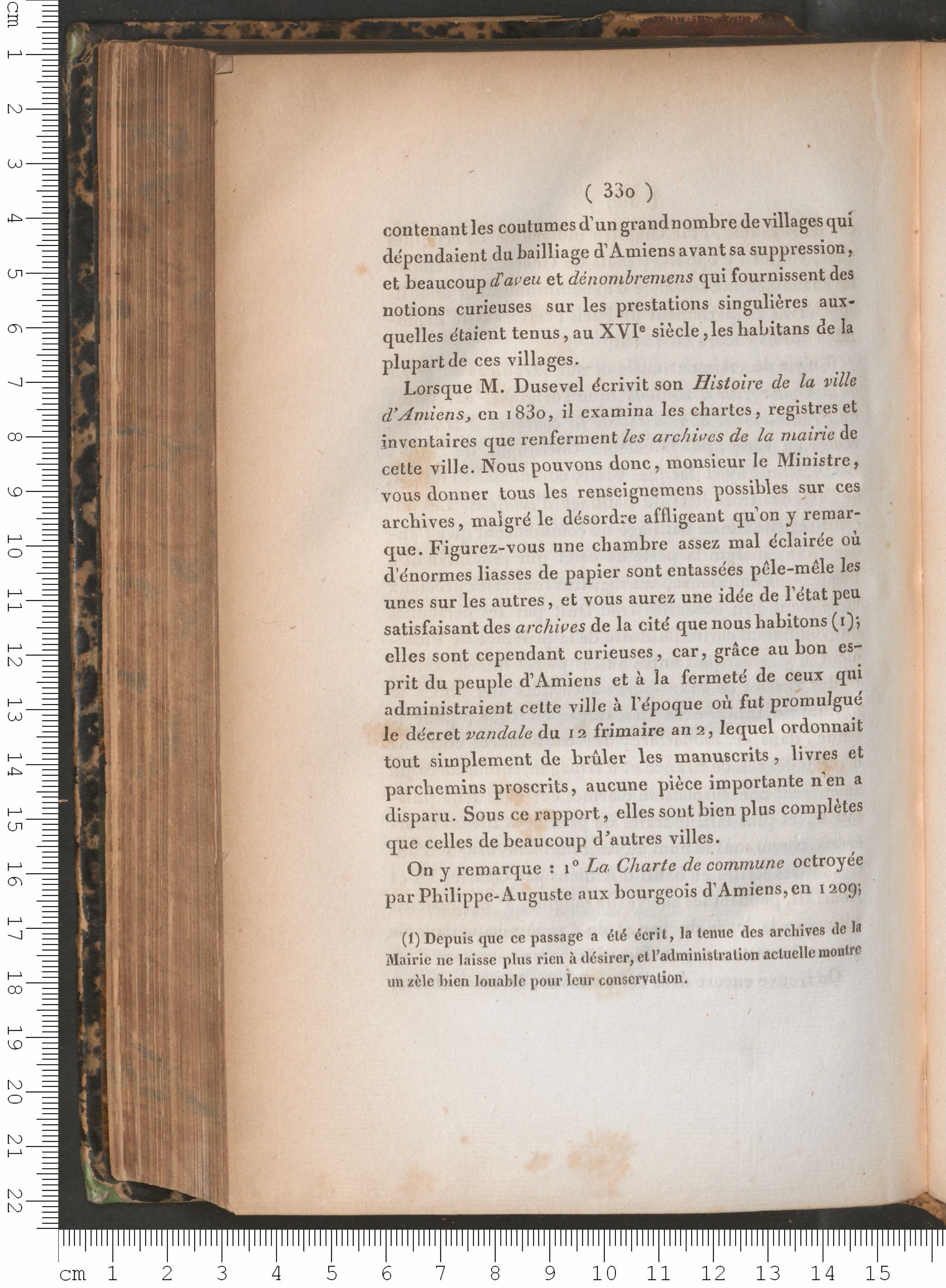
(3) 2 vol. in-8°, Amiens 1832, chez R. Machart.

(4) Voy. Mézeray *Histoire de France*.

ces du royaume, et le chapitre indigné de ce criminel abus, voulut s'y opposer; mais de Genest lança contre les chanoines une sentence d'excommunication dont ils appelèrent au parlement de Paris : cette affaire déplorable durait encore en 1518.

Il n'y a de vraiment curieux aux *Archives du greffe de la Cour royale d'Amiens*, que l'original, sur vélin, du *Procès-verbal de révision de la coutume d'Amiens, rédigé en 1567, par* le célèbre Christophe de Thou, Barthélemi Fay et Jacques Viole, commissaires du roi, de l'avis des trois états du bailliage d'Amiens. Les anciens registres de ce bailliage ne commencent qu'à l'année 1521; malgré la perte de ceux qui remontaient à une époque antérieure, ces registres sont assez précieux et peuvent être consultés avec fruit par les personnes qui voudraient écrire l'histoire de la province de Picardie. On y remarque, entre autres pièces intéressantes : 1° des *Lettres de sauve-garde* accordées aux abbés et moines de l'abbaye de Cercamps, en 1558, pour la tenue, dans ce monastère, des conférences entre les députés des rois de France et d'Espagne, conférences qui amenèrent une suspension d'armes entre les deux puissances, et plus tard le traité de paix de *Cateau-Cambrésis*, connu sous le nom de *paix malheureuse;* 2° d'autres lettres écrites au bailli d'Amiens par Charles IX et Henri III, pendant les guerres de religion; 3° et plusieurs édits pour la levée du ban et de l'arrière-ban, dans de graves circonstances, en Picardie.

On trouve encore dans ces archives, diverses chartes



contenant les coutumes d'un grand nombre de villages qui dépendaient du bailliage d'Amiens avant sa suppression, et beaucoup *d'aveu* et *dénombremens* qui fournissent des notions curieuses sur les prestations singulières auxquelles étaient tenus, au XVIe siècle, les habitans de la plupart de ces villages.

Lorsque M. Dusevel écrivit son *Histoire de la ville d'Amiens,* en 1830, il examina les chartes, registres et inventaires que renferment *les archives de la mairie* de cette ville. Nous pouvons donc, monsieur le Ministre, vous donner tous les renseignemens possibles sur ces archives, malgré le désordre affligeant qu'on y remarque. Figurez-vous une chambre assez mal éclairée où d'énormes liasses de papier sont entassées pêle-mêle les unes sur les autres, et vous aurez une idée de l'état peu satisfaisant des *archives* de la cité que nous habitons (1); elles sont cependant curieuses, car, grâce au bon esprit du peuple d'Amiens et à la fermeté de ceux qui administraient cette ville à l'époque où fut promulgué le décret *vandale* du 12 frimaire an 2, lequel ordonnait tout simplement de brûler les manuscrits, livres et parchemins proscrits, aucune pièce importante n'en a disparu. Sous ce rapport, elles sont bien plus complètes que celles de beaucoup d'autres villes.

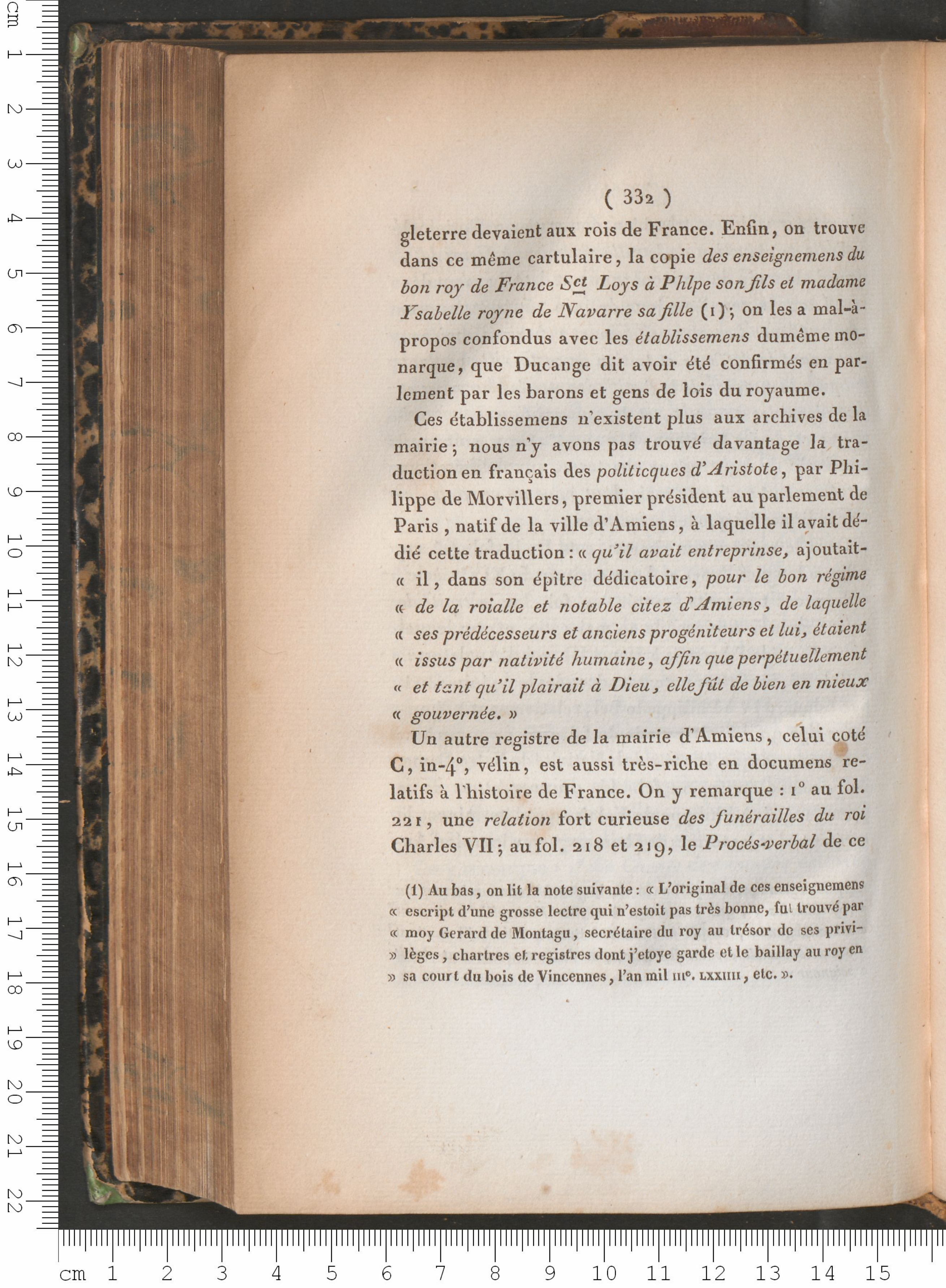
On y remarque : 1° *La Charte de commune* octroyée par Philippe-Auguste aux bourgeois d'Amiens, en 1209;

(1) Depuis que ce passage a été écrit, la tenue des archives de la Mairie ne laisse plus rien à désirer, et l'administration actuelle montre un zèle bien louable pour leur conservation.

elle est sur vélin, et très-bien conservée; 2° l'original de l'*édit de réduction de la ville d'Amiens à Henri IV*, signé de la main de ce monarque, et daté du camp devant Laon, le neuvième jour de juin 1594; 3° *les œuvres de Claude Lematre, citoyen et échevin d'Amiens, concernant la déffense et tuition de ceste ville pendant la ligue, la manière de la fortifier contre les surprises et incursions des ennemis, et la conservation de ses priviléges et de ses habitans*, MS. in-4°. On y voit aussi une foule de registres aux chartes et aux délibérations extrêmement curieux, mais dont nous ne croyons devoir indiquer ici que les principaux.

Dans le registre aux chartes, coté D, in-fol. (1) sur vélin, à longues lignes et d'une écriture du XIV[e] siècle, se trouvent transcrits, savoir : au fol. 32, le *traité de paix* conclu à Amiens, le 29 mai 1269, et par lequel Louis IX céda l'Agénois à Henri III, roi d'Angleterre; au fol. 36, les *lettres patentes* adressées le 10 juin 1303, par Edouard IV à Philippe-le-Bel, relativement à l'hommage-lige qu'il avait promis de faire *en personne* à ce dernier monarque, à la fête de la Nativité de Notre-Dame, de la même année; au fol. 45, d'autres *lettres* de ce prince anglais à Philippe de Valois, qui déterminent le cérémonial et les termes de l'hommage que les rois d'An-

(1) Ce registre porte « qu'il a été escript *par le commandement du « roy Charles V, qui commença à régner l'an mille trois cent « soixante quatre*, et que les titres et lettres en latin qu'il contient « *ont esté translatées en français, par le commandement dudit « seigneur* ».



gleterre devaient aux rois de France. Enfin, on trouve dans ce même cartulaire, la copie *des enseignemens du bon roy de France Sct Loys à Phlpe son fils et madame Ysabelle royne de Navarre sa fille* (1); on les a mal-à-propos confondus avec les *établissemens* dumême monarque, que Ducange dit avoir été confirmés en parlement par les barons et gens de lois du royaume.

Ces établissemens n'existent plus aux archives de la mairie; nous n'y avons pas trouvé davantage la traduction en français des *politicques d'Aristote*, par Philippe de Morvillers, premier président au parlement de Paris, natif de la ville d'Amiens, à laquelle il avait dédié cette traduction : « *qu'il avait entreprinse,* ajoutait-« il, dans son épître dédicatoire, *pour le bon régime* « *de la roialle et notable citez d'Amiens, de laquelle* « *ses prédécesseurs et anciens progéniteurs et lui, étaient* « *issus par nativité humaine, affin que perpétuellement* « *et tant qu'il plairait à Dieu, elle fût de bien en mieux* « *gouvernée.* »

Un autre registre de la mairie d'Amiens, celui coté C, in-4°, vélin, est aussi très-riche en documens relatifs à l'histoire de France. On y remarque : 1° au fol. 221, une *relation* fort curieuse *des funérailles du roi* Charles VII; au fol. 218 et 219, le *Procés-verbal* de ce

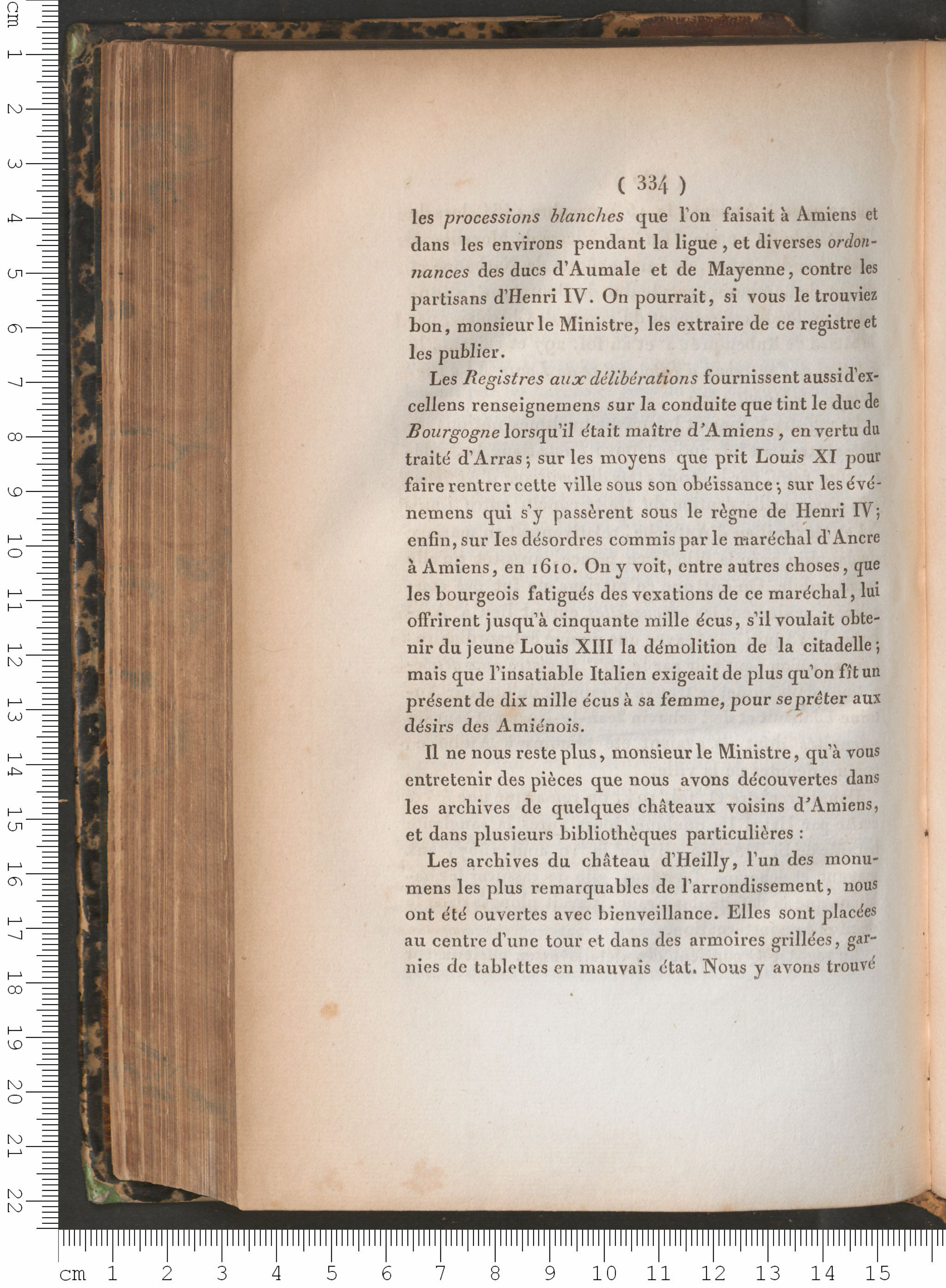
(1) Au bas, on lit la note suivante : « L'original de ces enseignemens « escript d'une grosse lectre qui n'estoit pas très bonne, fut trouvé par « moy Gerard de Montagu, secrétaire du roy au trésor de ses privi-» lèges, chartres et registres dont j'etoye garde et le baillay au roy en » sa court du bois de Vincennes, l'an mil IIIc. LXXIIII, etc. ».

qui se passa à Amiens, le 15 novembre 1464, lors de l'ambassade du comte d'Eu, de Pierre de Morvillers, chancelier de France, de l'archevêque de Narbonne et du sire de Rambures, vers le duc de Bourgogne, au sujet du prétendu enlèvement du comte de Charolais, par le bâtard de Rubempré; 3° et au fol. 297 et suivans, la *relation de l'entrevue d'Edouard et de Louis XI à Picquigny, le 5 août 1475.*

Le registre E fournit lui-même quelques notions intéressantes : au fol. 206 se trouve *l'acte* signé le 31 décembre 1482, par les trois états du bailliage d'Amiens, afin d'assurer l'exécution du traité conclu entre Louis XI et Maximilien d'Autriche, relativement au mariage du dauphin avec la fille de ce prince, aussitôt qu'elle serait nubile. On sait que ce mariage ne fut pas consommé; seulement les *espousailles* eurent lieu à Amboise, le 13 juin 1483, avec une pompe extraordinaire : c'est ce qu'on peut voir par le 16me *Registre aux délibérations* dans lequel se trouve le rapport du mayeur Antoine Clabault et de l'échevin Jean-le-Normant, sur les solennités dont ils avaient été témoins à Amboise, comme députés de la ville.

Dans le registre O, fol. 104, on remarque une *lettre* écrite par Henri II, quelques jours après la sanglante bataille de St.-Quentin, livrée le 10 août 1557, aux mayeur et échevins d'Amiens, afin de rassurer les habitans que la défaite des Français avait plongés dans le deuil et la consternation.

Le registre Q contient des détails assez curieux sur



les *processions blanches* que l'on faisait à Amiens et dans les environs pendant la ligue, et diverses *ordonnances* des ducs d'Aumale et de Mayenne, contre les partisans d'Henri IV. On pourrait, si vous le trouviez bon, monsieur le Ministre, les extraire de ce registre et les publier.

Les *Registres aux délibérations* fournissent aussi d'excellens renseignemens sur la conduite que tint le duc de *Bourgogne* lorsqu'il était maître d'Amiens, en vertu du traité d'Arras; sur les moyens que prit Louis XI pour faire rentrer cette ville sous son obéissance; sur les événemens qui s'y passèrent sous le règne de Henri IV; enfin, sur les désordres commis par le maréchal d'Ancre à Amiens, en 1610. On y voit, entre autres choses, que les bourgeois fatigués des vexations de ce maréchal, lui offrirent jusqu'à cinquante mille écus, s'il voulait obtenir du jeune Louis XIII la démolition de la citadelle; mais que l'insatiable Italien exigeait de plus qu'on fît un présent de dix mille écus à sa femme, pour se prêter aux désirs des Amiénois.

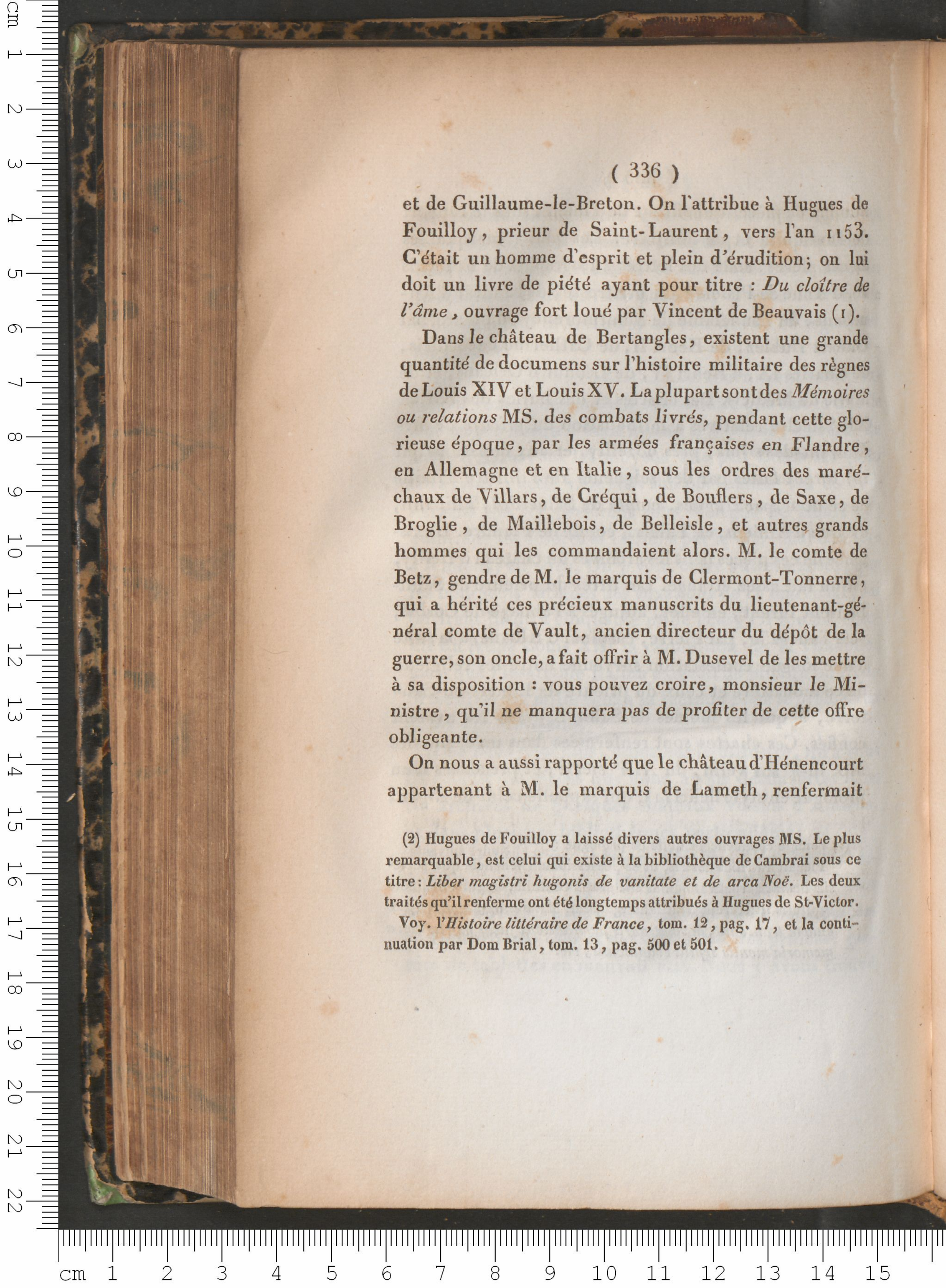
Il ne nous reste plus, monsieur le Ministre, qu'à vous entretenir des pièces que nous avons découvertes dans les archives de quelques châteaux voisins d'Amiens, et dans plusieurs bibliothèques particulières :

Les archives du château d'Heilly, l'un des monumens les plus remarquables de l'arrondissement, nous ont été ouvertes avec bienveillance. Elles sont placées au centre d'une tour et dans des armoires grillées, garnies de tablettes en mauvais état. Nous y avons trouvé

nombre de pièces qui offrent de l'intérêt sous le rapport de l'antiquité et de l'histoire. Les plus remarquables de ces pièces, sont des lettres autographes de François Ier, d'Anne de Pisseleu, sa maîtresse, de l'amiral d'Annebaut, du connétable de Montmorency, du maréchal Oudart Dubiez, de Henri II, de Catherine de Médicis, de Charles IX, d'Henri IV, de Léonor d'Orléans, et de Marie de Médicis. Des chartes et des bulles des XIIe et XIIIe siècles relatives à la fondation du *prieuré de St.-Laurent-des-Bois*, près d'Heilly, et aux donations qui lui furent faites par des seigneurs de l'illustre famille de ce nom, par Hugues, comte de Saint-Pol, Thibault, évêque d'Amiens, et Thierri, comte de Flandre. L'existence de ces pièces dans les archives du château d'Heilly, est un fait assez étrange. Les titres du prieuré de Saint-Laurent furent, en effet, adjugés à l'abbaye de Corbie, vers l'an 1250, par Pierre, cardinal d'Albane, à la suite d'une longue contestation survenue entre les religieux de ce monastère et ceux du prieuré de Lihons-en-Santerre, à qui les moines de Saint-Laurent les avaient confiés. Ces chartes sont renfermées dans un cartulaire MS. in-4° sur vélin, du XIIIe siècle, et précédées d'un prologue en style fleuri (1), qui rappelle celui de Rigord

(1) Voici le commencement de ce prologue :

Placuit fratribus nostris, ut ea possessionum beneficia quæ ecclesiæ beati Laurentii Dominus suâ gratiâ contulit, singulis distincta capitulis litterarum notitiis assignarem. *More enim fluentis aquæ cuncta transeunt, et velut aura pertransiens facta mortalium a memoria mentis sepius evanescunt, etc.*



et de Guillaume-le-Breton. On l'attribue à Hugues de Fouilloy, prieur de Saint-Laurent, vers l'an 1153. C'était un homme d'esprit et plein d'érudition; on lui doit un livre de piété ayant pour titre : *Du cloître de l'âme*, ouvrage fort loué par Vincent de Beauvais (1).

Dans le château de Bertangles, existent une grande quantité de documens sur l'histoire militaire des règnes de Louis XIV et Louis XV. La plupart sont des *Mémoires ou relations* MS. des combats livrés, pendant cette glorieuse époque, par les armées françaises en Flandre, en Allemagne et en Italie, sous les ordres des maréchaux de Villars, de Créqui, de Boufflers, de Saxe, de Broglie, de Maillebois, de Belleisle, et autres grands hommes qui les commandaient alors. M. le comte de Betz, gendre de M. le marquis de Clermont-Tonnerre, qui a hérité ces précieux manuscrits du lieutenant-général comte de Vault, ancien directeur du dépôt de la guerre, son oncle, a fait offrir à M. Dusevel de les mettre à sa disposition : vous pouvez croire, monsieur le Ministre, qu'il ne manquera pas de profiter de cette offre obligeante.

On nous a aussi rapporté que le château d'Hénencourt appartenant à M. le marquis de Lameth, renfermait

(2) Hugues de Fouilloy a laissé divers autres ouvrages MS. Le plus remarquable, est celui qui existe à la bibliothèque de Cambrai sous ce titre : *Liber magistri hugonis de vanitate et de arca Noë.* Les deux traités qu'il renferme ont été longtemps attribués à Hugues de St-Victor.

Voy. l'*Histoire littéraire de France*, tom. 12, pag. 17, et la continuation par Dom Brial, tom. 13, pag. 500 et 501.

plusieurs pièces curieuses, entre autres le compte-rendu en 1529, par Jacques de Lameth, des recettes par lui faites dans le bailliage d'Amiens, pour le paiement de la rançon de François Ier; nous tâcherons d'obtenir de M. de Lameth, la communication de ce document intéressant, et de vous en transmettre une copie exacte.

M. Gressier, maire de Corbie, nous a confié un cartulaire de l'Hôtel-Dieu de cette ville, qu'il conserve dans sa bibliothèque. C'est un manuscrit in-4° qui ne présente rien de curieux. Il a été écrit en 1399 par Hue Wastel, prêtre-chapelain de cet hôpital, sur du parchemin que lui donna à cet effet Maistre *Estenes* (Etienne) de Conty, alors official de l'abbaye de St.-Pierre de Corbie (1). M. Dusevel a puisé dans ce MS. quelques renseignemens propres à prouver que, comme l'a avancé le savant Dacier, Enguerrand de Monstrelet serait né aux environs d'Amiens.

Nous devons également à M. Gressier la communication d'une *Histoire de l'Abbaye royale de St. Pierre de Corbie*, MS. in-4°, daté de 1705. Il paraît que le tome second a été dévoré par les flammes dans un incendie. Cette perte doit être d'autant plus sensible, qu'en général, et à quelques négligences de style près,

(1) Etienne de Conty, né à Amiens, est auteur de l'histoire suivante: *Historia de nonnullis rebus Caroli quinti et Caroli sexti regum et de prærogativis regum Franciæ super omnes alios reges christianos.* On la conservait dans l'abbaye de St.-Germain-des-Prés parmi les MS. in-fol. sous le n° 520: peut-être cette histoire se trouve-t-elle encore maintenant parmi ceux de la bibliothèque royale.

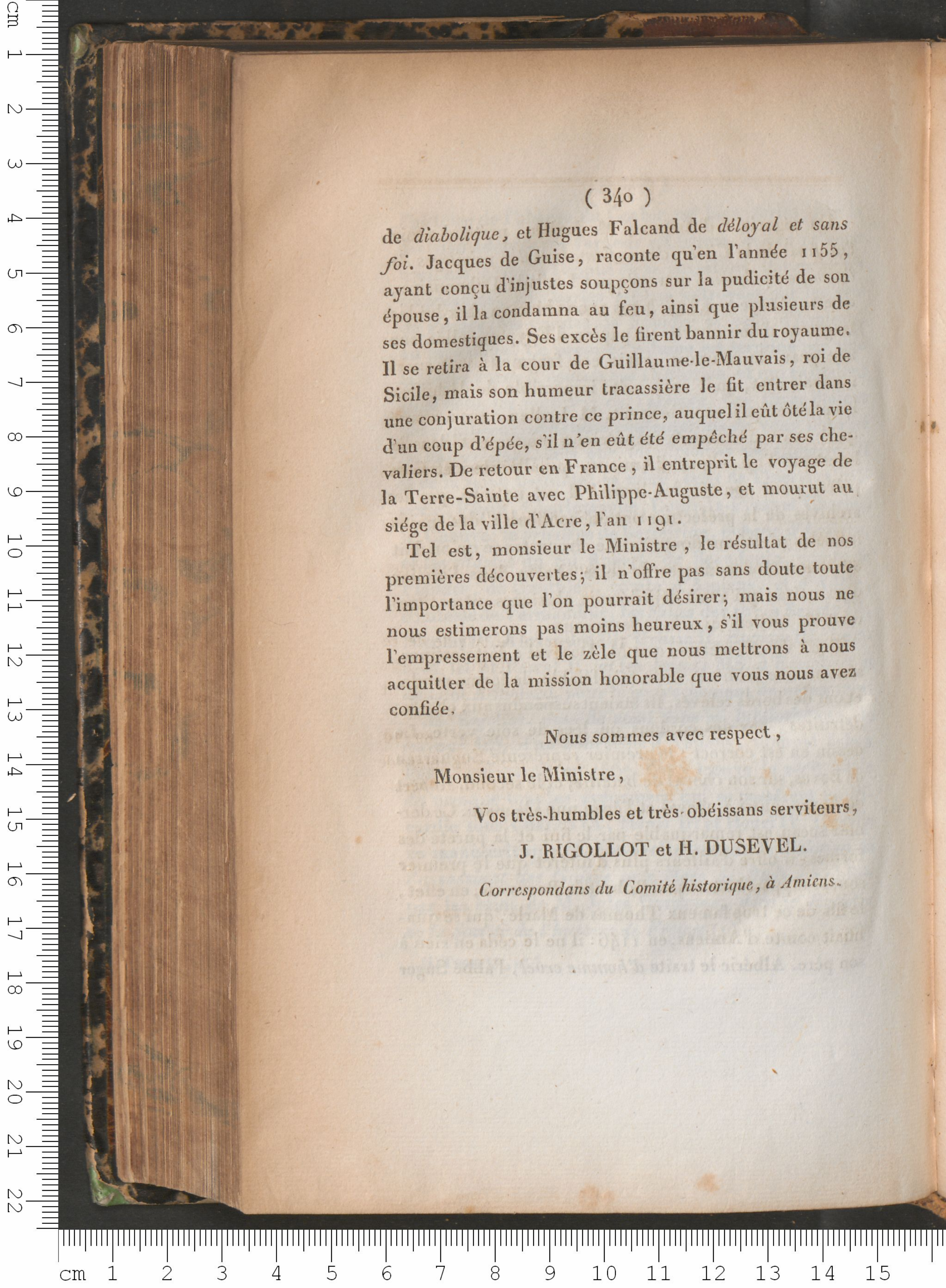
l'histoire de l'abbaye de Corbie est bien écrite; que la division adoptée par l'auteur est bonne, et que presque toujours il cite, à l'appui de sa narration, des autorités imposantes, les chartes mêmes octroyées par les rois de France, les comtes de Flandre et ceux d'Amiens, au monastère. Ce premier volume est terminé par une table des titres consultés par l'historien, et qui existaient alors dans les archives de l'abbaye. Ces titres étaient fort nombreux; nous nous contenterons de vous signaler les *autographes*, tels que les *diplômes* de Clotaire III et de la reine Bathilde, sa mère, ceux de Thierri, Chilpéric, Pépin, Charlemagne, Louis-le-Pieux et Charles-le Chauve; le *privilége* de Bertefride, évêque d'Amiens, et les *chartes* du roi Robert, de Beaudouin, comte de Flandre, de Gauthier, comte d'Amiens, et d'Adèle, comtesse de Vermandois; les *bulles* des papes Benoît III, Nicolas I[er], Alexandre III, Urbain II, Eugène III, Innocent III et Pascal II; et les *statuts* MS. d'Erembert et de saint Adhelard, pour le gouvernement du monastère.

M. Rigollot, possède aussi dans sa bibliothèque, le *journal MS.* d'un bourgeois d'Amiens, nommé Jehan Patte, qui vivait en 1569. On y trouve le récit fidèle de presque tous les événemens qui se passèrent en Picardie sous Charles IX, Henri III et Henri IV. C'est de ce manuscrit que M. Dusevel a extrait la *Relation de l'assassinat des Guises aux états de Blois*, publiée par les soins de M. Jules Desnoyers, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France* (1).

(1) Tome 1[er], n° 4.

Un négociant d'Amiens, M. Ledieu, prétend avoir l'original de la *Charte de confirmation des priviléges de l'abbaye de Corbie*, octroyée par Louis-le-Débonnaire, à cette abbaye, en 814. Nous avons bien vu chez lui les fragmens d'une charte en papier d'Egypte, collée sur une peau de chamois ; mais ces fragmens sont en si mauvais état, qu'il nous a été impossible de déchiffrer les phrases qu'ils contiennent. M. Ledieu nous a assuré qu'il avait *découvert* ce *précieux* monument dans la *boutique* d'un relieur d'Amiens, qui allait le mettre en pièces pour couvrir des livres. Il est notoire que les archives de la préfecture ont été confiées à des mains infidèles; c'est sans doute à cette circonstance qu'on doit attribuer la découverte de cette charte dans l'atelier d'un artisan qui avait déjà détruit plusieurs autres titres dont M. Ledieu lui acheta les sceaux.

Deux de ces sceaux, que M. Dusevel a fait dessiner, sont en cire jaune et verte très-friable, de forme ronde, et ont des bords relevés. Ils étaientsuspendus aux chartes détruites, par des cordons ou lacs de soie verte. Le dessin en est correct : le premier représente Enguerran de Boves, sur son cheval de bataille; et le second, Robert de Boves, aussi à cheval et l'épée nue à la main. Ce dernier sceau est remarquable par le fini et la pureté des formes; il offre d'ailleurs plus d'intérêt que le premier sous le rapport historique. Robert de Boves est, en effet, le fils de ce trop fameux Thomas de Marle, qui se qualifiait comte d'Amiens, en 1146: il ne le céda en rien à son père. Albéric le traite *d'homme cruel*, l'abbé Suger



de *diabolique*, et Hugues Falcand de *déloyal et sans foi*. Jacques de Guise, raconte qu'en l'année 1155, ayant conçu d'injustes soupçons sur la pudicité de son épouse, il la condamna au feu, ainsi que plusieurs de ses domestiques. Ses excès le firent bannir du royaume. Il se retira à la cour de Guillaume-le-Mauvais, roi de Sicile, mais son humeur tracassière le fit entrer dans une conjuration contre ce prince, auquel il eût ôté la vie d'un coup d'épée, s'il n'en eût *été empêché* par ses chevaliers. De retour en France, il entreprit le voyage de la Terre-Sainte avec Philippe-Auguste, et mourut au siége de la ville d'Acre, l'an 1191.

Tel est, monsieur le Ministre, le résultat de nos premières découvertes; il n'offre pas sans doute toute l'importance que l'on pourrait désirer; mais nous ne nous estimerons pas moins heureux, s'il vous prouve l'empressement et le zèle que nous mettrons à nous acquitter de la mission honorable que vous nous avez confiée.

Nous sommes avec respect,

Monsieur le Ministre,

Vos très-humbles et très-obéissans serviteurs,

J. RIGOLLOT et H. DUSEVEL.

Correspondans du Comité historique, à Amiens.

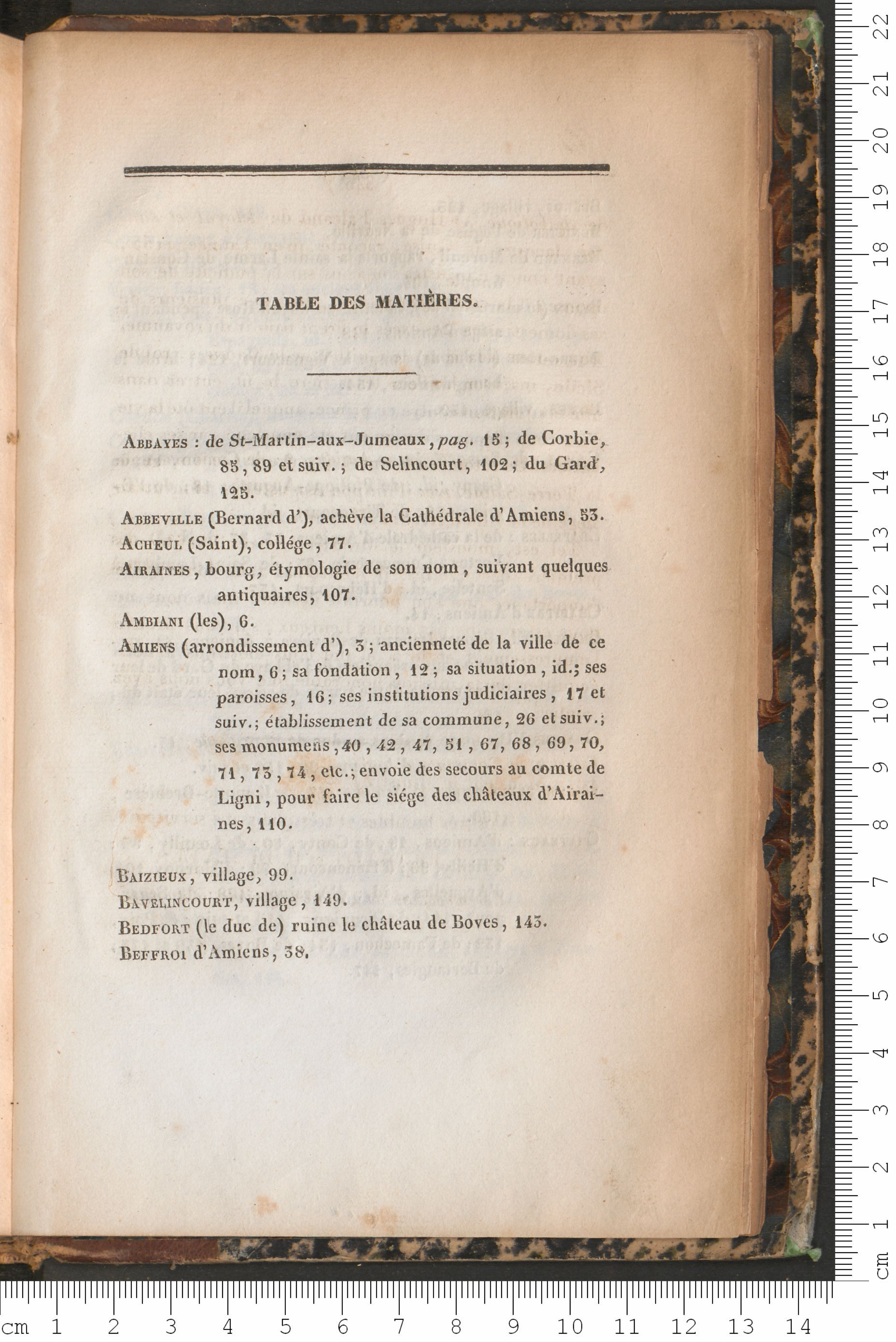
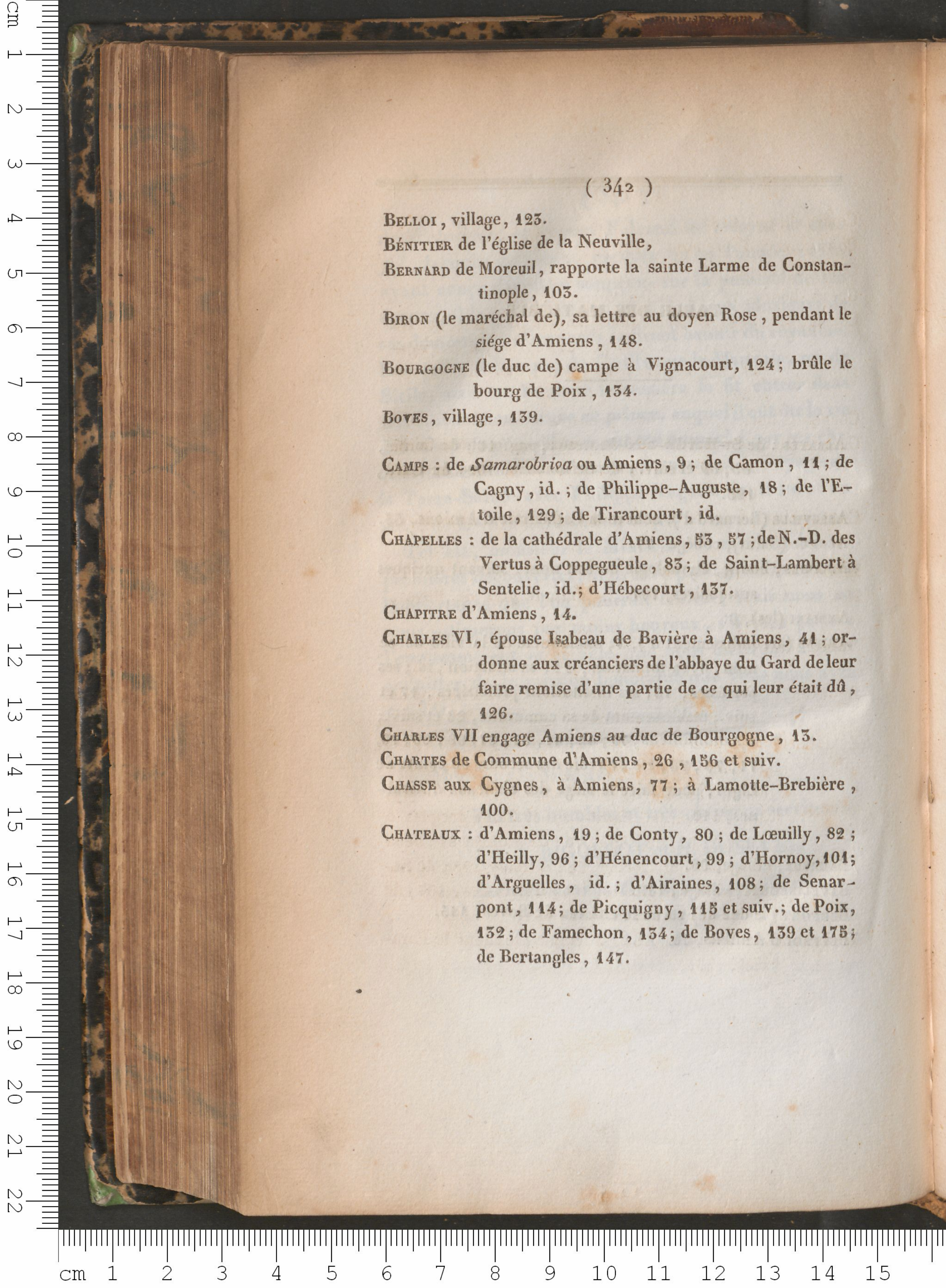
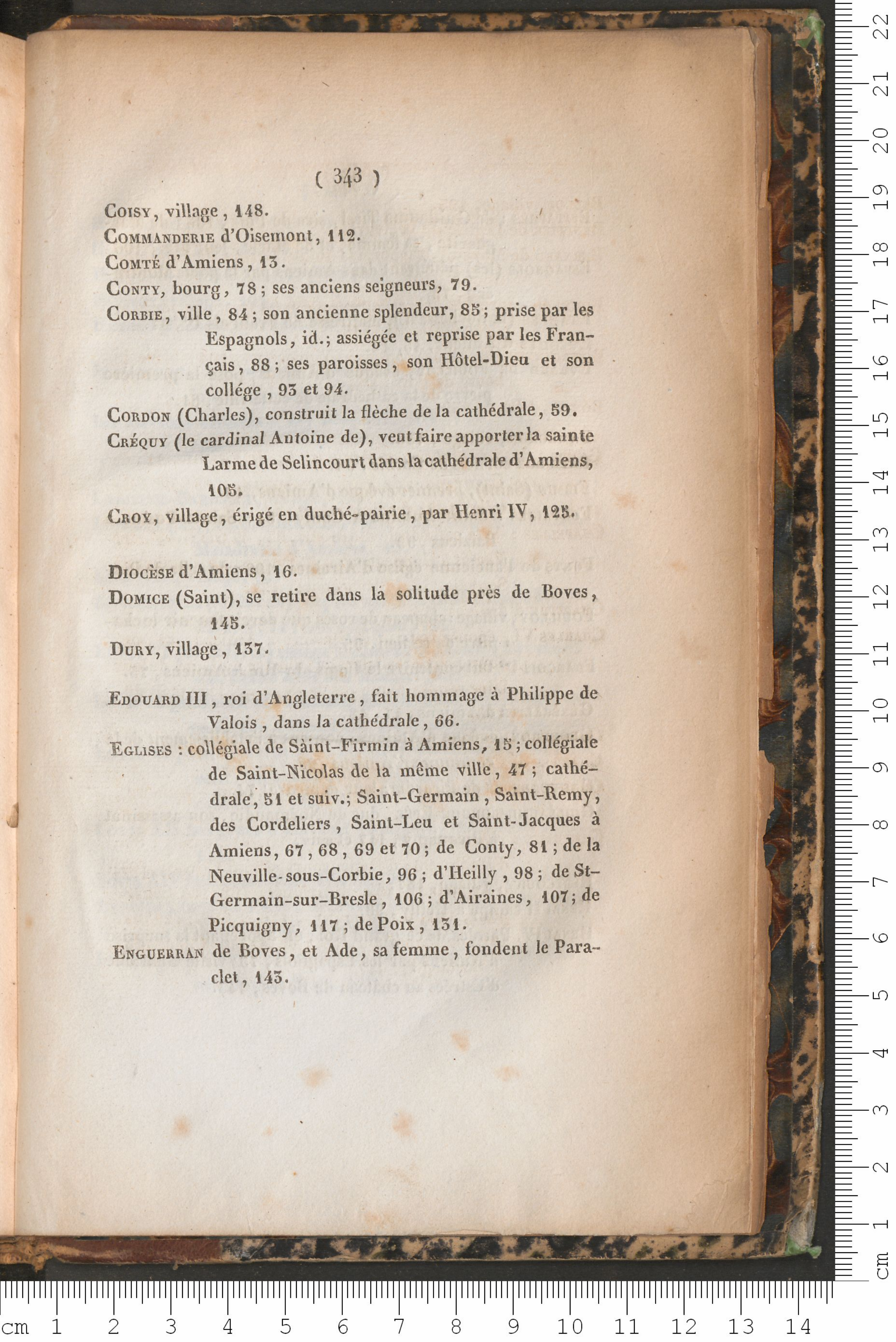
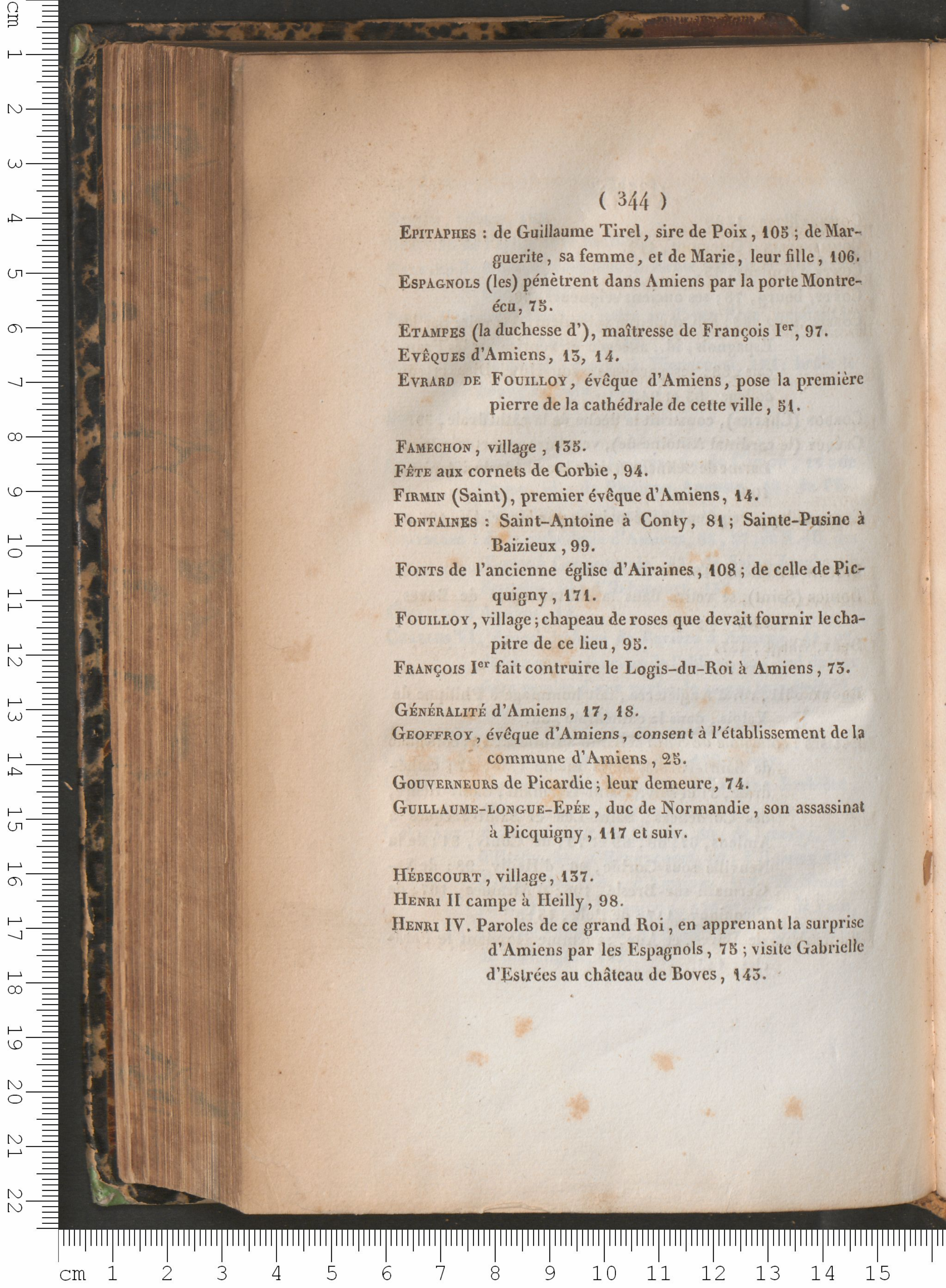
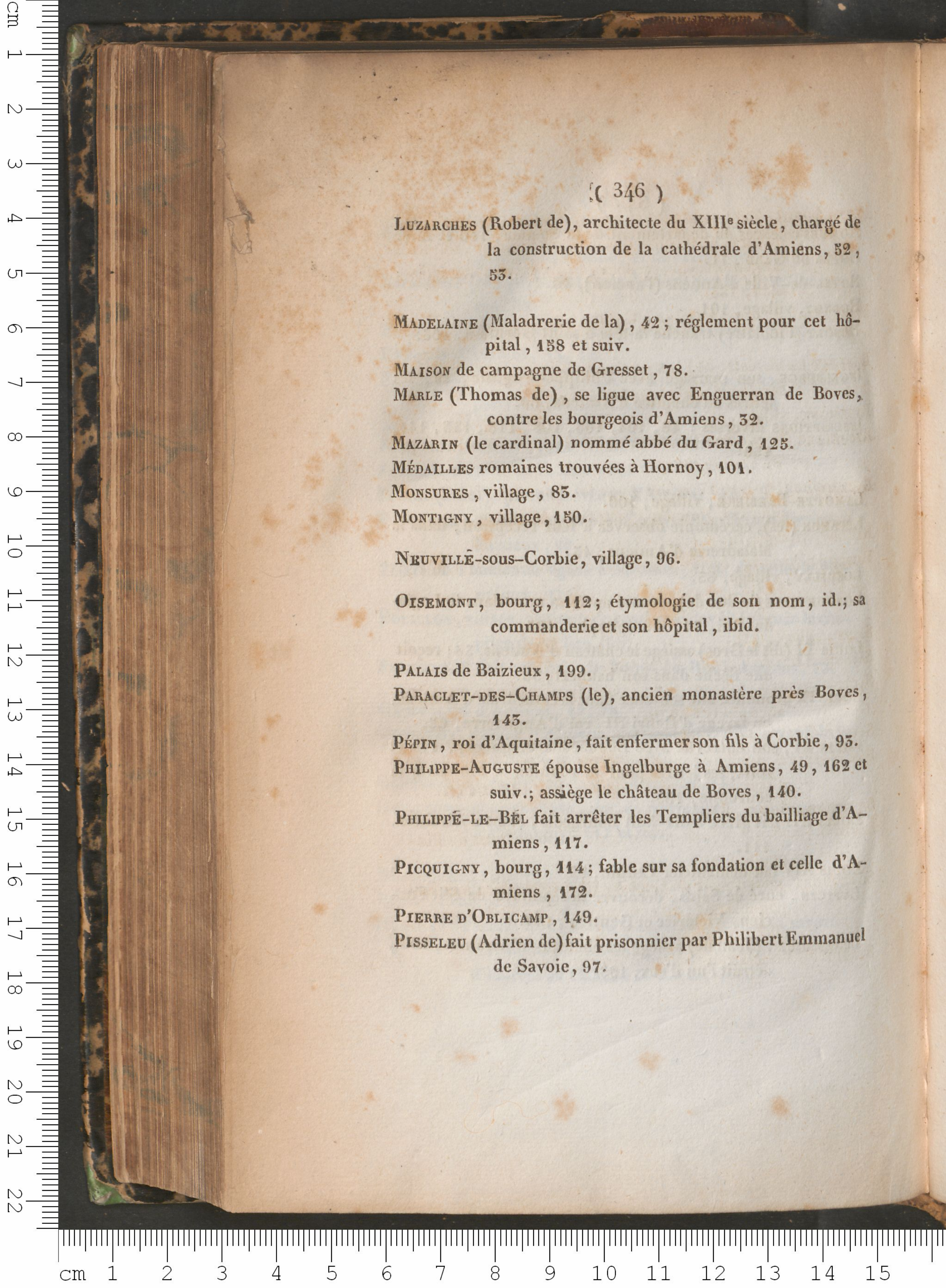


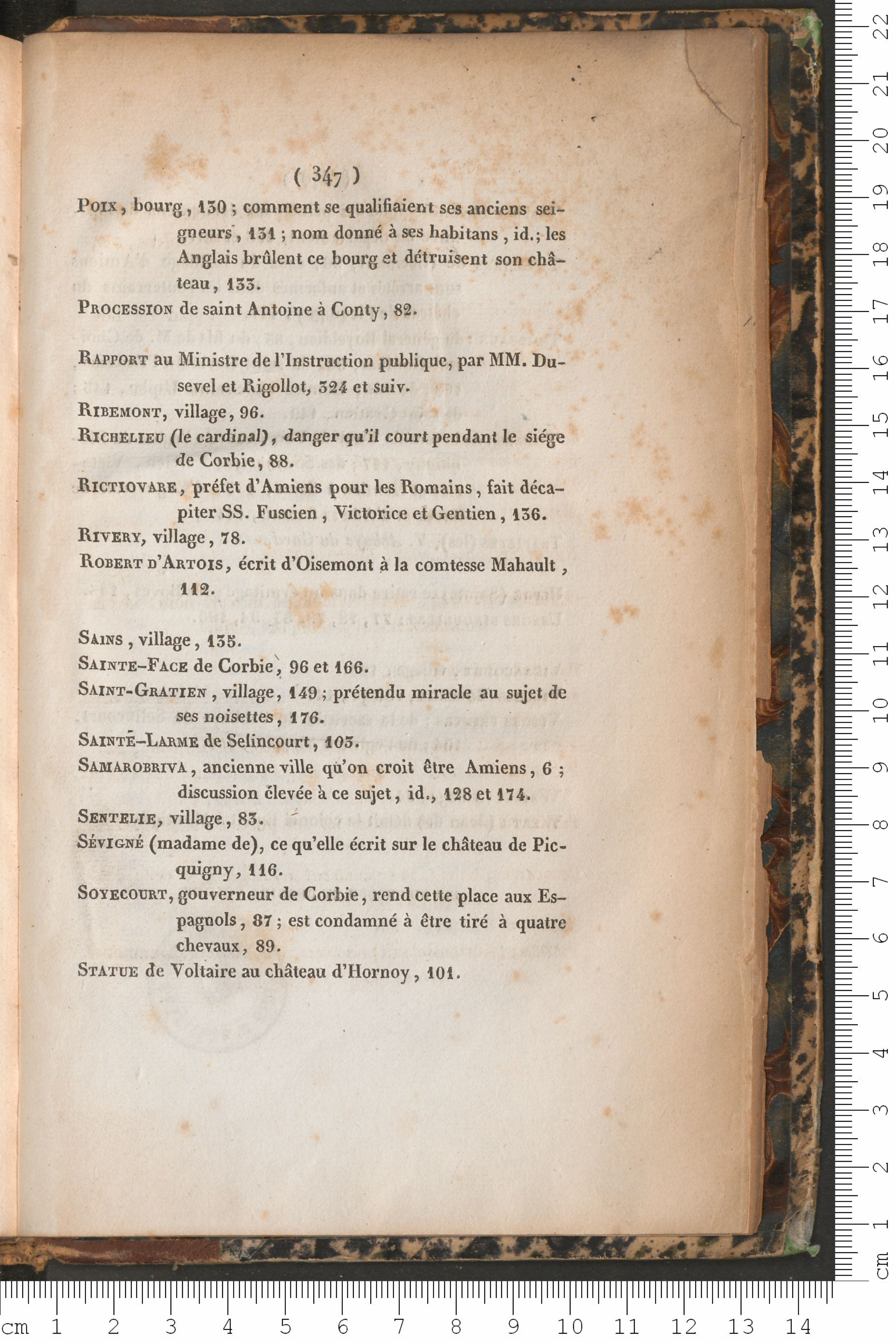
TABLE DES MATIÈRES.

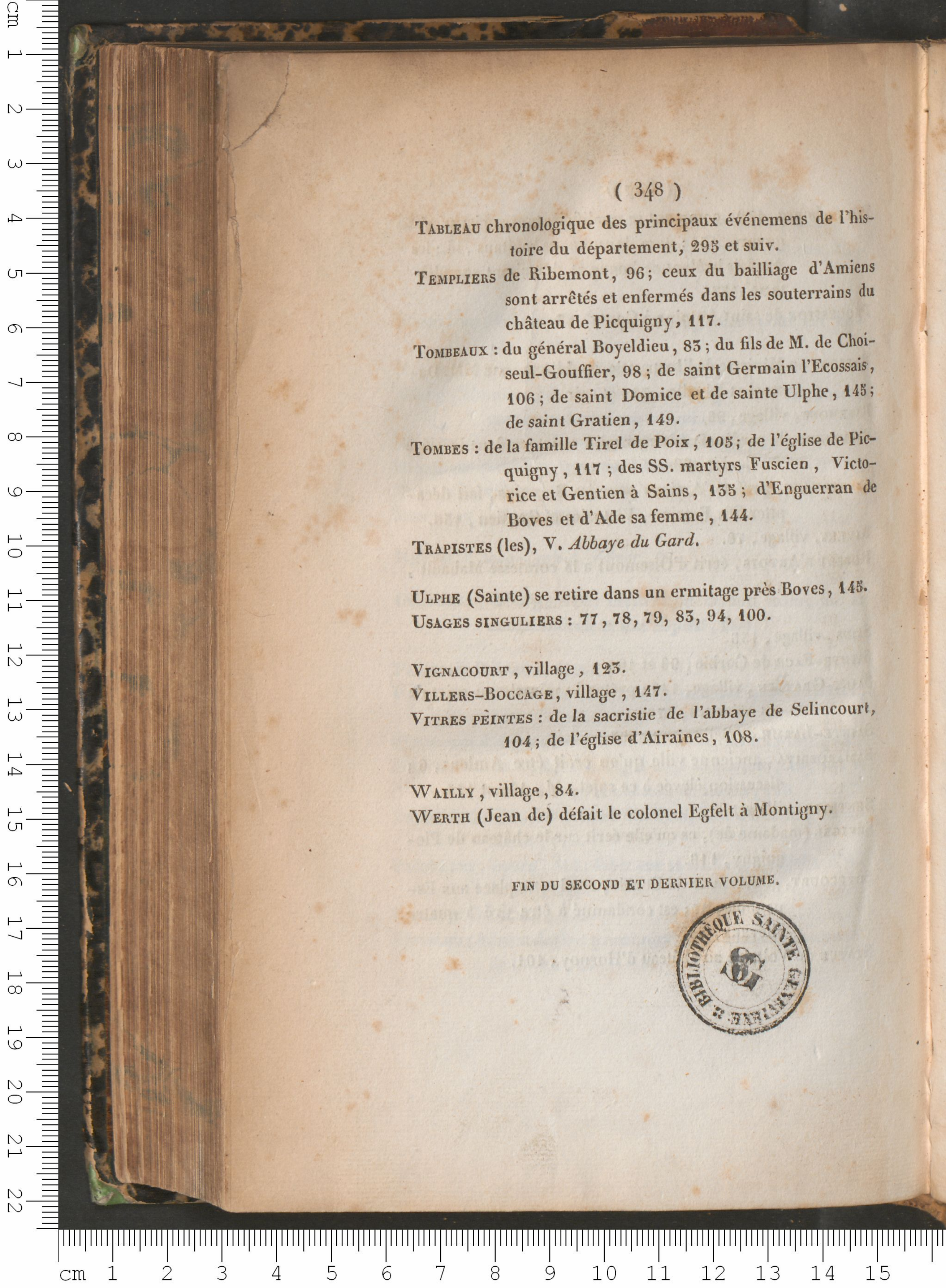




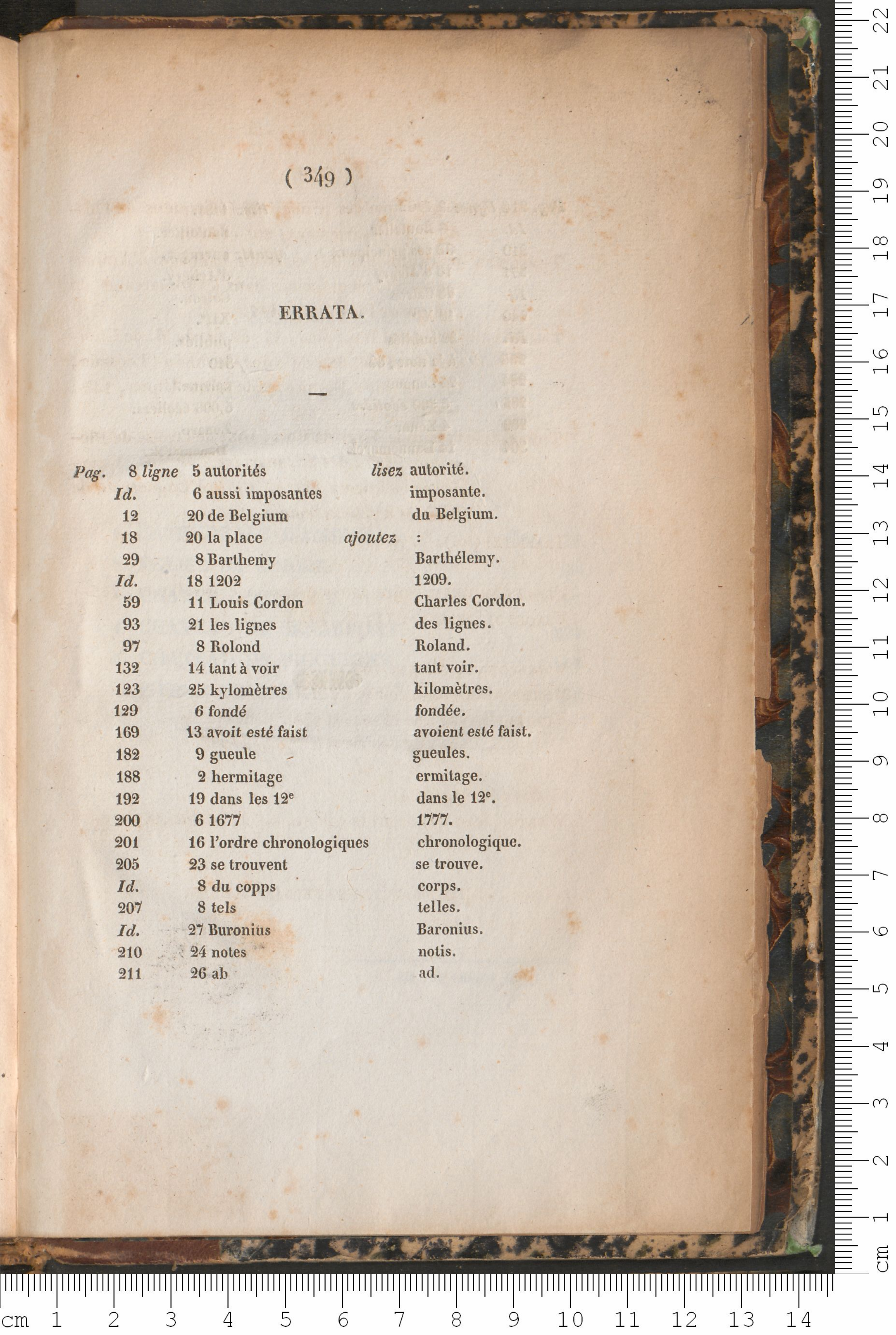








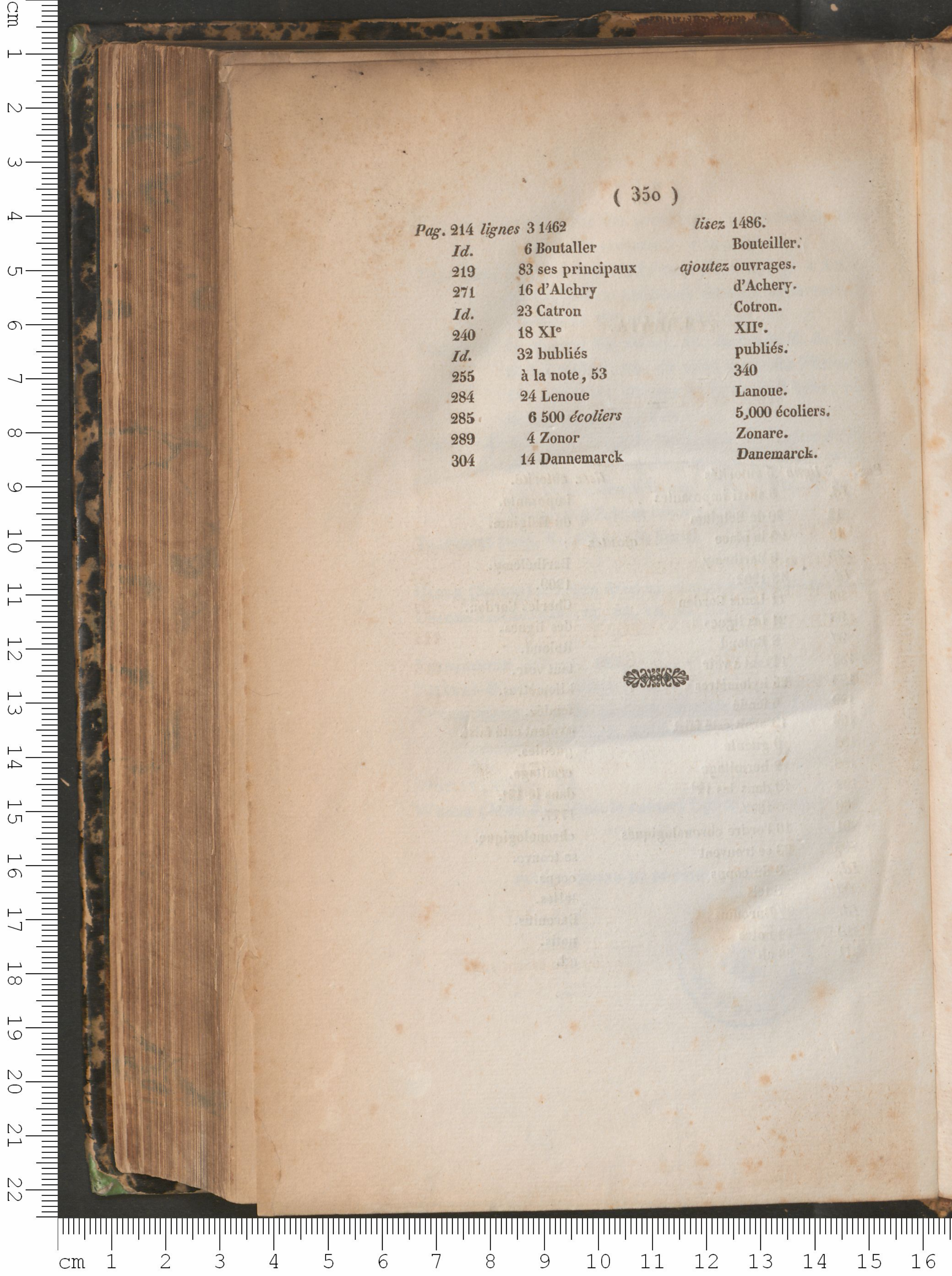
FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.



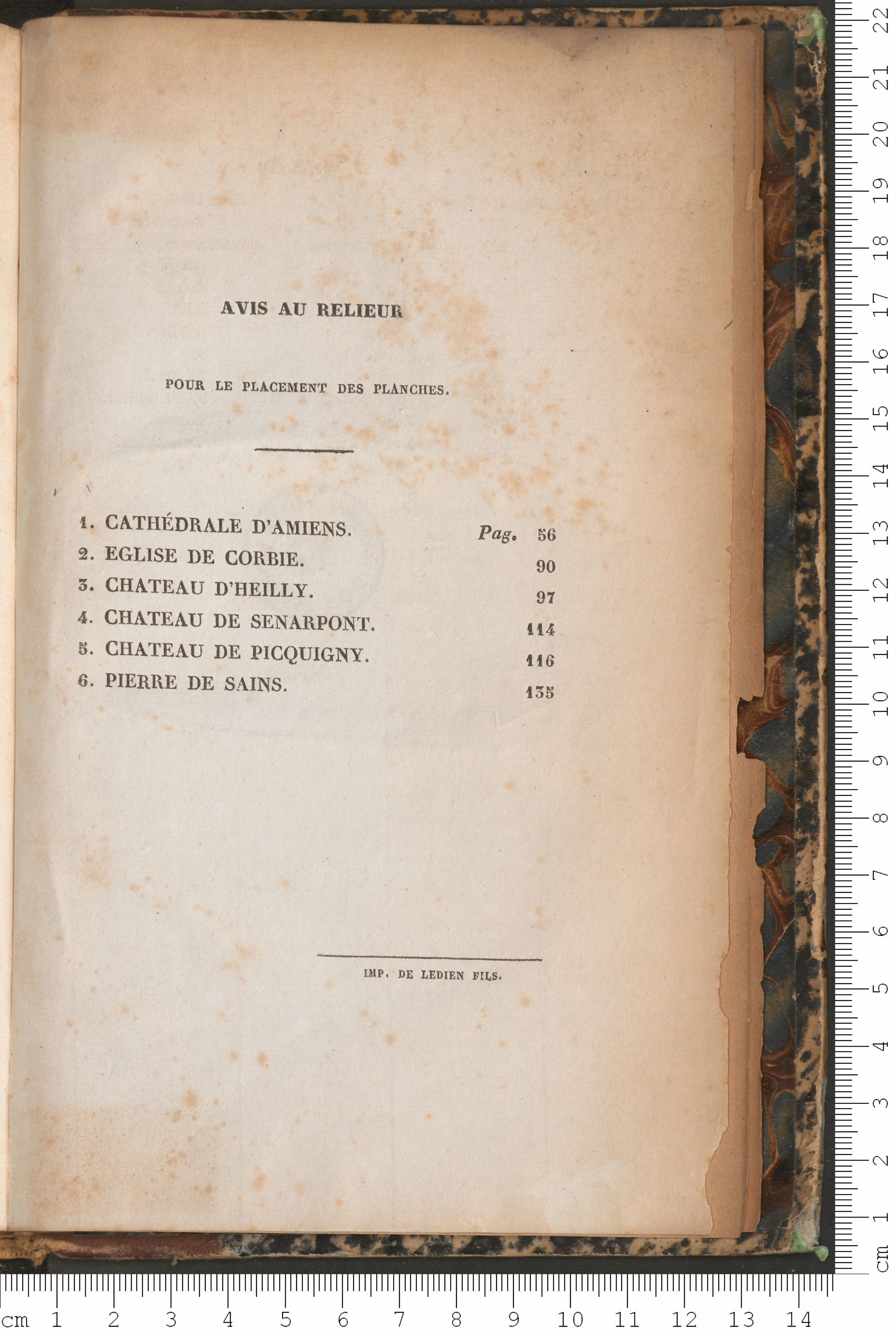
ERRATA.

—

Pag.	8 *ligne*	5	autorités	*lisez*	autorité.
Id.		6	aussi imposantes		imposante.
12		20	de Belgium		du Belgium.
18		20	la place	*ajoutez*	:
29		8	Barthemy		Barthélemy.
Id.		18	1202		1209.
59		11	Louis Cordon		Charles Cordon.
93		21	les lignes		des lignes.
97		8	Rolond		Roland.
132		14	tant à voir		tant voir.
123		25	kylomètres		kilomètres.
129		6	fondé		fondée.
169		13	avoit *esté faist*		avoient *esté faist.*
182		9	gueule		gueules.
188		2	hermitage		ermitage.
192		19	dans les 12^e^		dans le 12e.
200		6	1677		1777.
201		16	l'ordre chronologiques		chronologique.
205		23	se trouvent		se trouve.
Id.		8	du copps		corps.
207		8	tels		telles.
Id.		27	Buronius		Baronius.
210		24	notes		notis.
211		26	ab		ad.



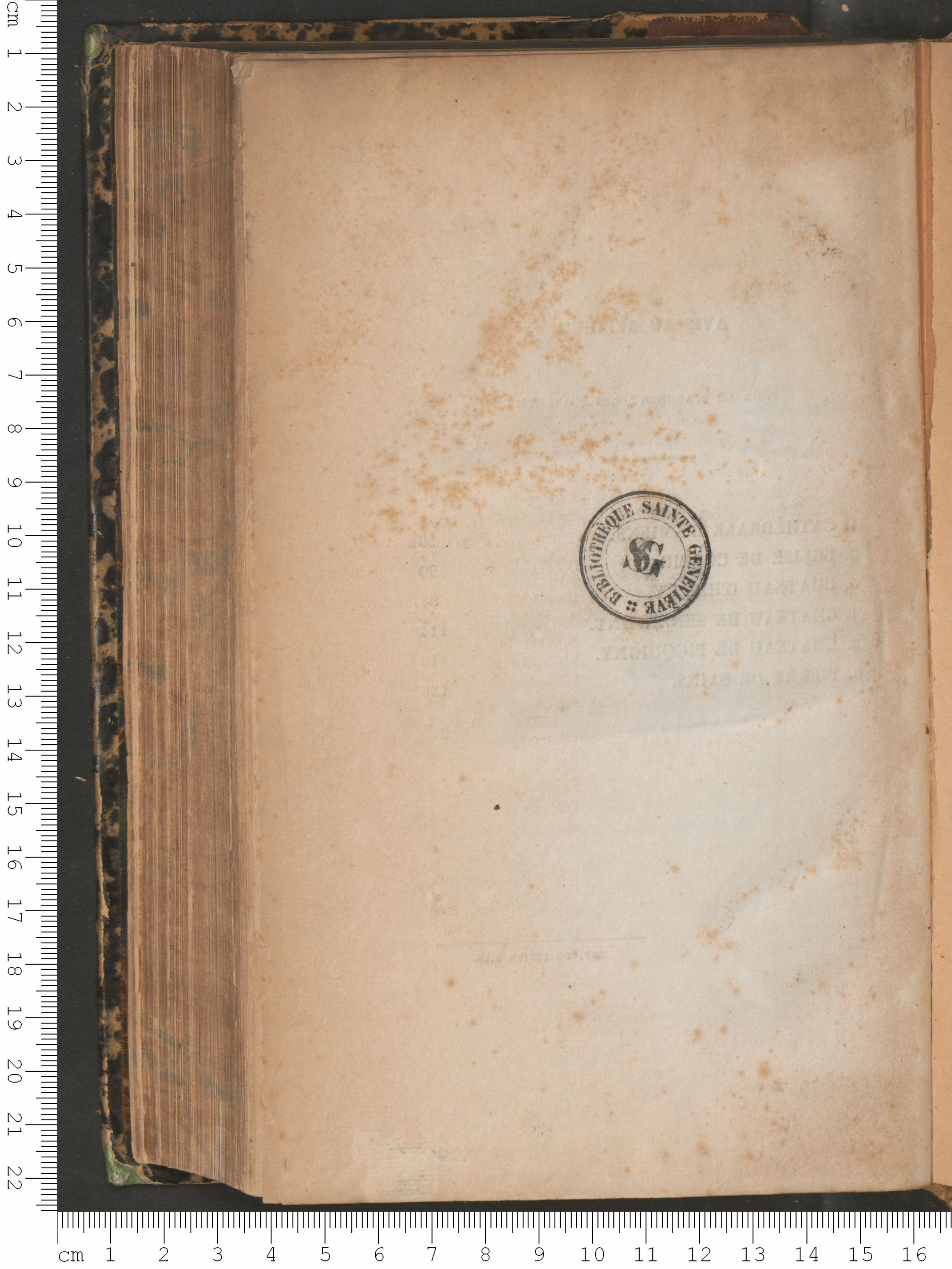
Pag. 214	*lignes* 3	1462	*lisez* 1486.
Id.	6	Boutaller	Bouteiller.
219	83	ses principaux	*ajoutez* ouvrages.
271	16	d'Alchry	d'Achery.
Id.	23	Catron	Cotron.
240	18	XIe	XIIe.
Id.	32	bubliés	publiés.
255	à la note, 53		340
284	24	Lenoue	Lanoue.
285	6	500 *écoliers*	5,000 écoliers.
289	4	Zonor	Zonare.
304	14	Dannemarck	Danemarck.



AVIS AU RELIEUR

POUR LE PLACEMENT DES PLANCHES.

IMP. DE LEDIEN FILS.


BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE
SG

